



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

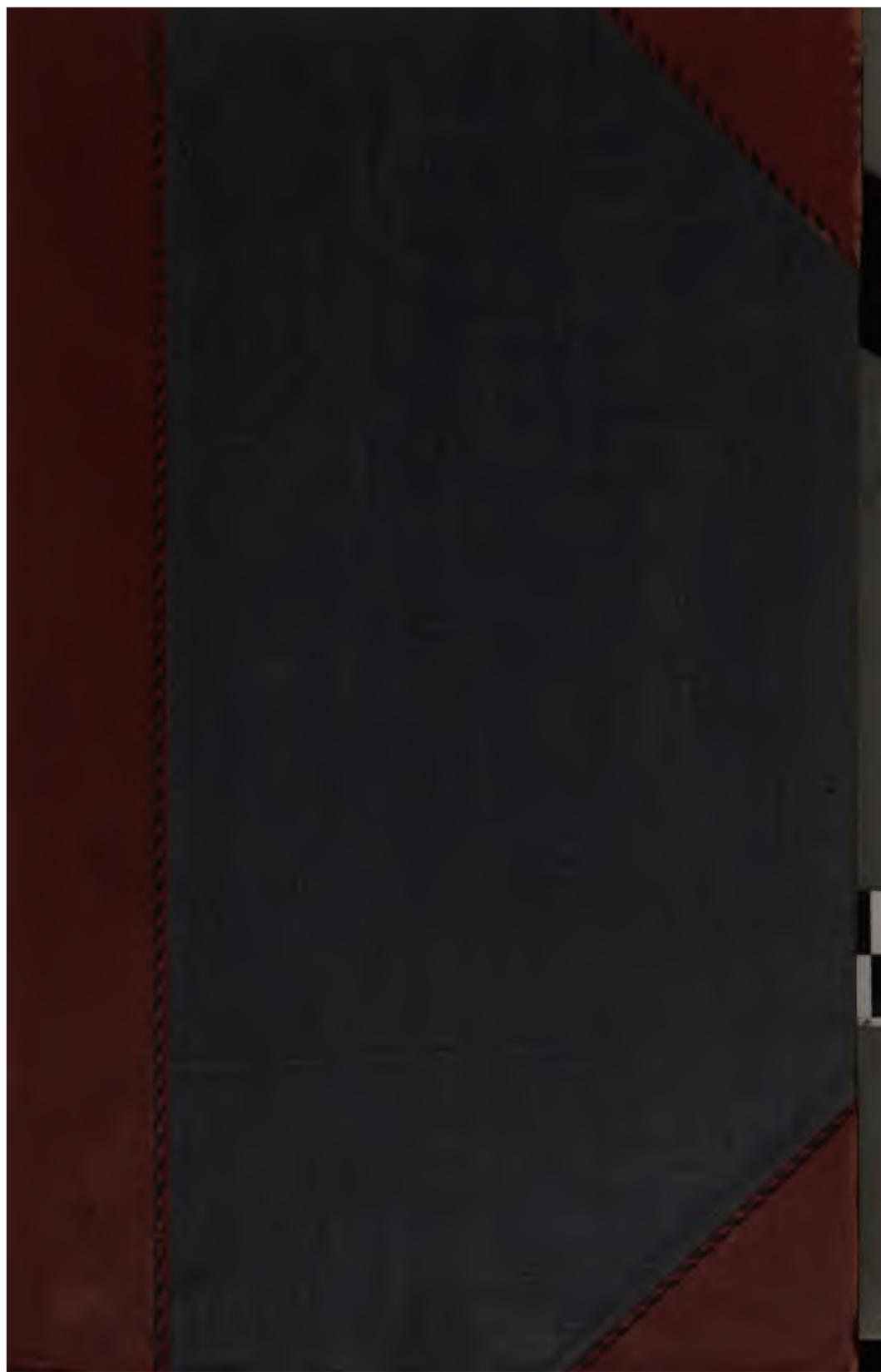
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





600037005L







---

Metz. — F. BLANC, imprimeur de l'Académie impériale.

HISTOIRE  
DU  
ROYAUME MÉROVINGIEN  
**D'AUSTRASIE**

PAR M. A. HUGUENIN

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE



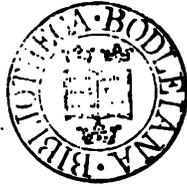
PARIS

DURAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DES GRÈS-SORBONNE, 7

—  
1862

~~200 n. 118.~~

237. e. 421.



## PRÉFACE.

---

Nous offrons au public ce volume, dans lequel nous avons essayé de retracer l'histoire du royaume mérovingien d'Austrasie. C'est la première fois, si nous ne nous trompons, qu'un ouvrage spécial a été écrit sur cette partie intéressante de nos anciennes annales.

Ce fragment détaché de l'histoire générale de la France forme lui-même une histoire distincte, qui a son commencement, son milieu et sa fin ; qui présente des détails de mœurs à part, une série d'événements dramatiques, de personnages diversement caractérisés, dont le passage imprime à leur temps un mouvement et une vie particulière.

Toutefois nous n'aurions pas entrepris ce travail si nous n'avions eu la conviction de pouvoir l'enrichir d'un grand nombre de faits nouveaux, recherchés avec soin, non-seulement dans les chroniques originales,

mais encore à des sources de différents genres, que l'on trouvera indiquées dans les notes qui accompagnent le texte de l'ouvrage.

Nous ajouterons qu'à la suite de ces investigations multipliées, nous avons eu lieu, plus d'une fois, de remettre en lumière d'intéressantes figures historiques qui étaient restées dans l'ombre ou dans l'oubli. Nous n'en donnerons pas ici la nomenclature ; on les trouvera chacune à leur place dans la suite des événements.

Les divers personnages que l'histoire de l'Austrasie fait passer devant nos yeux, ont été pour nous l'objet d'études sérieuses : nous avons toujours cherché à découvrir, aussi complètement que possible, et leur rôle et leur caractère. Au milieu de cette galerie historique la reine Brunehild occupe, sans doute, un des premiers rangs. Nous avons reproduit dans notre volume, avec plusieurs détails nouveaux, le travail particulier que nous avons consacré autrefois à cette princesse sous le titre de *Brunehild et les Austrasiens*.

Au moment où nous avons entrepris l'histoire du royaume mérovingien d'Austrasie, nous nous sommes demandé si elle ne devait pas commencer naturellement par un coup d'œil rapide jeté sur la nation franque avant son établissement définitif dans la Gaule. Il nous

semblait nécessaire , en effet , de connaître l'origine et les mœurs du peuple que l'on devait voir ensuite vivre et agir au sein d'une nouvelle patrie. Cet aperçu général sur l'ancien peuple franc pouvait être le sujet d'une introduction ou d'un premier chapitre. Nous nous sommes arrêté à la dernière idée, parce qu'elle nous a paru plus conforme à l'unité qui est un des caractères essentiels de l'histoire.





---

---

## CHAPITRE I.

---

Première origine du nom des Francs. — Émigration de la tribu salienne vers les embouchures du Rhin ; caractère propre de cette tribu , ses premiers établissements dans la Gaule romaine. — Époque de la première publication de la loi salique. — Rapides succès de Clovis dans la Gaule ; il associe son fils aîné Thierry à ses conquêtes.

---

Le caractère et les destinées d'un peuple se découvrent toujours mieux à notre esprit , lorsque nous en avons étudié avec quelque soin les premiers développements. Nous avons donc pensé qu'il serait utile de jeter un coup d'œil sur les commencements du peuple auquel le royaume austrasien dut sa naissance , et de former de l'ensemble de nos observations , dont quelques-unes nous ont paru nouvelles , le premier chapitre de cette histoire.

C'est au milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne , et sous la date de l'année 241 , que le nom des Francs se rencontre , pour la première fois , dans les écrivains de la langue latine <sup>1</sup>. La nation qui était

<sup>1</sup> Flav. Vopiscus , in Aureliano.

ainsi désignée se composait de différentes tribus, et habitait l'espace de territoire compris entre le Rhin et l'Elbe, la Lippe et le Necker <sup>1</sup>. Depuis l'époque où ils commencèrent à porter un nom devenu ensuite si célèbre, les Francs occupèrent presque sans intervalle les armes et la politique des Romains, qui avaient à défendre contre eux les frontières orientales de la Gaule. Cette lutte durait encore lorsque, vers la fin du troisième siècle, les Francs essuyèrent de vives attaques de la part des Saxons qu'ils avaient pour voisins du côté du nord. Suivant l'historien grec Zozime, la tribu des Saliens, plus particulièrement exposée sans doute aux ravages de ces dangereux ennemis, résolut d'abandonner sa demeure et d'aller s'établir dans les îles que formaient les deux bras du Rhin à leur embouchure dans l'Océan <sup>2</sup>. C'était la contrée que l'on appelait Batavie, du nom de ses anciens habitants.

Les émigrés Saliens trouvèrent dans leur nouvelle patrie un territoire marécageux, hérissé d'épaisses forêts au sein desquelles il devait être difficile de les atteindre. Une autre circonstance également digne de remarque, c'est qu'ils ne furent séparés du territoire gaulois que par le bras méridional du Rhin que l'on désignait alors, comme aujourd'hui, sous le nom de Wahal. Il s'en fallut donc de beaucoup que les Saliens

<sup>1</sup> S. Hieronymus, in vitâ S. Hilarionis, erem. — *Tabula itineraria*, Peutinger. — Sidon. Apollin., *Paneg. Aviti*, v. 524.

<sup>2</sup> Zozimus, *Historiar.*, lib. III. — Eumenii., *Paneg. ad Constantin.*, imp.

ne perdissent quelque chose de leurs habitudes guerrières. Alliés des Sicambres qui habitaient sur le cours supérieur du Wahal, et avec lesquels on les confondait assez souvent dans le langage, ils exerçaient la piraterie dans l'Océan du nord, ou bien ils venaient faire le ravage sur la rive gauche du fleuve, se jouant de la poursuite du soldat romain par leur extrême agilité à franchir les marais et les bois épineux qui protégeaient leur retraite.

Cependant les anciennes tribus franques, celles qui n'avaient point quitté la mère patrie, conservaient la supériorité de puissance, et c'était à elles qu'appartenait la principale part de cette renommée qui s'attachait au nom des Francs. Une vaste carrière s'ouvrait, en effet, à leur infatigable besoin de guerre et de pillage. Cologne, Trèves, Mayence, toutes les grandes cités voisines de leurs demeures étaient les objets constants de leurs attaques et de leurs dévastations<sup>1</sup>. Pendant la seconde moitié du quatrième siècle on vit paraître à leur tête des rois guerriers à qui les historiens et les poètes de l'époque devaient donner une sorte de célébrité. Les récits de Sulpice Alexandre et les vers de Claudien nous montrent sous les empereurs Gratien et Théodose un Gennobaude, un Sunnon et un Marcomir exerçant contre les Romains leur indomptable courage, et, comme de nouveaux Arminius, attirant les généraux de l'empire dans l'épaisseur

<sup>1</sup> Amm. Marcellin, *Histor.*, lib. XV.

de leurs forêts où ils leur préparent de sanglantes défaites<sup>1</sup>.

Si les Saliens n'égalèrent point alors par le nombre et la puissance les Francs de la rive orientale du Rhin, l'ardeur qu'ils montraient eux-mêmes pour la guerre et le pillage n'en était pas moins active ni moins persévérante; et pendant la seconde moitié du quatrième siècle ils se rendirent de plus en plus redoutables aux provinces septentrionales de la Gaule.

Un poète latin nous a tracé de ce peuple un portrait fort digne de remarque. Suivant le témoignage de Sidoine Apollinaire, le guerrier salien rassemblait au sommet de sa tête ses cheveux d'un blond roux qu'il liait en faisceau et laissait retomber en aigrette sur le haut du front; deux longues moustaches, peignées avec soin, pendaient de chaque côté de sa bouche; dans les prunelles de ses yeux brillait la couleur bleue des mers. Ses vêtements étroits dessinaient ses membres gigantesques et laissaient au jarret découvert une entière liberté; un large baudrier serrait sa taille fine et élancée.

Le costume du salien, comme l'on voit, était accommodé tout exprès pour la facilité de l'attaque et la libre rapidité des mouvements à travers les forêts qui, tour à tour, cachaient ses marches, ses embuscades et ses promptes retraites.

Mais le poète semble redoubler d'énergie lorsqu'il

<sup>1</sup> Sulp. Alex. apud Greg. Tur., *Hist. Fr.*, lib. 1, c. 9. — Claud., *De laudib. Stilich.*, l. 1, v. 197.

nous montre le salien sur le champ de bataille. « Lan-  
» cer, dit-il, une hache rapide à deux tranchants, et  
» savoir sûrement la place où elle doit frapper ; faire  
» tournoyer le bouclier, précéder d'un saut agile les  
» traits partis de la main et arriver avant eux à l'en-  
» nemi, c'est là pour ces guerriers une sorte de jeu.  
» Dès l'enfance la passion de la guerre est mûre  
» dans leurs cœurs. Sont-ils pressés par le nombre ou  
» par le désavantage de la position, la mort les acca-  
» ble, jamais la crainte. Ils demeurent invaincus et  
» le courage survit en eux, pour ainsi dire, au-delà  
» même de la vie'. »

Les tribus du Wahal avaient, comme les Francs orientaux, des rois à longue chevelure, pour les conduire à la guerre. Au nombre de ces chefs saliens qui, pendant la seconde partie du quatrième siècle, se firent plus particulièrement une réputation de hardiesse et de bravoure, on distingua le roi Richemir et son fils, le vaillant Théodemir, qui régna après lui<sup>2</sup>.

Vers l'année 395, Stilicon, ministre d'Honorius, entreprit d'assurer à la Gaule une paix générale, et d'imposer la loi à toutes les nations barbares, voisines du Rhin. Ce guerrier, qui était lui-même d'origine barbare, savait employer avec un rare succès la force et la ruse. Écoutons le poète Claudien nous décrire, dans son style pompeux, cette expédition à la fois guerrière et politique.

<sup>1</sup> Sid. Apollin., *Paneg. Major*, v. 238 et sq.

<sup>2</sup> Fast. consul. apud Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. 1, c. 9.

« Descendant rapidement depuis les sources du  
» Rhin jusqu'au lieu où le fleuve se divise et ren-  
» ferme des marais qui unissent ses deux embou-  
» chures, le général poursuit sa course, la foudre à  
» la main. Des rois dont le nom était autrefois cé-  
» lèbre, et qui avaient la tête ombragée d'une épaisse  
» et blonde chevelure, des rois que ni les prières ni  
» les menaces ne pouvaient rendre dociles à la voix  
» des empereurs mêmes, accourent au premier  
» ordre : ils tremblent qu'on ne les accuse d'une len-  
» teur qui serait un crime, et, de toutes parts, leurs  
» esquifs les amènent sur la rive qui leur est dési-  
» gnée<sup>1</sup>. »

Lorsque le ministre parut à la double embouchure du fleuve sa puissante politique fut couronnée de succès non moins prodigieux. « Alors, dit le panégyriste, qui semble rappeler la personnification mythologique de l'Achéloüs vaincu par Hercule, « alors tu brisas les  
» cornes du Rhin et tu le forças tellement de s'a-  
» doucir que déjà le salien laboure les campagnes,  
» et que le sicambre transforme son glaive en faux  
» recourbée<sup>2</sup>. »

Le poète rappelle, dans la même pièce, la chute de Marcomir et de Sunnon qui suivit de près le passage du ministre, et que ce dernier avait peut-être dès lors préparée : la ruine des deux frères est présentée comme le juste châtement de leur infidélité, et l'écri-

<sup>1</sup> Claudian., *De laudib. Stilich.*, l. 1, v. 197 et sq.

<sup>2</sup> *Ibid.*

vain félicite le général d'avoir donné aux Francs des rois qui exerceraient sous la dépendance de l'empire une solide et durable autorité. « La Gaule, dit-il, » rejettera plus vite de son sein les faisceaux en- » voyés de Rome, que la Francie ne rejettera les rois » que tu lui as donnés. Tu n'as plus seulement la » gloire de vaincre des rebelles sur le champ de-ba- » taille, tu sais encore les punir en leur donnant des » fers. Témoins Marcomir et Sunnon : le premier » souffrit l'exil en Toscane, et tandis que l'autre pré- » tendait se porter le vengeur de l'exilé, il tomba sous » le glaive de ses propres sujets<sup>1</sup>. »

On lisait dans les *Fastes consulaires* cités par Grégoire de Tours, que vers ce même temps, chez les Saliens, Théodemir, fils de Richemir, fut mis à mort avec sa mère Aschila<sup>2</sup>. D'un autre côté, Claudien nous apprend que le ministre imposa aux peuples du Wahal de nouveaux rois, comme il en avait imposé aux Francs de la Lippe et du Rhin. Théodemir et Aschila auraient-ils peut-être expié eux-mêmes de leur vie les craintes qu'ils inspiraient aux Romains?

Les nouveaux rois des Francs furent choisis dans les familles qui montraient le plus de dévouement à la puissance romaine et, selon toute apparence, dans les familles les moins anciennes de la nation. La cour impériale exigea d'eux une condition assez remarquable, que nous trouvons indiquée par plusieurs

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Hist. Fr.*, l. I, c. 9.

textes contemporains : ce fut de ne point porter la longue chevelure qui était chez les rois germains la marque d'une complète indépendance<sup>1</sup>.

Cependant le cinquième siècle vit commencer l'invasion générale des peuples du nord en occident. Le gouvernement romain ne se sentit plus alors assez de forces contre un si grand nombre d'ennemis ; et ce qui le montre d'une manière éclatante c'est la résolution que prirent, en l'année 408, les habitants de la province armoricaine, appelée depuis la petite Bretagne. Ils se détachèrent du reste de la Gaule et se constituèrent en état indépendant sous un chef auquel ils donnèrent, avec le titre de roi, le soin de pourvoir à leur défense. Alors Stilicon n'était plus, et la cour d'Honorius prit le parti de transiger avec les barbares, en leur cédant plusieurs portions de territoire dans l'intérieur de l'empire. Les Burgondes obtinrent les premiers cette faveur : sous le commandement de leur roi Gondicaire ils occupèrent, en l'année 413, au nord-est de la Gaule, une partie de la première Germanie<sup>2</sup>.

Les Francs ne pouvaient avoir sous les yeux de pareils exemples, et rester au sein de leurs demeures dans une paisible indifférence : les Saliens reprirent bientôt,

<sup>1</sup> Claudian, lib. I, in *Eutrop.*, v. 383. — Sid. Apollin., *Epigr. ad Major.*

<sup>2</sup> La première Germanie s'étendait sur la rive gauche du Rhin, depuis Argentoratum (Strasbourg) jusque vers le château de Colblentz. Mais les Burgondes ne possédèrent pas cette province tout entière.

dans l'ancienne famille de leurs rois , un chef qu'ils élevèrent sur le bouclier , suivant l'usage traditionnel, et qui porta le signe caractéristique de la royauté nationale.

On peut croire que ce nouveau chef des Francs du Wahal fut le même que celui dont la chronique de Prosper Tyro nous parle sous le nom de Faramond. Cependant la critique devait élever un jour des doutes sérieux contre ce nom célèbre, et l'on a droit de s'étonner, en effet, qu'il n'ait pas été connu de Grégoire de Tours, ni de Frédégaire. La critique, toutefois, ne saurait contester ici qu'une simple appellation, et il faut bien reconnaître qu'une erreur ou une supposition de nom propre ne peut pas altérer le fond même de la réalité. Frédégaire a pensé, probablement d'après les *Fastes consulaires* cités par Grégoire de Tours, que Faramond était fils de Théodemir, ce roi des Saliens qui avait été mis à mort avec sa mère Aschila, vers les dernières années du siècle précédent. Peut-être l'opinion de Frédégaire ne s'éloigne-t-elle pas entièrement de la vérité ; si le nouveau roi que se donnèrent les Saliens, au commencement du cinquième siècle, n'avait pas eu Théodemir pour père, il sortait, selon toute apparence, de sa famille<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les écrivains du huitième et du neuvième siècle ont supposé que Faramond était fils de Marcomir, qui avait exercé le commandement parmi les Francs orientaux, vers l'époque où Théodemir l'exerçait aussi chez les Francs saliens. Une distinction essentielle, la distinction des lieux, paraît avoir échappé aux écrivains

Le retour des Francs saliens à l'ancienne royauté devait être pour eux un signal de conquêtes. En effet, le chef guerrier que nous appellerons du nom plus ou moins douteux de Faramond, franchit le Wahal vers l'année 418 et s'avança jusque dans la Toxandrie, entre la Meuse et l'Escaut<sup>1</sup>. Suivant toute probabilité une lutte s'engagea entre les Francs et les Romains, mais on a lieu de croire qu'elle ne fut pas de longue durée, et que l'on abandonna aux guerriers saliens le territoire dont ils s'étaient rendus maîtres. Un mot de Prosper d'Aquitaine nous fait entendre qu'ils l'occupèrent comme une possession obtenue de gré ou de force, mais sanctionnée toutefois par la cour impériale<sup>2</sup>.

En 419, peu après l'établissement des Saliens entre l'Escaut et la Meuse, Wallia, roi des Wisigoths, obtint de l'empereur Honorius la partie de la Gaule méridionale comprise entre les Pyrénées, la Garonne

dont nous parlons. Ils ont été particulièrement frappés, à ce qu'il semble, des grands exploits que Sulpice Alexandre raconte de Marcomir, dans le passage conservé par Grégoire de Tours. Théodemir n'est cité, au contraire, que dans une courte phrase empruntée par Grégoire aux *Fastes consulaires*. On a donc vu, malgré la différence géographique et politique des deux peuples, une plus grande convenance morale à donner Marcomir pour père à Faramond. La filiation admise par Frédégaire est devenue moins populaire, quoiqu'elle ait l'avantage d'être plus ancienne et de réunir les coïncidences de temps et de lieu en sa faveur.

<sup>1</sup> Aujourd'hui la province de Brabant.

<sup>2</sup> Pars Galliarum propinqua Rheno quam Franci possidendam occupaverant. (Prosp. Aquit., *Chronic.*, ad ann. 428).

et l'Océan ; Toulouse et Bordeaux furent les principales villes de ce nouveau royaume.

Faramond demeura jusqu'en l'année 427 à la tête des Francs qu'il avait conduits dans la Toxandrie. Un guerrier, nommé Chlodion ou Chlod, fut alors élevé à la dignité royale. Aucun texte contemporain, ou d'une date quelque peu rapprochée de cette époque, ne nous fait savoir si Chlodion était fils du dernier roi ; ce qui paraît hors de doute, c'est qu'il était issu du même sang et qu'il porta à son tour la chevelure flottante, comme une marque de l'indépendance nationale, comme le gage de victoires nouvelles et de l'agrandissement futur de la nation qui l'avait créé roi. En effet, le peuple franc, qui avait longtemps attaqué le territoire de la Gaule sans autre but que le pillage, commença dès-lors une suite d'expéditions habilement combinées, et Chlodion ne tarda pas à donner aux Francs le signal de nouvelles entreprises.

L'empire venait de passer aux mains de Valentinien III, et comptait au nombre de ses défenseurs le célèbre Aëtius, originaire de la nation des Huns. Ce général qui, par son ambition et son génie guerrier, offrait une si grande ressemblance avec Stilicon, résolut aussitôt de faire revivre à l'égard des nations étrangères la politique de l'ancien ministre d'Honorius. Il n'y eut pas, au dedans de l'empire ou sur ses frontières, un seul peuple barbare chez lequel Aëtius ne portât ses armes victorieuses. Chlodion en fit bientôt lui-même l'épreuve. Il y avait une année, à peine, qu'il était devenu roi, lorsque le général

romain, à la tête d'une nombreuse armée, où l'on voyait une multitude de cavaliers Huns, fondit violemment sur les Francs de la Toxandrie; Chlodion céda à l'orage; il se retira vers les bords du Wahal, et le général de Valentinien se flatta d'avoir glorieusement restitué à l'empire une province de la Gaule<sup>1</sup>.

Les Saliens, renforcés de plusieurs colonnes guerrières recrutées parmi les Sicambres, reparurent bientôt sur le territoire romain. Aëtius crut devoir traiter avec eux et leur rendit les terres qu'ils avaient occupées au nord de la Gaule. On peut remarquer que ce ministre fit de même à l'égard de tous les peuples qu'il avait vaincus; il semble que, satisfait de leur avoir donné une preuve de sa puissance, il transigeait avec eux sans trop de peine, comptant sur sa vigilance active pour les maintenir dans les limites qu'il leur avait tracées.

Pendant le cours de cette première partie du cinquième siècle, les Francs établis à l'orient du Rhin ne montrèrent pas moins d'ardeur que les Saliens à ressaisir leur première indépendance. Tranquilles, quelques années, sous la main puissante de Stilicon, ils n'eurent pas plus tôt appris eux-mêmes la mort tragique de ce ministre, qu'ils se hâtèrent de replacer à leur tête un roi à longue chevelure, et de porter de nouveau la dévastation sur la rive gauche du Rhin. La contrée dont ils n'étaient séparés que par le fleuve, et que l'on appelait la seconde Germanie, renfermait deux cités importantes par leur force militaire, aussi

<sup>1</sup> Prosp. Aquit., *Chron.*, ad ann. 428.

bien que par le nombre et la richesse de leurs habitants ; c'était d'une part , l'ancienne colonie d'Agripine , aujourd'hui la ville de Cologne , et d'autre part , la cité de Tongres , bâtie près de la Meuse , à l'occident de la première. Ces deux métropoles , dont l'une était le centre du commerce du Rhin avec les peuples du nord , excitaient depuis longtemps déjà la convoitise guerrière des Francs orientaux , et Cologne particulièrement avait été l'objet de leurs attaques assidues. En 431 ils portèrent contre elles toutes leurs forces et s'en rendirent maîtres. Aëtius accourut aussitôt , et après une victoire dont il serait difficile d'apprécier la juste valeur , mais qui ne paraît pas avoir été bien décisive , il abandonna aux Francs la cité de Cologne avec une portion de territoire sur la rive gauche du Rhin (432).

Les hommes de cette nation vinrent s'établir en grand nombre dans les murs de la cité , mais l'ancienne métropole romaine ne continua pas moins d'être un lieu de passage pour la plupart des peuples voisins. On y voyait arriver , chaque jour , le romain , le franc , le burgonde , le saxon , le frison et le bavaois. Les nouveaux possesseurs de la contrée ajoutèrent à leur ancien nom de franc la qualification distinctive de *Ripuaires* ou *Francs de la rive*. On ne saurait dire si leurs rapports avec les tribus qui étaient restées à l'orient du fleuve ne consistèrent que dans de simples alliances , ou si les rois de Cologne exercèrent sur les deux rives une seule et même domination ; ce qui ne saurait être mis en doute , c'est qu'un lien étroit unissait les Ripuaires à leurs compatriotes de la rive

droite du Rhin. Observons ici une chose qui paraît digne d'attention, c'est que les rois saliens auront seuls désormais le privilège d'être nommés dans l'histoire. Les Francs orientaux firent bien encore quelques tentatives pour s'agrandir, mais leurs nouvelles entreprises n'eurent que peu de résultats. Il y avait chez les Saliens un esprit de conquête plus calculé, plus soutenu, plus rapide; cette différence devait assurer à leurs armées de brillants succès et imprimer dès ce moment au nom de leurs chefs une certaine célébrité.

A la tête des rois guerriers qui jetèrent les premiers fondements de cette supériorité vient se placer, sans aucun doute, celui qui avait naguère forcé Aëtius de traiter avec lui. Nous apprenons de Grégoire de Tours, qu'après avoir réintégré sa tribu sur le sol de la Gaule, Chlodion se retrancha dans la forteresse de Dispargum<sup>1</sup>, sur les limites de la Toxandrie et du territoire romain. De là il envoya des éclaireurs pour reconnaître la situation de Cambrai, qui dominait le cours supérieur de l'Escaut, dans la deuxième Belgique. D'un bond rapide le chef salien se saisit de la cité, s'empara de Tournai, et se dirigea ensuite vers le bourg d'Héléna, dans le territoire d'Arras.

Les Francs étaient campés sur une colline, au bord d'une petite rivière, et ils étaient occupés de célébrer par des chants et des danses les noces d'un jeune guerrier, lorsque Aëtius et son lieutenant Ma-

<sup>1</sup> On croit reconnaître Dispargum dans la petite ville de Duysbork, entre Louvain et Bruxelles.

jorien , arrivant par des chemins cachés , fondirent sur eux à l'improviste. Après avoir soutenu un premier combat, Chlodion prit le parti de la retraite. « Alors , » dit Sidoine , vous eussiez vu errer cà et là sur les » chariots les pompeux apprêts de la fête ; vous eussiez vu les ennemis avec leurs cheveux déjà parfumés , fuir pêle-mêle , emportant les plats , les mets » et les vases couronnés de fleurs. »

Chlodion ne tarda pas à reprendre le cours de ses conquêtes et , suivant Grégoire de Tours , il porta ses armes victorieuses jusqu'aux rives de la Somme. Il ne faudrait pas néanmoins se représenter les Francs comme possesseurs de tout le territoire qui s'étendait des rives de la Somme à celles du Rhin. Ils s'étaient emparés plus particulièrement des bourgs et des villes de moindre importance ; à l'exception de Cambrai et de Tournai , les grandes cités de la Belgique étaient toujours au pouvoir des Romains<sup>1</sup> .

Les revers de Chlodion dans la Gaule n'avaient pas eu pour les Francs de sérieuses conséquences , mais les Burgondes avaient été moins heureux. Leur puissance venait d'éprouver , de la part des Huns , les plus rudes atteintes , lorsqu'en l'année 443 , Aëtius les transplanta dans la province que l'on appelait *Sabaudia* , aujourd'hui la Savoie. Ce peuple , toutefois , devait reprendre bientôt quelque force et occuper les deux rives de la Saône et du Rhône , depuis le revers septentrional des Vosges jusqu'à la Provence.

<sup>1</sup> Voir la *Notice des dignités de l'empire* , rédigée sous Valentin III.

Un nouveau roi, du nom de Mérovée, succéda, en 447, à Chlodion, avec lequel il avait sans doute quelque affinité de famille. Jusqu'à Mérovée, la royauté salienne n'avait pas suivi la loi directe et absolue de l'hérédité; c'est un fait qui ne paraît guère douteux, mais dont il serait difficile cependant de préciser la véritable cause. Mérovée, lorsqu'il fut investi de la dignité royale, avait un fils du nom de Childéric, sur lequel, très-probablement, il chercha à fixer d'avance les regards et les suffrages de la nation. Il est bien vraisemblable aussi que Childéric porta, le premier, comme fils de roi, la chevelure partagée en tresses et descendant autour du cou et des épaules. La succession directe, qui devint alors un des caractères particuliers de la royauté franque, semblerait expliquer pourquoi Childéric devait associer étroitement à son propre nom le nom de Mérovée son père, et le transmettre ensuite à sa postérité.

Pendant que Mérovée commandait aux Saliens, les Huns, conduits par Attila, envahirent la Gaule<sup>1</sup>. Les Francs ripuaires, les Burgondes et les Wisigoths, uni-

<sup>1</sup> A la même époque la royauté devint chez les Francs orientaux le sujet d'une grande lutte entre deux frères dont le nom ne nous est pas connu. Priscus, dans le récit de son ambassade à Attila, raconte que l'aîné eut recours à la protection du roi des Huns, et que le plus jeune, qui était encore adolescent, se rendit à Rome pour implorer l'appui de la cour impériale. On a supposé quelquefois, mais à tort, qu'il s'agissait ici de la royauté salienne et que le prince qui obtint, contre son frère, la protection d'Aëtius et de Valentinien, était le roi Mérovée. L'erreur est évidente, puisque Mérovée était déjà à cette époque, dans la maturité de l'âge.

rent leurs armes à celles d'Aëtius, contre le péril qui menaçait l'occident. Mérovée, quoique l'adversaire naturel des Romains, n'hésita pas lui-même à prêter son secours. La part glorieuse qu'il dut prendre dans la victoire commune est un des principaux souvenirs qui se rattachent à son nom ; mais il est certain aussi qu'il étendit la conquête dont ses prédécesseurs avaient donné le signal. L'occasion lui parut favorable surtout lorsqu'en l'année 455 on apprit que le général Aëtius venait de finir ses jours. On vit alors, dit Sidoine Apollinaire, le franc victorieux porter ses armes dans la seconde Belgique ; et le poète nous fait savoir que son beau-père Avitus, créé maître de la milice, eut l'honneur d'arrêter les progrès de Mérovée <sup>1</sup>.

En 456, ou peut-être l'année suivante, Childéric succéda à son père dans la dignité royale. Le nouveau chef des Saliens voulut inaugurer sa puissance par d'importantes conquêtes ; les Sicambres furent invités, comme de coutume, à venir y prendre leur part de gloire et de profit, et alors, suivant l'expression de Sidoine, les deux rives du Wahal unirent leurs menaces contre l'empire <sup>2</sup>.

Mais au moment où Childéric cherchait à se montrer digne du titre de roi des Saliens, le sénat romain éleva à la puissance impériale un guerrier que l'on avait vu servir longtemps et avec distinction sous les

<sup>1</sup> Sid. Apollin., *Paneg. Aviti.*, v. 372-391.

<sup>2</sup> Idem, *Epigr. ad Major.*

ordres d'Aëtius. Le nouvel empereur était Majorien, ce même officier qui, dans les plaines d'Arras, avait forcé Chlodion de reculer. Aussi, dès qu'il eut revêtu la pourpre, il résolut, à son tour, d'affranchir l'occident romain des nations barbares qui le démembraient chaque jour, et il appliqua bientôt à ce grand dessein toute son activité et tout son génie.

Majorien se rendit d'abord dans la Gaule, où son élection avait rencontré une assez forte résistance. Au commencement de l'année 458, il se trouvait dans la ville de Lyon, lorsque Sidoine récita devant lui un panegyrique en vers, où étaient célébrées, avec une pompeuse magnificence de style, les victoires passées du nouvel empereur. Le poète rappela, entre autres exploits, cette journée mémorable où, près du bourg d'Hélène, les impétueux géants de la Toxandrie avaient fui en sa présence<sup>1</sup>.

Peu après le départ de Majorien, le même écrivain sollicitant pour ses compatriotes une remise de tribut, souhaita, en échange, à l'empereur, de voir bientôt se briser les orgueilleuses menaces parties des deux rives du Rhin, et de voir le sicambre boire les eaux du Wahal, la tête dépouillée de sa chevelure<sup>2</sup>.

L'expression de ce vœu n'était, sans doute, que l'écho anticipé de quelque dessein belliqueux médité alors par le nouveau maître de l'occident. Mais comme Majorien désirait porter principalement ses

<sup>1</sup> Idem, *Paneg. Major.*, v. 212 et sq.

<sup>2</sup> Idem, *Epigr. ad Major.*

forces contre les Vandales de l'Afrique, qui menaçaient de près l'Italie, il voulut s'assurer par d'autres moyens la soumission des Francs de la Gaule. Il commença par investir des fonctions de maître de la milice dans cette province, le comte Egidius, son ancien compagnon d'armes, et dont il connaissait le zèle ardent pour le triomphe du nom romain dans la Gaule.

Egidius possédait l'habileté nécessaire pour servir avec succès les vues de Majorien et les intérêts de l'empire. Il sut d'abord affermir l'alliance du peuple romain avec la nation armoricaine, et persuader même aux Bretons de mettre leurs légions au service des Romains, afin de mieux assurer leur propre indépendance. Le maître de la milice ne laissait échapper aucune occasion favorable à ses desseins, et il ne manqua pas de mettre à profit celle que lui offrirent bientôt les Francs de la Belgique.

Tout porte à croire que Childéric avait de puissants ennemis au sein même de sa nation, et il ne serait pas contraire à la vraisemblance de penser que des jalousies intestines avaient suscité contre lui de nombreux rivaux. Egidius se ménagea des intelligences parmi les chefs saliens les plus hostiles au jeune roi; la séduction réussit auprès d'un assez grand nombre, et Childéric ne tarda pas à comprendre qu'il ne lui restait pas d'autre parti que celui de la fuite.

Grégoire de Tours nous a transmis sur cet événement un récit auquel viennent se mêler quelques circonstances d'une couleur un peu romanesque, mais

qui ne sont peut-être pas dénuées entièrement de vérité. L'historien des Francs écrivait un siècle seulement après le règne de Childéric, et les traditions qu'il avait recueillies pouvaient avoir conservé un certain fond de réalité. « Childéric, nous dit-il, ayant » découvert que les Francs voulaient le mettre à mort, » partit pour la Thuringe, laissant dans le lieu qu'il » quittait un homme auquel il était attaché, et qui » pourrait amollir par de douces paroles les cœurs des » Francs irrités. Le roi convint avec cet homme du » signal qui l'avertirait de revenir dans sa patrie. Les » deux amis rompirent ensemble un sou d'or : Childéric en prit une moitié, son ami garda l'autre en » lui disant : lorsque je t'enverrai cette moitié, et que » les deux parties réunies formeront de nouveau un » sou, tu pourras revenir dans ta patrie. Childéric » étant donc parti pour la Thuringe, demeura caché » près du roi Basin et de la reine Basine, son épouse. » Les Francs qui l'avaient chassé se donnèrent pour » roi Egidius, que le gouvernement romain avait » envoyé dans la Gaule comme maître de la milice<sup>1</sup>. »

Ce fut, probablement, pendant l'absence de Childéric que l'on éleva contre lui le reproche d'une odieuse conduite. Grégoire de Tours a répété dans son histoire l'écho de ces bruits populaires répandus et accrédités, suivant toute apparence, pour justifier la défection du peuple franc. Est-il vraisemblable, en effet,

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Franc.*, l. II, cap. 12.

qu'un roi nouvellement élevé à la tête d'une nation guerrière se soit tout aussitôt rendu indigne de cet honneur? Croirons-nous aisément que si les Francs n'avaient eu à exercer contre leur chef qu'un acte de rigueur légitime, ils n'auraient pas choisi à sa place un homme de leur nation, et qu'ils seraient allés d'eux-mêmes se mettre sous l'autorité d'un chef romain.

La mort de Majorien, arrivée en 461, vint changer bientôt la face des choses. Egidius trouva, dans Sévère III et dans le suève Ricimer, son ministre, deux ennemis déclarés, qui travaillèrent sur-le-champ à sa ruine. Pendant que le nouvel empereur armait les Wisigoths de Toulouse contre Egidius, qui avait refusé de reconnaître son autorité, les Francs de la Belgique entendirent aussi des conseils analogues, partis de la même source. La royauté d'Egidius leur fut représentée comme un joug honteux et dur qui pesait sur eux, et on leur rappela les noms de Mérovée et de Childéric. Telles furent les circonstances qui préparèrent, sans doute, le retour du prince exilé, et dont profita le plus utilement son généreux ami.

C'est entre les années 462 et 464 que dut s'accomplir la réintégration du fils de Mérovée à la tête des Saliens. Grégoire de Tours nous raconte de la manière suivante ce nouvel événement: « Après avoir apaisé en » secret la colère des Francs, le fidèle ami de Chil- » déric lui envoya des messagers avec la portion du » sou qu'il avait gardée. Childéric reconnaissant à cet » indice la preuve certaine qu'il était regretté des

» Francs, revint de la Thuringe, d'après leur propre demande, et fut rétabli dans son royaume<sup>1</sup>. »

Frédégaire, qui écrivait dans le septième siècle, ajoute au récit du premier historien des détails fort peu vraisemblables, et qui portent le caractère d'une fable plutôt que celui d'une tradition<sup>2</sup>. L'histoire romanesque de Basine, abandonnant son époux, le roi de Thuringe, pour aller offrir sa main à Childéric, dont elle admire l'héroïsme guerrier, peut inspirer aussi quelques doutes légitimes. Ajoutons que dans les *Abrégés* de Frédégaire, Basine devient une prophétesse dont la science merveilleuse fait connaître à Childéric les sanglantes discordes qui doivent déchirer, un jour, sa postérité.

En 465 Egidius transmit, à son fils Syagrius, le titre de maître de la milice dans la Gaule romaine; la ville de Soissons, qu'il avait choisie pour sa résidence, continua d'être le siège de cette autorité militaire qui s'étendait encore jusqu'à la Garonne et jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Syagrius s'efforça de main-

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Frédégaire raconte qu'en l'absence de Childéric, Wiomade, cet ami auquel le prince fugitif avait laissé la moitié d'une pièce de monnaie, chercha à gagner la confiance d'Egidius pour lui donner ensuite de mauvais conseils et le rendre par là odieux aux Francs. Childéric, de son côté, serait allé à la cour de Constantinople et aurait obtenu de l'empereur de grandes sommes d'argent pour recruter des guerriers en Germanie, et venir à leur tête combattre contre Egidius. Suivant le même récit, les Francs allèrent recevoir leur ancien roi près d'un château que Frédégaire appelle *Barrum*, sans en faire connaître la position. (Frédégaire. *Epitomat.*, cap. XI.)

tenir l'alliance des Gallo-Romains avec l'Armorique, menacée elle-même par les Goths de Toulouse et par les Francs de la Somme. Mais dans le temps où il s'attribuait, à l'exemple d'Egidius, un pouvoir à peu près indépendant, le sénat et le peuple de Rome donnèrent la pourpre à Anthémius, gendre de l'empereur d'orient, Marcien. Syagrius reconnut une autorité qu'il regardait comme légitime, et continua, sous Anthémius, la tâche de défendre contre de nouvelles invasions cette Gaule centrale où vivait toujours la nationalité romaine.

Telle était la situation générale de la Gaule, lorsque Childéric exerçait de nouveau chez les Francs saliens la puissance royale. Avec une activité plus grande que jamais, il attira autour de lui un nombre considérable de guerriers, commandés par des chefs qui prenaient eux-mêmes le titre de roi ou qui espéraient l'obtenir à la suite des conquêtes qu'ils auraient faites sous les ordres du fils de Mérovée. Les documents écrits de cette époque, bien qu'ils soient en très-petit nombre et d'une extrême concision, nous laissent entrevoir néanmoins quelque chose du rôle de la nation franque à cette période de son histoire. Achever, s'il était possible, la conquête de la Gaule romaine et ajouter à cette conquête le royaume des Ripuaires; porter une guerre assidue chez les Armoriciens et les faire tomber, avec les Romains leurs alliés, sous la domination des Francs, c'était là, si nous ne nous trompons, la pensée hardie de Childéric.

A la tête de la confédération salienne, le fils de Mé-

rovée sembla commencer avec succès son entreprise. Amiens, Arras, Térouanne, Boulogne, et la plupart des autres grandes cités de la seconde Belgique furent réduites sous sa puissance<sup>1</sup>. Le territoire de Tongres possédé encore par les Romains, dans la seconde Germanie, élevait une séparation entre les Saliens et les Francs ripuaires de Cologne; Childéric abaissa cette barrière; Cologne se soumit et reçut un roi de la famille de Mérovée<sup>2</sup>.

Mais lorsque le conquérant essaya de porter sa domination au midi de la Somme, les Bretons et les Gallo-Romains, fortement unis, lui opposèrent une vive résistance. « Les Armoriciens, dit Procope, faisant paraître à la fois et leur généreux courage et leur amitié pour les Romains, se montrèrent dans cette guerre comme de véritables héros<sup>3</sup>. » Vainement, en effet, Childéric conduisit ses guerriers jusqu'aux rives de la Loire; vainement il répéta ses impétueuses attaques, il ne parvint jamais à entamer l'Armorique, ni les provinces romaines qui s'appuyaient sur elle.

Ces deux peuples ne furent pas les seuls adversaires

<sup>1</sup> La *Notice des dignités de la Gaule*, rédigée sous Valentinien III, de 425-455, mentionne encore les villes d'Amiens et d'Arras comme dépendantes de l'empire. Il est donc probable qu'elles ne furent soumises aux Francs qu'après l'année 455. Dans la même notice il n'est plus question des cités de Tournay et de Cambrai qui étaient tombées au pouvoir de Clodion.

<sup>2</sup> Gest., *Reg. Franc.*, c. 8.

<sup>3</sup> Procop., *De bello Goth.*, l. 1.

que devait rencontrer alors la nation des Francs. Au sud de la Gaule s'élevait une puissance qui aspirait à une grande domination : c'étaient les Wisigoths. En 467, leur roi Euric étendit son pouvoir sur une partie de l'Espagne et entreprit bientôt de la reculer jusqu'aux dernières limites de la Gaule. Euric se constitua, en même temps, l'arbitre et le protecteur des autres rois ; dans ses palais de Toulouse et de Bordeaux on voyait arriver chaque jour les ambassadeurs de toutes les nations. Sidoine, qui avait eu l'occasion de connaître de près cette cour, nous en a décrit, sous les formes éclatantes du style poétique, la grandeur et la puissance.

« Le monde entier, dit-il, attend humblement ici  
» les réponses du monarque. Ici nous voyons le saxon  
» aux yeux bleus, fouler la terre avec crainte, lui  
» qui ne connaissait que les vagues de l'Océan. Ici  
» le vieux sicambre dépouillé de sa chevelure, après  
» sa défaite, laisse croître de nouveau cet ornement  
» autour de ses épaules. Ici se promène le hérule aux  
» joues verdâtres, le hérule habitant des derniers  
» golfes de l'Océan, et qui ressemble, par son teint,  
» à l'algue des mers. Ici le burgonde, haut de sept  
» pieds, fléchit le genou et sollicite humblement  
» la paix. Ici l'ostrogoth réclame l'appui qui fait sa  
» force, et avec lequel il triomphe du hun qui le  
» menace ; soumis d'un côté, il est fier de l'autre.  
» Toi-même, ô romain, tu viens demander ici ton  
» salut. Si l'Ourse glacée du pôle précipite sur le midi  
» les hordes furieuses de la Scythie, Euric, c'est ton



» bras que l'on implore. On demande à la Garonne  
» puissante de défendre par l'épée de ses guerriers  
» le Tibre affaibli<sup>1</sup>. »

Ennemi des Francs et leur rival dans la conquête de la Gaule, Euric déployait contre eux toutes les ressources de sa puissance et de sa politique. Il prenait soin, aussi, de refouler sur les bords du Wahal les nombreux essaims de Sicambres, arrière-ban des Saliens, et toujours prêts à grossir leurs rangs quand il s'agissait d'une nouvelle entreprise<sup>2</sup>.

Cependant la résistance que rencontra Childéric dans ses nouvelles tentatives contre la Gaule, n'arrêta point son activité belliqueuse, et il dirigea vers un autre point cet esprit de conquête et d'association guerrière qui le distinguait à un haut degré.

Alors se trouvait dans le voisinage des Francs saliens un chef de pirates saxons, qui, après avoir fait lui-même d'inutiles efforts pour s'établir dans la péninsule armoricaine, s'était vu chasser des îles qu'il occupait aux abords de cette contrée ; Childéric lui fit accepter son alliance, et les deux chefs allèrent soumettre la nation des Allemands établie entre le Rhin et le Leck, le Necker et les Alpes<sup>3</sup>. Les Francs et les Saxons portèrent ensuite leurs armes dans la Noricie, occupée par les Bavares, et se mon-

<sup>1</sup> Sid. Apollin., *Epist.*, lib. VIII, ep. 9.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. II, c. 19. — Ennodius, *Ticin. episc. vita. Anton. monach. Lirin.*

trèrent même sur les frontières de la Pannonie<sup>1</sup>. Ainsi Childéric tentait hardiment au delà du grand fleuve qui servait de limite à la Gaule, du côté de l'orient, ce premier essai de domination que ses successeurs ne pouvaient manquer de vouloir étendre et affermir.

A cette époque le roi de Toulouse accomplissait aussi dans la Gaule d'importantes conquêtes. Après avoir étendu sa domination jusqu'aux bords de la Loire (472), il venait de tourner ses forces contre l'Auvergne, et il y continuait toujours la guerre, lorsqu'en l'année 475, l'empereur Jules Népos lui abandonna, pour prix de la paix, cette belle et grande province qui donnait ainsi pour limite aux Wisigoths la rive droite du Rhône<sup>2</sup>.

L'année suivante on apprit en Gaule qu'Odoacre, chef d'une tribu de Hérules, s'était emparé de la ville de Rome, et qu'il avait ôté la pourpre à Romulus Auguste, enfant de six ans, récemment élevé à la place de Népos. Le vainqueur avait pris le titre de roi d'Italie, et avait mis fin, de cette manière, à l'empire romain d'Occident.

A cette nouvelle étrange, les Gallo-Romains furent saisis d'une surprise qui n'était égalée que par leur douloureuse indignation. Ils envoyèrent aussitôt porter une supplique à l'empereur d'Orient Zénon, pour le

<sup>1</sup> Ennod., *ibid.*

<sup>2</sup> Ennod., *Vita S. Epiphanii Ticin. episc.* — Sid. Apollin., *Epist.*, lib. VII, ep. 7.

conjuré de punir un pareil attentat, et de ne point souffrir que l'empire d'Occident périt sous la main d'un barbare. Mais Odoacre envoya aussi des ambassadeurs à Zénon, et l'empereur d'Orient se déclara en faveur du roi d'Italie<sup>1</sup>.

Cependant Syagrius portait au plus haut degré ce sentiment de nationalité romaine qui avait animé Egidius jusqu'au dernier jour de sa vie. Ne pouvant désormais commander au nom de l'empire qui n'existait plus, il prit le titre de roi des Romains de la Gaule, faisant survivre ainsi à la destruction du gouvernement impérial, l'antique nationalité qui subsistait encore au centre de cette province. Ces derniers Romains pouvaient se faire craindre du roi d'Italie, et les Wisigoths, à leur tour, ne lui semblaient pas moins redoutables. Odoacre chercha un moyen de prévenir le double péril auquel se trouvait exposée sa puissance; il livra au roi Euric les provinces qui touchaient aux Alpes italiennes, et où s'élevaient les deux grandes cités d'Arles et de Marseille. Par là il se ménageait l'amitié des Wisigoths, et fermait aux Romains de la Gaule le chemin de l'Italie. Il paraît même que pour plaire en toutes choses à la cour de Toulouse, l'ancien chef des Hérules suivit, à l'égard des Francs, la politique des Wisigoths<sup>2</sup>: il se déclara le protecteur des Thuringiens, menacés par

<sup>1</sup> *Ex Candidi histor.*, lib. II, *Apud Photium*.

<sup>2</sup> Procope, *De bello Goth.*, lib. I.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Childéric , et entraîna les Bavaois sous sa domination. Les Allemands , voisins des Bavaois , jugèrent sans doute qu'ils devaient profiter d'une circonstance aussi favorable , car ils ne tardèrent pas à secouer la dépendance que le prince salien leur avait imposée <sup>1</sup>.

Les Francs voyaient ainsi les obstacles se multiplier et s'agrandir devant eux. Mais Childéric avait donné à la ligue , dont il était devenu le chef , une impulsion qui ne devait point s'arrêter. Ce peuple pouvait rencontrer parfois de redoutables barrières , mais il ne perdait rien , pour cela , de son activité ni de sa persévérance.

S'il faut reconnaître dans le fils de Mérovée un guerrier hardi et entreprenant , il ne serait peut-être pas tout à fait contraire à la vérité de voir également en lui le premier législateur de sa nation , après qu'elle se fut transplantée sur le sol de la Gaule.

Nous remarquerons d'abord qu'il est dans la nature de certains faits de se produire simultanément à une même époque , parce qu'ils sont le résultat de circonstances analogues et de nécessités communes ; parce qu'ils sont les effets rapides de l'exemple et de l'entraînement. Or , l'époque où les Wisigoths et les Burgondes ordonnèrent d'écrire leurs lois , époque déterminée avec certitude , se rencontre précisément avec celle de Childéric. Ce fut en l'année 466 que le roi

<sup>1</sup> Nous voyons en effet , par Grégoire de Tours , que les Allemands soumis à Childéric avaient déjà repris leur indépendance lorsque ce prince transmit à Chlovis l'autorité royale. (Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. II, cap. 19, 30.)

Euric prescrivit la rédaction des anciennes lois wisigothes<sup>1</sup> ; la loi des Burgondes reçut elle-même sa forme écrite sous le roi Chilpéric, fils de Gondioc, entre les années 466 et 472<sup>2</sup>. Maintenant il est bien certain que la loi des Francs obtint aussi ce privilège avant la fin du règne de Childéric. En effet, le prologue de cette loi nous déclare qu'elle fut rédigée à une époque où les Francs étaient retenus encore dans les liens de la barbarie et du paganisme, et que le premier successeur de Childéric la révisa pour en écarter ce qu'elle renfermait de contraire à la religion chrétienne<sup>3</sup>. D'un autre côté il n'est guère possible de croire que la loi écrite des Saliens précéda l'avènement de Childéric ; il faudrait supposer alors que les Wisigoths et les Burgondes, les plus instruits des peuples barbares, n'auraient fait que suivre l'exemple donné avant eux par le peuple franc. La supposition contraire se présente comme la plus vraie et la plus naturelle.

Si l'on accorde à cette première induction quelque valeur, nous remarquerons quelque chose de plus décisif encore. L'auteur du prologue de la loi salique nous apprend que l'on choisit pour rédiger cette loi

<sup>1</sup> Sub hoc rege Gothi legum instituta scriptis habere cœperunt. (Isid., *Hisp. chronic.*, ad ann. 466.)

<sup>2</sup> ... Patricio Hilperico, subquo ditionis regiæ jus publicum tempore illo redactum est. (*Ex vitâ S. Lupicini, apud Bolland.*, XXI, Martii.) — Ce fut la loi rédigée par Chilpéric que Gondebaud promulgua avec quelques modifications, dans l'assemblée d'Ambérieux, en 502.

<sup>3</sup> Voir les différents textes de la loi salique publiés par Eckhard, D. Bouquet, et en dernier lieu par M. Pardessus, membre de l'Institut (Paris, 1843).

quatre savants jurisconsultes, ou *gasts*, suivant l'idiôme des Francs, et il nomme les divers cantons d'où l'on fit venir ces législateurs. « Les hommes, dit-il, qui » dictèrent la loi salique furent le gast de Wise, le » gast de la Boda, le gast de la Sala et le gast de Wind<sup>1</sup>. » Trois de ces cantons faisaient partie de ceux qu'habitaient les anciens Francs établis entre le Rhin et l'Elbe. La Boda est une petite rivière qui se jette dans l'Unstrutt, affluent de l'Elbe; la Sala est un affluent direct du même fleuve. Windsheim, nommé en quatrième lieu dans le prologue, se voit encore aujourd'hui sur le cours supérieur du Mein.

Une chose paraît donc certaine : c'est que dans le temps où la loi des Saliens fut rédigée, pour la première fois, il existait déjà un lien politique entre les deux peuples qui portaient le nom de Francs, et cette union ne pouvait être antérieure à Childéric<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Tout porte à croire que les Francs orientaux reconnurent l'autorité de Childéric, soit après la soumission de Cologne, soit dans le temps où Childéric porta ses armes chez les Allemands et les Bavarois. En effet, Priscus et Jornandès nous parlent des rois francs qui, en 449 et en 451, exerçaient encore une autorité indépendante sur la rive orientale du Rhin; et Sidoine rappelle leurs excursions dans la deuxième Germanie, en 455. Depuis ce moment, il n'est plus fait mention de rois indépendants chez ce peuple, et nous voyons, d'autre part, qu'en l'année 491, il était déjà soumis à la domination salienne, puisque, autrement, Chlovis n'aurait pas eu la liberté d'arriver jusqu'à la Thuringe et de lui imposer un tribut, ainsi que nous l'apprend Grégoire de Tours. (Priscus, *Inter excerpt. de legationib.* — Jornandès, *De reb. geticis*. cap. 41. — Greg. Tur., *Hist. fr.*, lib. II, c. 27.

Les cantons de la Boda et de la Sala, situés au nord-est de la Francie orientale, et que nous trouvons mentionnés ensemble dans la nomenclature du prologue, appartenaient à la tribu des Cattes, regardée encore au cinquième siècle comme la plus distinguée du peuple franc, comme celle qui en avait le mieux conservé l'esprit et les traditions nationales. On s'expliquerait assez naturellement, de cette manière, pourquoi les *gasts* de ces deux cantons, en particulier, furent appelés par Childéric aux fonctions de législateurs. Ces hommes, à qui leur profonde connaissance des lois et des coutumes donnait un rang très-élevé dans l'opinion de leurs compatriotes, n'auraient-ils pas été connus de Childéric, lorsque ce prince soumit les Francs d'Outre-Rhin à sa domination ?

On ne saurait guère douter que la loi rédigée par les ordres du chef salien n'ait gouverné à la fois les Francs de la Belgique et ceux qui habitaient à l'orient du Rhin. Mais les Ripuaires firent rédiger, à ce qu'il paraît, un code particulièrement destiné à leur usage. Il suffit, toutefois, de le comparer avec celui des Saliens pour reconnaître dans les deux législations une même source, et, comme nous le disions plus haut, une même époque.

En 481, Chlovis, fils de Childéric, succéda à son père. On pense qu'il fut proclamé dans la ville de Tournay, qui devait être alors le principal siège de la domination franque dans la Gaule. Grégoire de Tours nous dit, avec sa concision habituelle, que Chlovis fut un grand et illustre guerrier. Ce témoignage de

l'écrivain n'était que celui de l'histoire. Chlovis joignait à des talents supérieurs pour la guerre ce désir d'agrandissement, cette politique persévérante qui faisaient, depuis plusieurs années déjà, le caractère distinctif de sa nation. Mais Grégoire de Tours garde, sur les cinq premières années du règne de Chlovis, un silence absolu. Il semble que les Francs, arrêtés quelque temps par les obstacles qui avaient exercé le courage de Childéric, devaient trouver ensuite un moment plus favorable à leurs desseins.

Syagrius dominait encore sur les provinces romaines du centre de la Gaule. Ces provinces s'étendaient depuis la Somme et la forêt des Ardennes jusqu'à la Loire, et depuis le Rhin jusqu'aux frontières de l'Armorique. La situation de cette dernière contrée, à la même époque, ne nous est pas bien connue; cependant nous voyons qu'elle se maintenait toujours forte dans sa résistance aux ennemis du dehors. Mais il n'en devait plus être ainsi pour les Wisigoths. En l'année 484 le roi Euric termina sa carrière, et, dès les premières années du règne de son fils, Alaric II, la nation déchet rapidement de son ancienne puissance. Par une rencontre digne de remarque, vers le temps où commençait la décadence du royaume de Toulouse, une longue et sanglante guerre civile déchirait celui de Bourgogne.

Telle était la situation générale de la Gaule, lorsqu'en l'année 486, Chlovis franchit la Somme, conduisant à sa suite les chefs de la ligue franque, parmi lesquels on remarquait Ragnachaire, roi de Cambrai, et

Cararic , roi de Téroouanne. Vainqueur de Syagrius , et maître en quelques jours de Soissons et de Reims , le prince franc pénétra dans la seconde Belgique : Toul , Verdun , Metz , Trèves , se soumirent à son pouvoir. La province que l'on appelait Germanie supérieure , et qui s'étendait de Strasbourg à Coblantz , reconnut , à son tour , la domination des Francs , et les autres provinces romaines , jusqu'à la Loire , ne tardèrent pas à tomber sous la même puissance.

Les Francs eurent alors pour voisins , au midi , les Wisigoths ; au midi encore , mais plus à l'orient , les Bourguignons ; et , à l'occident , les Bretons de l'Armorique , dont la limite approximative pourrait se figurer par une ligne qui partirait de l'embouchure de la Somme pour aller à celle de la Loire.

Cependant Chlovis porta ses vues encore plus loin : il soumit la Thuringe à un tribut et forma une alliance avec les Bourguignons , qui lui donnèrent Chlothilde pour épouse. Les Allemands formèrent bientôt contre lui cette ligue redoutable qui , en 496 , mit un instant l'armée franque en péril ; mais Chlovis sortit vainqueur de l'épreuve et se convertit à la religion chrétienne. C'était le grand événement par lequel la Providence se réservait d'ouvrir les nouvelles destinées de notre patrie.

Le roi Théodoric , qui venait d'établir en Italie la domination des Ostrogoths , Théodoric , qui se regardait comme l'arbitre des peuples , s'efforça en vain d'opposer une barrière à la puissance des Francs. Ce peuple poursuivit rapidement ses progrès dans la

**Gaule.** Après la soumission des Allemands et des Bavarois, Chlovis obtint l'alliance des Armoricaïns, rendit les Bourguignons tributaires, franchit ensuite la Loire et remporta, en 507, sur Alaric II, la célèbre victoire de Vouillé.

Grégoire de Tours attribue la défaite des Wisigoths à leur faiblesse et à leur lâcheté. Procope remarque, de son côté, qu'ils avaient eu la funeste présomption de ne point attendre le secours de Théodoric ; il serait difficile, en effet, de croire que le roi d'Italie ne s'était point armé en faveur de son gendre Alaric II, contre le chef des Francs. Quoi qu'il en ait été, Chlovis avait résolu de détruire la domination des Wisigoths dans la Gaule, et il s'avança rapidement à travers l'Aquitaine, conduisant avec lui Thierry, l'aîné de ses enfants.

Thierry, qui paraît alors, pour la première fois, dans les récits de Grégoire de Tours, avait déjà été associé à plusieurs des expéditions de son père. Pendant que Chlovis se rendait maître de Toulouse et de Bordeaux, son fils aîné subjuguait l'Auvergne et s'approchait de la rive droite du Rhône. Thierry ne se promettait pas moins que de franchir le fleuve et de conduire les Francs jusqu'au pied des Alpes ; mais le roi d'Italie l'avait prévenu ; les Francs trouvèrent sous les murs de la ville d'Arles une immense armée d'Ostrogoths, accourue à la défense du passage.

Thierry n'accepta point une lutte inégale, et ramena ses guerriers en arrière. Les Ostrogoths, de leur côté, furent heureux et fiers d'un succès qui témoignait

si hautement de leur supériorité. Ce sentiment d'orgueil national se trouve exprimé avec beaucoup de force dans une lettre de Cassiodore, le secrétaire intime de Théodoric. « Voyez, dit Cassiodore, ces Francs » que leurs victoires sur tant de nations barbares » avaient rendus si puissants, combien ne furent-ils » pas épouvantés à la vue de nos armes? Défiés au » combat ils n'osèrent se mesurer contre nous<sup>1</sup>. »

Amalaric, fils d'Alaric II, conserva l'Espagne sous la protection du roi d'Italie, son aïeul. Théodoric préserva aussi de l'invasion franque les provinces wisigothes les plus voisines de la Méditerranée, et il retint pour lui la partie de ce territoire qui s'étendait depuis le cours inférieur du Rhône jusqu'aux Alpes, et que l'on nommait la Provence. Cette barrière, placée sur le chemin des Francs en Italie, établissait, en même temps, une communication entre les deux rameaux de la nation gothique qui occupaient les deux péninsules.

La gloire du fils aîné de Chlovis eût été certainement élevée au comble par une victoire sur l'armée de Théodoric; toutefois sa retraite n'eut rien de déshonorant aux yeux de ses guerriers, accoutumés à la même prudence. Il y eut alors pour les Francs un moment de repos, commandé par la nécessité, mais qui ne pouvait être durable. La paix, signée peu après entre les deux nations, fut donc loin d'éteindre leur rivalité, et l'on voit par Cassiodore que Thierry fut tou-

<sup>1</sup> Cassiod., *Epist.*, lib. XI, ep. 1.

jours, depuis cette époque, le plus constant adversaire des Goths d'Italie.

Pendant la guerre d'Auvergne Chlovis avait repris le chemin des provinces franques du nord, et il venait d'arriver à Tours lorsque des ambassadeurs, envoyés par l'empereur d'Orient Anastase, lui présentèrent un codicille qui lui conférait les titres d'auguste et de consul. Ils remirent également à Chlovis la chlamyde de pourpre, le diadème et le bâton surmonté d'un aigle, qui étaient les insignes de ses nouvelles dignités. L'empereur voulait honorer d'une manière toute particulière le roi des Francs; il entendait le constituer, par là, son premier représentant dans la Gaule, et retenir quelque ombre de cette domination universelle que les établissements successifs des peuples barbares avaient détruite par degrés en occident.

Ce fut la première fois, à ce qu'il semble, qu'un chef salien mit une couronne sur sa tête; cependant il ne laissa pas oublier que dans celui qui devenait prince et magistrat romain, il y avait toujours un roi des Francs.

Après avoir quitté la ville de Tours, Chlovis se dirigea vers la Seine et s'arrêta dans la ville de Paris, où il établit sa résidence. La situation avantageuse de cette ville, sa position centrale, la facilité particulière des communications qu'elle avait avec les diverses parties de la Gaule, déterminèrent, sans doute, la préférence que lui donna le conquérant. Paris devint le centre d'une cour modelée sur celle des empereurs. Cette cour se composa de dignitaires chargés de l'ex-

pédition des affaires publiques, de la correspondance du prince et du service de sa maison. Il y eut des référendaires, un chancelier, un domestique ou maire du palais, des chambellans, et d'autres officiers dont les emplois et les titres étaient empruntés aux cours de Ravenne et de Constantinople.

L'administration des provinces conquises ne pouvait plus être exactement la même qu'à l'époque de la domination impériale; mais il en devait rester encore quelques traces sous la nouvelle domination. Dans les derniers temps de la puissance romaine, des officiers généraux, portant le titre de ducs, avaient exercé l'autorité militaire sur les provinces de l'empire. Les divers cantons de la Gaule franque furent soumis à de grands dignitaires qui, sous le même titre, exercèrent la même autorité, avec cette différence qu'ils étaient revêtus aussi de la puissance civile.

Les comtes, établis en qualité de juges dans les cités impériales, eurent également des successeurs; remarquons seulement que les comtes d'origine franque unirent aux fonctions de juge celle d'officier militaire, et qu'ils levèrent les tributs dont se composait le trésor royal<sup>1</sup>.

Il paraît naturel de se demander aussi quel fut le sort des institutions municipales fondées par le gouvernement romain dans les grandes cités de la Gaule. Plusieurs indices permettent de croire que les

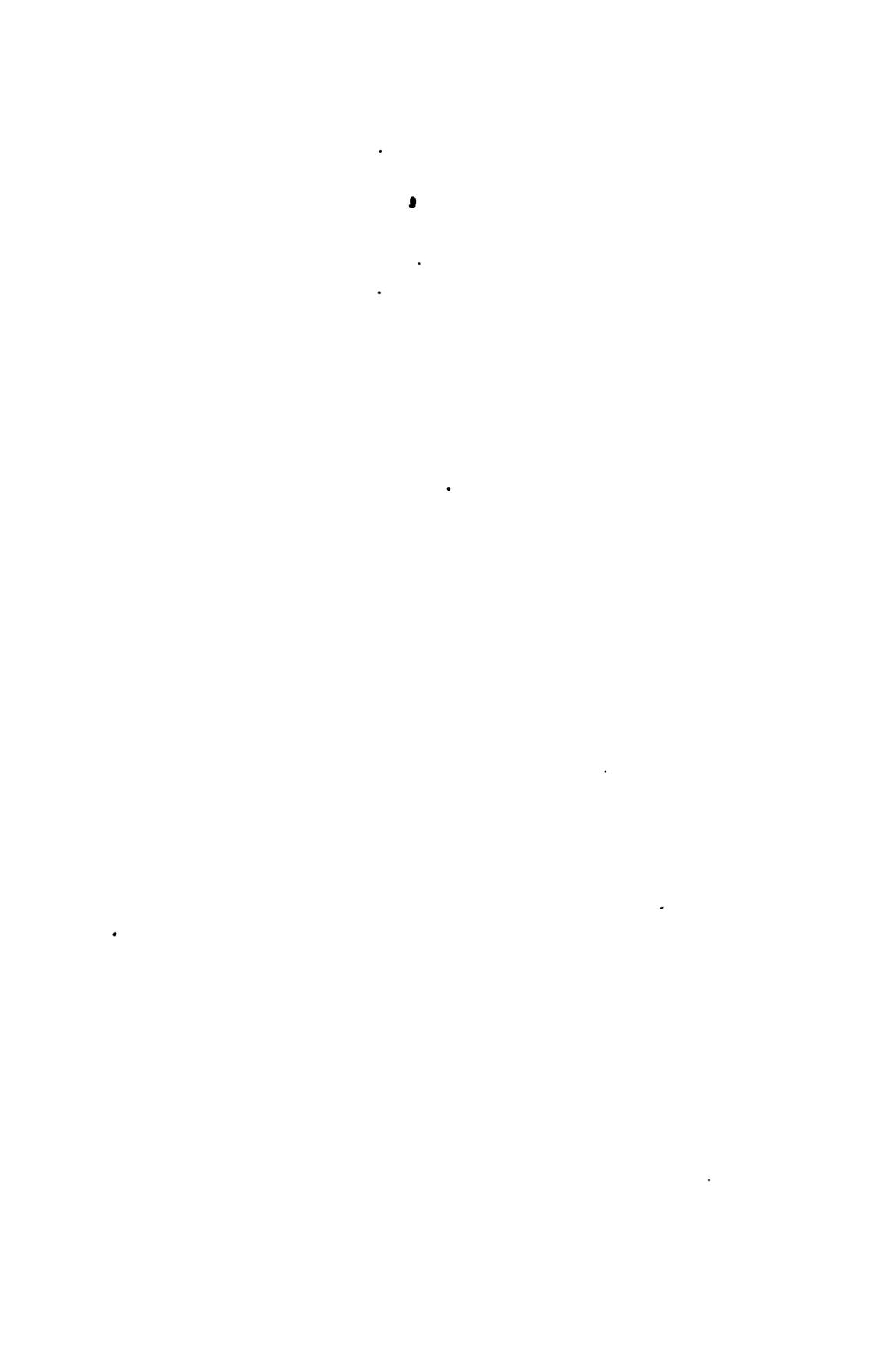
<sup>1</sup> On sait que les mots *Duces* et *Comites* de la langue latine correspondaient aux expressions tudesques de *Her zog* et de *Graff*.

Francs laissèrent subsister quelque chose de ces anti-ques institutions dont l'existence se révèle encore, à diverses reprises, pendant les premiers siècles qui suivirent la conquête.

Après l'expédition d'Auvergne, Thierry était venu rejoindre son père dans la ville de Paris. Son âge et ses exploits récents, la connaissance qu'il avait des diverses provinces conquises et des peuples alliés ou ennemis des Francs, lui donnaient dans les conseils un crédit que ne pouvaient encore avoir ses frères, dont l'ainé atteignait à peine à l'adolescence. Thierry présentait aux Francs une ressemblante image de son père; s'il n'en avait pas, peut-être, la profondeur d'esprit, il en avait la hardiesse guerrière, et cette activité entreprenante qui savait mettre en œuvre la force et la ruse.

L'histoire du règne de Chlovis, depuis le moment où ce prince établit sa cour dans la ville de Paris, ne nous est connue que d'une manière imparfaite; si le peu que nous en raconte Grégoire de Tours est complètement exact, l'histoire ne saurait que déplorer les stratagèmes dont il se serait servi pour réunir à ses conquêtes les villes de Cologne, de Cambrai, de Téroüanne et du Mans, possédées par quelques petits rois de sa famille.





---

---

## CHAPITRE II.

---

Établissement du royaume d'Austrasie; son étendue et ses limites. — Situation particulière de la ville de Metz. — Règnes de Thierry I et de Théodebert; mairie de Kunda en Austrasie; expéditions des Francs au delà des Alpes. — Avènement de Théodebald; régence de Théodechild. — Fin de la guerre d'Italie.

---

En l'année 511 Chlovis termina sa carrière, laissant quatre fils pour partager son héritage. Nous trouvons, dans plus d'une circonstance, la preuve que le sentiment de l'égalité n'excluait pas, chez les peuples du nord, la supériorité que donnent l'âge, les services rendus et la gloire acquise. Thierry se trouvait en possession de cette supériorité : il est donc bien probable qu'il présida au partage de la succession royale et qu'il le dirigea, autant que possible, suivant ses propres vues. Il serait assez difficile, toutefois, de se rendre un compte précis des motifs particuliers qui déterminèrent l'étendue et les limites des différents états formés des conquêtes de Chlovis. Mais il paraît hors de doute que Thierry voulut posséder un royaume au dedans de la Gaule, et y joindre cette autre domi-

nation dont Childérie et Chlovis avaient jeté les fondements au delà du Rhin.

Les provinces occidentales et une partie de celles du midi furent partagées entre les trois frères de Thierry, et l'on sait que Chlodomir eut sa résidence à Orléans, Childebert à Paris, Chlotaire à Soissons. Thierry choisit les provinces situées à l'orient et au nord de la Gaule. Cette contrée, que l'on désigna bientôt sous le nom d'*Austrie* ou d'*Austrasie*, c'est-à-dire *royaume de l'Est*<sup>1</sup>, reçut pour limite, à l'occident, le cours de l'Escaut depuis son embouchure dans la mer jusqu'à la ville de Cambrai, et, à partir de cette cité, une ligne de convention qui passait à l'ouest des villes de Laon et de Reims, et venait se terminer à Troyes, dernière possession de Thierry, du côté de la Bourgogne. La limite méridionale s'étendait au nord du plateau de Langres et franchissait la chaîne des Vosges, pour aller joindre le Rhin entre Bâle et Strasbourg. La ligne courbe du fleuve complétait, à l'orient et au nord, les limites de l'Austrasie.

Au delà du Rhin l'autorité de Thierry s'étendit sur les Allemands, les Bavares et les anciennes tribus franques établies entre le Necker et la Lippe.

Thierry ajouta encore à cette vaste domination la province d'Auvergne qu'il avait conquise du vivant de

<sup>1</sup> On dérive les noms d'*Austria* et d'*Austrasia* des mots tudesques *ost*, *côté de l'Est*, et *reich*, *royaume*. Les mots d'*Austrasii* (Austrasiens) et d'*Austria* sont déjà employés par Grégoire de Tours, qui écrivait avant la fin du sixième siècle. (*Hist. fr.*, liv. II, c. 14. — De *mirac. S. Martini*, cap. 29.)

son père. L'Auvergne joignait aux avantages d'une heurcuse fertilité et d'une grande richesse, le privilège plus précieux encore d'avoir, comme toutes les provinces du midi, conservé la tradition des lettres et des arts déjà plus sensiblement altérée dans les provinces du nord. L'Auvergne possédait de belles et riches bibliothèques; l'architecture et la peinture, la ciselure et l'orfèvrerie même continuaient d'y fleurir avec un certain éclat; et nous voyons, par Grégoire de Tours, que l'art de la musique n'y était pas moins en honneur<sup>1</sup>.

Pendant le royaume de l'Est formait la principale portion des états de Thierry. La ville de Reims, si importante sous la domination romaine, et qui venait d'emprunter au règne de Chlovis un lustre tout nouveau, Reims placé en regard de Paris et de Soissons, tenait, sans contredit, le premier rang parmi les cités austrasiennes. A l'opposé de Reims, s'élevait la cité de Trèves, que de grands souvenirs religieux et politiques plaçaient elle-même à un haut rang. Trèves sur la Moselle regardait la Germanie.

Entre la frontière occidentale de l'Austrasie et celle que le Rhin formait à l'orient, se rencontrait une cité placée à égale distance de l'une et de l'autre: c'était la ville de Metz, que baignait la Moselle vers le milieu de son cours. Metz communiquait d'un côté avec la cité de Reims, de l'autre avec Trèves, Cologne, Mayence et Strasbourg.

<sup>1</sup> *Hist. Fr.* liv. II, c. 16. — *Vitæ Patr.*, c. 4.

La position centrale de Metz détermina très-probablement le roi Thierry à faire de cette ville le siège ordinaire de sa royauté. Elle était défendue par de fortes murailles<sup>1</sup>, et possédait un de ces palais que le gouvernement romain avait fait construire, pendant le cours du quatrième siècle, dans la plupart des cités de la Gaule. Cette vaste habitation, élevée sur le sommet de la colline où se terminait la cité du côté du nord, portait, comme beaucoup d'édifices du même genre, le nom de *maison d'or* (*domus aurea*), qu'elle devait conserver longtemps dans la tradition<sup>2</sup>.

A l'extrémité opposée de la ville, près de la porte de Scarpone, d'où partait la grande voie du midi, s'élevait une autre espèce de palais, qui voyait apporter autrefois le tribut destiné au trésor des empereurs d'Occident. Les Francs le nommèrent dans leur

<sup>1</sup> V. Fortunat., l. IV, carm. 14. — l. X, carm. 9.

<sup>2</sup> Il subsiste encore de ce palais plusieurs restes imposants. Celui qui nous a paru le plus remarquable consiste dans une salle spacieuse dont les murs présentent, comme toutes les constructions romaines du quatrième siècle, un revêtement de petit appareil avec plusieurs cordons de briques placés à intervalles. Deux rangs d'arcades, appuyées sur des colonnes cylindriques, partagent la salle en trois nefs d'égale étendue. On reconnaît aisément à cette disposition particulière un lieu de réunion.

Une charte, donnée en 943 à l'abbaye de Gorze par Otton I, roi de Germanie, désigne l'ancien palais de Metz sous le nom qu'il portait à l'époque romaine. On lit dans cette pièce : *Mansum infrà Mellis quod dicitur aurea* (Cartul. de Gorze, p. 145, manusc. vélin de la bibliothèque de Metz, n° 76.)— C'est le même lieu qui, dans les chroniques de la ville de Metz et dans les pièces écrites en langue vulgaire, est appelé la *Cour d'or*.

langue *Rome-hall*, ou *Rome salle*, c'est-à-dire *la salle des Romains*<sup>1</sup>. Elle renfermait encore la vaste table de marbre où l'on avait compté les deniers publics ; il ne fallait même pas être bien avancé en âge pour avoir apporté à cette table le tribut payé à Syagrius, lorsque ce chef s'efforçait de faire survivre une dernière ombre de la domination romaine.

Dans l'intérieur de la ville était l'oratoire de saint Étienne ; au dehors, à la sortie de la porte Scarpone, et à gauche de la grande voie du midi, on rencontrait la basilique dédiée sous l'invocation de saint Jean l'évangéliste et des apôtres : c'était l'église cathédrale. A quelque distance de cette basilique, vers l'orient, et à côté d'un ancien amphithéâtre romain, était l'église de Saint-Pierre, la plus ancienne de la cité ; la tradition désignait une petite maison contiguë à l'édifice, comme la demeure de saint Clément, qui avait prêché le premier la foi dans cette contrée<sup>2</sup>.

Aux avantages de sa position naturelle la cité de Metz joignait encore celui d'une belle et riche campagne soigneusement cultivée. C'est ce qui a fait, sans doute, qu'un poète latin du sixième siècle s'est plu à nous la représenter comme un agréable séjour. « Ses délicieuses campagnes, nous dit-il, se couvrent d'une riante verdure ; ici vous voyez de brillantes moissons, là des jardins de roses. L'œil suit au loin des

<sup>1</sup> Tradition conservée dans les *Chroniques messines* du quinzième et du seizième siècle.

<sup>2</sup> *Vita S. Goërici, episc. Mett.*, apud Bolland XIX. Sept. XVI, p. 50.

» coteaux ombragés de pampres touffus ; la fertile nature s'efforce de varier ses riches produits. »<sup>1</sup>

A quelque distance de Metz , sur la grande voie romaine du midi , on rencontrait la cité de Toul , et sur le chemin de Reims la cité de Verdun . Si l'on descendait le cours de la Meuse on trouvait les villes de Tongres<sup>2</sup> et de Maëstricht ; enfin , tout au nord de l'Austrasie et à l'extrême frontière , Nimègue s'élevait sur le Wahal , et Utrecht sur le vieux bras du Rhin .

Tel était donc l'ensemble général des provinces échues en partage au fils aîné de Chlovis . Thierry établit sa cour dans le palais de Metz , et il est bien probable qu'il en régla l'ordonnance sur celle que Chlovis avait formée dans la ville de Paris . Il paraît même certain qu'il y eut dès-lors en Austrasie un maire chargé de la haute intendance du palais . Suivant le cérémonial observé depuis ce temps à la cour de Metz , et qui semble avoir été emprunté aux cours de Ravenne et de Constantinople , Thierry , en présence des grands dignitaires du royaume , plaça dans la main de celui

Hoc Mettis fundata loco , speciosa , coruscans ,  
..... ;  
Deliciosus ager ridet vernantibus arvis ;  
Hinc sata culta vides , cernis et indè rosas ;  
Prospicis umbroso vestitos palmite colles ;  
Certatur variâ fertilitate locus .

(V. Fortunat., lib. IV. carm. 14.)

<sup>1</sup> Vers la fin du septième siècle, la cité de Tongres a commencé à perdre beaucoup de sa grandeur. A la même époque s'élevait la ville de Liège qui devait prendre toujours plus d'importance.

qu'il investissait de la dignité de maire, un bâton orné d'or, et lui mit autour du cou une écharpe d'étoffe riche et de couleur brillante. Ces insignes étaient une marque d'honneur, en même temps que le symbole d'une charge et d'un ministère<sup>1</sup>. Mais chez les Franes le maire eut d'autres fonctions encore que l'administration générale du palais. Il devait tenir la première place dans les conseils de la cour et juger les affaires les plus graves

De tous les enfants de Chlovis, Thierry était assurément celui qui en avait au plus haut degré les instincts belliqueux. Aussi devait-il se montrer attentif à réunir un grand nombre de guerriers autour de sa personne, et les pays d'Outre-Rhin lui en fournirent à volonté. Ces étrangers se faisaient aisément reconnaître parmi les Francs austrasiens, à la simplicité sauvage de leur équipement qui s'accordait bien d'ailleurs avec l'extrême rudesse de leur caractère. Vêtus de la braie, espèce de pantalon de toile de lin ou de cuir, ils combattaient, la tête et la poitrine découvertes, sans autre armure défensive qu'un grand bouclier de bois qu'ils avaient eux-mêmes façonné. Tous portaient l'épée; les autres armes variaient, nous dit le grec Agathias, suivant les préférences de chacun: les uns se servaient de la hache franque, les autres du hang, espèce de pique armée de crochets tranchants<sup>2</sup>. Ces

<sup>1</sup> Cassiod., *Var. Epist.*, lib. VII, ep. 15. — Frédég., *Epitom.*, cap. 59.

<sup>2</sup> Agathiaë, *Hist.*, lib. I.

auxiliaires marchaient volontiers à l'ennemi ; mais il fallait bien de la condescendance pour s'attacher des hommes si fiers , qui se montraient toujours prêts à dicter la loi et qui venaient dans la Gaule , attirés , eux et leurs chefs , par l'espoir des récompenses royales et des riches dépouilles que la guerre pouvait mettre dans leurs mains .

A côté de ces guerriers avides et peu traitables on voyait , d'autre part , plusieurs cohortes entièrement composées de Gallo-Romains , fils des anciens légionnaires , qui s'étaient soumis à Chlovis après la conquête de la Gaule . Ils conservaient encore , suivant Procope , la discipline , les armes et le costume des derniers temps de l'empire , et lors même qu'ils marchaient en compagnie des Francs , on portait devant eux les aigles qui avaient servi à leurs pères ' .

Si l'esprit guerrier dominait dans Thierry , ce ne serait cependant pas une raison , peut-être , de ne voir en lui que le chef d'une nation barbare , un prince violent qui n'aime que le bruit des armes et des conquêtes . Sans attribuer au premier roi d'Austrasie des qualités et des vues qui n'étaient point les siennes , on doit reconnaître qu'il eut déjà la volonté de réparer quelques ruines et de fonder une sorte de puissance régulière . Ce prince , il est vrai , nous présente deux caractères opposés : c'est , d'une part , un certain esprit de grandeur ; c'est , d'autre part , l'ambition sauvage , la ruse sanguinaire ; mais un semblable contraste n'était

' Procope . *De bello Goth.* , lib. 1 .

pas alors une chose rare. Suivant que la loi divine parlait fortement aux âmes de cette nature, ou que les occasions venaient réveiller les instincts primitifs, et que les inspirations passionnées, les mauvais conseils obtenaient la victoire, on voyait se produire ces alternatives extrêmes dont l'histoire du temps présente si souvent l'étrange tableau.

L'héritage de Chlovis venait d'être partagé entre ses enfants, lorsque le roi d'Italie, Théodoric, jugeant l'occasion favorable, entreprit de rétablir dans son intégrité l'ancien royaume que les Wisigoths avaient possédé dans la Gaule; il désirait sur toutes choses affaiblir et refouler, aussi loin qu'il lui serait possible, la domination du peuple franc. La puissance de ce monarque se trouvait dans toute sa force, et Thierry était alors le seul des rois Francs qui fut capable de soutenir la lutte contre un si redoutable rival.

Malgré l'habileté et la valeur de Thierry, les Ostrogoths se rendirent maîtres du Velay, du Gévaudan, de l'Albigeois et du Rouergue. Le roi d'Austrasie, avec sa prudence ordinaire abandonna, pour le moment, à ses ennemis les provinces qu'ils avaient conquises, et les Ostrogoths regardèrent ce succès comme un nouveau et glorieux triomphe. Cependant Thierry défendit heureusement l'Auvergne contre les généraux de Théodoric, et cette belle province demeura tout entière en son pouvoir.

Peu après son retour dans la ville de Metz, le roi

<sup>1</sup> Cassiod., *Variar.*, lib. XI, ep. 1.

d'Austrasie songea à contracter les liens d'un nouveau mariage. Il épousa une princesse bourguignonne nommée Suavegothe, fille du roi Sigismond et petite-fille de Théodoric, roi d'Italie. Un des traits distinctifs du caractère de cette princesse était une bonté généreuse qu'elle joignait à un esprit cultivé et à une extrême douceur. Suavegothe était capable de donner au roi d'utiles avis pour la prospérité de son royaume<sup>1</sup>.

Les soins de la guerre ne devaient pas attirer seuls l'attention du fils aîné de Chlovis. Thierry avait eu l'occasion de reconnaître que la loi salique, aussi bien que les lois des Ripuaires, des Bavarois et des Allemands, présentaient plusieurs imperfections qu'il importait de corriger. Il fit rechercher dans les diverses nations qui lui étaient soumises, les hommes les plus instruits des lois de leur patrie, et convoqua dans la ville de Châlons-sur-Marne un plaid général de tous ses leudes. Alors il dicta lui-même la loi<sup>2</sup>. Cette expression, que nous lisons dans le prologue historique, placé en tête du premier chapitre, donne lieu de croire que le roi d'Austrasie voulut promulguer le nouveau code en son propre nom, ainsi que le faisaient les empereurs, et qu'il eut déjà la pensée de montrer dans la personne du roi le législateur en chef de la nation.

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. III, c. 5. — Flodoard, *Hist. eccles. Remens.*, l. II, c. 1.

<sup>2</sup> *Ipsa autem dictante, jussit conscribere legem Francorum, Alamannorum, Bajoariorum et unicuique genti quæ in ejus potestate erat. (Prolog. leg. salic.)*

Chlovis avait retranché de la loi salique plusieurs dispositions qui se rapportaient aux mœurs païennes des anciens Francs. Thierry en supprima encore quelques autres du même genre qui subsistaient toujours, et il ajouta au texte, modifié par son père, plusieurs articles nouveaux, dont il serait impossible de faire aujourd'hui la distinction. Dans la même assemblée, suivant le texte du prologue, les lois des Ripuaires, des Allemands et des Bavares reçurent à leur tour quelques améliorations.

Un intérêt d'un autre genre occupa aussi dans ce temps l'esprit du roi d'Austrasie. Les églises de l'est et du nord de la Gaule avaient eu beaucoup à souffrir des incursions des barbares, et l'ancienne métropole de Trèves, surtout, portait les traces profondes des calamités du dernier siècle. Thierry voulut réparer un peu ces ruines, et l'évêque de Reims, saint Remy, qui se trouvait placé à la tête de l'église austrasienne, dirigea le prince franc dans une entreprise où il avait eu, certainement, lui-même une part d'initiative.

Nous voyons, par les lettres de Sidoine Apollinaire, que l'évêque de Reims avait d'anciennes et intimes liaisons avec le clergé de la Gaule méridionale<sup>1</sup>. Suivant ses avis Thierry demanda à la savante Auvergne une partie du clergé que réclamait en ce moment le royaume de l'est<sup>2</sup>. Plusieurs des illustres familles qui florissaient

<sup>1</sup> Sid. Apoll., *Epist.*, lib. IX, 7.

<sup>2</sup> Tunc Theodericus rex ex civibus Arvernensibus clericos multos abduxit quos Trevericæ ecclesiæ ad reddendum famulatum Domino jussit assistere. (Greg. Tur., *Vitæ Patrum*, cap. 6.)

encore dans cette province et dont Sidoine Apollinaire nous a conservé le souvenir , donnèrent , à ce qu'il paraît , la plus grande partie des évêques et des prêtres destinés aux églises d'Austrasie. On peut remarquer , en particulier , Aprunculus , auquel fut réservé le siège métropolitain de la ville de Trèves , et Hespérius , que la cité de Metz reçut , vers le même temps , pour évêque<sup>1</sup>. Hespérius tenait vraisemblablement , par les liens du sang , à l'écrivain du même nom qui avait été lié d'amitié avec Sidoine , et que le poète appelait la perle des amis et des belles-lettres<sup>2</sup>.

Pendant que Thierry se trouvait dans la province d'Auvergne , et qu'il s'occupait de rechercher pour l'église austrasienne les hommes les plus capables de lui rendre de l'éclat , il entendit parler d'un clerc nommé Gallus , attaché dans ce moment au service de l'église cathédrale de la ville de Clermont. Gallus était fils d'un sénateur de cette ville , et issu de la célèbre famille de Vettius Epagathus , qui avait souffert le martyr dans la ville de Lyon sous le règne de Marc-Aurèle. Très-jeune encore , Gallus avait renoncé aux honneurs du siècle pour prendre l'habit religieux dans le monastère de Cournon , à peu de distance de sa ville natale. On n'avait point tardé à estimer ses hautes vertus , et une circonstance particulière était venu ajouter quelque chose encore à sa réputation. Sa voix était si belle et si admirablement réglée , que quand il

<sup>1</sup> Greg. Tur. , *ibid.* , cap. 17. — *Catalogus episc. Mett.*

<sup>2</sup> Sid. Apollin. , *Episc.* , lib. IV. 22.

la faisait entendre à l'office elle causait un ravissement universel. L'évêque de Clermont, Quintianus, l'avait donc placé bientôt parmi les clercs de son église; mais Gallus ne devait pas y rester longtemps: Thierry l'appela de cette nouvelle demeure pour l'amener avec lui à la cour d'Austrasie<sup>1</sup>.

Avec le clergé du midi, arrivèrent dans le royaume de l'est de précieuses bibliothèques, et l'Auvergne paya encore à l'Austrasie cette autre espèce de tribut<sup>2</sup>. La discipline ecclésiastique qui, au milieu de tant d'invasions et de bouleversements, avait dû souffrir comme tout le reste, fut remise en vigueur. Le chant ambrosien reçut un nouvel éclat sous la direction de Gallus, dont les talents supérieurs dans l'art de la musique étaient en grande estime à la cour<sup>3</sup>.

Il y avait aussi des ruines matérielles à réparer. Thierry, suivant le témoignage même de son fils Théodebert, s'occupa de relever les murs des églises que les barbares avaient en partie détruites sur leur passage<sup>4</sup>. Les artistes appelés des provinces méridionales de la Gaule et peut-être de l'Italie, travaillèrent à ces

<sup>1</sup> Greg. Tur., *De S. Gallo, in vitis Pat.*, cap. 6.

<sup>2</sup> Sidoine nous parle, dans plusieurs de ses lettres, des belles et riches bibliothèques que possédaient les provinces du midi, à la fin du cinquième siècle. (*Epist.*, lib. II, 9. — III, 7. — VIII, 4.)

<sup>3</sup> Greg. Tur., *Vitæ Pat.*, c. 6.

<sup>4</sup> *Loca sacrosancta . . . . . paganorum consumpta excidio, suis, Christo auctore, temporibus, in meliori culmine revocavit.* (*Epist. Theodeb. reg. ad Justinian. imp. apud Duchesne, Script. Franc.*, t. I, p. 862; et D. Bouquet, t. IV, p. 38.)

réédifications, pour lesquelles on employa les marbres et les colonnes des anciens monuments de la domination romaine.

Ce furent très-certainement des artistes du midi qui vinrent aussi dans le même temps frapper la monnaie nouvelle que Thierry mit en circulation dans le royaume. On a tout lieu de croire que des fabriques de tiers de sous d'or s'élevèrent à Metz et dans quelques autres cités de l'Austrasie<sup>1</sup>.

Le royaume de Thierry, par sa situation géographique, se trouvait exposé aux attaques de la plupart des peuples du nord. C'était aux Austrasiens qu'il appartenait naturellement de soutenir ce choc dangereux jusqu'au moment où le christianisme aurait conquis ces peuples à leur tour. Thierry eut bientôt l'occasion de remplir le rôle si important de défenseur de la Gaule franque. Pendant qu'il était occupé des soins intérieurs de son royaume, on vint lui annoncer qu'une troupe de pirates danois, conduite par un chef nommé Cochilaïc, avait remonté la Meuse, et qu'elle exerçait la dévastation et le pillage dans le canton d'*Attoariæ*, situé vers l'embouchure du fleuve<sup>2</sup>.

Thierry envoya aussitôt contre les envahisseurs une nombreuse armée, sous le commandement de son fils Théodebert. Les Francs, montés sur une flotte, des-

<sup>1</sup> Voir les lettres de M. Lenormant à M. de Saulcy, *Revue numismatique*, année 1848, pages 113 et 196.

<sup>2</sup> On a pensé que le chef appelé Cochilaïc par l'historien des Francs pouvait être le roi Guiltach ou Godleik qui régna à cette époque dans l'île de Fionie.

ce dirent rapidement la Meuse, et aperçurent le chef des pirates campé sur les bords de la Meuse avec une partie de ses guerriers ; il attendait que les prisonniers fussent placés, avec tout le butin, sur les navires, pour donner le signal du départ. Les captifs étaient déjà embarqués en grand nombre, lorsque Théodebert fondit à l'improviste sur le camp des barbares. Cochlaiïc tomba mort dans ce premier combat. Théodebert étant remonté aussitôt sur sa flotte, s'empara des navires des pirates, reprit le butin et rendit les captifs à la liberté<sup>1</sup>.

Peu de temps après l'invasion des Danois on apprit en Austrasie que de sanglantes discordes déchiraient la Thuringe. Hermanfred, Berthaire et Balderic, fils de Basin, se partageaient alors ce royaume. Hermanfred avait pour épouse Amalaberge, nièce de Théodoric, roi d'Italie ; il avait sollicité la main de cette princesse pour s'assurer l'alliance des Ostrogoths dans le temps où Chlovis menaçait la Thuringe<sup>2</sup>. Amalaberge était distinguée par une éducation polie et savante ; elle avait même porté dans l'habitation de son époux quelque chose de l'élégance et de la richesse de la

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Histor. Franc.*, l. III, c. 3.

Grégoire de Tours n'indique pas l'année précise de l'invasion des Danois. On l'a fixée par conjecture à l'année 515. Mais l'âge que devait avoir Théodebert semble exiger que l'on recule cette date de quelque temps. En effet, Théodebert était né après le commencement du siècle. Il faudrait donc reporter vers l'année 520 l'époque où les Danois apparurent en Austrasie.

<sup>2</sup> Procope, *De bello Goth.*, l. 1.

cour de Ravenne<sup>1</sup>. C'était une nouveauté réelle que de voir dans cette demeure royale de l'Eichsfeld, bâtie près des rives sauvages de l'Unstrutt, briller l'or et le marbre comme dans les somptueux palais d'Italie.

Au milieu d'un luxe jusqu'alors inconnu dans les forêts de la Thuringe, Hermanfred s'était accoutumé bientôt à se regarder comme supérieur à ses frères, et la qualité de neveu de Théodoric ne contribuait pas faiblement, sans doute, à exalter son orgueil et son ambition. Les prétextes de guerre ne manquaient pas, surtout dans ce temps, à qui voulait renverser un ennemi ou un rival. Hermanfred fit périr son frère Berthaire et s'empara de son héritage.

Amalaberge ne put souffrir que son époux partageât toujours avec un autre la dignité royale, et voulant faire comprendre à Hermanfred, par une éloquente image, ce qu'elle regardait comme un déshonneur pour lui, elle ordonna, un jour, de ne servir qu'à moitié la table où il devait manger. Lorsque Hermanfred demanda à son épouse la cause de cette singulière nouveauté. « Celui, répondit-elle, qui est dé- »  
» pouillé de la moitié de son royaume ne doit avoir »  
» aussi qu'une table à moitié servie. »<sup>2</sup>

Le prince thuringien ne devait pas résister longtemps à un semblable reproche. Pour s'assurer une victoire plus facile et plus prompte, il envoya secrètement in-

<sup>1</sup> *Theodorici Ital. reg. epist. ad Hermenfr.*, D. Bouquet, t. IV, p. 8. — V. Fortunat., *Libell. singul. de excidio Thoring.*

<sup>2</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. III, c. 4.

viter le roi d'Austrasie à joindre ses forces aux siennes, lui promettant, comme prix de ses secours, la moitié de la Thuringe. Thierry accepta la proposition; Balderic vaincu perdit la vie avec son royaume. Mais ensuite Hermanfred refusa d'accomplir sa promesse; il comptait sur l'appui du roi d'Italie et croyait pouvoir braver impunément son ancien allié. Il ne se trompait pas tout à fait, du moins pour le moment. Thierry, en effet, jugea prudent de ne point s'engager dans une lutte où il aurait pu trouver en face de lui les Goths d'Italie; il prit le parti de dévorer son affront sans toutefois l'oublier<sup>1</sup> (521).

Dans ce temps la reine d'Austrasie ne devait pas être à l'abri de cruelles épreuves. Suivant les mœurs des peuples germains la responsabilité d'une action se transmettait dans une famille comme une sorte d'héritage; on pouvait demander aux enfants la réparation des torts dont leur père s'était rendu coupable. En vertu de cette terrible solidarité, Chlodomir, avec ses deux frères les rois de Paris et de Soissons, avait résolu de venger, par la conquête de la Bourgogne, la mort de leur aïeul maternel que Gondebaud, père de Sigismond, avait fait périr autrefois, pour régner sans partage. Chlōdomir, vainqueur de Sigismond, se fit amener à Orléans ce malheureux prince chargé de fers et le retint d'abord dans une étroite prison.

Mais Suavegothe n'eut pas à pleurer seulement la captivité de son père: un frère de Sigismond, nommé

<sup>1</sup> Greg. Tur., *ibid.*

Gondemar , ayant pris à son tour les armes contre les Francs , Chlodomir fit mettre à mort le dernier roi de Bourgogne avec la plus grande partie de sa famille. Chose étrange , le meurtrier de Sigismond , pour triompher plus sûrement de ses ennemis , ne craignit pas d'envoyer demander le secours du roi d'Austrasie ; il savait que la perspective d'un riche butin serait un puissant mobile pour les guerriers de Thierry , et que la douleur de Suavegothe ne l'emporterait pas contre leur impérieuse volonté. Thierry , comme l'avait prévu Chlodomir , ne résista point à l'entraînement de ses leudes , et bien que Sigismond fût son beau-père , il promit le secours demandé.

Les deux rois francs se rencontrèrent à Véseronce , près de Vienne , et livrèrent à Gondemar une grande bataille. Chlodomir , emporté loin de ses guerriers , et trompé par un faux signal que lui donnèrent les Bourguignons , trouva la mort dans les rangs ennemis. Cependant la victoire demeura aux Francs , et les Austrasiens en profitèrent pour se charger de butin ; elle n'eut toutefois pour Thierry aucune utilité durable : à peine les Francs avaient-ils fait leur retraite que Gondemar se remit en possession de la Bourgogne' (524).

Deux ans s'étaient écoulés depuis l'expédition des Austrasiens dans ce royaume lorsque l'on apprit que le roi d'Italie avait terminé sa carrière. Thierry saisit avec empressement cette occasion pour se venger d'Hermanfred , et ajouter à ses états d'Outre-Rhin le

' Greg. Tur., lib. III.

royaume de Thuringe. Il convoqua à Metz, dans un champ de Mars, les leudes d'Austrasie et leur dit : « Considérez avec indignation, je vous prie, ma propre » injure et la mort de vos parents ; rappelez-vous que » les Thuringiens, autrefois, se portèrent en armes » contre nos pères et leur firent de grands maux ; que » nos pères voulant vivre en paix avec eux leur donnè- » rent des otages, et que les Thuringiens firent périr » ces otages par divers genres de mort. » Le roi d'Austrasie ayant rappelé ensuite les tortures et tous les affreux supplices que la barbarie des Thuringiens avait infligés à leurs victimes : « Voilà encore, ajouta- » t-il, que Hermanfred m'a trompé dans les promesses » qu'il m'a faites, et qu'il refuse entièrement de les » accomplir. Nous avons ainsi le bon droit pour » nous, et avec l'aide de Dieu, marchons contre nos » ennemis. »

Les Francs, continue Grégoire de Tours, écoutant ces paroles, résolurent, d'un avis unanime, de prendre le chemin de la Thuringe. Alors Thierry, s'étant associé son frère Chlotaire et son fils Théodebert, partit à la tête de l'armée.

Dans une première rencontre les Francs obtinrent la victoire. Hermanfred prit la fuite et les Thuringiens reculèrent jusqu'à l'Unstrutt dont ils essayèrent de défendre le passage ; ce ne fut que pour essuyer une défaite encore plus grande que la première. Les vainqueurs arrivèrent jusqu'à la demeure royale de l'Eichsfeld et la livrèrent aux flammes ; ce palais magnifique n'offrit plus alors qu'un amas de cendres et

de ruines<sup>1</sup>. Hermanfred parvint à se dérober à la poursuite de ses ennemis, pendant qu'Amalaberge, fugitive, traversait la Germanie et regagnait la cour de Ravenne.

Au nombre des personnes de rang élevé qui furent arrachées du palais d'Hermanfred pour être amenées captives dans le pays des Francs, se trouva une jeune enfant de dix ans, nommée Radegonde, fille de l'ancien roi Berthaire. Orpheline dès le berceau, elle n'avait eu d'autre asile que la maison du meurtrier de son père. Ses malheurs dans un âge aussi tendre, la distinction de ses traits, la noblesse d'esprit et de caractère qu'elle laissait déjà paraître, touchèrent de quelque pitié l'âme des vainqueurs. Thierry retrouvait dans cette enfant l'âge même de sa propre fille Théodechild, qui grandissait alors dans le palais de Metz, et qu'entouraient les tendres soins de Suavegothe, sa mère. La fille de Berthaire fut traitée avec des égards particuliers, et Chlotaire résolut de l'envoyer à sa cour où elle recevrait une éducation digne du rang auquel sa naissance l'avait destinée<sup>2</sup> (528).

Mais dans ce temps il s'en fallut de peu que le roi de Soissons ne revit point son royaume : les deux

Aula palatino quæ floruit antea cultu  
Hanc modo pro cameris mæsta favilla tegit

.....  
Ardua quæ rutilo nituère ornata metallo  
Pallidus oppressit fulgida tecta cinis.

V. Fortunat., *Libellus sing. de excidio Thoring.*

<sup>1</sup> Idem. — Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. III, c. 7. — *Vita S. Rudeg. reg.*, Bolland XIII, aug.

princes francs étaient encore en Thuringe lorsque Thierry forma secrètement le projet de faire périr son frère. Nous ne savons pas quel motif particulier fut capable de lui inspirer cette horrible pensée ; Chlotaire découvrit le piège et eut le bonheur d'y échapper. De tels stratagèmes ne sont que trop communs à cette époque ; mais s'ils glacent le cœur toutes les fois qu'ils viennent se retracer au souvenir, il faut penser, du moins, que la religion chrétienne travaillait à changer cet esprit d'artificieuse barbarie, et à faire prévaloir dans les âmes le sentiment de la droiture et de l'humanité.

La mort tragique d'Hermanfred, qui suivit de près la conquête de la Thuringe, fut-elle l'ouvrage de Thierry ? Grégoire de Tours dit que beaucoup de personnes étaient portées à le croire, mais qu'il ne savait rien de certain sur cet événement.

La défaite des Thuringiens avait porté la crainte parmi les Saxons établis dans le Weser et l'Elbe : ils envoyèrent au roi d'Austrasie des ambassadeurs pour traiter de leur soumission, et ils s'engagèrent à payer aux Francs un tribut annuel, comme le gage principal de leur dépendance.

Lorsque Thierry fut de retour en Austrasie, on lui fit connaître que l'Auvergne venait de se soustraire à sa domination. Pendant que Thierry faisait la guerre en Thuringe le bruit s'était répandu faussement qu'il avait perdu la vie dans un combat, et le roi de Paris, Childebert, par les conseils de son ministre Arcadius, qui était d'une illustre famille de l'Auvergne, avait fait

reconnaitre dans la ville de Clermont sa souveraine autorité. Aussitôt que le retour du prince austrasien eut désabusé les esprits, Childebert abandonna sa nouvelle possession, et parvint même à se réconcilier avec son frère. Malheureusement pour les Arvernes leur défection ne fut pas aussi promptement oubliée : elle devait bientôt faire éclater sur eux de terribles orages.

Pendant que Thierry se reposait de son expédition de Thuringe, les rois de Paris et de Soissons le firent prier de joindre ses forces aux leurs, pour aller ensemble reconquérir la Bourgogne. Thierry n'ayant point accepté leur proposition, les leudes austrasiens lui dirent d'un ton menaçant : « Si tu refuses de suivre » tes frères en Bourgogne, nous te quittons et nous allons avec eux. » Thierry craignant de se voir, en effet, abandonné d'un grand nombre de ses guerriers, leur répondit : « Suivez-moi chez les Arvernes, et je » vous conduirai dans un pays où vous trouverez de » l'or et de l'argent autant que vous pouvez en dé- » sirer ; là, il y a des esclaves, des troupeaux, de ri- » ches habits en abondance ; je vous prie, n'allez pas » avec mes frères. »

Ces paroles adoucirent le mécontentement des leudes, et ils se préparèrent avec joie au départ. Mais les hommes que Thierry avait autrefois amenés d'Auvergne éprouvèrent un sentiment d'autant plus douloureux qu'ils ne pouvaient rien pour détourner de leur ancienne patrie les malheurs qui la menaçaient. Thierry était persuadé que les grandes richesses des Arvernes donnaient à ce peuple une puissance dange-

reuse pour son autorité ; en abandonnant ces richesses au pillage , il pensait enlever à la nation ce qui faisait sa principale force , et , en même temps , satisfaire aux avides exigences de ses guerriers. Aussi prenait-il soin de leur répéter souvent qu'il leur permettrait de transporter en Austrasie les dépouilles et les prisonniers que leur livrerait la guerre d'Auvergne.

Ce fut , en effet , le système qu'il suivit dans son expédition. Les prières de l'évêque Quintianus et les remontrances d'un chef austrasien , nommé Hilping , obtinrent grâce pour la ville de Clermont et pour un espace de trois lieues à l'entour. Une faveur semblable fut accordée à l'église de Saint-Julien de Brioude ; mais rien ne fut épargné ailleurs , et malgré l'expresse défense de Thierry , l'église même de Saint-Julien ne fut point à l'abri de la violence. Toute idée de ménagement était bannie à ce point , que le diacre Gallus , qui se trouvait en ce moment malheureux dans l'Auvergne , sa patrie , vit le patrimoine de sa famille devenir tout entier la proie des vainqueurs ' (530).

Toutefois , à travers les violences de cette guerre spoliatrice , quelques voix courageuses arrivèrent jusqu'aux oreilles du roi d'Austrasie. Alors vivait en Auvergne un religieux nommé Nicétius , dont la famille avait acquis beaucoup d'illustration au midi de la Gaule. Nicétius était un de ces hommes chez qui l'amour de la justice est aussi ardent qu'intrépide , surtout quand il s'agit des faibles et des malheureux.

' Greg. Tur., *Hist. Fr.*, lib. III, c. 12. — *Vitæ Patr.*, cap. 4.

Il possédait, de plus, cette éloquence simple et forte qui montre le devoir et qui le commande. Il adressa plusieurs fois au roi d'Austrasie de fermes et respectueuses remontrances, et le prince franc, nous dit Grégoire de Tours, eut une grande vénération pour Nicétius, parce qu'il lui faisait voir ses défauts à découvert et qu'il tâchait de l'en corriger. Thierry devait conserver toujours un vif sentiment d'estime et de respect pour le religieux qui cherchait à lui inspirer, à travers les emportements de la cupidité et de la vengeance, quelques sentiments de douceur et d'équité<sup>1</sup>.

Lorsque Thierry quitta l'Auvergne, il en confia la garde à un chef austrasien nommé Sigewald, qui était son parent et qui tenait un des premiers rangs à sa cour. Cet homme orgueilleux et avare se persuada volontiers que la malheureuse Auvergne lui était livrée à discrétion, et que le gouvernement de cette province devait consister à poursuivre le cours des déprédations que la guerre n'avait pas entièrement achevé. Ses esclaves mêmes exercèrent partout la plus insolente rapacité, et personne n'osait se plaindre à cause de la peur que l'on avait du maître.

Au moment où se terminait la guerre d'Auvergne, un homme qui jusqu'alors n'était point sorti de l'obscurité commune et qui portait le nom de Munderic, se déclara issu de la famille de Mérovée, et entreprit de se faire reconnaître comme roi dans une partie des états d'Austrasie. Quelle était la véritable origine de

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Vitæ Patr.*, cap. 17.

cet homme , et sur quel droit pouvait-il établir ses prétentions ? Aucun indice ne vient autoriser ici une conjecture de quelque valeur. Une seule chose paraît certaine : c'est que Munderic était du nombre de ces leudes qui avaient des richesses et de la puissance. Après avoir annoncé hautement sa résolution , il parcourut les provinces où il espérait se constituer un royaume , et , s'adressant aux hommes de la classe inférieure, il leur disait : « *Je suis prince, suivez-moi* » et vous vous en trouverez bien. » Munderic parvint à réunir ainsi une petite armée. N'osant pas , toutefois , attendre sur un champ de bataille celui avec lequel il prétendait partager le titre de roi , il s'enferma dans le château de Vitry , dont l'historien des Francs ne nous fait pas connaître la situation. Aimoin a supposé qu'il s'agissait du château de même nom , situé près de la ville de Brioude dans la province d'Auvergne. Quelques savants modernes ont pensé que Grégoire avait désigné plutôt la petite ville de Vitry , près de Châlons-sur-Marne , et cette opinion ne paraît pas dénuée de vraisemblance. La Champagne se serait trouvée dès-lors au nombre des provinces sur lesquelles Munderic voulait régner.

Thierry , voyant avec une impatiente surprise que son rival lui opposait une vive et opiniâtre résistance , recourut , pour triompher plus promptement , à l'un de ces stratagèmes auxquels se mêlait le parjure , et qu'il se croyait trop facilement permis dans de semblables circonstances. Le septième jour du siège il envoya un de ses compagnons , nommé Arigisèle , promettre à

Munderic, par serment, de lui accorder la vie s'il voulait sortir de sa retraite. Munderic franchit la porte du château, tenant Arigisèle d'une main et sa lance de l'autre. Arigisèle dit alors au peuple rangé sur le passage : « *Que regardez-vous si curieusement ? N'avez-vous pas encore vu Munderic ?* » A cette parole, qui était un signal convenu, la foule se précipita en armes sur le prisonnier pour le tuer. Munderic, transporté de fureur, frappa de sa lance Arigisèle, qui tomba mort à l'instant, et tirant ensuite son épée il se défendit contre la multitude de ses ennemis jusqu'à ce qu'il fut accablé par le nombre. Les biens qu'il possédait, ajoute l'historien, furent dévolus au fisc royal<sup>1</sup>.

Peu après le retour de Thierry en Austrasie, l'évêque de Clermont, Quintianus, termina sa carrière, et, presque au même moment, on apprit que la ville de Trèves venait aussi de perdre son pasteur. Le clergé et les habitants de cette métropole ayant porté leurs suffrages sur le diacre Gallus, envoyèrent prier le roi de consentir à leurs vœux. Thierry répondit qu'il destinait Gallus à la ville de Clermont, sa patrie ; et il appela Nicétius de l'Auvergne pour l'élever à la place d'Aprunculus dans l'église de Trèves<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. III, c. 14.

<sup>2</sup> On a fixé à l'année 527 l'élévation de Nicétius et de Gallus à l'épiscopat. Cette date paraît fautive. Grégoire de Tours nous apprend que Quintianus était encore évêque de Clermont à l'époque de la guerre d'Auvergne, en 530. Nous voyons d'autre part que Nicétius et Gallus furent élevés en même temps à la dignité d'évêque, c'est-à-dire vers l'année 531 ou 532.

Suivant l'usage des rois francs, Thierry envoya plusieurs des grands dignitaires d'Austrasie au devant de Nicétius, pour le conduire dans son église. Le cortège approchait des murs de Trèves, lorsque, vers le coucher du soleil, il fallut déployer les tentes afin de passer la nuit. Les seigneurs francs abandonnèrent leurs chevaux dans les champs cultivés qui se trouvaient à l'entour. Alors Nicétius leur dit : « Retirez à » l'instant vos chevaux de la récolte qui appartient » aux pauvres ; si vous ne le faites aussitôt, je vous » retrancherai de ma communion. » Les seigneurs austrasiens, dont plusieurs, peut-être, avaient assisté naguère à la dévastation de l'Auvergne, s'étonnèrent d'un semblable langage. « Oui, je vous le dis, en » toute vérité, ajouta le religieux, puisque le roi a » voulu m'arracher de ma retraite pour me charger » de ce fardeau, la volonté de Dieu s'accomplira, et » j'empêcherai de tous mes efforts que la volonté même » du roi ne s'accomplisse dans tout ce qui pourrait » être mal. » Et en prononçant ces paroles il alla lui-même exécuter l'ordre qu'il avait donné<sup>1</sup>.

La fermeté aussi éclairée qu'inflexible de Nicétius ne devait pas se démentir. Lorsqu'il se rendait à la cour il ne manquait jamais de faire entendre au roi et aux grands quelques salutaires avis. Il donna aux études une impulsion nouvelle, et les beaux-arts, dont il avait apporté avec lui le goût élevé et délicat, ne lui furent pas moins redevables. Une lettre de l'évêque de Sion,

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Vite Patr.*, cap. 17. 4.

Rufus, son ami, nous apprend qu'il fit venir d'Italie à Trèves plusieurs artistes choisis, pour travailler aux églises et aux monuments civils de cette métropole<sup>1</sup>. Trèves se releva toujours davantage de ses ruines : elle devint pour les lettres et les arts une école dont l'influence s'étendit heureusement jusque sur les bords du Rhin.

Si Thierry faisait redouter son pouvoir au dedans de la Gaule, il ne laissait échapper aucun moyen de l'augmenter au dehors. Vers le nord-est de la Germanie, et probablement dans cette contrée qui s'étend du Weser aux embouchures de l'Elbe, se trouvait un peuple dont le nom commençait à devenir célèbre en occident ; ce peuple était celui des Lombards. Il avait alors à sa tête un roi nommé Waccho, prince guerrier, qui venait de réduire les Suèves sous ses lois et qui aspirait à fonder une vaste domination<sup>2</sup>. La puissance franque, depuis la soumission des Westphales à Thierry, était venue précisément se rencontrer avec celle des Lombards ; Thierry désira former avec cette nation guerrière et toute voisine une solide alliance : il demanda à Waccho, pour Théodebert, la main de sa fille Wisigarde<sup>3</sup>. La proposition fut acceptée, et suivant l'ancien usage des nations germaniques,

<sup>1</sup> Artifices de partibus Italiae accitos... ad vos, Deo ducente, transmissi. (*Epist. Rufi. Octodur. episc. ad Nicet. Trev. episc.* Duchesne. *Script. Fr.*, t. 1. p. 863.)

<sup>2</sup> Paul. Diac., *De gest. Langob.*, lib. 1, c. 21-22.

<sup>3</sup> *Ibid.*

le sou d'or et le denier, signes d'une promesse nuptiale, furent envoyés par Théodebert au roi des Lombards.

Pendant que Thierry travaillait à l'affermissement de son pouvoir au delà du Rhin, il dirigeait encore vers un autre point ses vues d'agrandissement. Il n'avait jamais renoncé à l'espoir de venger les affronts que lui avaient fait subir les Goths d'Italie, et il chargea son fils Théodebert d'aller reconquérir les provinces méridionales soumises autrefois par les armes de Théodoric. L'occasion était des plus favorables : la division régnait parmi les Ostrogoths.

Le fils de Thierry montra dans cette expédition une certaine humanité, et les peuples au milieu desquels il parut, vinrent en grand nombre au-devant de la domination des Francs. Théodebert reprit en peu de temps le Vélay, le Gévaudan, le Rouergue et l'Albigeois <sup>1</sup>.

Les rapides succès du prince franc engagèrent la cour de Ravenne à traiter avec lui : la reine Amalasonthe, qui gouvernait l'Italie au nom de son fils Athalaric, céda aux Austrasiens les provinces dont ils s'étaient rendus maîtres <sup>2</sup>. Alors Théodebert, voyant que ses nouvelles possessions n'étaient séparées de la mer que par un faible espace, résolut hardiment de conquérir sur les Wisigoths la province de Septimanie, qui s'étendait le long de la Méditerranée, depuis les bouches du Rhône jusqu'aux Pyrénées orientales ; sur la côte s'ouvrait le magnifique port de Nar-

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. III, c. 21.

<sup>2</sup> Jornand., *De reb. get.*, cap. 59.

bonne, presque rival de celui de Marseille pour le commerce.

Théodebert s'empara de Lodève et il poursuivait sa marche victorieuse, lorsque Deutérie, dame gallo-romaine de noble naissance, remit entre ses mains le château de Cabrières dont elle était souveraine. Le fils de Thierry se laissa éprendre de sa beauté et de son esprit au point d'oublier pour elle les promesses données à Wisigarde. Cette faute grave, dont il devait avoir tant à se repentir un jour, venait rompre l'alliance nouvellement formée entre les Austrasiens et les Lombards.

Le conquérant se portait toujours du côté de la Méditerranée, et il avait pour compagnon de ses exploits le jeune Giwald, fils du duc Sigewald, à qui Thierry avait laissé le gouvernement de l'Auvergne. Une vive amitié unissait Théodebert à Giwald qu'il avait tenu sur les fonts sacrés et qui partageait depuis quelque temps ses périls et sa gloire. Pendant que les deux amis s'occupaient ensemble du grand projet d'ajouter aux états d'Austrasie les belles provinces que baigne la Méditerranée, Théodebert reçut de son père une lettre qui lui ordonnait de mettre à mort le fils de Sigewald. Soit que Thierry eût résolu de venger d'une terrible manière la tyrannie de Sigewald en Auvergne, soit qu'il eût pris quelque ombre de l'insolente puissance que ce seigneur s'était arrogée, il venait de le faire punir du dernier supplice, et il voulait frapper du même coup un fils qui pouvait se porter comme son vengeur. Théodebert, saisi

d'une douloureuse surprise, appela Giwald et lui mettant dans la main la lettre du roi d'Austrasie, « Fuis, lui dit-il, fuis, car mon père m'ordonne de te faire mourir. Si tu apprends un jour que je règne, alors tu pourras sans crainte revenir auprès de moi. » Giwald s'enfuit aussitôt dans la ville d'Arles et gagna peu après l'Italie.

Théodebert ne tarda point à recevoir de la cour de Metz un nouveau message qui l'informait que son père était en proie à une maladie très-grave ; on le pressait en conséquence de hâter son retour, et on lui faisait savoir, en même temps, que ses deux oncles Childebert et Chlotaire se disposaient à lui enlever l'héritage paternel. Déjà ces princes ambitieux, par le meurtre des enfants de Chlodomir, s'étaient emparés du royaume d'Orléans. Théodebert fut donc obligé de suspendre à l'instant même le cours de ses conquêtes.

Thierry termina sa carrière peu de jours après l'arrivée de son fils en Austrasie (534)<sup>1</sup>. A peine Théodebert avait-il rendu à son père les derniers devoirs que les rois de Paris et de Soissons tentèrent de soulever contre lui les Francs d'Austrasie. Sans perdre de temps le nouveau roi fit distribuer à ceux des leudes dont la fidélité lui paraissait douteuse, une partie des riches dépouilles qu'il venait de rapporter des

<sup>1</sup> Hermann Contract écrit que Thierry reçut la sépulture dans une église de la ville de Metz. Cette opinion présente de la vraisemblance, et l'on peut croire que l'église dont parle le chroniqueur était celle de Saint-Jean et des Apôtres, qui porta ensuite le nom de Saint-Arnould.

provinces du midi. Les anciens guerriers de Thierry se déclarèrent prêts à soutenir son fils, et Théodebert se vit solidement établi dans son royaume.

Un trait caractéristique faisait remarquer Childebert entre les autres princes de sa famille : c'était la facilité avec laquelle il passait d'un sentiment extrême au sentiment opposé. Lorsqu'il vit Théodebert en possession des états d'Austrasie, il voulut non-seulement se réconcilier avec lui, mais encore l'adopter pour son propre fils. Peut-être aussi, Childebert craignait-il de voir Chlotaire tourner maintenant contre lui son active ambition, et jugeait-il prudent de s'assurer le secours de la puissante Austrasie. Il envoya à Metz des ambassadeurs chargés de dire de sa part au roi Théodebert : « Mon neveu, je n'ai point de fils et je désire te traiter comme si tu étais mon fils ; viens donc auprès de moi. » Le roi d'Austrasie s'étant rendu à la cour de Paris, Childebert le combla de riches présents ; il lui donna des vêtements, des armes et divers ornements particuliers aux rois. Théodebert de son côté promit à son oncle une amitié inviolable et la suite prouva qu'il devait y rester fidèle.

Lorsque le roi d'Austrasie fut de retour à Metz, il vit arriver Giwald qui, à la nouvelle de son élévation à la royauté, s'était empressé de revenir près de lui. Théodebert se jeta à son cou et après l'avoir embrassé avec un transport de joie affectueuse, il le rétablit dans son premier rang, lui rendit les biens de son père et lui donna la troisième partie des riches présents qu'il venait de recevoir de Childebert.

A cet héroïsme guerrier qu'il avait montré dès sa jeunesse et qui ne faisait que paraître toujours avec plus d'éclat, Théodebert joignait une certaine élévation d'esprit et un sentiment d'humanité, d'autant plus digne d'attention, qu'il était plus rare chez des hommes élevés au milieu des combats et du pillage. Théodebert s'annonçait en même temps à la Gaule comme un prince puissant, et ce fut pour cette raison, sans doute, que le roi de Soissons ne tarda point à solliciter lui-même son alliance <sup>1</sup>.

Le successeur de Thierry ne voulait négliger aucune occasion d'agrandir sa puissance, et il s'associa aux projets que formèrent alors ses deux oncles contre le royaume de Bourgogne où Gondemar régnait toujours. La conquête fut, cette fois, définitive, et les trois alliés en firent le partage (534). Théodebert choisit la Bourgogne septentrionale, c'est-à-dire la portion qui s'étendait depuis la frontière méridionale de l'Austrasie jusqu'au territoire de Châlon-sur-Saône. Les cités de Langres, de Dijon, d'Autun et de Châlon se trouvèrent, dès ce moment, sous sa dépendance <sup>2</sup>.

En prenant possession de l'Austrasie, le fils de Thierry s'était empressé d'informer l'empereur Justinien de son élévation à la royauté. Cet événement ne devait point paraître à la cour d'Orient une chose indifférente. Il est certain, en effet, qu'une des

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, lib. III.

<sup>2</sup> Marii episc., *Chronic.*, ad ann. 534 — *Vita S. Germani., episc. Paris.* Apud Bolland. XXVIII. Maii.

pensées qui occupaient le plus sérieusement l'esprit de Justinien, était de faire prédominer l'empire de Constantinople au-dessus des peuples nouveaux que la conquête avait élevés en occident ; il voulait que Constantinople fût le centre politique d'où ils recevraient leur direction, autour duquel ils graviteraient, comme des satellites autour de l'astre qui les gouverne et les éclaire<sup>1</sup>. Le prince grec s'inquiétait donc beaucoup de savoir quel était au juste le nombre de ces peuples, quelle était la puissance, la politique des chefs qu'ils avaient à leur tête.

Justinien envoya aussitôt une ambassade à la cour de Metz, avec de magnifiques présents pour Théodebert ; les députés remirent au roi une lettre par laquelle l'empereur le félicitait de son avènement et l'invitait à répondre, de son côté, aux dispositions amicales de la cour d'Orient. La même lettre contenait aussi un jugement sévère sur le caractère et la politique de Thierry ; cette critique était sans doute une leçon indirecte pour le nouveau roi d'Austrasie<sup>2</sup>.

Théodebert remercia Justinien de ses présents ainsi que de l'amitié dont il lui donnait l'assurance ; mais il défendit énergiquement la mémoire de son père contre les accusations de la cour d'Orient, et rappela avec un visible sentiment de fierté les victoires du premier roi d'Austrasie. « Nous vous prions, disait-il à la fin de sa » lettre, d'affermir cette amitié mutuelle que vous ré-

<sup>1</sup> Procope et Agathias, *passim*.

<sup>2</sup> Duchesne, *Script. Fr.*, t. I, p. 862, et D. Bouquet, t. IV, p. 58.

» clamez gracieusement, et, afin qu'elle demeure inviolable, ne permettez pas que l'on fasse naître aucun sentiment contraire dans votre cœur. »<sup>1</sup>

Quelque temps après, Justinien voulut savoir exactement jusqu'où s'étendait la domination de Théodebert ; quel était le nombre, l'importance des peuples soumis à son pouvoir, et il lui adressa un nouveau message. Le roi d'Austrasie se trouvait dans la villa de Sone, sur les bords de l'Isère, lorsqu'il reçut les députés de la cour d'Orient. Il répondit à l'Empereur, en lui faisant savoir qu'après la soumission de la Thuringe, les Nordsaves, c'est-à-dire les Saxons du nord, et les Westphales, Saxons de l'ouest, s'étaient volontairement soumis à la domination des Francs ; que les Pannoniens qui habitaient sur le cours supérieur du Danube et les Saxons transplantés dans leur voisinage avaient reconnu la même dépendance. « Ainsi, disait-il, » par la protection de Dieu, notre domination s'étend » des bords du Danube et des limites de la Pannonie » jusqu'aux rivages de l'Océan. »<sup>2</sup>

Le fils de Thierry n'était pas seulement un guerrier : il rechercha des hommes instruits pour leur confier les fonctions administratives ou politiques de son royaume. Il appela, de Limoges, le gallo-romain Parthénus, financier expérimenté, auquel il remit la direction générale du trésor<sup>3</sup>. La Bourgogne donna au

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Theodeb. epist. ad Justinian. imp.*, Duchesne, *Script. Fr.*, t. I, p. 863. — D. Bouquet, t. IV, p. 59.

<sup>3</sup> Grégoire de Tours nous dit que les Francs se prirent d'une

roi d'Austrasie des négociateurs éloquents et habiles dans la personne de Mummolus et de Secundinus, qui parlaient également la langue latine et la langue grecque<sup>1</sup>. Astériolus, que l'on remarqua aussi parmi les orateurs en titre du royaume, était venu probablement du midi de la Gaule, peut-être de l'Auvergne.

Théodebert éleva à la dignité de comte et bientôt à celle de maire du palais, un ancien tribun de l'armée austrasienne, nommé Kunda, serviteur habile et dévoué, qui avait acquis à un haut degré la confiance des deux premiers rois d'Austrasie<sup>2</sup>. Sous l'autorité de Kunda, le palais de Metz prit un air de grandeur nouvelle, conforme, d'ailleurs, aux désirs de Théodebert, prince naturellement ami de tout ce qui pouvait relever l'éclat de sa puissance<sup>3</sup>. La cour devint une

grande haine contre Parthénus, à cause des tributs qu'il leur imposait. On a pensé, avec quelque vraisemblance, que Parthénus établit le système régulier de l'impôt territorial en usage sous l'empire, et qu'il y assujettit les propriétés des leudes francs comme celles des gallo-romains. Mais il est probable que son caractère hautain et violent contribua aussi, pour une part, à susciter cette haine qui n'attendait que l'occasion d'éclater d'une terrible manière. (Greg. Tur., *Hist. Fr.*, lib. III, c. 56. — *Epist. Ruricii. episc. Lemovic., a Canisio edita*. Apud Brower, in *annalib. Trevir.* t. I, p. 519.)

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, lib. III, cap. 55. — *Vita S. Joannis Reom* Apud Bolland. XXVIII, januar.

<sup>2</sup> V. Fortunat., lib. VII, carm. 16.

<sup>3</sup> Temporibus longis regali dives in aula,  
Enituit meritis gloria, Conda, tuis ;

.....  
Theodericus ovans ornavit honore tribunum,  
Surgendi auspicum jam fuit inde tuum.

sorte d'école, ouverte aux jeunes gens de noble famille, qui venaient y recevoir, à la suite de leurs premières études, cette autre éducation qui formait à la science des affaires publiques, aux exercices de la guerre et au service de la maison royale.

Nous voyons que les enfants des leudes austrasiens commencèrent, dès-lors, à étudier la langue latine et la langue grecque ; il s'en trouva même quelques-uns qui allèrent jusqu'à vouloir essayer un peu de cette ingénieuse versification que les Romains des derniers temps affectionnaient beaucoup, et dont il restait de brillants modèles. Un studieux élève de cette époque nous transmet lui-même ce fait intéressant ; il nous dit, qu'après avoir reçu du grammairien Dodoreus les éléments des deux langues classiques, il était allé apprendre à l'école du rhéteur Parthénius l'art de bien dire et celui de composer des vers <sup>1</sup>.

Nous remarquerons maintenant que si la cour de Metz devint plus polie, sous Théodebert, elle offrit en même temps un accès plus facile. Le nouveau roi se distinguait par une libéralité généreuse qui, non-seulement récompensait les services et l'amitié, mais

Theodebertus enim comitivæ præmia cessit.

.....  
Instituit cupiens ut deinde domesticus esses ;

Crevisti subitò, crevit et aëla simul.

Florebant pariter veneranda palatia tecum,

Plaudebat vigili dispositore domus.

(*Ibid.*)

<sup>1</sup> *Epist. Gogonis ad Traseric.* — *Ejusd. ad Chaming* (Duchesne, *Script. Fr.*, t. I, p. 861, 859. — D. Bouquet, t. IV, p. 70.)

qui s'empessait de secourir les besoins et de prévenir même la demande<sup>1</sup>. L'Austrasie en eut dans ce temps une preuve destinée à laisser de longs souvenirs.

La ville de Verdun se trouvait dans une extrême détresse, et pour comble de malheurs, son évêque, Désidératus, indignement calomnié autrefois près de Thierry, s'était vu dépouiller de tous ses biens, de sorte qu'il ne lui restait aucune ressource pour soulager la misère des habitants. « Il souffrait donc beaucoup, nous dit l'historien, à la vue du mal qu'il ne pouvait secourir. Mais considérant qu'elle était la bonté généreuse de Théodebert à l'égard de tout le monde, il lui députa quelques personnes chargées de lui faire entendre les paroles suivantes : « Le bruit de vos bontés se répand par toute la terre ; puisque votre libéralité est si grande que vous portez secours même à ceux qui ne vous demandent pas, je vous prie, si vous avez quelque argent à votre disposition, de m'en prêter, afin que je puisse relever nos citoyens de leur grande détresse. Ils exercent le négoce, et après que notre ville aura donné des cautions pécuniaires comme il en existe dans les autres villes, nous vous rendrons votre argent avec l'intérêt légitime. »

» Le roi, touché de compassion, prêta sept mille sous d'or<sup>2</sup>. L'évêque les ayant reçus les distribua

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr*, l. III, c. 25.

<sup>2</sup> C'était une somme de près de sept cent mille francs de notre monnaie.

» entre les habitants de la cité. Ceux-ci en exerçant  
» leur commerce acquirent des richesses, et comme  
» l'évêque reportait ensuite au roi l'argent qui lui était  
» dû, le roi répondit : « Il ne m'est pas nécessaire  
» de reprendre cet argent ; il me suffit que par vos  
» sages mesures, par votre conseil et par ma libéralité,  
» les hommes que le dénûment accablait se soient re-  
» levés de leur misère. »

» Ce fut ainsi qu'en n'exigeant rien Théodebert fit  
» parvenir à la richesse les hommes dont nous venons  
» de parler. »<sup>1</sup>

Dans ce temps s'élevait à la cour une jeune prin-  
cesse qui annonçait les mêmes sentiments. Théode-  
child, fille de la reine Suavegothe, et sœur de Théo-  
debert, unissait à la grandeur des sentiments et à la  
bienfaisance généreuse, une douceur noble et un es-  
prit de sagesse qui pouvait servir utilement, un jour,  
les intérêts du royaume<sup>2</sup>. Théodebert montrait pour  
elle de l'affection, et témoignait, en même temps, à  
la veuve de Thierry, la considération et le respect que  
commandaient son rang et ses vertus.

Théodebert était dans la seconde année de son règne,  
lorsque l'Italie devint le théâtre de graves événements.  
Après la mort prématurée d'Athalaric, sa mère Ama-  
lasonthe, qui administrait l'état en qualité de ré-  
gente, avait fait donner la couronne à Théodat, neveu  
de l'ancien roi Théodoric. Amalasonthe s'était réservée

<sup>1</sup> *Ibid.*, c. 54.

<sup>2</sup> V. Fortunat., lib. V, carm. 5.

une part d'autorité parce qu'elle voulait conserver, parmi les Goths d'Italie, des sentiments de déférence et d'amitié pour la cour d'Orient; c'était la politique qu'elle avait toujours suivie pendant le temps de sa régence. Mais Théodat voulant régner sans partage, envoya cette princesse en exil et donna bientôt l'ordre secret de la faire périr (535).

Dès que cette nouvelle fut portée à la cour de Constantinople, Justinien résolut de venger la mort d'Amalasonthe et de réunir l'Italie à son empire. Comme il pensait bien toutefois que les Francs ne regarderaient pas avec une tranquille indifférence la lutte qui allait s'engager, et que leur secours pouvait d'autre part lui être fort utile, il envoya des ambassadeurs pour les prier d'unir leurs armes aux siennes contre les Ostrogoths, qui étaient, disait-il, les ennemis communs des deux nations. Pour prix de leurs services, il offrait aux princes francs une somme d'argent considérable, promettant de leur donner encore davantage lorsqu'ils seraient arrivés en Italie. Ceux-ci acceptèrent la proposition et assurèrent l'empereur de leur amitié et de leur secours.

Théodat, informé de l'alliance conclue entre les Grecs et les Francs, se mit aussitôt en devoir de la rompre. Il envoya secrètement offrir aux derniers la somme de deux mille livres d'or, et l'abandon des provinces que les Goths possédaient toujours dans le midi de la Gaule (536)¹.

¹ Procope, *de bello Goth.*, lib. I.

Le temps n'était pas venu encore , où les Francs , se dépouillant d'une habitude héréditaire , comprendraient enfin que le motif d'intérêt personnel ne permet point de faire et de rompre à volonté un serment. Avec de grandes qualités d'ailleurs , Théodebert n'avait pas lui-même , à cet égard , des sentiments plus éclairés. Les Francs acceptèrent les propositions de Théodat , et lui promirent leur secours.

Le nouveau traité venait d'être conclu , lorsque Théodat fut mis à mort par les Ostrogoths irrités de ce qu'il avait fui lâchement à la première approche des Grecs. Vitigès , qui fut élevé à sa place , jugea nécessaire de maintenir le pacte que Théodat avait signé , et il se hâta d'en accomplir exactement les conditions <sup>1</sup>. Le riche territoire de la Provence fut partagé entre Théodebert et ses deux oncles. Le roi d'Austrasie eut la ville de Marseille , qui lui ouvrait la grande voie maritime de l'Italie et de l'empire d'Orient. Le roi de Paris obtint la ville d'Arles , qui tenait après Marseille le premier rang. Arles se rattachait à cette partie de la Bourgogne que possédait Childeberrt , et les liaisons commerciales de cette cité avec Lyon et Paris dictaient naturellement un pareil choix. Nous ignorons quelle fut la part du roi de Soissons dans les provinces cédées par le nouveau roi d'Italie <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Quelques monnaies frappées à Marseille , au nom de Chlotaire I. ont fait supposer qu'il avait eu cette ville dans son partage ; mais cela est peu probable. Marseille se trouvait beaucoup plus à la convenance de Théodebert , à cause de ses possessions d'Auvergne et de ses

Lorsque la lutte fut engagée dans la péninsule, Théodebert envoya aux Ostrogoths dix mille combattants recrutés en Bourgogne. Mais ensuite les Francs et leurs alliés d'Outre-Rhin conçurent la pensée de profiter de l'occasion pour conquérir l'Italie et s'enrichir de ses dépouilles. Les peuples auxiliaires, et surtout les Allemands, se portèrent avec ardeur vers une expédition qui promettait de belles récompenses. Cent mille guerriers, réunis sous le commandement de Théodebert, prirent le chemin de l'Italie. On ne voyait dans cette armée, nous dit l'historien Procope, qu'un petit nombre de cavaliers qui servaient de gardes au roi et qui portaient seuls des lances ; tout le reste combattait à pied, et avait pour armes un bouclier et une épée, avec l'angon ou bien la double hache. Arrivés à Tortone, au delà du Pô, les Francs attaquèrent et mirent en fuite, tour à tour, les Ostrogoths et les Grecs qui étaient campés à peu de distance les uns des autres. Les vainqueurs se chargèrent ensuite d'un riche butin. Mais la disette et la maladie exercèrent bientôt leurs ravages au milieu de cette multitude d'hommes qui ne trouvait plus d'autre nourriture que la chair des bœufs, ni d'autre breuvage que les flots glacés des rivières qui tombent de la chaîne des Alpes.

rappports fréquents avec l'Orient et l'Italie. Il est certain, d'ailleurs, que Marseille appartient toujours à l'Austrasie depuis le règne de Sigebert I. Il faut se rappeler que Chlotaire réunit, vers les dernières années de son règne, la monarchie tout entière, et que Marseille se trouva alors dans sa dépendance. On s'explique bien, de cette manière, comment il a pu faire frapper des monnaies dans cette ville.

Théodebert ayant vu périr le tiers de son armée , re-  
prit le chemin de l'Austrasie (539).

Il y avait peu de temps que le prince franc était de retour , lorsqu'il apprit que Vitigès s'était rendu à Bélisaire , et que l'Italie reconnaissait Justinien pour son maître. Théodebert jugea qu'il devait traiter avec l'empereur. Justinien étendait maintenant son empire jusqu'au pied des Alpes ; il pouvait réclamer aussi les provinces gothiques cédées aux Francs par Vitigès , et porter de cette manière , au dedans même de la Gaule , cette puissance grecque qui semblait menacer tous les peuples barbares de l'occident. Le roi d'Austrasie envoya Secundinus à Constantinople pour offrir la paix à l'empereur , et lui demander de confirmer l'acte de cession qui donnait aux Francs le territoire de la Provence. Justinien eut volontiers refusé cette demande ; mais il ne se dissimulait pas ce que pouvaient , de leur côté , les Francs unis aux Ostrogoths pour lui reprendre l'Italie. Il remit à Secundinus un acte de confirmation revêtu du sceau impérial , réservant toutefois , sur les provinces qu'il céda , la haute autorité de l'empire (540).

L'acquisition de la Provence devait faire naître chez les Francs une pensée nouvelle , qui mérite quelque attention. La cour d'Orient avait toujours fait aux princes étrangers la loi rigoureuse de graver sur leurs monnaies d'or l'effigie et le nom des empereurs ; les rois Francs , depuis Chlovis , s'étaient soumis eux-mêmes à cette loi. Il n'en devait plus être ainsi à l'avenir , et Procope nous donne à entendre que ce fut

à la suite du traité qui donnait aux successeurs de Chlovis les cités d'Arles et de Marseille, principaux centres du commerce de la Gaule avec l'Orient et l'Italie, que les rois Francs eurent l'idée de frapper des pièces d'or avec leur nom et leur image<sup>1</sup>.

Théodebert établit de nouvelles fabriques de monnaie à Marseille et à Chalon-sur-Saône. Les pièces qui sortirent de ces ateliers furent, comme il est aisé de le voir, l'ouvrage d'habiles artistes gaulois ou italiens. Mais, suivant Procope, Justinien ne voulut point reconnaître le droit nouveau que les princes francs venaient de s'attribuer. En effet, ajoute l'historien grec, il n'est permis à aucun roi de nation étrangère, de mettre sur une pièce d'or sa propre marque, surtout lorsqu'il emploie le métal de son pays. Procope assure que la tentative contraire ne pouvait réussir, attendu que les commerçants, lors même qu'ils étaient d'origine barbare, ne voulaient point recevoir un or dépourvu de la marque et de la garantie impériales. Il est bien certain, toutefois, que moins de quarante ans plus tard la monnaie des rois francs avait cours dans toute la Gaule.

L'administration de Théodebert paraissait générale-

- Depuis ce moment les chefs germains possédèrent Marseille,
- colonie des Phocéens, et tout le pays maritime qui est dans le voisinage. Ils eurent ainsi l'empire de la mer qui baigne cette contrée,
- et maintenant ils prennent place dans le cirque de la ville d'Arles
- pour voir des courses de chevaux, et ils fabriquent de la monnaie
- avec l'or des mines de la Gaule; ils impriment sur leurs pièces,
- non point la marque des empereurs, suivant l'ancienne coutume,
- mais bien leur propre image. • (Proc., *De bello Goth.*, l. I.)

ment heureuse. Cependant le mariage illégitime qu'il avait contracté avec Deutérie excitait toujours la réprobation universelle. Soit enfin qu'il écoutât la voix de sa conscience, soit qu'il regardât Deutérie comme réellement coupable de la mort de sa propre fille, le roi d'Austrasie exila de sa cour celle qui avait captivé son âme à un si haut point, et suivant le vœu des leudes, il épousa Wisigarde à laquelle il était fiancé depuis sept ans<sup>1</sup>. L'alliance des Francs avec les Lombards se trouva rétablie. Théodebert, qui ne cessait point de porter vers le nord ses vues d'agrandissement, saisit l'occasion d'étendre encore son influence politique chez un peuple qui habitait près des bords de la mer Baltique. Ce peuple était celui des Warnes<sup>2</sup>; il avait pour voisins, au sud, la nation saxonne, soumise à Théodebert, et du côté de l'ouest il touchait aux Angles, qui envoyaient dans ce temps de puissantes colonies guerrières sur les côtes septentrionales de la Grande-Bretagne<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Deutérie avait d'un premier mariage une fille qui, par une singulière rencontre, portait aussi le nom de Wisigarde. Il n'est presque personne qui ne connaisse le récit que nous a laissé Grégoire de Tours, et, suivant lequel, Deutérie, enflammée d'une jalousie cruelle, avait ordonné secrètement d'atteler au char de sa fille des bœufs indomptés et qui, rendus furieux par le conducteur, précipitèrent l'infortunée Wisigarde du haut du pont de Verdun, au moment où elle allait se promener hors des murs de la cité.

<sup>2</sup> Les Warnes occupaient le territoire qui forme aujourd'hui les deux duchés de Mecklembourg. Ils tiraient probablement leur nom de la Warnow, qui baigne cette contrée.

<sup>3</sup> Les Angles habitaient au sud de la péninsule danoise, dans le duché actuel du Holstein.

Hermegiscle , roi des Warnes , désirant , nous dit Procope , affermir son royaume , fit demander au roi d'Austrasie la main de sa sœur Théodechild. L'éloignement de cette princesse devait être pour Suavegothe , sa mère , le sujet d'un douloureux sacrifice : après tant de malheurs éprouvés , Suavegothe avait réuni sur sa fille ses dernières et ses plus tendres affections. Mais l'alliance de Théodechild avec le roi des Warnes devait accroître la puissance austrasienne parmi les peuples du nord. En effet , Théodebert , devenu le beau-frère d'Hermegiscle , porta jusque chez les Angles de la Germanie l'autorité de son nom , et entreprit , bientôt après , de la faire parvenir jusque dans la Grande-Bretagne.

C'est ici l'occasion de faire ressortir , d'après un passage curieux de l'historien grec , une particularité assez digne de remarque. La Grande-Bretagne , conquise par les Saxons et par les Angles , se voyait alors surchargée de ses nouveaux habitants , et plusieurs familles abandonnaient chaque année le séjour de l'île pour retourner sur le continent ; elles venaient s'établir sur les côtes de l'Austrasie maritime , sans toutefois se regarder comme étrangères à la terre qu'elles avaient quittée ; elles y étaient toujours attachées par les liaisons de famille et par le commerce. Cette communauté d'origine et d'habitudes qui unissait les Angles du territoire austrasien à ceux de la Grande-Bretagne , persuada à Théodebert que sa puissance devait être reconnue sur les deux rivages , et cette préention sembla même prendre , un moment , une cer-

taine apparence de réalité. Procope nous apprend que Théodebert, faisant partir en ce temps une ambassade pour la cour de Constantinople, eut soin de placer à côté des seigneurs francs plusieurs seigneurs de la nation des Angles insulaires, afin de montrer par là qu'il régnait jusque dans la Grande-Bretagne.

Mais pour les Grecs ce n'était là qu'un motif de montrer encore plus d'orgueil. Vers ce temps même l'empereur Justinien ajouta aux divers surnoms qu'il tirait de ses victoires sur les peuples étrangers, celui de *Francique* ou de vainqueur des Francs. Si nous en croyons le grec Agathias, Théodebert, indigné d'un pareil affront, aurait juré d'en tirer une éclatante vengeance; il aurait formé entre les Francs, les Lombards, les Gépides et d'autres peuples, une immense ligue, à la tête de laquelle il se promettait d'aller en personne attaquer Constantinople. Si la supposition de cet audacieux et gigantesque projet peut paraître une exagération de l'historien, elle nous montre du moins quelle opinion les Grecs se faisaient du roi d'Austrasie. Ce qui est certain, c'est que Théodebert se regarda alors comme affranchi de toute dépendance envers la cour d'Orient, et que voyant l'Italie devenue l'objet d'une lutte nouvelle entre les Grecs et les Ostrogoths, il résolut d'ajouter à son royaume tout ce que la force des armes pourrait lui livrer dans cette péninsule.

Totila, élevé à la royauté par les Ostrogoths, avait déjà reconquis sur les Grecs une grande partie de l'Italie,

lorsque Théodebert envoya au delà des monts un chef d'origine allemande , nommé Bucelin , qui avait acquis en Austrasie un crédit sans égal , par son habileté et son ardeur guerrière<sup>1</sup>. Il avait pour auxiliaires le patrice Mummolus , à la fois général et négociateur , et le duc austrasien Hamming , guerrier brave et dévoué , qui unissait la culture littéraire à la science des armes. Les Francs occupèrent sans résistance presque tout le nord de l'Italie jusqu'à Bologne ; Totila abandonna cette contrée aux généraux de Théodebert ; il ne leur demanda en retour que leur neutralité , et convint même avec eux que si les Ostrogoths venaient à obtenir un jour sur leurs ennemis une victoire décisive , ils régleraient avec les Francs le partage de l'Italie (546).

On croyait généralement que Théodebert se mettrait bientôt lui-même à la tête d'une expédition guerrière contre les Grecs , mais une maladie prolongée le retint au dedans de ses états , et en 547 il terminait sa belliqueuse carrière.

Agathias raconte d'une tout autre manière que Grégoire de Tours la mort du roi d'Austrasie. Suivant l'écrivain grec , un jour que Théodebert chassait aux bêtes fauves , un buffle énorme s'étant élancé tout à coup de son côté , rencontra un jeune arbre et l'abattit dans le choc , avec tant de raideur , qu'une branche frappa , à la tête , le prince franc , qui mourut peu de jours après des suites de sa blessure. Ce récit a quelque chose de plus dramatique ; mais nous croyons

<sup>1</sup> Totila avait été proclamé roi des Ostrogoths en 541.

que celui de Grégoire de Tours mérite de tout point, la préférence<sup>1</sup>.

Théodebert laissait, de son mariage avec Deutérie, un fils nommé Théodebald, âgé de douze ans. La grande jeunesse de ce prince, son extrême faiblesse corporelle n'étaient point assurément des circonstances favorables pour exercer chez les Francs l'autorité royale. D'un autre côté, les rois de Paris et de Soissons qui déjà, dans une semblable rencontre, avaient tenté d'arracher l'Austrasie à un prince vaillant et dans la force de l'âge, n'avaient rien perdu de leur ambition. La tranquille succession du fils de Théodebert au titre de roi suppose bien certainement l'effet de quelque dévoue-

<sup>1</sup> « Après la mort de Théodebert, dit Grégoire de Tours, les Francs, qui avaient une grande haine contre Parthénius, à cause des tributs qu'il leur avait imposés, se mirent à le poursuivre : lui, voyant sa vie en danger, s'enfuit de Trèves et supplie instamment deux évêques de le reconduire dans cette ville et d'apaiser par leurs paroles l'extrême fureur du peuple. Les évêques étant entrés dans la ville ne purent venir à bout de la révolte ; ils cachèrent Parthénius et l'enfermèrent dans un coffre en étendant sur lui les vêtements employés au service de l'église. Le peuple pénétra dans l'édifice ; après avoir fouillé dans tous les coins, il sortait en frémissant de colère, lorsque quelqu'un s'avisa de dire : « Voilà un coffre où on n'a pas encore cherché notre ennemi. » Ceux qui faisaient la garde, assurèrent qu'il ne renfermait que les ornements de l'église ; mais on leur demanda la clef en disant : « Si vous n'ouvrez vite nous mettons le coffre en pièces. » On ouvrit, on écarta les draperies, on trouva le fugitif et on le retira en applaudissant des mains. On disait : « Dieu nous a livré notre ennemi ; on le frappa à coups de poing, on lui cracha au visage, puis on l'attacha, les mains liées derrière le dos, à une colonne, et on le lapida. » (Greg. Tur., lib. III, cap. 36.)



Théodebald, la soumission et la fidélité des leudes, pendant que le maire Kunda employait à la même cause cette haute considération guerrière qu'il avait acquise, durant une longue suite d'années, sous les deux premiers rois d'Austrasie.

La sœur de Théodebert exerça comme régente l'autorité royale; on lui apportait les tributs<sup>1</sup>, elle accordait les emplois et les dignités, et suivant l'exemple du dernier roi elle donnait partout des secours considérables, quelquefois même avant qu'ils ne fussent demandés. Dans les occasions solennelles Kunda répondait aussi pour Théodebald, et suivant l'expression remarquable d'un écrivain de ce siècle, il le dirigeait comme si la tutelle de ce jeune roi eût été remise pour une part entre ses mains<sup>2</sup>. Il serait permis de voir ici déjà le premier exemple de cette grande autorité que l'avènement des rois mineurs devait conférer aux maires du palais.

On ne pouvait exercer le fils de Théodebert aux travaux et aux fatigues de la guerre, si peu compatibles

<sup>1</sup> Tempore autem Theudechildæ reginæ, Nunninus quidam tribunus ex Arverno, de Franciâ, post reddita reginæ tributa, revertens, etc.... (Greg. Tur., lib. *de Gloriâ confessorum*, c. 41.)

<sup>2</sup> Theodobaldi etiam cùm parva infantia vixit  
Hujus in auxilium maxima cura fuit.  
Actibus eximiis sic publica jura fovebas,  
Ut juvenem regem redderes esse senem.  
Ipse gubernabas *veluti si tutor adesses*,  
Commissumque tibi proficiebat opus.

(V. Fortunat., lib. VII, carm. 16.)

avec sa nature malade. On chercha, en compensation, à développer ses facultés intellectuelles par une éducation savante ; il étudia de bonne heure, sous la direction de Kunda, la science des lois et du gouvernement ; il était en même temps initié à la connaissance des lettres, et il semblerait qu'Horace eut été au nombre des écrivains latins qu'il parvint à comprendre quelque peu dans leur propre langue.

Les Francs occupaient toujours le nord de l'Italie, pendant que Totila et Bélisaire continuaient dans les autres parties de la péninsule une lutte sanglante, mêlée de chances diverses. En l'année 551 Justinien envoya à Théodebald une ambassade qui avait pour chef le sénateur Léonce. Lorsque les Grecs furent arrivés à Metz, on les introduisit dans la grande salle d'audience, en présence de Théodebald, de la reine Théodechild, et de Kunda, l'intendant de la demeure royale. Léonce exposa l'objet de son message, qui était d'obtenir la restitution des provinces italiennes tombées au pouvoir des Francs, et de solliciter l'alliance du peuple austrasien contre Totila et les Ostrogoths.

Si la nouvelle cour de Metz désirait la paix, il n'entrait pas dans ses vues d'abandonner les pays soumis par Théodebert, et occupés d'ailleurs par des chefs qui les avaient acquis au prix de leur sang et que l'on n'aurait pas déterminés facilement à s'en dessaisir. La cour d'Austrasie n'était point fâchée, d'autre part, de voir s'établir au delà des monts une partie de ces guerriers qu'il était toujours si difficile de contenir et de gouverner. On était bien résolu du reste de ne se

constituer l'ennemi d'aucun des deux peuples rivaux qui se disputaient les autres provinces de l'Italie.

Théodebald répondit qu'il ne pouvait accepter la proposition d'une alliance offensive contre les Ostrogoths ; passant ensuite à la réclamation des provinces italiennes soumises aux Francs, il déclara qu'elles étaient devenues la propriété de son père en vertu d'une concession faite par Totila ; que la cour d'Austrasie remettrait volontiers à un tribunal d'arbitres le jugement de cette affaire, et que s'il était bien reconnu que Théodebert eût enlevé injustement quelque chose à l'empereur, on se ferait un devoir de réparer le préjudice sans le moindre retard.

Léonce retourna à Constantinople, accompagné de l'austrasien Léodard et de trois autres ambassadeurs francs qui étaient chargés de proposer à l'empereur les conditions d'un traité<sup>1</sup>. Procope ne nous fait pas connaître le résultat de la négociation ; mais un mot de Ménandre Protector nous donne à entendre que l'on signa d'abord une trêve pendant laquelle les Francs continuèrent d'occuper les provinces italiennes réclamées par la cour d'Orient<sup>2</sup>.

On ne pouvait, sans se faire illusion, espérer une neutralité bien durable de la part des guerriers que Théodebert avait envoyés en Italie ; ils portaient toujours dans le cœur les sentiments qui avaient animé ce

<sup>1</sup> Proc., *De bello Goth.*, l. II.

<sup>2</sup> Menandri Protect., *Hist. inter excerpt. de Legationib.*, p. 133. (Paris, 1648.)

prince lui-même contre les Grecs ; et ils ne pardonnaient pas à Justinien de s'être proclamé , à la face de tous les peuples , comme le vainqueur des Francs et des Allemands. Le brave Hamming se faisait remarquer, entre tous les autres, par son inflexible résolution de démentir l'outrageante prétention de l'empereur d'Orient. Un jour qu'il était campé sur les bords de l'Adige, le patrice Narsès , qui venait de prendre le commandement de l'armée impériale , lui envoya deux de ses lieutenants pour le prier de se retirer avec ses guerriers et de laisser aux Grecs un libre passage. « Allez dire à » Narsès , répondit le fier austrasien , que jamais je » ne reculerai devant les Grecs , tant que ma main » pourra lancer un javelot. »<sup>1</sup>

Hamming était ce même guerrier lettré qui recevait alors en Italie les épîtres affectueuses et les distiques latins , que Gog, son ami et son protégé , lui adressait des bords de la Moselle<sup>2</sup>.

Pendant Théodebald commença vers ce temps à exercer une autorité personnelle dans le gouvernement de l'Austrasie , et ce fut probablement pour maintenir l'alliance formée par son père avec les Lombards qu'il épousa Waldrade , princesse de cette nation. Un fait ,

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Licet in tuis laudibus me imparem esse sentiam , attamen amoris impulsu tardum promovisse dinoscor ingenium....

Sed in *his versiculis* subter annexis , quos amore solemnii trepidantibus digitis exaravi , et diligentis affectus ostenditur....

(Gogonis, *Epist. Hamingo duci*. — Duchesne, *Script. Fr.*, t. I, p. 859. — D. Bouquet, t. IV, p. 70.)

que Grégoire de Tours nous raconte de Théodebald, semble montrer dans ce jeune roi, à défaut de qualités héroïques, un certain esprit de vigilance et de finesse, en même temps que de fermeté. Comme il avait quelque motif de croire à l'infidélité d'un de ses leudes, qui se disposait à quitter son palais, il le fit venir, et sous la forme ingénieuse d'un apologue, imité d'Horace ou du fabuliste phrygien, il lui adressa un avertissement conçu en ces termes : « Un serpent » trouva un jour une bouteille remplie de vin ; après » être entré par le cou de la bouteille, il but avidement ce qu'elle contenait. Gonflé ensuite par le vin » qu'il avait bu, il ne pouvait plus sortir par le même » chemin. Pendant qu'il s'efforçait inutilement de sortir, le maître du vin étant survenu lui dit : Rends » d'abord ce que tu as pris et tu pourras ensuite aller » librement »<sup>1</sup>.

Le bruit de cette aventure se répandit, et, suivant l'historien, il excita des craintes et fit naître des haines contre le roi. Mais ce fut probablement de la part de ceux qui pouvaient appréhender l'application du même apologue.

Les événements poursuivaient leur cours en Italie ; Totila ayant perdu la victoire et la vie dans une bataille livrée à Narsès, près de la ville de Cumes (552), Télias, son successeur, envoya solliciter l'alliance de Théodebald. Ce prince ne voulut point se départir de sa neutralité. Alors Bucelin et son frère Leutharis s'em-

<sup>1</sup> Horace, *Ep.*, lib. 1, 7. — Esope, *Fables* 42, 161.

pressèrent d'offrir aux Ostrogoths l'appui de leurs armes, et recrutèrent soixante-quinze mille guerriers, qui étaient, pour la plupart, allemands d'origine et très-avides de pillage. Ils obtinrent d'abord de brillants succès ; mais lorsqu'ils se furent chargés de dépouilles, Leutharis succomba avec presque toute son armée aux atteintes de la maladie, et Narsès extermina près de Capoue l'armée de Bucelin, qui trouva la mort au milieu de ses compagnons d'armes. Le vaillant Hamming partagea peu après le même sort (553), et l'Italie, perdue pour les Francs, ne tarda pas à tomber tout entière au pouvoir de l'empereur<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Agathiæ, *Histor.*, lib. II. — Paul. Diac., *De gest. Langob.*, lib. II, c. 2.



---

## CHAPITRE III.

---

**Élévation de Chlotaire I à la royauté d'Austrasie ; premières guerres des Saxons contre les Francs de l'Est. — Avènement de Sigebert I (561) ; invasion des Awares dans la Germanie. — Arrivée du poète Fortunat à la cour de Metz. — Mariage de Sigebert et de Brunehild. — Suite du règne de Sigebert ; sa mort. — Exil de la reine. — Avènement de Childebert II (575). — Retour de Brunehild en Austrasie.**

---

Pendant le cours de ces derniers événements Théodebald avait fini ses jours sans laisser d'héritiers directs pour régner après lui (553). Chlotaire se rendit aussitôt dans le palais de Metz avec de riches présents ; il se fit reconnaître comme le successeur de Théodebald ; mais il ne donna, à son frère Childebert, roi de Paris, aucune part de l'héritage. Pour se concilier l'esprit des Austrasiens il leur fit espérer qu'ils trouveraient toujours en lui un roi généreux, et il laissa à la tête du palais le maire Kunda, le plus glorieux représentant de la nation par sa bravoure et

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 9.

par ses services qui remontaient à l'origine même du royaume<sup>1</sup>.

Chlotaire venait de prendre possession de l'Austrasie lorsque les Saxons et les Thuringiens, saisissant une occasion qu'ils jugeaient favorable, entreprirent de secouer l'autorité du peuple franc, et refusèrent le tribut que Thierry leur avait imposé. Les deux peuples furent défaits tour à tour. Les Saxons se révoltèrent de nouveau, mais surpris de voir sitôt sur leurs frontières les Francs, qu'ils croyaient occupés pour longtemps d'une guerre intérieure, ils demandèrent la paix avec instance. Chlotaire pria les Austrasiens d'y consentir, et comme il menaçait de ne point les suivre, s'ils voulaient engager le combat, ils déchirèrent sa tente, l'accablèrent de paroles injurieuses et l'entraînèrent de force, criant qu'ils le tueraient, s'il tardait de marcher à leur tête contre l'ennemi. Chlotaire céda malgré lui. « Mais beaucoup de Francs, dit Grégoire de Tours, furent massacrés par les Saxons; toutefois, les hommes tombèrent des deux côtés en si grand nombre, que l'on ne saurait trop dire combien il en resta sur le champ de bataille. » (555.)

Cependant le roi de Paris, qui ne pouvait se rési-

<sup>1</sup> Chlotharii rursus magnâ dominatus in aulâ.  
Quique domum simili jussit amore regi.  
Mutati reges, vos non mutastis honores.  
.....  
Tantus amor populi.....

(V. Fortunat., l. VII, carm. 16.)

<sup>2</sup> *Hist. Fr.*, l. IV, c. 14.

guer à voir son frère en possession de toute l'Austrasie, invita les Saxons à porter leurs armes contre ce royaume, espérant profiter utilement de cette diversion pour attaquer l'Austrasie par la frontière opposée. Les Saxons, toujours rebelles, arrivèrent promptement sur le Rhin en exerçant de cruels ravages. Pendant que Chlotaire se portait à leur rencontre, le roi de Paris se saisit de la ville de Reims et de la plus grande partie de la Champagne. Chlotaire refoula heureusement les Saxons au dedans de leurs limites, et Childeburt fut atteint d'une maladie qui le força d'abandonner son entreprise; la mort de ce prince, arrivée en 558, rendit Chlotaire seul maître de toutes les possessions franques de la Gaule<sup>1</sup>.

Cette grande puissance, concentrée pendant trois ans en une seule main, fut soumise, en 561, à un nouveau partage<sup>2</sup>. Charibert, l'aîné des fils de Chlotaire eut l'ancien royaume de Paris; Chilpéric fut reconnu comme roi de Soissons ou de Neustrie; Gontran obtint l'ancien royaume de Bourgogne, qui reprit à la fois son étendue et sa dénomination primitives; Sigebert, le plus jeune des fils de Chlotaire, eut pour sa part le royaume d'Austrasie avec ses dépendances; il conserva la ville de Marseille et la partie de la Provence acquise au temps du roi Théodebert, mais il céda en faveur de Gontran la partie septentrionale de la Bourgogne que Théodebert avait rattachée autrefois à l'Austrasie.

<sup>1</sup> *Ibid.*, c. 20.

<sup>2</sup> *Ibid.*, c. 22.

Gontran choisit comme lieu habituel de son séjour la ville de Châlon-sur-Saône, dont Théodebert avait fait une sorte de capitale. Cette résidence avait pour Gontran l'avantage de le rapprocher des états de ses frères et de lui permettre, en même temps, une communication facile avec Lyon et les principales cités de la Bourgogne. Les autres royaumes conservèrent leurs anciennes capitales; et il paraît bien certain que le palais de Metz fut toujours en Austrasie le siège officiel de la royauté.

Sigebert, alors âgé de vingt-cinq ans, montrait les qualités nécessaires pour s'attacher le peuple sur lequel il venait régner. Sans avoir l'impétueux héroïsme de Théodebert, il savait montrer de la résolution; à la valeur du guerrier franc il ajoutait une noblesse naturelle de caractère et un esprit heureusement cultivé. Lorsqu'il vint prendre possession de l'Austrasie, Kunda était toujours chargé de l'intendance du palais. Cependant le moment du repos était venu pour le vieux serviteur; Sigebert voulut honorer ce repos d'une manière éclatante: il éleva Kunda à la dignité de convive du roi; c'était la plus haute distinction que l'on put recevoir<sup>1</sup>.

Il fallait choisir un nouveau maire. Gog, l'ancien élève de Parthénus, l'ami du brave et infortuné Hamming, s'était acquis l'affection et l'estime de la plupart

<sup>1</sup> Jussit et egregios inter residere potentes.

*Convivam reddens prolicente gradu.*

(V. Fortunat., lib. VII, carm. 16.)

des leudes par la droiture de son caractère, par un affectueux empressement à rendre les services qui étaient en son pouvoir. Il avait, de plus, une certaine culture littéraire, qui donnait à sa parole cette obligeance délicate et cette politesse un peu raffinée que l'on regardait alors comme l'une des perfections de l'art de bien dire. Aux avantages de l'esprit et du cœur, Gog joignait encore celui d'une expression de figure noble et imposante. Sigebert pensa qu'il ne pouvait faire un choix meilleur; il donna à Gog le bâton d'or et l'écharpe qui distinguaient le maire du palais entre les autres dignitaires du royaume. Avec Kunda et Gog, le nouveau roi d'Austrasie appela dans ses conseils le gallo-romain Lupus, savant jurisconsulte et habile général. Lupus était dans le royaume de l'Est un des plus illustres représentants de l'esprit romain; esprit qui avait toujours quelque chose de supérieur au sein de la société nouvelle sortie de la conquête<sup>1</sup>.

Les peuples tributaires du nord paraissaient encore très-peu disposés à vouloir vivre en paix; leurs derniers revers n'avaient nullement découragé leurs espérances. Il n'en était pas de même, il est vrai, pour les Allemands et les Bavares; ils montraient plus de soumission, et leur fidélité devenait une chose d'autant plus heureuse, qu'une nouvelle invasion de Barbares menaçait tout à coup l'Austrasie ou plutôt la Gaule tout entière.

Une grande tribu de la race des Huns, celle des

<sup>1</sup> Te duce sed nobis hinc modo Roma redit.

(*Ibid.*, carm. 7.)

Awares, avait quitté depuis peu les pays situés entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin ; elle s'était arrêtée quelque temps au nord de la Grèce, mais ensuite, voyant ses offres de services rejetées de l'empereur Justinien, elle avait continué sa marche le long du Danube, et s'était dirigée vers la Germanie, espérant s'ouvrir un chemin jusque dans la riche contrée des Francs. Ce fut vers l'année 562 que la horde conduite par un chef, qui prenait comme tous les rois de même origine le titre de khan, apparut sur les limites de la Bavière.

Les Saxons et les Thuringiens, humiliés de leurs récentes défaites, s'empressèrent d'offrir aux envahisseurs leur alliance et leur secours ; ils comptaient aussi trouver en eux d'utiles auxiliaires contre les Francs dont ils ne voulaient plus supporter la domination. Sigebert, à la tête d'une armée où l'on voyait à côté des Austrasiens, les Allemands et les Bavaois, se porta au devant des Awares, qui s'étaient réunis à leurs alliés sur les rives du Nablis, non loin de la forteresse de Ratisbonne. Ainsi les tribus germanes du midi allaient combattre pour les Francs contre celles du nord. Tout le monde était résolu à bien faire son devoir. Kunda, à qui le poids des années n'avait rien ôté de sa valeur, avait voulu encore une fois se revêtir de la cuirasse pour marcher à la suite du roi d'Austrasie.

Sigebert, la francisque à la main, et le premier à la tête de toute l'armée, donna le signal de l'attaque. Les Awares, les Thuringiens et les Saxons furent mis en déroute. Mais l'Austrasie eut à regretter une perte

douloureuse : deux fils de Kunda, jeunes gens pleins de bravoure comme leur père, avaient trouvé la mort en combattant aux côtés du roi. La victoire du Nablis fit le plus grand honneur à Sigebert ; les trois peuples dont il venait de triompher en jugeaient de même, car ils envoyèrent sur-le-champ demander la paix aux Austrasiens <sup>1</sup>.

Pendant que Sigebert défendait la Gaule contre les Awares, Chilpéric s'était emparé de la ville de Reims et de la Champagne. Sigebert, précipitant son retour avec son armée victorieuse, marcha sur Soissons, entra dans la ville, se saisit de Théodebert, fils aîné de Chilpéric, et fit rentrer bientôt la Champagne sous son obéissance. Après avoir gardé un an Théodebert prisonnier, il le rendit à la liberté, en lui faisant jurer de ne plus porter jamais les armes contre l'Austrasie.

Sigebert s'occupait du soin d'affermir sa domination naissante, lorsqu'il fut informé qu'un jeune homme de famille italienne se dirigeait vers l'Austrasie, sollicitant la faveur d'être admis à la cour. Cet étranger, qui portait les noms sonores de Venantius-Honorius-Clementianus-Fortunatus, était originaire des environs de Trévises <sup>2</sup>. Doué d'un esprit facile et d'une sensibilité délicate, Fortunat était venu étudier aux écoles de Ravenne, dans ce moment où l'Italie se reposait à peine de ses longs déchirements. Après la grammaire,

<sup>1</sup> V. Fortunat., l. VI, carm. 2. 3 ; l. VII, carm. 16. — Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 23.

<sup>2</sup> Paul. Diac., *De gest. Langob.* l. II, c. 9.

confiée à un messager, qu'il leur adressait une poétique louange ; parfois c'était à leur table qu'il leur récitait lui-même ses vers. Mais , en célébrant avec magnificence le prince austrasien et les hommes qui étaient alors dans tout leur éclat , il sentit noblement que la gloire autrefois acquise est toujours digne d'hommage. Pénétré d'admiration et de respect pour le vénérable Kunda qu'il voyait, en cheveux blancs , s'asseoir près de Lupus et de Gog , à la table royale , il voulut payer publiquement au vieux serviteur un tribut mérité <sup>1</sup>. Le poète ne manqua point non plus de consacrer dans ses chants le sentiment d'amour et de respect dont l'Austrasie entière honorait toujours les vertus et l'illustre naissance de Théodechild <sup>2</sup>.

Au nombre des pièces que Fortunat écrivit dans ce temps à la gloire de ses protecteurs, nous en remarquons une qui paraît donner , sous une forme pittoresque, une idée assez exacte des habitudes d'un grand seigneur de l'Austrasie à cette époque. Il s'agit précisément de celui qui occupait le rang le plus élevé, et dont la vie présentait le mieux les diverses alternatives d'occupations sérieuses , de soins utiles ou de simples amusements ; vie toujours active , même au sein du repos. Dans une affectueuse rêverie, inspirée par l'absence du maire du palais, Gog, son ami, le poète interroge les nuées légères que pousse vers lui le souffle du rapide aquilon.

<sup>1</sup> Lib. VII, carm. 16.

<sup>2</sup> Lib. V, carm. 6.

« Apprenez-moi, leur dit-il, quel est en ce moment  
» le sort de mon cher Gog? N'est-il pas sur les bords  
» du Rhin, aux flots vagabonds, pour tirer de ses eaux  
» l'épais saumon que le filet y a saisi? Ou bien ne se  
» promène-t-il pas sur les rives de la Moselle, aux  
» coteaux vineux, demandant à la douce fraîcheur de  
» ses brises un remède contre les brûlantes ardeurs  
» du jour? Aurait-il porté ses pas vers la Meuse, dont les  
» eaux roulent avec un doux murmure, et qui nourrit  
» sur ses bords la grue, l'oie et le cygne même?  
» N'est-il pas retenu, peut-être, par ces belles cam-  
» pagnes où l'Aisne brise ses flots contre les gazons  
» touffus qu'il arrose? Quel fleuve jouit de sa pré-  
» sence? Est-ce l'Oise, la Sère, l'Escaut, la Sambre,  
» la Somme, la Sure, ou bien celui qui porte à Metz  
» les eaux salées dont il tire son nom? »<sup>1</sup>

Le poète se demande ensuite si le maire ne parcourt pas plutôt les forêts des Ardennes ou des Vosges? S'il ne poursuit point de ses traits le cerf, l'ours, le buffle ou le sanglier? Puis, passant à un tableau plus doux, il voit son ami tranquillement occupé des soins pacifiques que réclame l'exploitation de ses riches domaines. Enfin, après cette course vagabonde où l'a entraîné son imagination, l'écrivain ramène ses regards sur la demeure royale; car il se peut aussi que Gog soit dans le palais de Sigebert, où l'école palatine qui suit ses pas applaudit à ses paroles. S'il n'est pas au milieu de l'école palatine, il est sans doute aux côtés de Lupus,

<sup>1</sup> Fortunat place poétiquement la Scille au nombre des fleuves.

son fidèle conseiller. Il traite avec Lupus des saintes lois de la justice ; il donne des tuteurs aux orphelins , des secours à la veuve , du pain à l'indigent <sup>1</sup>.

Ailleurs Fortunat rend hommage aux vertus apostoliques de l'évêque de Metz , Villicus <sup>2</sup> ; mais l'imagination du poète se complait dans les moindres objets qui viennent lui sourire : c'est ainsi qu'à la table où Villicus l'a convié affectueusement , ses yeux suivent avec un plaisir involontaire les dessins gracieux de la nappe sur laquelle se trouve brodée une vigne avec ses pampres tortueux et ses grappes que viennent becqueter avidement de petits oiseaux <sup>3</sup>.

L'activité d'esprit qui anime Fortunat le porte naturellement à voyager ; il aime à voir , à connaître les hommes que leur caractère , leur science ou leur profession distinguent parmi les autres. Il visite , dans sa petite cité de Verdun , l'évêque Agericus , dont il cé-

<sup>1</sup> Lib. VII, carm. 4.

<sup>2</sup> Unde humilis terris te projicis , alma sacerdos ,  
Orando hinc patriæ ducis ad astra caput.  
.....  
Protegis hinc nudos , illinc tu pascis egentes.  
.....  
Culmina templorum renovasti , Villice cultor.  
.....  
Commissum video non suffodisse talentum.  
(Lib. III, carm. 14.)

<sup>3</sup> Vitibus intextis ales sub palmitate vernat,  
Et leviter pictas carpit ab ore dapes.  
(Ibid., carm. 17.)

lèbre ensuite la piété et l'éloquence<sup>1</sup>. A Trèves, il admire les vertus longuement éprouvées de Nicétius, son grand caractère et l'éclat imposant qu'il a donné à son Eglise<sup>2</sup>. Le voyageur prend occasion aussi de décrire la magnifique habitation que l'évêque a fait élever sur le front d'un rocher au bord de la Moselle; de nous montrer les vignes qu'il a plantées, les moissons qu'il a fait naître là où il n'y avait que des forêts désertes; enfin les machines hydrauliques qui impriment l'activité au moulin construit par les soins du pasteur pour l'usage de son peuple<sup>3</sup>.

Les vastes proportions de la villa de Nicétius, élevée comme par étages sur les pentes et sur le sommet de la montagne; les portiques et les colonnes de marbre qui la décorent, les murs et les trente tours qui la protègent font reconnaître aisément les traditions de l'architecture gallo-romaine, aussi bien que l'œuvre

1 Urbs Vereduna, brevi quamvis claudaris in orbe,  
Pontificis meritis amplificata places.

.....  
Dogmatis arcani reseras penetralia, pastor,  
Nec solum dapibus, pascis et ore greges.

(*Ibid.*, carm. 30.)

2 Splendor, apex fidei, venerabili mente, Niceti,  
Totius orbis amor, pontificumque caput.

(*Ibid.*, carm. 12.)

<sup>3</sup> On attribue à cette habitation l'origine du château de Bischoffstein, ou *roche de l'évêque*, situé entre la petite rivière du Rhon et la Moselle.

des artistes et des ingénieurs de l'Auvergne et de l'Italie'.

Les bords du Rhin sont visités à leur tour par le poète de Trévisé. A Cologne, il se trouve au milieu de cette multitude d'hommes de toute nation qui se croissent sans cesse, venant les uns de la Gaule, les autres de la Germanie. Il est reçu par l'évêque Charentinus, et admire l'immense église où le pasteur a fait élever, pour les étrangers qui affluent dans la cité, un étage d'arcades et de colonnes hardiment suspendues au-dessus des premières\*.

Mons in præcipiti, suspensâ mole, tumescit,  
Et levat excelsum saxea ripa caput.

.....  
Hæc vir apostolicus Nicetius arva peragrans  
Condidit optatum pastor ovile gregi.  
Turribus incinxit ter denis undique collem,  
Præbuit hic fabricam, quò nemus ante fuit.

.....  
Ardua marmoreis suspenditur aula columnis.

.....  
Ducitur in rigidis sinuosa canalibus unda,  
Ex quâ fert populo hic mola rapta cibum.  
Blandifluas stupidis induxit collibus uvas.  
Vinea culta viret, quò fuit ante frutex.

.....  
Cernit frugiferos congaudens incola sulcos.

(Ibid., carm. 12.)

.....  
Charentine, decus fidei, Deitatis amice,

.....  
Pontificem pollens Agripina Colonia præfert.

.....  
Si videas aliquos quâcumque ex gente creatos.

Mayence n'offre pas à l'écrivain un moindre sujet d'observation et de louanges. Sidonius y construit pour les néophytes d'Outre-Rhin, un baptistère, auquel Bertoare, fille du roi Théodebert, consacre généreusement une part de sa fortune. Le voyageur visite, un autre jour, les digues et les barrières puissantes que Sidonius fait élever sur le Rhin pour préserver son peuple des terribles attaques dont le menace le fleuve, quand il vient à franchir ses rives.

Si le poète affectionne la pompe de l'image et de l'expression, il connaît aussi l'enjouement délicat, et permet quelquefois à sa muse de sourire. Un jour qu'il arrive à Metz, après une course lointaine, il ne retrouve plus sur la Moselle le vaste et solide bateau de voyage que le roi lui a donné. *Un noir cuisinier* du palais a bien eu la présomption hardie de s'en emparer

Quamvis ignotos, mox facis esse tuos,

.....  
Aurea templa novas specioso fulta decore,

.....  
Majoris numeri quò templa capacia constant,

Alter in excelso pendulus ordo datur.

Sollicitat pia cura gregis te....

(*Ibid.*, carm. 19.)

Ardua sacrați baptismatis aula coruscat.

.....  
Struxit, Berthoaræ voto complente, sacerdos.

.....  
Filia digna, patrem te, Theodeberte reformans.

(Lib. II, carm. 12.)

Ut plebem foveas et Rheni congeris amnes.

(Lib. IX, carm. 9.)

pour son usage : le bateau et le ravisseur ont également disparu<sup>1</sup>. L'évêque Villicus s'empresse de venir au secours de son ami en peine ; mais il ne peut lui offrir qu'une légère nacelle. Fortunat, monté sur ce frêle esquif, se dirige vers la villa de Nantiacum où se trouve en ce moment la cour.

Le naufrage menace plus d'une fois le nouvel Arion, et l'onde, avec une importune complaisance, vient rejaillir jusque sur les pieds du poète, qui la supplie de s'abstenir d'un office qu'il ne désire point pour le moment. Vaine prière ! Il arrive pourtant sain et sauf et raconte au roi son malheur. Le roi se met à rire, non, toutefois, sans ordonner que l'on amène à l'instant un autre bateau. Les gens de la cour vont à la recherche de tous côtés : personne ne découvre rien. Gog finit par demeurer seul avec le roi, et il est, à cette heure, l'unique ressource du voyageur. Le maire, qui n'a jamais abandonné un ami, ne saurait faillir à celui qu'il compte au nombre de ses meilleurs ; il va parler avec toute la politesse possible au comte Pappulus, pour qu'il veuille bien chercher à son tour. Le succès couronne enfin cette dernière espérance, mais Fortunat ne peut quitter aussitôt ses amis et il faut qu'il accepte à Nantiacum leur affectueuse hospitalité.

La pièce dans laquelle le poète raconte cette petite aventure semble présenter encore un autre genre d'intérêt. La villa austrasienne de Nantiacum ne nous

<sup>1</sup> Lib. VI. carm. 10.

désigne pas un autre lieu que le village appelé Lorry-sous-Froidmont, et plus souvent Lorry-Devant-le-Pont. En effet, à la place de *Nantiacum* on trouve dans les diverses éditions de Fortunat les variantes *Nauciacum* et *Nauriacum*. Ce dernier nom est celui qui se rapproche le plus du véritable, et, si vous en changez seulement l'initiale, vous le ferez reparaître tel que le poète l'avait écrit; vous aurez *Lauriacum*, dénomination latine des villages qui portent maintenant celle de Lorry. La villa de Lauriacum était la propriété de Pappulus qui possédait aussi, comme nous le dirons dans un autre chapitre, le domaine d'Arreium, aujourd'hui Arry, situé non loin de Lorry, au couchant, et sur la rive droite de la Moselle. Mais ce fut à Lorry que Fortunat vint raconter sa mésaventure au roi Sigebert, et que le comte Pappulus, après avoir trouvé pour le poète un bon et solide bateau, fit rechercher avec soin, pour cet hôte illustre, le meilleur vin du canton.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis l'avènement de Sigebert à la royauté d'Austrasie, lorsque ce prince ré-

..... I Gogo  
Dulcius alloquitur comitem qui Pappulus adstat.  
Ut quancumque mihi redderet ipse ratem.  
.....  
Addidit et comes mihi pocula, gratus amicis.  
In quantum poterat cura parare merum.  
(*Ibid.*)

— Le nom de Pappulus s'écrivait aussi Pappolus, comme on le voit dans les catalogues des évêques de Metz.

solut de se choisir une épouse (566). Voulant former une alliance digne de son rang, il envoya en Espagne le maire du palais, Gog, avec la mission de demander pour lui, au roi Athanagild, la main de la plus jeune de ses filles, qui était âgée de dix-neuf ans et se nommait Brune. « La jeune vierge, dit Grégoire de Tours, » avait de la noblesse dans ses actions ; elle était belle » à voir ; ses manières respiraient la politesse et la » grâce ; elle était bonne pour le conseil, et ses discours charmaient<sup>1</sup>. » Brune avait reçu, à la cour de Tolède, une éducation toute romaine. Les Wisigoths, ainsi que personne ne l'ignore, s'étaient déjà, en grande partie, dépouillés de leur barbarie primitive, pour prendre les idées, les mœurs et les lois des peuples au milieu desquels ils s'étaient fixés.

Athanagild ne refusa point sa fille, et il l'envoya à Sigebert avec de précieux trésors. Lorsqu'elle fut arrivée en Austrasie, Sigebert voulut qu'elle prit un nom plus digne d'elle ; il ordonna d'ajouter à celui de Brune l'épithète germanique de *child*, et elle s'appela *Brunchild*, c'est-à-dire *l'héroïne au teint brun*<sup>2</sup>. Cependant une tache souillait la fille d'Athanagild : elle apportait de Tolède la doctrine d'Arius, embrassée par les hommes de race gothique deux siècles auparavant. Brunchild combla la joie de l'Église et celle de l'époux dont elle allait partager la couronne : elle confessa la Trinité divine, égale dans les personnes, et vint

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Franc.*, l. IV, c. 27.

<sup>2</sup> Fredeg., *Epitomata*, cap. 57.

à l'autel de Saint-Étienne recevoir, en présence du peuple chrétien, le sacrement qui donne l'Esprit de Vérité .

Alors Sigebert fit préparer dans le palais de Metz un festin magnifique auquel il invita tous les grands du royaume, et il prit Brunehild pour épouse, au milieu des transports de la plus vive allégresse. Fortunat récita à la table nuptiale un épithalame dans le goût antique, où il célébrait, tour à tour, sous les formes allégoriques de la mythologie, les hautes qualités et la valeur de Sigebert; l'esprit, la beauté et la noble naissance de Brunehild<sup>1</sup>. Mais c'était la première fois qu'une princesse de race gothique devenait l'épouse d'un roi franc. Le poète l'avait remarqué, et, au milieu des brillantes images étalées en grand nombre dans l'éloge des deux époux, il lui échappa une exclamation où se révélait une bien sérieuse pensée. « O Germains, disait-il, qui aurait pu croire jamais » qu'une espagnole serait un jour votre maîtresse<sup>3</sup> ! » La réalité, plus que l'imagination, avait inspiré cette parole.

De toutes les qualités qui distinguaient la reine d'Austrasie, la plus éminente, sans doute, était la supériorité de son esprit; c'est ce que les écrivains expriment par les mots de *prudente*, d'*adroite*, d'*astucieuse* même,

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 27.

<sup>2</sup> V. Fortunat, lib. VI, carm. 2.

<sup>3</sup> . . . . . quis crederet autem  
Hispanam tibimet dominam, Germania, nasci?

(*Ibid.*)

qu'ils manquent rarement de lui donner. Brunechild apportait avec elle toutes les idées de l'administration impériale que les Goths avaient tenté de rétablir en Espagne et en Italie. Elle ne voyait point de plus beau modèle, pour un état, que ce grand empire romain, dont les parties avaient été si bien disposées, où l'ordre social régnait sous l'action de la loi et d'une hiérarchie régulière.

Sigebert pensa qu'il ne pouvait avoir désormais à sa cour de meilleur conseiller que son épouse ; à la faveur de cette haute confiance, Brunechild entreprit de gouverner les hommes de l'Austrasie à la manière des empereurs, et elle s'entourna de ministres romains ou wisigoths. Cependant les lois impériales étaient beaucoup plus sévères que celles des Francs ; elles prévoyaient, poursuivaient rigoureusement toute infraction contre l'ordre public ou l'autorité du maître ; elles punissaient de châtimens corporels et infligeaient même la mort. Cette législation différait donc beaucoup de celle des Germains qui, pour les délits les plus graves, tels que le meurtre, l'incendie, le vol, le rapt, permettait de se racheter par une amende plus ou moins considérable. Le combat et les autres épreuves usitées chez les peuples germains offraient encore des moyens de justification que n'admettait pas la loi romaine. Les Francs étaient accoutumés à cette tolérance, et ceux de l'Est, moins encore que tous les autres, devaient être disposés à souffrir une plus sévère répression.

Brunechild, néanmoins, voulut faire prévaloir en

Austrasie de nouveaux principes de gouvernement et d'ordre public. La législation romaine ne fut pas, il est vrai, substituée brusquement et d'une manière absolue aux vieilles coutumes barbares : celles-ci étaient trop fortes pour céder subitement la victoire. On les toléra en grande partie, surtout au commencement ; mais elles subirent peu à peu des atteintes plus ou moins sensibles, et l'on ne devait pas craindre, un jour, d'en effacer quelques-unes pour écrire à la place des textes de lois romaines ou de lois wisigothes.

Les Francs eurent lieu de s'étonner, sans doute, d'une pareille manière de gouverner. Ajoutez que Brunehild était espagnole, et qu'elle avait cette hauteur d'âme, cette fierté inflexible qui faisait un des caractères distinctifs de sa nation. Une chose qu'il importe encore de ne pas oublier, c'est que les évêques et les prêtres qui, à l'époque de la conquête, s'étaient placés comme médiateurs entre les vainqueurs et les vaincus, intervenaient également pour réconcilier les ennemis, pour prévenir ou arrêter les vengeances, solliciter des pardons en faveur des coupables. Aussi étaient-ils généralement vénérés des Francs, qui aimaient leur douceur, et qui avaient plus d'une fois recours à eux quand une aveugle brutalité leur avait attiré quelque fâcheuse affaire. Si un acte de violence était trop souvent l'effet d'une volonté perverse et réfléchi, bien des fois aussi elle était le premier mouvement d'une passion fouguse ou d'une légèreté que suivait bientôt le repentir. La remontrance du prêtre pouvait beaucoup sur l'âme du barbare, qui entendait volontiers raison quand on

lui parlait au nom du ciel. Mais la fille d'Athanagild ne connaissait que la loi absolue, et ne voulait rien souffrir qui fût capable d'en fléchir la rigueur.

Pendant qu'avec les principes puisés dans la jurisprudence de Rome l'épouse de Sigebert essayait de régulariser la société des Francs, elle s'occupait non moins activement des soins de l'administration publique. Elle travaillait le sol comme la société; elle réparait les anciennes voies romaines et en ouvrait de nouvelles; elle jetait des ponts sur les rivières, et construisait des tours à l'imitation des forteresses que les empereurs avaient fait élever pour la défense des frontières<sup>1</sup>. Cette administration coûtait beaucoup, et les Francs n'étaient pas dans l'usage de faire des libéralités à leur prince : c'était le contraire qui avait lieu. Pour subvenir à de grandes dépenses, il devenait donc nécessaire de changer sensiblement l'ancien ordre de choses; il fallait être moins prodigue envers les leudes et, d'autre part, les accoutumer à fournir de plus abondantes ressources au trésor. Aussi, pendant que les grands bénéfices étaient conférés avec réserve et à des conditions avantageuses pour la cour, les tributs de tout genre s'accroissaient rapidement, et les agents du trésor les exigeaient avec la rigueur fiscale des anciens collecteurs de l'empire. Ce ne fut pas

<sup>1</sup> *Ædificia sanè ab ipsà constructa usque in hoc tempus durantia ostenduntur, tam innumera, ut incredibile videatur ab unâ muliere et in Austriâ tantummodò et in Burgundiâ regnante, tanta in tam diversis Franciæ partibus construi potuisse.* (Aimoini., *Hist. Fr.*, I. IV.)

tout encore : les Austrasiens, habitués aux décisions tranchantes du champ de Mars, ne devaient plus être appelés bien souvent à proposer leur avis ; ils ne devaient qu'obéir, et les hommes qui donnaient alors conseil sur toutes choses n'étaient, pour la plupart, que des Romains ou des Wisigoths.

Cependant, quelque étrange impression que des nouveautés de ce genre aient dû produire parmi les Francs du royaume de l'Est, Brunehild eut assez de bonheur et d'adresse pour leur faire supporter d'abord la gêne de son gouvernement. Mais dans une voie qui ne pouvait être exempte de luttes, combien il importait à la reine d'Austrasie de se prémunir contre les inspirations de la colère, de ne point s'irriter contre de salutaires avis, de ne jamais suivre l'entraînement de la passion et de la vengeance.

Lorsque Brunehild reçut le titre de reine d'Austrasie, l'empire d'Orient venait de passer dans les mains d'un nouveau maître. Justin, le jeune, régnait à Constantinople, et l'impératrice Sophie, nièce de Justinien, partageait avec lui la suprême puissance<sup>1</sup>. Sigebert et Brunehild résolurent de leur demander leur amitié ; ils chargèrent de cette mission Warnaher, leude austrasien, et Firminus, comte d'Auvergne, qui devaient représenter à Constantinople la nation franque et la nation romaine. Les deux ambassadeurs furent accueillis à la cour d'Orient avec beaucoup de distinction, et, après qu'ils eurent exposé les vœux du roi et de la

<sup>1</sup> Justin II, ou le jeune, avait succédé en 565 à Justinien.

reine d'Austrasie , un traité de paix et d'alliance fut signé entre les deux nations<sup>1</sup>.

Au moment où Sigebert travaillait à maintenir au dehors une paix durable , les Awares reparurent en armes sur les limites de la Bavière. Après leur défaite près du Nablis , ces barbares avaient repris le chemin de l'Orient , et ils étaient allés s'offrir à l'empereur Justin pour garder les frontières septentrionales de la Grèce , moyennant une forte récompense. Justin , qui avait trouvé les finances de l'empire à peu près épuisées par les dépenses du dernier règne , n'avait point accédé aux demandes de la horde ; il ne voulait pas , d'ailleurs , paraître le tributaire d'un peuple sauvage , qui ne serait pour l'empire qu'un embarras dangereux plutôt qu'une défense. Le chef de la horde , n'espérant donc plus rien du côté des Grecs , avait résolu de faire contre le pays des Francs une nouvelle tentative (567) <sup>2</sup>.

Les Awares avaient eu soin probablement de se recruter en chemin de nombreux auxiliaires. Sigebert , de son côté , réunit une armée considérable où figuraient , comme la première fois , les guerriers de l'Allemagne et de la Bavière ; une autre armée , commandée par le vaillant due Lupus , se portait sur l'Unstrut et la Boda pour arrêter les Saxons qui , à la nouvelle du retour des Awares , s'étaient armés promptement et avaient appelé même les pirates du Danemarck à leur secours <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 59.

<sup>2</sup> Menandre Protect., *Inter excerpt. de Legationib.* Paris, 1648.

<sup>3</sup> V. Fortunat., l. VII, c. 7.

C'était donc sur les Allemands et les Bava­rois que s'appuyait toujours l'Austrasie dans les moments de péril, et Sigebert ne doutait point, cette fois encore, d'une glorieuse victoire. Avant d'engager le combat, le chef des Awares amena en avant de la horde, et en face de l'armée germaine, les hommes qui exerçaient, chez les peuples scythiques, l'art des enchantements. Ces hommes, couverts d'habits étranges, firent plusieurs opérations magiques accompagnées de cris lugubres et qui paraissaient dirigés contre leurs ennemis. A cette vue les Bava­rois et les Allemands, encore idolâtres, furent saisis de crainte et s'enfuirent. Sigebert, resté seul avec les Francs, combattit avec son courage ordinaire; mais la force n'était pas pour lui: il fut enveloppé par les Awares et demeura leur prisonnier (366).

On peut facilement se représenter la douleur et l'inquiétude de la reine d'Austrasie, lorsque les guerriers qui s'étaient échappés du champ de bataille vinrent annoncer dans le palais de Metz, au lieu d'une victoire, cette triste nouvelle. On ne savait pas si le roi d'Austrasie était mort, ou s'il était dans les fers, condamné à ne point revoir son royaume.

Mais Sigebert avait eu le bonheur de s'apercevoir, dès le premier moment, que le péril n'était pas pour lui tout à fait aussi grand qu'il avait eu lieu de le craindre. L'air de dignité et de noblesse qui respirait dans sa personne, la beauté et l'éclat de son armure avaient persuadé aux barbares qu'il était un prince aussi magnifique et aussi puissant que l'empereur de Constantinople, et qu'il pourrait leur faire de riches présents. Sigebert

s'empressa de confirmer ses vainqueurs dans leur opinion, et, soutenant cet air de grandeur et de générosité qu'ils avaient remarqué en lui, il les assura qu'il les ferait, avec plaisir, participer aux richesses renfermées dans son trésor<sup>1</sup>. Sigebert promit, en outre, d'accorder son amitié au khan et de conclure avec lui une alliance durable<sup>2</sup>. Le chef barbare, charmé de toutes ces promesses, s'engagea à laisser au prince austrasien la faculté de retourner dans son royaume. Sigebert députa aussitôt quelques-uns de ses compagnons de captivité pour faire savoir à la reine qu'il vivait encore et pour l'avertir d'envoyer, sans retard, les sommes d'argent qui devaient être le prix de sa liberté.

Le roi d'Austrasie reparut à la cour de Metz, au milieu des transports d'une joie universelle, et, suivant le témoignage de l'évêque de Tours, le traité qu'il avait conclu avec les Awares reçut l'approbation publique<sup>3</sup>. Sigebert se fit un devoir de se montrer fidèle à ses engagements : le chef de la horde l'ayant fait prier de lui envoyer du bétail et des farines pour les Awares dépourvus de subsistances, ce secours fut à l'instant même accordé<sup>4</sup>.

Le moment qui suivit le retour de Sigebert devint une époque brillante pour la cour d'Austrasie. La reine

<sup>1</sup> Ut erat elegans et versutus, quos non potuit superare virtute prælii, superavit virtute donandi. (Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 29.)

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Men. Protect.

lui donnait un grand éclat, non-seulement par la recherche du luxe, mais encore par l'élégance et la dignité des manières, par la politesse du langage, par la noblesse et la magnificence de l'accueil préparé à ceux que les intérêts publics ou l'amitié y conduisaient chaque jour. Le palais de Metz présentait aux yeux un mouvement continuel et plein de grandeur'. Le seigneur, l'évêque, l'ambassadeur étranger, après avoir été admis à l'audience du roi, étaient d'ordinaire invités à sa table. L'hospitalité royale se déployait alors dans ce qu'elle avait de plus somptueux. La salle du festin ornée, dans la saison, de verdure et de fleurs<sup>2</sup>, était éclairée par des lampes de grand prix suspendues aux lambris dorés, et par de riches candélabres chargés d'un luminaire de cire blanche et pure. Une vaisselle d'or et d'argent ciselés, des plats d'agate, d'onyx ou de cristal s'étaient sur une table couverte d'une nappe richement brodée<sup>3</sup>; sur cette table étaient servis des poissons, du gibier et des mets de toute espèce, entre lesquels s'élevaient de hautes pyramides de fruits, disposées avec élégance sur des disques de marbre blanc<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Culmina tot procerum concurrunt culmen ad unum.

.....

Cunctorum adventu festiva palatia fervent.

(V. Fortunat., l. VI, carm. 1.)

<sup>2</sup> Enituit paries viridi pendente corymbo.

Quæ loca calcis habet, huc rosa pressa rubet.

(*Ibid.*, l. XI, carm. 11.)

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Marmoreus defert discus quod gignitur hortis.

(*Ibid.*, carm. 10.)

Le chant et la musique venaient ensuite récréer le festin royal. Les instruments à cordes en usage chez les Gallo-Romains et chez les peuples du nord, la lyre, la harpe et la rotte, alternaient avec la symphonie des flûtes; cette mélodie variée se mêlait aux fêtes d'apparat et servait aussi de distraction agréable pendant les voyages. C'était, nous dit Fortunat, pour charmer noblement les oreilles de leurs sujets, que les rois d'Austrasie prenaient soin d'avoir des musiciens à leur cour<sup>1</sup>.

L'évêque Grégoire nous parle d'un genre particulier de spectacle donné à la même époque dans le palais de Metz : il consistait à voir un animal de forte taille lutter contre une meute furieuse<sup>2</sup>. N'était-ce point là, peut-être, une imitation des amusements espagnols auxquels la grande cour du palais aurait servi d'arène?

Il y avait une année à peine que Brunehild régnait en Austrasie, lorsque Fortunat, qui désirait depuis longtemps visiter l'église de Saint-Martin de Tours, partit pour accomplir ce pieux dessein. Une nouvelle inspiration devait suivre presque aussitôt la première : pendant le séjour qu'il fit près de l'église de Saint-Martin, Fortunat résolut de prendre les ordres

<sup>1</sup> Laxabat placidos mox ærea tela susurros,  
Respondet cannis rursus ab alpe frutex,  
Nunc tremulo fremitu, modo plano musica cantu.  
.....  
Quo recreet populum, hoc exquirat gratia regum.  
(Lib. X, carm. 9.)

<sup>2</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. VIII, c. 36.

sacrés. Vers le même temps, et dans la même ville, **George-Florent-Grégoire**, neveu de l'ancien évêque **Gallus**, et originaire de la ville de Clermont, demanda aussi à être revêtu du sacerdoce<sup>1</sup>. D'affectueuses liaisons s'établirent bientôt entre Grégoire et Fortunat; mais le dernier quitta peu après la Touraine, et s'attacha à l'église de Saint-Hilaire de Poitiers, où il demeura fixé pour toujours. Néanmoins, cette grande activité, qui était comme le fond de son caractère, le porta encore à entreprendre différents voyages au nord et au midi de la Loire; il eut ainsi l'occasion de connaître les personnages les plus distingués du royaume de Paris, de la Neustrie et de l'Aquitaine, et, depuis ce moment, aucun homme, peut-être, n'eut des rapports aussi universels dans toute la Gaule. Malgré la distance qui le séparait désormais des bords du Rhin et de la Moselle, le prêtre de Poitiers conserva toujours d'intimes liaisons avec la cour de Metz, qui lui avait laissé les premières et les plus vives impressions de reconnaissance et d'amitié.

Fortunat venait de quitter l'Austrasie, quand la mort du roi de Paris amena entre les fils de Chlothaïre un nouveau partage (567). Sigebert et Brunehild se réservèrent, dans la part à laquelle ils avaient droit, les villes de Poitiers et de Tours, illustrées par la vie des deux grands docteurs de la Gaule, saint Hilaire et saint

<sup>1</sup> Grégoire était fils de Florent, sénateur de la ville de Clermont; sa mère, nommé Armentaria, appartenait à une famille gallo-romaine de la Bourgogne.

Martin<sup>1</sup>. Gontran reçut les villes d'Arles et de Toulouse. Chilpéric obtint Limoges, Cahors, Bordeaux, Béarn et Bigorre<sup>2</sup>. La cité de Paris avait le rang de capitale, et celui à qui elle serait échue en partage aurait semblé acquérir une seconde royauté. Elle ne fut donc adjugée en propre à aucun des héritiers de Charibert; ceux-ci convinrent de la posséder en commun, et on porta même la précaution jusqu'à régler qu'aucun des trois frères n'y entrerait sans la permission des deux autres<sup>3</sup>.

La réunion des villes de Tours et de Poitiers aux états de Sigebert, plaçait les prêtres Grégoire et Fortunat sous l'autorité immédiate du royaume d'Austrasie. Un nom illustre devait encore se rattacher, de cette manière, à l'histoire de la cour de Metz. Radegonde, de Thuringe, orpheline, captive, et ensuite épouse de Chloataire I, avait fait bâtir dans la ville de Poitiers un monastère où, séparée entièrement du monde, elle vivait, depuis environ huit ans, comme simple religieuse, après avoir porté une couronne. Témoin, dès son enfance, de la ruine successive et sanglante de sa famille, elle était, dans ce siècle, un des plus illustres modèles de constance chrétienne au milieu du malheur. N'ayant plus de liaisons avec les puissances

<sup>1</sup> . . . . Turonis et Pictavis . . . . quæ Sigiberto regi per pactum venerant. (Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 46.)

<sup>2</sup> Les villes de Béarn et de Bigorre ne sont plus connues aujourd'hui que par les lieux auxquels elles ont donné leur nom.

<sup>3</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. VII, c. 6.

de la terre que pour les intérêts religieux de la maison qui lui servait d'asile, Radegonde trouva dans Sigebert et dans Brunehild une amitié dévouée. Nous apprenons d'une de ses compagnes, qui a écrit l'histoire de sa vie, qu'elle paya, à son tour, d'une vive affection l'amitié protectrice de la cour d'Austrasie<sup>1</sup>.

L'Espagne avait donné déjà une reine à la Gaule franque. Chilpéric voyant, nous dit Grégoire de Tours, l'honneur que s'était acquis le roi d'Austrasie par son mariage, envoya solliciter d'Athanagild, la main de son autre fille, nommée Galeswinthe, et sœur aînée de Brunehild (567). Quelque honorable que dut paraître aux Wisigoths une alliance avec les Francs, la demande ne devait pas être accueillie d'abord sans quelque difficulté. On n'ignorait pas, en effet, à la cour de Tolède, qu'une femme d'origine obscure, nommée Frédégonde, s'était rendue maîtresse du cœur de Chilpéric; ce prince avait même répudié pour elle son épouse Audovère, déjà mère de trois enfants. On exigea de Chilpéric le serment d'oublier pour toujours Frédégonde, et, à ce prix seulement, Athanagild consentit à lui donner la main de sa fille. On envoya donc Galeswinthe à son époux futur, avec de grands trésors, et les deux sœurs semblèrent rapprocher les deux royaumes. Malheureusement Frédégonde ne pardonna point à Galeswinthe d'avoir pris une place qu'elle se croyait assu-

<sup>1</sup> Præcellentissimis enim regibus, et serenissimæ dominæ Brunehildæ reginæ quos caro dilexit amore, . . . suum commandavit monasterium. (*Vita S. Radeg. regin.*, auctore Baudoniviâ moniali. Apud Boll. XXIII, aug.)

rée, et la haine de l'ancienne maîtresse retomba à la fois sur l'épouse de Chilpéric et sur la reine d'Austrasie.

Cependant Frédégonde ne se borna pas à poursuivre Galeswinthe de ses outrages ; elle sut reprendre bientôt toute la puissance qu'elle avait eue naguère sur l'âme du roi de Soissons. Après un an écoulé, Galeswinthe, méprisée de l'époux qui l'avait appelée de si loin et avec des prières si instantes, ne demanda qu'une seule grâce : c'était de pouvoir retourner librement chez son père ; elle consentait à laisser au roi de Neustrie tous ses trésors. Le roi la retint par quelques douces paroles, et un matin on la trouva morte dans son lit : un esclave, par ordre de Chilpéric, l'avait étranglée avec un bracelet pendant la nuit. Chilpéric affecta de pleurer amèrement son épouse, et quelques jours après la mort de cette infortunée, il se maria avec Frédégonde<sup>1</sup>.

Personne ne fut dupe de cette atroce comédie. Brunehild demanda hautement vengeance à son époux, qui fit proclamer aussitôt la guerre chez tous les leudes d'Austrasie. Gontran, qui partageait la même indignation, réunit de son côté l'armée bourguignonne, et les deux frères se mirent en devoir de poursuivre sur Chilpéric le meurtre de Galeswinthe. Cependant la guerre entre frères parut au roi de Bourgogne quelque chose de sacrilège, et il détermina Sigebert à prendre la nation des Francs pour juge entre lui et le roi de Neustrie. Gontran, qui dirigea le jugement, eut soin

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 28.

de satisfaire surtout Brunehild , moins facile à fléchir que son époux ; il lui fit donner les villes de Bordeaux, Limoges , Cahors , Béarn et Bigorre , que Galeswinthe avait reçues de Chilpéric à titre de *morgengab* ou présents de noces. Brunehild accepta la *composition* , et le *meurtre* de la sœur dut être une offense pardonnée pour toujours <sup>1</sup>.

La paix était rétablie entre les deux frères. Mais dans le partage du royaume de Paris , il y avait quelque chose qui laissait un regret à Sigebert. Ce prince voyait avec peine que la ville d'Arles n'eût pas été placée dans sa dépendance. Arles séparait la Provence des autres possessions méridionales de l'Austrasie : à l'orient, elle regardait Marseille ; à l'occident, les frontières de l'Auvergne. Cette cité, l'une des plus florissantes de la Gaule par son commerce d'entrepôt, semblait à Sigebert le lien naturel qui devait faire communiquer Marseille avec les provinces qu'il possédait à l'occident du Rhône jusqu'à l'Océan.

Le roi d'Austrasie réclama donc auprès de Gontran la propriété de la ville d'Arles. Nous ne savons pas sur quelle raison particulière il fondait ses prétentions ; il trouvait, sans doute, que dans le partage des états de Charibert, Gontran avait été favorisé à son préjudice. Cependant le roi de Bourgogne demeura inflexible ; il ne voulut à aucun prix se dessaisir d'une cité qui donnait à son propre royaume le commerce de la Méditerranée. Alors Sigebert, voyant que toute de-

<sup>1</sup> *Ibid.*, lib. IX. c. 20.

mande était inutile, ordonna au comte d'Auvergne, Firminus, et au comte Audowaire, d'entrer de force dans la ville d'Arles, et d'obliger les habitants à prêter au roi d'Austrasie le serment d'obéissance.

A cette nouvelle le roi de Bourgogne envoya, en toute hâte, contre ses ennemis, le patrice Celsus, l'un de ses plus habiles généraux, à la tête d'une nombreuse armée. Celsus se rendit maître sur son passage de la ville d'Avignon, dépendante de l'Austrasie, et un combat meurtrier, livré peu après sous les murs d'Arles aux généraux de Sigebert, se termina à l'avantage des Bourguignons. Il n'avait été que trop facile de voir, à l'extrême ardeur des combats, qu'il s'agissait d'un grand intérêt pour les deux partis. Cependant le roi d'Austrasie abandonna son projet; de son côté Gontran lui rendit Avignon (568)<sup>1</sup>. Cette ville n'avait point l'importance d'Arles; mais Sigebert ne négligea rien pour la fortifier et l'agrandir: Avignon fut dès-lors le principal point de communication établi entre la Provence et l'Auvergne.

Dans le temps où Sigebert se préoccupait ainsi de ses intérêts politiques dans le midi de la Gaule, un grand événement s'accomplissait au delà des Alpes: les Lombards, sous la conduite d'Alboin, s'établissaient en Italie (568).

Le traité signé entre Sigebert et Gontran avait rendu la paix au royaume d'Austrasie. Dans ce moment de tranquillité générale Sigebert reçut un message de

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. IV, c. 30.

Radegonde, qui lui exprimait le vœu d'obtenir pour son église une portion de la vraie croix. Mais l'empereur d'Orient pouvait seul accorder cette faveur ; Sigebert jouissait d'une grande considération à la cour de Constantinople, et Radegonde le pria d'employer son crédit près de Justin pour assurer le succès de sa demande.

Les vœux de Radegonde furent accomplis. Le prêtre Fortunat composa à sa prière l'hymne : *Vexilla regis prodeunt*, et la même inspiration produisit, peu après, le chant du *Pange lingua*. L'église de Radegonde reçut alors le nom de la Sainte-Croix (569). Bientôt Sigebert et Brunchild élevèrent à Metz, sur la colline qui dominait la cité, une église en l'honneur de la sainte croix<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> La vie de saint Arnould, écrite par un de ses contemporains, qui paraît avoir été aussi l'un de ses disciples, nous apprend que l'église de Sainte-Croix, au-dedans des murs de Metz, existait dès le commencement du septième siècle. L'écrivain nous dit, en effet, que le saint évêque allait prier fréquemment dans cette église : *Alio quoque tempore, cum infrà urbem, ob orationis gratiam ad basilicam sanctæ Crucis accessisset. . . . . (Vita s. Arnulphi episc. Mett. Boland. XVIII, jul., t. IV, p. 436.)*

Suivant la tradition conservée à Metz, le signe de la croix aurait été érigé très-anciennement dans ce même lieu, qui se serait trouvé naturellement indiqué, de cette manière, pour la construction de la nouvelle église.

L'annotateur moderne de la vie de saint Arnould a supposé que l'église de Sainte-Croix, dont il s'agit dans cette vie, était celle où fut établi, dans la suite, le monastère de Saint-Eloy, à quelque distance de la ville, sur les bords de la Moselle. Mais l'écrivain du septième siècle remarque expressément que l'église de Sainte-Croix, dont il parle, était située au-dedans de la ville. Il emploie les mots *infrà urbem*, par opposition aux mots *extrà civitatem*, dont il se

et le prêtre Grégoire en érigea une semblable dans la ville de Tours. Les hymnes de Fortunat, chantées d'abord à Poitiers ; à Metz, à Tours et à Paris, ne tardèrent point à être adoptées dans toute l'Église<sup>1</sup>.

La piété et le noble caractère de Grégoire étaient

sert dans un paragraphe précédent, où il parle d'une solennité religieuse célébrée à la campagne. Il est bien certain aussi, d'après les chartes et les chroniques de la ville de Metz, que l'église de Sainte-Croix, hors de la cité, ne fut bâtie qu'au douzième siècle. (Philipp de Vigneulles, année 1165. — *Manuscrit* 73 de la bibliothèque de la ville de Metz. — *Hist. de Metz*, par les Bénédictins, t. II, p. 248.)

<sup>1</sup> Le maire du palais Gog nous apprend, dans une lettre qu'il adresse à l'évêque Pierre, successeur de Villicus, que l'église de Metz possédait aussi un prêtre savant nommé Sinderic, qui travaillait à composer les livres d'office de cette même église. « *Saluto Sindericum palmorum carmina diluculo concinnantem.* »

Avec Sinderic, Gog mentionne Théodose, qui dirigeait l'étude du chant sacré. « *Saluto Theodosium universorum aures cantibus lenientem.* » Le maire compte également au nombre de ses amis le pricier Jean, l'archidiaque Macaire, le secrétaire Avolus, dont il loue la science étendue, et Flitomer, avoué de l'église, sous le dernier évêque. C'était, suivant toute vraisemblance, l'église de Saint-Etienne, au-dedans des murs, qui possédait alors déjà le titre de cathédrale.

Dans la même lettre, Gog présente ses salutations aux hommes qui gouvernent les autres églises de la cité, et entre lesquels il nomme le prêtre Théodulf. Il mentionne aussi en particulier Théodemon, qui est, dit-il, l'appui des citoyens, *civium præsidium*. Cette qualification donnerait lieu de penser que Théodemon remplissait la fonction de *défenseur* de la cité. On a des preuves nombreuses que cette fonction, établie sous l'empire romain dans les villes municipales et dont le nom même explique le caractère, n'avait pas cessé d'exister sous l'administration mérovingienne. (*Epist. Gogonis ad Petrum. Mettens. episc. D. Bouquet*, t. IV, p. 79.)

déjà connus, dans ce temps, à la cour de Metz : Sigebert et Brunehild montraient pour lui la plus haute estime. La ville de Tours ayant perdu, en 572, son évêque Euphronius, le clergé et le peuple, d'accord avec le roi d'Austrasie, désignèrent Grégoire comme le prêtre le plus digne d'occuper le siège épiscopal de la cité. Ce nouveau rang allait bientôt l'exposer à plus d'une épreuve ; mais sa patience, sa droiture d'esprit, et l'inébranlable fermeté de son caractère, devaient le soutenir en tout temps contre les atteintes de la persécution et de la calomnie.

Le vertueux évêque de Tours avait pris possession de son église, heureux de la gouverner en paix sous un prince tel que Sigebert, lorsque l'ambition de Chilpéric vint susciter tout à coup de nouvelles calamités. Depuis l'époque où il avait signé la paix avec Sigebert, le roi de Neustrie s'était persuadé de plus en plus qu'il avait payé trop cher le pardon du prince austrasien. Il le croyait d'autant plus facilement qu'il avait toujours éprouvé à l'égard de son frère une irrésistible jalousie, et que les impôts dont il accablait ses peuples ne lui offraient pas des ressources capables de le satisfaire.

Chilpéric montra donc aux leudes neustriens les provinces que Sigebert possédait au delà de la Loire, comme une conquête à laquelle ils auraient à gagner beaucoup. Il semble aussi que le roi de Neustrie, qui savait bien quelle était la puissance de Sigebert, prit soin d'appeler pour la guerre d'Outre-Loire, le ban et l'arrière-ban de ses guerriers ; il enrôla, sans distinc-

tion, tous les hommes qu'une cause ou l'autre avait réduits à la misère, et que l'amour seul du pillage pouvait entraîner sous les armes. Grégoire de Tours remarque, avec la plus amère douleur, qu'il y eut dans ce temps comme une recrudescence de barbarie; que parmi les peuples mêmes qui appartenaient à la Gaule, il se répandit une impitoyable fureur de spoliation, un aveugle esprit de cruauté dont rien n'était capable d'arrêter la violence.

Chilpéric confia à l'un de ses fils, nommé Chlovis, le soin de la conquête. Mais le jeune chef ayant mal réussi dans sa tentative, Chilpéric envoya à sa place Théodebert, ce même prince qui avait juré autrefois à son oncle de ne jamais porter les armes contre lui. Théodebert, à la tête d'une armée que son père avait pris soin de renforcer de quelques bandes nouvelles, animées au pillage, s'empara des villes de Tours et de Poitiers, et s'avança jusqu'à Bordeaux, portant la dévastation et l'incendie sur son passage. Alors Sigebert appela les hommes d'Outre-Rhin : suivi d'une multitude d'austrasiens et de germains, il se dirigea vers la Seine et arriva jusqu'au lieu nommé les Douze-Ponts, non loin de l'endroit où l'Aube se jette dans le fleuve. Chilpéric voyant cette force redoutable s'avancer contre lui, commença à craindre et envoya dire à Gontran : « Faisons alliance et que » chacun de nous jure à l'autre qu'il ne laissera point » périr son frère. » Gontran se rendit volontiers à cet appel; il espérait de pouvoir encore une fois rétablir la paix, et il voyait d'ailleurs avec inquiétude

les guerriers de Sigebert s'approcher de ses propres états ; il n'avait pas oublié que peu d'années auparavant le roi d'Austrasie avait voulu lui enlever sa ville d'Arles, l'une des plus considérables de la Bourgogne.

Chilpéric, un peu rassuré, vint attendre son frère sur les bords de la Seine ; il pouvait avec quelque succès disputer le passage à son ennemi, s'il essayait de le franchir. Sigebert remonta un peu vers le midi, et quand il fut arrivé sur le territoire de Bourgogne, un homme alla dire de sa part à Gontran : « Si tu ne » me laisses passer le fleuve à travers ton pays, je » marcherai contre toi avec toute mon armée. » La menace produisit son effet ; Gontran fit la paix avec Sigebert, et lui permit de passer la Seine à la tête de tous ses guerriers.

En apprenant que l'armée austrasienne était sur l'autre rive, Chilpéric se retira à l'intérieur de la Neustrie, et se retrancha près du bourg d'Alluye, situé sur le Loir, dans le canton de Chartres. Sigebert le suivit rapidement, et la lutte ne parut différée que de quelques jours. Le roi de Soissons, effrayé de l'issue d'une grande bataille, demanda la paix à son frère. Il rendit au roi d'Austrasie les cités qu'il reconnaissait lui avoir injustement ravies, et Sigebert, de son côté, promit à Chilpéric l'entier oubli du passé (574).

La réconciliation des deux frères devait réjouir la Gaule, mais elle mécontenta extrêmement les hommes d'Outre-Rhin ; ils se voyaient frustrés des grandes occasions de pillage qu'ils attendaient pour

prix d'une longue course, et ils ne se croyaient pas payés de leur peine. En passant près de Paris ils ravagèrent et livrèrent aux flammes les bourgs qui entouraient cette cité. Le roi d'Austrasie s'efforçait autant qu'il pouvait de les retenir ; malheureusement il n'était pas maître de leurs brutales fureurs ; ils éclatèrent même un jour en murmures contre lui, parce qu'il les avait empêchés de livrer bataille au roi de Neustrie. Sigebert, qui n'était pas timide, dit Grégoire de Tours, monta à cheval, apaisa les mutins, et en fit périr ensuite plusieurs à coups de pierre <sup>1</sup>.

Un an s'était à peine écoulé que Chilpéric, voyant l'armée de son frère dispersée, fit une nouvelle alliance avec Gontran, et pendant que Théodebert passait de nouveau la Loire, il s'avança lui-même jusque sous les murs de Reims et réduisit la Champagne sous son pouvoir <sup>2</sup> (575). Sigebert rappela aussitôt les guerriers d'au delà du Rhin et partit, cette fois, tout plein des sentiments d'une inflexible vengeance <sup>3</sup>. Après s'être assuré de la ville de Paris et du cours de la Seine, il se disposa à marcher en personne contre Chilpéric, et envoya contre Théodebert les ducs Godegisel et Gontran Bose <sup>4</sup>. A leur approche, les Neustriens abandonnèrent le fils de Chilpéric ; Théodebert voulut combattre avec le peu d'hommes qui lui res-

<sup>1</sup> Lib. IV, c. 49, 50.

<sup>2</sup> *Ibid*, c. 51.

<sup>3</sup> *Ibid*.

<sup>4</sup> *Ibid*.

taient encore , mais il fut vaincu et perdit la vie. Un nommé Arnulf recueillit le corps du jeune chef , le lava et l'envoya à Angoulême où il reçut la sépulture. A ces tristes nouvelles , le roi de Bourgogne fit la paix avec Sigebert et retira ses guerriers.

Chilpéric , en apprenant la mort de son fils et la paix que Gontran venait de signer avec le roi d'Austrasie , se sentit frappé d'un coup aussi soudain que terrible ; il se retira précipitamment au nord de ses états , et prit le parti de s'enfermer , avec sa femme et ses enfants , dans la ville de Tournay , sa dernière ressource.

Brunechild , accompagnée de son fils Childebart et de ses deux filles , Ingonde et Chlodeswinte , arriva bientôt à Paris , apportant avec elle une grande partie des trésors de la cour de Metz. Elle venait de rejoindre son époux , lorsque les Neustriens envoyèrent dire à Sigebert qu'ils étaient prêts à le reconnaître comme roi à la place de Chilpéric. Après avoir entendu ces paroles , Sigebert ordonna aussitôt à une partie de l'armée austrasienne d'aller investir Tournay , annonçant qu'il ne tarderait pas à se rendre lui-même sous les murs de cette ville.

Le bruit se répandit alors que de cruelles vengeances allaient tomber sur Chilpéric et sur Frédégonde , et l'on n'envisageait pas avec un moindre sentiment de terreur les calamités nouvelles qui menaçaient les peuples. On croyait aussi que le principal auteur de l'expédition n'était point le roi d'Austrasie ; on disait que c'était par les conseils de Brunechild que Sigebert poursuivait à outrance la guerre contre

le roi de Neustrie. L'évêque de Paris, Germain, ressentait une douleur encore plus vive que tous les autres ; affaibli par une maladie de langueur que lui causait son chagrin , il ne put se résoudre au silence. Sa voix seule était capable de défendre les peuples contre les maux de la guerre , de réconcilier les frères armés pour se détruire. De son lit , il écrivit à Brunehild la lettre suivante :

**A très-clémente, très-excellente, très-pieuse  
maîtresse et fille de la sainte Église en Jésus-Christ, la  
reine Brunehild, Germain, humble pécheur.**

« La charité chrétienne se réjouit de la vérité ; elle  
» souffre tout et ne faillit jamais : c'est pourquoi du  
» fond de notre cœur brisé par l'affliction , et avec  
» toute la tendresse de notre âme , nous osons vous  
» adresser quelques paroles. Dans ces temps où le  
» nombre des chrétiens était faible encore, ils vivaient  
» en paix à l'ombre de la protection divine. Alors les  
» apôtres disaient : *Voici le temps favorable, voici les*  
» *jours du salut* ; mais à présent que nos yeux ne  
» voient plus que des jours de tristesse et de deuil ,  
» nous disons en pleurant : *Les jours de la tribulation*  
» *et de la ruine sont arrivés. Malheur à nous, parce*  
» *que nous avons péché.*

» Si l'amertume de ces pensées cruelles n'avait pas  
» accablé notre âme et affaibli notre corps , nous se-  
» rions accouru nous-même en votre présence ; car  
» s'il nous est permis de le dire , nous vous portons

» dans notre cœur une affection singulière ; une soif  
» spirituelle nous fait toujours désirer votre présence ,  
» parce qu'étant les adorateurs et les enfants chéris  
» de Dieu, nous souhaitons avec ardeur de vous voir  
» vivre et avancer en toutes choses par la piété. Mais  
» quand on aime quelqu'un en esprit, et que l'on a la  
» force de ne pas le considérer avec les yeux de la  
» chair, il faut lui faire entendre, par toutes les voies,  
» les choses qui sauveront son âme et son corps. Ainsi  
» nous vous ferons connaître les bruits qui sont ré-  
» pandus parmi le peuple et qui nous consternent. On  
» dit que c'est par vos prières, par vos conseils, par  
» vos instances, que notre très-glorieux maître, le roi  
» Sigebert, a résolu fermement d'anéantir cette con-  
» trée. Si nous répétons ces paroles, ce n'est pas que  
» nous y ajoutions foi : seulement nous vous supplions  
» de ne pas donner de prétextes à des accusations  
» graves qui mettraient votre gloire en péril.

» Quoique ce pays, depuis longtemps ne soit plus  
» heureux, et que l'instant de notre perte semble ar-  
» rivé, cependant nous ne désespérons pas de la mi-  
» séricorde divine. Elle peut encore arrêter le bras de  
» la vengeance et attendre le repentir. Mais il ne faut  
» pas que les chefs des peuples se livrent à la colère  
» qui engendre la mort, à la cupidité qui est la racine  
» de tous les maux, à la fureur qui ôte la prudence.  
» Lorsque notre Sauveur vit arriver le temps de ses  
» souffrances il dit : *Malheur à l'homme par qui vient*  
» *le scandale*. Assurément ce qu'il a maudit de sa  
» bouche ne se fera pas sans mal ; aussi nous crions

» à tous : examinez les pensées de votre conscience ,  
» examinez vos actions , prenez garde d'être frappés  
» comme Judas le traître , par la même sentence de  
» condamnation. Dieu le sait et cela me suffit ; j'ai  
» désiré deux choses , ou de mourir pour ce peuple afin  
» qu'il vécût , ou de mourir avant lui , quelle que fût  
» ma fin , pour ne pas voir sa ruine et celle de la  
» contrée. Mais chacun accuse son frère ; aucun ne  
» considère le jugement de Dieu ; aucun ne laisse à  
» Dieu le soin de juger sa cause ; aucun ne pense que  
» Dieu le connaît. Puisque personne ne daigne écouter  
» notre voix , c'est donc à vous que nous adressons  
» notre supplique. Si par la faute des chefs ce royaume  
» vient à périr , il n'y aura pas là pour vous ni pour  
» vos enfants un bien glorieux triomphe. Que ce pays  
» se félicite donc de vous avoir reçue ; qu'il sente que  
» vous lui apportez la vie et non la mort ; éteignez la  
» fureur du roi , persuadez-lui d'attendre la justice de  
» Dieu , et les murmures du peuple s'évanouiront. En  
» vérité , je vous le dis , si vous ne méprisez pas notre  
» humble prière , nous verrons encore avec joie tous  
» vos vœux s'accomplir.

» Je vous écris ces choses avec tristesse , parce que  
» je vois comment les rois et les peuples se précipitent  
» pour offenser Dieu. Nous lisons dans les écritures :  
» *Celui qui espère dans la force de son bras , trouvera la*  
» *confusion avant la victoire. Celui qui se repose sur le*  
» *secours de son peuple , trouvera la mort avant le*  
» *salut. Celui qui lève orgueilleusement la tête parce*  
» *qu'il a de l'or et de l'argent , succombera sous le*

» *poids de la désolation avant d'avoir satisfait son avarice.* Alors c'est le juge éternel qui rendra la justice ;  
» le juge dont personne jamais ne révoquera la puissance. Les présents ne peuvent le corrompre ; il  
» n'abaisse pas ses regards sur les vœux des impies ;  
» il voit les secrètes pensées des cœurs , et il rend à  
» chacun selon ses œuvres.

» Vaincre son frère , humilier sa propre famille ,  
» renverser ce qui a été établi par ses pères , c'est une  
» victoire sans honneur. Les frères qui s'attaquent ,  
» combattent contre eux-mêmes et détruisent leur  
» propre félicité : l'ennemi des hommes les voit se  
» perdre et accourt plein de joie. Dieu sait avec quelle  
» confiance , quelle intention, quel zèle, nous écrivons  
» toutes ces choses : cela suffit. Nous voulons que vous  
» vous prépariez à vous même les biens futurs, et que  
» nous puissions croire, au moins quelque peu, notre  
» dette acquittée envers Dieu. Le Seigneur a dit au  
» prêtre : *Elève ta voix comme la trompette, et annonce*  
» *à mon peuple ses iniquités.* O pieuse maîtresse ! com-  
» prenez maintenant ses secrets desseins , et laissez-  
» vous conduire par les exemples ! Au commencement,  
» deux frères étaient dans le monde : Caïn, l'un d'eux,  
» versa le sang de l'autre et porta sept fois la peine  
» de son crime ; les frères de Joseph le vendirent par  
» jalousie , et un jour ils devinrent ses serviteurs. Par  
» jalousie Saül tenta de tuer David le saint, et un jour  
» Saül fut l'objet de sa miséricorde. Absalon fit mourir  
» son frère et voulut détrôner son père : quelle mort  
» le frappa , chacun le sait. Le prophète David l'a dit

» surtout : *Ceux qui font le mal seront exterminés ;*  
» *ceux qui attendent le Seigneur, auront la terre pour*  
» *héritage.* L'apôtre s'écrie : *Celui qui déteste son frère,*  
» *est un homicide ; il marche dans les ténèbres et ne sait*  
» *où il va.* Le Sauveur le déclare : *Heureux les pacifi-*  
» *ques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu : je*  
» *vous donne ma paix, je vous laisse ma paix.* Là où  
» règne la paix et la charité, là se trouve la grâce de  
» Dieu. Nous lisons que la reine Esther fut l'instrument  
» par lequel tout un peuple fut sauvé. Et vous aussi,  
» faites éclater votre prudence ; montrez la pureté et la  
» perfection de votre foi, en détournant le roi d'une ré-  
» solution qui offense Dieu, en permettant au peuple  
» de vivre en paix jusqu'à ce que le Juge éternel pro-  
» nonce la sentence. Il est clair, aux yeux de tous, que  
» l'homme qui compte pour rien la charité fraternelle,  
» qui soule aux pieds les conseils de son épouse, cet  
» homme n'obéit pas à la vérité ; tous les prophètes  
» élèvent la voix contre lui ; les apôtres le maudissent,  
» et Dieu tout-puissant jugera ce qu'il aura fait.

» Nous vous prions d'abord de recevoir notre salut ;  
» ensuite nous supplions votre bonté d'accueillir favo-  
» rablement Gondulf votre serviteur, qui vous remettra  
» cette lettre. Les choses que nous vous disons aussi par  
» sa bouche, ne balancez pas à les croire et ne dédai-  
» gnez pas de vous y conformer ; travaillez à nous faire  
» réjouir de votre salut. Nous sollicitons de votre piété  
» une réponse qui rende notre joie parfaite. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> D. Bouquet, *Rerum, galic. et Franc. script.*, t. IV, p. 80.

Les prières de l'évêque de Paris n'eurent pas l'effet que l'on en pouvait espérer, et Sigebert se prépara à partir. Brunehild devait rester à Paris en attendant la fin des événements. Tout porte même à croire que la reine d'Austrasie pensait déjà à faire de cette ville la capitale des deux royaumes, qui ne formeraient plus bientôt qu'une seule et vaste puissance. Au moment suprême où Sigebert quittait les murs de la cité pour aller consommer la ruine de son ennemi, l'évêque Germain s'arracha de la couche où le retenait la maladie, et vint se présenter à Sigebert comme les anciens prophètes de la Bible. « Roi, dit-il, si tu pars sans » l'intention de faire mourir ton frère, tu reviendras » vivant et victorieux ; mais si tu médites autre chose, » tu mourras ; car le Seigneur a dit, par la bouche de » Salomon : *Dans la fosse que tu auras préparée à » ton frère, tu tomberas toi-même.* »<sup>1</sup>

Sigebert partit sans répondre. Les Neustriens se réunirent autour de lui à Vitry, près d'Arras, et le firent monter sur le bouclier. Alors, dit Grégoire, Chilpéric ne sut pas s'il devait échapper ou périr. Mais Frédégonde se chargea de le tirer de danger : deux esclaves burent d'un breuvage qu'elle avait préparé, et partirent armés de *schramsachs* ou longs couteaux empoisonnés. Ils demandèrent à parler à Sigebert, comme pour lui communiquer un secret ; quand ils furent près de lui, ils lui plongèrent leurs couteaux

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. fr.*, l. IV, c. 52.

dans les flancs ; le roi tomba en jetant un cri, et quelques instants après, rendit le dernier soupir <sup>1</sup> (575).

Dès que Sigebert ne fut plus, les Austrasiens ne voulurent pas continuer la guerre. Chilpéric sortit de son asile et vint se présenter aux Neustriens, qui rentrèrent sous son obéissance. Plusieurs seigneurs austrasiens, quelques serviteurs mêmes de la cour prêtèrent l'oreille aux promesses du roi de Neustrie, et se rangèrent au nombre de ses leudes. Les autres se disposèrent à regagner leur patrie, abandonnant à sa destinée une reine qui les traitait avec une si grande sévérité. Cependant le duc Gondebald enleva furtivement du palais de Paris le fils aîné de Sigebert, âgé de cinq ans,<sup>2</sup> et le jour de Noël, il le fit reconnaître sous le nom de Childebert II, aux Francs qui avaient obéi à son père. Les Austrasiens formèrent un conseil de régence, à la tête duquel fut placé le maire du palais Gog, nourricier de Childebert. Plusieurs des ennemis de Brunehild firent partie de ce conseil et entreprirent de le diriger à leur gré ; jamais occasion n'avait été plus favorable pour ressaisir l'autorité qu'ils avaient déjà perdue en partie dans les dernières années de Sigebert.

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, I, IV, c. 52. — Le corps de Sigebert, inhumé par Chilpéric, dans le bourg de Lambres, à quelque distance de Vitry, fut porté ensuite à Saint-Médard de Soissons, et placé près du tombeau de son père Chlotaire I qui reposait dans cette église.

<sup>2</sup> Frédégaire et Aimoin racontent que Gondebald fit descendre l'enfant dans une corbeille par une fenêtre. Grégoire de Tours, dit simplement qu'il l'enleva en secret (*furtim*) du palais de Paris où il était avec sa mère.

Brunechild comprit bien alors tout ce qu'elle pouvait attendre : dans sa douleur et dans son trouble elle ne sut à quel parti s'arrêter. Le roi de Soissons arriva bientôt à Paris, et la reine d'Austrasie devint sa captive. Il n'osa pas, toutefois, l'immoler à sa vengeance ; Childebert pouvait lui demander compte, un jour, du sang de sa mère. Chilpéric l'envoya en exil dans la ville de Rouen, et fit garder à Meaux ses deux filles, Ingonde et Chlodeswinte.

Demeuré sur le trône d'où il s'était vu si près de tomber, Chilpéric avait ressaisi aussitôt ses ambitieuses espérances, et il leur donnait même une plus vaste carrière ; aux provinces austrasiennes d'Outre-Loire, qu'il pensait conquérir sûrement, cette fois, il se proposait d'en ajouter encore plusieurs du royaume de Bourgogne. Il chargea de cette nouvelle expédition Mérovée, frère de Théodebert, et lui ordonna de partir, sans retard, lui recommandant sur toutes choses l'activité et la promptitude.

Lorsque le jeune prince se fut mis en marche, les pensées guerrières cédèrent bientôt, dans son esprit, la place à d'autres pensées. Il allait traverser un pays où vivait exilée sa mère, l'infortunée Audovère, objet, comme lui, des implacables haines de Frédégonde. L'image d'une autre exilée se présentait en même temps à sa mémoire. Mérovée était venu récemment à Paris avec son père ; il avait vu dans cette ville la reine d'Austrasie, et ce souvenir ne s'était point effacé. La haine de Frédégonde poursuivait d'ailleurs Brunechild comme Audovère.

Le fils de Chilpéric avait à peine franchi la Loire qu'il abandonna l'expédition, et alla dans la ville du Mans pour visiter sa mère. Il se rendit ensuite à Rouen et proposa sa main à la veuve de Sigebert. Il lui montra, comme prix de cette alliance, la ruine de Frédégonde qu'il promettait d'entreprendre courageusement. Frédégonde, une fois éloignée du palais, Audovère reprendrait ses titres d'épouse et de reine, Brunechild paraîtrait elle-même avec honneur dans la cour de Neustrie. La reine d'Austrasie accepta une alliance qui souriait d'une manière flatteuse à sa fortune abattue, mais qui était pleine de périls et d'ailleurs contraire aux lois de l'Église. L'évêque de Rouen, Prétextat, avait tenu Mérovée sur les fonts sacrés, et il portait à ce prince un affectueux intérêt. Mérovée le supplia avec instance de célébrer le mariage qui devait l'unir à Brunechild, et l'évêque, irréprochable sur tout autre point, eut la faiblesse de condescendre à cette prière.

Au moment où le roi de Neustrie s'attendait à recevoir la nouvelle qui lui apprendrait que son fils avait déjà terminé en partie la conquête dont il était chargé, on lui fit savoir que ce prince venait d'épouser la reine d'Austrasie. La colère du roi égala sa surprise : Frédégonde à son tour ne pouvait manquer de stimuler son inquiétude et son courroux. Chilpéric, sans attendre, accourut avec une escorte armée dans la ville de Rouen. Les deux époux se réfugièrent dans la basilique de Saint-Martin, construite en bois sur un des murs de la ville; mais le roi y arriva bientôt « et chercha » par toutes sortes de ruses à tirer les deux fugitifs de

» leur asile ; comme ils soupçonnaient un piège de sa part, et qu'ils ne voulaient pas l'écouter, Chilpéric promit par serment, de ne les séparer jamais. Alors ils sortirent : Chilpéric les embrassa et mangea avec eux dans un festin. »<sup>1</sup>

S'asseoir à table avec un ennemi était chez les peuples Germains un signe de paix et de réconciliation.

Cependant Chilpéric détermina Mérovée à le suivre dans la ville de Soissons ; il espérait probablement trouver bientôt les moyens de rompre l'alliance de son fils avec l'ancienne reine d'Austrasie. Mais de secrètes correspondances subsistèrent entre Mérovéc et Brunehild ; elles eurent pour objet de préparer la chute de Frédégonde, devenue nécessaire à la sécurité des deux époux. Mérovée forma, dans la province de Champagne, voisine du royaume de Soissons, un parti à la tête duquel se plaça un chef nommé Godinus, austrasien d'origine. Godinus était au nombre de ces seigneurs qui, après la mort de Sigebert, s'étaient rangés parmi les leudes de Chilpéric, et avaient reçu de lui de riches présents. Homme de peu de courage, mais plein d'ambition, il espérait obtenir de Mérovée, pour prix de ses services, une augmentation considérable de fortune, et la première dignité de la cour.

Godinus, mettant à profit un moment où Chilpéric se trouvait éloigné de Soissons, marcha en armes sur cette capitale, que Frédégonde et Chlovis quittèrent par une fuite précipitée. Chilpéric se hâta de revenir,

<sup>1</sup> *Hist. Fr.*, l. V, c. 2.

et, après avoir inutilement invité ses ennemis à déposer les armes, il engagea contre eux une bataille furieuse et longtemps disputée. Godinus, voyant ses hommes tomber en grand nombre autour de lui, prit le parti de la retraite : les autres demeurèrent fermes à leur poste ; mais le succès ne répondit point à leur courage, et ce fut au roi de Neustrie que demeura la victoire.

Lorsque Chilpéric fut rentré dans la ville de Soissons, et qu'il se mit à réfléchir sur les circonstances du dernier événement, il y reconnut l'effet des conseils de Brunehild, et dit d'un air sombre et irrité : « C'est mon fils Mérovée qui a suscité ce combat par sa malice. » Il ordonna de lui ôter ses armes et, en attendant ce qu'il déciderait de son sort, il le plaça entre les mains d'hommes sûrs, qu'il chargea de le garder avec soin. Cependant, au milieu de ses nouvelles alarmes, le roi de Neustrie ne perdait point de vue ses projets de conquête, et il envoya au delà de la Loire Chlovis, frère de Mérovée. Les régents d'Austrasie ne se mirent point en peine d'opposer de la résistance aux armes de Chlovis ; les succès de ce prince devinrent faciles, et le roi de Bourgogne lui-même ne put défendre entièrement ses frontières contre l'invasion neustrienne.

Pendant que le frère de Mérovée étendait rapidement, aux dépens de l'Austrasie et de la Bourgogne, la puissance du royaume de Soissons, Chilpéric, plein de joie, concertait les moyens d'anéantir pour toujours le parti de Mérovée et de Brunehild ; comme il avait

toutefois l'intention de respecter dans son fils la dignité du sang royal, il voulut que Mérovée reçut l'ordre de la prétrise, et il lui assigna pour demeure le monastère de Saint-Calais, dans le comté du Mans.

Brunechild, comprenant qu'elle ne pouvait plus rester dans les états de Neustrie, envoya prier le maire du palais de Metz de demander, au nom de Childebert, sa liberté. Le roi de Soissons n'osa point refuser la demande, et Brunechild revint en Austrasie : les leudes de ce royaume pensaient n'avoir plus rien à craindre de sa part ; ils gouvernaient eux-mêmes pour le jeune roi, et dictaient, sous son nom, leur propre volonté. Mais pendant qu'ils décidaient en maîtres sur les affaires publiques, Brunechild ne négligeait pas le soin de se faire des amis, en attendant la majorité de son fils Childebert.





---

## • CHAPITRE IV. •

---

Premières années du règne de Childebert II en Austrasie; traité du Pont-de-Pierre (577). — Politique des tuteurs de Childebert; première victoire du parti de Brunehild. — Tentative de Gondevald dans la Gaule (584-585). — Nouvelle puissance de Brunehild; administration civile; travaux publics; beaux-arts.

---

Il y avait peu de temps que Brunehild était de retour dans le palais de Metz, lorsque le roi de Bourgogne se voyant privé, tout à coup, de ses deux fils, Chlotaire et Chlodomir, que la mort avait moissonnés dans la première fleur de l'âge, prit la résolution d'adopter pour son héritier le roi d'Austrasie. Il espérait aussi que les tuteurs de Childebert se réveilleraient un peu de l'étrange indifférence avec laquelle ils abandonnaient au roi de Neustrie les belles provinces d'Outre-Loire, et facilitaient, par là même, ses tentatives sur la Bourgogne. Gontran voulait que la Bourgogne ne fit désormais avec l'Austrasie qu'un parti uni et puissant contre les attaques de Chilpéric.

Gontran déclara ses intentions aux régents d'Austrasie, et les pria d'amener le jeune roi à la villa du Pont-de-Pierre, située près de la Meuse, sur la frontière des deux royaumes<sup>1</sup>. Ce témoignage d'amitié, donné à Childebert par le roi de Bourgogne, fut un grand sujet de joie pour Brunehild après ses derniers malheurs. Elle accompagna son fils au Pont-de-Pierre, où l'acte d'adoption devait avoir lieu en présence des seigneurs de Bourgogne et d'Austrasie.

Gontran, ayant embrassé tendrement son neveu, éleva la voix et dit : « Il est arrivé, par l'effet de mes » péchés, que mes fils ne me sont point restés ; c'est » pourquoi je demande que mon neveu Childebert, » que vous voyez, me tienne lieu de fils. » Alors il fit asseoir Childebert sur le trône de Bourgogne ; il le déclara héritier de son royaume, et, prenant ensuite un bouclier et une framée : « Qu'un même bouclier, » dit-il, nous protège et qu'une même lance nous dé- » fende<sup>2</sup>. » Lorsque les seigneurs des deux royaumes eurent répété ce serment solennel, Gontran demanda que l'effet suivit sans retard les promesses, et, avant de se séparer, les deux rois envoyèrent à Chilpéric des ambassadeurs pour lui ordonner de rendre les provinces qu'il avait injustement ravies à l'Austrasie et à la Bourgogne (577).

Le roi de Neustrie accueillit l'injonction avec un

<sup>1</sup> Aujourd'hui Pont-Pierre, entre la Mothe et Neufchâteau.

<sup>2</sup> Una nos parma protegat, una nos hasta defendat. (Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. V, c. 18.)

dédain affecté, et, pour mieux montrer combien peu il s'en inquiétait, il fit bâtir, dans les villes de Soissons et de Paris, des cirques pour y donner des spectacles au peuple neustrien. Il savait que dans les cours de Metz et de Bourgogne, ces amusements, imités de l'ancienne Rome, avaient alors beaucoup de faveur.

Chilpéric cependant était bien loin de jouir de la tranquillité qu'il étalait si fièrement aux yeux de ses ennemis. L'alliance de l'Austrasie et de la Bourgogne était pour lui, tout au contraire, une cause de vives alarmes, et il s'occupa très-activement d'en prévenir les dangereuses conséquences. Il avait à Soissons de grands trésors auxquels étaient venues encore s'ajouter, depuis peu, les riches dépouilles des provinces d'Outre-Loire; il en employa une partie à se faire des amis parmi les tuteurs de Childebert. Cette politique ne fut pas sans quelques succès : le roi de Soissons compta bientôt en Austrasie un certain nombre d'hommes qui devaient parler en sa faveur, se déclarer contre le roi de Bourgogne et combattre la secrète influence de Brunchild. Les leudes Ursion et Bertfred furent les principaux chefs de ce parti. Grégoire de Tours regrette, non sans raison, les complaisances que l'évêque de Reims, Egidius, montra aussi pour les volontés et les intérêts de Chilpéric; mais les erreurs ou même les fautes graves de quelques hommes peuvent-elles absolument nous étonner, surtout à une époque si malheureuse.

Dans le temps où l'alliance des rois d'Austrasie et de Bourgogne éveillait les inquiétudes de Chilpéric, un autre sujet d'alarme lui était donné au dedans même

de ses états. L'austrasien Gontran Bose, sur lequel il cherchait, en ce moment, à venger la mort de son fils Théodebert, envoya secrètement un de ses amis au monastère de Saint-Calais pour s'entretenir avec Mérovée, et persuader à ce prince de relever, par un nouvel effort, son parti encore puissant. Mérovée quitta furtivement Saint-Calais, et, pour mettre d'abord sa personne à l'abri de toute violence, il se rendit dans l'église de Saint-Martin de Tours où Gontran Bose était lui-même réfugié. Mais forcé bientôt d'abandonner cette retraite, et poursuivi d'asile en asile par les émissaires de Frédégonde, Mérovée se dirigea vers le royaume de Metz, où il espérait trouver quelque secours. Les Austrasiens refusèrent de le recevoir, et l'infortuné alla se cacher dans la province de Champagne, qui le déroba, pour un moment, aux recherches du roi de Neustrie.

Cependant Frédégonde ne pouvait être entièrement tranquille tant que son ennemi serait libre, et elle employa activement tous les moyens possibles pour découvrir son asile. Quelques Francs du canton de Téroouanne, bien dévoués à cette reine, imaginèrent alors de répandre le bruit qu'ils avaient le désir d'abandonner Chilpéric et de reconnaître Mérovée comme roi, si ce dernier voulait se rendre auprès d'eux. Les traîtres étaient conduits par Gontran Bose, à qui Frédégonde avait fait obtenir grâce près du roi de Neustrie, et qu'elle avait flatté en même temps de la promesse d'une grande récompense, s'il parvenait à faire périr le fugitif.

Mérovée réunit aussitôt ses plus braves compa-

gnons , et accourut plein de joie près des hommes qui le faisaient appeler. Alors découvrant leur artifice, ils enfermèrent leur captif dans une métairie, l'entourèrent de gardes et dépêchèrent des messagers auprès de son père. Chilpéric arriva bientôt, mais ce ne fut que pour apprendre que Mérovée n'était plus. On ne sut jamais d'une manière certaine comment ce jeune prince avait fini ses jours. On raconta à Chilpéric que son fils, craignant d'être livré à de cruels supplices, avait appelé Gailen, son plus cher ami, et lui avait dit : « Toujours nous avons eu une seule âme et une seule pensée ; je t'en prie donc, ne souffre pas que je tombe dans les mains de mes ennemis : prends ton épée et frappe moi. » Suivant le même rapport, Gailen, sans balancer, avait frappé le prince de son poignard. Mais le bruit courut que Frédégonde avait ordonné elle-même la mort de Mérovée, et qu'elle avait inventé ce faux récit pour tromper le roi sur le véritable sort de son malheureux fils (577).

Frédégonde triomphait, et sa victoire pourtant n'était pas entière : Brunehild se trouvait en sûreté près de son fils Childebert où elle pouvait reprendre, un jour, quelque puissance. La cour de Soissons qui ne le comprenait que trop bien, redoubla d'efforts pour augmenter en Austrasie le nombre de ses amis et accroître toujours davantage son influence sur les hommes qui gouvernaient au nom de Childebert.

Brunehild, de son côté, travaillait à fortifier son parti, et attendait avec persévérance le moment où l'âge paraîtrait donner à son fils le pouvoir de com-

mander lui-même. A la tête des leudes qui se déclarèrent en sa faveur, se plaça le gallo-romain **Lupus**, duc de Champagne.

Telle était la situation de la cour d'Austrasie, lorsqu'en l'année 580, il arriva de Tolède un message du roi **Léovigild**, qui faisait demander pour **Hermenegild**, l'aîné de ses fils, la main de la princesse **Ingonde**, sœur de **Childebert**. On ne saurait douter que **Brunechild** n'eût envisagé avec bonheur une alliance qui semblait capable de resserrer les liens de la cour d'Espagne avec celle d'Austrasie. Une chose cependant préoccupait **Ingonde** et **Brunechild**, c'était d'assurer à l'épouse future d'**Hermenegild** la liberté de professer la religion catholique chez un peuple où dominait encore l'arianisme. On régla avec la cour de Tolède cette importante question, et **Ingonde** fut envoyée en Espagne, avec tout le pompeux appareil de la richesse et de la grandeur.

**Léovigild**, après la mort de sa première épouse, mère d'**Hermenegild** et de **Reccarède**, avait donné sa main à la reine **Gonswinthe**, veuve d'**Athanagild**. La reine d'Austrasie, en se séparant de sa fille aînée, pouvait donc espérer que cette enfant retrouverait à Tolède quelque chose de la tendresse et des affections maternelles. Mais **Gonswinthe** était zélée, autant que **Léovigild**, pour la doctrine d'**Arius** : elle voulut, persuader à la jeune épouse d'**Hermenegild**, d'abjurer sa foi, et lorsqu'elle vit que ni les prières, ni les plus indignes traitements ne pouvaient triompher de l'invincible courage d'**Ingonde**, elle résolut de l'éloigner

de sa présence : Léovigild obligea les deux époux d'aller vivre à Séville, qu'il leur assigna comme une souveraineté indépendante et, à la fois, comme un lieu d'exil.

La reine d'Austrasie n'eût pas seulement le chagrin d'apprendre bientôt que sa fille se trouvait reléguée sans honneur, loin de la cour de Tolède. Chilpéric travaillait toujours avec une activité infatigable à dominer la politique austrasienne et à briser l'alliance formée entre Childebert et le roi de Bourgogne. Un prétexte de rupture ne devait pas être une chose difficile à trouver pour les conseillers du jeune roi. A l'avènement de Childebert, Gontran, qui désirait depuis longtemps affranchir le commerce des grandes villes de la Saône et du Rhône avec la Méditerranée, avait obtenu des régents austrasiens l'abandon d'une moitié de la ville et du port de Marseille<sup>1</sup>. Les mêmes régents lui en demandèrent alors la restitution immédiate ; mais il refusa de se dessaisir d'une possession dont il se croyait assuré et qui lui paraissait si précieuse pour ses états de Bourgogne. Les seigneurs austrasiens firent entendre un cri d'indignation et déclarèrent que Gontran n'avait plus la paix avec Childebert. Sur les entrefaites, le maire du palais, Gog, termina sa carrière, et les régents élevèrent à sa place l'un d'eux nommé Wandelin qui reçut en même

<sup>1</sup> Il paraîtrait que le roi Sigebert avait déjà cédé à Gontran une partie de la ville de Marseille, et que cette autre moitié que le roi de Bourgogne avait obtenue des régents, était celle qui devait appartenir à Childebert.

temps le titre de nourricier du roi (581). Les ennemis de Gontran poursuivirent, avec plus d'ardeur que jamais, le cours de leur entreprise. Pendant qu'ils attiraient dans leur parti le patrice Mummolus, un des plus habiles généraux et des plus riches seigneurs de Bourgogne, ils préparaient un complot qui avait pour but d'enlever à Gontran une grande partie de son royaume.

Alors vivait à Constantinople un homme d'origine franque, nommé Gondovald, qui avait fait autrefois un certain bruit dans la Gaule. Son origine mystérieuse avait donné lieu aux opinions les plus diverses : quelques personnes ne lui attribuaient qu'une naissance obscure ; d'autres pensaient qu'il était fils du roi Chlotaire I, et que ce prince, par un sentiment de haine injuste, l'avait de très-bonne heure éloigné de sa cour. Gondovald était persuadé de sa naissance royale ; mais la famille de Chlotaire n'ayant jamais reconnu ses prétentions, il avait fini par s'échapper de la ville de Cologne où le roi Sigebert le faisait garder, et il était allé se mettre au service du patrice Narsès, qui alors gouvernait l'Italie. Gondovald s'était rendu ensuite à Constantinople, où il avait reçu de la part des empereurs un accueil bienveillant. Établi dans cette magnifique capitale, il croyait bien sans doute avoir renoncé pour toujours à la Gaule, sa première patrie.

Mais lorsque les conseillers de Childebert eurent formé le projet de renverser la puissance du roi de Bourgogne, ils se souvinrent de Gondovald. Une am-

bassade devait être envoyée, sous peu, à la cour de l'empereur d'Orient, Tibère II, qui réclamait l'appui de Childebert contre les Lombards d'Italie. L'occasion était favorable pour s'entendre avec Gondoald, et on résolut d'en profiter. Parmi les ambassadeurs se trouvait Gontran Bose, ce même seigneur qui, après avoir entraîné Mérovée dans une nouvelle guerre, avait ensuite livré ce prince à la vengeance de Frédégonde. Cette reine le regardait comme l'un de ses meilleurs affidés en Austrasie, bien qu'il fût, suivant Grégoire de Tours, l'un des types les plus marqués de ces hommes qui ne savaient garder à personne la foi jurée. Gontran Bose se chargea de la mission particulière qui regardait Gondoald : il eut avec lui une entrevue dans laquelle il lui déclara que les Austrasiens le reconnaissaient comme fils du roi Chlotaire, et qu'ils lui promettaient leur appui, s'il voulait venir en Gaule prendre sa part légitime de l'héritage paternel.

L'empereur d'Orient se montra favorable au projet formé par les tuteurs de Childebert. Il voyait avec satisfaction appeler à l'une des royautés de l'occident un homme qui s'était accoutumé à regarder les empereurs d'Orient comme ses bienfaiteurs et comme ses maîtres ; il lui paraissait que Gondoald ne pouvait manquer d'être un prince ami et dévoué, qui reconnaîtrait volontiers cette suprématie impériale dont s'étaient affranchis les premiers successeurs de Chlovis. Gondoald surpris et incertain d'abord, se détermina à suivre le conseil qui lui était donné, et il quitta Constantinople, emportant avec lui de gran-

des richesses, dont une bonne partie venait sans doute du trésor impérial. Théodore, évêque de Marseille, reçut peu après un ordre signé de Childebert et des régents, et par lequel il lui était prescrit de recevoir Gondovald avec tous les honneurs qui étaient dus à un roi<sup>1</sup>.

Pendant que Gontran Bose s'occupait de remplir sa mission, une ambassade fut envoyée à la cour de Soissons, pour offrir à Chilpéric une intime alliance avec l'Austrasie. Le roi de Neustrie alors n'avait plus de fils; le crime et la maladie venaient de les lui ravir; Frédégonde avait secrètement immolé Chlovis aux intérêts futurs de ses propres enfants, et presque au même moment les fils de Frédégonde avaient été enlevés par une de ces contagions cruelles qui ravagèrent la Gaule pendant le cours du sixième siècle. Chilpéric ayant reçu les ambassadeurs austrasiens dans la villa de Nogent-sur-Seine, leur répondit par un discours semblable à celui qu'ils avaient entendu de la bouche du roi de Bourgogne, quelques années auparavant. « Je n'ai plus, dit-il, d'autre héritier que le fils de mon frère Sigebert, c'est-à-dire le roi Childebert : qu'il soit donc mon héritier pour tous les biens que j'aurai acquis. Je demande seulement qu'il me soit permis, tant que je vivrai, de conserver, sans crainte et sans contestation, tout ce que je possède actuellement. » Les ambassadeurs austrasiens remercièrent Chilpéric et rapportèrent ensuite à Childebert

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. VI, c. 24, 26.

le traité d'alliance et d'adoption, signé du roi et des seigneurs de Neustrie (581).

Depuis quelque temps déjà les leudes austrasiens dévoués à Chilpéric faisaient au duc Lupus, principal chef du parti contraire, une guerre continuelle; à la tête de leurs bandes armées ils venaient piller et détruire les propriétés de ce puissant seigneur qui dominait sur une partie de la Champagne. Le traité conclu avec Chilpéric devint pour eux le signal d'une attaque plus violente : Ursion et Bertfred entrèrent cette fois en Champagne, pour se saisir de Lupus ou le tuer sur le champ de bataille. A cette nouvelle étrange, dit Grégoire de Tours, la reine Brunehild vivement affligée de l'injuste persécution de son fidèle serviteur, s'arma de courage et se précipita entre les rangs ennemis, en disant : « O Francs ! ne faites point ce mal ; ne persécutez pas l'innocent. Pour un seul homme, ne livrez pas un combat qui détruirait tous les vaillants hommes de cette contrée. » Comme elle parlait de cette sorte, Ursion répondit : « Retire-toi, femme ! C'est bien assez pour toi d'avoir gouverné le royaume, du vivant de ton époux : maintenant c'est ton fils qui est roi, et ce n'est plus toi qui veilles sur le royaume, c'est nous<sup>1</sup>. Mais, retire-toi, si tu ne veux pas que les pieds de nos chevaux t'écrasent contre la terre. » Brunehild ne s'effraya point de ces paroles, et, à force de prières et d'adresse, elle

<sup>1</sup> Nunc filius tuus regnat regnumque ejus non tuâ, sed nostrâ tuitione salvatur. (*Hist. Fr.*, l. VI, c. 4.)

parvint à désarmer les deux partis : mais elle ne les avait point réconciliés. Dans leur retraite les ennemis de Lupus se jetèrent sur ses maisons ; ils pillèrent ses richesses , et , feignant de les apporter dans le trésor royal , ils les cachèrent dans leurs propres demeures. Lupus ne cessa pas d'être l'objet de leur haine, et on leur entendait souvent répéter qu'un jour ou l'autre il n'échapperait pas à leurs coups. Le duc de Champagne ne se dissimula point le danger sérieux dont il était menacé ; il mit sa femme et ses enfants en sûreté dans la ville de Laon , et se retira près du roi de Bourgogne, pour attendre le moment où Childebert serait en âge de régner lui-même.

Vers le temps où Lupus allait demander à Gontran un asile , le duc Gondulf, ancien intendant des propriétés royales de Sigebert , se rendit en Provence , et replaça la ville de Marseille tout entière sous la domination austrasienne.

Gondoald ne tarda point à débarquer dans le port de cette ville , et l'évêque Théodore l'accueillit avec les honneurs que la cour de Metz avait ordonné de lui rendre. Gondoald alla ensuite se présenter au patrice Mummolus qui le reçut également comme un prince du sang royal. Le roi de Bourgogne ne parut point connaître d'abord la véritable cause qui avait amené de si loin l'illustre proscrit ; il supposa que la cour de Constantinople ne l'avait envoyé que pour rétablir l'ancienne autorité des empereurs sur la Gaule : \*

\* Repuïans (Theodoro) cur hominem extraneum intromisisset in

mais cette raison suffit pour lui faire prendre d'énergiques et promptes mesures. Gondovald jugea prudent de ne pas attendre, et, sans abandonner tout espoir, il se retira dans une île de la Méditerranée, peu éloignée du continent de la Gaule<sup>1</sup>.

Gontran avait rompu le stratagème de ses ennemis. Les tuteurs de Childebert ne renoncèrent pas néanmoins à la pensée de détruire la puissance du roi de Bourgogne. Ils envoyèrent à Chilpéric une nouvelle ambassade, pour lui dire : « Ton neveu, notre maître, demande que tu maintiennes de toutes tes forces la paix que tu as faite avec lui ; il ne peut avoir la paix avec ton frère qui lui a enlevé une partie de la ville de Marseille, qui retient dans ses états les fugitifs de l'Austrasie et ne veut pas les lui rendre. » Ces dernières paroles faisaient allusion en particulier au duc de Champagne. Le roi de Neustrie répondit en accusant, à son tour, le roi de Bourgogne, et, comme il pensait bien que Brunchild avait raconté plus d'une fois à Childebert la mort de son père assassiné par Frédégonde, il ajouta : « Si mon fils Childebert veut bien consulter l'ordre de la raison, il connaîtra aussitôt que c'est par les intrigues de ce Gontran, que son père a été tué. » Chilpéric déclara, en même temps, qu'il acceptait très-volontiers la proposition des ambassadeurs, et ceux-ci convinrent avec

Gallias, voluissetque Francorum regnum imperialibus per hæc subdere conditionibus. (Lib. VI, c. 24.)

<sup>1</sup> Ce fut probablement dans une des îles d'Hyères ou dans l'île de Lérins.

lui d'unir les forces de l'Austrasie à celles de la Neustrie, pour conquérir la Bourgogne.

En apprenant cette nouvelle, Gontran ne voulut point remettre à ses généraux seuls le soin de la guerre : il se fit un point d'honneur de marcher lui-même à la défense de sa couronne. L'orgueil de Chilpéric ne demeura pas en arrière de cet exemple, et il voulut commander en personne le principal corps de l'armée neustrienne. Les régents d'Austrasie pensèrent à leur tour, que leur jeune roi ne devait pas demeurer tranquille dans son palais, et lorsqu'ils se mirent en mouvement pour se diriger vers les rives de la Seine, ils prirent avec eux Childebert, à peine âgé de treize ans, pour le faire paraître à la tête de l'armée.

Les tuteurs du fils de Sigebert n'avaient point rencontré jusqu'alors de contradiction puissante, ni d'obstacle capable de les arrêter sérieusement. Mais lorsqu'ils ordonnèrent au peuple austrasien de prendre les armes pour la cause de Chilpéric, le parti opposé sentit s'éveiller plus vivement son indignation, et les amis de Brunehild ne manquèrent pas une occasion si favorable. Une nuit où l'ordre fut donné de plier les tentes et de franchir la limite qui séparait l'Austrasie de la Bourgogne, une plainte s'éleva dans le camp, et les hommes de l'armée se mirent à crier de toutes parts : « Que l'on écarte de la face du roi ceux qui vendent son royaume; qui soumettent ses villes à la domination d'un autre; qui livrent son peuple au pouvoir d'un prince étranger. » Le matin, ils s'assemblèrent, l'épée en main, autour de la tente

de Childeberr, pour se saisir des hommes qui étaient avec lui et faire éclater sur eux la colère dont ils étaient transportés. Le tumulte s'apaisa, mais il fallut révoquer l'ordre de marcher sur la Bourgogne<sup>1</sup>.

Cependant Chilpéric ne sachant rien de ce qui s'était passé dans le camp austrasien et voyant d'ailleurs près de lui quelques-uns des leudes de Childeberr, s'avança contre le roi de Bourgogne qui, bien loin d'attendre ses ennemis au cœur de son royaume, était arrivé déjà sous les murs de Melun. Les deux rivaux étaient en présence, lorsqu'un jour, vers le soir, Gontran livra la bataille à Chilpéric; elle fut meurtrière; mais Gontran demeura vainqueur. Pendant la nuit qui suivit le combat, le roi de Neustrie songeant avec terreur à sa défaite, envoya, dès le matin, à son frère, quelques-uns de ses leudes, pour lui proposer de remettre le jugement de leur querelle à une assemblée générale des seigneurs et des évêques de la Gaule. Chilpéric promettait de soumettre, sans réserve, à la décision de ce tribunal suprême, les intérêts qui lui avaient mis les armes à la main contre son frère. Le roi de Bourgogne, quoique vainqueur, accepta immédiatement la proposition.

L'assemblée ne fut point réunie. La victoire déjà marquée du parti de Brunehild, sur celui des régents, venait changer la politique austrasienne, et, par un retour aussi étrange que subit, Childeberr et Gontran réconciliés, demandèrent hautement compte

<sup>1</sup> Lib. VI, c. 31.

à Chilpéric , de tout ce qu'il avait autrefois ravi à son neveu et à son frère. La terreur du roi de Neustrie fut extrême , si l'on en juge par les mesures qu'il prit pour sauver son royaume. Il renferma ses trésors dans la ville de Cambrai dont il avait résolu de faire sa principale défense ; il envoya à tous les chefs neustriens l'ordre de se retirer dans leurs villes et de s'y fortifier le mieux qu'ils pourraient , leur promettant les plus grandes récompenses pour prix de leur courage<sup>1</sup>. Un fils naquit dans ce moment même à Chilpéric : ce prince ordonna qu'il fût élevé en secret dans la villa de Vitry, où il serait moins exposé que dans la capitale de la Neustrie.

Une circonstance détourna de Chilpéric l'orage contre lequel il se prémunissait avec tant de soin et d'inquiétude. Maurice , qui avait succédé à Tibère sur le trône impérial, proposa au roi d'Austrasie d'accomplir le projet formé, depuis quelques années déjà, contre les Lombards établis en Italie ; Maurice envoyait à Childebert la somme de cinquante mille sous d'or pour prix de ce service. Le jeune roi passa les Alpes à la tête d'une armée, et Maurice crut pouvoir espérer que l'Italie ne tarderait pas à être remplacée sous les lois du grand empire d'Orient. Les Lombards étaient bien persuadés eux-mêmes qu'ils allaient avoir à soutenir une lutte qui pouvait être

<sup>1</sup> La ville de Cambrai était vraisemblablement au nombre de celles que Chilpéric avait enlevées, pour un moment, au royaume d'Austrasie.

décisive, et ils s'y étaient préparés. Mais avant de l'engager, ils cherchèrent un moyen d'en prévenir la chance périlleuse : ils offrirent à Childebert de reconnaître sa suprématie et lui firent porter de riches présents. Le prince franc accepta une offre aussi flatteuse et ramena ses guerriers au dedans de la Gaule (584).

Peu de temps après le retour de Childebert, on reçut en Austrasie la nouvelle d'un tragique événement. Un soir d'automne, après une partie de chasse, le roi Chilpéric venait de rentrer dans la ville de Chelles; il descendait de cheval, s'appuyant d'une main sur l'épaule d'un de ses serviteurs, lorsqu'un inconnu l'avait frappé mortellement de deux coups de couteau et avait disparu, à la faveur des ténèbres. Le prince était tombé expirant, et ses serviteurs saisis d'épouvante avaient pris aussitôt la fuite. Non loin de la villa se trouvait, en ce moment, l'évêque de Senlis, Malulf qui, depuis trois jours, attendait sous une petite tente une audience du roi. Informé de sa mort funeste, il était accouru, en toute hâte, et, après lui avoir rendu les premiers devoirs religieux, il avait fait placer son corps sur un bateau pour être transporté à Paris où il devait recevoir les honneurs de la sépulture (584) <sup>1</sup>.

La mort de Chilpéric laissait Frédégonde exposée à la vengeance de ses nombreux ennemis; aussi la première pensée de cette princesse fut-elle de cher-

<sup>1</sup> Lib. VI, c. 46.

cher un asile dans l'église de Notre-Dame de Paris, avec son fils unique, à peine âgé de quatre mois. Pour comble de péril, la reine d'Austrasie et son fils Childebert se trouvaient alors dans la ville de Meaux, pour ainsi dire aux portes mêmes de Paris. Childebert, sans perdre de temps, se fit apporter les trésors que Chilpéric avait réunis dans la villa de Chelles, et ordonna aux leudes de Champagne de se saisir de la ville de Soissons qui fut immédiatement réduite sous la puissance du roi d'Austrasie<sup>1</sup>. Dans cette extrémité Frédégonde envoya dire au roi de Bourgogne : « Que mon seigneur vienne et qu'il prenne possession du royaume de son frère; j'ai un petit enfant que je veux déposer comme son pupille entre ses bras : moi-même je reconnaitrai humblement sa puissance. » Gontran avait toujours aimé la paix et la conciliation : il rassembla une armée, se rendit à Paris et assura Frédégonde de sa protection.

A peine le roi de Bourgogne était-il arrivé, que Childebert, à la tête d'une partie de ses leudes, se présenta lui-même sous les murs de la cité. Gontran refusa de lui en ouvrir les portes, mais il consentit cependant à tenir un plaid général dans lequel on réglerait les intérêts communs des trois royaumes.

Gontran venait de faire connaître assez hautement la résolution qu'il avait prise de sauver la veuve de

<sup>1</sup> L'occupation de la ville de Soissons par les Austrasiens se trouve clairement indiquée au livre VIII, chapitre 29, et au livre IX, chapitre 36, de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours.

Chilpéric des mains de ses ennemis. Brunechild supposa alors que le principal soin de Frédégonde était d'inspirer au roi de Bourgogne de la colère et des défiances contre la cour d'Austrasie. Pour prévenir l'effet de ses accusations, Brunechild résolut d'envoyer à Gontran une ambassade qui l'inviterait à confirmer le traité du Pont-de-Pierre, et à persévérer dans les sentiments d'amitié qu'il avait montrés pour son neveu Childebert. La reine d'Austrasie avait parfaitement deviné ; mais il était déjà trop tard. Frédégonde s'était empressée d'apporter à Gontran les écrins où Chilpéric gardait les traités secrets que les tuteurs de Childebert avaient conclus avec lui contre le royaume de Bourgogne. Gontran avait lu de ses propres yeux, avec autant d'indignation que de terreur, ces actes authentiques signés du jeune roi d'Austrasie et des principaux seigneurs de sa cour.

Lorsque les députés de Brunechild furent arrivés en présence de Gontran, ils lui dirent, au nom de leur maître : « Je sais, ô mon très-pieux père, que vous n'ignorez pas qu'un parti contraire nous a opprimés l'un et l'autre, de sorte que nous n'avons pu obtenir aucune justice pour ce qui nous était dû. Je vous conjure donc, pour cette cause, de garder fidèlement les pactes que nous avons formés après la mort de mon père. » Le roi de Bourgogne répondit d'une voix irritée : « O misérables hommes ! hommes toujours perfides, en qui il n'y a rien de vrai, et qui ne savez rester fidèles à aucune promesse ! Vous avez rejeté vos engagements avec moi, vous avez signé,

avec Chilpéric, d'autres traités, pour me chasser de mon royaume, et vous en faire le partage. » Déroulant alors sous leurs yeux les actes qu'il tenait en main : « Voilà, dit-il, vos conventions elles-mêmes; voilà les signatures de vos mains. De quel front venez-vous donc maintenant me prier de recevoir mon neveu Childebert, que vous avez entrepris, par une pensée perverse, de rendre mon ennemi? » Le roi de Bourgogne déclara ensuite qu'il avait fermement résolu de mettre en sa puissance les provinces et les trésors que l'Austrasie avait obtenus dans le partage des états de Charibert. « Cessez, dit-il, en finissant, cessez de me rien demander, vous qui êtes toujours menteurs et perfides; reportez seulement à votre roi ce que je viens de vous dire. »<sup>1</sup>

Les ambassadeurs ayant transmis fidèlement à Brunehild les paroles du roi de Bourgogne, elle envoya aussitôt, sous le nom de Childebert, une autre députation chargée de demander que Frédégonde fut livrée, comme prisonnière, à la cour d'Austrasie. Brunehild faisait dire par son fils : « Rendez-moi cette femme homicide qui a tué mon père et mon oncle, qui a fait périr mes cousins par le glaive. » Mais Gontran refusa de livrer la veuve de Chilpéric, et il se contenta de répondre : « Nous réglerons, dans le plaid que nous devons avoir ensemble, tout ce qu'il sera convenable de faire. »

La Gaule franque se trouvait alors dans une situa-

<sup>1</sup> Lib. VII, c. 6.

tion pleine d'incertitudes, et le roi de Bourgogne se regardait comme chargé de ses destinées, comme responsable du sort des deux enfants sur qui reposait l'avenir. Par devoir aussi bien que par sa qualité de roi, Gontran jugeait que c'était à lui qu'il appartenait de diriger, en ce moment périlleux, le gouvernement général de la nation. Cette autorité d'arbitre et de modérateur suprême lui fut reconnue sans difficulté en Neustrie et en Bourgogne : mais il lui paraissait que l'Austrasie elle-même devait l'accepter jusqu'au moment où finirait l'enfance de son roi.

Les seigneurs de Neustrie, ayant à leur tête le duc Ansovald, se réunirent dans la ville de Paris; là, en présence de Gontran, ils élevèrent à la royauté le fils de Chilpéric et lui donnèrent le nom de Chlotaire, qu'avait porté son aïeul. Les Neustriens constituèrent en même temps le roi de Bourgogne comme le tuteur de Chlotaire, et lui prêtèrent le serment de fidélité.

En prenant un si lourd fardeau, Gontran ne put s'empêcher de se remettre sous les yeux, avec une inquiétude mêlée d'effroi, ces complots tumultueux, cette ardeur de guerres intestines, cette fureur meurtrière qui n'épargnait pas même les rois. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait voulu faire entendre, à ce sujet, quelques paroles solennelles. Un jour de dimanche, dans l'église de Notre-Dame, lorsque le diacre venait de donner, avant le commencement de la messe, le signal ordinaire du silence, le roi se tourna vers les fidèles parmi lesquels se trouvaient probable-

ment plusieurs seigneurs des trois royaumes. Alors il dit à haute voix : « Je vous adjure de me garder une foi inviolable ; de ne point me faire mourir, comme vous avez fait mourir mes frères, il n'y a pas bien longtemps. Que je puisse du moins élever pendant deux ou trois années encore mes neveux qui sont devenus mes fils adoptifs, de peur qu'il n'arrive (chose que le Dieu éternel veuille bien ne pas permettre) que moi, une fois mort, vous ne périssiez avec ces enfants, car il ne se trouverait plus d'homme fort, sorti de notre race, pour vous défendre. »<sup>1</sup>

Les intentions du roi de Bourgogne étaient aussi droites que sincères, et le premier usage qu'il voulut faire de son pouvoir sur la Neustrie, fut de réparer les injustices et les violences qui avaient marqué le règne de Chilpéric. Mais Gontran n'était disposé à souffrir aucune autre puissance que la sienne : s'il avait sauvé Frédégonde des périls qui la menaçaient, il n'entendait pas lui permettre de régner à l'avenir, et dans cette pensée il lui assigna une retraite éloignée de la cour<sup>2</sup>.

Cependant il n'en était pas du royaume de l'Est comme de celui de Neustrie : Brunehild voulait gouverner pour son fils, et l'autorité supérieure que réclamait le roi de Bourgogne devenait à ses yeux une rivalité qu'elle ne devait pas souffrir aisément.

<sup>1</sup> Cum de genere nostro robustus non fuerit qui defenset. (L. VII, c. 8.)

<sup>2</sup> Ce fut la villa de Rotoialum ou *Rueil*, près de Rouen.

Ce n'était point, d'autre part, une chose facile que d'écarter Brunechild du palais de Metz, et, parmi les leudes d'Austrasie, il s'en trouvait beaucoup qui ne se montraient pas eux-mêmes disposés envers le roi de Bourgogne à une entière condescendance. Gontran ne se fit donc pas illusion : malgré l'affection réelle qu'il avait pour son neveu Childebert, il persévéra dans la résolution qu'il avait prise d'affaiblir la puissance austrasienne, et ordonna d'occuper les villes que Sigebert avait obtenues autrefois au midi de la Loire.

Cette politique prenait déjà un cours heureux, lorsqu'on vint annoncer au roi de Bourgogne que Gondoald était sorti de sa retraite, et que Mummolus l'avait fait proclamer roi dans la petite ville de Brive, sur la Corrèze. La cour de Metz avait-elle donné au prétendant le signal du retour? Cette supposition ne serait pas dénuée de toute vraisemblance. Ce qui est sûr du moins, c'est que Gondoald, en toute occasion, se montrait hautement l'ami du peuple austrasien<sup>1</sup>. Le roi de Bourgogne, de son côté, ne doutait pas que la tentative du prétendant ne fût le résultat d'un complot formé dans le royaume de Metz ; il n'hésitait pas à croire les bruits répandus en Bourgogne et en Neustrie, et suivant lesquels Brunechild elle-même n'aurait pas été étrangère aux derniers événements.

<sup>1</sup> Grégoire de Tours observe que lorsque Gondoald était reçu dans une des cités d'Outre-Loire qui avaient appartenu à l'Austrasie, il y faisait reconnaître l'autorité du roi Childebert. (L. VII, c. 26.)

Peu après arriva le jour que Gontran avait fixé pour tenir un plaid entre les Bourguignons et les Austrasiens dans la ville de Paris<sup>1</sup>. Mais Gontran accueillit les ambassadeurs encore plus mal que de coutume, et l'entrevue n'eut pas d'autre effet que de porter au dernier degré l'irritation des deux cours.

Gondovald cependant voyant accroître, chaque jour, son parti, mais ne voulant point avoir aux yeux du roi de Bourgogne le caractère d'un injuste ravisseur, il lui envoya deux de ses compagnons de fortune pour lui exposer la légitimité de sa cause et les motifs de sa résolution. Arrêtés et mis à la torture par les ordres de Gontran, ces deux hommes persistèrent à déclarer que leur maître avait été appelé de Constantinople par les seigneurs d'Austrasie, et qu'il n'était venu que pour réclamer les droits dont ces mêmes seigneurs avaient reconnu la vérité.

Gontran prit alors un parti décisif. Jugeant que son neveu Childebert, qui avait accompli sa quinzième année, pouvait être considéré comme un roi déjà capable de commander lui-même, il résolut de le déclarer de nouveau son unique héritier et de remettre solennellement en ses mains le royaume de Bourgogne. Il se proposait en même temps de désigner au jeune roi d'Austrasie les hommes qu'il devrait admettre seuls désormais dans ses conseils.

Le roi de Bourgogne appela donc Childebert à une entrevue à laquelle il invita également les seigneurs

<sup>1</sup> C'était au mois de décembre 584.

des deux royaumes<sup>1</sup>. Comme à l'entrevue du Pont-de-Pierre, il mit une lance dans la main de son neveu, et lui dit : « Ceci est la marque que je te donne mon royaume<sup>2</sup>. Maintenant va, et possède mes cités comme les tiennes propres ; place-les sous ta domination. Mes péchés ont fait que de toute ma race il ne m'est resté que toi qui es le fils de mon frère : sois donc l'héritier de mes états, tout autre sera exclu de cet héritage. » Le roi déclara en même temps qu'il rendait à Childebert les villes et les trésors que son père avait possédés. Ensuite, il prit son neveu en particulier, et, après lui avoir recommandé expressément de ne rien divulguer de ce qu'il allait lui dire en secret, il nomma les leudes dont Childebert devrait demander les conseils et ceux qu'il devrait éloigner de ses entretiens ; ceux auxquels il pourrait se fier ou qu'il devrait éviter ; ceux qui auraient droit à des récompenses ou qu'il faudrait écarter des honneurs<sup>3</sup>.

L'entretien fini, on dressa une table en plein air, et Gontran y fit asseoir, avec son neveu, les seigneurs d'Austrasie et de Bourgogne. Pendant le festin, Gontran

<sup>1</sup> Grégoire de Tours fait remarquer que plusieurs seigneurs austrasiens ne se rendirent pas à cette invitation, et que l'on supposa qu'ils étaient du nombre de ceux qui avaient appelé Gondoald. La reine d'Austrasie elle-même, n'assista point au nouvel acte d'adoption qui appelait Childebert à l'héritage de la Bourgogne.

<sup>2</sup> Hoc est indicium quòd tibi omne regnum meum tradidi. (L. VII, c. 34.)

<sup>3</sup> Tunc indicavit ei quos in consilio haberet, aut sperneret à colloquio ; quibus se crederet, quos vitaret. (*Ibid.*)

se leva et dit d'une voix assez forte pour être entendu de tout le monde : « Voyez , ô guerriers ! comme mon fils Childebert est déjà grand ; regardez-le , et prenez bien garde de le considérer comme un faible enfant ! Laissez dès aujourd'hui ces choses mauvaises et ces actions téméraires auxquelles vous vous êtes livrés. Childebert est maintenant le seul roi que vous deviez servir. » La fête se prolongea trois jours encore , et les deux rois , avant de se séparer , firent mutuellement aux leudes de chaque royaume de riches présents.

La réconciliation de Gontran et de Childebert devint pour le parti de Gondevald le signe d'une défection presque universelle. Parmi les hommes qui avaient soutenu le prétendant avec le plus d'ardeur , les uns cédèrent à la crainte , les autres commencèrent à douter de son origine royale. Gondevald , toutefois , ne renonça point à défendre une cause qu'il regardait toujours comme légitime. Forcé de reculer devant un ennemi supérieur par le nombre , il se retrancha dans la ville de Comminges , au pied des Pyrénées ; il espérait , peut-être , obtenir le secours des Wisigoths , ou du moins , trouver parmi eux , en cas de revers , un asile assuré. Mais en ce moment extrême , Mummolus qui avait suivi Gondevald jusque dans les murs de Comminges , l'abandonna encore pour se sauver lui-même ; le prétendant , ne voyant plus aucune espérance d'échapper à ses ennemis qui resserraient chaque jour la place de plus près , demanda à sortir de sa retraite pour aller se remettre dans les mains

du roi de Bourgogne. Ollon, comte de Bourges, et Gontran Bose qui s'était rangé au nombre des ennemis de Gondovald, allèrent recevoir le prisonnier à la porte de la ville. Pendant que Gondovald descendait sans défiance la colline escarpée sur laquelle était bâtie la forteresse, Ollon le poussa violemment sur la pente du chemin, et lui porta en même temps un coup de sa lance, en disant : « Voilà votre *Ballomer* qui se dit fils et frère de rois. »<sup>1</sup> La cuirasse de Gondovald l'avait préservé de cette atteinte meurtrière, et l'infortuné se relevait pour regagner la porte de la ville, lorsque Gontran Bose le frappa mortellement d'une pierre à la tête<sup>2</sup>.

Childebert était parvenu à cet âge où un roi franc semblait pouvoir gouverner lui-même. Mais bien loin encore de se trouver affranchi de toute dépendance, il se voyait partagé entre deux influences diverses; d'un côté il entendait les conseils et les volontés de la reine Brunehild, sa mère; de l'autre il recevait, quoique de plus loin, les avis de son oncle, le

<sup>1</sup> Ce mot, dans la langue tudesque, paraît avoir signifié *un faux prince*. C'était par ce nom que le roi de Bourgogne avait toujours désigné Gondovald.

<sup>2</sup> La critique moderne a cherché à fixer les doutes sur le véritable rôle de Gondovald. Plusieurs écrivains se montrent disposés à croire que ce personnage mystérieux réclama des droits qui étaient réels, et ils apportent de graves présomptions à l'appui de leur sentiment. Mais en l'absence de preuves certaines, il paraît toujours difficile de prononcer d'une manière absolue sur ce point d'histoire.

roi de Bourgogne, dont il était l'héritier par adoption. Gontran nourrissait toujours contre Brunehild une invincible défiance; mais du moins il pensait que près de son neveu étaient des hommes d'un mérite éclatant. A leur tête se plaçait l'évêque de Trèves, Magneric, disciple et successeur de Nicétius, dont il faisait revivre l'esprit et les grands exemples'. Près de Magneric se rangeaient l'évêque de Metz, Aigulf, et l'évêque de Verdun, Ageric qui avait tenu le roi Childebert sur les fonts sacrés.

Gontran essaya de réaliser, par un premier acte, l'espoir qu'il avait formé de régler, de concert avec le roi d'Austrasie, les grands intérêts de la Gaule franque; il convint avec Childebert d'assembler dans la ville de Troyes, dépendante de la Bourgogne, et placée à la limite des autres royaumes, un plaid auquel se rendraient les évêques d'Austrasie. Mais Brunehild ne vit pas sans une crainte jalouse l'ascendant que voulait prendre le roi de Bourgogne. Elle persuada à son fils que l'assemblée de Troyes n'était point nécessaire aux intérêts de son royaume; qu'il pouvait s'occuper des affaires de l'Austrasie, au sein de l'Austrasie même, et qu'il devait en visiter avec soin les diverses provinces. C'était là, en effet, une pensée administrative qui dominait dans l'esprit de Brunehild, et pour la mettre en pratique elle

' Discipule egregii, bone Magnerice, Niceti,  
Clare sacro merito, tanto informate magistro.

(V. Fortunat., l. III, carm. 13.)

conduisit Childebert au château de Coblentz, formé en partie d'une ancienne forteresse romaine construite sur un rocher au confluent du Rhin et de la Moselle.

Le roi de Bourgogne voyant que Childebert ne remplissait point la promesse qu'il lui avait faite, ressentit un vif déplaisir, et supposa qu'un tel changement, de la part de son neveu, ne pouvait être que le fruit des conseils qu'il avait reçus. Il lui députa aussitôt un évêque du nom de Félix et l'évêque Grégoire de Tours qui possédait l'amitié des deux rois, et dont la sagesse conciliante s'était déjà montrée dans plusieurs circonstances difficiles. C'était, à ce qu'il semble, la première fois que Grégoire venait dans le royaume d'Austrasie. Il visita, à Trèves, l'évêque Magneric, qui l'entretint des événements les plus remarquables arrivés depuis peu dans son église. Magneric lui parla, surtout, de l'évêque de Marseille, Théodore, dont il avait déjà pris la défense, et que le roi Gontran menaçait toujours de ses rigueurs, parce qu'il avait reçu autrefois Gondoald dans la Gaule. Magneric rendit hautement témoignage à la piété de cet évêque et à l'innocence de ses intentions dans le cours des derniers événements.

Les deux ambassadeurs furent accueillis dans le château royal de Coblentz avec beaucoup de distinction et d'amitié. Félix portant le premier la parole dit à Childebert : « O très-glorieux roi, votre oncle fait demander avec instance quel conseil vous a détourné de votre promesse ; pour quelle raison les évêques de

vosre royaume ont différé de se rendre à l'assemblée qui avait été résolue d'un commun accord entre vous et le roi de Bourgogne? Il demande si, par hasard, de méchants hommes ne feraient point naître entre vous deux quelque racine de discorde. »

A cette question Childebert garda un silence embarrassé. Grégoire de Tours prit alors la parole, et, voulant faire entendre à Brunehild qu'elle devait ménager avec soin la bonne intelligence entre son fils et le roi de Bourgogne, il répondit : « On ne doit point s'étonner si la zizanie est semée entre les peuples, mais elle ne trouve pas toujours à consolider immédiatement ses racines. Personne n'ignore que le roi Childebert n'a plus d'autre père que son oncle, et que le roi de Bourgogne, de son côté, n'a point d'autre fils que Childebert, suivant ce que nous lui avons entendu nous-mêmes déclarer hautement cette année. Bien loin donc la pensée qu'aucune racine de discorde puisse s'élever au milieu d'eux, car ils doivent au contraire se porter l'un à l'autre secours et amitié. »<sup>1</sup>

Les deux parties ayant paru satisfaites de ce discours, Childebert appela Félix en particulier et lui dit : « Je prie mon seigneur et mon père, le roi de Bourgogne, de ne faire aucun mal à l'évêque Théodore, autrement la mauvaise intelligence s'élèvera aussitôt entre nous, et la discorde nous séparera, nous qui devons garder une amitié et une paix mutuelle. » Cette prière mêlée de menace laissait facilement re-

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. fr.*, l. VIII, c. 14.

connaître l'inspiration qui l'avait dictée. Grégoire et Félix ne manquèrent donc pas de réitérer leurs avis pacifiques, promettant de ne point ménager les mêmes exhortations au roi de Bourgogne.

Le lendemain les ambassadeurs prirent congé de la cour. Ils traversèrent la forêt des Ardennes et allèrent visiter, près de la petite ville d'Eposium<sup>1</sup>, le diacre Wulfilaïc qui menait dans ces lieux sauvages la vie érémitique, et dont la réputation s'était répandue au loin dans la contrée. Les deux évêques ayant voulu connaître son histoire, le solitaire leur raconta qu'il était lombard d'origine, et, qu'après avoir quitté sa patrie, il était venu chercher la retraite sur cette montagne où ils se trouvaient en ce moment avec lui. Lorsqu'il était arrivé, elle portait sur sa crête une statue colossale de Diane Arduine, et les peuples à demi-barbares des campagnes voisines s'assemblaient encore à certaines époques autour de cette statue, pour célébrer d'anciennes cérémonies païennes. Mais le solitaire avait eu le bonheur d'éclairer ces hommes ignorants, et après avoir renversé l'idole, il avait élevé à la place une église et un monastère. Cette église était dédiée en l'honneur de saint Martin, évêque de Tours<sup>2</sup>.

Au delà des Ardennes, et particulièrement vers les bords sauvages de l'Escaut et du Rhin, on trouvait encore de semblables restes de paganisme qui appe-

<sup>1</sup> Ivoy, entre Sedan et Montmédy.

<sup>2</sup> L. VIII, c. 15.

laient le zèle des évêques et des missionnaires de la Gaule.

Lorsque Grégoire et Félix allaient faire connaître au roi de Bourgogne le résultat de leur mission en Austrasie, Brunchild engagea son fils à convoquer une assemblée des leudes dans la villa de Belsonnacum, située au centre de la forêt des Ardennes<sup>1</sup>. On fixa la tenue du plaid au mois d'octobre, époque où les grandes chasses attiraient en ces lieux une partie considérable des seigneurs du royaume. L'assemblée de Belsonnacum devait s'occuper de différentes affaires, et Brunchild se proposait surtout de lui faire connaître les derniers malheurs qui avaient éclaté en Espagne sur sa famille.

Suivant les nouvelles apportées depuis deux ans à la cour de Metz, Léovigild, apprenant que son fils avait abjuré l'arianisme pour embrasser la religion catholique, s'était animé contre lui d'une violente colère : une guerre funeste avait armé les deux princes ; mais Hermenegild, abandonné d'un corps de troupes grecques qu'il avait appelé pour le soutenir, s'était vu forcé de se remettre prisonnier entre les mains de son père. Ce malheur en avait bientôt appelé un autre : Maurice, toujours indigné contre Childebert, qui n'avait point replacé l'Italie sous la domination de l'Orient, s'était hâté de saisir une occasion aussi favorable pour forcer ce prince d'accomplir sa promesse, ou de

<sup>1</sup> On croit que Belsonnacum est aujourd'hui la petite ville de Bastogne, dépendante du grand-duché de Luxembourg.

renvoyer les sommes d'argent qu'il avait reçues du trésor impérial. Maurice avait ordonné, en conséquence, d'amener comme ôtages à Constantinople, la princesse Ingonde et son fils Athanagild. Déjà on avait conduit les deux captifs sur les rivages de l'Afrique, lorsque les messagers, porteurs de cette dernière nouvelle, s'étaient dirigés vers l'Austrasie<sup>1</sup>.

Brunechild, au comble de ses alarmes, se flattait, sans doute, de l'espoir que les seigneurs austrasiens ne refuseraient point à leur roi les sacrifices nécessaires pour obtenir de Maurice la liberté des illustres prisonniers qu'un sort cruel venait de livrer en ses mains. Dans le plaid de Belsonnacum, la reine d'Austrasie retraça, avec l'éloquence que donne la douleur, toutes les infortunes d'Ingonde et de son jeune fils; mais ses paroles n'émurent que faiblement une assemblée où elle comptait de nombreux ennemis<sup>2</sup>. Un des plus ardents était, sans contredit, le duc Gontran Bose, si tristement renommé alors, pour son avarice, ses intrigues et ses trahisons. Depuis qu'il était revenu en Austrasie, Gontran Bose s'était fait le principal instigateur des haines nouvelles qui s'élevaient contre Brunechild, et il ne lui épargnait en aucune occasion la menace et l'invective<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> L. V, c. 39; l. VI, c. 42, 43; l. VIII, c. 28.

<sup>2</sup> Ibique Brunichildis regina pro Ingunde filiâ, quæ adhuc in Africâ detinebatur, omnibus prioribus questa est; sed parùm consolationis emeruit. (L. VIII, c. 21.)

<sup>3</sup> Brunichildem reginam sæpe conviciis atque impropriis lacesibat; sed et injuriis quæ ei ab adversis inferebantur, fautor extiterat. (L. IX, c. 8.)

Le plaid n'était pas encore fini, lorsque, tout à coup, Childebert reçut de Metz un avis qui lui dénonçait un acte criminel dont le duc Gontran s'était rendu coupable peu de jours auparavant. Ce seigneur, profitant d'une occasion favorable, avait envoyé secrètement quelques-uns de ses serviteurs dans une église de la ville de Metz, pour enlever l'or et les objets précieux que renfermait une tombe nouvellement placée dans cette basilique<sup>1</sup>. Gontran, ne pouvant se justifier de ce vol sacrilège, prit le parti de la fuite; ses biens furent confisqués, et, dès ce moment, il mena la vie d'un proscrit, portant en tout lieu ses désirs de vengeance, et, forcé chaque jour de se dérober à de nouvelles rigueurs.

Peu après l'assemblée de Belsonnacum, la mort du duc Wandelin laissa vacante la charge de maire du palais d'Austrasie. Brunehild détourna son fils de donner immédiatement à Wandelin un successeur<sup>2</sup>; elle prit elle-même, pendant quelque temps, la haute administration du palais, et fit élever ensuite à la mairie un gallo romain nommé Florentianus, habile jurisconsulte et qui lui paraissait unir à la science des lois et du gouvernement les qualités d'un fidèle serviteur<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> L. VIII, c. 21. — Grégoire de Tours paraît désigner ici l'église de saint Jean et des Apôtres, qui porta dans le siècle suivant le nom de Saint-Arnould.

<sup>2</sup> In locum ejus (Wandelini) nullus est subrogatus, eò quòd regina mater curam velit propriam habere de filio. (L. VIII, c. 22.)

<sup>3</sup> L. IX, c. 30.

Ce fut depuis ce moment surtout que Brunchild exerça, au nom de Childebert, une redoutable autorité. Le point essentiel de sa politique fut de diminuer le pouvoir des leudes, souvent rival de celui des rois. Les rigueurs de la cour devinrent plus grandes que jamais, et toutes les occasions furent saisies de retirer aux seigneurs qui semblaient trop puissants, les bénéfices royaux, dont le nombre s'était considérablement accru dans leurs mains, pendant la minorité de Childebert. Déjà les biens de Gontran Bose avaient été dévolus au fisc par une sentence judiciaire; ceux de Wandelin y furent réunis par une décision royale<sup>1</sup>. En se déclarant ainsi la maîtresse absolue des bénéfices, la cour d'Austrasie se réservait le droit absolu de les donner, de les maintenir ou de les ôter à son gré. C'était ainsi que Brunchild allait travailler à établir sa puissance souveraine; c'était alors aussi qu'il importait bien de ne point s'écarter de la modération et de la justice; de résister aux emportements de l'orgueil et de la vengeance.

Si la politique de Brunchild eut pour principe de réduire le nombre et l'étendue des bénéfices territoriaux, cette politique ne parut point servir de règle pour les dignités administratives. La conquête franque avait partagé la Gaule en petites royautes et en petits gouvernements<sup>2</sup>; nous devons remarquer ici que Chil-

<sup>1</sup> Quæcumque de fisco meruit (Wandelinus) fisci juribus sunt relata. (L. VIII, c. 21.)

<sup>2</sup> C'est à tort, suivant la remarque judicieuse du savant Jérôme Bignon, que l'on a fait quelquefois remonter, jusqu'aux premiers rois

debert et Brunehild commencèrent à former dans les états d'Austrasie des gouvernements d'une circonscription plus étendue. Grégoire de Tours raconte, comme une chose inusitée, qu'Ennodius exerça l'autorité ducale sur les villes de Tours, de Poitiers, d'Aires et de Béarn. Le même historien observe également que Nicétius administra à la fois l'Auvergne, le Rouergue et le comté d'Uzès, et qu'il obtint plus tard le gouvernement de Marseille, auquel on réunit la Provence tout entière<sup>1</sup>.

Nous croyons devoir appeler aussi l'attention sur un fait analogue, qui eut pour théâtre le nord de l'Austrasie, et dont les conséquences devaient être sérieuses pour l'avenir. Les provinces situées entre l'Ardenne, l'Escaut, l'Océan et le cours inférieur du Rhin ne semblaient former, dans leur vaste étendue, qu'une seule et même contrée. Cette portion du royaume austrasien ne renfermait qu'un petit nombre de cités proprement dites : Tongres, Maëstricht, Cologne, Gand, Utrecht, Nimègue, étaient à peu près les seules alors qui pouvaient justement revendiquer un pareil titre. Mais dans les intervalles qui les séparaient, on voyait s'élever une

Mérovingiens. l'établissement des duchés qui renfermaient douze comtés, c'est-à-dire, douze villes. Ce ne fut que plus tard, et apparemment sous l'administration des premiers princes de la seconde race, que cette vaste organisation atteignit son entier développement. (J. Bignon, *Notæ ad Marculfum*, cap. 8. — *Apud Baluze capitular. reg. Franc.*, t. II, p. 889.)

<sup>1</sup> Nicetius Arvernus, rector Massiliensis Provinciæ et reliquarum urbium, quæ in illis partibus ad regnum regis ipsius pertinebant, est ordinatus. (L. VIII, c. 43, ad annum 586.)

multitude de bourgades , plus ou moins considérables , entre lesquelles se partageait une nombreuse population<sup>1</sup>. A l'époque même dont nous parlons , une église , récemment bâtie par l'évêque de Tongres , dans la riante vallée de Légia où l'Ourthe se joint à la Meuse , commençait déjà à s'entourer d'habitations , et l'on donnait à la nouvelle cité le nom du lieu où elle avait pris naissance<sup>2</sup>.

On a quelque raison de croire qu'une famille franque de l'ancienne Toxandrie reçut alors le gouvernement général de cette contrée et qu'elle fut particulièrement chargée du soin de la défendre contre les nations encore indépendantes qui habitaient au delà du Rhin. Cette famille , dont le chef portait le nom de Carloman ou Karlmann , c'est à dire , *homme fort* , avait pour principale demeure , le château de Landen , situé non loin de la forêt *Carbonaria* , qui semblait être le prolongement de celle des Ardennes , et s'étendait jusqu'aux bords du Rhin. La race de Carloman ne brillait point encore de cet éclat que donnent l'étude et la science , mais de grandes qualités et un certain esprit d'héroïsme lui avaient acquis déjà quelque renommée<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Plusieurs de ces bourgades devaient former plus tard d'importantes cités , entre lesquelles on pourrait nommer , au premier rang , Bruxelles , Anvers et Aix-la-Chapelle.

<sup>2</sup> *Vita S. Monulphi , Tungrensis episc.*, ap. Bolland. XVI, die julii , p. 157. — Au nom de Légia qui fut primitivement celui de la ville de Liège , succédèrent les noms de Leodium et de Leodicum que l'on trouve dans les auteurs du dixième et du onzième siècle.

<sup>3</sup> *Vita B. Pippini*, XXI, febr. ap. Bolland. — *Vita S. Gertrudis Nivellensis*, abb. XVII. *Martii*, ibid.

Carloman avait un fils encore très-jeune alors, et que l'on appelait du nom de Pépin, nom qui semble avoir partagé avec celui de Karl, la prédilection de cette famille<sup>1</sup>.

Ainsi la dignité ducale reçut en Austrasie, vers la fin du sixième siècle, un nouveau degré de puissance. L'autorité des comtes n'éprouva point, à ce qu'il semble, de changement considérable. Cependant nous mentionnerons par avance les raisons qui devaient amener bientôt, dans l'ordre administratif et judiciaire, une création nouvelle, création qui appartient certainement au règne de Childebert II, et sur laquelle nous aurons lieu, un peu plus tard, d'arrêter notre attention. Les comtes avaient eu jusqu'alors des lieutenants ou délégués qui, sous le nom de *vicaires*, résidaient dans les différents cantons que renfermait la banlieue de la cité. Les vicaires jugeaient les causes d'un ordre inférieur; chargés en même temps de veiller à la sûreté générale, ils exerçaient la police au moyen de quelques gardes placées la nuit sur les divers points du territoire soumis à leur juridiction<sup>2</sup>. Cette surveillance devenant de jour en jour moins suffisante, les violences et les crimes qui se commettaient fréquemment, et parfois même à la faveur de la négligence intéressée et volontaire des gardes publiques, déter-

<sup>1</sup> Pippinus filius Carolomanni et Emegardis fuit. (*Vita B. Pippini*, XXI. febr., ap. Bolland. p. 250.)

<sup>2</sup> Ces gardes, *Custodiæ*, *Vigiliæ*, étaient appelées en langue germanique *Wacht*, et c'est apparemment ce mot qui a formé celui de *guet* dans notre langue.

minèrent la cour d'Austrasie à chercher un système de police plus exact et plus sûr. Mais, comme nous venons de le dire, et pour mieux nous conformer à l'ordre des temps, nous parlerons de cette institution nouvelle à l'époque même où elle prit naissance.

L'administration financière exigeait aussi des réformes. Il arrivait trop souvent que les pauvres, les veuves et les orphelins se voyaient forcés de contribuer pour leur part à l'entretien du trésor royal. La cour d'Austrasie ordonna que le rôle général de l'impôt fût soumis à une révision annuelle. On devait faire un recensement exact de la fortune et de la situation de chaque famille, et prendre soin de n'inscrire sur les registres aucune de celles que la loi dispensait du tribut<sup>1</sup>. L'évêque de Tours nous donne aussi à entendre que Childebert établit quelques règles nouvelles, destinées à rendre la perception de l'impôt plus facile et moins préjudiciable à ceux qui en étaient chargés<sup>2</sup>.

Pendant que l'administration publique devenait ainsi l'objet de réformes diverses, Brunehild reprenait la suite des grands ouvrages commencés au temps du roi Sigebert. La réparation des anciennes voies romaines, détériorées et rompues en plusieurs lieux, fut continuée

<sup>1</sup> En 589, Florentianus, maire d'Austrasie, et Romulf, comte du palais, firent eux-mêmes ce recensement dans les villes de Tours et de Poitiers. « Viduis orphanisque ac debilibus tributū pondus inserat. Quod hi (Florentianus et Romulfus) discutientes per ordinem, relaxantes pauperes ac infirmos, illos quos justitiæ conditio tributarios dabat, censu publico subdiderunt. (L. IX, c. 30.)

<sup>2</sup> L. X, c. 7.

à grands frais dans toute l'étendue de l'Austrasie, et les chaussées mêmes qui, à l'époque des empereurs, avaient sillonné les contrées sauvages et marécageuses de la Belgique, retrouvèrent, par les soins de Brunehild, leur première solidité<sup>1</sup>.

La restauration des chemins publics en appelait naturellement une autre, sans laquelle la première n'eût pas été complète. La reine d'Austrasie rétablit en partie l'ancien système des postes romaines, avec leurs relais de chevaux et leurs gîtes approvisionnés pour les messagers publics<sup>2</sup>. Des lois spéciales réglèrent le service

<sup>1</sup> Plusieurs de ces chemins sont désignés encore aujourd'hui sous le nom de *chaussées de Brunehaut, chemins de la Reine*. « Hodiè-que in Belgicâ... vias illas vulgò à multâ calce substratâ et ab auctore operis calciatas Brunehildis, nonnunquàm ob duritiam vel colorem glareæ vias ferratas dicunt. (Adrien Valois, *Rer. Francic.*, t. I, p. 583.)

La voie romaine, qui allait de Metz à Toul en passant par Scarpone, est connue encore maintenant sous le nom de chemin de la reine. Le même nom est donné à une autre voie, qui allait de Metz à Trèves, par Caranusca et Ricciacum.

A Saulieu, et dans quelques autres endroits de la Bourgogne, on trouve les restes de plusieurs chaussées, d'un pavage très-élevé, et que l'on appelle *les levées de Brunehaut*. (Adr. Valois, *Rer. Francic.*, t. I, p. 583.)

Mais c'est principalement dans la Flandre, le Hainaut et le Cambrésis que ces souvenirs ont laissé le plus de traces. Dans la petite ville de Bavay, l'ancienne cité de Bagacum, on voyait encore au seizième siècle une colonne de pierre élevée au milieu de la place, et qui marquait, suivant la tradition, le point de rencontre de sept grands chemins que l'on appelait *chaussées de Brunehaut*. (Nicolas Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire*, p. 99.)

<sup>2</sup> L'usage des postes ou *evectioes publicæ*, en Austrasie, au temps de Childébert II, est mentionné dans les termes les plus clairs par

des nouvelles postes , et c'est une chose assez digne de remarque , sans doute , que de voir les anciennes lois romaines fournir aux règlements de Brunehild leurs principales dispositions <sup>1</sup>.

Les mêmes traditions qui nous parlent des chemins de Brunehild , nous apprennent que cette princesse fit réparer avec un égal soin les monuments d'utilité publique. Une fontaine qui coule au pied de la ville de Laon , porte encore aujourd'hui le nom de *fontaine de Brunehaut*.

Il est certain que le soin de la défense militaire occupa sérieusement , à son tour , l'attention de la cour d'Austrasie. Brunehild fit élever sur divers points du royaume des forteresses qui reproduisaient l'aspect et la solidité des constructions romaines. A Vaudémont , sur les limites de l'Austrasie et de l'ancien royaume de Bourgogne , subsistent les restes de la *tour de Brunehaut* : les murs de cet édifice n'avaient pas moins de cinq mètres d'épaisseur <sup>2</sup>. Une pareille tradition fait remonter aussi jusqu'à la reine d'Austrasie la construction du château de Salmoucy , près de Laon <sup>3</sup>. Les ruines d'une forteresse de même genre , construite

Grégoire de Tours. • Et pueris destinatis cum evectione publicâ. •  
(*Hist. Franc.*, l. IX, c. 9.)

<sup>1</sup> On peut comparer plusieurs lois du code théodosien (livre VIII, de *cursu publico*) avec la onzième formule du recueil de Marculf, intitulée : *De tractoriis legatariorum*.

<sup>2</sup> D. Calmet, *Notice de Lorraine*, t. II, p. 733.

<sup>3</sup> *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon*, par D. Nicolas le Long; Châlons, 1783.

non loin de la ville de Tournay, sur les frontières de la Neustrie, étaient nommées, il y a peu de temps encore, *les pierres de Brunehaut*<sup>1</sup>.

Mais il y avait un autre genre de monuments où la reine d'Austrasie devait plus particulièrement déployer l'éclat des arts et de la richesse : c'étaient les églises. Nous avons vu que déjà l'évêque Nicétius avait appelé à Trèves des artistes de l'Italie. Ces étrangers avaient quitté leur patrie vers l'année 550, c'est-à-dire, à l'époque même où l'empereur Justinien élevait à Ravenne la belle église de Saint-Vital, modelée sur les grandes églises de Constantinople. Il est donc naturel de croire que l'art grec exerça alors sur l'art italien une certaine influence qui fut transmise à l'Austrasie et au reste de la Gaule<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Adrien Valois, *Rer. Francic.*, t. II, p. 584. — On peut mentionner également, quoique situés hors des limites de l'ancienne Austrasie, la *tour de Brunehaut*, dans le territoire d'Étampes, et le *château de Brunehaut*, près de Cahors. (Ibid., loco citato.)

Indépendamment de ces grandes constructions, élevées pour la défense militaire du territoire, la reine d'Austrasie fit bâtir aussi plusieurs habitations royales. Aimoin parle d'une habitation de ce genre que l'on voyait de son temps sur les limites de l'Auvergne et du Berry. (Aimoin, *Præfatio in gest. Franc.*, c. IV.) Entre Tongres et Bavay on montrait une autre demeure qui portait aussi le nom de la reine d'Austrasie. (Adrien Valois, loco cit.) Cette demeure fut probablement construite à l'époque des grands travaux que Brunehild fit exécuter dans cette partie du royaume.

<sup>2</sup> La disposition particulière que présentait l'église de Cologne, bâtie par l'évêque Charentinus, était, suivant la remarque de Fortunat, une chose nouvelle : c'était aux basiliques de l'Orient que l'on avait emprunté, pour celle de Cologne, l'idée d'une tribune ou

Les relations du royaume de l'Est avec l'Italie et la Grèce ne s'étaient point ralenties au temps de Childebert, et l'on ne saurait guère douter que Brunehild, à son tour, ne les eût mises à profit. Un document précieux, qui nous rappelle le souvenir des églises construites ou réparées par les soins de cette princesse, nous parle des magnifiques colonnes de marbre qui en soutenaient les voûtes, et des mosaïques entremêlées d'or qui en décoraient les sanctuaires<sup>1</sup>.

La cour de Metz fit travailler, dans le même temps,

galerie supérieure, élevée en arcades aux deux côtés de la nef principale.

Majoris numeri quò templa capacia constant.

Alter in excelso pendulus ordo datur.

(V. Fortunat., *ad Charentinum, Coloniens, episc.*, l. III, carm. 20.)

<sup>1</sup> L'auteur anonyme de la vie de saint Hugues d'Autun décrit, en ces termes, l'église de Saint-Martin que la reine Brunehild fit bâtir dans cette ville, et qui ressemblait, par conséquent, à celles que la même princesse fit élever en Austrasie: « Columnis etiam marmoreis ac trabibus formosis illud (Cœnobium) decenter instituit et musivo opere mirificè decoravit. (D. Mabillon, *Inter acta SS. Ord. S. Bened.*, sæc 5, p. 94.)

Un ancien titre de l'abbaye de Saint-Nicaise mentionne une semblable église, bâtie près des murs de la ville de Reims: « Est quædam ecclesia, in suburbio Remensi posita, miro columnarum ornatu, arcubus auro et vitro lapillis interposito micantibus. » (D. Marlot, *Hist. eccles. S. Nicasii*, cap. 3.)

Le tombeau de saint Pappole, qui fut évêque de Metz entre les années 607 et 610, offrait un genre de décoration analogue à celui de ces églises. Ce monument, découvert en 1513, « estoit, dit Meurisse, beau et magnifique, et taillé de marbre, diversifié à la mosaïque. (D. M. Meurisse, *Hist. des evesques de Metz*, p. 100.)

à des ouvrages de ciselure et d'orfèvrerie. Grégoire de Tours, en effet, nous parle de deux grandes patères ornées d'or et de pierreries, fabriquées à Metz par l'ordre de Brunehild<sup>1</sup>, et nous apprenons, d'un autre écrivain, que cette princesse offrit à l'église de Saint-Étienne, d'Auxerre, un calice fait d'une pierre d'onyx rehaussée d'or, et qui était d'une merveilleuse beauté<sup>2</sup>. Le même auteur énumère et décrit, avec détail, divers objets de prix donnés à l'église de Saint-Germain d'Auxerre par l'évêque Desiderius, et qui venaient, pour un grand nombre, de la munificence de la reine Brunehild<sup>3</sup>. C'étaient des plats, des coupes et des vases d'argent ciselés ou niellés<sup>4</sup> avec soin : ils repré-

<sup>1</sup> Brunichildis quoque regina jussit fabricari ex auro ac gemmis miræ magnitudinis clypeum, ipsumque cum duabus pateris ligneis quas vulgò bacchinon vocant, eisdemque similiter ex gemmis fabricatis et auro. (*Hist. Franc.*, l. IX, c. 28.)

<sup>2</sup> Brunehildis regina per manus ipsius Pontificis (Desiderii) obtulit Deo et S. Stephano calicem miræ pulchritudinis ex lapide onychino, auro purissimo decoratum. (*Hist. episcop. Autissiod. ab anonymis scripta*; apud Labbe, *Biblioth. nova*, t. I, p. 425.)

<sup>3</sup> C'est ce qui nous explique sans doute pourquoi on remarquait dans le nombre un grand plat d'argent, du poids de trente-sept livres, et portant gravé le nom de l'ancien roi wisigoth Thorismond. Il portait aussi une légende en langue grecque, et l'on y voyait représentée une histoire héroïque, que l'on croyait être celle d'Énée : • *Missorium argenteum qui Thorsmodi nomen scriptum habet; pensat libras XXXVII, habet in se historiam Æneæ cum litteris græcis.* (*Ibid.*, p. 424.)

<sup>4</sup> On appelait niellés, *opera nigellata*, des ouvrages en orfèvrerie où l'on avait gravé au burin des dessins dont les traits étaient remplis d'un encaustique noir, composé de plomb et d'argent. (*Vasari, Vies des peintres*, c. 33.)

sentaient, sur le fond ou sur le pourtour, des groupes de personnages, des animaux, des arbres et des paysages, ou même des vues maritimes ; quelquefois ils offraient de simples dessins formant des roues et des couronnes. On distinguait dans le nombre deux plats ornés d'insignes religieux <sup>1</sup>.

Quelques-uns de ces riches objets pouvaient être de fabrication antique, mais plusieurs étaient bien certainement d'origine contemporaine, puisque nous voyons, par Grégoire de Tours, que Brunehild en fit exécuter de semblables pendant son séjour en Austrasie.

Il ne nous est rien dit en particulier de l'art de la peinture dans le nord de la Gaule à la même époque ; les vraisemblances peuvent donc suppléer seules sur ce point au silence de l'histoire. Si le recours à l'analogie est quelquefois légitime, il peut être, à ce qu'il nous semble, autorisé ici sans trop de scrupule. Lorsque la peinture était d'un usage général dans l'ornement des édifices religieux, il est permis de croire que des peintres habiles travaillèrent à décorer les splendides basiliques de l'Austrasie.

Au nombre des nouvelles églises que Brunehild fit élever dans le royaume de l'Est, Aimoin désigne Saint-Vincent de la ville de Laon ; mais suivant l'observation du même auteur, la plupart de ces églises furent dédiées sous l'invocation de saint Martin de Tours.

<sup>1</sup> Item alium missorium planum ; pensat l. VIII. Habet in medio rotam et in rotâ monagramma.

Item alium missorium ; pensat l. VIII. Habet in medio crucem cum duobus hominibus. (Ibid.)

On distingua particulièrement celle qui fut érigée non loin des murs de Metz, au couchant de la cité<sup>1</sup>. Saint-Martin de Metz, dont Grégoire de Tours, Fortunat et l'historien de saint Romaric nous font connaître la haute célébrité en Austrasie<sup>2</sup>, devait réunir tous les genres de beauté et de richesse qui pouvaient orner une basilique. Le diptyque d'ivoire sculpté qui reposait sur l'autel de cette église était sans doute l'ouvrage d'un de ces artistes choisis que la cour de Metz recherchait avec soin<sup>3</sup>.

Si l'on se demande maintenant quels genres d'industrie portaient la vie et la richesse dans les cités austrasiennes, on reconnaîtra aisément, qu'à l'exception des objets de luxe auxquels la présence d'une cour devait nécessairement donner de l'importance, c'était l'utilité plus que l'éclat qui distinguait les diverses branches du commerce dans le nord-est de la Gaule.

<sup>1</sup> Suivant toute apparence ce fut la même église que le roi saint Sigebert dota de nouveau, dans le siècle suivant, et qu'il choisit pour sa sépulture. On sait qu'elle était bâtie au pied de la colline où commence cette plaine riante que l'on appelle encore aujourd'hui le *Ban-Saint-Martin*.

<sup>2</sup> Greg. Tur., *De mirac. S. Martini*, l. IV, c. 29. — V. Fortunat, l. X, carm. 7. — *Vita S. Romarici*, ap. Labbe, *Biblioth. nova*, t. I, p. 781.

<sup>3</sup> Hunc quoque Martinum colitis quem regna patronum.

.....  
Nomina vestra legat patriarchis atque prophetis.

Cui hodiè in templo *diptychus ebur edit*.

(V. Fortunati, *Versus ad Brunichildem et Childebertum*, lib. X, carm. 7.)

Les laines, les draps, les toiles et les teintures formaient les principales richesses des vastes contrées qui s'étendaient de l'Ardenne au cours du Rhin. Mais au midi et à l'est du royaume, dans les provinces baignées par la Moselle, abondaient le froment<sup>1</sup>, le vin<sup>2</sup>, le sel<sup>3</sup> et les bois de construction, fournis par la chaîne des Vosges. Grégoire de Tours nous apprend que la ville de Metz avait un port dans lequel se rendaient les marchands des pays voisins, et il mentionne, à cette occasion, le grand commerce de sel que cette ville faisait avec les autres cités de l'Austrasie<sup>4</sup>.

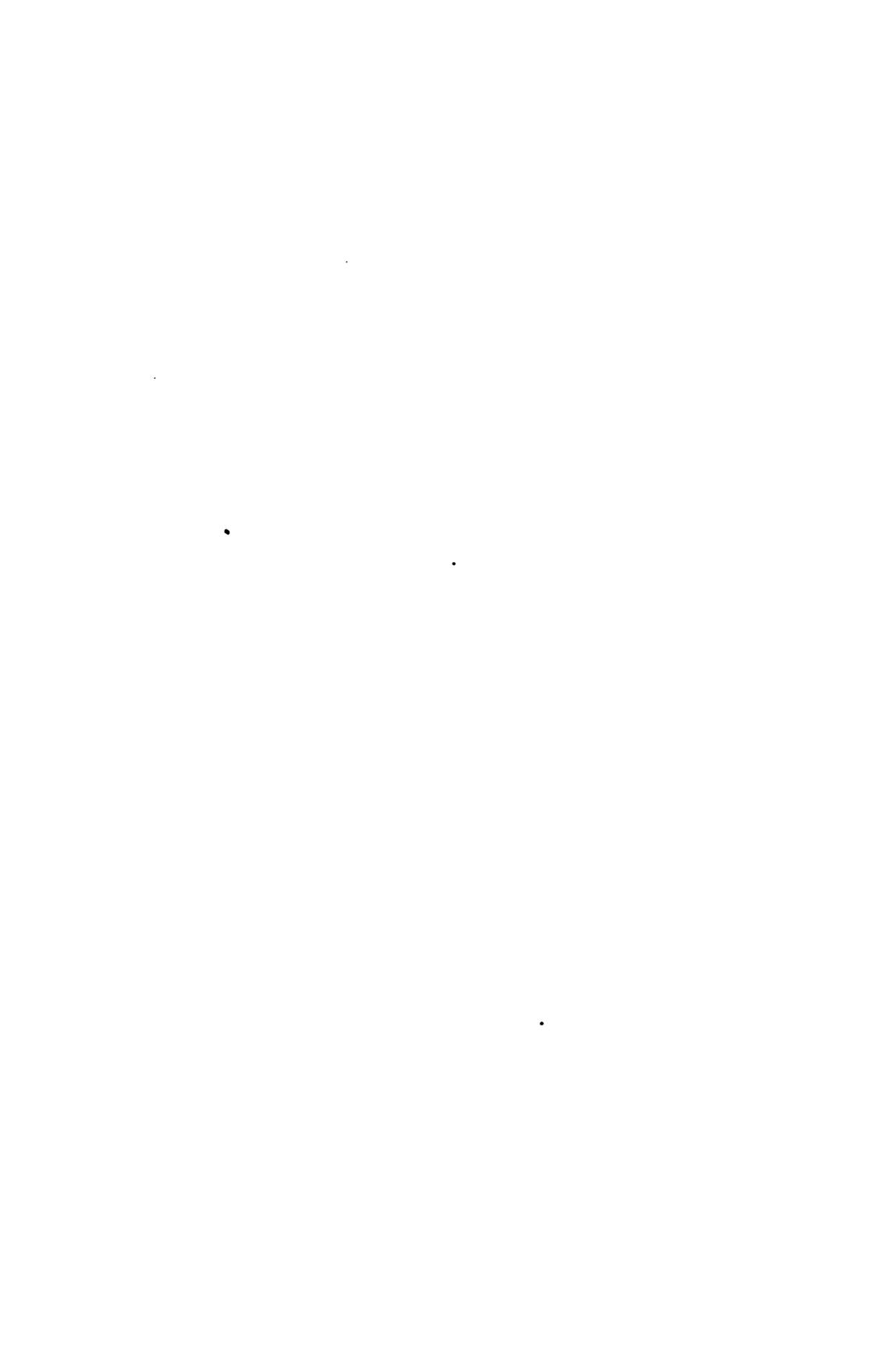
<sup>1</sup> V. Fortunat., l. III. carm. 12; l. IV, carm. 14; l. X, carm. 9.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Greg. Tur., *De mirac. S. Martini*, l. IV, c. 29.

<sup>4</sup> *Dùm enim salem Mettis negotiâsset (Trevirensis negotiator) et ad pontem (portum) Mettis applicuisset, dixit: Domine Martine, me et puerulos meos quos habeo, et naviculam meam tibi commendo.* (Greg. Tur., *Lib. mirac. S. Martini*, IV, c. 29.)





---

---

## CHAPITRE V.

---

Expédition de Childebert en Italie (586). — Complots contre la cour de Metz. — Traité d'Andelot (587). — Rapports de la cour de Metz avec l'empire d'Orient ; guerres de Childebert II contre les Lombards d'Italie. — Réunion de la Bourgogne au royaume d'Austrasie (595). — Mort de Childebert ; partage de son royaume (596).

---

Brunchild avait vu tromper douloureusement l'espoir qu'elle fondait sur l'assemblée de Belsonnacum. Elle craignait toujours pour le sort d'Ingonde, lorsque le bruit se répandit en Gaule que cette princesse était arrivée à Constantinople avec son fils Athanagild. De son côté Maurice pressait de nouveau Childebert de lui renvoyer les cinquante mille écus d'or qu'il avait reçus, ou de lui prêter son secours pour détruire la domination des Lombards en Italie. Childebert choisit la dernière de ces alternatives, et vers la fin de l'année 585 il fit mettre sur pied deux corps d'armée : l'un, entièrement composé des auxiliaires de l'Alemannie<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> L'Alemannie comprenait les pays qui forment aujourd'hui le Wurtemberg et une partie de la Suisse.

avait pour chef le duc Leutfred , qui commandait dans cette contrée au nom de Childebert ; l'autre , formé de guerriers austrasiens , comptait à la tête de ses chefs le duc Rauching<sup>1</sup>. Ce dernier était un leude puissant à qui l'on avait donné le gouvernement de la ville de Soissons et de la partie du royaume de l'Est qui touchait à la Neustrie ; mais personne ne paraissait moins digne que Rauching d'une semblable faveur. Grégoire de Tours nous a laissé de ce seigneur un portrait qui nous le présente comme un homme d'un orgueil et d'une méchanceté sans exemple<sup>2</sup>. Il prétendait lui-même à l'honneur d'être fils du roi Chlotaire I , et s'il n'osait pas , comme Gondovald , porter ses vues sur la royauté même , l'obéissance néanmoins révoltait au dernier point son humeur sauvage ; il n'aspirait qu'à pouvoir exercer à plaisir et d'une manière plus étendue sa superbe et cruelle domination.

Pendant que les deux armées se dirigeaient du côté des Alpes , les Grecs se rendirent maîtres de quelques places occupées par les Lombards , et attendirent leurs auxiliaires pour achever la conquête. Brunehild , de son côté , espérait de revoir bientôt sa fille et d'ajouter au royaume austrasien plusieurs provinces de l'Italie<sup>3</sup>.

Lorsque les Allemands et les Austrasiens eurent

<sup>1</sup> Ce seigneur est appelé *Rauding*, dans une lettre adressée à Childebert, au nom de l'empereur Maurice. (D. Bouquet, *Rer. Gallic. Script.*, t. IV, p. 87.)

<sup>2</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. V, c. 3.

<sup>3</sup> Qualiter pars illa (Italiæ) quam genitor suus vindicavit vivens, ad eum (Childebertum) revertatur. (Ibid, l. IX, c. 20.)

exercé quelque temps le pillage dans les plaines de la Lombardie, la question de prééminence pour la conduite de la guerre et une cupide jalousie excitée par le partage du butin, firent éclater entre Leutfred et Rauching une grande querelle<sup>1</sup>. Pendant que les deux chefs s'adressaient l'un à l'autre les plus violentes menaces, le roi des Lombards, Autharis, qui se tenait enfermé dans Pavie, envoya offrir à ses redoutables ennemis des sommes d'argent considérables, s'ils voulaient retourner dans leur patrie. La proposition fut acceptée sans peine, et les chefs des deux armées, peu inquiets de l'ordre qui leur avait été donné, abandonnèrent l'Italie, chargés d'un riche butin, et emportant avec eux l'argent qu'ils avaient reçu des Grecs et celui que leur avait donné le roi des Lombards<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> P. Diac., *De gest. Langob.*, l. III, c. 22. — Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. VIII, c. 18. — Frédég., *Chronic.*, c. 8.

<sup>2</sup> *Litteræ de Imperatore Romanorum directæ ad domnum Childebertum*. Ap. D. Bouquet, *Rer. Gallic. Script.*, t. IV, p. 86, 87.

On a rapporté quelquefois à l'expédition de 590, cette lettre qui mentionne la conquête de Mantoue, de Parme, de Plaisance et de Reggio, par les armées de Maurice, et qui renferme, en même temps, une plainte de cet empereur contre les ducs austrasiens dont la retraite avait eu lieu spontanément et sans les ordres de Childebert.

Mais cette lettre se rapporte évidemment à la guerre de 586. En effet, la chronique de Jean de Biclair, auteur contemporain, nous apprend qu'en l'année 586, les armées de l'empereur Maurice obtinrent, dans une expédition faite en commun avec les Francs, quelques portions du royaume de Lombardie. « *Anno V Mauricii imperatoris, Romani, per Francorum adjutorium, Longobardos vastant, et provinciam Italiæ partem in suam redigunt protestatem.* » D. Bouquet.

L'indignation de Maurice fut extrême ; la colère de Brunechild était plus grande encore ; mais Childebert se contenta de faire entendre des plaintes <sup>1</sup>, et Brunechild crut devoir dissimuler elle-même son ressentiment. Rauching, avec les nouvelles richesses qu'il apportait de la Péninsule, revint tranquillement à Soissons exercer son insolente et affreuse tyrannie.

Au printemps de l'année 586, vers l'époque du retour de l'armée austrasienne, la cour de Metz fut informée de deux événements douloureux et qui n'étaient que trop certains. Ingonde venait de terminer sur les côtes d'Afrique sa vie si courte et si malheureuse, et son fils Athanagild, enfant de quatre ans, avait seul été conduit à Constantinople. L'époux d'Ingonde ne lui avait pas longtemps survécu : le jour même

t. II, p. 21). Seulement l'auteur accorde aux Francs une influence trop grande sur les conquêtes des impériaux.

Nous ajouterons maintenant que Grégoire de Tours et Paul Diacre nous parlant de l'expédition de 590, nous déclarent que les Grecs ne prirent, cette fois, aucune part à la guerre, mais qu'ils se bornèrent à des promesses qui ne furent point accomplies. Nous apprenons aussi par ces deux écrivains que le retour des Francs en Gaule, après la guerre de 590, fut l'effet des maladies épidémiques et de l'affreux dénûment dont ils se virent frappés au milieu de l'entreprise. L'empereur Maurice n'aurait donc pas eu droit de se plaindre si amèrement du départ de ses auxiliaires, et Childebert n'aurait pu concevoir contre ses leudes cette vive indignation dont Maurice nous parle dans une autre lettre. « *Displicuisse vobis constat, jussionibus vestris non impletis, Duces fuisse reversos, eosque in vestra iracundia constitutos.* » (*Epist. ad reg. Childeb. de eodem argumento.* Ap. D. Bouquet, t. IV, p. 88.)

<sup>1</sup> *Epist. ad. Childeb. reg. Ibid.* p. 88.

de Pâques, Herménegild avait péri victime d'un nouvel accès de la fureur paternelle<sup>1</sup>.

Les rois d'Austrasie et de Bourgogne résolurent aussitôt d'aller en Espagne venger le sort funeste des deux époux. Mais Gontran proposa de conquérir préalablement la province de Septimanie qui était encore au pouvoir des Wisigoths. Cette conquête devait ouvrir plus sûrement aux deux rois le chemin des Pyrénées, et donner à la seule nation des Francs tout l'empire de la Gaule<sup>2</sup>.

Pendant que Childebart et Gontran faisaient les préparatifs de leur expédition, Frédégonde, qui avait déjà entrepris de faire périr la reine Brunehild, renouvela sa tentative homicide contre cette princesse et contre son fils Childebart. Elle ordonna de fabriquer deux poignards, dont la lame était sillonnée de plusieurs traits creusés pour recevoir un subtil poison ; elle fit appeler ensuite deux serviteurs de la cour, et leur remettant les poignards, elle leur dit : « Prenez ces » glaives et allez vite près du roi Childebart ; vous » feindrez d'être des mendiants, et lorsque vous serez » prosternés à ses pieds, comme pour lui demander » l'aumône, percez-lui les deux flancs ; Brunehild » qui tire de lui toute sa puissance, tombera enfin » avec lui et je la verrai réduite sous ma puissance.

<sup>1</sup> C'était le 14 avril 586.— Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. VIII, c. 28.

<sup>2</sup> Prius Septimaniam provinciam ditioni nostræ subdite, quæ Gallis est propinqua : indignum est enim ut horrendorum Gotthorum terminus usque in Gallias sit extensus. (L. VIII, c. 30.)

» Si la garde du jeune prince est trop nombreuse pour  
» que vous puissiez approcher, tuez Brunehild mon  
» ennemie. Si vous mourez dans l'accomplissement  
» de cette entreprise, je donnerai de grands biens à  
» vos parents, je les comblerai de richesses et je les  
» élèverai au premier rang dans mon royaume. Vous,  
» cependant, mettez toute crainte de côté, et que la  
» peur de la mort ne fasse pas trembler vos cœurs.  
» Armez vos âmes de courage et sachez bien que  
» c'est là une chose qui importe à tout le monde. »<sup>1</sup>

Pendant que Frédégonde parlait de cette manière, les deux serviteurs, dit Grégoire de Tours, se mirent à trembler, pensant qu'il serait bien difficile d'exécuter un tel ordre. La reine, qui les voyait irrésolus, leur fit boire d'un breuvage préparé; leur résolution s'affermi, et ils promirent d'exécuter tout ce qui leur était prescrit. Frédégonde leur fit prendre le vase où était la liqueur, en ajoutant: « Le jour où vous exécuterez » mes commandements vous en boirez le matin, elle » vous rendra plus fermes. » Les choses ainsi réglées elle congédia les deux assassins. Mais lorsqu'ils furent arrivés à Soissons, le duc Rauching les fit arrêter; on les interrogea, ils avouèrent tout, et on les jeta en prison.

Quelques jours après, Frédégonde ne sachant pas si ses ordres étaient accomplis, envoya un esclave pour recueillir les bruits publics et chercher quelqu'un qui pût lui dire si Childebert était déjà mort.

<sup>1</sup> Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. VIII, c. 29.

En arrivant à Soissons l'esclave apprit que les meurtriers étaient retenus dans les fers ; il s'approcha de la porte de la prison, et pendant qu'il causait avec les gardes on l'arrêta lui-même. Les coupables furent conduits devant Childebert : ils déclarèrent la vérité, et firent connaître que Frédégonde les avait envoyés pour le faire périr. On leur fit expier dans les supplices le criminel dessein auquel ils devaient prêter leur ministère<sup>1</sup>.

Le complot de Frédégonde donna lieu bientôt à un bruit étrange : on raconta que le roi Léovigild voulant prévenir les vengeances qui le menaçaient, avait adressé à la reine de Neustrie un message secret pour l'engager à faire périr Childebert et la reine Brunehild. La lettre du prince wisigoth, apportée en Gaule par des hommes de condition inférieure, avait été surprise, disait-on, par l'effet de circonstances fortuites ; elle avait été lue de Gontran et de Childebert, et cette découverte, néanmoins, n'avait pas arrêté l'audace de Frédégonde<sup>2</sup>. Ce récit, comme l'on voit, présente peu de vraisemblance.

L'expédition de Septimanie, entreprise pendant l'été de l'année 586, fut loin de répondre aux espérances que l'on avait conçues. Récarède, second fils de Léovigild, n'eut pas de peine à défendre les provinces wisigothes contre des armées qui ne connaissaient plus, depuis longtemps, que les excès de l'indiscipline et

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Ibid, c. 28.

d'une affreuse licence. Mais peu après la guerre de Septimanie une joie vint adoucir les dernières amertumes de la cour de Metz : un fils naquit au roi Childebert (587). L'évêque de Trèves, Magneric, tint l'enfant royal sur les fonts sacrés et lui donna le nom de Théodebert : ce nom laissait toujours un souvenir illustre parmi les Austrasiens<sup>1</sup>.

Vers la fin de l'année précédente Léovigild avait terminé sa carrière. Son fils Récarède, qui lui succéda sur le trône, se convertit à la religion catholique, et les Wisigoths ne tardèrent point à suivre cet exemple. Récarède voulut rétablir la paix entre l'Espagne et les rois Francs de la Gaule ; dans cette pensée il leur envoya des ambassadeurs chargés de leur promettre son amitié et de leur offrir de grandes sommes d'argent. Gontran n'accepta point la paix, mais le prince wisigoth trouva près de Childebert un accueil beaucoup plus favorable. Ses ambassadeurs ayant déclaré en son nom et sous la foi du serment, qu'il n'avait eu aucune part à la mort d'Herménegild, ni aux persécutions exercées contre ce prince et contre son épouse, la cour de Metz se souvint de l'alliance étroite qui l'avait unie longtemps à celle de Tolède ; les ambassadeurs furent reçus avec un affectueux empressement, et après que la paix eut été signée on leur remit pour eux et pour leur maître de magnifiques présents.

Les envoyés de Récarède pensèrent alors qu'ils

<sup>1</sup> Vivis ad huc meritis Rex (Theodeberte) in amore tuis. (V. Fortunat, l. II, carm. 12.)

pouvaient, sans trop de crainte, présenter à la cour d'Austrasie une autre prière : « Notre maître, dirent-ils, nous a ordonné aussi de vous demander pour lui la main de la princesse Chlodeswinthe, afin que cette union rende plus solide la paix des deux familles. » Childebert répondit : « Nous sommes disposé à faire cette promesse; mais nous n'osons rien conclure sans l'avis de notre oncle le roi Gontran, parce que nous avons promis de ne faire aucun acte important avant d'avoir pris ses conseils. »<sup>1</sup> En exprimant une réserve qui était nécessaire, la cour de Metz se montrait sincèrement flattée de la demande du roi d'Espagne.

Cependant la paix était loin, en ce moment, de régner au sein de l'Austrasie. A mesure que Brunehild augmentait son autorité et son crédit, la haine de ses ennemis devenait toujours plus grande. Brunehild ne l'ignorait pas, et, malgré le coup terrible qui avait déjà frappé le duc Gontran Bose, ce seigneur lui inspirait toujours de vives alarmes. « Alors, dit Grégoire de Tours, Childebert voulant venger les injures de sa mère, ordonna de poursuivre le duc Gontran et de le mettre à mort. Gontran, voyant sa vie en danger, s'enfuit dans une église de la ville de Verdun, espérant obtenir grâce par les prières de l'évêque Ageric qui avait tenu le roi sur les fonts sacrés. Le pontife alla trouver Childebert, et le supplia en faveur du duc Gontran. Le roi, qui ne pouvait refuser de l'entendre, lui répondit : « Que Gontran vienne devant nous, et

<sup>1</sup> L. IX, c. 16.

» qu'il nous donne des cautions, ensuite il comparaitra en présence de mon oncle ; le jugement que celui-ci aura porté nous l'exécuterons. » Gontran fut conduit près du roi ; il était sans armes, et l'évêque le tenait par les manches de son habit ; il se jeta aux pieds de Childebert et dit : « J'ai péché contre toi et contre ta mère ; j'ai refusé d'obéir à tes commandements ; j'ai agi contre votre volonté et contre le bien public ; maintenant je vous prie de me pardonner les maux que je vous ai faits. » Le roi le fit relever et le remit entre les mains de l'évêque, ajoutant : « Qu'il soit sous ta garde, ô saint prêtre, jusqu'au temps où il comparaitra devant le roi Gontran ; » puis il ordonna au coupable de se retirer<sup>1</sup>.

Les ennemis de Brunehild ne doutèrent point que cette princesse n'eût résolu de les poursuivre sans pitié. Ursion, Bertfred et d'autres encore tinrent aussitôt conseil, et placèrent le duc Rauching à leur tête. Rauching alla trouver les leudes du royaume de Chlotaire, fils de Chilpéric ; il assurait qu'il voulait traiter de la paix et convenir de ne plus exercer de pillages mutuels sur les frontières ; mais en réalité ils formèrent le dessein de mettre à mort Childebert. Rauching, au nom de Théodebert, l'aîné des fils du roi, gouvernerait les Francs de Champagne ; Ursion et Bertfred prendraient avec eux Thierry, frère de Théodebert, et gouverneraient les autres provinces du royaume. Les seigneurs faisaient entendre aussi contre

<sup>1</sup> Lib. IX, c. 8.

Brunechild de terribles projets de vengeance ; ils voulaient la réduire au néant, comme ils avaient fait pendant son veuvage. En conséquence Rauching, aveuglé par son excessive puissance, et tout fier, dit Grégoire de Tours, du sceptre royal qu'il croyait déjà tenir, se disposa à se rendre auprès de Childebert pour exécuter son dessein.

Le roi de Bourgogne fut informé le premier du complot. Il envoya secrètement des messagers à son neveu pour lui faire connaître toute la trame. Childebert ayant pris des informations exactes, reconnut que c'était la vérité, et manda Rauching. Avant de le recevoir en sa présence il donna des lettres à des esclaves, et leur prescrivit de se servir des relais de poste pour aller prendre les trésors de Rauching dans tous les lieux où il en possédait ; ensuite il le fit introduire dans sa chambre. Rauching et Childebert conversèrent sur divers sujets, après quoi le roi ordonna à Rauching de sortir. Comme ce dernier se retirait, deux hommes le saisirent par les pieds et le firent tomber ; une partie du corps dépassait le seuil, l'autre était en dedans de la porte ; alors d'autres hommes qui se tenaient prêts, se jetèrent sur lui à coups d'épée ; il mourut sur-le-champ, et son corps fut jeté par les fenêtres. On trouva beaucoup d'or avec lui ; les esclaves chargés de saisir ses trésors trouvèrent dans ses coffres plus de richesses qu'il n'y en avait dans le fisc et les apportèrent devant le roi <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L. IX, c. 9.

Cependant Ursion et Bertfred ne doutant pas que Rauching n'eût exécuté le complot, arrivaient déjà avec une armée ; en apprenant sa mort ils grossirent le nombre de leurs hommes et se retranchèrent dans le camp de Vabre<sup>1</sup>, voisin d'une terre d'Ursion : ils étaient convenus que si Childebert les attaquait, ils se défendraient avec vigueur. Alors Brunechild envoya dire à Bertfred : « Sépare-toi de notre ennemi, et nous » te laisserons la vie, autrement tu mourras avec lui. » Brunechild avait tenu sa fille sur les fonts sacrés, et pour cette raison elle voulait lui faire grâce ; mais Bertfred répondit : « A moins que la mort ne me sépare de lui, je ne le quitterai jamais. »

Pour prévenir le complot de Rauching on n'avait point recouru aux formes régulières de la justice ; la crainte avait probablement déterminé Childebert et Brunechild à frapper, d'un coup aussi soudain que terrible, l'auteur de cette dangereuse conspiration. Cet exemple d'un meurtre commandé sans jugement préalable ne devait pas être le dernier ; et il est à peine nécessaire de dire combien une semblable manière de punir renfermait de périls, combien elle était opposée au véritable caractère de la justice.

Une pensée avait toujours préoccupé fortement l'esprit du roi de Bourgogne : c'était de conserver l'union entre les rois, de maintenir la soumission et la paix au sein des peuples. Il voulut donc se concerter au

<sup>1</sup> On suppose que ce château était situé dans le canton de Woivre, sur la route de Verdun à Metz.

plus tôt avec Childebert pour détruire toutes les causes de division, et il pensa qu'il n'y avait pas de plus sûr moyen de réussir que de soumettre les intérêts de l'Austrasie et de la Bourgogne à l'autorité d'un tribunal dont il ne serait possible à personne de récuser les jugements. Ce tribunal suprême se composerait de seigneurs et d'évêques choisis dans les deux royaumes. Mais Gontran désirait, surtout, unir les cœurs par une amitié sincère, et il lui sembla qu'une entrevue entre les deux familles royales pouvait, plus que toute autre chose, établir et fonder solidement une pareille amitié.

Gontran envoya à Childebert un nouveau message pour lui dire : « Ne tarde point d'un moment ; viens, » il faut que je te voie. L'intérêt de notre vie et plus » sieurs intérêts publics exigent cette entrevue. » Le roi de Bourgogne indiquait en même temps, comme lieu de l'assemblée, la petite ville d'Andelot, située dans le diocèse de Langres, sur les frontières des deux royaumes. Childebert se rendit à Andelot avec la reine Brunehild sa mère, la reine Faileuba son épouse, et la princesse Chlodeswinthe sa sœur. Lorsque l'assemblée fut réunie, Gontran ordonna de faire comparaître devant lui le duc Gontran Bose, que l'évêque Ageric tenait sous sa garde. Mais ce pontife ne vint pas à Andelot, parce qu'il était convenu que personne ne défendrait le coupable ; que si Gontran le jugeait digne de mort, l'évêque ne pourrait demander sa grâce ; que s'il lui accordait la vie, il s'en irait librement. Les deux rois se consultèrent ; ils reconnurent Gontran Bose coupable de diverses trahisons, et ordonnèrent de le mettre à

mort. Gontran se réfugia dans la maison où était logé l'évêque de Trèves, Magneric, qui avait accompagné la cour ; il referma la porte sur lui et sur le pontife, et dit : « Je sais que le roi te fait grand honneur, » et je me réfugie près de toi pour lui échapper, car » les meurtriers sont à la porte. Sache donc que si » tu ne m'arraches de leurs mains, je te tue et vais » ensuite me faire tuer ; sois sûr que nous mourrons » de la même mort, ou que nous vivrons de la même » vie. Mais je sais, ô saint prêtre, que tu as tenu » le fils du roi sur les fonts sacrés et qu'il t'accor- » dera ce que tu voudras obtenir ; il ne refusera rien » à ta sainteté : ainsi obtiens mon pardon, ou nous » mourrons ensemble ; » et en prononçant ces mots il tenait son épée nue. L'évêque, ému de ces paroles, répondit : « Et que puis-je faire si tu me retiens ici ? » Laisse-moi aller, afin que je puisse implorer la mi- » séricorde du roi : peut-être qu'il aura pitié de toi. » « Point du tout, reprit Gontran, envoie tes clercs » et tes serviteurs, et qu'ils fassent ce que j'ai dit. » Ceux-ci ne firent point connaître au roi l'exacte vé- rité : ils lui rapportèrent que l'évêque voulait sous- traire le coupable à sa justice. Alors le roi s'écria en colère : « Si l'évêque ne veut pas sortir de la maison, » il périra avec cet artisan de perfidies. »

Magneric envoya d'autres messagers au roi ; mais Gontran, toujours plus irrité, ordonna de mettre le feu à la maison. Les clercs brisèrent aussitôt la porte et entraînent Magneric avec eux. « Alors, continue » Grégoire de Tours, le malheureux Gontran se voyant

» environné de flammes épaisses, se précipite vers la  
» porte, l'épée à la main. Dès qu'il a fait le premier  
» pas hors du seuil, un homme du peuple lui lance un  
» trait qui lui brise le front. Étourdi du coup il essaye  
» de frapper de son glaive ; mais il reçoit une grêle de  
» javelots telle que les dards plantés dans ses flancs  
» l'empêchaient de tomber à terre. Quelques-uns de  
» ses compagnons périrent avec lui, et leurs corps  
» furent jetés avec le sien dans la campagne. On  
» trouva dans son trésor une quantité d'or et d'argent,  
» et beaucoup de choses précieuses. »

Le vingt-huitième jour de novembre (587), l'assemblée d'Andelot fit dresser par écrit le traité qui devait concilier les intérêts des deux familles royales d'Austrasie et de Bourgogne. Suivant le jugement des seigneurs et des évêques, Childebert abandonnait au roi de Bourgogne les droits qu'il tenait de son père sur un tiers de la ville de Paris. L'importance que l'on attachait toujours à la possession de cette ville est très-digne de remarque. Avec le tiers de Paris Childebert cédait encore les villes d'Étampes, de Château-dun, de Chartres et de Vendôme ; mais il reprenait celles de Melun, de Tours, de Poitiers, d'Avranches, de Consorans, d'Aires et de Bayonne.

La reine Brunehild renonçait, en faveur de Gontran, à ses droits sur les villes de Bordeaux, de Limoges, de Béarn et de Bigorre, qu'elle avait reçues autrefois à titre de composition, pour le meurtre de sa sœur Galeswinthe ; mais la ville de Cahors, qui faisait également partie de cette indemnité judiciaire, fut réin-

tégrée en sa possession. Les concessions mutuelles, que se faisaient les deux cours, ne changeaient rien, d'ailleurs, aux précédents traités qui avaient institué Childebert présomptif héritier du royaume de Bourgogne.

Mais il importait, en même temps, de donner satisfaction aux leudes qui s'étaient vus priver de leurs bénéfices<sup>1</sup> ; il n'était pas moins nécessaire de rassurer, par une haute garantie, ceux qui pouvaient craindre, à leur tour, de perdre les leurs, et c'était pour le royaume de l'Est qu'une semblable garantie devait être plus particulièrement réclamée. Le traité d'Andelot se termina par un article rédigé tout exprès en faveur des leudes, et qui était conçu en ces termes : « Chaque » fidèle, pour ce qui lui appartient par la loi et par la » justice, dans les deux royaumes, ne souffrira aucun » préjudice, mais on le remettra en possession de tout » ce qui lui est dû, et il en jouira tranquillement. » Pour ce qui est des biens accordés par la munificence des rois précédents, jusqu'au trépas du roi » Chlotaire I, chacun les possédera en pleine sécurité ; » et tout ce que l'on a enlevé aux fidèles, depuis cette » époque, leur sera rendu immédiatement. » »

<sup>1</sup> Nous ne croyons pas nécessaire d'insister beaucoup sur la différence des *aleux* (*alodes*) et des *bénéfices*. On sait généralement que les *aleux* étaient les propriétés réelles et inamovibles, et que les *bénéfices* étaient des biens accordés par les rois, à titre de récompenses, mais qu'ils pouvaient révoquer s'ils jugeaient que le bénéficiaire s'était rendu indigne de les posséder.

<sup>2</sup> Greg. Tur. *Hist. Fr.*, l. IX, c. 20. — On remarquera que le

Lorsque Childebert et Brunehild furent de retour en Austrasie, ils apprirent que Bertfred et Ursion se tenaient enfermés dans la basilique de Saint-Martin, bâtie sur une hauteur près du camp de Vabre, et qu'ils étaient toujours résolus de n'en point descendre. Le roi envoya contre eux une armée dont il avait remis le commandement à Godegisèle, gendre de Lupus, ancien duc de Champagne. Les hommes de Godegisèle ayant tenté sans succès de faire sortir les assiégés de la basilique, mirent le feu à l'édifice. « Alors, dit » Grégoire de Tours, Ursion prit son épée et sortit. Il » fit un grand carnage des assiégeants, car, de tous ceux » qu'il rencontrait, nul ne restait en vie. Là, périt » Trudulf, comte du palais, et beaucoup d'autres avec » lui. Cependant Ursion, ayant reçu un coup à la » cuisse, tomba et fut bientôt achevé par les hommes » qui se précipitèrent sur lui. Godegisèle se mit alors » à crier : « Que l'on fasse la paix, le plus grand » ennemi de nos maîtres est mort, laissons la vie à » Bertfred. » En ce moment les gens de Godegisèle avaient déjà quitté le théâtre du combat, ne songeant plus qu'à piller les richesses que les conjurés avaient laissées dans la basilique. Bertfred, profitant de l'occasion, monta à cheval, s'enfuit au galop dans la ville de Verdun, et s'enferma dans l'oratoire qui tenait à la maison de l'évêque Ageric. Mais il paraît que Brune-

traité d'Andelot ne stipulait point de garanties pour les bénéfices accordés du temps de Sigebert et de son fils Childebert.

child n'entendit pas que l'on fit grâce au rebelle. En effet, Childebert apprenant l'évasion de Bertfred, entra dans une grande colère et dit : « Si Bertfred m'a » échappé, Godegisèle ne m'échappera pas. » Godegisèle intimidé, assembla de nouveau ses gens et cerna l'oratoire. L'évêque voulut prendre la défense du fugitif ; mais les assaillants montèrent sur le toit et accablèrent Bertfred sous les tuiles et le mortier qui recouvraient l'édifice.

Ces terribles vengeances jetèrent l'épouvante dans les esprits. Un grand nombre de seigneurs abandonnèrent le royaume pour aller s'établir dans d'autres contrées ; mais cela ne parut point suffire encore à la tranquillité de Brunehild et de Childebert ; plusieurs ducs furent privés de leur dignité, et l'on éleva à leur place des hommes dont la foi semblait plus assurée<sup>1</sup>.

Dans les premiers mois de l'année 588, Grégoire de Tours se rendit à Metz pour entretenir la cour des intérêts de son église. L'évêque trouva Childebert et la reine Brunehild occupés, en ce moment, de deux affaires importantes. Le nouveau roi d'Espagne recherchait toujours la main de la princesse Chlodeswinthe, sœur de l'infortunée Ingonde : la conversion de Récarède à la religion catholique promettait cette fois à l'Austrasie une alliance heureuse, et trop belle assu-

<sup>1</sup> Multi autem his diebus pertimescentes regem in alias regiones abscesserunt. Nonnulli etiam a primatu Ducatus remoti sunt, in quorum ordines alii successerunt. (L. IX, c. 12.)

rément, pour ne point flatter le cœur d'une mère qui était sortie elle-même du sang des Wisigoths.

L'autre soin dont s'inquiétait Childebert, avait pour objet l'Italie. L'empereur Maurice, qui avait entrepris de continuer la politique de Justinien, s'attachait, avec une persévérante ardeur, à la pensée d'anéantir la domination sous laquelle les Lombards tenaient la moitié de l'Italie; il fondait toujours le succès de l'entreprise sur le secours des Francs d'Austrasie, et ce n'était pas sans un sentiment de regret et d'indignation que deux fois il avait vu les Lombards assez heureux pour faire tomber les armes des mains de leurs ennemis<sup>1</sup>. Cependant Maurice ne se lassait point de renouveler ses instances près de la cour de Metz, et il avait alors dans ses mains un gage précieux qui semblait lui répondre de la foi de Childebert : c'était le jeune Athanagild qu'il faisait garder avec soin à Constantinople. De leur côté Childebert et Brunehild étaient résolus de s'acquitter enfin des promesses données à l'empereur, et ils songeaient aux préparatifs d'une nouvelle expédition.

Childebert désirait obtenir l'assentiment du roi de Bourgogne au mariage de Chlodeswinthe, et son secours pour la guerre nouvelle qui allait être déclarée aux Lombards. Mais alors quelques bruits défavorables arrivaient de la cour de Châlons à celle d'Austrasie : Gontran se plaignait hautement de son neveu et l'accu-

<sup>1</sup> *Epist. ad. Childeb. reg.* Ap. D. Bouquet. *Rer. Gallic. Script.*, t. IV, p. 86 et 88.

sait de trahir sans scrupule ses dernières promesses <sup>1</sup>. Childebert et Brunecchild prièrent l'évêque de Tours de se rendre près du roi de Bourgogne pour dissiper les fâcheux soupçons que ce prince avait conçus, et pour lui exposer, en même temps, les désirs du roi d'Austrasie. L'évêque Félix fut associé à Grégoire dans cette délicate mission.

Les deux ambassadeurs rencontrèrent le roi de Bourgogne dans la ville même de Châlons-sur-Saône. Le jour de Pâques, qui était le dix-huitième du mois d'avril, Grégoire et Félix vinrent au palais de grand matin, et donnèrent au roi l'assurance que son neveu Childebert n'était point ingrat; qu'il ne voulait trahir en aucune manière la foi jurée. Les soupçons de Gontran parurent se calmer un peu, et il promit son consentement au mariage de Chlodeswinthe et de Récarède. Mais lorsque Félix lui demanda le secours de ses armes pour la guerre que son neveu préparait contre les Lombards, il répondit : « Je ne puis envoyer d'armée en Italie, pour la livrer volontairement à une mort certaine : une contagion cruelle ravage en ce moment cette contrée. »

Childebert ne s'arrêta point aux craintes qui paraissent retenir le roi de Bourgogne, et, la même année, une armée austrasienne franchit les Alpes. Il était rigoureusement ordonné aux chefs de combattre l'en-

<sup>1</sup> Gontran accusait Childebert de retenir la troisième partie de la ville de Senlis qu'il avait cédée par le traité d'Andelot, et lui reprochait de donner asile dans ses États à quelques seigneurs bien connus pour être les ennemis de la cour de Bourgogne.

nemi à outrance, et de ne point revenir tant qu'il resterait des Lombards dans la Péninsule. Malheureusement pour les Austrasiens, le nord de l'Italie avait de tout temps présenté les plus grands dangers aux armées étrangères; dans un pays entrecoupé d'une multitude de rivières et partout hérissé de villes fortes, le succès ne pouvait être assuré qu'au prix d'une habileté extraordinaire et d'une parfaite discipline. Il y eut entre les Francs et les Lombards plusieurs rencontres où les premiers ne trouvèrent que de sanglants désastres (588). Grégoire de Tours ne nous a pas donné plus de détails sur cette seconde expédition dont il signale, en quelques mots seulement, les résultats malheureux<sup>1</sup>.

Vers le temps où ces événements se passaient en Italie, un coup aussi terrible que mystérieux vint frapper le duc Magnovald qui avait succédé à Rauching dans le gouvernement de la ville et du territoire de Soissons. « Pendant que le roi Childebert, dit Grégoire de Tours, était dans son palais de Metz et qu'il regardait des jeux où un animal luttait contre une meute de chiens, on fit appeler Magnovald. Il vint, ne sachant pas ce qui se préparait; il se mit comme tout le monde à rire aux éclats, en regardant l'animal se débattre contre ses adversaires. Tandis que Magnovald était tout entier occupé de ce spectacle, un homme, à qui on en avait donné l'ordre,

<sup>1</sup> Tantaque ibi fuit strages Francorum, ut olim similis non recolatur (L. IX, c. 25.)

lui déchargea un coup de hache sur la tête. Il tomba mort : son corps jeté par la fenêtre du palais, fut recueilli par ses serviteurs qui lui donnèrent la sépulture. Les richesses de ce seigneur furent enlevées sur-le-champ et apportées dans le trésor royal. »

On ne connut point avec certitude les causes de ce tragique événement. On raconta que Magnovald, après la mort de son frère, avait fait expirer sa propre épouse dans les tourments pour se remarier avec sa belle-sœur, et l'on supposait que ce forfait odieux avait attiré sur lui la vengeance royale. Ces punitions infligées à des crimes sur lesquels la justice n'avait point porté publiquement le grand jour, ne tardèrent pas à répandre dans les esprits la terreur et l'inquiétude : cette triste impression arriva même jusqu'au pape saint Grégoire qui ne craignit point de faire entendre de sérieux avis au roi d'Austrasie<sup>1</sup>.

Les revers que les armées franques venaient d'éprouver au delà des Alpes n'avaient pas découragé Childébert : ce prince ne renonçait pas à l'espoir de laver bientôt son affront et de forcer les Lombards à quitter l'Italie. En attendant ce jour, il se flatta que le moment était arrivé de réaliser l'alliance glorieuse qui devait unir entre eux les royaumes d'Espagne et d'Austrasie (589). Au moment où l'on allait célébrer

<sup>1</sup> Benignam se Excellentia vestra suis subjectis semper exhibeat, et si qua sunt, quæ ejus animum offendere valeant, ea *indiscussa* non puniat. (*Epist. Gregorii papæ ad Childeb.* — D. Bouquet, t. IV, p. 17.)

la cérémonie des fiançailles de Chlodeswinthe et de Récarède, la reine Brunehild, dit l'historien des Francs, ordonna de fabriquer un bouclier d'une merveilleuse grandeur, et orné d'or et de pierreries. Elle fit faire aussi deux grandes patères également rehaussées d'or et de pierres précieuses. La reine Brunehild destinait ces présents au roi d'Espagne, et elle en chargea un serviteur nommé Ebreghisele, qui avait déjà rempli plusieurs ambassades dans le même pays. Mais le roi de Bourgogne nourrissait toujours contre les Wisigoths les sentiments les plus hostiles, et ce n'était pas sans une expression bien marquée de regret qu'il avait consenti au mariage de Chlodeswinthe avec le fils de Léowigild. Les liaisons de Childebert avec l'Espagne lui causaient le plus vif déplaisir; il ne voyait même dans cette alliance que des périls pour sa propre couronne. Aussi, lorsque Ebreghisele allait porter à Récarède les riches présents de la reine d'Austrasie, Gontran ordonna à ses leudes d'entrer en armes dans la Septimanie, et de ne s'arrêter qu'après avoir refoulé la puissance des Wisigoths au dedans de la Péninsule<sup>1</sup>.

Cependant Chlodeswinthe espérait prendre bientôt place sur le trône d'Espagne, et Childebert, de son côté, poursuivait le cours de ses pensées guerrières. Il voulait aller en Italie, abattre de sa propre main la puissance Lombarde, et se montrer aux Francs et aux Espagnols, aux Grecs et aux Italiens, comme le digne

<sup>1</sup> L. IX, c. 31.

filz de Sigebert ; l'Austrasie semblait même retourner, en ce moment, au temps des Thierry et des Théodebert<sup>1</sup>. Le jeune roi concentra une armée nombreuse vers les bords du Rhin, probablement aux environs de l'ancien Argentoratum, que l'on appelait alors Strataburgum (Strass-Burg), peut-être à cause des grandes voies militaires qui arrivaient à cette cité et qui se continuaient vers les Alpes, à travers l'Alemannie et la Bavière.

Autharis, informé des grands préparatifs que faisait le roi d'Austrasie, lui envoya aussitôt des ambassadeurs pour lui dire : « Établissons entre nous des sentiments d'amitié, et ne causons pas notre perte mutuelle ; nous te payerons un tribut, et lorsque tu auras besoin de secours contre tes ennemis, nous ne tarderons pas à te le donner. » Avant de répondre, Childebert envoya consulter le roi de Bourgogne ; ce dernier jugea que l'avantage d'avoir les Lombards pour tributaires suffisait à la gloire du roi d'Austrasie, et il donna l'avis d'accepter la proposition. Childebert fit répondre à Autharis que s'il voulait remplir fidèlement sa promesse, les Francs n'iraient point en Italie. Autharis ne profita de la trêve que pour se mieux préparer à la défense, et le prince austrasien attendit vainement les nouveaux ambassadeurs qui devaient conclure avec lui l'alliance proposée<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Childebertus rex exercitum commovet, et in Italiam, ad debellandam Langobardorum gentem, cum eisdem pergere parat. (L. IX. c. 19.)

<sup>2</sup> Ibid.

Un soin d'un autre genre appela aussi dans ce temps l'attention de Childebert. Au mois d'août de la même année (589), les leudes les plus considérables des villes de Soissons et de Meaux vinrent lui dire : « Donne-nous un de tes fils, afin que nous lui obéissions, et que, possédant, comme un gage au milieu de nous, quelqu'un de ta race, nous puissions résister plus facilement à nos ennemis et défendre tes villes avec plus d'ardeur ». Cette prière était fondée sur de sérieuses raisons. Les Francs établis aux limites occidentales de l'Austrasie se trouvaient comme des gardes avancées contre les Neustriens, et ils avaient à se prémunir chaque jour contre l'agression ouverte ou contre la surprise. Un grand intérêt politique donnait encore, depuis quelque temps, à cette lutte une force nouvelle : Frédégonde cherchait tous les moyens de reconquérir sur ses ennemis l'ancienne capitale de la Neustrie, et elle n'ambitionnait pas moins le suprême avantage d'établir le siège de la domination neustrienne dans la ville de Paris qu'elle espérait obtenir du roi de Bourgogne. Il est facile de comprendre, dès lors, comment la cité de Meaux, dernière limite de l'Austrasie, du côté de Paris, devenait elle-même un champ de bataille pour les deux royaumes. Childebert ac-

<sup>1</sup> Childebertus rex cum conjugē et matre suā infrā terminum urbis quam Strataburgum vocant, morabatur. Tunc viri fortiores, qui in urbe erant Suessionicā, sive Meldensi, venerunt ad eum dicentes : « Da nobis unum de filiis tuis ut serviamus ei, scilicet, ut de progenie tuā pignus retinentes nobiscum, facilius resistentes inimicis, terminos urbis tuæ defensare studeamus. » (L. IX, c. 32.)

cueillit donc avec empressement la demande qui lui était adressée ; il envoya à Soissons Théodebert, l'aîné de ses deux fils, avec un nombreux cortège de dignitaires et d'officiers chargés de le servir, comme s'il eût porté le titre de roi.

L'établissement d'une cour austrasienne dans le palais de Soissons, causa à Frédégonde autant d'indignation que de terreur. Elle ne manqua donc point d'exciter la colère et les défiances du roi de Bourgogne contre Childebert, et surtout contre la reine Brunehild. Elle représenta à Gontran que la Neustrie n'était pas seule menacée, et que l'intronisation du jeune Théodebert à Soissons était le premier pas de Childebert vers la conquête de Paris et du royaume de Bourgogne.

Cet événement ne fut pas le seul qui vint porter dans l'âme de Gontran un vif sentiment d'irritation et de douleur. A la place des victoires qu'il se promettait dans la Septimanie, ses armées n'avaient éprouvé que de sanglants revers. Il fallait en accuser surtout l'indiscipline de ses guerriers et l'inhabileté du chef qui les avait commandés ; mais, Gontran, dans son chagrin, attribuait ses malheurs à Childebert, devenu l'ami des Wisigoths, et il fit entendre contre son neveu les plaintes les plus amères. « C'est, disait-il, par la trahison de Childebert, qui a fait alliance avec l'Espagne, que mon armée a péri. L'inutilité de mes efforts pour réduire les villes de la Septimanie en mon pouvoir, est le fruit de ses intelligences avec mes ennemis. Il a envoyé son fils à Soissons pour le faire entrer bientôt

dans la ville de Paris et m'ôter mon royaume'. » Gontran accusait surtout la reine Brunehild de donner à Childebert ces mauvais conseils. Persuadé même que cette princesse formait de secrets complots pour appeler en Gaule les fils de Gondevald et leur livrer la Bourgogne, il donna l'ordre de fermer rigoureusement les chemins de ses états à tous les leudes de l'Austrasie. Brunehild se justifia par serment des desseins criminels dont elle était accusée, et la bonne intelligence parut de nouveau régner entre Gontran et son neveu Childebert<sup>1</sup>. L'alliance brillante qui devait unir les royaumes d'Espagne et d'Austrasie fut-elle sacrifiée, en ce moment, à la politique du roi de Bourgogne ? on aurait lieu de le croire. Une chose certaine, c'est que les espérances qui avaient souri un instant aux cours de Metz et de Tolède ne furent pas réalisées.

Brunehild avait désarmé les soupçons du roi de Bourgogne, mais les haines violentes qui s'élevaient contre cette reine n'étaient pas encore près de s'éteindre. Pour abattre plus sûrement sa puissance toujours croissante, ses ennemis, peut-être d'intelligence avec Frédégonde, concertèrent un stratagème dont ils placèrent le principal ressort dans le sein même de la cour.

Une confiance directe ou quelques imprudentes paroles firent connaître à la reine Faileuba le secret de cette trame nouvelle. Septimina, gouvernante des

<sup>1</sup> In hoc filium suum nepos meus Suessionas dirigit, ut Parisius ingredi faciat regnumque meum auferat. (L. IX, c. 32.)

<sup>2</sup> Ibid.

enfants de Childebert, devait conseiller au roi d'exiler sa mère et de renvoyer son épouse pour en prendre une autre. Les conjurés espéraient que par ce moyen ils pourraient désormais faire librement leurs volontés, ou tout au moins que la permission leur en serait facilement accordée. Si le roi refusait de suivre ces conseils, on le ferait périr par des maléfices et on donnerait le royaume à ses enfants ; mais on chasserait leur mère et leur aïeule, et ils gouverneraient d'après l'avis de ceux qui les auraient élevés sur le trône<sup>1</sup>. A la tête des conjurés étaient Sunnigisèle, comte de l'étable, Gallomagne, référendaire, et Droctulf qui partageait, avec Septimina, la garde des enfants du roi.

A la suite de ces révélations Droctulf et Septimina furent arrêtés et livrés à la torture. Ils dénoncèrent Sunnigisèle et Gallomagne qui s'enfuirent aussitôt dans une église. Childebert les fit sortir de cet asile sous la promesse de la vie ; mais comme ils étaient dignes de punition, ils furent mis en jugement. On infligea aux coupables diverses peines, dont le caractère tout à fait romain est digne de remarque : Septimina fut marquée au front d'un fer chaud et reléguée dans la villa de Marilegium<sup>2</sup> pour y tourner la meule ; Droctulf eut les oreilles coupées, et on l'envoya dans une métairie pour travailler à la vigne ; Gallomagne et

<sup>1</sup> Quòd si rex his nolebat adquiescere, ipso maleficiis interempto, elevatis filiis ejus in regnum, repulsâ nihilominus matre eorum et aviâ, ipsi regerent regnum. (L. IX, c. 28.)

<sup>2</sup> Aujourd'hui Marlheim, entre Molsheim et Saverne.

Sunnigisète subirent la peine de la confiscation et de l'exil. Grâce aux prières du roi Gontran les deux derniers obtinrent peu après leur rappel ; ils furent remis en possession de leur patrimoine , mais on ne leur rendit aucun de leurs bénéfices <sup>1</sup>.

Childebert et Brunchild venaient de triompher du complot ourdi dans leur propre palais , lorsque Frédégonde prouva une fois encore que rien ne pouvait décourager sa haine implacable contre la cour d'Austrasie : « Un soir que le roi entrait dans son oratoire de Marilegium , ses esclaves aperçurent un homme qui se tenait caché dans l'éloignement. Ils lui dirent : Qui es-tu ? D'où viens-tu et que fais-tu ici , car nous ne te connaissons pas ? Il répondit : Je suis des vôtres. Mais encore plus vite qu'il n'avait parlé on le jeta hors de l'oratoire et on l'interrogea. Il avoua que la reine Frédégonde l'avait envoyé pour assassiner Childebert, et il ajouta : Nous avons été envoyés au nombre de douze ; nous sommes venus jusqu'ici au nombre de six ; les six autres sont restés à Soissons pour tenter de séduire le fils du roi. Pour moi , pendant que j'attendais dans l'oratoire l'occasion de poignarder Childebert, j'ai été tout à coup saisi de crainte et n'ai pu accomplir mon dessein <sup>2</sup>. »

Sur les aveux de cet homme on arrêta plusieurs de ses complices qui périrent dans les tortures.

Durant le cours de ces derniers événements , un re-

<sup>1</sup> Ibid. (L. IX, c. 58.)

<sup>2</sup> L. X, c. 18.

ligieux irlandais , nommé Colomban , originaire de la province de Lagénie et disciple du monastère de Beanchor , quitta sa patrie pour aller évangéliser les peuples du continent. Childebert le pria d'établir sa demeure en Austrasie , lui offrant de choisir dans son royaume l'habitation qui lui semblerait la plus propice au dessein qu'il s'était proposé. Colomban , dont la vie monastique s'était formée , à Beanchor , sur celle des solitaires de l'Égypte , désirait une retraite entièrement séparée du bruit du monde , mais qui permit , toutefois , de visiter facilement les peuples de la Gaule et de la Germanie. Après avoir reconnu les diverses solitudes que présentait la longue chaîne des Vosges , le religieux s'arrêta dans une gorge déserte , située vers le midi , et à l'extrême limite de l'Austrasie , du côté de la Bourgogne. Colomban avait rencontré dans ce lieu , depuis longtemps abandonné , les débris d'un ancien camp romain qui portait le nom d'*Anagrates* <sup>1</sup>. Avec les troncs de sapins abattus dans la montagne , Colomban et ses douze compagnons élevèrent , dans l'enceinte de la fortification romaine , quelques cellules , et formèrent une petite communauté sous la règle des cénobites de l'Orient , qui était celle de Beanchor <sup>2</sup> (589).

L'institut d'Anagrates se peupla bientôt de nouveaux solitaires venus de diverses parties de la Gaule , et il fallut alors songer à établir une autre colonie. On re-

<sup>1</sup> Aujourd'hui Anegray.

<sup>2</sup> Ex vitâ S. Columbani abb. ab Jonâ monacho scriptâ. (*Act. SS. Ord. S. Bened.*, sæc. 2 , p. 5.)

marquait, à huit milles seulement d'Anagrates, mais sur le revers méridional des Vosges, et dans le territoire de la Bourgogne, une solitude semblable à la première. On la désignait sous le nom de *Luxovium*, peut-être à cause des sources d'eaux chaudes qu'elle renfermait. On y voyait, comme à Anagrates, les restes d'un établissement romain qui attestaient que ce lieu, aussi, avait été autrefois habité. Il conservait même encore des traces muettes d'un culte païen : on rencontrait dans les forêts voisines un grand nombre d'anciennes statues de divinités gallo-romaines éparses sur le sol, au milieu des broussailles<sup>1</sup>.

Le roi Gontran céda volontiers aux solitaires d'Anagrates le camp de Luxovium, que nous appellerons Luxeuil, suivant l'usage de notre langue. Colomban éleva, au milieu de ses ruines, un oratoire sous l'invocation de saint Pierre, et bâtit quelques cellules de bois pareilles à celles d'Anagrates. Il choisit ce lieu pour demeure, et Luxeuil, placé au voisinage de la Germanie, au point de rencontre des royaumes d'Austrasie, de Bourgogne et de Neustrie, devint le principal institut des religieux irlandais sur le continent<sup>2</sup> (590).

<sup>1</sup> Invenitque castrum firmissimum munimine olim... quod prisca tempora Luxovium nuncupabant, ibique aquæ calidæ, cultu eximio constructæ habebantur. Ibi imaginum lapidearum densitas vicina saltûs densabat, quas cultu miserabili, rituque prophano vetusta paganorum tempora honorabant. Ibi residens vir egregius monasterium construeré cœpit. (Ibid.)

<sup>2</sup> Ibi oratorium in honorem B. Petri apostoli constituentes, mansuinculas in quibus commanerent, fecerunt. (*Ex vitâ S. Galli. abb. Act. SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 230.*)

A l'époque où s'élevait sans bruit le monastère de Luxeuil, Childebert tira de nouveau l'épée contre les Lombards. Il avait renoncé au projet de conduire lui-même ses leudes en Italie; peut-être les complots, récemment formés contre l'autorité de Brunchild, avaient-ils persuadé à cette princesse de retenir son fils en Austrasie. Mais s'il ne pouvait aller en personne prendre sa part de gloire dans cette brillante conquête, il avait choisi du moins les chefs qu'il croyait les plus capables d'assurer le succès de l'entreprise. Deux armées, beaucoup plus considérables que de coutume, se formèrent sous le commandement de vingt généraux, entre lesquels on distinguait les ducs Cédin, Olon, Audoald et Wintrion.

Vers les premiers jours du printemps, les guerriers austrasiens reçurent le signal du départ. L'autorité de Childebert n'avait pas été plus puissante que celle de Gontran pour établir dans les armées quelque peu de discipline<sup>1</sup>: les hommes qui allaient à la conquête de l'Italie ne se furent pas plutôt mis en marche, qu'ils se livrèrent au pillage comme s'ils eussent déjà foulé une terre ennemie. Chose que l'on a peine à comprendre, la cité de Metz devint le principal théâtre de leurs dévastations. Mais quand ils eurent franchi la cime des Alpes, ils trouvèrent un pays beaucoup

<sup>1</sup> Audoaldus verò dux cum Wintrione, commoto Campaniæ exercitu, cum ad Mettensem urbem, quæ ei in itinere sita erat, accessisset, tantas prædas, tantaque homicidia ac cædes perpetravit, ut hostem propriæ regioni putaretur inferre. Sed, et alii quoque duces similiter, cum phalangis suis, fecere. (L. X, c. 3.)

mieux protégé que leur propre patrie. A l'approche des Francs, Autharis se retrancha dans la ville de Pavie qu'il avait su rendre inexpugnable ; les autres chefs lombards s'enfermèrent eux-mêmes dans les diverses places fortes de la Cisalpine, dont ils avaient augmenté avec tout le soin possible les moyens de défense. Une partie de l'armée franque, commandée par Cédin, vint camper près de Vérone ; l'autre division, sous la conduite d'Audoald, déploya ses tentes dans la plaine de Milan. Les chefs austrasiens qui avaient pris position près de cette dernière ville reçurent, quelques jours après, une ambassade envoyée par les Grecs pour les prier d'attendre une armée impériale qui devait marcher avec eux sur Pavie. La conquête de cette ville et la captivité d'Autharis devaient décider en peu de temps du sort de la guerre. Les ambassadeurs, indiquant de la main aux Francs un village qui était bâti au sommet d'une colline, leur dirent : « Dans trois jours, lorsque vous verrez la flamme dévorer ce village et la fumée s'élever au-dessus de cette colline, vous saurez que l'armée des Grecs est arrivée. »

Les Austrasiens attendirent l'espace de six jours et n'aperçurent ni fumée ni troupes auxiliaires. Un semblable procédé de la part des Grecs parut, sans doute, aussi étrange que difficile à justifier. Les Francs étaient venus combattre pour eux et comptaient sur leur secours absolument indispensable dans une guerre de cette nature. Les ingénieurs de l'Orient étaient seuls capables de diriger avec succès l'attaque des places fortes qui hérissaient en grand nombre les provinces lom-

bardes , et il n'y avait que la flotte impériale qui pût fournir à l'armée franque les provisions que ne devaient point lui offrir des campagnes ordinairement si riches, mais où la prévoyante tactique de l'ennemi n'avait laissé subsister aucune ressource. Quelle raison empêcha les Grecs d'accomplir leur promesse? Les historiens ne s'expliquent point à cet égard, mais il serait permis de croire que les généraux de Maurice craignirent que si leurs soldats ouvraient trop facilement à leurs alliés les villes de la Lombardie, ces derniers ne s'y établissent en maîtres superbes et absolus. La politique des Grecs aurait, dès lors, consisté à laisser aux Francs le soin de fatiguer les Lombards, et à venir mettre ensuite la dernière main à la guerre pour en recueillir les fruits d'une manière plus avantageuse et plus sûre.

Les Francs se virent donc forcés d'entreprendre seuls la conquête. Audoald et Wintrion marchèrent sur Pavie, mais ce ne fut que pour lui donner d'inutiles assauts, pendant que Cédin prenait et détruisait, dans le pays de Trente, quelques châteaux sans importance. Après que les Francs eurent consumé trois mois en vains efforts, le soleil fit ressentir ses plus brûlantes ardeurs : la maladie, de compagnie avec la famine, s'abattit sur l'armée; c'étaient les mêmes fléaux qui avaient chassé les guerriers de Théodebert un demi-siècle auparavant. Les généraux de Childebert devaient céder, à leur tour, devant de pareils obstacles, et reprendre le chemin de la Gaule; les chefs, comme les simples gens de guerre, étaient réduits à un tel dénûment, que plusieurs, pendant la retraite, furent

obligés de vendre leurs armes et leurs meilleurs habits pour se procurer quelque subsistance<sup>1</sup>.

Cependant Autharis avait eu lieu de reconnaître que la domination lombarde, en Italie, ne serait jamais assurée tant qu'elle aurait les Francs pour ennemis, et il jugea qu'il fallait, au prix même d'un grand sacrifice, acheter l'amitié de Childebert. Il envoya donc sur-le-champ demander au roi d'Austrasie une paix définitive, pour laquelle il lui offrait de nouveau un tribut annuel de douze mille sous d'or ; indépendamment de ce tribut, les Lombards s'engageaient à fournir aux Francs un contingent de guerriers pour les aider dans leurs entreprises. La mort d'Autharis, arrivée au commencement du mois de septembre, suspendit tout à coup les négociations ; mais le roi de Bourgogne s'était montré favorable à la paix, et Childebert, de son côté, n'avait point paru éloigné d'y souscrire, si les Lombards consentaient sincèrement à devenir tributaires de l'Austrasie<sup>2</sup>.

On attendait toujours l'élection du nouveau roi des Lombards, lorsque au mois de mai 591, on apprit

<sup>1</sup> Per tres ferè menses Italiam pervagantes, cùm nihil proficerent, neque se de inimicis ulcisci possent eò quòd se in locis communissent firmissimis; neque regem capere,... qui se infrà Ticinenses munierat muros, infirmatus, ut diximus, aërum intemperantiâ exercitus, ac fame adtritrus, redire ad propria destinavit... Et sic regredientes ità fame conficiebantur ut priùs et arma et vestimenta ad coëmendum cibum demerent. (Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. X, c. 3.)

<sup>2</sup> Grégoire de Tours place au mois de novembre de cette année 590, la condamnation d'Egidius, dans une assemblée synodale convoquée à Metz par Childebert.

que ce peuple avait élevé , sur le trône , Agilulf , duc de Turin, et bavarois d'origine : la reine Théodelinde, veuve d'Autharis , l'avait désigné au choix de la nation, en lui donnant sa main. Agilulf consentit à payer, au royaume d'Austrasie, le tribut annuel de douze mille sous d'or, offert par Autharis, et, à cette condition, Childebert signa avec lui une paix perpétuelle<sup>1</sup>.

Ainsi l'empereur Maurice voyait compromettre les hautes espérances qu'il avait formées sur le royaume Lombard d'Italie, et ce ne fut pas sans un surcroît d'irritation que sa politique envisagea le traité par lequel Agilulf rendait à la nation des Francs un hommage si flatteur. Les rapports de la cour de Constantinople avec celle d'Austrasie prirent dès lors le caractère de la plus hostile froideur. Quelle fut d'autre part la destinée du jeune Athanagild? C'est une circonstance sur laquelle les écrivains ne nous ont transmis aucune lumière. Il paraît bien certain que la liberté ne fut point rendue au fils d'Ingonde, et que sa famille dut renoncer pour toujours à l'espérance de le posséder au milieu d'elle.

Lorsque Childebert signait avec les Lombards une paix glorieuse, ce prince entraînait dans cette fleur de jeunesse qui donnait à un roi franc le caractère du commandement et de l'autorité; son nom imposait déjà partout le respect et la crainte. L'administration publique, aussi vaste que hardie, était alors dans tout son éclat, et les intérêts qui dépendent de la loi com-

<sup>1</sup> P. Diac. , *De gestis Langob.*, l. III, c. 53.

mençaient, eux-mêmes, à préoccuper d'une manière sérieuse l'attention du gouvernement austrasien.

Le soin de la sécurité publique paraissait demander, en premier lieu, le secours d'une loi plus vigilante et plus efficace. Depuis plusieurs années, en effet, le crime et la violence, favorisés par une longue suite de guerres civiles, s'accroissaient chaque jour, et trop souvent la séduction, plus encore que l'ombre de la nuit, leur prêtait un abri assuré<sup>1</sup>. Childebert, voulant opposer au mal une barrière nouvelle, proposa à la cour de Neustrie d'établir, dans toute l'étendue des deux royaumes, des magistrats de police choisis avec soin pour veiller à la sûreté générale<sup>2</sup>. Les comtés fu-

<sup>1</sup> *Pactum pro tenore pacis dominorum Childeberti et Chlotarii regum circa annum 593.* (Baluze, t. I, *Capitul.*, p. 113. — D. Bouquet, t. IV, p. 15. — *Diplomata, Chartæ epistolæ*, nouvelle édition publiée par M. J.-M. Pardessus, membre de l'Institut, Paris, 1843.) — *Loi salique*, titre LXXI du texte de Wolfenbüttel, publié par J.-G. Eckhart, par D. Bouquet, t. IV, p. 162, et par M. J.-M. Pardessus, Paris, 1845. Ce titre, qui mentionne la création des *centaines* et le but que l'on se proposait dans cette institution, est attribué, en premier lieu, à Childebert II. Il faisait bien certainement partie de la convention formée entre Childebert II et Chlotaire II pour le maintien de la paix publique dans leurs états. On le retrouve aussi dans le décret promulgué vers le même temps par Chlotaire, dans le royaume de Neustrie. Le chapitre 17 de ce décret reproduit l'expression *tenore pacis* qui sert de titre à la convention passée entre les deux rois.

<sup>2</sup> Le décret promulgué par Chlotaire II, à la suite de la convention faite avec Childebert II, pour le maintien de la paix publique (*pro tenore pacis*) porte, dans un manuscrit cité par Jérôme Bignon, le texte suivant :

« Pro tenore pacis jubemus ut in truste *electi centenarii* po-

rent alors divisés en districts appelés *centaines*, et ces districts se subdivisèrent, à leur tour, en *dizaines*. Cette organisation, toute nouvelle pour la Gaule, était empruntée à l'administration militaire et judiciaire des Wisigoths, qui en avaient pris le modèle dans la constitution de l'armée romaine<sup>1</sup>. Les centeniers et les dizainiers, placés sous l'autorité des comtes et de leurs vicaires, devaient exercer, de jour et de nuit, une surveillance préventive, ne tolérer dans l'étendue de leurs cantons respectifs aucun homme dangereux ou suspect. Indépendamment de l'action personnelle du magistrat, et pour donner à cette police un effet plus général et plus constant, la loi imposa aux habitants de la centaine une solidarité qui leur faisait, à eux-mêmes, de la vigilance une rigoureuse nécessité.

Si un meurtre s'était commis dans la campagne, sans que le meurtrier eût été d'abord connu et arrêté, le corps de la victime demeurait exposé en public pendant sept jours, et les habitants des deux villages les

• nantur pro quorum fide atque sollicitudine pax prædicta servetur.  
• Et quia propitiante domino inter nos (Childebertum et Chlotarium)  
• germanitatis charitas indisrupto vinculo custodiatur. *centenariis*  
• inter communes provincias licentiam habeant latrones persequi. •  
(D. Bouquet, t. IV, p. 114.)

Les centeniers et les dizainiers, chargés de prévenir ou de réprimer les délits, exercèrent aussi les fonctions de juges dans les causes d'un ordre secondaire. Ils tenaient des plaids deux fois par mois, et, comme signe de l'autorité militaire qu'ils réunissaient à l'autorité civile, un bouclier devait toujours être suspendu près du tribunal où ils rendaient leurs jugements.

<sup>1</sup> Voir la *Loi des Wisigoths*, livre II, titre 26; livre IX, titre 2.

plus voisins du théâtre du crime devaient, dans les quarante jours suivants, livrer le coupable entre les mains du comte, ou déclarer par serment qu'ils n'avaient pu le découvrir. S'ils manquaient à l'une et à l'autre de ces deux obligations, ils étaient tenus de payer à la famille du mort l'indemnité exigée par la loi<sup>1</sup>.

Lorsqu'un vol était légalement constaté, le centenier et les dizainiers devaient immédiatement rechercher le voleur; ils pouvaient requérir main-forte de tous les hommes de la centaine, et quiconque leur refusait son secours était puni d'une amende de six sous d'or. Si le coupable n'était point découvert, la victime du délit avait droit d'exiger du centenier le prix intégral de l'objet volé. La centaine était tenue aux frais de la restitution<sup>2</sup>.

Les lois qui regardaient la sécurité générale ne furent pas les seules que le gouvernement de Childebert prit soin d'améliorer. La propriété territoriale recut des garanties nouvelles<sup>3</sup>; la transmission de l'héritage fut réglée par des principes plus justes et plus conformes au vrai droit. On ne peut s'empêcher d'être frappé de l'intérêt que la famille, considérée dans son ensemble ou dans chacun de ses membres, paraît avoir inspiré au législateur. C'est le sentiment de la justice, en même temps que l'esprit de la législation romaine,

<sup>1</sup> *Lex salica*, titre LXXV, texte de Wolfenbüttel.

<sup>2</sup> *Decretio Childeberti II*, ad ann. 595. — *Decretio Chlotarii II*, circa eumd. ann., D. Bouquet, t. IV, p. 111, 114. — Baluze, *Capitul.*, t. I, p. 17, 19.

<sup>3</sup> *Decretio Childeberti II regis*, ad ann. 595.

qui se mêle toujours davantage aux vieilles coutumes du peuple franc. Aussi voyons-nous l'action de la loi s'appuyer beaucoup plus sur les formalités qui remplacent la violence ; elle ordonne plus fréquemment l'intervention du magistrat, et fait prévaloir plus souvent l'autorité du témoignage légal dans ses jugements <sup>1</sup>.

La cour d'Austrasie était toujours une école de jurisprudence et d'administration : elle avait commencé, on s'en souvient, dès le règne de Thierry, et, après avoir vu marcher à sa tête les Kunda, les Gog, les Lupus, elle comptait parmi ses plus illustres représentants le maire Florentianus, le chancelier Claude, le comte du palais Romulf, le secrétaire Asclépiode, le duc Gondulf qui semblait partager avec Florentianus la première place dans l'estime de Childebert. A cette école se formaient, comme par le passé, les jeunes seigneurs qui avaient étudié d'abord les éléments des sciences et des lettres. Deux enfants, unis déjà peut-être par un sentiment d'amitié réciproque, se préparaient, dans ce temps même, à recevoir bientôt cette seconde éducation : l'un était Romaric, fils de Romulf, comte du palais ; l'autre, nommé Arnulf, avait pour père Buotgise, riche seigneur de l'Austrasie <sup>2</sup>.

Lorsque Childebert et Brunchild exerçaient dans le royaume de l'Est cette grande puissance, leur autorité sur les peuples tributaires n'était ni moins ferme ni

<sup>1</sup> Voir sur cette nouvelle législation la note correspondante à la fin du volume.

<sup>2</sup> *Vita S. Arnulfi. Mellens. episc.*, apud Bolland. XVI die julii.

moins active. Ces peuples s'étendaient, comme au temps de Théodebert, depuis les bords du Danube jusqu'aux rivages de la mer Baltique ; depuis la Bavière jusqu'au pays des Warnes, qui n'avait pas cessé lui-même de reconnaître sa dépendance<sup>1</sup>. Childebert avait formé, aussi, avec les nations voisines de glorieuses et utiles relations. L'Espagne était une puissance amie ; les Lombards payaient un tribut, et les Anglo-Saxons de la Grande-Bretagne entretenaient, par les côtes de l'Océan et par le Rhin, des liaisons commerciales avec le royaume d'Austrasie.

Le palais de Metz, où venaient affluer les hommes de tant de contrées diverses, offrait toujours le spectacle d'un mouvement animé et d'une pompeuse magnificence. On y entendait les différents idiomes, on y voyait les costumes particuliers de chaque peuple. Le seigneur franc avait lui-même conservé les anciennes formes du vêtement national : il portait, comme ses ancêtres, la braie, le justaucorps et la saie qui était une espèce de manteau à larges manches noué par une agrafe sur la poitrine. Mais l'homme d'une condition un peu élevée apportait à cette mode des temps antiques une recherche et un luxe que n'avaient pas connus les Francs du Rhin et du Wahal. Il avait adopté, pour les circonstances solennelles, pour les jours de fête, la brillante couleur de l'écarlate que d'élégantes broderies d'or rehaussaient de leur éclat. Sa chaussure même, qui montait en forme de bottines

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic*, c. 15.

hautes retenues par de longues courroies entrelacées autour de la jambe, était ornée de dessins de fil d'or qui en faisaient une véritable parure<sup>1</sup>. Un riche ceinturon soutenait son épée dont la garde était ordinairement incrustée de pierres précieuses. Cependant, au milieu de cette foule de leudes ou d'étrangers qui se pressaient, en certaines occasions autour du roi, les grands dignitaires de l'état se faisaient aisément reconnaître à leurs précieux vêtements de soie, et au large ruban qui tombait en écharpe de leur épaule gauche, comme la marque des hautes fonctions dont ils étaient chargés<sup>2</sup>.

La cour de Metz offrait cet aspect imposant lorsque; vers la fin de l'été de l'année 592, le prêtre Fortunat se retrouva au milieu d'elle. Fortunat venait prier Childebert de sanctionner les vœux de l'église de Poitiers qui avait élu pour évêque le prêtre Platon, archidiaque de l'église de Tours<sup>3</sup>. L'ancien hôte de Sigebert fut accueilli avec beaucoup de distinction, et obtint, sans peine, la faveur qu'il sollicitait. Le calme majestueux et inaccoutumé qui respirait en ce moment dans le royaume de l'Est, ne devait pas laisser, à ce qu'il semble, de frapper son esprit. Tout en faisant la part de l'exagération naturelle au style de la louange, il serait permis de voir dans le nouvel hommage poétique

<sup>1</sup> *Vita Caroli. M.*, à monacho Sangallensi, l. I, c. 56. — *Fredeg. Chronic.*, c. 25.

<sup>2</sup> *Fredeg., Epitom.*, c. 59.

<sup>3</sup> *V. Fortunat.*, l. X, carm. 9, 17.

dont le prêtre de Poitiers voulut honorer les maîtres de l'Austrasie, un reflet du tableau imposant que présentait le règne de Childebert. « S'il m'était donné, disait le poète, de célébrer la gloire de nos rois, ni le jour ni la nuit ne me suffiraient à montrer tout un peuple en suspens, pour ainsi dire, à la voix de ses maîtres, et attachant sur eux, à toute heure, ses regards obéissants. Un règne tranquille, source de paix publique, voilà le plus illustre de vos bienfaits. Au sein de vos états s'élève une puissance auguste, vénérée du monde entier : elle est le glorieux appui sur lequel repose la félicité de la famille et celle de la patrie. ' »

Fortunat, jusqu'alors, avait seul consacré dans ses vers quelques souvenirs aux rois et aux chefs puissants qui, depuis un siècle, dominaient sur la Gaule. L'histoire de la nation franque n'avait eu aucun interprète ; nul ne s'était senti le courage d'en rechercher et d'en écrire les événements. Mais, en ce moment, ainsi que Fortunat le fit savoir, peut-être, à Childebert, l'évêque de Tours, Grégoire, composait une histoire ecclésiastique et civile du peuple franc. Le studieux écrivain, remontant jusqu'aux exploits de Chlodion dans la Gaule, se proposait de continuer ses récits jusqu'à l'époque même où il avait pris la plume pour les transmettre à la postérité.

Après avoir rempli la mission dont il était chargé, Fortunat quitta le palais de Metz pour aller visiter les amis qu'il avait conservés en Austrasie<sup>2</sup>. Pendant son

' Ibid., carm. 8. — <sup>2</sup> Ibid., carm. 9.

absence, Childebert se rendit au château royal d'Andernach, ancienne forteresse romaine bâtie sur les bords du Rhin, un peu au-dessous de Coblentz; il devait passer dans cette résidence la saison d'automne qui commençait alors. Avant de partir, Childebert avait commandé de donner à Fortunat, quand il serait de retour à Metz, un navire de voyage pour le transporter à Andernach, où il retrouverait la cour<sup>1</sup>.

Comme autrefois le poète Ausone, Fortunat descendit le cours de la Moselle dont les rives hospitalières, qui l'avaient reçu au moment de son exil, réveillaient dans son âme délicate et sensible l'émotion des premiers souvenirs. Les riantes villas, aux toits fumants, passent devant ses yeux, et bientôt l'antique cité des Trévires lui découvre ses murs imposants. Il revoit, avec un religieux respect, la célèbre métropole, et admire de nouveau ses vieux palais dont les ruines même attestent la grandeur du peuple dont ils ont été l'ouvrage<sup>2</sup>.

Trèves, à son tour, fuit loin derrière le voyageur. La scène change alors devant lui : sur les bords de la Moselle commencent à s'élever des masses de collines dont les flancs escarpés et pierreux pendent, sur le fleuve, en précipices. Là, toutefois, ne règnent point la stérilité et la solitude. Qui le croirait? ces arides et pâles rochers portent, sur leur front sourcilieux, une vigne fertile dont les pampres enlacés à

<sup>1</sup> Musellam hinc jubeor percurrere navita remo (Ibid.).

<sup>2</sup> Ibid.

des appuis plantés régulièrement étalent aux yeux la pourpre foncée ou l'ambre de leurs trésors. Le vendangeur, suspendu lui-même au-dessus de l'abîme, détache la grappe mûre en faisant retentir les airs de sa bruyante allégresse<sup>1</sup>. Ce tableau récrée les yeux de Fortunat; mais, en même temps, un autre genre de plaisir charme son oreille. Par une attention toute royale, les maîtres de l'Austrasie ont placé au nombre de ses compagnons quelques-uns des plus excellents musiciens de leur cour. Pendant que le navire glisse sur l'onde, le son des harpes et des flûtes accompagne, tour à tour, un chant poétique; les échos des rives voisines semblent répéter à l'envi ces doux accords<sup>2</sup>.

Le Rhin n'est plus éloigné. Déjà on voit s'ouvrir, au milieu des roches vineuses de la Moselle, le port

Undique prospicimus minitantes vertice colles,  
Nubila quo penetrans surgit acuta silex.

.....  
Cautibus insertis densantur ordine vites,  
Atque supercilium regula picta tegit.

.....  
Inde coloratas decerpit vinitor uvas,  
Rupibus adpensis pendet et ipse legens.

(Ibid.)

Ne tamen ulla mihi dulcedo deesset eunti,  
Pascibar musis, aure bibente melos,  
Vocibus excussis pulsabant organa montes,  
Reddebantque suos pendula saxa tropos.  
Laxabat placidos ærea tela susurros,  
Respondet cannis rursus ab alpe frutex.  
Quo recreet populum hoc exquirat gratia regum.

(Ibid.)

de la Contrua<sup>1</sup>, que remplit une multitude de bateaux solidement construits, et dont les larges flancs contiennent les productions de la Gaule et de la Germanie. Ce lieu présente aux regards de Fortunat un aspect qui témoigne de l'importance qu'il eut jadis, et dont il garde encore une image. C'est là, en effet, que viennent se réunir en passant les marchands ou les voyageurs qui arrivent chaque jour des pays étrangers ou de l'intérieur du royaume. Le poète va se mêler lui-même quelques moments à cette foule active qui se renouvelle sans cesse; le grand fleuve le reçoit ensuite sur ses eaux écumantes et le porte rapidement jusqu'au terme de son voyage.

La perspective des amusements et des plaisirs n'a pas seule attiré la cour austrasienne sur les bords du Rhin. Fortunat retrouve à Andernach l'élite des seigneurs et des jurisconsultes du royaume. Ils rédigent des lois, traitent les affaires générales et celles, en particulier, qui intéressent la nation des Ripuaires. A leurs graves occupations s'entremêlent toutefois les délassements que ces lieux peuvent offrir. Tantôt Childebert ordonne une chasse dans les forêts voisines; tantôt, sur les terrasses du palais, au milieu de sa famille et de ses serviteurs, il prend plaisir à voir lancer le filet qui ramène captif et bondissant le saumon des mers, habitant étranger des eaux du Rhin. Vers le soir la table royale assemble cette compagnie nombreuse de sei-

<sup>1</sup> On suppose que c'était la petite rivière de la Condda qui se jette dans la Moselle, non loin de Coblenz.

gneurs, d'amis, d'étrangers que diverses causes retiennent à la cour<sup>1</sup>.

Ce fut dans les derniers jours de l'année 592 que Fortunat quitta le château d'Andernach pour retourner à Poitiers. Le commencement de l'année suivante devait être marqué par un grave événement : la mort du roi Gontran, arrivée le vingt-huitième jour de mars 593, plaça, dans les mains de Childebert, le royaume de Bourgogne<sup>2</sup>. Vers le même moment la ville de Soissons retourna sous la domination de Chlotaire II, soit que le dernier roi de Bourgogne eût exigé cette restitution de la part de Childebert, soit que Frédégonde, par une heureuse audace, fût parvenue à ressaisir l'ancienne capitale de la Neustrie. Cependant la balance n'était plus égale entre Childebert et Chlotaire, entre Brunehild et Frédégonde. Une des premières pensées de la veuve de Sigebert fut de se venger enfin des attentats de son implacable ennemie, et de faire de la Neustrie vaincue un troisième royaume pour Childebert. Suivant ses conseils le roi appela aussitôt sous les armes les guerriers d'Austrasie et de Bourgogne, auxquels vint se réunir le contingent nombreux des auxiliaires d'Outre-Rhin. A la tête de cette triple armée Childebert plaça les ducs Gondebald et Wintrion, seigneurs de la province de Champagne.

<sup>1</sup> Retibus inspicitur quo Salmo fasce levatur,  
Et numerat pisces, cùm sit in arce sedens  
Rex. Favet, immensâ resilit dùm piscis ab undâ,  
Præsentatur item mensæ Rheni advena civis.  
(Ibid.)

<sup>2</sup> Fredegarii, *Chronic.*, c. 14.

En Neustrie les préparatifs de la défense furent proportionnés, sans doute, à la grandeur du péril. Mais l'histoire de Grégoire de Tours nous fait ici défaut, et la chronique de Frédégaire, avec sa concision habituelle, se contente de mentionner en deux mots une lutte qui pouvait décider de l'existence d'un royaume. L'auteur anonyme des *Gestes des Francs*, qui écrivait un siècle après Frédégaire, nous raconte cet événement avec des circonstances empreintes, il est vrai, d'une couleur romanesque, mais où l'on pourrait voir la tradition conservée parmi le peuple neustrien auquel semble avoir appartenu l'auteur de cette narration.

« En ce temps-là, dit l'écrivain anonyme, les Aus-  
» trasiens, les Burgondes et les auxiliaires d'au delà  
» du Rhin se réunirent en grand nombre. Avec leurs  
» patrices Gondebald et Wintrion, ils traversèrent  
» la Champagne et arrivèrent sur le territoire de Sois-  
» sons où ils firent le ravage. A cette nouvelle Frédé-  
» gonde, Landerik et tous les autres chefs des Francs  
» neustriens rassemblèrent leur armée. Frédégonde  
» vint à Brinnacum<sup>1</sup> et fit beaucoup de présents aux  
» hommes de guerre, les exhortant à combattre avec  
» courage contre leurs ennemis. Comme elle voyait  
» que l'armée des Austrasiens était immense, elle  
» réunit les chefs neustriens et leur donna le conseil  
» suivant : Levons-nous pendant la nuit, et, prenant  
» avec nous des lanternes, marchons contre nos en-  
» nemis. Pour que leurs sentinelles ne puissent nous

<sup>1</sup> Braine, près de Soissons.

» voir, les hommes des premiers rangs porteront  
» dans leurs mains des branches d'arbres ; des son-  
» nettes seront attachées au cou de leurs chevaux.  
» Aussitôt que le jour paraîtra jetez-vous sur cette  
» armée ; peut-être serez-vous vainqueurs. Le conseil  
» plut, et le jour du combat fut désigné : on devait  
» livrer bataille près du bourg de Trucciacum<sup>1</sup>, sur  
» le territoire de Soissons. Suivant l'avis qu'elle-même  
» a donné, Frédégonde se lève pendant la nuit : on  
» prépare les armes, on prend des branches d'arbres,  
» on monte à cheval et on arrive à Trucciacum. La  
» reine portait son fils Chlotaire dans ses bras. »

Les Francs avaient encore la vieille et barbare coutume de boire le vin ou la bière jusqu'à l'ivresse, surtout les veilles de combat. Chez eux aussi s'était conservé l'usage d'attacher des clochettes au cou des animaux que l'on abandonnait dans les pâturages ; s'ils venaient trop à s'écarter, on en était averti par le son de l'airain<sup>2</sup>.

« Lorsque les hommes qui faisaient la garde autour  
» du camp austrasien aperçurent les branches d'arbres  
» et qu'ils entendirent le bruit des sonnettes, l'un d'eux  
» dit à son voisin : Hier ce lieu n'était-il pas une  
» plaine ? d'où vient donc que nous y voyons aujourd'hui  
» d'hui des forêts ? Mais le dernier se mit à rire,

<sup>1</sup> L'abbé Le Beuf a pensé que *Trucciacum*, appelé aussi *Truccia* et *Truicum*, pouvait être Droissy, dans le Soissonnais. L'opinion d'Adrien de Valois, qui croit reconnaître *Trucciacum* dans le village de *Troucy*, également situé près de Soissons, paraît mériter la préférence.

<sup>2</sup> Aimoini, *Hist. Franc.*, lib. III. — *Lex Bajuvariorum*. Tit. XI.

» disant : Tu as bu avec excès , et maintenant tu dé-  
» raisones ; n'entends-tu pas que ce sont les clo-  
» chettes de nos chevaux qui paissent le long de cette  
» forêt ? Pendant ce temps le jour vint à paraître ;  
» les Neustriens se précipitèrent sur les Austrasiens ,  
» au son des trompettes , et en exterminèrent la plus  
» grande partie ; les hommes tombèrent en foule , de-  
» puis le plus petit jusqu'au plus grand. Gondebald et  
» Wintrion eurent peine à fuir ; Landerik poursuivit  
» Wintrion , qui ne s'échappa que par l'extrême vitesse  
» de son cheval. Frédégonde s'avança jusqu'à Reims ,  
» brûla et ravagea la Champagne , et revint ensuite à  
» Soissons avec son armée chargée de dépouilles. »<sup>1</sup>

Si l'on écarte les circonstances fabuleuses qui paraissent avoir été semées dans ce récit , on pourra croire qu'une surprise de nuit fut , en réalité , l'une des principales causes de l'échec sanglant essuyé à Truciacum par les troupes de Childebert. L'auteur des *Gestes des Francs* attribue aux Neustriens une entière victoire. Frédégaire lui-même reconnaît que les Austrasiens se virent obligés à la retraite , mais il déclare , toutefois , que dans cette rencontre les pertes furent grandes du côté des deux peuples. La reine de Neustrie n'était pas , en effet , tellement rassurée par sa victoire qu'elle ne cherchât ensuite les plus puissants moyens de conjurer le péril qui menaçait toujours le royaume de Chlotaire.

<sup>1</sup> *Gest. reg. Franc.*, c. 56.

La défaite sanglante des Austrasiens et des Bourguignons à Trucciacum avait déconcerté les projets de Brunehild contre la Neustrie. Obligée de renoncer pour le moment à la conquête brillante dont elle flattait son ambition, la reine d'Austrasie ménagea une paix entre les deux rois et poursuivit activement les réformes législatives qu'elle avait commencées<sup>1</sup>.

Childebert, suivant les avis de sa mère, convoqua, dans la ville de Maëstricht, pour le 1<sup>er</sup> mars de l'année 594, une nouvelle assemblée générale de la nation. Le roi d'Austrasie promulgua, contre le rapt, l'homicide, le vol et le brigandage armé, plusieurs dispositions sévères qui menaçaient du dernier supplice, sans possibilité de rachat, quiconque se rendrait coupable de pareils crimes. Cette pénalité rigoureuse était empruntée à la législation romaine où les Wisigoths avaient déjà eux-mêmes puisé une partie de leurs lois.

Brunehild voulut réprimer aussi les intrigues formées quelquefois pour empêcher le cours de la justice : la complicité du juge, dans ce cas, fut déclarée par la loi un crime capital.

L'année suivante (595), vers les derniers jours du

<sup>1</sup> Une loi déjà émanée de Childebert II, et qui paraît se rapporter au mois de mars 593, c'est-à-dire, au commencement de l'année où se livra la bataille de Trucciacum, regardait les successions de famille. Cette loi, toute romaine, admettait les petits-fils à représenter leur père et leur mère dans l'héritage de l'aïeul, pour une part égale à celle de leurs oncles. C'était la première fois apparemment que le droit de représentation ainsi étendu se trouvait consacré dans la législation des Francs. (J.-M. Pardessus, *Diplomata, chartæ, leges*. Paris, 1843, t. 1, p. 171. — Baluze, *Capitular. reg. Franc.*, t. 1, p. 18.)

mois de février, une autre assemblée réunie à Cologne sanctionna encore quelques lois qui paraissaient un complément indispensable à celles que l'on avait rendues à Andernach et à Maëstricht. Ainsi le législateur prescrivait au juge qui apprenait un vol ou un acte de brigandage de se transporter immédiatement à la maison du coupable et de le faire charger de liens. Il y avait déjà là comme une idée vague du ministère public. La cour d'Austrasie renouvela en même temps, pour les habitants des cantons, l'obligation de prêter main-forte au juge, sous peine de soixante sous d'or, et l'obligation non moins rigoureuse d'indemniser la victime du délit si l'on ne trouvait point le coupable<sup>1</sup>.

Pendant que Brunehild imprimait ainsi à la loi pénale des Francs-Austrasiens un caractère nouveau de sévérité, elle donnait aussi à l'autorité personnelle

<sup>1</sup> *Decretio Childeb. reg.*, ad. ann. 595. (J.-M. Pardessus, *Diplomata, chartæ, leges*, t. 1, p. 172. — Baluze, *Capitular. reg. Franc.*, t. 1, p. 18 et 19.) — Contrairement à l'opinion des éditeurs des *Historiens de la Gaule et de la France*, M. J. Pardessus attribue, avec Baluze, ce décret à Childebert II, roi d'Austrasie, et non à Childebert I, roi de Paris. Il est évident que ce monument législatif ne saurait appartenir à Childebert I qui ne posséda jamais Andernach, Maëstricht ni Cologne.

Le décret général, publié par Childebert II, à Cologne, la veille du 1<sup>er</sup> mars 595, renfermait les lois que le prince venait de faire adopter dans cette assemblée même, et toutes celles qui avaient été déjà précédemment promulguées aux plaids d'Andernach, en 593, et de Maëstricht, en 594. Aussi doit-on lire au paragraphe 1, au lieu de *anno VICESIMO regni nostri, anno DCODEVICESIMO*, c'est-à-dire, la dix-huitième année de notre règne, correspondante à 595.

dont elle s'était revêtue quelque chose de plus absolu et de plus redoutable. Et lorsque au sentiment exalté de sa puissance venait se mêler encore quelque motif de haine, quelque mouvement de colère, alors surtout elle frappait de ces coups violents et inattendus auxquels une justice régulière n'avait point de part et dont le récit glaçait d'effroi tous les cœurs.

Saint Grégoire le Grand, qui admirait d'ailleurs l'esprit supérieur de la reine d'Austrasie, ne pouvait s'empêcher d'être profondément affligé quand il apprenait que l'équité et la modération n'avaient point servi de règle à la justice de Childebert. Personne mieux que l'illustre pontife ne pouvait faire entendre à la cour de Metz des conseils de douceur; et, en effet, au mois d'août de l'année 595, le prêtre Candide, envoyé de Rome pour administrer les biens que le Saint-Siège possédait dans la Gaule, fut chargé d'une lettre de recommandation où Grégoire adressait à Childebert ces belles paroles :

« Autant la dignité royale s'élève au-dessus de la  
» condition des autres hommes, autant votre royaume  
» s'élève au-dessus des autres royaumes..... Mais si  
» vous voulez surpasser aussi, par vos actions, tous  
» les autres peuples de la terre, que votre Excellence  
» se montre bienveillante envers les hommes qui lui  
» sont soumis. Si quelques actes viennent à l'offenser,  
» qu'elle ne les punisse pas sans les avoir scrupuleu-  
» sement examinés<sup>1</sup>. Vous plairez à celui qui est vé-

<sup>1</sup> Benignam se Excellentia vestra suis subjectis semper exhibeat: et si qua sunt quæ ejus animum offendere valeant, ea indiscussa non puniat.

» ritablement le roi des rois , c'est-à-dire au Dieu  
» tout-puissant , lorsque vous prescrirez vous-même  
» de justes bornes à votre puissance, lorsque vous ne  
» prendrez point pour mesure de ce qui vous est  
» permis la mesure de ce qui vous est possible. »<sup>1</sup>

Si l'expédition dirigée contre la Neustrie ne s'était point terminée heureusement , il ne fallait peut-être pas en rejeter la responsabilité entière sur Wintrion qui était regardé comme l'un des meilleurs guerriers de l'Austrasie. Ce n'était pas la première fois, en effet, qu'il avait commandé les armées de Childebert; mais la journée de Trucciacum avait humilié Brunehild , et cette princesse ne devait que difficilement l'oublier. Ce qui pouvait n'être pas moins funeste encore à Wintrion , c'est qu'il joignait aux richesses et à la puissance une grande fierté de caractère , et qu'il n'en fallait pas tant pour donner à la reine d'Austrasie de sérieuses alarmes.

Alors aussi le duc de Pertois songeait à augmenter l'éclat et la grandeur de sa maison. Père d'une fille unique nommée Chlodeswinde , que nous appellerons Glossinde, suivant l'usage de notre langue, il espérait pour elle une alliance glorieuse. Glossinde, il est vrai , avait manifesté de bonne heure le désir de renoncer aux avantages de sa naissance afin de se consacrer entièrement , dans la retraite, au service de Dieu. Mais Wintrion n'était point disposé à consentir aux prières de sa fille , et parmi les nobles familles

<sup>1</sup> S. Gregor., M. Papæ, lib. epist., v. 6.

qui s'offraient à son choix, il distingua celle d'un jeune seigneur nommé Obolen, propriétaire de vastes domaines dans le duché de Champagne<sup>1</sup>.

L'usage existait encore parmi les Francs d'envoyer au père de celle dont la main était sollicitée, un sou d'or et un denier. Cette coutume rappelait le souvenir des temps antiques, où l'on ne pouvait obtenir une épouse qu'à la condition de payer une somme d'argent à sa famille. Le consentement accordé, on se faisait une promesse mutuelle, et ensuite l'époux futur constituait à sa fiancée une dot qui devait toujours être proportionnée à sa fortune. Cette dot consistait, pour la majeure partie, en propriétés territoriales : dans les riches familles on ajoutait aux biens immobiliers un cheval de monture avec son brillant caparaçon, des meubles précieux, des robes de fine étoffe, des bracelets et des anneaux d'or<sup>2</sup>.

Wintrion accepta Obolen pour son gendre, et le jour des noces étant arrivé, la fille du duc de Pertois, couronnée de fleurs et parée de riches bandelettes d'or, fut conduite, suivant l'usage, à la maison de celui qui semblait devoir être bientôt son époux<sup>3</sup>. Obolen avait

<sup>1</sup> *Ex vitâ, S. Glodesindis, abb. mett. inter Acta SS. Ord. S. Bened.,* sæc. 2, p. 1087. — Bolland, t. VI, jul., p. 211. — Frodoard, *Hist. eccles. Remens.*, lib. II, cap. 2.

<sup>2</sup> *Formulæ Lindenbrog*, tit. LXXV. — *Marculfi formularum*, lib. II, tit. XV.

<sup>3</sup> Grégoire de Tours, au dixième livre de son histoire des Francs, nous parle de ces bandelettes ou rubans brodés d'or qui distinguaient la parure des fiancées le jour de leur mariage. (*Hist. Franc.*, lib. X, c. 16.)

**fait préparer un festin somptueux , et les invités étaient réunis en grand nombre dans sa demeure.**

**Le roi Childebert apprenant que l'on était sur le point de consommer cette alliance, dépêcha un messager pour ordonner à Obolen de venir aussitôt à la cour. Lorsqu'Obolen fut entré dans la chambre du roi , ce dernier lui reprocha avec colère de s'être rendu coupable de plusieurs crimes ; sur-le-champ il commanda de le jeter en prison , et après une année de captivité il le fit périr du dernier supplice.**

**Quels griefs particuliers Childebert pouvait-il avoir contre Obolen ? C'est ce que l'auteur du récit ne nous a pas fait connaître. Cette subite et terrible catastrophe persuada plus fortement que jamais à la fille de Wintrion qu'elle n'était pas destinée à vivre pour un époux mortel , et cette pensée fixa irrévocablement son esprit et son cœur.**

**Le duc de Pertois , néanmoins , demeurait inflexiblement attaché à sa première résolution : il chercha un autre époux à sa fille , et , soit qu'il comptât encore sur l'efficacité de la persuasion , soit qu'il fût décidé , s'il le fallait , à employer la contrainte , il arrêta le jour des fiançailles que les noces devaient suivre de près.**

**Au moment suprême , et le jour même où elle devait donner une promesse , Glossinde s'échappa de la maison paternelle et se rendit à Metz pour y implorer l'appui du glorieux martyr que l'on y révérait ; elle vint se prosterner et se répandre en prières devant l'autel de saint Étienne , dans l'église cathédrale de la cité.**

La fuite de Glossinde, comme cela était naturel, avait jeté dans les deux familles une vive émotion, et l'homme qui attendait sa promesse, les parents et les amis de cet homme éclataient en reproches, s'écriant avec fureur qu'ils avaient été indignement trompés. Wintrion se mit aussitôt sur les traces de la fugitive et parvint à découvrir le lieu qui la cachait. Mais comme on n'osait pas, même à l'égard d'un criminel, violer l'asile sacré d'une église, Wintrion fit garder la porte par ses serviteurs, avec l'ordre d'arrêter sa fille dès qu'elle voudrait sortir.

Cependant la grâce que Glossinde sollicitait avec tant de persévérance, lui fut accordée, et elle se retira d'abord à Trèves, près de Rotlinde, sœur de son père, afin d'apprendre sous sa conduite les préceptes et les règles de la vie monastique. De retour à Metz, elle obtint de sa famille une belle et vaste demeure, composée en partie d'anciennes constructions romaines, près de la porte de Scarpone, à l'extrémité méridionale de la cité<sup>1</sup>. La fille de Wintrion en fit une pieuse retraite pour elle et pour cent jeunes filles des plus nobles familles du royaume<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Vita, S. Glodesindis. — Préface du *Voyage du roi Henri IV à Metz*, par A. Fabert.

<sup>2</sup> Sainte Glossinde finit ses jours à l'âge de trente ans, après avoir gouverné pendant six ans le monastère qui a reçu depuis le nom de la fondatrice. Elle eut sa première sépulture dans l'église de Saint-Jean et des SS. Apôtres, à côté du duc Wintrion, son père. (*Nécrologe de Saint-Arnould*.) L'époque précise de sa mort est incertaine; la date de 610, que les auteurs de l'*Histoire de Metz* ont fixée par conjecture, paraît devoir être avancée de six ou sept années.

Les habitudes de rigueur qui dominaient à la cour de Metz ne se faisaient pas sans doute sentir avec la même force aux peuples éloignés qui ne relevaient de l'Austrasie que par le tribut qu'ils lui envoyaient chaque année. Cette obligation, toutefois, irritait assez vivement, chez ces peuples, le sentiment de l'orgueil national, et il ne fallait qu'un léger surcroît de mécontentement ou une occasion quelque peu favorable pour leur mettre les armes à la main.

En effet, pendant le cours de l'année 595, la domination que le roi Théodebert avait étendue autrefois sur les bords de la mer Baltique, reçut une sérieuse atteinte. Les Warnes qui avaient subi, comme plusieurs autres nations, les lois de Théodebert, les Warnes qui avaient eu un moment pour reine la princesse Théodechilde, sœur de ce puissant roi, s'armèrent tout à coup pour recouvrer leur indépendance<sup>1</sup>. Nous ne savons pas quelle cause particulière détermina cette insurrection aussi soudaine que générale. Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'exemple donné par les Warnes pouvait se communiquer rapidement aux Thuringiens et aux Saxons, trop disposés eux-mêmes à la révolte. La cour d'Austrasie eut donc lieu de craindre un soulèvement universel des nations tributaires établies au nord de la Germanie, et elle se hâta de la prévenir.

Childebert envoya sur la Warnow des forces nombreuses qu'il recruta probablement de guerriers Lom-

<sup>1</sup> Rappelons que les Warnes occupaient le territoire qui forme aujourd'hui les deux Mecklembourgs.

bards, Allemands et Bava-rois, à qui l'on promet les plus belles récompenses. L'intérêt de la puissance austrasienne commandait de conserver et de ménager ce pays qui mettait le royaume de l'Est en communication avec les mers du nord. On n'écou-ta que la colère ou la crainte, et on fit au peuple warne une guerre d'extermination qui devait amener en partie sa ruine<sup>1</sup>.

Au milieu du bruit des armes et des affaires publiques, la littérature ne gardait pas un silence absolu dans le royaume de Childebert. Non-seulement Fortunat, à Poitiers, semait encore autour de lui quelques fleurs poétiques, mais sur les confins de la Bourgogne et de l'Austrasie, au sein d'une profonde solitude, les religieux irlandais donnaient encore quelques moments au culte de la poésie. Colomban se reposait de ses travaux en versifiant pour quelques amis d'affectueuses exhortations, parées de l'élégance et des grâces d'une imitation classique. Telle est par exemple l'épître qu'il adressait à Fedolius pour lui témoigner le plaisir qu'il éprouvait à recevoir et à lire ses lettres, et pour le détourner de l'amour excessif de l'or et des richesses.

« Reçois, dit-il, le don bien modeste de mes petits vers, composés seulement de deux pieds, et rends-moi souvent la pareille que t'impose le devoir. Comme les champs desséchés par le souffle brûlant du midi sont rafraîchis par une pluie bienfaisante, ainsi une page que tu m'auras envoyée fréquemment portera la joie dans mon cœur. Je ne te demande pas de me

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, cap. 15. — Aimoin., lib. III, c. 82.

faire présent d'un trésor qui pourrait périr ; je ne te demande pas l'or que l'avare amasse par une agitation perpétuelle, l'or qui aveugle les yeux du sage et qui, semblable à la flamme ardente, consume les mauvais cœurs. »<sup>1</sup>

Colomban rappelle ensuite tous les grands forfaits que l'amour de l'or a fait commettre dans les siècles passés, et les souvenirs de l'antiquité se succèdent sous sa plume avec autant de rapidité que d'heureuse concision. La Toison d'or, le Jugement de Paris, Pygmalion, Polydore, Amphiaräus, le corps du malheureux Hector vendu au vieux Priam son père, voilà autant de leçons dignes de mémoire. Colomban y ajoute ses propres conseils : « Illustre frère, dit-il, lorsque je t'envoie le petit présent de cette

¹ Accipe quæso  
Nunc bipedali  
Condita versu  
Carminulorum  
Munera parva,  
Tuque frequenter  
Mutua nobis  
Obsequiorum  
Debita redde.

—  
Næm velut æstu  
Flantibus austris  
Arida gaudent  
Imbribus arva,  
Sic tua nostras

Missa frequenter  
Lætificabit  
Pagina mentes.

—  
Non ego posco  
Nunc perituræ  
Munera gazæ,  
Non quod avarus  
Semper agendo  
Congregat aurum  
Quod sapientium  
Lumina cæcat  
Et velut ignis  
Flamma perurit  
Improba corda\*.

\* Inter opera S. Colombani, in *Maximâ Bibliothecâ Patrum*. Lyon, 1677, t. XII, p. 34.

petite lettre, je t'exhorte à laisser de côté les vains soucis. Cesse, je te prie, d'engraisser tant de coursiers généreux ; cesse d'entasser gain sur gain, d'ajouter aux pièces d'or les pièces d'or. »

Colomban, à ce qu'il semble, remettait pour la première fois en honneur les vers de deux pieds généralement abandonnés, et l'on peut remarquer ici comment chez les Irlandais, naturellement poètes, la prosodie latine était l'objet d'une étude particulière. Après avoir prié son ami de ne point s'étonner de la forme nouvelle de ses vers employée autrefois par Sapho, Colomban lui en fait connaître la mesure exacte pour qu'il puisse lui-même s'en servir.

De pieux souhaits terminent la lettre de l'abbé de Luxeuil.

Parmi les hommes dont les vertus et la science honoraient le plus leur patrie, il fallait compter au premier rang l'évêque Grégoire. La ville de Tours, où il avait composé, au milieu des fonctions de l'épiscopat, l'histoire du peuple franc, était soumise, on s'en souvient, à la domination de Childebert. Vers la fin de l'année 595 on apprit en Austrasie la nouvelle que l'évêque de Tours venait de finir ses jours en paix (17 novembre), à l'âge de cinquante-et-un ans. Prévoyant que dans la suite on ne manquerait pas de vouloir faire un abrégé des ouvrages qui lui avaient coûté tant de recherches et de labeurs, il avait terminé son histoire des Francs par une expresse recommandation de ne rien retrancher de ses différentes œuvres. L'annaliste de la Gaule mérovingienne était

persuadé, avec raison, qu'il n'avait rien écrit d'inutile, et que les richesses historiques qu'il léguait à la postérité n'offraient point une abondance superflue.

Grégoire de Tours avait conduit ses récits jusqu'au mois d'avril 591. Sa tâche devait être continuée, avec moins de bonheur, par Frédégaire.

Childebert était dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa puissance, quand une mort prématurée l'enleva dans le cours de l'année 596, à l'âge de vingt-six ans. Il laissait deux fils qui portaient, dans un ordre inverse, les noms des deux premiers rois d'Austrasie. Suivant la loi établie chez le peuple franc, les fils de Childebert devaient se partager ses états. Théodebert, qui était l'aîné, obtint le royaume d'Austrasie, auquel se rattachaient, d'une part, les pays tributaires d'Outre-Rhin, et, d'autre part, les importantes cités de Tours et de Poitiers, ainsi que l'Auvergne, le Berry, le Limousin, le Rouergue, le Gévaudan, une partie de la ville de Marseille et de la Provence maritime. Thierry, second fils de Childebert, eut le royaume de Bourgogne, et, conformément aux intentions de son père, on y ajouta les provinces d'Alsace, du Suntgau et du Turgau, qui furent détachées du royaume d'Austrasie<sup>1</sup>. Suivant Frédégaire, Childebert avait voulu donner ces provinces à Thierry parce que le jeune prince y avait passé tout le temps de son enfance. Peut-être Childebert

<sup>1</sup> Theudebertus sortitus est Auster, sedem habens Mettensem ; Theudericus accepit regnum Guntchramni, in Burgundiâ, sedem habens Aurelianis. (Fredeg., *Chronic.*, cap. 16.) — Aimoin., lib. III, c. 63. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 10.

avait-il désiré aussi établir dans le partage une plus juste proportion. La succession de Childebert ainsi réglée, la ville de Metz demeura le siège ordinaire de la royauté en Austrasie : celle d'Orléans eut, dans les états de Thierry, le même honneur. Le duc Gondulf, savant jurisconsulte et négociateur habile, remplit à la cour de Metz les fonctions de maire du palais ; un seigneur nommé Warnachaire, aussi distingué par sa généreuse bienfaisance que par ses grandes richesses, administra sous le même titre le royaume de Bourgogne.





---

---

## CHAPITRE VI.

---

Brunechild, après le partage des états de Childebert, demeure à la cour de Metz. — Tentative de Frédégonde contre les royaumes d'Austrasie et de Bourgogne. — Exil de la reine Brunechild qui se retire près de Thierry II. — Lutte de Thierry contre les Austrasiens ; défaite de Théodebert. — Thierry, roi d'Austrasie et de Bourgogne ; puissance de Brunechild dans les deux royaumes. — Mort de Thierry ; Brunechild fait proclamer Sigebert fils de ce prince ; les Austrasiens et les Bourguignons ne veulent plus souffrir la domination de Brunechild ; ils appellent Chlotaire, roi de Neustrie ; chute du jeune Sigebert ; mort tragique de Brunechild ; sa sépulture.

---

Brunechild eut préféré de beaucoup, sans doute, la réunion de tous les états de Childebert sous l'autorité d'un seul roi : c'était ainsi que les Wisigoths d'Espagne se faisaient une loi rigoureuse de ne mettre jamais à leur tête qu'un seul monarque. Mais il avait fallu obéir à la loi des Francs, et Brunechild, forcée de choisir entre les deux cours celle qui deviendrait désormais sa résidence, se détermina à demeurer en Austrasie, près du roi Théodebert.

Le moment où s'élevait une royauté nouvelle semblait toujours difficile, et le péril était bien plus grand

encore lorsqu'un enfant portait la couronne. **Frédégonde** résolut de saisir cette occasion pour essayer de relever la puissance neustrienne et de se venger enfin de Brunehild son ennemie. Elle forma donc aussitôt, contre les rois d'Austrasie et de Bourgogne, un dessein dont la hardiesse était faite pour étonner les Neustriens eux-mêmes. Suivant sa coutume, elle promit les récompenses les plus magnifiques à ceux des leudes de Chlotaire II qui voudraient prendre contre les fils de Childebert une courageuse offensive. **Frédégonde** ambitionnait surtout la possession de Paris dont elle désirait faire la capitale du royaume neustrien. Cette ville, occupée en dernier lieu par Childebert II, qui en avait hérité de Gontran, faisait maintenant partie des états échus à Thierry, frère de Théodebert. **Frédégonde**, voyant les Neustriens et une foule de guerriers étrangers répondre à son appel, leur montra la cité de Paris comme la première conquête qui s'offrait à leurs armes. L'Austrasie ne tarderait pas, **Frédégonde** l'espérait du moins, à devenir aussi un champ d'exploits brillants pour les guerriers du jeune Chlotaire.

Les Neustriens, ayant à leur tête **Frédégonde** et son fils Chlotaire, âgé de seize ans, se portèrent rapidement vers le but qui leur était marqué : ils se précipitèrent avec autant de violence que de fureur dans les murs de Paris, dont les richesses furent livrées à l'avidité des vainqueurs. C'est ainsi que paraît devoir se comprendre l'expression de l'écrivain, lorsqu'il nous dit que l'armée de **Frédégonde** occupa, *à la façon des*

*barbares*, la cité de Paris et quelques autres villes de la Seine<sup>1</sup>.

La reine de Neustrie, tout heureuse d'un pareil succès, ne pensa pas qu'elle dût s'arrêter en si bon chemin, et elle fit marcher sans retard ses colonnes victorieuses du côté de l'est, vers le point où se rencontraient les royaumes d'Austrasie et de Bourgogne. Brunechild, que la tentative audacieuse de Frédégonde avait surprise d'abord, se hâta d'assembler les guerriers de Théodebert et de Thierry, et déjà les Neustriens approchaient des rives de la haute Moselle, lorsque les Austrasiens unis aux Bourguignons en arrêterent la marche près de Latofao, *le bourg des Hêtres*, à peu de distance de la ville de Toul<sup>2</sup>. Les deux armées se donnèrent, près du bourg des Hêtres, un

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, c. 16. — Aimoin., lib. III, c. 85. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 10.

<sup>2</sup> Lifou-le-Grand, à deux lieues de Toul. Ce bourg, appelé aussi Lucofagus, Lucofaus, est mentionné dans l'histoire des évêques d'Auxerre, comme faisant partie du diocèse de Toul. Frédégaire dit que l'armée neustrienne, maîtresse de Paris et des villes de la Seine, marcha ensuite contre Théodebert et Thierry. Il est assez naturel de croire qu'elle porta son attaque vers le point où se rencontraient les deux royaumes d'Austrasie et de Bourgogne. Lifou était situé près des limites méridionales de l'Austrasie.

L'abbé Le Bœuf, qui avait placé d'abord le Latofao de Frédégaire à Lifou, près de Toul, a pensé ensuite que ce lieu devait être plutôt Lafau entre Laon et Soissons. La première opinion semble avoir été la meilleure. D'autres écrivains ont supposé que Latofao était Loixi, situé comme Lafau dans le diocèse de Laon.

Fagus, faus est l'origine de notre vieux mot *foug*, *fou*, un hêtre, qui se trouve dans le nom de Lifou.

choc des plus meurtriers. Les fils de Childebert ne purent se flatter, il est vrai, d'une victoire : mais ils n'avaient pas cédé le terrain et ils avaient même résisté assez vaillamment pour forcer leurs ennemis de retourner en arrière. La journée de Latofao sauvait donc l'Austrasie d'un péril d'autant plus grand que, dans ce moment, les Awares, comme s'ils se fussent entendus avec les Neustriens, pénétraient dans la Thuringe et semblaient se diriger vers le Rhin. Brunehild, qui se rappelait comment Sigebert avait autrefois désarmé ce peuple par des présents, n'hésita pas à se servir du même moyen : elle fit porter aux chefs de ces barbares des sommes d'argent considérables et les renvoya ainsi au dedans de leurs demeures<sup>1</sup>.

Un repos forcé devait suivre la dernière lutte de l'Austrasie et de la Neustrie, et le pape saint Grégoire le Grand jugea ce moment favorable pour accomplir un dessein qui l'occupait sérieusement depuis plusieurs années. Il s'agissait de la conversion des Anglo-Saxons établis en Grande-Bretagne. Vers le mois d'août de l'année 596, il envoya dans cette contrée, avec plusieurs autres missionnaires, Augustin, religieux du monastère de Saint-André, en Sicile. Il demanda, en même temps, à Brunehild, pour la mission apostolique de la Grande-Bretagne, la protection de ses petits-fils, les rois de Bourgogne et d'Austrasie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Paul Diac. *De gest. Langob*, lib. IV.

<sup>2</sup> *Epist. S. Greg.*, M. Pap., Lib. VI, 58, 59.

Ce fut au mois de septembre de l'année 596 que les missionnaires romains arrivèrent à la cour d'Austrasie. On leur fit un accueil aussi plein de respect que de munificence ; Brunehild envoya partout les ordres nécessaires pour leur faciliter le voyage , et les fit accompagner de plusieurs prêtres francs qui devaient leur servir d'interprètes.

Au mois d'octobre de l'année suivante (597), Grégoire adressa à la reine Brunehild une lettre de remerciements , et lui annonça qu'il venait d'accorder le pallium à l'évêque d'Autun , Syagrius , pour qui elle avait sollicité , dès le temps de Childebart II , cette insigne faveur. Le pontife , dans la même lettre , pria la cour d'Austrasie de veiller avec soin à l'exacte observation des règles de la discipline ecclésiastique ; il la conjurait de détruire le fléau de la simonie qui affligeait l'Église des Gaules, et de ne point permettre que l'on élevât subitement à la dignité épiscopale des hommes qui n'avaient point acquis les vertus et la science nécessaires aux fonctions sacrées de l'apostolat.

Un autre soin préoccupait non moins vivement la pensée du pape saint Grégoire : c'était l'extirpation des pratiques païennes dont il signalait plusieurs traces encore vivantes dans quelques parties de la Gaule. « Que l'on ne fasse , disait-il , aucune immolation à des idoles ; que l'on ne rende point aux arbres de culte divin ; que l'on n'offre pas de sacrifices impies de têtes d'animaux' . » C'était particulièrement dans les contrées

' Lib. IX, epist. 11.

isolées et sauvages de l'est ou du nord de la Gaule, comme nous avons eu lieu de le remarquer déjà, que se perpétuaient ces restes de paganisme.

La reine Frédégonde venait de finir ses jours dans la ville de Paris, nouvellement conquise sur les successeurs de Childebert (597). Son fils Chlotaire, âgé de dix-sept ans, restait seul avec le maire Landri pour gouverner la Neustrie et veiller à sa défense<sup>1</sup>. Mais sans doute les deux peuples rivaux souffraient bien trop de leurs pertes récentes, pour n'être pas obligés de vivre en paix encore au moins quelque temps. Brunehild avait d'ailleurs, au sein même de l'Austrasie, une tâche difficile à remplir : il lui fallait défendre un pouvoir moins assuré que jamais, ou plutôt un pouvoir que tout conspirait fortement à renverser.

Le temps n'était plus, en effet, où l'autorité de Childebert II, puissante et affermie, imposait la crainte et faisait fléchir les volontés les plus rebelles. Les seigneurs austrasiens, qui voyaient sur le trône un roi mineur, entendaient que leur volonté fût comptée pour quelque chose : c'était là, dans leur pensée, un droit de premier ordre qu'ils ne voulaient point abdiquer.

Brunehild aurait donc fait un acte de sagesse, peut être, si elle avait consenti à partager au moins avec les grands du royaume un pouvoir que le titre d'aïeule semblait lui rendre plus étranger qu'auparavant. En se retirant de la scène où elle avait déjà soutenu tant

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, c. 17. — Aimoin., lib. III, c. 85. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 10.

de luttes difficiles, elle pouvait encore exercer avec quelque gloire cette autorité morale qui est d'autant mieux reconnue qu'elle donne moins d'ombrage. Mais Brunehild ne força point son ambition à un pareil sacrifice : ne pouvant oublier qu'elle avait commandé sous deux rois, elle voulut régner toujours, et cet irrésistible orgueil sembla dominer dans son âme avec une force nouvelle.

Au nombre des seigneurs qui alors signalaient le plus ouvertement leur zèle contre la reine d'Austrasie, se plaçait le duc Wintrion. Brunehild, on le sait, ne pardonnait point au duc de Pertois sa défaite à Truciacum et moins encore son rôle d'adversaire déclaré dans la cour du jeune roi. Une lutte nouvelle s'engagea entre les Austrasiens et Brunehild, et l'avantage n'était point, à ce qu'il paraît, du côté de la reine, lorsque, vers le mois d'octobre de l'année 598, on apprit, tout à coup, que des mains meurtrières avaient tranché les jours de Wintrion<sup>1</sup>.

L'impression que produisit dans toute l'Austrasie un semblable événement peut se deviner sans beaucoup de peine. La rumeur publique fit remonter aussitôt jusqu'à Brunehild la mort du duc de Pertois. Les

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, c. 18.

Wintrion fut inhumé dans l'église de Saint-Jean et des Saints-Apôtres, devenue ensuite l'abbaye de Saint-Arnould. Le nécrologe de cette église, cité dans le manuscrit de la bibliothèque de Metz, intitulé *Antiquitates arnulphinæ*, et par les religieux Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz* (t. I, p. 326), plaçait au mois d'octobre l'anniversaire du duc Wintrion.

Austrasiens, plus irrités et plus inquiets que jamais, formèrent alors contre leur ancienne reine un complot pour lequel ils obtinrent le consentement de Théodebert. Suivant le récit de Frédégaire, un jour de l'année 599 on se saisit de la personne de Brunehild et on la transporta hors des limites du royaume. La reine, d'après le témoignage du même chroniqueur, fut abandonnée, seule et sans suite, près de la ville d'Arcis-sur-Aube, dans cette partie extrême du territoire bourguignon qui touchait à l'Austrasie<sup>1</sup>. Le récit de Frédégaire, il faut le remarquer, présente quelques invraisemblances. Cette manière d'exiler une reine encore puissante a quelque chose d'assez peu naturel. L'écrivain ajoute que seule, au milieu d'un pays qui lui était inconnu, Brunehild aperçut un homme de la campagne, qu'elle le pria de la conduire à son autre petit-fils Thierry, roi de Bourgogne, et que, peu après, elle fit élever cet homme à la dignité épiscopale dans la ville d'Auxerre. Les anciennes annales de l'église d'Auxerre contredisent formellement la dernière assertion<sup>2</sup>. Toutefois, si l'on écarte du récit de Frédégaire les détails un peu suspects dont il est semé, on pourra le réduire à ce fait général et bien certain, qu'en l'année 599 Brunehild se vit forcée de quitter le royaume d'Austrasie.

Au moment où la reine exilée arrivait à la cour d'Orléans, le maire Warnachaire terminait ses jours,

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, c. 18.

<sup>2</sup> Labbe. *Bibliotheca nova*, t. 1, p. 423.

et Thierry lui donnait pour successeur un autre seigneur bourguignon nommé Bertoald, guerrier brave, prudent et tout dévoué aux intérêts de son jeune roi. Le crédit puissant dont cet homme jouissait parmi les seigneurs de Bourgogne devenait, il est vrai, un obstacle au pouvoir que Brunechild espérait exercer auprès de Thierry, en dédommagement de celui qu'elle avait perdu en Austrasie. Brunechild travailla donc, sans perdre de temps, à mettre en honneur dans la cour de Bourgogne un gallo-romain nommé Protadius, homme très-habile, mais hautain et arrogant, plein d'adresse à former une intrigue et disposé à ne point se montrer timide quand il s'agirait de remplir le trésor royal et son propre trésor<sup>1</sup>.

Si l'on doit regretter que Brunechild n'ait pas fait, pour servir son pouvoir, un choix meilleur, il faut reconnaître du moins que son génie ne perdait rien de son activité. Les anciennes voies romaines furent réparées avec soin, et dans la ville de Lyon l'église de Saint-Pierre-d'Aisnay se releva plus grande et plus somptueuse qu'elle n'avait jamais été<sup>2</sup>. La ville d'Autun, quoiqu'elle ne fût pas, comme celles d'Orléans et de Châlon-sur-Saône, une des résidences ordinaires de la cour de Bourgogne, devint particulièrement l'objet des munificences de Brunechild. Cette princesse y fit élever un hospice destiné aux malades et aux voya-

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, c. 24. — Aimoin., lib. III., c. 90. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 12.

<sup>2</sup> Hadriani, *Vales. rer. francic.*, t. I, p. 582 et seqq.

geurs ; dans un des faubourgs, elle éleva le beau monastère de Saint-Martin, orné de mosaïques et de colonnes de marbre de toute couleur, restes splendides des monuments romains qui avaient décoré en si grand nombre l'antique métropole des Éduens.

Par l'exil de Brunehild, les leudes du royaume d'Austrasie avaient voulu assurer leur indépendance politique et se garantir contre les coups dont ils étaient sans cesse menacés. Il formèrent donc, sous l'autorité de Théodebert, une aristocratie fière et libre, dont le principal chef était Gondulf, nouvellement élevé à la mairie du palais<sup>1</sup>.

Parmi les grandes familles austrasiennes que des liens d'amitié ou des rapports d'intérêt politique attachaient à Gondulf, on distinguait celle de Romulf, comte du palais, dont les grands domaines s'étendaient au pied des Vosges, près des sources de la Moselle<sup>2</sup>. Une autre famille, non moins illustre par les qualités de l'esprit, la naissance et la fortune, était celle de Buotgise, seigneur de Laïum, dans le canton des *Montagnes-Chauves*, à peu de distance des rives de la Meurthe<sup>3</sup>. Arnulf, fils de Buotgise, et que nous appellerons Arnould, suivant l'usage, terminait alors, sous les yeux du maire austrasien, et en compagnie de Romaric, fils du comte Romulf, le cours des études

<sup>1</sup> *Vita S. Arnulphi. épisc. Mett.*, Bolland., t. IV, jul., p. 454.

<sup>2</sup> *Vita S. Romarici*, Labbe, *Bibliotheca nova*, t. 2, p. 781.

<sup>3</sup> Laïum, aujourd'hui Lay-Saint-Christophe, à dix kilomètres environ au nord-est de Nancy.

qui devaient conduire un jeune seigneur à l'exercice des charges publiques<sup>1</sup>.

Avec Romulf et Buotgise on remarquait encore, parmi les hommes qui étaient en honneur chez les Austrasiens, les comtes Arnoald et Pappole. Arnoald possédait, sur la rive gauche de la Moselle, à trois lieues environ de la cité de Metz, du côté du midi, un beau domaine qui portait son nom, suivant l'usage du temps<sup>2</sup>. Pappole comptait au nombre de ses possessions la terre de Lauriacum et celle d'Arreium, située en amphithéâtre, près de la rive droite de la Moselle, en face de la villa d'Arnoald<sup>3</sup>. A Pappole aussi appartenait une autre terre que l'on appelait *villa Pappoli* et qui était assise sur le penchant d'un coteau agréable, à peu de distance de la ville, au couchant<sup>4</sup>. Pappole était ce même seigneur qui, autrefois, avait reçu Fortunat dans sa maison de Lauriacum, lorsque le poète, porté sur une petite barque tout usée, était venu en ce même lieu rendre visite au roi Sigebert.

<sup>1</sup> *Vita S. Arnulphi, épisc. Mett.*, Bolland., t. IV, mensis jul.

*P.* 454 et seqq. — *Commentarius prævius vitæ S. Arn.*, ibid., p. 426.

— D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. I, p. 378.

<sup>2</sup> Arnoaldi, Arnaldi, villa, aujourd'hui Arnaville. Ce village est mentionné plusieurs fois sous sa dénomination latine dans l'ancien cartulaire de Gorze. (Manusc. de la bibliothèque de Metz.)

<sup>3</sup> Lauriacum, écrit *Nauriacum* et plus fautiveusement encore *Nanciacum* dans les manuscrits des œuvres de Fortunat, est aujourd'hui Lorry-sous-Froidmont.

Arreium est maintenant Arry, près de la rive droite de la Moselle, à 15 kilomètres environ au sud de Metz.

<sup>4</sup> Pappoli villa est le village de Plappeville.

Enfin, à l'extrémité septentrionale du royaume, s'élevait une famille que nous avons eu lieu de nommer dans un chapitre précédent, et que son infatigable activité, son habileté héréditaire, devaient faire remarquer chaque jour davantage: c'était la famille de Carloman, qui, au nord de l'Ardenne, étendait sa puissante influence entre le cours inférieur de la Meuse, l'Escaut et le Rhin. Pépin, fils de Carloman, se signalait déjà par de brillantes qualités.

Au delà des limites du royaume de l'Est proprement dit, Gondulf avait à régler aussi de graves intérêts. Ainsi, par les soins de Gondulf, peu après l'exil de Brunehild, le prêtre Fortunat était élevé sur le siège épiscopal de Poitiers, qui dépendait toujours de l'Austrasie. Né avec une âme douce et sensible, attaché tendrement à la cité de saint Hilaire, où il résidait depuis trente ans, Fortunat se souvenait encore avec bonheur du palais de Metz et des campagnes du Rhin et de la Moselle. Théodebert le pria d'écrire la vie de saint Médard, évêque de Soissons, en l'honneur duquel le roi Sigebert avait élevé une église. Fortunat répondit avec empressement à cette demande, et les vœux par lesquels il terminait son œuvre respiraient le pieux sentiment de sa fidélité et de sa reconnaissance: « Supplions, s'écriait-il, supplions la Majesté » divine de conserver longtemps la prospérité de notre » roi Théodebert et la juste puissance que ce prince » étend au loin sur les nations étrangères<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Exoremus ut clementissimi Theodeberti regis nostri felicitatem

Telle était donc à peu près, sous la mairie de Gondulf, la situation générale de l'Austrasie. Brunehild avait emporté sans doute de vifs ressentiments contre les hommes qui l'avaient jetée dans l'exil. Cependant elle ne songea d'abord qu'à poursuivre ses projets de conquête et de vengeance sur la Neustrie. Elle parvint même à réunir ses deux petits-fils dans une alliance armée contre Chloataire II, pour lui enlever son royaume qui serait ensuite partagé entre les vainqueurs.

En l'année 600, les Austrasiens et les Bourguignons se dirigèrent du côté de Sens et remportèrent, près de Dormeille-sur-l'Orvanne, une victoire sanglante qui força Chloataire de fuir précipitamment avec les restes de son armée. Théodebert et Thierry, poursuivant leur marche rapide, se saisirent de Paris, et Chloataire fut forcé de souscrire à une paix qui ne lui laissait, de tout son royaume, que douze comtés situés au nord de la Seine.

Thierry et Théodebert se partagèrent ensuite la dé-

crebris successibus dilatata, vel in externis gentibus justo domi-  
nandi jure procul extensam pro sua pietate longævet... (*Vita S. Me-*  
*dardi episc. Noviom.*, Spicil., t. VIII, p. 591.)

Fortunat avait déjà exprimé les mêmes vœux pour Théodebert dans  
une pièce composée après sa consécration épiscopale, et dont il reste  
un fragment dans l'édition de ses poésies faite, à Rome, en 1786.

Lumen inextinctum sis, Rex bone, semper, ut opto.

.....  
Omnibus in populis nomen sibi vindicet almum (Rex.).

.....  
Magnificum regem. . . . virtute corona,

Te precor. . . . Deus!

(Lib. XI. c. 29.)

pouille de leur ennemi. Le roi de Bourgogne eut la ville de Paris avec les provinces situées entre la Seine, la Loire et la frontière des Bretons. Le roi d'Austrasie eut pour son lot plusieurs provinces neustriennes situées au nord de la Seine, entre l'Oise et les frontières de la Champagne. Ce territoire est désigné par Frédégaire sous le nom de duché de Dentelin ; mais l'écrivain n'en détermine pas d'une manière très-précise la position et l'étendue. Il est certain que la ville de Soissons y était comprise. Il paraît même qu'après avoir agrandi de cette manière le royaume d'Austrasie, Théodebert se rendit dans la ville de Soissons et qu'il alla visiter l'église de Saint-Médard, où reposait le corps de son aïeul, le roi Sigebert.

L'ancien royaume de Neustrie sembla donc véritablement détruit, car le fils de Frédégonde, bien qu'il gardât toujours le titre de roi, n'avait plus guère sous son empire qu'autant de territoire que pouvait en gouverner alors un simple duc de la Bourgogne ou de l'Austrasie. Chlotaire, touterois, se résigna courageusement à son malheur, et, au sein de la résidence nouvelle qu'il s'était choisie dans la ville de Rouen, il attendit avec tranquillité des temps meilleurs<sup>1</sup>.

Pendant le cours des révolutions diverses dont les royaumes francs de la Gaule devenaient alors le théâtre, le pape saint Grégoire le Grand poursuivait avec ardeur

<sup>1</sup> Ce fut pendant son séjour dans la ville de Rouen que Chlotaire II perdit, vers l'année 607, son épouse Haldetrude, mère de Dagobert. Cette princesse fut inhumée dans l'église Saint-Pierre de la même ville. (*Vita S. Audoëni, episc. Rothom.*, Surius die 24 aug.)

la conversion des peuples de la Grande-Bretagne. Au mois de juin de l'année 601, il envoya dans cette île de nouveaux missionnaires sous la conduite de Laurent et de Mellitus : le pontife réclamait encore instamment pour eux l'assistance des rois et des évêques de la Gaule. Les missionnaires traversèrent la Bourgogne et ensuite l'Austrasie, où ils furent reçus par Théodebert II et par l'évêque de Metz, Aigulf, auxquels ils étaient recommandés particulièrement<sup>1</sup>. Sans doute Grégoire ignorait encore les récents désastres de Chlotaire, puisqu'en tête des lettres qu'il adressait à ce prince pour lui demander son aide, il parlait des soins étendus et nombreux qu'imposait au roi de Neustrie son vaste royaume<sup>2</sup>.

Chlotaire, malgré son état d'humiliation et de faiblesse, rendit aux envoyés du Saint-Siège tous les services qui furent en son pouvoir. Mais il dut ressentir une vive tristesse quand il vit que le pontife le croyait toujours un roi puissant. Chlotaire, il est vrai, avait cette rare patience qui résiste aux épreuves, et cette qualité était même, suivant le témoignage de Frédégaire, une de celles qui distinguaient le prince neustrien au plus haut degré.

Brunechild, de son côté, paraissait vouloir maintenir fermement l'alliance qu'elle avait formée entre les rois de Bourgogne et d'Austrasie, et l'on vit bientôt les deux princes se donner de nouveau rendez-vous à la tête de

<sup>1</sup> *Epist. S. Greg.*, M. Papœ, lib. XI, 58.

<sup>2</sup> Lib. XI, epist. 61.

leurs armées (602). Les Gascons, habitants du revers septentrional des Pyrénées, faisaient de continuelles incursions sur les frontières de la Novempopulanie, dépendante du royaume de Bourgogne ; ils entouraient de périls sérieux les communications de la Gaule avec l'Espagne, et Brunehild se souvenait qu'elle n'avait pas franchi, sans danger, la route des Pyrénées, quand le maire Gog la conduisait à son fiancé, le roi Sigebert. Dans le cours de l'année 602, Théodebert et Thierry marchèrent ensemble contre les Gascons, les soumirent à un tribut et leur donnèrent pour chef un duc qui portait le nom romain de Génialis ; ce peuple indocile, et trop bien protégé par ses montagnes, n'était pas fait toutefois pour demeurer longtemps sous les lois d'une rigoureuse dépendance<sup>1</sup>.

Brunehild pouvait se féliciter, sans doute, des victoires que ses petits-fils avaient obtenues sur leurs ennemis. Malheureusement déjà cette princesse avait de puissants adversaires dans la cour de Bourgogne. Le patrice Égila, comme autrefois Wintrion, lui inspirait des craintes sérieuses. Par l'ordre de Brunehild, nous dit Frédégaire, ce riche seigneur fut chargé de chaînes et mis à mort, sans juste motif, mais parce que la reine voulait s'emparer de ses trésors<sup>2</sup>. La puissance d'Égila et ses résistances à l'autorité de Brunehild avaient eu bien certainement la principale part au coup fatal qui l'avait frappé.

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, cap. 21.

<sup>2</sup> *Ibid.*

Une voix courageuse, celle de l'évêque de Vienne, Desiderius, s'éleva bientôt pour donner de salutaires conseils à Thierry et à la reine son aïeule ; Brunehild s'en irrita, et, pour ne les plus entendre, elle porta contre celui qui osait les donner une sentence d'exil<sup>1</sup>.

Vers cette époque, l'évêque de Metz, Aigulf, terminait sa carrière, et Arnoald, dans un âge déjà avancé, lui était donné pour successeur (602). Arnoald, comme Pappole, avait inspiré, depuis longtemps, au peuple de cette contrée, une estime et une vénération particulière. Monté sur le siège épiscopal, un de ses premiers soins fut d'élever, à la limite orientale de son diocèse, dans une région encore sauvage et solitaire, une église que, dans la langue des Francs, on appela du nom de Merckingen, c'est-à-dire *église de la frontière*. Cette

<sup>1</sup> *Vita S. Desiderii, episc. viennens.* Bolland, XXIII. die Maii. — Fredeg., cap. 32.

Le père Lecointe et les religieux Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, ont pensé pouvoir fixer à l'année 599 l'élévation d'Arnoald au siège épiscopal de Metz. Une lettre encyclique du pape saint Grégoire à Aigulf, et datée du 13 des calendes de juillet, 601, indiction IV, oblige nécessairement de reculer cette époque jusque vers l'année 602.

Ce fut sans doute après l'avènement d'Arnoald que la terre d'Arnaville entra dans le domaine de l'évêché de Metz : elle devint, dans la suite, une propriété de l'abbaye de Gorze, en vertu d'une donation épiscopale.

<sup>2</sup> Lecointe, *Ann. eccles. Franc.*, ad ann. 599, num. 29, et ad ann. 607, num. 19. — *Histoire de Metz*, par les religieux Bénédictins, t. I, p. 332.

Merckingen prit plus tard le nom de saint Arnoald qui avait reçu la sépulture dans cette église.

frontière était formée par le cours de la Sarre : une communication ne tarda pas à s'établir d'une rive à l'autre, et on donna à ce lieu le nom de *Sarre-brück* ou pont de la Sarre. Ce pont allait devenir le centre d'une nouvelle cité.

La cour de Metz montra, vers le même temps, toute l'estime que lui inspiraient les talents supérieurs d'Arnould, fils de Buotgise. Après s'être exercé, comme tous les jeunes seigneurs francs, dans le métier des armes où il avait acquis une grande réputation de bravoure, Arnould fut revêtu de la charge d'intendant des domaines royaux. Il y avait d'ordinaire un intendant pour les domaines d'une province. Arnould réunit les domaines de six provinces sous son administration. Admis dans les conseils du prince, écouté comme un oracle, Arnould eut bientôt l'autorité morale d'un maire de palais et presque les mêmes honneurs<sup>1</sup>.

Pendant que le maire Gondulf dirigeait d'une main ferme et habile les grands intérêts du royaume de l'Est, Brunechild, en Bourgogne, travaillait avec ardeur à s'assurer d'un pouvoir qu'elle avait déjà vu menacer plus d'une fois. Il lui importait, surtout, de faire élever à la mairie du palais un homme entendu et dévoué à sa cause, incapable de craindre, mais prêt à tout oser et à tout entreprendre. Elle avait cru reconnaître ces caractères dans Protadius, et l'occasion qu'elle cherchait ne tarda pas à se présenter.

Chlotaire se préparait, en ce moment, à tenter un

<sup>1</sup> *Vita S. Arnulph.*, ubi suprâ.

coup hardi pour ressaisir les provinces que lui avaient ravies autrefois les petits-fils de Brunechild. Il résolut de diriger en premier lieu sa tentative contre celles que Thierry II occupait au midi de la Seine, et il regarda comme un moment favorable à son entreprise celui où Bertoald, maire du palais de Bourgogne, viendrait recueillir dans ces provinces les tributs exigés par Thierry, et que ce prince avait augmentés sensiblement. Le succès ne répondit point aux désirs de Chlotaire : l'armée, qu'une insurrection générale avait donnée tout d'abord au roi de Neustrie, fut vaincue par les Bourguignons ; mais le brave Bertoald avait payé ce triomphe au prix même de sa vie, et la mairie du palais qu'il laissait vacante s'offrait ainsi à l'ambition de Protadius.

Brunechild aurait voulu que le roi d'Austrasie se réunît en ce moment à Thierry pour accabler entièrement Chlotaire II et lui arracher les derniers débris de son royaume. Chlotaire s'empressa de demander à Théodebert une paix qui devenait sa suprême espérance de salut, et le prince austrasien accorda sans trop de peine la grâce qui lui était demandée. La cour de Metz se montra d'autant plus facile que déjà les succès et la puissance du roi de Bourgogne lui donnaient de l'ombrage<sup>1</sup>.

La condescendance de Théodebert et de Gondulf pour Chlotaire causa à Brunechild un déplaisir cruel qu'elle ne devait point oublier. On put remarquer,

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron.*, c. 25, 26. — Aimoin., lib. III, c. 90.

en effet, qu'une profonde inimitié divisa, depuis ce moment, les deux frères, et que ce fut dès lors que Brunehild songea sérieusement à tourner toutes les forces de la Bourgogne contre l'Austrasie<sup>1</sup>.

Pour mieux arriver à cette fin, Brunehild commença par élever à la dignité de maire du palais le patrice Protadius, qui promit de punir tous ceux qui oseraient se montrer rebelles, et de placer sous la domination de Thierry le royaume d'Austrasie. Suivant le récit toujours un peu romanesque de Frédégaire, Brunehild ne cessait de répéter à son petit-fils qu'il devait marcher en armes contre Théodebert, parce que ce prince n'était pas son frère, mais le fils supposé de Childeberr II, et l'enfant d'un simple jardinier. C'est là, à ce qu'il paraît bien, un de ces bruits qui furent répandus plus tard et d'autant plus accrédités qu'ils avaient moins de vraisemblance<sup>2</sup>. Il n'était pas nécessaire d'imaginer une semblable raison pour déterminer le consentement du jeune roi : il suffisait de la volonté de son aïeule et des conseils de Protadius.

Dès l'année 605, une armée bourguignonne fut réunie à Paris, sous les ordres de Thierry et de son nouveau maire du palais. D'après l'avis de Brunehild, on devait commencer cette grande expédition par la conquête des provinces neustriennes que Théodebert avait reçues pour sa part, au nord de la Seine, quand

<sup>1</sup> Dùm Brunichildis, veteris inimicitiae recordatione, vindictam meditaretur expulsionis suae . . . . (Aimoin., lib. III, c. 91.)

<sup>2</sup> Fredeg., c. 27. — Aimoin., lib. III, c. 91. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 13.

les deux frères s'étaient partagé les états de Chlo-taire. Thierry poursuivrait ensuite dans le royaume de Metz sa course victorieuse.

Déjà les Bourguignons avaient traversé le duché de Dentelin , et ils étaient arrivés près de la villa de Caracciacum ou de Kiersy-sur-l'Oise, près de la frontière ardennaise , lorsque Thierry apprenant que son frère n'était plus bien éloigné, ordonna de dresser les tentes et de se préparer au combat.

Cependant les Bourguignons ne s'étaient armés que forcément , pour une cause qui n'était pas la leur ; à la veille d'une rencontre qui pouvait être très-sanglante et sans autre utilité que de servir l'ambition de Brunehild et l'insolence de Protadius , ils proposèrent l'avis de faire la paix avec le roi d'Austrasie. Protadius ordonna obstinément qu'on livrât bataille. La haine que lui portaient les Bourguignons se changea alors en fureur. « Pendant que le roi Thierry, nous dit Frédégaire, se trouvait à quelque distance du camp, les seigneurs jugeant l'occasion favorable, se précipitèrent du côté de Protadius en s'écriant : Il vaut mieux faire mourir un homme que de mettre toute l'armée en danger. Protadius était en ce moment dans la tente du roi , jouant à une table avec Pierre, médecin de la cour. On l'investit de toutes parts, et comme d'autres leudes s'étaient saisis de Thierry pour l'empêcher de retourner à sa tente, ce dernier commanda à Uncelen d'aller, de sa part, signifier aux gens de guerre l'ordre de respecter Protadius. Mais Uncelen vint dire aussitôt : Voici l'ordre du roi Thierry : Que l'on

mette à mort Protadius. Alors on fendit la tente du roi à coups d'épée, et on se jeta sur Protadius, qui fut massacré. Thierry, effrayé, conclut, malgré lui, la paix avec son frère, et les deux peuples retournèrent dans leurs foyers sans aucun dommage. »<sup>1</sup>

Brunechild, pour le moment, dévora cet affront et fit nommer à la place de Protadius un autre gallo-romain nommé Claudius, homme habile, et qui n'avait point les manières hautaines ni la dureté du dernier maire. C'était, dit Frédégaire, un ministre prudent, agréable dans ses paroles, propre aux affaires, patient et sage dans le conseil, instruit dans les lettres, plein de fidélité et désireux de posséder l'amitié de tout le monde. Brunechild, toutefois, ne tarda pas à punir sévèrement les meurtriers de Protadius. Par ses conseils, Thierry ordonna de couper un pied à Uncelen, qui fut, en même temps, dépouillé de toute sa fortune; le patrice Wolf, qui avait pris la principale part dans le meurtre du dernier ministre, fut mis à mort<sup>2</sup>.

L'élévation de Claudius à la mairie du palais sembla destinée à mettre un peu plus de douceur dans le gouvernement de la cour de Bourgogne, et l'ancien évêque de Vienne, que redemandait la voix publique, fut rappelé de son exil (607). Mais Désidérius reconnut bientôt avec douleur qu'il n'avait été rendu à son peuple que

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron.*, c. 27. — Aimoin., lib. III, c. 91. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 13.

<sup>2</sup> Fredeg., c. 28, 29.

pour être témoin des désordres du jeune roi. Il adressa donc de pressantes exhortations à Thierry, qui parut les écouter avec respect et qui même promettait de s'y conformer. L'autorité que l'évêque sembla prendre alors sur le cœur du prince réveilla les craintes jalouses de Brunehild. Cette princesse ne s'irritait pas moins des fermes remontrances que Désidérius lui faisait entendre à elle-même. Brunehild en fit des plaintes très-vives, et bientôt, n'écoutant plus que les inspirations d'une orgueilleuse et violente colère, elle ordonna de nouveau que l'on se saisît de la personne de l'évêque.

Les hommes chargés de ce soin ne se bornèrent pas à ce qui leur était prescrit; capables d'un crime plus grand, ils pensèrent qu'ils pouvaient impunément le commettre, et, le vingt-troisième jour du mois de mai, sur les bords de la petite rivière du Garon, Désidérius expira sous les coups de ces odieux scélérats<sup>1</sup>.

L'historien de Désidérius accuse hautement Brunehild d'avoir ordonné la mort de l'évêque. Un savant critique des temps modernes, le père Lecointe, a pensé que si la reine Brunehild ne fut que trop responsable du sang de Désidérius, que si elle eut à se reprocher une part déjà bien trop grande dans cette mort qui avait été la suite de son coupable emportement, il semblerait permis de ne pas lui imputer le crime plus affreux de l'avoir ordonnée.

On se représente bien, sans qu'il soit nécessaire de

<sup>1</sup> *Vita S. Desiderii, episc. Vienn.*, ubi suprâ. — Fredeg., c. 32.

la décrire, la douloureuse et ineffaçable impression que laissa dans toutes les âmes la mort de Désidérius ; on comprend aussi qu'il était difficile d'oublier les persécutions de Brunechild contre l'évêque devenu martyr.

Cependant Thierry parut vouloir revenir à des sentiments meilleurs, et il envoya demander à Witterick, roi des Wisigoths d'Espagne, la main d'Ermemberge, sa fille. Après avoir fait promettre par serment aux ambassadeurs de Thierry que jamais Ermemberge ne serait privée du titre de reine, le prince wisigoth accorda la demande et constitua pour dot à sa fille de riches trésors.

Brunechild redoublait chaque jour d'activité pour accroître et affermir son pouvoir en Bourgogne. Elle ne cessait pas, non plus, de reporter ses regards vers le palais de Metz : elle cherchait à prendre secrètement en Austrasie une influence capable de remplacer un peu l'autorité qu'elle y avait exercée autrefois, et qu'elle s'était promis en vain de ressaisir par la force des armes. Dans cette pensée elle envoya de fréquents messages à la reine Blichild, devenue depuis peu l'épouse de Théodebert, et dont elle espérait se servir utilement pour dominer sur l'esprit du jeune monarque.

Selon Frédégaire, Blichild, avant d'être élevée sur le trône, n'était qu'une simple captive, achetée par Brunechild elle-même à des marchands d'esclaves. Cette princesse, toutefois, se distinguait par des qualités véritables qui lui avaient acquis l'estime et l'af-

fection des Austrasiens. Mais Brunehild ne trouva point la jeune reine disposée à lui obéir. Blichild, soit qu'elle craignît d'irriter les leudes du royaume, soit qu'elle eût d'ailleurs quelque sentiment naturel de fierté, refusa d'entendre les sollicitations réitérées de l'aïeule de Théodebert. Et comme Brunehild offensée lui faisait rappeler avec hauteur qu'elle n'avait été jadis que sa servante, Blichild répondit que, devenue l'épouse de Théodebert et reine d'Austrasie, elle ne s'estimait pas moins que celle qui lui reprochait si orgueilleusement son origine<sup>1</sup>.

Brunehild voyait avec colère dans les inflexibles résistances de Blichild un puissant obstacle à ses projets. La rivalité de ces deux reines alla même jusqu'à prendre les proportions d'une véritable guerre politique, d'une guerre entre Thierry et Théodebert. Brunehild, toujours infatigable, se persuada à la fin que si elle pouvait voir Blichild, elle saurait peut-être changer les sentiments de cette princesse et la disposer à plus d'obéissance. Elle lui fit proposer une entrevue où l'on discuterait, disait-elle, la cause des deux reines et celle des deux rois; où l'on établirait la paix entre la Bourgogne et l'Austrasie.

Blichild consentit à l'entrevue, que l'on fixa dans une villa de la province d'Alsace, sur la limite de l'Austrasie et de la Bourgogne. Brunehild, avec Thierry et les principaux conseillers de sa cour, se rendit fidèlement au lieu indiqué; mais quand l'épouse de

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron.*, c. 35.

Théodebert se disposa , de son côté , à remplir ses engagements , les seigneurs austrasiens lui firent entendre que cette démarche ne leur plairait point , et , sur cet avis , elle crut devoir manquer au rendez-vous . Brunechild ne savait pas sentir à demi un affront , et celui-ci était certainement du nombre de ceux qui devaient lui paraître difficiles à pardonner . Pour la seconde fois elle ne s'arrêta plus qu'à la pensée de conquérir l'Austrasie et d'exercer une vengeance dont la grandeur serait mesurée à celle des offenses .

Cependant Thierry observait mal les serments qu'il avait faits à Ermemberge et au roi Witterick , son père . Il ne s'était pris d'aucune affection pour la princesse wisigothe son épouse , et , après une année de mépris et de délaissement , il la renvoya , en gardant toutefois les riches trésors qu'elle avait apportés .

Le fondateur de Luxeuil reprit , en ce moment , la tâche courageuse que l'évêque de Vienne avait commencée : Colomban , avec toute la vivacité de son zèle et de son caractère , fit entendre au roi les plus sérieuses remontrances . « Un jour , dit Frédégaire , Colomban étant venu dans la villa de Bourcheresse , située entre Autun et Châlon-sur-Saône , la reine Brunechild lui amena les fils de Thierry , lesquels n'étaient point nés d'un légitime mariage . Colomban leur demanda ce qu'ils voulaient . Brunechild répondit pour eux : Ils te prient de les fortifier de ta bénédiction . — Sache bien , répartit le religieux , qu'ils ne

porteront jamais le sceptre royal, parce qu'ils ne sont point de bonne origine. »<sup>1</sup>

L'abbé de Luxeuil ne craignit pas de prédire hautement à Thierry la chute de son trône et la destruction entière de sa race s'il ne revenait à des sentiments plus dignes d'un prince et d'un chrétien.

L'inflexible sévérité de Colomban alarma plus que jamais une princesse jalouse à l'excès de son pouvoir et impatiente de tout ce qui lui paraissait offrir le caractère d'une résistance. Sous le prétexte d'abolir, dans son royaume, une règle monastique qu'elle trouvait trop sévère, Brunehild résolut d'enlever Colomban de sa retraite et de le faire reconduire dans son ancienne patrie.

Depuis vingt ans que le religieux irlandais était apparu dans cette sauvage solitude des Vosges, Luxeuil remplissait l'Occident du bruit de sa science et de ses austérités. Luxeuil était à la fois monastère et une grande école de prédicateurs et de missionnaires. De cette vallée fameuse sortait, suivant l'expression de l'historien de Colomban, le soleil qui allait à l'Orient et à l'Occident lancer partout ses rayons et sa chaleur<sup>2</sup>.

Brunehild n'osa donc pas user, contre l'abbé de Luxeuil d'une violence qui aurait pu tourner encore une fois contre elle-même ; instruite par un fatal et récent

<sup>1</sup> Cap. 35.

<sup>2</sup> *Vita S. Colombani, abb.*, Auctore Ionâ monacho. Inter acta SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 5.

exemple, elle craignait d'en réveiller le souvenir. Elle chercha d'abord à persuader à Colomban d'abandonner de lui-même sa retraite, mais comme elle ne pouvait l'y déterminer, elle lui fit porter l'ordre exprès de quitter le royaume (609).

A l'heure où les messagers de la reine arrivèrent à Luxeuil, Colomban, avec les religieux, chantait l'office dans l'église du monastère. Les envoyés se dirigèrent vers l'abbé et lui répétèrent dans un langage modéré et suppliant l'ordre de la cour : « Homme de Dieu, lui dirent-ils, nous te prions d'obéir à la volonté du roi : reprends le chemin par lequel tu es venu en ces lieux. » Colomban répondit : « Je ne crois pas qu'il plaise au Créateur que l'on retourne dans la terre natale, quand, pour l'amour de Jésus-Christ, on l'a une fois abandonnée. » Les envoyés le supplièrent alors avec de nouvelles instances : les uns le prenaient par sa tunique, les autres se jetaient à ses genoux, le conjurant de ne point les exposer à la colère du roi. Colomban, touché de leurs prières, ne fit plus de résistance. Les religieux d'origine franque ou gauloise avaient seuls obtenu la permission de demeurer à Luxeuil. Colomban ayant remis à l'un d'eux nommé Eustase, bourguignon de naissance, le gouvernement du monastère, partit accompagné des religieux irlandais que la reine voulait éloigner comme lui du royaume de Bourgogne. Un seigneur, nommé Ragenmund, fut chargé de conduire les exilés jusqu'à la ville de Nantes, où ils pourraient trouver quelque vaisseau marchand qui les ramènerait dans leur patrie.

C'était en vain que Brunehild voulait dissimuler un acte de violence qui éclatait dans ce moment à tous les regards : le départ de Coloman fit , dans la Gaule entière , une vive et douloureuse impression.

Arrivé à Nantes, l'ancien abbé de Luxeuil déclara qu'il voulait rester sur le continent. Il ne pouvait, à la vérité, demeurer dans les états qui dépendaient de la Bourgogne. Abandonnant alors cette terre de persécution, il se rendit près du roi de Neustrie, Chlotaire II, qui le reçut avec le plus grand respect. Coloman se dirigea ensuite vers le royaume de l'Est, conduit par un seigneur des bords de la Marne, nommé Hagenrik, convive du roi Théodebert, qui lui avait offert avec empressement de guider sa marche et de le présenter à la cour de Metz.

Théodebert accueillit honorablement l'ancien abbé de Luxeuil, et le pria même avec instance de rester dans son royaume, où il trouverait sûrement une retraite convenable à l'institut dont il était le fondateur. Coloman, accompagné de Gall et de quelques autres de ses disciples, alla s'établir près du lac de Constance, au milieu des ruines d'une ancienne ville romaine qui avait porté le nom de Brigantium<sup>1</sup>.

Parmi les hommes qui avaient vu avec le plus de douleur la persécution exercée contre les religieux irlandais de la Gaule, il fallait mettre au premier rang l'évêque Pappole, cet ancien seigneur d'Arreium, que depuis trois ans on avait élevé à la dignité épiscopale

<sup>1</sup> Bregéutz.

dans l'église de Metz. Vénéré comme Arnoald, dont il avait été peut-être l'ami, le comte Pappole lui avait succédé, et comme lui, il était déjà avancé en âge. La ruine qui menaçait l'institut de Luxeuil, si utile à la conversion des peuples, l'affligeait profondément. Le roi Théodebert se montra d'accord avec lui pour recevoir et fixer en Austrasie la règle de Colomban. L'évêque prit donc aussitôt la résolution d'ouvrir un asile où viendraient habiter plusieurs des religieux proscrits par la cour de Bourgogne.

La nouvelle demeure des cénobites irlandais s'éleva près de la capitale austrasienne, à l'ombre de ses murs, pour ainsi dire, mais dans un lieu solitaire et un peu écarté du bruit, comme le demandait la règle de Luxeuil. Ce lieu était situé au midi de la cité, sur une petite colline qui dominait, à l'occident, de vastes prairies entourées par les deux bras de la Moselle et terminées en amphithéâtre par des côteaux couverts de vignes. Pappole consacra le monastère des Irlandais sous l'invocation des Saints-Innocents ; il lui assura des revenus sur la villa d'Arreium, et lui donna cette autre villa qui était voisine de la cité et qui devait retenir jusqu'à nos jours le nom de son ancien possesseur<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Villa Pappoli, Plappeville (*Hist. de Metz*, t. I, p. 546).

\* Nous apprenons d'un diplôme de l'empereur Frédéric, de l'an 1214, que saint Pappole, évêque de Metz, vers l'an 608 (609), fonda, près la porte Serpenoise, au midi de la ville de Metz, un établissement pour les Écossais, disciples de saint Colomban, à qui il donna, sur son patrimoine, cent journaux de terre avec les dîmes de cinq

Il est plus que probable que le monastère des Saints-Innocents de Metz eut d'étroites liaisons avec l'Irlande et avec l'établissement fondé par Colomban, près des bords du lac de Constance, dans la Germanie supérieure. L'institut des Saints-Innocents devenait le point naturel de correspondance entre les Irlandais insulaires et ceux d'Outre-Rhin. Tout porte à croire aussi que ce fut dans le même temps que l'évêque Pappole fit construire, près de sa villa de Lauriacum (Lorry, sous Froid-Mont), un hospice ou *xenodochium* destiné à recevoir les irlandais voyageurs en Austrasie<sup>1</sup>.

villages peu éloignés du monastère, nommément celles d'Arry. » (D. Calmet, *Notice de la Lorraine*, t. I. Supplément, p. 27.)

« Nous apprenons de la tradition, des lectionnaires et des cérémonies de cette abbaye, qu'elle porta d'abord le nom des Saints-Innocents. Elle ne prit celui de Saint-Symphorien que depuis qu'Adalbéron II l'eut rétablie, sur la fin du dixième siècle, et y eut mis les reliques de ce saint martyr. »

« Pappole la fit construire hors des murs de la ville, sur cette colline agréable d'où l'on voit serpenter la Moselle, dans la prairie au-dessous de Moulins, et à peu près à l'endroit où se termine l'ouvrage à corne qui défend la partie méridionale de la citadelle. » (*Hist. de Metz*, par les religieux bénédictins, t. 1, page 346.)

« On trouve encore, au dixième siècle, deux abbés de ce monastère qui sont irlandais ou écossais d'origine, Cadroë, en 946, Fingenius, en 978. Une charte d'Otton III, de l'an 992, portait que les religieux seraient hybernois de nation, autant que possible. » (*Hist. manuscrite de Saint-Symphorien*. Bibliothèque de Metz, carton 63.)

<sup>1</sup> On doit à M. G. Boulangé, ingénieur des ponts et chaussées, et à M. le Maire de la commune de Lorry, l'indication précieuse qui nous révèle l'existence d'un ancien hospice irlandais, près de Lorry, le Lauriacum du septième siècle, et qui était la propriété de l'évêque Pappole.

« La tradition rapporte, dit M. G. Boulangé, qu'il y avait autre-

A l'époque même où Pappole érigeait près des murs de la capitale austrasienne l'église des Saints-Innocents, on vit s'élever à quelque distance de l'institut irlandais une maison de l'ordre célèbre de Saint-Benoît, établi en Gaule pendant la seconde moitié du siècle précédent. Le roi Théodebert II, vers l'année 609, bâtit près de l'amphithéâtre romain, sur une ancienne chapelle souterraine, appelée Saint-Pierre aux Catacombes, un monastère qui prit le nom de saint Félix, troisième évêque de Metz. Cette retraite fut peut-être la première que l'ordre de Saint-Benoît donna à la capitale de l'Austrasie. Le monastère de Théodebert II reçut, dans la suite, le nom de Saint-Clément<sup>1</sup>.

En l'année 610, la reine Blichild finit ses jours dans la fleur de l'âge. Théodebert prit une autre épouse

• fois un couvent à cinq cents mètres du village de Lorry : mais il  
• n'en reste plus de vestiges. . . . Elle rappelle également que, non  
• loin de l'église de Lorry, en un lieu appelé l'*Hôpital*, les Saxons  
• avaient établi un hôpital pour leurs malades et leurs blessés. •  
(Notes pour servir à la Statistique monumentale de la Moselle, par  
G. Boulangé, dans le Recueil des Mémoires de l'Académie impériale  
de la ville de Metz, année 1854-1855.)

Cette tradition locale nous amène à la connaissance d'un fait intéressant de l'histoire austrasienne. Les Saxons dont elle rappelle le nom avec une remarquable exactitude, n'étaient point les habitants de la Saxe continentale, mais les Irlandais que les écrivains du moyen âge nomment quelquefois Saxons et Anglo-Saxons, à cause du voisinage de l'Irlande et de l'Angleterre.

<sup>1</sup> Saint-Clément était situé à un kilomètre de la porte actuelle de Saint-Thiébauld. (*Histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Clément*. Bibliothèque de Metz, carton 63.)

à laquelle Frédégaire donne le nom de Theudechild. Frédégaire voit dans la mort prématurée de Blichild le résultat d'un forfait accompli par les ordres de Théodebert qui aurait immolé son épouse à une coupable et barbare inconstance<sup>1</sup>. Mais Frédégaire est porté à trouver partout des crimes, et il est permis de douter de celui qu'il reproche au roi d'Austrasie. Théodebert était un prince d'un esprit faible ; il n'avait point la réputation d'un homme cruel et débauché. Est-il bien vraisemblable, d'ailleurs, qu'il eût osé ordonner si facilement le meurtre d'une princesse qui, suivant l'assertion du même écrivain, possédait à un très-haut degré l'estime et l'affection des Austrasiens ?

Blichild, par des avis prudents et modérés, avait retardé peut-être la guerre que préparaient les ressentiments de Brunehild et l'animosité toujours croissante des deux rois. En effet, Blichild ne fut pas plutôt descendue dans la tombe que la lutte éclata dans toute sa force, et ce fut Théodebert qui en prit cette fois l'initiative.

On se rappelle que le roi Childebert, faisant le partage de ses états entre ses deux fils, avait détaché de l'Austrasie et réuni à la Bourgogne la province d'Alsace. Ce démembrement ne s'accordait, il est vrai, ni avec les convenances géographiques, ni avec le caractère des populations. L'Alsace, province toute germanique, était comme le prolongement naturel de l'Austrasie qui communiquait par elle avec une partie des pays

<sup>1</sup> Fredeg., c. 57.

tributaires d'Outre-Rhin. A ces avantages si précieux pour le royaume de l'Est, venait s'ajouter encore celui des richesses naturelles de cette belle contrée.

Théodebert qui, depuis longtemps déjà, revendiquait les provinces que son père avait séparées de l'Austrasie, pénétra en Alsace les armes à la main. Le droit du plus fort semblait dès lors appelé seul à terminer cette grande querelle. Cependant Théodebert consentit à remettre le jugement de la cause à une assemblée d'arbitres choisis parmi les deux peuples ; on désigna pour cette conférence la ville de Seltz, située au nord de la province, sur la limite des deux états. Mais il ne fut que trop facile de deviner quels sentiments animaient les deux frères, lorsqu'on les entendit stipuler que chacun d'eux se rendrait au plaid accompagné de dix mille de ses guerriers.

Thierry arriva au lieu de l'entrevue avec le nombre d'hommes qui était convenu : Théodebert, inspiré par des conseils plus violents, se présenta à la tête de forces bien supérieures à celles de son frère, et avec l'attitude d'un homme qui s'était moins préparé à discuter un droit qu'à livrer une bataille.

La conférence ne fut donc pas de longue durée. Le roi de Bourgogne, enveloppé subitement par une armée nombreuse, signa un traité qui mettait le roi d'Austrasie en possession de l'Alsace et des autres provinces qu'il avait réclamées <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron.*, c. 57. — Aimoin., lib. III, c. 95. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 16.

Indépendamment de la province d'Alsace, il y avait encore un pays que les Austrasiens, à la vérité, n'avaient jamais possédé, mais qu'ils ne pouvaient voir sans regret entre les mains des Bourguignons : c'était la province Transjurane, aujourd'hui la Suisse méridionale. Si elle n'était séparée de la Bourgogne que par la chaîne du Jura, elle semblait plus naturellement encore la continuation de la province d'Alemannie (Suisse du nord), que les Austrasiens tenaient sous leur dépendance.

Théodebert prévoyant bien que les Bourguignons ne porteraient plus la condescendance jusqu'au point de se dessaisir aussi de la Transjurane, s'abstint d'en faire la demande; il donna tout simplement aux guerriers de l'Alemannie l'ordre d'y entrer de force, les armes à la main, leur promettant pour récompense les dépouilles que pourrait leur livrer cette brillante conquête. Les envahisseurs n'épargnèrent à la province aucun genre de dévastation : la ville d'Avenche fut brûlée; tout le pays voisin des lacs de Genève et de Neuchâtel fut abandonné au pillage; les vainqueurs emmenèrent une multitude de captifs dont la vente devait faire partie des bénéfices de la guerre<sup>1</sup>.

L'invasion de la province Transjurane, qui suivit de si près la cession forcée de l'Alsace, produisit sur le peuple de Thierry une impression dont les conséquences devaient être plus graves que ne l'avaient

<sup>1</sup> Fredeg., c. 37. — Aimoin, lib. III, c. 96.

probablement supposé les agresseurs. Il aurait fallu, en effet, que le peuple bourguignon fût bien ami du repos, ou qu'il se fit une grande illusion, pour demeurer tranquille dans ses foyers. Il ne s'agissait plus d'une affaire étrangère aux intérêts des leudes de Thierry II ; ceux-ci avaient à défendre leurs propriétés contre des ennemis déclarés ; à prévenir la domination violente et toute prochaine dont les menaçaient les guerriers de l'Austrasie. La reine Brunehild ne manqua point, de son côté, de saisir une occasion si favorable à des projets depuis longtemps formés ; et il lui fut possible, cette fois, de donner à son entreprise l'apparence d'une guerre nationale.

La lutte devait être terrible ; les Bourguignons, pas plus que Thierry et Brunehild, ne pouvaient se le dissimuler. Ce fut probablement alors que le maire du palais Claudius, qu'un embonpoint maladif semblait rendre impropre aux circonstances actuelles, fut remplacé par un seigneur bourguignon nommé Warnachaire, homme très-actif, doué d'une adresse incomparable à gagner les esprits et à conduire sûrement au succès les entreprises dont il s'était chargé. Warnachaire était le second seigneur de même nom qui, en qualité de maire du palais, gouvernait la Bourgogne : mais bien différent du premier, il mesurait son zèle aux avantages qu'il pouvait en retirer lui-même, et toujours son propre intérêt pesait d'un grand poids dans la décision des affaires.

Ce fut donc à Warnachaire que Brunehild et les Bourguignons confièrent le principal soin de dompter

la puissance austrasienne. Il est plus que probable que, pour exécuter la tentative dont il portait la principale responsabilité, Warnachaire fit publier le ban et l'arrière-ban dans toutes les provinces du royaume. Les trésors de la cour furent employés sans ménagement à recruter partout des bandes nombreuses de guerriers ; on appela les généraux les plus expérimentés dans l'art militaire qui était toujours habilement pratiqué par les hommes de la Bourgogne.

En ce moment décisif, Brunehild se souvint de la haine que lui portait Chlotaire : ce prince pouvait unir les forces qui lui restaient encore à celles du roi d'Austrasie. Pendant que Warnachaire s'occupait de ses préparatifs, Thierry envoya un message au roi de Neustrie pour le prier de ne point donner de secours à Théodebert ; il promettait de lui rendre, pour prix de sa neutralité, le duché de Dentelin que les Austrasiens avaient toujours sous leur puissance, mais dont le roi de Bourgogne ne tarderait pas à devenir maître<sup>1</sup>.

Au mois de mai de l'an 612, les Bourguignons se réunirent en armes près de la ville de Langres, et, après avoir franchi le bourg d'Andelaum, ils surprirent le château de Nasium qui fut leur première conquête en Austrasie<sup>2</sup>. Les Francs de l'Est, qui ne s'attendaient pas

<sup>1</sup> Fredeg., c. 37. — Aimoin, lib. III, c. 96. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 16.

<sup>2</sup> Andelaum, aujourd'hui Andelot, dans la Haute-Marne, entre Langres et Neufchâteau. Nasium, aujourd'hui Nais, dans le département de la Meuse.

probablement à cette subite et formidable invasion, laissèrent avancer leurs ennemis jusque dans la plaine où s'élève la ville de Toul. Enfin Théodebert arriva à la tête d'une armée. Quels étaient les autres chefs qui allaient avec lui combattre contre Thierry et Warnachaire ? Gondulf exerçait-il encore la mairie du palais ? Se trouvait-il aux côtés du roi d'Austrasie ? C'est ce que le chroniqueur qui nous sert de principal guide ne nous fait malheureusement pas connaître. Nous savons que le comte du palais Romulf, père de Romaric, figurait parmi les généraux austrasiens<sup>1</sup>. Il est permis de croire que dans les mêmes rangs on voyait son fils Romaric, aussi bien que Pépin et Arnould, également renommés par leur courage.

Le combat s'engagea près de la ville, du côté du midi. Le choc fut sanglant, mais Thierry écrasa l'armée de Théodebert, et une foule de guerriers tombèrent du côté des Austrasiens. Théodebert se retira précipitamment, et après s'être arrêté un instant à Metz pour prendre une partie de ses trésors, il reprit sa course jusque dans les murs de Cologne, d'où il envoya demander, avec les plus vives instances, le secours des Thuringiens, des Saxons et des autres peuples d'Outre-Rhin, qui formaient l'arrière-ban de la nation austrasienne.

Thierry se mit à la poursuite de son frère, et comme

<sup>1</sup> *Vita S. Romarici*, ubi supra. — Fredeg. . c. 38. — Aimoin, lib. III, c. 97.

il traversait l'Ardenne, se dirigeant vers le Rhin, Léonius, évêque de Mayence, voulut lui faire entendre qu'il ne trouverait pas beaucoup d'amis en Austrasie. « Continue, lui dit-il, ce que tu as commencé ; mais il est bon que tu saches la cause de ce conseil. Voici une fable vulgaire. Un loup étant allé sur une montagne, lorsque déjà ses fils commençaient à chasser, il les appela et leur dit : Aussi loin que peuvent s'étendre vos regards de chaque côté, vous n'avez point d'amis, si ce n'est quelques animaux de votre espèce : achevez donc ce que vous avez commencé. »<sup>1</sup>

Thierry rencontra près de Tolbiac les nouvelles forces que son frère venait de rassembler et qui étaient nombreuses<sup>2</sup> : les Bourguignons, fiers de leur première victoire, n'aspiraient qu'à livrer un nouveau combat. Théodebert espérait, d'autre part, laver sa honte et prendre une éclatante revanche. Ainsi, l'orgueil et la colère ne le cédaient d'aucun côté. Mais les hommes de l'Est, pleins de bravoure d'ailleurs, connaissaient peu la discipline et l'art de la guerre. Les deux peuples combattirent une seconde fois l'un contre l'autre avec la plus extrême fureur. Frédégaire s'est efforcé de peindre, dans un tableau hyperbolique, cette san-

<sup>1</sup> Rustica fabula dicitur quòd lupus ascendisset in montem, et cùm filii sui jam venari cœpissent, eos ad se in monte vocat dicens : quàm longè oculi vestri in unam quàmque partem videre prævalent non habetis amicos nisi paucos qui de vestro genere sunt. Perficitur igitur quod cœpistis. (Fredeg., cap. 58).

<sup>2</sup> Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, près de Cologne, dans la province rhénane de Prusse.

glante journée : « C'est une opinion accréditée, dit-il, que jamais les Francs ni les peuples de l'antiquité n'engagèrent une lutte aussi effroyable. Le carnage fut si grand, de part et d'autre, que les cadavres ne pouvaient tomber parce que les morts retenus par les corps voisins restaient debout comme les vivants. Thierry fut encore une fois vainqueur, et, depuis Cologne jusqu'à Tolbiac, l'armée de Théodebert, moissonnée par le glaive, couvrit en beaucoup d'endroits la surface de la terre. »<sup>1</sup>

Théodebert, vaincu, repassa le Rhin le jour même de la bataille. Son courage, en ce moment suprême, fut vraiment héroïque. Accablé par des revers successifs, et au milieu du plus affreux désastre, il ne désespéra pas de rencontrer encore quelques guerriers, de disputer une dernière fois, à la dernière limite de l'Austrasie, un royaume presque entièrement perdu en quelques jours.

Mais Thierry, non moins actif dans la victoire que Théodebert dans la défaite, arriva à Cologne le soir même où son frère l'avait quitté. Après s'être emparé des trésors de son ennemi, il détacha à sa poursuite le chambellan Berthaire qui atteignit le fugitif à peu de distance du Rhin. Berthaire ramena le prince austrasien à Cologne et le présenta à Thierry : on ôta à Théodebert les insignes de la royauté ; son cheval, couvert d'un riche harnais, fut donné au chambellan à titre de récompense. Ensuite on chargea de liens le

<sup>1</sup> Cap. 38.

monarque détrôné, et on l'envoya avec une escorte nombreuse dans la ville de Chalon-sur-Saône<sup>1</sup>. Suivant la chronique de saint Bénigne de Dijon et le récit de Ionas, dans la vie de saint Colomban, Brunehild fit donner à Théodebert l'ordre de la prêtrise, et commanda, peu après, de le mettre à mort. Ce prince laissait un fils en bas âge nommé Mérovée. Frédégaire suppose que Thierry, avec une atroce cruauté, fit périr ce jeune enfant, bien innocent des griefs reprochés à son père.

A la suite des victoires qu'il venait d'obtenir,

<sup>1</sup> Ce récit, qui est celui de Frédégaire, paraît le plus simple et le plus naturel. Dans les *Gestes des rois francs*, l'événement a un autre tour et prend une teinte beaucoup plus sombre : « Théodebert, voyant son armée vaincue, prit la fuite et entra dans Cologne. Thierry brûla et ravagea le territoire des Ripuaires : c'est pourquoi le peuple de cette contrée se soumit à sa puissance en lui disant : Pardonne-nous, ô très-pieux roi, car présentement nous te sommes soumis ; cesse de nous faire tous ces maux ! Il répondit : Amenez-moi Théodebert vivant ou coupez-lui la tête et apportez-la moi si vous voulez que je vous pardonne. A ces paroles, ils se rendirent à la ville et affirmant une chose pour une autre, ils dirent à Théodebert : Voici ce que ton frère te mande : Rends-lui les trésors de ton père que tu gardes près de toi et après cela il s'en retournera avec son armée. Lorsqu'ils eurent dit ce mensonge, Théodebert entra avec eux dans le palais où était le trésor. Pendant qu'il cherchait dans le coffre les objets magnifiques qui composaient ce trésor, un de ces hommes tira son épée, lui en donna un coup par derrière et lui coupa la tête que l'on porta ensuite sur les murs de la ville de Cologne. Chargé de dépouilles, Thierry revint, avec la fille et les deux fils de son frère Théodebert, dans la ville de Metz, où Brunehild était arrivée ; ensuite il fit mettre à mort tous les enfants de Théodebert. » (*Gest. reg. Franc.*, c. 38.)

Thierry convoqua, dans la ville de Cologne, les grands du royaume de l'Est, ainsi que les chefs de la nation ripuaire et ceux des peuples d'Outre-Rhin ; après s'être fait porter sur le bouclier, comme roi d'Austrasie, il rassembla ses nouveaux sujets dans l'église de Saint-Géréon, et leur fit prêter un solennel serment de fidélité. Mais, en ce moment, une invincible défiance sembla déjà troubler son esprit, car les paroles de Léonisius lui revenaient quelquefois à la mémoire. Au milieu de la foule nombreuse et agitée qui remplissait l'église, et lorsque les chefs des Francs ripuaires se trouvaient près de lui, Thierry crut se sentir atteint au flanc d'un coup d'épée. Fermez les portes, s'écria-t-il aussitôt avec effroi : empêchez que personne ne sorte, car un de ces perfides Ripuaires vient de me frapper<sup>1</sup>. Il se rassura pourtant, quand il vit qu'il n'avait reçu aucune blessure, et il ne songea plus qu'à venir solennellement prendre possession de la capitale de son nouveau royaume.

Thierry régna sur la Bourgogne et sur l'Austrasie. Mais les Francs de l'Est n'oubliaient pas leurs récents désastres, et jamais le double sentiment de la colère et de la crainte n'avait été porté chez eux à un si haut degré. Au lieu de tempérer sa victoire par la douceur, Brunchild la signala par l'exil et la confiscation : ce fut ainsi que Romaric, par exemple, se vit priver de l'héritage de son père Ro-

<sup>1</sup> *Gesta reg. Franc.*, c. 58.

mulf, qui avait perdu la vie en combattant pour Théodebert<sup>1</sup>.

Colomban habitait toujours la petite retraite qu'il s'était faite sur les bords du lac de Constance. Quand il apprit que Brunechild et Thierry étaient maîtres de l'Austrasie, il pensa qu'il serait sage de ne point attendre les éclats nouveaux d'une haine toujours vivante, et, après avoir confié à Gall, son disciple, le gouvernement du monastère de Brigantium, il se retira dans celui de Bobio, en Lombardie<sup>2</sup>.

Brunechild voyait donc ses vœux accomplis : elle venait de venger ses griefs contre Théodebert et de rentrer dans le palais de Metz où elle avait régné si longtemps. La cité de Metz présenta bientôt le spectacle d'un mouvement animé et brillant qui sembla éclipser l'époque même de Sigebert I et celle de son fils Childebert II. Les ducs, les comtes, les hauts fonctionnaires arrivèrent de presque toutes les provinces de la Gaule pour assister aux premiers conseils de la nouvelle cour, et entendre ses premiers ordres. Au milieu de tant de dignitaires assemblés dans la capitale austrasienne paraissait le maire du palais Warnachaire, vainqueur de Toul et de Tolbiac, et premier ministre de Thierry II.

<sup>1</sup> *Vita S. Romarici*, ubi suprâ. — *Constitutio Chlotarii regis*, ad ann. 614, c. 16 et 17. (Baluze, t. I, p. 22. — D. Bouquet, t. IV, p. 118.)

<sup>2</sup> Saint Gall, après le départ de son abbé, élève, non loin du lac de Constance, une seconde retraite à laquelle son nom devait rester et qui devint, comme l'on sait, une des plus célèbres abbayes de l'Allemagne.

Brunechild ne crut pas toutefois que la puissance de son petit-fils dût s'arrêter à cette limite. Ce qui restait à Chlotaire de l'ancien royaume de Neustrie ne pouvait laisser indifférente l'ambition d'une princesse qui avait toujours aspiré à faire de la Gaule entière un seul état, et qui venait de réunir sous sa domination l'Austrasie et la Bourgogne. Thierry et Brunechild songeaient donc à toute autre chose qu'à remplir les engagements qu'ils avaient pris naguère envers le roi de Neustrie. Chlotaire voyant que Thierry tardait à lui faire la restitution du duché de Dentelin, pensa qu'il pouvait de lui-même se mettre en possession de cette province. Thierry lui ordonna d'abandonner immédiatement le duché, sous peine de se voir aussitôt déclarer la guerre. Mais Chlotaire ne parut point effrayé de la menace et refusa hardiment d'obéir. Peut-être avait-il déjà quelques secrets motifs de braver si hardiment ses puissants rivaux<sup>1</sup>.

Pendant que Thierry se préparait à une expédition contre la Neustrie, son autorité fut réclamée pour un de ces actes pacifiques dont le caractère venait contraster plus d'une fois avec celui des guerres civiles et des révolutions politiques. Le duc autrasien Eleuthérius avait employé une partie de ses grandes richesses à bâtir un monastère pour Waldrade, sa proche parente, qui tenait aussi par les liens du sang à la famille royale et à celle de Pépin, fils de Carlo-

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron.*, c. 58. — Aimoin, c. 98. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 18.

man<sup>1</sup>. Cette retraite, consacrée sous l'invocation de saint Pierre, et admirée pour sa beauté et sa grandeur, s'élevait non loin de celle que Glossinde, fille de Wintrion, avait fondée quelques années auparavant<sup>2</sup>. Thierry sanctionna, dans une assemblée solennelle, la fondation d'Eleuthérius, et nous voyons, par l'acte royal qui fut donné à cette occasion, qu'un nombre considérable de seigneurs et d'évêques des diverses parties du royaume se trouvaient encore réunis en ce moment près de la cour d'Austrasie<sup>3</sup>.

Cependant les gens de guerre que Thierry avait fait appeler pour marcher contre la Neustrie arrivaient déjà sous les murs de Metz, et Thierry allait se mettre à leur tête quand une violente maladie l'enleva tout à coup dans la fleur de son âge (613)<sup>4</sup>. Aussitôt, les

<sup>1</sup> Sainte Waldrade (Valdrée), vécut au temps de Théodebert II et de Thierry II. L'auteur de sa vie le dit expressément. Il rapporte à Thierry II la charte qui sanctionna les privilèges de l'église de Saint-Pierre.

<sup>2</sup> Le monastère de Saint-Pierre, bâti par le duc Eleuthérius, occupait une partie de l'emplacement actuel de l'arsenal du génie, près de l'ancienne porte de la citadelle.

<sup>3</sup> *Ex vitâ S. Waldradæ, abb. inter Acta SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 63.*

<sup>4</sup> Suivant les *Gestes des rois francs*, cette mort ne fut pas naturelle, comme le dit Frédégaire; et ici les plus étranges et les plus noirs détails ne sont pas épargnés: « Thierry, voyant combien était belle la fille de Théodebert, sa nièce, voulut la prendre en mariage. Brunehild lui dit: Comment pourras-tu prendre pour femme la fille de ton frère? O femme méchante! s'écria Thierry, femme perverse et digne de mort! Pourquoi donc m'as-tu fait commettre le crime par lequel j'ai tué mon frère et mes parents? et il tira son épée pour

guerriers qu'il avait mandés retournèrent dans leurs demeures, et la promptitude de cette retraite sembla montrer que les Austrasiens n'étaient nullement disposés à continuer, pour la famille de Thierry, l'expédition que ce prince venait de commencer. Brunechild, néanmoins, présenta aux Francs le jeune Sigebert, fils aîné de Thierry, en les invitant à le reconnaître pour leur roi. Mais les Austrasiens voulaient, une fois de plus, se délivrer de la domination de Brunechild, et la naissance de Sigebert avait d'ailleurs une tache ineffaçable. Les leudes d'Austrasie ne reconnurent donc pas généralement la royauté de Sigebert ; ils résolurent de former dans leur sein un tribunal suprême, chargé de décider à qui l'on donnerait la couronne : dans cette pensée, ils tournèrent les yeux du côté de Chlotaire II qui s'était fait la réputation d'un prince équitable et modéré.

Ici le nom du maire du palais, Gondulf, disparaît une seconde fois de l'histoire ; nous voyons seu-

la percer ; mais ceux qui étaient présents, l'enlevèrent et elle se cacha dans une chambre de la maison. Remplie depuis ce temps d'une haine excessive, elle fit donner à Thierry, par les mains de cruels ministres, un breuvage empoisonné ; lui, ne soupçonnant pas la perfidie, but aussitôt et mourut en exhalant son âme inique. Quand il fut mort, Brunechild fit périr ses enfants avec la même cruauté : le plus jeune avait encore la robe blanche du baptême, elle lui écrasa la tête contre la pierre. • (*Gesta reg. Franc.*, c. 39.)

Aimoin, qui écrivait à la fin du dixième siècle, ajoute à ce récit une particularité : il dit que ce fut au sortir du bain que l'on présenta le poison à Thierry. On voit par là combien cette histoire allait se diversifiant et se chargeant toujours de circonstances plus ou moins tragiques.

lement que parmi les seigneurs qui appelaient Chlotaire de leurs vœux on comptait Arnould et Pépin. Frédégaire les place même, par une mention expresse, à la tête de tous les autres, et on peut remarquer de plus que c'est Arnould qui est nommé le premier. Arnould, Pépin et la plupart des grands du royaume invitèrent le prince neustrien à venir en Austrasie, et Chlotaire s'avança jusqu'au château d'Andernach, où il eut avec eux une entrevue.

A cette nouvelle, Brunehild, effrayée, se dirigea précipitamment, avec les fils de Thierry, vers les peuples de la Germanie : elle espérait encore, à force d'argent et de promesses, intéresser à la cause de Sigebert les nombreux guerriers qui habitaient au delà du Rhin <sup>1</sup>.

Arrivée dans la villa royale de Worms, la reine dépêcha aussitôt des messagers à Andernach pour signifier à Chlotaire l'ordre de sortir du royaume que Thierry, disait-elle, avait laissé à ses enfants. Chlotaire lui fit répondre qu'il se soumettrait au jugement que prononceraient dans cette circonstance les hommes choisis par la nation des Francs <sup>2</sup>. Brunehild, mieux convaincue que jamais que la force des armes pouvait seule décider de sa cause, envoya chez les Thuringiens le

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron.*, c. 40. — Aimoin, lib. IV, c. 1. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 19.

<sup>2</sup> Chlotarius respondebat et per suos legatos Brunichildi mandabat, iudicio Francorum electorum quidquid, præcedente Domino, a Francis inter eosdem iudicabitur, pollicetur sese implere. (Fredeg. *Chronic.*, cap. 40.)

jeune roi qu'elle remit entre les mains de Warnachaire et d'un autre seigneur nommé Alboën, en les chargeant de recruter en Thuringe et en Saxe le plus grand nombre de guerriers possible : les Suèves et les Allemands devaient être également enrôlés. Warnachaire était chargé de présenter le fils de Thierry à ces peuples et de leur promettre en son nom les plus belles récompenses.

Mais ce fut dans ce temps même, à ce qu'il semble, que la fidélité de Warnachaire commença à chanceler, et que ce seigneur inclina avec les Austrasiens du côté de Chlotaire. Suivant le récit de Frédégaire, pendant que le maire du palais parcourait la Thuringe, Alboën, son compagnon, reçut de Brunehild un ordre écrit de le mettre à mort et de frapper du même coup quelques autres seigneurs qui avaient, disait-elle, formé avec lui le projet de trahir la cause de Sigebert. Alboën ayant lu le billet, le déchira et en jeta les morceaux à terre. Un des serviteurs du maire les trouva par hasard : on les rapprocha sur des tablettes enduites de cire, et, de cette manière, Warnachaire connut l'arrêt fatal qui avait été prononcé contre lui. Ce seigneur, ajoute Frédégaire, voyant sa vie en danger, ne chercha plus que les moyens de faire périr les enfants de Thierry, et, plein de cette pensée, il envoya, dire secrètement aux guerriers d'Outre-Rhin de reprendre le chemin de leurs demeures<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Post tergum indiculum direxit ut Alboënus cum ceteris Warnacharium interficeret, eò quòd se in regnum Chlotarii vellet transferre :

On peut se demander s'il y a dans ce lugubre épisode une entière vérité. Il ne faut pas oublier que Frédégaire se complait dans les récits qui présentent une certaine couleur romanesque, et celui-ci paraît être du nombre, quoiqu'il n'offre rien, pourtant, qui ne soit rigoureusement possible.

En admettant que Warnachaire, par une circonstance fortuite, échappa au sort funeste que lui réservait Brunehild, on doit reconnaître qu'il sut également bien dissimuler et sa triste découverte et la vengeance qu'il préparait. Brunehild, rassurée, sans doute, par de fausses protestations de dévouement de la part du maire, ne témoigna plus à son égard aucune défiance, et le pria de continuer la mission dont elle l'avait chargé.

Warnachaire persuada à Brunehild qu'elle devait le suivre en Bourgogne pour assembler, sans retard, les guerriers de ce royaume qui avaient donné dans les dernières circonstances des preuves si éclatantes d'habileté et de valeur : on enverrait des messagers porter un ordre semblable aux leudes d'Austrasie.

Alors Brunehild, laissant à Warnachaire le soin de réunir les guerriers de la Bourgogne, franchit le Jura pour donner elle-même de ce côté le signal de la guerre. Peut-être Warnachaire lui avait-il conseillé

quem indiculum relectum, disruptum projecit in terram. Inventus est a puero Warnacharii: super tabulâ cerâ linitâ denuò ipse solidatur. Quo indiculo relecto, Warnacharius cernens se vitæ periculum habere, deinceps cogitare cœpit quo pacto filii Theuderici opprimeretur, et Chlotharius in regnum eligeretur. (Fredeg., *Chronic.*, c. 40.)

cette démarche afin de préparer plus sûrement sa ruine en son absence. Pendant que Brunehild était au delà du Jura, le maire de Bourgogne se concerta avec les principaux seigneurs du royaume pour accabler, suivant l'expression de Frédégaire, la famille de Thierry II et appeler Chlotaire à la couronne<sup>1</sup>.

Brunehild se trouvait encore à Orba, dans la province Transjurane, quand, tout à coup, Chlotaire, à la tête de ses leudes, se dirigea à travers la Champagne vers les bords de l'Aisne. Deux armées nombreuses étaient réunies, d'autre part, l'une en Austrasie, l'autre en Bourgogne, et paraissaient n'attendre pour marcher contre Chlotaire qu'un signal de la cour. Cependant les guerriers qui s'étaient rangés sous le drapeau de Sigebert II n'avaient pas tous la pensée de combattre pour sa cause, quoique rien, au dehors, ne trahît cette diversité de sentiments. Parmi les Austrasiens et les Bourguignons il y avait sans doute des hommes qui s'attendaient réellement à livrer bataille, mais d'autres, en grand nombre, avaient l'intention de passer du côté du roi de Neustrie. On se rappelle que les seigneurs d'Austrasie avaient même parlé de prononcer entre Chlotaire II et les fils de Thierry un jugement solennel : aussi plusieurs d'entre eux se trouvaient-ils rangés déjà, comme par avance, autour de Chlotaire.

Sans attendre le retour de Brunehild, Warnachaire

<sup>1</sup> Fredeg., c. 41, 52. — Aimoin, liv. IV, c. 1. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 19.

donna aux deux armées l'ordre de s'avancer à la rencontre de Chlotaire. Pendant que les Austrasiens marchaient vers la Champagne, Warnachaire, qui avait fait placer à la tête des Bourguignons le jeune roi Sigebert II avec ses trois frères, Corbe, Childebert et Mérovée, se porta lui-même au-devant du roi de Neustrie et le rencontra sur les rives de l'Aisne, où bientôt les trois armées se trouvèrent en présence. Au moment où la trompette sonna l'attaque, un autre signal partit, et les amis que Chlotaire comptait dans les rangs austrasiens et bourguignons tournèrent le dos, entraînant dans leur mouvement de retraite ceux mêmes qui avaient pensé livrer bataille. Les Austrasiens regagnèrent aussitôt leurs foyers. Chlotaire suivit les Bourguignons et les joignit près des bords de la Saône ; là, il se saisit de Sigebert, de Corbe et de Mérovée : Childebert, averti heureusement, s'était enfui à cheval et avait gagné un asile où il devint impossible de le découvrir. Il paraîtrait, d'après le récit de Frédégaire, que les Francs de l'Est, tout irrités qu'ils étaient, n'avaient pas d'autre pensée que d'écarter du trône la famille de Thierry II : mais Warnachaire et les grands de Bourgogne voulaient une vengeance plus cruelle<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Frédégaire dit expressément que les Austrasiens retournèrent dans leurs demeures, et qu'après leur départ seulement Warnachaire rassembla le conseil des leudes bourguignons pour décider du sort de Brunehild et de ses petits-fils. Voici le texte même de l'écrivain :

• Austrasiorum exercitus inlæsus revertitur ad proprias sedes.

Warnachaire alors tint conseil avec les seigneurs bourguignons, et il fut décidé que l'un d'eux, nommé Erpon, qui était comte de l'étable, se rendrait aussitôt dans la ville d'Orba pour se saisir de Brunehild et l'amener dans le camp neustrien. Cette reine, à qui sans doute il n'était parvenu aucune nouvelle des derniers événements, fut arrêtée, sans s'y attendre, et conduite en présence de Chlotaire, non loin du bourg de Renève, sur la petite rivière de la Vingenne, qui se jette dans la Saône.

La haine que Frédégonde avait eue pour Brunehild vivait tout entière dans l'âme de son fils, et aux vengeances de famille venaient s'associer les vengeances nationales, excitées par la politique de Warnachaire. Elles n'épargnèrent pas même les jours des arrière-petits-fils de Brunehild, victimes innocentes des griefs reprochés à leur aïeule et à leur père. Frédégaire retrace de la manière suivante cette affreuse et sanglante catastrophe : « Sigebert et Corbe furent mis à mort par » l'ordre de Chlotaire, mais le prince fit grâce à Mé- » rovée, parce qu'il l'avait tenu sur les fonts sacrés. » Cependant Chlotaire portait une grande haine à » Brunehild. Lorsqu'elle parut devant lui il l'accusa » d'avoir causé la mort de dix rois. Ces rois étaient » Sigebert I, Mérovée, fils de Chilpéric, Chilpéric, père » de Mérovée, Théodebert et son fils Chlotaire, Mé-

Factione Warnacharii Majoris-domus, cum reliquis maximè totis proceribus de regno Burgundiæ, Brunichildis ab Herpone Comestabulo de pago Ultrà Jurano, ex villâ Urbâ, unâ cum Theudelane germanâ Theuderici producitur et Chlotario. . . . præsentatur. (Cap. 42.)

» rovée, fils de Chlotaire II, Thierry et ses trois enfants <sup>1</sup>.  
» Ensuite Chlotaire condamna Brunehild à trois jours  
» de supplice. D'abord il la fit promener sur un cha-  
» meau tout autour de l'armée, puis on attacha la  
» reine par les cheveux et une main à la queue d'un  
» cheval indompté : tous ses membres furent déchirés  
» sous les pieds de l'animal qui la traîna dans une  
» course violente. » <sup>2</sup> (613.)

Le continuateur anonyme de la chronique de Marius d'Avenche nous apprend que le corps inanimé de Brunehild fut placé sur un monceau de bois auquel on mit le feu comme à un bûcher <sup>3</sup>. Mais ensuite des mains amies portèrent dans la ville d'Autun les cendres et les os à demi-brûlés de la reine d'Austrasie, et on les descendit dans une fosse creusée sous le grand autel de l'église de Saint-Martin, dont Brunehild était la fondatrice <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Il est à peine nécessaire de faire remarquer que l'on accusa Brunehild de plusieurs crimes qu'elle n'avait pas commis.

<sup>2</sup> Fredeg., c. 42. — Aimoin, liv. IV, c. 1. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. IV, 19. — *Gesta reg. Franc.*, 40.

<sup>3</sup> *Appendix ad chronic Marii*. D. Bouquet, t. II, p. 19.

<sup>4</sup> Le père Daniel nous rapporte, dans son histoire de France, que trois siècles plus tard les cendres de Brunehild furent déposées dans un tombeau de marbre sous une arcade de l'église. Au-dessus du tombeau on plaça, pendant le quinzième siècle, l'inscription suivante :

« Brunecheul fut jadis royne de France,  
» Fondateresse du saint lieu de céans;  
» Cy inhumée en six cent quatorze ans,  
» Et attendant du Dieu vraye indulgence. »

Le père Daniel nous dit encore qu'une molette d'éperon fut

Ainsi mourut, à l'âge de soixante-six ans, une reine célèbre, fille, épouse et mère de rois. Autant le prestige de sa naissance, de son esprit et de sa beauté avait répandu d'éclat autour d'elle, lorsque le choix de Sigebert I l'avait fait asseoir sur l'un des trônes les plus glorieux de la Gaule franque, autant les derniers jours de son règne s'étaient précipités vers la plus tragique des catastrophes. On raconta bientôt qu'une sibylle avait annoncé l'arrivée de Brunehild en Gaule, ses crimes et son affreux supplice. Cette lugubre prédiction était conçue en ces termes : **Brune viendra de l'Espagne, et devant elle beaucoup d'hommes périront ; mais à son tour elle sera foulée aux pieds des chevaux** <sup>1</sup>.

Frédégaire et la plupart des chroniqueurs qui vinrent après lui ne devaient point parler de Brunehild avec impartialité ; ils devaient au contraire noircir beaucoup son nom et son histoire. Des écrivains modernes, tels que le président Pasquier, Cordemoy, le P. Mariana, le P. Lecointe, ont entrepris contre les chroniqueurs anciens la défense de la reine d'Austrasie. Cette apologie, toutefois, peut-elle être entière et absolue ?

trouvée dans les cendres de la reine d'Austrasie. Suivant l'opinion du même historien, cette molette pourrait avoir été l'une de celles qui servirent à exciter la course du cheval auquel Brunehild fut attachée. Ce qui paraît au moins probable, c'est que l'on voulut rappeler ainsi le genre de supplice qui avait terminé les jours de cette malheureuse princesse.

<sup>1</sup> Veniet Bruna de partibus Spaniæ, antè cujus conspectum multæ gentes peribunt. Hæc verò equorum calcibus dirumpetur. (Epitomat. Greg. Tur. per Fredeg. c. 59.)

S'il convient, en jugeant le règne et le caractère de Brunehild, de faire une juste part de la vérité et de la calomnie, si l'on peut admirer, à certains égards, les vues administratives de cette princesse, il faut reconnaître aussi qu'il serait difficile d'absoudre de tout point sa mémoire. Il ne paraît que trop vrai que l'amour excessif du pouvoir, un orgueil violent puisé en partie dans le sang visigoth, lui firent commettre des actes coupables et l'entraînèrent dans la voie funeste où elle trouva sa ruine. On regrettera toujours que Brunehild ait imprimé à son histoire ces taches malheureuses, sans lesquelles le titre de *grande* lui eût été décerné, peut-être, par la postérité.

•





---

---

## CHAPITRE VII.

---

Chlotaire est proclamé roi de Bourgogne ; il reçoit à Metz le titre de roi d'Austrasie. — Élévation d'Arnould sur le siège épiscopal de Metz. — Assemblée générale de Paris, 614. — Chlotaire II donne pour roi aux Austrasiens son fils Dagobert, 622 ; puissance d'Arnould et de Pépin dans le royaume de l'Est. — Mort de Chlotaire, 628 ; Dagobert réunit les trois royaumes sous sa puissance.

---

Après la mort de Brunehild , les Bourguignons, encore assemblés en armes dans la plaine de Renève , élevèrent Chlotaire II à la royauté, et ce prince confirma aussitôt à Warnachaire le titre de maire du palais qu'il déclara perpétuel. Dans le même moment un autre seigneur nommé Farulf , qui avait aussi beaucoup de pouvoir et d'influence ; fut chargé par Chlotaire de parcourir les diverses provinces de la Bourgogne et d'y faire reconnaître l'autorité du nouveau monarque.

Lorsqu'il eut pris, à l'égard des Bourguignons, ces mesures de prudence , Chlotaire se dirigea vers le royaume de l'Est qui s'était déclaré le premier en sa faveur ; à Metz , suivant toute apparence, les Austrasiens lui déférèrent d'un accord unanime le titre de roi. On pourrait croire toutefois qu'ils ne renon-

cèrent pas pour jamais au privilège de former un royaume particulier, et qu'ils se réservèrent l'espoir de voir placer un jour à leur tête le fils aîné de Chlotaire, nommé Dagobert, alors âgé d'environ dix ans. Mais Chlotaire, pour le moment, ne s'occupa que du soin de créer un maire du palais d'Austrasie : il investit de cette charge, à perpétuité, un seigneur nommé Radon, qui avait probablement montré du zèle pour sa cause.

Nous aurions mieux connu l'origine et le caractère de Radon, si Frédégaire, principalement soigneux de retracer l'histoire des Bourguignons et des Neustriens, n'avait passé avec une rapidité extrême sur les événements accomplis dans le royaume d'Austrasie. Aimoin, qui écrivait après Frédégaire, attribue à Radon la distinction du mérite personnel<sup>1</sup>. Ce jugement n'est pas autre chose, sans doute, qu'une présomption favorable inspirée à l'auteur par le choix honorable de Chlotaire. Quelle que soit du reste l'opinion que l'on se forme des qualités de Radon, il est certain que le nouveau maire trouva en Austrasie des hommes éminents par l'esprit et le caractère. Arnould, Pépin, Romaric, le riche et puissant Hugues, qui appartenait peut-être à quelque noble famille de l'Alemannie, prirent, à côté du maire, la place la plus élevée, et formèrent avec lui le conseil chargé d'administrer le royaume. Dans cette communauté de pouvoir chacun apportait son contingent particulier : Arnould et Ro-

<sup>1</sup> Austrasiis verò Radonem quemdam, probabilis vitæ virum, . . . præfecit. (L. IV, c. 6.)

maric la connaissance des lois et de l'administration civile ; Pépin et Hugues la science militaire.

Chlotaire II était, suivant l'expression de Frédégaire, un prince *rempli de patience*<sup>1</sup>. Ce mot de patience semble bien avoir été choisi par l'écrivain pour former un contraste marqué avec le caractère et le gouvernement de la reine Brunehild. Il faut y attacher, sans doute, l'idée de cet empire réfléchi que l'on exerce sur soi-même, de cette disposition prudente qui fait préférer, dans l'occasion, la condescendance à la rigueur. C'était là, en effet, un des traits distinctifs du nouveau roi ; il avait une déférence facile à l'égard des hommes, surtout quand la politique lui prescrivait de les ménager. On voit, du reste, qu'il y avait chez ce prince un fond naturel de sévérité, et que la modération n'allait point en lui jusqu'à l'extrême faiblesse. Ajoutons encore au portrait de Chlotaire un penchant naturel à la générosité et un goût prononcé pour la magnificence.

Après avoir pris possession du palais de Metz, Chlotaire et la reine Bertrude, son épouse, se dirigèrent du côté du Rhin, où le nouveau monarque se proposait, apparemment, de réunir les chefs des nations tributaires établies au delà du fleuve. Chlotaire s'arrêta plusieurs jours dans le palais de Martheim, vaste et

<sup>1</sup> Beatus Arnulphus et Romaricus regis consiliis adhibebantur. (*Vita S. Remaci, episc. Traject.* Duchesne, *Script. Franc.*, t. 1, p. 642.) — Evenit ut in Chlotarii regis palatio inter cæteros electus (Romaricus) haberetur. (*Vita S. Romarici*, ubi suprâ.)

<sup>2</sup> Iste Chlotarius patientiæ deditus, c. 42.

magnifique résidence élevée à peu de distance de la ville de Strasbourg, et qui, embellie à grands frais par Brunehild, s'était toujours partagé, avec Andernach, la prédilection des derniers rois. Dans l'assemblée de Martheim, Chlotaire parut avec toute la pompe de l'autorité souveraine, et répandit parmi ses nouveaux fidèles les grâces et les faveurs. Il voulut montrer aussi que sa justice serait sévère contre la violence et le crime : on le vit, pendant son séjour dans la villa alsacienne, réprimer d'une main vigoureuse les brigandages qui se commettaient sur cette frontière, et dont le nombre s'était accru pendant les dernières révolutions de l'Austrasie<sup>1</sup>.

Peut-être Chlotaire II se trouvait-il encore parmi les Francs de l'Est quand, le 21 novembre 613, l'évêque de Metz, Pappole, termina sa carrière. Le clergé et le peuple de la cité demandèrent pour pasteur l'intendant Arnould, dont ils connaissaient les vertus et qui était en grand crédit auprès du roi. Arnould, jusqu'alors, n'avait exercé que des dignités laïques : il était marié et père de deux fils dont l'un portait le nom d'Anségise et l'autre celui de Chlodulf. Mais l'intendant céda à la voix puissante qui l'appelait au ministère sacré. Oda, son épouse, prit le voile dans un monastère de la ville de Trèves, et lui-même reçut, avec le consentement du roi, l'ordination épiscopale<sup>2</sup>. Arnould devait, suivant le

<sup>1</sup> Fredeg., c. 43. — Aimoin, lib. IV, c. 6.

<sup>2</sup> Pagi fixe l'élévation de saint Arnould, sur le siège épiscopal de Metz, à l'année 610 ; le père Lecointe, à l'année 611 ; et les reli-

désir de Chlotaire, continuer de gouverner avec Radon, Pépin, Hugues et Romaric, le royaume d'Austrasie

Vers le commencement de l'année 614, Chlotaire quitta les provinces franques de l'Est et reprit le chemin de la Neustrie. La ville de Soissons avait été longtemps la demeure ordinaire des princes neustriens. Mais depuis le jour où il s'était vu arracher, par les petits fils de Brunchild, une partie de ses états, Chlotaire, on s'en souvient, était allé cacher à Rouen son humiliation et sa faiblesse. Sorti de cet abaissement, élevé par un coup subit au plus haut degré de puissance qu'un roi franc ait jamais atteint, il ordonna de transporter ses

gieux Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, se rangent à ce dernier avis.

D. Mabillon, dans ses notes sur la vie de saint Arnould, place le commencement de son épiscopat vers l'année 614. (*Acta SS. Ord. S. Bened.*, sæc. 2, p. 42.) Nous préférons cette date de 614, choisie par Mabillon, comme la plus exacte, et en voici la raison. Nous trouvons une charte authentique de Dagobert I, datée de Mayence, le 30 septembre 628, et souscrite par Arnould, évêque de Metz. D'autre part, le Martyrologe de l'église de Metz donne à saint Arnould quinze ans et dix jours d'épiscopat. Il faut donc nécessairement supposer que saint Arnould devint évêque de Metz vers le commencement de l'année 614, et qu'il demeura sur le siège épiscopal jusqu'aux derniers mois de l'année 629.

L'auteur de la vie de saint Chlodulf donne, il est vrai, le nom de Théodebert au roi sous lequel saint Arnould reçut l'épiscopat; mais ce n'est point là une autorité suffisante. Cet écrivain est sensiblement postérieur à l'époque dont il parle. Voulant donner un nom au roi que ne nomme pas l'auteur ancien de la *Vie de saint Arnould*, il a pensé que ce roi devait être Théodebert II. La charte du 30 septembre 628, donnée dans la diplomatique de Mabillon, est un monument contemporain et d'une autorité décisive.

trésors dans la ville de Paris, dont il avait résolu de faire le siège de sa triple monarchie. Il s'établit dans l'ancien palais de Clovis, célèbre par ses souvenirs, et envoya aux seigneurs et aux évêques des trois royaumes l'invitation de se rendre près de lui pour examiner les diverses réformes que demandaient l'administration civile et la discipline ecclésiastique dans toute l'étendue de sa monarchie.

Pendant qu'il s'occupait de ces intérêts si graves, Chlotaire se rappela aussi les violences exercées par Brunehild contre l'ancien abbé de Luxeuil. Il chargea Eustase d'aller en Italie inviter Colomban à reprendre le gouvernement de son monastère. Mais Colomban ne jugea point à propos de quitter sa nouvelle retraite où il finit ses jours l'année suivante : Eustase continua de gouverner Luxeuil et de lui rendre sa première splendeur.

L'assemblée générale convoquée par Chlotaire se réunit, vers le commencement d'octobre 614, dans l'église de Saint-Pierre de Paris, et le dix-septième jour du même mois le monarque fit donner une lecture publique des diverses réformes qui venaient d'être adoptées. Ce décret, auquel on avait donné le nom de *Constitution générale*, présentait, dans l'ordre civil et judiciaire, quelques articles empreints d'un caractère manifeste de réaction contre l'esprit des règnes précédents. Aux abus de la tyrannie fiscale et des jugements secrets, le législateur opposait les textes suivants : « Lorsqu'un homme viendra à mourir sans testament, ses parents, conformément à la loi, héri-

teront de ses biens, sans aucun empêchement de la part des juges. »

« Que dans tous les lieux où quelque tribut nouveau a été injustement ajouté aux autres, il soit fait une enquête exacte et que l'abus soit corrigé. »

« On ne lèvera l'impôt que dans les lieux et sur les objets qui lui étaient soumis jusqu'à la mort de nos parents, de bonne mémoire, les rois Gontran, Chilpéric et Sigebert. »

« Que l'homme libre ou l'esclave qui n'est pas surpris le vol en main ne soit pas mis à mort par les juges ou par toute autre personne sans avoir été entendu. »<sup>1</sup>

Cette formelle interdiction des jugements secrets dans les accusations de vol, s'appliquait nécessairement à toutes les causes possibles.

Le décret de Chlotaire ne prévoyait pas seulement l'avenir : un article spécial était relatif aux confiscations prononcées par la reine Brunehild et par Thierry II après la chute de Théodebert. Cet article disait :

« Ceux de nos leudes et de nos fidèles qui, par suite de l'interrègne, ont perdu quelque chose, seront remis en possession de tous leurs biens. »<sup>2</sup>

Cette restitution avait eu lieu bien certainement dès l'année précédente, et l'édit de Paris ne faisait que la

<sup>1</sup> *Constitutio Chlotarii regis* (Baluze, t. I, p. 22. D. Bouquet, t. IV, p. 118. — J.-M. Pardessus, *Diplomata, chartæ, leges*, t. I. Paris, 1843).

<sup>2</sup> *Ibid.*

consacrer et la garantir par un acte public. C'est une chose assez digne d'attention que le texte officiel du décret qualifie *d'interrègne* l'époque du gouvernement de Thierry II, en Austrasie, et l'intervalle pendant lequel Brunehild avait fait prendre à Sigebert, fils de Thierry, le titre de roi.

Nous venons de voir comment l'édit de 614 soumettait l'action des magistrats aux règles d'une justice exacte et modérée : mais il faut remarquer cependant qu'il n'entendait pas tolérer la licence. Les motifs puissants qui avaient fait établir la police des centaines et des dizaines subsistaient toujours, et l'assemblée de Paris, entièrement d'accord sur ce point avec Chlotaire II, déclara, dans un article spécial, la nécessité de maintenir la paix publique avec une sévère vigilance<sup>1</sup>.

Après avoir inauguré de cette manière le commencement de son règne, Chlotaire II s'occupa du soin de donner à sa triple royauté l'éclat extérieur de la richesse et de la magnificence : tous les trésors que s'étaient partagés les rois francs de la Gaule étaient réunis dans sa main. Il voulut donc avoir en premier lieu un trône d'or rehaussé de pierres précieuses : son imagination prêtait à cet objet merveilleux une si grande beauté qu'il ne put d'abord trouver dans son palais un artiste qui osât même en essayer le travail. Cependant on lui fit connaître un orfèvre nommé Eligius ou Éloi, qui avait étudié avec une aptitude

<sup>1</sup> *Ibid.*

extraordinaire les finesses les plus délicates de son art, et portait à un rare degré le talent d'assortir l'or et les pierreries. Chargé d'exécuter l'ouvrage que demandait le prince, il fabriqua deux trônes avec la matière qu'il avait reçue pour un seul. Chlotaire, charmé de la scrupuleuse probité d'Éloi, autant que de son admirable adresse, lui accorda, depuis ce moment, une estime particulière<sup>1</sup>.

Si Chlotaire aimait la magnificence et les beaux-arts, il n'attachait pas moins de prix à la culture des lettres et à la science de l'administration ; il fit venir à sa cour les hommes les plus capables de répandre ce genre d'éclat, et on distingua dans le nombre, quoique jeunes encore, Désidérius, de la ville d'Albi, et Goëric d'Aquitaine. Eloi, Désidérius et Goëric, liés entre eux par une solide amitié, le furent également avec Arnould, le plus illustre représentant de l'autorité royale en Austrasie<sup>2</sup>.

La cour de Paris devenait le centre général des affaires publiques : Mais Chlotaire II prenait quelque soin de ménager les intérêts et l'orgueil national des peuples qui l'avaient fait roi. En Austrasie, Radon ayant cessé de remplir les fonctions de maire du palais, qu'il n'avait gardées que pendant un court espace de temps, il fallut lui donner un successeur. La haute confiance de Chlotaire dans les lumières

<sup>1</sup> *Vita S. Eligii, episc. Noviom.*, auctore Audoëno, d'Achery, spicil., t. 5, p. 156.

<sup>2</sup> *Vita S. Desiderii, episc. Cadurc.* Labbe, *Biblioth. nova*, t. I, p. 699. — *Epist. Desiderii ad Goëricum.* D. Bouquet, t. IV, p. 39.

d'Arnould ne permet guère de douter que le suffrage de l'évêque de Metz ne dût peser d'un grand poids dans la balance : la mairie du palais demandait, d'autre part, un homme d'épée, et le résultat de la délibération fut d'élever l'austrasien Hugues à cette haute fonction. Nous voyons, par un passage de la vie de saint Arnould que Hugues était, non-seulement un brave guerrier, mais encore un seigneur opulent et qui aimait à étaler une grande magnificence<sup>1</sup>. Arnould, sans avoir de titre officiel, continua d'être la lumière et l'âme du gouvernement d'Austrasie. Politique dans les conseils, pasteur spirituel du peuple qu'il instruisait dans la chaire chrétienne, répandant les bienfaits avec une profusion toute royale, l'évêque de Metz exerçait un pouvoir presque souverain, fondé sur la plus pure et la plus universelle des popularités<sup>2</sup>.

Quatre années s'étaient écoulées depuis l'élévation de Chlotaire à la royauté d'Austrasie et de Bourgogne, lorsqu'un événement fit voir que déjà on s'éloignait de ce temps où les rois et les peuples saisissaient avec ardeur l'occasion de porter la guerre chez leurs voisins. Depuis le règne de Childebert II, les Lombards avaient payé un tribut annuel de douze mille sous d'or aux Francs d'Austrasie. Ce tribut avait été apporté trois fois à Chlotaire, lorsqu'en 617 le roi Agilulf conçut

<sup>1</sup> Frédégaire orthographie son nom avec l'aspiration de la lettre C et l'appelle Chucus, comme il écrit Chuni pour Huni. Chucus paraît être le même personnage que nous trouvons avec le nom de Hugo, dans la vie de saint Arnould.

<sup>2</sup> *Vita S. Arnulphi*, passim.

l'espoir d'en obtenir l'abolition. Par une précaution adroite, dit Frédégaire, les envoyés lombards eurent d'abord une entrevue secrète avec les maires Gondeland, Warnachaire et Hugues, qui reçurent chacun une somme de mille sous d'or ; ils en offrirent ensuite trente-six mille à Chlotaire : le monarque fit la remise du tribut et signa avec la nation lombarde un traité de paix et d'alliance perpétuelle<sup>1</sup>.

Frédégaire fut-il initié aux vrais motifs de la négociation ? Il serait permis d'en douter un peu. Nous pouvons croire, pour l'honneur de Chlotaire, que ce prince ne se détermina point à un acte si grave, par le faible avantage d'une somme comptante, ni par les seuls conseils de trois ministres qui se seraient accordés à préférer un accroissement personnel de fortune à l'intérêt de leur patrie.

L'année suivante (618) on reçut, en Austrasie, la nouvelle que Chlotaire venait de perdre son épouse, la reine Bertrude, aimée du peuple franc à cause de la douceur et de la simplicité de ses mœurs. Une nouvelle épouse, du nom de Sichild, vint prendre sur le trône la place de Bertrude ; mais cette alliance ne devait pas être favorable aux intérêts politiques de Chlotaire : l'empire presque absolu que Sichild exerça dès lors sur les volontés du prince, ne tarda pas à donner de l'ombrage aux seigneurs francs, et bientôt des paroles de blâme se firent entendre dans les trois royaumes.

<sup>1</sup> Fredeg., c. 45. — Aimoin, lib. IV, c. 7.

Les Austrasiens alors commencèrent à désirer plus vivement que jamais d'avoir un roi au milieu d'eux. Arnould, qui supportait courageusement le poids des affaires publiques, soutenait la tâche plus difficile encore de calmer les esprits mécontents. Il enviait chaque jour davantage le bonheur de ces hommes qui, dégagés des passions et des bruits du monde, avaient embrassé la solitude.

Pendant que l'évêque de Metz nourrissait dans son âme le désir secret d'une pareille retraite, on vit arriver en Austrasie un religieux de Luxeuil, nommé Amatus. Romaric, l'ami le plus intime d'Arnould, voulut entendre Amatus et l'invita à sa table qu'il fit servir, ce jour-là, avec plus de richesse que de coutume : un grand plat d'argent, ouvrage antique et d'une beauté remarquable, brillait entre tous les autres et attirait les regards des convives. Vers la fin du repas, Romaric ayant prié Amatus de faire entendre quelque pieuse et utile réflexion, le religieux de Luxeuil lui montrant du doigt l'objet qui paraissait lui faire tant d'honneur : « Vous voyez ce plat, dit-il, combien pensez-vous qu'il a déjà eu de serviteurs et qu'il en aura encore ? Quoique l'on vous serve, vous n'êtes cependant que son serviteur, puisque vous n'en avez que la garde. Votre or et votre argent, est-il dit, se couvriront de rouille, et cette rouille témoignera contre vous. »<sup>1</sup>

Les paroles d'Amatus firent dans l'esprit de son

<sup>1</sup> *Vita S. Amati*, Bolland., t. IV, sept., p. 103.

hôte une impression profonde : Romaric se détermina à quitter la cour et alla prendre l'habit religieux dans le monastère de Luxeuil. Mais quelque temps après, Romaric quitta Luxeuil et alla s'établir dans les Vosges, sur un des sommets du Habend, qui était une propriété de sa famille. Ce lieu fut nommé plus tard le *Saint-Mont*, et aussi *Montagne de Romaric*, *Romarici mons*, *Remiremont*<sup>1</sup>.

Arnould applaudit à la résolution de Romaric, et cette séparation n'en fut pas moins un sacrifice sensible à son amitié. Retenu au milieu des affaires temporelles par des liens qu'il n'eut pas été opportun de briser en ce moment difficile, l'évêque de Metz redoubla de soins et d'habileté pour conserver entre Chlotaire et les hommes de l'Est des sentiments de bonne intelligence. Ses efforts ne devaient pas être inutiles, et, en l'année 622, Chlotaire, cédant au vœu du peuple austrasien, envoya à Metz son fils Dagobert avec le titre de roi.

En accordant cette faveur aux Francs orientaux, le monarque leur imposait une condition qui pouvait les surprendre et leur causer quelque déplaisir. Pour conserver au royaume de Neustrie une supériorité qu'il trouvait toute naturelle, Chlotaire détachait de l'Austrasie non-seulement les provinces d'Outre-Loire, qui en étaient dépendantes, mais encore tous les

<sup>1</sup> Au dixième siècle, Remiremont ayant été détruit par les Hongrois, fut rebâti au pied de la colline où existe aujourd'hui la ville de même nom.

cantons situés à l'occident de l'Ardenne et au midi des Vosges. Les Austrasiens accédèrent, dans l'intérêt de la paix et de la concorde, à cette diminution de territoire, mais avec l'espérance, sans doute, que le royaume de l'Est reprendrait quelque jour ses anciennes limites <sup>1</sup>.

Le fils de Chlotaire était âgé d'environ dix-neuf ans, et il se distinguait déjà par des qualités brillantes dont les écrivains s'accordent à faire le plus pompeux éloge. Pour l'intelligence et le courage, la noblesse de la figure, la force physique et l'adresse dans tous les exercices de la guerre, il y avait, nous disent-ils, peu de rois parmi ses prédécesseurs que l'on aurait pu lui comparer. Il arrivait au moment de cette seconde éducation qui préparait les jeunes seigneurs aux affaires de l'état et les princes aux devoirs de la royauté. Chlotaire chargea l'évêque de Metz de donner à son fils cette nouvelle éducation. Pépin, élevé récemment à la dignité de maire du palais de Metz à la place de Hugues, partagea avec Arnould le soin de diriger l'esprit et le cœur du prince qui venait régner sur l'Austrasie.

Chlotaire II, parmi les avantages qu'il s'était proposés en donnant un roi aux Austrasiens, avait bien certainement compté celui de défendre énergiquement la Gaule de l'est et du nord contre les peuples de la Germanie. Plusieurs de ces peuples, on le sait, étaient tributaires de l'Austrasie, et formaient, par leur po-

<sup>1</sup> Fredeg., c. 47. — Aimoin, lib. IV. — *Chroniques de Saint-Denis*, lib. V, 6.

sition géographique aussi bien que par l'inégalité de civilisation, deux groupes assez distincts l'un de l'autre. Au delà du cours supérieur du Rhin étaient les Souabes, les Allemands et les Bavares, qui présentaient quelques analogies de mœurs avec les Francs. Le christianisme avait déjà fait parmi eux quelque progrès : de la cité de Strasbourg partaient plusieurs chemins qui se dirigeaient vers leur pays, et facilitaient leurs relations avec la Gaule.

Il n'en était pas tout à fait de même des chefs et des peuples établis dans les régions plus septentrionales de la Germanie. Les Thuringiens, encore presque tous idolâtres, ne connaissaient guère d'autre loi que celle de la contrainte, et la ville de Mayence, qui formait le point naturel de communication entre l'Austrasie et la Thuringe, n'était point pour cette dernière un rendez-vous fréquemment visité.

Au nord de la Thuringe venaient les Saxons du Weser, les plus violents et les plus indomptables des tributaires de l'Austrasie. Habiles à manier ces épées massives qu'ils appelaient *sachs* et dont les coups presque aussi terribles que ceux de la francisque brisaient les armures, ils menaçaient continuellement les tribus franques établies sur le Rhin. Cologne, placée en regard des Saxons, était pour ce peuple une cité ennemie vers laquelle il dirigeait ses attaques formidables, quand un mouvement de révolte le poussait hors de ses demeures.

Si l'on franchissait le Rhin vers ses embouchures, on trouvait au nord de ce fleuve les Frisons, qu'il était

facile de reconnaître à leurs manteaux de couleur blanche ou d'un bleu foncé. En face de ce peuple, qui n'était point tributaire des Francs, s'élevait la cité d'Utrecht, dernière limite de l'Austrasie, du côté du nord. Idolâtres comme les tribus saxonnes et thuringiennes, accoutumés à combattre sur terre et sur mer, les Frisons commençaient eux-mêmes à inquiéter les frontières de la Gaule. A l'époque du règne de Chlotaire ils avaient à leur tête un chef entreprenant et hardi, nommé Ritzerde, qui s'essayait à combattre les Francs et à piller les terres situées entre le Rhin et l'Escaut<sup>1</sup>. Il fallut opposer des barrières à l'invasion, et ce fut alors que la cité d'Antwerp, qui est aujourd'hui Anvers, sortit de son obscurité, en servant de défense à l'Escaut contre les guerriers de la Frise.

Tel était donc à peu près l'ensemble des divers peuples de la Germanie qui touchaient à la Gaule. Ils avaient toujours préoccupé la politique des rois d'Austrasie, et ils n'inspiraient pas moins de sollicitude à Chlotaire II qui avait appris lui-même à connaître leur caractère et leur importance. Affermir et développer chez les uns l'influence de la Gaule ; dompter autant que possible la barbarie des autres, voilà, sans doute, la double tâche qui était dévolue en ce moment au fils de Chlotaire<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ubbo Emmius, *Rerum frisonic.*, lib. XIII.

<sup>2</sup> Is Chlotarius . . Gallix et Germanix reges et populos suis habenis studuit coercere. (*Vita S. Remacii*, ubi suprâ.) — Hic filium suum inclytum Dagobertum Austrasiis præfecerat, ejusque dominio Germanix regnum conjunxerat. (*Vita S. Landoaldi*, Bolland., XIX. Martii.)

A peine Dagobert avait-il pris possession du palais de Metz, que la paix fut troublée tout à coup par une violente menace d'invasion partie des rives du Weser. Bertoald, duc des Saxons, venait de former contre les Francs une vaste ligue des tribus établies depuis le Weser jusqu'à l'Elbe. Ne doutant point du succès, il avait résolu de préluder orgueilleusement à sa conquête par un défi solennel au roi des Francs.

L'histoire de cette révolte, conservée par l'auteur des gestes de Dagobert et par l'écrivain anonyme de la vie de saint Faron, évêque de Meaux, semble bien empruntée à quelque chant populaire et national composé à la suite de l'événement. On trouve, en effet, dans ce récit un ton de sauvage rudesse, un caractère d'héroïsme barbare, qui rappellent les temps les plus antiques de la Germanie. Nous essaierons de traduire quelques passages des narrateurs, en conservant aussi fidèlement que possible leur simplicité originale.

« Dans ce temps-là, dit l'auteur de la vie de saint Faron, la nation saxonne, devenue infidèle et emportée par son humeur farouche, voulut montrer qu'elle avait résolu de n'être plus désormais sous aucune dépendance, et, de concert avec son roi nommé Bertoald, elle envoya des messagers au roi Chlotaire. » Quand les envoyés saxons arrivèrent en Gaule, Chlotaire tenait sa cour dans la ville de Meaux, une de celles qui venaient d'être détachées du royaume de l'Est. On amena les étrangers en présence du monarque : il était entouré de ses intimes conseillers, vêtus de leurs manteaux vermeils rehaussés d'or, et parmi eux se trouvait

un riche seigneur des bords de la Marne, nommé Faron, qui avait servi autrefois dans le palais de Metz, sous Théodebert, petit-fils de Brunehild. On fit silence, et un des ambassadeurs dit, au nom de Bertoald :

« Je sais que toi Chlotaire, tu n'es pas près de réunir tes forces pour combattre avec un cœur brave contre ma puissance, je sais que tu ne mets pas un si grand espoir dans ton faible cœur. C'est pourquoi je ne permettrai point que l'on ravage désormais cette terre qui ne t'appartient plus, mais qui est à moi, et dans laquelle je vais aller avec confiance établir ma glorieuse demeure. Je t'ordonne de venir au-devant de moi, afin de me servir de guide dans cette terre que je ne connais pas encore. Là, nous déciderons, moi et les miens, à qui nous ferons la guerre; car ce n'est pas sur toi ni sur les lâches qui t'entourent que nous ferons l'épreuve de nos armes. »<sup>1</sup>

En écoutant ces paroles Chlotaire fut transporté d'une si vive colère qu'il ordonna de mettre à mort les audacieux ministres de Bertoald. Faron prévint heureusement l'effet de cette funeste sentence; mais Chlotaire devait répondre au défi: sans tarder il se disposa à marcher contre les Saxons, et envoya dire à son fils Dagobert de prendre les devants à la tête des Austrasiens<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> On croirait lire une page des vieilles sagas de la Scandinavie : « Ne vois-tu pas que je t'enlève ton bien, et cependant tu restes muet et courbé sur ton siège. » (*Sagu de Romond Grypson.*)

<sup>2</sup> Vita S. Faronis, episc. Meld. (*Acta SS. Ord. S. Bened., sæc. 2.* p. 610.)

Dagobert ayant passé le Rhin trouva les Saxons campés entre ce fleuve et le Weser. Les deux armées se précipitèrent l'une contre l'autre avec fureur : les sachs et les francisques s'entrechoquèrent d'une terrible force, et les Austrasiens, malgré leur valeur, commencèrent à tomber en grand nombre autour de Dagobert. Pendant que le jeune roi soutenait vaillamment l'effort de l'ennemi, un saxon lui déchargea sur la tête un coup de sachs si violent que son casque se rompit et qu'une mèche de ses longs cheveux tomba à terre avec la chair qui les tenait attachés. Un de ses serviteurs, nommé Adtira, s'étant approché aussitôt pour le secourir, « cours vite, lui dit le prince, porte à mon père ces cheveux de ma tête et dis-lui de venir à notre secours avant que tous les hommes de notre armée ne soient tombés sur le champ de bataille. » Le messager, rapidement emporté par son cheval du côté de la Gaule, trouva Chlotaire campé autour du bourg de Glare, près de Liège, dans la forêt des Ardennes. On était au milieu de la nuit. Adtira ayant fait éveiller le roi, lui montra les cheveux de son fils et lui apprit le danger que courait l'armée austrasienne. Chlotaire fit sonner sur-le-champ la trompette d'alarme, et se porta en toute hâte au delà du Rhin.

Les Saxons avaient repassé le Weser pour se préparer à un nouveau combat et offrir à leurs divinités des libations de bière et des sacrifices. Le bruit s'était déjà répandu parmi eux que le roi Chlotaire avait perdu la vie dans cette première bataille, et cette rumeur, parvenue aux oreilles de Bertoald, ne faisait

que rendre plus vive la satisfaction orgueilleuse que lui donnait son triomphe. Mais bientôt arriva Chlotaire avec ses guerriers, les Austrasiens battirent des mains, en poussant des cris de joie, et les deux armées franques vinrent se ranger ensemble sur les bords du Weser.

Le chef des Saxons était sur l'autre rive, disposé à livrer une nouvelle bataille. Il demanda ce que signifiait tout ce bruit qu'il entendait ; on lui répondit du bord opposé : le seigneur roi Chlotaire est arrivé, et c'est pour cela que les Francs se réjouissent. Alors Bertoald fit entendre de grands éclats de rire. « Vous avez peur, dit-il, et vous êtes assez fous pour vouloir me persuader un mensonge. Ce roi Chlotaire que vous prétendez avoir avec vous nous savons parfaitement qu'il n'est plus en vie<sup>1</sup>. »

Cependant Chlotaire était sur l'autre rive. Pour cacher sa présence, il avait relevé ses cheveux par-dessus sa tête, de manière que son casque les couvrait entièrement. Lorsqu'il entendit les paroles de Bertoald, il enleva le casque, et aussitôt ses cheveux se déroulèrent sur ses épaules. Bertoald reconnut alors que ce guerrier était le roi. Toutefois il se mit à rire de nouveau et cria au prince franc : Tu étais donc là, faux animal !<sup>2</sup>

<sup>1</sup> « Espion rusé, tu veux me tromper par tes paroles, et moi je veux te jeter bas avec ma lance. Si vieux, peux-tu forger de tels mensonges ? Des hommes qui ont navigué sur la mer des Wendes m'ont parlé d'un combat dans lequel a été tué Hildebrand, fils de Herebrand. » (Chant de Hildebrand et de Hildebrand, traduction de M. J. J. Ampère).

<sup>2</sup> *Bale* ou *Bile jumentum*. On a traduit ces mots par ceux de *vieille*

A ces mots Chlotaire ne tint plus de fureur : il s'élança dans le Weser avec son cheval ; le coursier vigoureux fendit, comme l'éclair, les eaux du fleuve, et le roi porté à l'autre bord courut au galop sur l'insolent chef des Saxons. L'armée franque, ayant à sa tête Dagobert et Pépin, était entrée dans le fleuve à la suite du roi ; mais pendant qu'elle le franchissait lentement, Chlotaire saisit son ennemi au corps. Bertoald se défendit avec force, et les deux chefs luttèrent avec de terribles efforts, comme ces guerriers des vieilles poésies barbares qui faisaient tout trembler autour d'eux<sup>1</sup>.

Pendant que les deux chefs s'efforçaient de se renverser l'un l'autre, Bertoald dit à son adversaire :  
« Lâche-moi, ô roi, de peur que je ne te tue ; si tu es  
» vainqueur, tout le monde dira que tu as tué Bertoald,  
» ton serviteur, qui était païen ; si c'est moi qui te  
» donne la mort, alors une étrange nouvelle sera en-  
» tendue chez tous les peuples : on dira que le brave  
» chef des Francs a péri de la main de son serviteur. »

*jument*. Bal ou Bil signifiait *faux* en langue franque, comme on le voit par le surnom de Ballo-mer ou faux roi. Bertoald appelait donc le prince franc un *faux animal*, parce qu'il avait déguisé sa qualité en relevant ses longs cheveux sous son casque. Cette interprétation a plus de rapport, ce semble, avec le sens du mot *Bale* et avec la circonstance.

<sup>1</sup> « Romond assembla toutes ses forces, et ils se saisirent si vigou-  
reusement que des pierres et des poutres se brisèrent. . . . ils lut-  
tèrent si fort et si longtemps que tout ce qui était près d'eux trem-  
blait, jusqu'à ce que Romond fit tomber son ennemi. » (*Saga de  
Romond Grypson.*)

Mais Chlotaire, toujours plus animé, redoublait d'efforts pour terrasser son ennemi. Pendant ce temps, le gros de l'armée franque avait traversé le Weser. Les cavaliers qui arrivèrent les premiers crièrent au roi : courage contre ton ennemi, seigneur roi ! Le combat dura encore longtemps. Le roi des Francs était embarrassé d'une cuirasse et d'une cotte de mailles appesantie par l'eau qui l'avait imbibée. Enfin Chlotaire fit tomber Bertoald et le mit à mort. Il lui coupa la tête, l'enferra au bout de sa lance et revint avec ce trophée vers les siens, qui accouraient au-devant de lui<sup>5</sup>.

La mort de Bertoald entraîna la déroute des Saxons. Le vainqueur fit ressentir à ce peuple les terribles effets de sa colère ; suivant les bruits populaires recueillis par les deux écrivains qui nous ont fourni les détails précédents, Chlotaire, dans sa fureur, n'aurait montré aucune pitié, même pour le jeune âge : il aurait immolé tout ce qui dépassait la hauteur de son épée. Il est permis de douter un peu de l'étrange et inhumaine vengeance par laquelle le prince franc aurait voulu couronner sa victoire.

Le triomphe de Chlotaire sur la nation saxonne eut un retentissement général parmi les peuples de la Gaule. Il fut bien certainement célébré dans la langue nationale des Francs, et chanté sur la harpe dans les places publiques, aussi bien qu'à la table des rois et des grands seigneurs. Les Gallo-romains le chantèrent

<sup>5</sup> *Gesta Dagob. reg.*, c. 14.

eux-mêmes dans leur idiome. On composa en langue latine une chanson populaire que les femmes répétaient en chœur en frappant des mains. L'auteur de la vie de saint Faron nous en a conservé la strophe suivante qui était, sans doute, la première :

De Chlotario est canere rege Francorum  
Qui ivit pugnare in gentem Saxonum.  
Quàm graviter provenisset missis Saxonum,  
Si non fuisset inclytus Faro de gente Burgondionum.

Chantons Chlotaire, le roi des Francs,  
Qui est allé combattre contre les Saxons.  
Mal serait advenu aux envoyés saxons  
Sans l'illustre Faron de la race des Bourguignons.

A la fin de chaque strophe on répétait le refrain suivant :

Quando veniunt missi Saxonum in terram Francorum,  
Faro ubi erat Princeps,  
Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum  
Ne interficiantur a rege Francorum.

Quand les envoyés saxons vinrent en la terre des Francs  
Où était le seigneur Faron,  
Ils passèrent par la ville de Meaux, et Dieu les inspirait  
Pour qu'ils ne fussent pas tués par le roi des Francs.

Le gouvernement de l'Austrasie n'était donc pas, ainsi que l'on venait d'en avoir la preuve, un fardeau léger, et, pour le bien soutenir, il ne fallait pas moins au fils de Chlotaire que le secours des hommes éminents qui lui servaient d'instituteurs et de ministres. Dagobert avait à remplir deux tâches distinctes : il devait protéger le royaume contre les dangers du dehors, exercer son esprit à la science du gouver-

nement. L'évêque de Metz expliquait au jeune roi le texte des lois écrites, lui faisait connaître les coutumes des divers peuples soumis à sa puissance. Dagobert apprenait, tout à la fois, la jurisprudence que les Francs avaient apportée de la Germanie, et celle que Rome avait transmise aux descendants des Gaulois; de plus, il se pénétrait d'un scrupuleux amour de l'équité. Mais à cette disposition heureuse il joignait une humeur violente, impétueuse, qu'il était souvent difficile de réprimer.

A la suite de Pépin et d'Arnould, des hommes d'un mérite supérieur entrèrent dans les conseils de la cour. Tel fut l'aquitain Modoald, beau-frère de Pépin et que l'église de Trèves venait de choisir pour son évêque<sup>1</sup>; tel fut Cunibert, archidiacre de la même église. Fils d'un seigneur franc nommé Crallon, établi sur les bords de la Moselle, Cunibert avait été nourri dans le palais des derniers rois d'Austrasie, et possédait, avec les sciences sacrées, une connaissance étendue des lois et de l'administration publique. On pouvait le mettre, jusqu'à un certain point, en comparaison avec l'illustre évêque de Metz. Bientôt le savant archidiacre fut destiné lui-même à un rang élevé. L'église de Cologne l'appela, en 623, aux fonctions d'évêque, et cette charge importante augmenta l'autorité de Cunibert à la cour d'Austrasie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Vita S. Modoaldi, episc. Trevir auctore Stephano Leod. Bolland., 12 maii.*

<sup>2</sup> *Vita S. Cuniberti episc. Colon. Surlius, 12 novemb.*

Le palais de Metz, quelque temps désert, reprenait ainsi sa pompe et son éclat. A la tête des hommes qui vinrent y exercer les hauts emplois et former le cortège royal, se plaça Otfrid, référendaire de la cour ; on remarqua aussi un jeune seigneur, nommé Wandregisèle (Wandrille), originaire de la ville de Verdun-sur-Meuse, et que les liens du sang attachaient à la famille de Pépin. Un air imposant, une parole grave et pénétrante, une délicatesse scrupuleuse, le distinguaient à un haut degré. Élevé à la dignité de comte du palais, Wandregisèle eut pour fonctions particulières de juger les causes dont l'appel était porté devant la cour du roi, et ce que l'on eut lieu d'admirer en lui davantage ce fut l'art avec lequel il savait accommoder les différends.

Un jour, Wandregisèle, voyageant avec son épouse, arriva dans un lieu où deux troupes d'hommes étaient prêtes à se livrer un combat sanglant pour la possession d'un pâturage. Le comte du palais s'étant avancé pour faire entendre à ces hommes quelques mots pacifiques, leur fureur ne parut que plus violente. Mais, sans se troubler le moins du monde, Wandregisèle leur parla d'une voix ferme et tranquille : on l'écouta, et de part et d'autre on déposa les armes<sup>1</sup>.

Cependant, après la demeure royale, aucune demeure ne pouvait égaler en richesse et en éclat celle où résidait le maire du palais. Pépin était, sans con-

<sup>1</sup> *Vita S. Vandregisili, abb. Fontanel.* (Acta SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 534.

redit, le plus opulent des seigneurs du royaume. Possesseur d'immenses domaines, il y avait ajouté les biens que son épouse Itta tenait elle-même de sa famille dans la province d'Aquitaine'. Le luxe et la politesse du midi s'associaient dans la maison de Pépin au caractère énergique et à l'esprit guerrier des Francs du Nord'. A côté de cette grandeur et de cette magnificence, la maison de Pépin abritait des mœurs simples et sévères. Sous le brillant éclat de l'or et des pierreries qu'il lui fallait porter, Itta cachait l'amour des vertus qui se plaisent dans la solitude et le silence. Elle voyait croître autour d'elle trois enfants encore jeunes, dont l'éducation était l'objet de ses soins les plus assidus. Grimoald allait aux écoles de l'église de Metz, où il avait Chlodulf et Anségise pour condisciples; Gertrude et Begga étaient instruites par leur mère<sup>3</sup>. Après l'enseignement qui avait pour objet la culture de l'âme ou l'ornement de l'esprit, venaient des occupations d'un ordre différent. Ne pourrions-nous, sans abaisser la dignité de l'histoire, rappeler, en passant, que les filles de Pépin faisaient tourner le fuseau et entrelaçaient avec art une laine teinte de diverses couleurs.

Mais chaque jour ramenait aussi pour l'épouse de Pépin des soins d'un autre genre. Elle distribuait la subsistance aux pauvres et faisait préparer

<sup>1</sup> *Vita B. Pippini Ducis*. D. Bouquet, t. II, p. 603.

<sup>2</sup> *Vita S. Gertrudis, abb. Nival.* (Acta SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 464.)

<sup>3</sup> *Vita B. Ittæ*. Bolland, t. II, martii, p. 594.

la table et la couche des étrangers qui demandaient l'hospitalité<sup>1</sup>.

Personne, toutefois, ne montrait autant de pieuse prodigalité envers l'indigent et le voyageur que l'évêque de Metz. L'historien de sa vie nous raconte qu'après avoir épuisé ses ressources, et n'ayant plus pour subvenir à la détresse des malheureux qu'un grand plat d'argent du poids de soixante-douze livres qui décorait l'église de Saint-Étienne, il prit le parti de le vendre. Un riche austrasien, nommé Hugues, qui était probablement l'ancien maire du palais, s'offrit pour acquéreur et donna en retour de quoi nourrir les pauvres. Hugues étant mort à peu d'intervalle, on apporta le bassin au roi de Neustrie qui avait désiré en faire un des ornements de sa splendide demeure. Mais Chlotaire apprenant de quelle manière ce précieux objet était venu entre les mains de Hugues, le renvoya aussitôt à l'évêque de Metz, après y avoir déposé cent pièces d'or<sup>2</sup>.

Lorsqu'au milieu des scènes trop nombreuses de violence et de barbarie que présentent certaines époques de l'histoire, viennent s'offrir quelques tableaux dont la sérénité repose un peu l'esprit et le cœur, il est permis, et c'est même un devoir, d'y arrêter au moins un moment les regards du lecteur. La vérité historique et le besoin moral de l'âme demandent que la lumière brille à travers la noirceur des ombres,

<sup>1</sup> *Vita B. Pippini ducis*, ubi supra.

<sup>2</sup> *Vita S. Arnulphi, episc. Mett.*, ubi supra.

que l'on trouve aussi, en face de la honte et du crime, la vertu et la gloire.

Sous les auspices d'Arnould, les écoles de Metz fleurissaient encore, et Modoald travaillait à maintenir la réputation de celles de Trèves, relevées un siècle auparavant par Nicétius. Mais on ne pouvait trop lutter contre un état de barbarie qui tendait à étouffer peu à peu la lumière. Suivant les conseils de Modoald, un riche seigneur, nommé Grim, parent de Dagobert, éleva, en 623, près des rives de la Sarre, au milieu d'une prairie solitaire environnée de forêts, le magnifique monastère de Tabuleium (Tholey), qui devait être un nouveau centre d'études dans cette contrée déserte de l'Austrasie<sup>1</sup>. L'écossais Wendel fut appelé pour en être l'abbé, et on donna la direction des études au savant Paul, qui forma des correspondances avec les différentes parties de la Gaule et s'occupa d'établir à Tholey une précieuse bibliothèque<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Lecointe, *Annal. eccles.*, ad ann. 623, num. 9. — Vita S. Pauli, episc. Vird. (*Acta SS. Ord. S. Bened.*, sæc. 2, p. 268.)

<sup>2</sup> L'auteur de la Vie de saint Paul de Verdun, en nous parlant de Tabuleium, assure que ce nom fut donné au monastère fondé par Grim, à cause des belles et grandes pierres, taillées d'échantillon, qui en formaient la structure. On pourrait donc supposer que l'architecture avait encore, à cette époque, certains caractères de majesté imposante et de solidité. Tabuleium reçut, dans la suite, le nom de Theologium, d'où est venu celui de Tholey qui subsiste aujourd'hui.

Wendel était un solitaire établi au delà de la Sarre, et qui passait pour être issu des rois d'Écosse. Au lieu où il habitait avant d'être abbé de Tholey, s'est élevée la petite ville de Saint-Wendel qui fait partie, aussi bien que Tholey, de la province rhénane de Prusse.

Paul, qui fut attaché, comme Wendel, à la direction de Tholey et

**Dagobert** ne voulut pas être en arrière de Grim. **Entre les Vosges et le Rhin on voyait un groupe d'habitations que l'on appelait Wissembourg ou Weissburg, le bourg blanc.** Ce lieu n'avait pas d'autre importance. Un monastère avec une école y furent élevés par Dagobert, l'année même où Tholey était bâti sur les bords de la Sarre<sup>1</sup>. Wissembourg devenu, au pied des Vosges, un autre foyer de culture littéraire, transforma en ville florissante un modeste village connu seulement jusqu'alors par la couleur de ses maisons.

Les commencements du règne de Dagobert, en Austrasie, paraissaient donc offrir tous les caractères de la prospérité et de la paix publique. Cette paix que le monarque voulait, à l'exemple de Chlotaire II, maintenir sévèrement, ne fut point respectée pourtant d'un seigneur nommé Rodoald, bavarois d'origine et de la race des Agilolfinges. Plein d'avarice et d'orgueil, ne possédant, dit Frédégaire, aucune bonne qualité, il n'avait d'autre occupation que de s'emparer des biens des autres par la violence. En l'année 624, Dagobert, qui commençait déjà, suivant l'expression du même écrivain, à gouverner glorieusement l'Austrasie, ordonna d'arrêter Rodoald et de le mettre à mort, à cause de ses crimes. Le bavarois s'enfuit près de Chlotaire II et parvint, à force de prières ou d'adresse,

qui devint ensuite évêque de Verdun, était frère de Cérannus, évêque de Paris. C'est par suite d'une faute de copiste, facile d'ailleurs à comprendre, que dans le manuscrit de sa vie, qui ne doit pas être l'original, on lit le nom de Germanus au lieu de celui de Cérannus.

<sup>1</sup> Lecoigne, *Annal. eccl.*, ad ann. 623.

à obtenir sa protection. Chlotaire, dans une entrevue avec le roi d'Austrasie, intercéda pour le coupable dont la grâce fut promise à condition qu'il changerait de conduite et réparerait tout le mal qu'il avait fait. Rodoald revint en Austrasie et eut même la pensée hardie d'aller se présenter à Dagobert qui se trouvait alors dans la ville de Trèves. Mais, suivant un ordre secret de Dagobert, au moment où le bavaois arrivait à la chambre royale, un nommé Berthaire, de la ville de Scarpone, l'arrêta à la porte de la chambre et le mit à mort'.

Quel motif avait inspiré au fils de Chlotaire ce retour subit de rigueur, opposé à la promesse qu'il avait donnée? La violence naturelle de son caractère pouvait avoir eu quelque part à cet événement tragique et enveloppé d'un mystère qui ne permet point d'en apprécier les causes avec certitude. On voit du moins que Rodoald, quoiqu'évidemment coupable, ne fut point soumis à un jugement public. Dagobert, scrupuleux observateur des lois dans les circonstances ordinaires, leur imposa silence cette fois. Arnould et Pépin, qui avaient été les premiers à demander la répression des actes criminels de Rodoald, n'apprirent pas sans un profond sentiment de regret la catastrophe qui avait ensanglanté le palais du prince, et qui rappelait trop bien les temps de Brunehild et de ses enfants. Ce fut depuis ce moment, surtout, que Dagobert fut redouté, et que l'on parla de lui comme

' Fredeg., c. 52. — Aimoin, lib. V, 11.

d'un prince dont il était dangereux de provoquer la colère.

Cependant l'âge arrivait pour Dagobert de prendre une épouse. Chlotaire jugea que c'était une occasion heureuse de cimenter l'union des deux royaumes, et il fiança le prince austrasien à Gomatrude, sœur de Sichild. Cet événement réunit pour la première fois, peut-être, les hommes illustres qui faisaient la gloire des deux royaumes. Arnould, Pépin, Wandregisèle, d'une part; Éloi, Désidérius, Goëric, de l'autre, semblèrent ne former en ce moment autour des deux princes qu'un seul et même cortège.

Les noces royales se célébrèrent dans la villa de Clichy, près de Paris, et elles furent brillantes<sup>1</sup>. Les riches habits d'or et de soie vermeille s'y étalèrent dans toute leur splendeur, ainsi que les vases d'or, d'argent ou de pierre précieuse choisis avec soin par Éloi et Désidérius, trésoriers de la cour de Neustrie. On entendit l'harmonie joyeuse des flûtes et des instruments à cordes, et l'on n'oublia pas, sans doute, le chant de victoire composé, depuis peu, en l'honneur de Chlotaire.

Mais au milieu des transports et des éclats bruyants de la joie publique, Dagobert occupait son esprit d'une pensée fort sérieuse, et qui probablement n'était pas, pour lui, tout à fait nouvelle. Quand la fête nuptiale fut passée, il se présenta à son père et lui demanda de rétablir le royaume d'Austrasie dans

<sup>1</sup> Fredeg., c. 53. — Aimoin, lib. IV, 12.

sa première grandeur. Chloaire se faisait un principe de maintenir la supériorité politique de la Neustrie ; aussi lorsqu'il eut entendu la prière de son fils, la surprise et le mécontentement se peignirent sur son visage, et il protesta hautement qu'il n'accorderait point une semblable demande. Dagobert s'irrita vivement du refus, et le débat s'animait toujours davantage, lorsque les deux rois, par le conseil des leudes, convinrent de remettre la décision de cette cause à un tribunal composé de douze hommes, choisis parmi les seigneurs et les évêques des deux royaumes. Arnould, qui était au nombre des juges, comprit que vouloir trop exiger serait s'exposer à ne rien obtenir. Il proposa une transaction : Chloaire rendrait à son fils les provinces qu'il avait détachées de l'Austrasie du côté de la Meuse et du côté des Vosges ; Dagobert laisserait au roi de Neustrie la province d'Auvergne et les autres dépendances que l'Austrasie avait possédées au midi de la Gaule. Chloaire II et Dagobert se soumirent à ce jugement devenu celui de l'assemblée tout entière<sup>1</sup>.

Dagobert venait d'amener Gomatrude dans le palais de Metz, quand l'évêque de Toul, Théodefrod, fit savoir qu'un proscrit, de condition élevée, implorait avec instance la protection royale, et qu'il était réfugié en ce moment dans l'église de Saint-Èvre, où il avait cherché un asile contre les hommes qui le poursuivaient pour le faire périr. Cet homme était Godinus, fils de Warnachaire, ancien maire du palais de Bourgogne.

<sup>1</sup> Fredeg., *ibid.* — Aimoin, *ibid.*

Warnachaire venait de finir ses et jours, Godinus, emporté, dit Frédégaire, par une grande légéreté d'esprit, avait épousé Bertha, sa belle-mère. Peut-être Godinus, dans l'intérêt d'une ambition coupable, voulait-il s'assurer l'attachement des amis nombreux que la famille de Bertha avait donnés à son père. Quoi qu'il en ait été, Chlotaire avait ordonné sur-le-champ, au duc Arnebert, de le tuer sans forme de procès.

Dagobert, suivant les conseils d'Arnould et de Pépin, envoya à plusieurs reprises demander à son père la vie du fugitif. Chlotaire accorda enfin cette grâce, mais non sans peine, et à condition que le fils de Warnachaire romprait pour toujours une alliance criminelle. Godinus obéit, et, avec l'assurance d'un homme qui croit n'avoir plus rien à craindre, il retourna dans ses foyers. C'était pour son malheur. Poursuivi de nouveau par la colère du roi de Neustrie, Godinus fut mis à mort au milieu d'un festin et ne rappela ainsi que trop fidèlement la tragique et récente histoire de Rodoald (626).

Une accusation de complot, que Bertha elle-même aurait portée contre Godinus, serait devenue, d'après le récit de Frédégaire, la cause principale de la nouvelle catastrophe<sup>1</sup>. A quel point ce complot était-il vrai? C'est ce qu'il n'est guère possible de dire. On regrette que la justice n'ait pas été appelée à prononcer sur le sort du fils de Warnachaire. C'était ainsi que se renou-

<sup>1</sup> Bertha ad Chlotarium perrexit, dicens : si Godinus conspectui Chlotarii præsentatur, ipsum vellet interficere. (Fredeg., c. 55.)

velaient, parfois, ces actes sanglants commis en dehors des lois et que le sentiment public avait si hautement réprouvés.

Cependant Dagobert s'éloigna du palais de Metz pour aller visiter la Germanie. Accompagné d'Arnould et entouré d'un puissant cortège, il entra dans la Thuringe et s'avança jusqu'aux sources de l'Unstrutt, près de laquelle s'élevait autrefois la magnifique demeure d'Hermanfried. Le paganisme, on s'en souvient, régnait dans la Thuringe à peu près sans partage. Les splendeurs du luxe et des arts de l'Italie, portées un moment, et comme par exception, au milieu des sauvages forêts qui couvraient cette contrée, s'étaient tout à coup éteintes dans les ruines du palais d'Hermanfried, détruit en 528 par Thierry I.

Sur les limites de la Thuringe et de la Saxe, près des sources de la Leine, et non loin de celles de l'Unstrutt, Arnould et Dagobert résolurent d'élever un temple chrétien où viendraient reposer les corps de saint Aurée et de saint Justin, martyrs de l'Église de Mayence. Le temple fut bâti dans un lieu riant où la Leine formait une cascade naturelle : cette solitude changea d'aspect, et l'église thuringienne s'entoura d'habitations qui formèrent en ce lieu une petite colonie. On donna à la cité naissante le nom d'*Heiligenstad*, c'est-à-dire, en langue germanique, la *ville des saints*. Dans la suite, on attribuait à Dagobert lui-même l'idée d'avoir désigné par ce nom la première ville chrétienne de la Thuringe.

Le roi d'Austrasie était persuadé que cette fondation

dureraient dans l'avenir, car il fit élever pour lui, sur une montagne voisine, une vaste et solide demeure que les Thuringiens appelèrent le *palais de Dagobert*<sup>1</sup>.

Nous ne savons point si le roi d'Austrasie franchit les limites de la Thuringe, du côté du nord, et s'il visita quelques cantons de la Saxe toujours rebelle; mais il parcourut sans doute l'Alemannie et la Bavière. Frédégairé nous raconte que les peuples de ces deux contrées furent tellement frappés de la puissance de ce prince, qu'ils n'attendaient plus que le jour où Dagobert, se mettant à leur tête, descendrait le Danube, réduirait sous ses lois les Awares ainsi que la grande nation des Slaves et reculerait la domination franque jusqu'aux limites de l'empire d'Orient.

Dagobert et Pépin eurent-ils, en effet, cette pensée hardie que Charlemagne devait réaliser plus tard? Une pareille supposition ne serait pas hors de vraisemblance.

Dans le royaume d'Austrasie, comme dans celui de Neustrie et de Bourgogne, un intérêt politique de la

<sup>1</sup> Dagobertus, Francorum rex, . . . civitatem condidit Heiligenstadt, id est, *Sanctorum civitas*, seu. *Hagiopolis* nuncupatam. (*De S. Aureo et sociis martyrib. commentarius prævius*, apud Bolland, t. III. junii, p. 45.)

Heiligenstadiensens ad Dagobertum primum referunt originem suam.

Traditioni Heiligenstadiensium favet vetus consuetudo canonicorum, circa festum S. Mariæ solenniter procedentium ad montem, in quo Dagobertini castri rudera ac parietinæ monstrantur. (*Ibid.* p. 48.)

La vie de saint Arnould fait mention du voyage de Dagobert et de l'évêque de Metz en Thuringe.

nature la plus grave commençait dans le même temps à préoccuper les esprits. Chlotaire avait élevé près de lui son second fils Charibert, né de son mariage avec Bertrude : Charibert avait une cour pareille à celle d'un roi, et sa famille maternelle, dont le chef était alors Brodulf, frère de Bertrude, nourrissait l'espoir de le voir déclarer l'héritier des royaumes de Neustrie et de Bourgogne. Chlotaire, à ce qu'il semble, inclinait lui-même à cette pensée : un parti nombreux en Bourgogne et en Neustrie, le parti de l'indépendance nationale, appelait de ses vœux Charibert, prince d'ailleurs aimé, à cause de son caractère simple et facile.

Mais le fils de Bertrude devenait par là un rival pour le roi d'Austrasie, qui se regardait comme destiné à gouverner un jour les trois royaumes que son père avait réunis sous sa domination. Les Austrasiens étaient très-disposés, de leur côté, à soutenir les prétentions de Dagobert ; ils espéraient aussi que la ville de Metz, où il avait reçu le titre de roi, où il avait vu commencer sa haute renommée, demeurerait le siège de sa monarchie.

L'évêque de Metz, comme l'on sait, dirigeait toujours, de concert avec Pépin, l'administration et la politique du royaume d'Austrasie. Chlotaire II le regardait chaque jour davantage comme le meilleur guide de son fils, comme le plus ferme soutien de l'union entre les peuples. Mais, au milieu de cette agitation des affaires temporelles, Arnould éprouvait une soif de solitude de plus en plus vive : il ne voulait pas tarder

plus longtemps à déposer l'épiscopat et à s'éloigner de la cour, pour aller vivre dans quelque désert. Des conseillers prudents et fidèles demeureraient encore auprès de Dagobert : au nombre se trouverait l'évêque de Cologne, le sage et savant Cunibert.

Arnould ayant informé Chloataire II de sa résolution, le monarque ne put s'empêcher de faire éclater un regret mêlé d'inquiétude. « En apprenant votre dessein, écrivait-il à l'évêque de Metz, nous en avons ressenti une vraie douleur, parce que nous ne désirons point être éloigné de vous. Nous vous demandons du moins de ne pas nous abandonner sans nous laisser votre amitié et sans communiquer encore quelquefois avec nous. »

La résolution d'Arnould était irrévocable, et, malgré les résistances de Dagobert, il se prépara à partir. Sur les entrefaites on reçut en Austrasie la nouvelle que le roi Chloataire II venait de terminer sa carrière. C'était au mois d'octobre de l'année 628. Frédégaire ne nous dit point si Chloataire avait désigné son héritier, et nous ne trouvons nulle part la mention des volontés réelles qu'il avait exprimées sur la succession aux royaumes de Neustrie et de Bourgogne.

Après que l'on eut rendu au monarque les derniers devoirs, Brodulf, sans perdre de temps, s'occupa de faire reconnaître comme roi de Neustrie et de Bourgogne Charibert, second fils de Chloataire, et alors âgé de vingt-deux ans. Un parti nombreux se déclara aussitôt en faveur de Charibert.

Pendant que Brodulf déployait tout ce qu'il avait

d'activité et d'adresse pour assurer à son neveu l'héritage de Chlotaire, le roi d'Austrasie mandait à ses guerriers de se rendre sur-le-champ auprès de lui ; en même temps il envoyait en Neustrie et en Bourgogne des courriers chargés d'inviter les seigneurs de ces deux royaumes à reconnaître sa puissance. Dagobert, à la tête d'une armée nombreuse, s'avança bientôt du côté de la Neustrie.

A voir les guerriers du Rhin, de la Meuse et de la Moselle marcher à la suite de leur roi, on eut dit une de ces expéditions qui, au dernier siècle, entraînaient les belliqueux Austrasiens à de lointaines conquêtes. On se soumit de toutes parts à Dagobert. A peine fut-il arrivé dans les plaines de Reims, que les grands de Bourgogne vinrent au-devant de lui et l'élevèrent sur le pavois. Les Neustriens firent de même, à l'exception d'un petit nombre qui ne tardèrent pas eux-mêmes à subir la loi du fils aîné de Chlotaire. Alors Dagobert se rendit à Paris et s'occupa en premier lieu de s'attacher ses nouveaux sujets par des faveurs.

Peu après son arrivée dans la capitale de la Neustrie, Dagobert fut informé que l'Église de Metz venait de choisir pour son nouvel évêque Goëric, parent d'Arnould, et l'un des ministres de Chlotaire. Il donna son assentiment à l'élection, et vers les premiers jours de décembre Arnould prit le chemin des Vosges et alla établir sa demeure sur la cime solitaire d'une montagne qui s'élevait en face de celle où Romaric avait placé la sienne (628). Les deux amis s'étaient rapprochés. Tout entiers à la retraite, ils se visitaient

pourtant quelquefois dans leur solitude respective. Une chaussée de pierres qui unissait les deux cimes, en traversant la vallée intermédiaire, et qui subsista pendant une partie du moyen âge, passait pour avoir été l'ouvrage d'Arnould et de Romaric<sup>1</sup>. Les solitaires du Saint Mont reçurent encore, par intervalles, la visite de quelque ancien ami : Goëric alla fréquemment consulter Arnould, et on peut croire que Chlodulf et Ansegise firent souvent, au Saint Mont, de pieux pèlerinages. Il est fort probable aussi que le fils de Chlotaire II ne laissa pas dans un prompt oubli celui qui avait été son instituteur et son ministre.

<sup>1</sup> D. Thierry Ruinart, en visitant le Saint Mont, vers la fin du dix-septième siècle, reconnut les extrémités de cette chaussée dont la plus grande partie n'existait plus,



---

---

## CHAPITRE VIII.

---

Voyages de Dagobert en Bourgogne et en Austrasie ; révision de la loi des Ripuaires, des Allemands et des Bavaois. — Dagobert établit sa résidence à Paris ; changement malheureux dans la conduite de ce prince ; situation difficile de Pépin à la cour de Neustrie. — Première origine de la généalogie troyenne des Francs. — Samon et les Wenèdes ; défaite des Austrasiens à Wogastibourg ; lutte de Dagobert contre les Austrasiens ; captivité et délivrance de Sérénus. Réconciliation de Dagobert avec les Francs de l'Est ; élévation de Sigebert III à la royauté austrasienne (633) ; premiers événements du règne de Sigebert III ; mort de Dagobert (658).

---

Dagobert était parvenu à mettre dans sa main la triple monarchie qui partageait la Gaule. Cependant il reconnut presque aussitôt qu'il serait d'une bonne justice, en même temps que d'une sage politique, de ne point refuser à son frère une part de l'héritage paternel. Pépin et Cunibert étaient de ce sentiment. L'Aquitaine et la Gascogne furent données à Charibert, et ce prince fit le serment de ne jamais prétendre à autre chose dans le royaume qui avait appartenu à son père.

Lorsque les deux fils de Chlotaire se furent promis l'un à l'autre l'observation de ce pacte solennel, Da-

gobert, accompagné de Pépin et peut-être aussi de Cunibert, prit le chemin de la Bourgogne. Il visita Langres, Dijon, Saint-Jean-de-Lone, rendant lui-même la justice aux grands et aux peuples, s'attachant par des bienfaits les seigneurs de cette contrée. Mais avec lui était Brodulf qui avait espéré pour son neveu Charibert les royaumes de Bourgogne et de Neustrie. Que se passait-il en secret? Brodulf mécontent du partage de Charibert s'efforçait-il réellement d'attirer sur ce prince l'affection et les vœux des leudes de Bourgogne? Dagobert eut-il trop de hâte de croire Brodulf dangereux au point de ne mériter aucun pardon? L'intrigue et le soupçon se rencontrèrent sans doute, et Dagobert prit subitement une de ces résolutions violentes et cruelles qu'il se gardait bien de communiquer aux hommes d'un caractère doux et modéré. Le jour même, dit Frédégaire, où le roi devait quitter Saint-Jean-de-Lone pour aller à Châlon, il entra dans son bain avant le retour de la lumière et ordonna de mettre à mort Brodulf, oncle de Charibert.

De retour à Paris, Dagobert demeura quelque temps dans cette ville particulièrement aimée de son père : à Reuilly, maison royale peu éloignée de la cité, il rompit son alliance avec Gomatrude et donna le double titre d'épouse et de reine à une autre femme nommée Nanthilde, dont Frédégaire ne nous a pas fait connaître l'origine.

Durant le cours de l'année 630, Dagobert revit l'Austrasie qui n'était pas encore bien accoutumée à son absence ; il voulait même y résider quelque temps

pour corriger non-seulement la loi des Francs austrasiens, mais encore celle des Allemands et des Bavarois. Ce travail s'exécuta, en effet, dans plusieurs assemblées solennelles, sous la direction de Pépin et de Cunibert. La loi austrasienne, appelée autrement *Loi des Ripuaires*, ne différait que dans quelques détails de celle qui porte le nom de salique. Elle nous offre plusieurs traits du caractère et des mœurs de la nation, et ce n'est pas sans intérêt que l'on en retrouve des traces encore visibles dans la législation et les usages d'une autre époque.

L'avant-dernier article de la loi des Ripuaires déclarait que les Francs de l'Est auraient, au milieu d'eux, un maire du palais, ainsi que tous les grands officiers attachés à une cour. Cet article, très-digne de remarque, supposait implicitement que le roi viendrait parfois résider en Austrasie<sup>1</sup>.

Après avoir accompli ces travaux législatifs, Dagobert quitta le royaume de l'Est pour retourner en Neustrie : il se fit accompagner du maire Pépin, représentant de cette nation austrasienne, dont le monarque semblait ne point vouloir se séparer pour toujours.

Pendant que Cunibert, en l'absence de Pépin, demeurait chargé de veiller sur le royaume d'Austrasie, Dagobert se formait à Paris une cour brillante. L'orfèvre Éloi devenait grand trésorier à la place de Dé-

<sup>1</sup> Jubemus ut nullus optimatum, Major domûs, Domesticus, Comes Grafo, Cancellarius, in provinciâ Ripuariâ, in judicio residens. munerâ ad pervertendum judicium recipiat. (*Lex Ripuar.*, tit. 88. Baluze, t. I, p. 52.)

sidérius, que la ville de Cahors venait de choisir pour évêque ; Audoën, fils d'Auther et ami d'Éloi, recevait, avec le titre de grand référendaire, la garde de l'anneau royal ; Éga, revêtu de la mairie du palais, dominait au-dessus des autres dignitaires de la cour<sup>1</sup>. Mais, à côté d'Éga, on voyait paraître avec les mêmes honneurs le maire du palais d'Austrasie, qui possédait, de plus, l'avantage d'avoir dirigé la jeunesse de Dagobert et acquis une légitime et puissante autorité sur l'esprit de ce monarque<sup>2</sup>.

Les rois francs, depuis Clovis, avaient toujours eu des rapports d'amitié ou d'intérêt politique avec l'empire d'Orient. Une des premières pensées de Dagobert, conforme d'ailleurs aux souvenirs de la politique austrasienne, fut d'envoyer une ambassade à l'empereur Héraclius, célèbre, dans ce temps, par ses victoires sur les Perses. Le roi chargea de cette haute mission les gallo-romains Servatus et Paternus, qui appartenaient probablement à la Bourgogne, alors, comme de tout temps, la patrie des hommes les plus distingués par une noble éloquence.

Cependant les Austrasiens ne tardèrent pas à s'apercevoir que la cour de Neustrie devenait aussi pour Dagobert un séjour habituel et préféré. Ils eurent lieu surtout de reconnaître que Pépin n'avait plus dans les

<sup>1</sup> Audoën est plus connu dans l'histoire sous le nom de saint Ouën.

<sup>2</sup> Wandregisèle ou Wandrille qui avait servi sous Dagobert, à la cour de Metz, renonça, vers ce temps, aux honneurs du siècle pour embrasser la vie religieuse : il devint abbé de Fontenelle, dans la province actuelle de Normandie.

conseils le même pouvoir. Ce n'était point l'influence d'un Éloi, d'un Audoën, ni celle d'Éga lui-même que Pépin avait à combattre, mais il voyait s'élever contre lui une foule de courtisans avides, qui déjà n'avaient que trop bien réussi à gagner la faveur du roi par leurs manières séduisantes et leurs adroites flatteries. Tels étaient les Sichaire et les Centulf, dont la souplesse n'avait d'égales que l'ambition et l'insolence<sup>1</sup>. De honteux désordres régnaient à la cour, et Dagobert, autrefois comparé à Salomon pour la justice et la gloire, n'en rappelait maintenant aux peuples affligés que les derniers exemples. L'évêque Amandus, qui venait d'évangéliser les nations Slaves, se présenta à Dagobert pour lui adresser quelques avis ; mais loin de les écouter d'une oreille docile, le monarque s'en irrita, et Amandus, plein de douleur, s'éloigna de la cour.

Le trésor ayant été bientôt épuisé, Dagobert, suivant les conseils des courtisans, augmenta les impôts, dépouilla les églises d'une partie de leurs biens et les laudes d'une portion de leurs bénéfices ; Centulf se distingua comme l'un des agents les plus actifs de ces odieuses et tyranniques mesures dont les Francs de l'Est ne furent point exceptés<sup>2</sup>.

Seul, en face d'ennemis ardents à le calomnier, le maire d'Austrasie luttait avec énergie et prudence,

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, c. 68.

<sup>2</sup> Hæc ut præsumeret (Dagobertus) persuasus est Centulfi consilio, qui erat princeps aulicus nimis callidus. (*Ex mirac. S. Martini, Vertavensis, abb. apud. D. Bouquet, t. III, p. 517.*)

cherchant surtout à ramener le monarque dans des voies meilleures. Ses adversaires, qui ne craignaient rien tant au monde que de voir triompher ses efforts, le peignirent comme un sujet dangereux ; avec cette habileté perfide qui persuade aisément un esprit déjà prévenu par la passion, ils rendirent Pépin si coupable aux yeux de Dagobert, que ce dernier, suivant Frédégaire, n'attendit plus qu'une occasion pour le mettre à mort comme Brodulf et Rodoald. <sup>1</sup>

Le chef austrasien, à force de vigilance, déjoua les homicides tentatives de ses ennemis ; il fut assez heureux et assez habile pour calmer la soupçonneuse colère du roi qui repoussa enfin les conseils affreux que l'on osait lui donner. Dagobert voulant montrer qu'il avait rendu à Pépin son amitié, le chargea d'accompagner à Orléans un fils qui venait de lui naître. L'enfant royal devait être présenté aux fonds sacrés par le roi d'Aquitaine et recevoir le baptême des mains de l'évêque Amandus que le monarque avait rappelé à sa cour. On donna au jeune prince le nom de Sigebert, l'un de ceux qui étaient restés le plus en

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, c. 71. — *Vita B. Pippini Ducis*, *apud* D. Bouquet, t. II, p. 604. On lit dans le texte imprimé de Frédégaire : *Zelum Austrasiorum suggerebat adversus eum*.... Mais le sens de la phrase fait voir évidemment qu'au lieu d'*Austrasiorum*, il faut lire *Neustrasiorum*.

Cette correction est pleinement confirmée par l'auteur de la vie du duc Pépin, qui nous apprend que les Neustriens, et non les Austrasiens, excitaient contre ce seigneur les soupçons et la haine de Dagobert.

honneur chez les peuples de l'Est<sup>1</sup>. Il y avait là, bien certainement, quelque retour de déférence pour le peuple austrasien ; mais on était loin d'une réconciliation durable : les ressentiments reprirent leur cours et s'irritèrent chaque jour au plus haut degré.

Cependant Servatus et Paternus revinrent de leur ambassade. Présentés à Héraclius, dans la ville d'Edesse, en Syrie, ils s'étaient heureusement acquittés de leur mission. En même temps ils avaient eu lieu d'admirer les qualités héroïques de l'empereur grec, sa beauté et sa taille majestueuse, sa force et son courage ; on avait montré aux ambassadeurs les trophées conquis par ses armes ; on leur avait raconté ses exploits, aussi bien que son voyage sur la mer Caspienne et aux portes de fer illustrées par Alexandre ; on leur avait parlé, enfin, de l'alliance fameuse d'Héraclius avec les Turcs, peuple scythique établi au nord du Caucase, vers les rivages de la mer Caspienne, et dont les rois commençaient à jeter un vif éclat parmi les autres souverains de l'Asie.

L'occasion et les causes de cette alliance étaient dignes de remarque. Au moment où Héraclius se disposait à combattre les Perses qui menaçaient l'empire d'une ruine prochaine, il avait cherché autour de lui des auxiliaires et tourné ses yeux vers le chef des Turcs, le jeune et vaillant Zéibile. Ce prince ayant généreusement promis son secours, l'empereur s'était

<sup>1</sup> Sigebert n'était pas fils de Nanthilde, mais d'une autre femme nommée Ragentrude, et originaire de l'Austrasie.

rendu près de lui avec de riches présents ; il l'avait reçu dans ses bras et, le nommant son fils, il lui avait dit : « Le Dieu du ciel nous unit par les liens de l'amitié, ajoutons-y ceux du sang. Je t'offre la main d'Eudoxie, ma fille, si tu ordonnes à tes sujets de marcher avec moi contre les Perses. » — « J'accepte ta proposition, avait répondu Zéibile, et dès ce moment tu peux disposer de mes guerriers. »

Héraclius avait triomphé de ses ennemis, et au moment même où les ambassadeurs de Dagobert se trouvaient à sa cour, il se préparait à envoyer Eudoxie à Zéibile.

La gloire d'Héraclius, l'amitié qu'il montrait au roi des Francs, le souvenir du héros macédonien dont il avait visité les monuments et rappelé les victoires, le nom souvent répété des Turcs, toutes ces choses avaient fait sur l'esprit des ambassadeurs une impression qu'ils communiquèrent à la cour de leur maître. On ne voulut pas dès lors que le peuple de Mérovée fût d'un autre sang que les Romains et les Macédoniens, auxquels on ajoutait les Turcs devenus les alliés et les frères adoptifs des descendants d'Alexandre.

Virgile avait consacré dans ses vers la tradition qui faisait remonter aux Troyens le berceau de Rome. On emprunta l'idée du poète latin et l'on enchérit même sur cette idée. On raconta qu'après la ruine de Troie, les vaincus, sous la conduite d'un chef nommé Friga, émigrèrent du côté de l'Europe. Friga s'arrêta avec une partie de sa nation au nord de la Grèce, dans une contrée que l'on appelait la Macédoine ; mêlée aux in-

digènes, cette colonie forma le peuple Macédonien, qui devint si célèbre au temps de Philippe et d'Alexandre. Une autre colonie s'établit sur les rives du Danube et se donna pour chef Turchot ou Torquotus qui fut le premier souverain de la puissante nation des Turcs. Enfin une troisième colonie s'avança jusqu'aux extrémités occidentales de la Germanie ; elle se fixa sur les bords du Rhin et choisit pour roi Francion, petit-fils de Priam, qui se rendit illustre par son courage et eut l'honneur de donner son nom aux futurs conquérants de la Gaule.

Telle fut la triple généalogie à l'invention de laquelle les Grecs ne furent peut-être pas tout à fait étrangers et qui montra le peuple de Mérovée issu, par les Troyens, de la même source que celui de Romulus, d'Alexandre et de Zéibile. Pour donner plus d'authenticité à ces origines, on les attribua à Eusèbe de Césarée qui vivait du temps de l'empereur Constantin le Grand, et qui avait composé une chronique universelle <sup>1</sup>.

Une année ne s'était pas écoulée encore depuis la

<sup>1</sup> Frédégaire a consigné ces diverses origines dans les fragments annexés à sa chronique, et donnés comme des extraits d'Eusèbe de Césarée, traduits en latin par saint Jérôme. (D. Bouquet, t. I, p. 461.) Mais ces fragments n'appartiennent point à Eusèbe, et l'on y trouve d'ailleurs non le style de saint Jérôme, mais la latinité du septième siècle.

Grégoire de Tours, qui termine à l'année 591 son histoire des Francs, ne fait aucune mention de leur origine troyenne. Cependant, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, il s'était livré à toutes les recherches possibles sur les commencements et sur les premiers rois de cette nation ; il s'était beaucoup servi de la chronique d'Eusèbe,

naissance de Sigebert, lorsque l'on apprit la mort du roi d'Aquitaine. Un jeune enfant, du nom de Chilpéric, devait être l'héritier de Charibert, mais il survécut de quelques jours seulement à son père, et telle était déjà l'idée malheureuse que l'on s'était faite du roi des Francs, que les soupçons ne l'épargnèrent pas dans cette circonstance. Mais rien n'autorise à charger d'un crime odieux la mémoire de Dagobert, et Frédégaire, qui ne fait que mentionner, à cet égard, une simple rumeur populaire, s'abstient lui-même de toute affirmation. L'Aquitaine et la Gascogne, détachées un moment de la monarchie neustrienne, rentrèrent sous la puissance du roi des Francs.

Vers ce même temps, on apporta en Gaule une nouvelle qui émut vivement la cour de Paris et toute la nation des Francs. Il est nécessaire de rappeler ici un événement qui s'était accompli, huit années aupa-

et il n'y avait point trouvé le nom de Francion, ni l'établissement de ce chef sur les bords du Rhin.

Frédégaire, dans sa chronique qu'il finit à l'année 642, parle le premier de la généalogie troyenne des Francs, et, dans ses extraits, il leur donne une descendance commune avec les Turcs et les Macédoniens. C'est donc évidemment dans l'intervalle de 591 à 642 que l'on imagina ces origines toutes nouvelles. Or, précisément dans le cours de ce demi-siècle Dagobert envoya son ambassade à l'empereur Héraclius qui désirait beaucoup obtenir son amitié et son alliance. Frédégaire loue avec une certaine complaisance les grandes qualités et les exploits d'Héraclius, et il rappelle, à cette occasion, le souvenir d'Alexandre. Il n'est pas étonnant que cet écrivain, que l'on regarde généralement comme bourguignon de naissance, ait volontiers donné place dans son ouvrage à la généalogie classique récemment inventée en l'honneur du peuple franc.

ravant, chez les Slaves Wenèdes établis à l'extrémité orientale de la Germanie austrasienne. Les Wenèdes occupaient, on s'en souvient, la contrée qui embrasse aujourd'hui l'Autriche septentrionale, la Bohême et la Moravie. Ils avaient pour voisins, au nord, les Sorabes, slaves eux-mêmes d'origine et tributaires de l'Austrasie<sup>1</sup>; au sud, ils étaient séparés de la puissante nation des Awares par le Danube qui formait l'une des principales routes du commerce de la Gaule et de la Germanie avec l'empire d'Orient. De nombreux marchands allaient, par cette voie, chercher à Constantinople les étoffes de soie, les épices et les autres produits de luxe qu'ils répandaient en Occident. Mais ce long voyage, à travers un grand nombre de peuples encore peu civilisés, n'était pas à l'abri de tout péril, et on ne pouvait guère l'entreprendre sans une escorte suffisante et bien armée.

En l'année 623, un franc, nommé Samon, originaire du comté de Sengau, dans le Hainaut belge de nos jours, avait formé parmi ses compatriotes une association de marchands pour le commerce du Levant, par le Danube. Aux qualités du négociant, Samon joignait encore celles de l'homme de guerre, et il protégeait lui-même les navires de la compagnie contre les peuples riverains du fleuve. Or, à l'époque où il commençait ses voyages, les Wenèdes, subjugués par les Awares, leurs voisins, luttaient avec force pour

<sup>1</sup> Le pays occupé alors par les Sorabes forme aujourd'hui le royaume de Saxe et une partie du Brandebourg.

recouvrer leur indépendance. Samon s'étant mis à leur tête, avait remporté sur les Awares plusieurs victoires décisives et affranchi les Wenèdes du joug qui pesait sur eux ; ce peuple, en retour d'un pareil service, avait choisi d'une commune voix, pour leur chef suprême, le marchand étranger devenu leur libérateur.

Peut-être s'était-il élevé déjà entre Samon et Dagobert quelque sentiment de rivalité jalouse, lorsqu'en l'année 631 une embarcation franque fut attaquée par les Wenèdes qui, après avoir tué plusieurs passagers, s'emparèrent de leurs marchandises et de leur argent. Cette violence ne pouvait demeurer impunie, et aussitôt Dagobert envoya des députés au roi des Wenèdes pour lui demander justice. A la tête de l'ambassade était le neustrien Sichaire, l'un de ces hommes fiers et irritables, dont la parole avait toujours quelque chose de hautain, surtout quand ils parlaient au nom du roi.

Samon, informé de l'arrivée d'un ambassadeur franc, défendit de le laisser paraître en sa présence. Cependant Sichaire ne voulut point retourner à la cour de son maître sans avoir accompli sa mission : il se revêtit du vaste manteau de fourrure qui était en usage parmi les Slaves, et pénétra sous ce déguisement jusqu'auprès du roi des Wenèdes. Samon, quoique surpris d'abord, consentit à entendre l'ambassadeur, et lui répondit que si l'on voulait assembler un plaid où se réuniraient les députés des deux peuples, on se rendrait pour cette affaire une justice mutuelle. Mais

Sichaire ne put souffrir que le roi des Wenèdes parlât de traiter d'égal à égal avec celui des Francs, et il déclara fièrement que les Slaves n'étaient que les serviteurs de Dagobert. Samon répliqua tranquillement : « La terre que nous habitons appartient à Dagobert, et nous serons les serviteurs de ce prince s'il veut entretenir avec nous des relations de bonne amitié. » Ces paroles portèrent au comble la fureur de Sichaire. « Il ne se peut, s'écria-t-il, que des chrétiens serviteurs de Dieu soient en rapport d'amitié avec des chiens. » — « Si nous sommes des chiens, repartit Samon, Dieu, dont vous violez chaque jour la loi, nous a ordonné de vous déchirer avec nos dents. » En même temps le roi des Wenèdes ordonna d'entraîner l'ambassadeur neustrien hors de sa présence <sup>1</sup>.

Lorsque Sichaire eut fait connaître à Dagobert les paroles de Samon, le monarque envoya dans toute l'Austrasie l'ordre de s'assembler en armes et de marcher contre les Wenèdes <sup>2</sup>. Il voulait à la fois punir Samon et assurer au peuple franc la possession de la principale route du commerce de la Gaule avec l'Orient. Dagobert concerta avec Pépin et Ega un vaste plan de guerre suivant lequel les Wenèdes seraient attaqués dans toute l'étendue de la ligne que formaient leurs tribus, depuis le Danube jusqu'au pays des Sorabes. Aladoald, roi des Lombards et ami de Dagobert, se

<sup>1</sup> Fredeg., *Chronic.*, c. 68.

<sup>2</sup> Dagobertus superbiter jubet de universo regno Austrasiorum contra Sæmonem et Winidos movere exercitum (*ibid.*).

chargea d'aller, par le Frioul, combattre les Wenèdes du midi ; les Bavaois et les Allemands se porteraient contre les Wenèdes du centre ; les Austrasiens contre ceux du nord <sup>1</sup>.

La manière dont le chef des Wenèdes prépara sa défense, fit voir que, de son côté, il n'avait rien perdu de l'habileté guerrière à laquelle il devait son titre de roi. Au lieu de partager également ses forces entre les diverses parties de son empire, il réunit son principal corps de troupes du côté du nord, et choisit pour son quartier général le camp de Wogastibourg, situé sur la Mulde, dans le voisinage des Sorabes et des Thuringiens <sup>2</sup>. Il pensait que si une première victoire favorisait les armes des Wenèdes, la nation des Sorabes s'affranchirait aussitôt de la domination franque pour se donner au vainqueur. Les Thuringiens feraient sans doute de même, ou du moins n'opposeraient pas aux Wenèdes une longue résistance. Samon pensait donc que, loin de perdre quelque chose à cette guerre, il en profiterait au contraire pour augmenter sa puissance.

Samon s'était fait un devoir de commander en personne l'armée de Wogastibourg, mais Dagobert ne suivit point son exemple. Le prince franc que l'on avait vu, dix années auparavant, marcher contre les Saxons du Weser, demeura tranquillement, cette fois, en Neustrie, et se reposa sur d'autres du soin de la guerre. Les Francs de l'Est prirent le chemin de Wo-

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

gastibourg, et le ressentiment que leur avait inspiré Dagobert ne fit que s'accroître lorsqu'ils virent que ce prince, qui semblait n'avoir plus pour eux que de la haine et de la défiance, n'était point venu se placer à leur tête.

Au début de la lutte le succès parut se déclarer en faveur du peuple Franc : les Wenèdes du midi et du centre furent taillés en pièces ; mais c'était du côté du nord, à Wogastibourg, que la cause des Francs pouvait se décider tout entière. Malheureusement les Austrasiens ne portaient point dans cette expédition la résolution et l'ardeur qui les animaient d'ordinaire en pareille circonstance : ajoutez que dans cette disposition ils se trouvèrent en face d'un ennemi supérieur par le nombre et dont le vaillant Samon exaltait le courage par sa présence. Les Francs de l'Est combattirent trois jours de suite sous les murs de Wogastibourg, et trois fois Samon, avec les guerriers couverts de fourrures, demeura maître du champ de bataille. Pendant la nuit qui suivit le dernier combat, les Austrasiens, plus irrités que jamais contre la cour de Neustrie, abandonnèrent leurs tentes et regagnèrent précipitamment les bords du Rhin<sup>1</sup>. A peine étaient-ils éloignés que Derwan, duc des Slaves sorabes, passa ouvertement sous l'autorité du roi des Wenèdes. Samon, poursuivant ses avantages avec une confiance nouvelle,

<sup>1</sup> *Istam victoriam quam Winidi contra Francos tenuerunt, non tantum Sclavinorum fortitudo obtinuit quantum dementatio Austrasiarum, dum se cernebant cum Dagoberto odium incurrisse et assidue exspoliarentur. (Fredeg., *Chronic.*, c. 68.)*

pénétra en Thuringe et menaça les limites de l'Austrasie.

Ces revers sanglants devaient ulcérer profondément le cœur de Dagobert, et il est facile de comprendre l'embarras de Pépin, quand la nouvelle des victoires de Samon et de la retraite précipitée des Austrasiens lui fut annoncée au milieu des brillants plaisirs de la cour de Neustrie<sup>1</sup>.

Pendant Samon poursuivait, dans la Thuringe et dans les pays voisins, une guerre de dévastation et de pillage. Il fallait, par tout moyen, lui opposer une barrière, car il pouvait ensuite franchir le Rhin et porter ses ravages jusque dans le sein même de la Gaule. Dagobert sentit alors se réveiller en lui le caractère guerrier d'un roi mérovingien. Entraîné par le mouvement de son orgueil humilié, et impatient d'en finir avec les Wenèdes, il résolut de marcher en personne contre les envahisseurs. Le monarque n'ignorait pas les dispositions hostiles dont les Francs de l'Est étaient toujours animés contre lui et qui pouvaient éclater de nouveau dans cette grave circonstance. Il eut soin de s'entourer de l'élite des guerriers de la Neustrie et de la Bourgogne, et ensuite il fit porter aux Austrasiens l'ordre de l'attendre en armes sous les murs de Metz.

Les leudes du Rhin et de la Moselle renfermaient chaque jour plus difficilement leur colère au fond de

<sup>1</sup> Fredeg., c. 68. — Aimoin, lib. IV, c. 23. — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. V, c. 15.

leurs cœurs : ils refusèrent de s'armer de nouveau contre les Wenèdes. Malgré les efforts de Cunibert pour maintenir la concorde, une révolte éclata parmi les Francs de l'Est, et eut pour principal théâtre les cantons voisins de la capitale austrasienne. Cet événement, que Frédégaire a passé sous silence, nous est raconté par un écrivain qui ne doit pas être beaucoup moins ancien que le chroniqueur, et dont le témoignage peut suppléer ici à une lacune historique du règne de Dagobert. Suivant le récit de cet écrivain, le monarque se vit obligé de marcher en armes contre les Austrasiens. La lutte fut violente, mais elle finit à l'avantage de Dagobert, et les vaincus subirent toute la rigueur des lois de la guerre : on vendit les prisonniers à vil prix pour servir comme esclaves.

Au nombre des captifs se trouva le gallo-romain Sérénus, fils d'Adrien et de Séréna, et habitant du territoire de Metz<sup>1</sup>. Ce jeune homme, qui était d'une noble naissance et qui avait reçu l'éducation la plus distinguée, fut acheté, pour la somme de cinq sous d'or, par un seigneur neustrien qui portait le nom de Bose<sup>2</sup>. Heureusement l'homme dont Sérénus était devenu

<sup>1</sup> *Serenus claris ortus natalibus, patre videlicet Adriano, matre verò Serenâ, fertur fuisse territorii urbis Metensis indigena, quo tempore orta est non parva seditio illis in partibus, ab exercitu inclyti Dagoberti, ob rebelliones terræ ipsius adversus cum. (Ex vitâ S. Sereni, auctore anonymo, apud. Duchesne, t. I. Script. Franc., p. 655.)*

<sup>2</sup> Rappelons que le sou d'or valait 99 francs de notre monnaie.

l'esclave ne manquait pas d'humanité, et quoiqu'il eût placé son nouveau serviteur parmi les gens chargés de la garde de ses troupeaux, il montra pour lui des égards et de la douceur <sup>1</sup>.

L'auteur qui nous sert en ce moment de guide continue son récit par des détails d'un intérêt touchant. Adrien et Séréna, en apprenant que leur fils était tombé au pouvoir des vainqueurs, avaient ressenti, comme cela était naturel, une douleur extrême. Séréna ne pouvant résister à son chagrin, quitta sa demeure pour se mettre à la recherche de son fils <sup>2</sup>. Après avoir parcouru bien des cantons et interrogé une foule de personnes, elle découvrit que son fils servait dans une métairie que le comte Bose possédait près de la ville de Troyes. Séréna alla se jeter aux pieds du seigneur neustrien qui accepta la riche rançon qui lui était proposée. Suivant la formule usitée pour les serfs d'origine romaine, Bose déclara que les portes de sa demeure étaient ouvertes devant son serviteur, et ce fut ainsi que, grâce au dévouement de l'amour maternel, Sérénus vit finir son esclavage <sup>3</sup>.

Après la victoire de Dagobert sur les Austrasiens, ce peuple, en apparence du moins, était rentré dans l'obéissance ; le monarque-poursuivant alors sa marche

<sup>1</sup> Quibus victis, captus est vir Deo plenus (Serenus), atque in captivitate ductus. Quem, disponente Deo, emit dux et comes nobilissimus, nomine Boso, quinque solidis... quem diligenter ac tenerè fovit (*ibid.*).

<sup>2</sup> Requisitus à matre diù est atque repertus (*ibid.*).

<sup>3</sup> *Ex vita S. Sereni, apud. Duchesne, t. I. Script. Franc., p. 655.*

guerrière à travers l'Ardenne, se disposa, vers la fin du mois de mars 632, à franchir le Rhin à la tête d'une nombreuse armée<sup>1</sup>.

Dans ce moment décisif, plusieurs guerriers saxons, envoyés par leurs compatriotes, vinrent demander à parler au roi des Francs ; ils lui dirent que le peuple saxon tout entier combattrait les Wenèdes si l'on consentait à lui faire remise du tribut de cinq cents pièces de bétail imposé autrefois par le roi Chlotaire I. La proposition fut acceptée, et les députés saxons jurèrent sur leurs épées de défendre les frontières du royaume austrasien contre l'invasion étrangère.

Il avait fallu se faire une grande illusion pour croire que les Saxons, en retour d'un médiocre avantage, prendraient sur eux le poids d'une guerre si dangereuse. Une année s'était écoulée à peine quand on reçut la nouvelle que les Wenèdes exerçaient de nouveaux ravages dans la Thuringe, et que les Saxons chargés de les repousser demeuraient tranquilles au sein de leurs foyers. Pépin, Cunibert et Goëric joignirent leurs exhortations et leurs prières pour faire comprendre à Dagobert que le plus sûr moyen de conjurer un péril toujours renaissant, était de donner à l'Austrasie un roi particulier.

<sup>1</sup> Anno X regni Dagoberti, cùm ei nunciatum fuisset exercitum Winidorum Thoringiam fuisse ingressum, cum exercitu de regno Austrasiorum de Mettis urbe promovens, transitâ Ardennâ, Magantiam magno cum exercitu adgreditur, disponens Rhenum transire, scaram de electis viris fortibus, de Neuster et Burgundiâ cum Ducibus et Grafionibus secum habens. (Fredeg., *Chron.*, c. 74.)

Dagobert ne résista point à une demande qui devait à la fois assurer la paix extérieure et lui rendre à lui-même l'amitié des Austrasiens. Vers la fin du mois d'octobre de l'année 633, le monarque conduisit à Metz son fils Sigebert, âgé de deux ans, pour le faire reconnaître comme roi des Francs orientaux<sup>1</sup>.

Rien n'empêche de croire que le champ de Mars, situé au sud-est de la cité et que l'on appelait le *Champ de la Seille*, était déjà alors, comme il le fut plus tard, un lieu de réunions solennelles pour le peuple et pour les chefs de la nation. Il serait également permis de supposer que Sigebert y fut élevé sur le bouclier en présence de son père.

En donnant son fils pour roi aux Francs de l'Est, Dagobert garda les provinces que l'Austrasie avait possédées autrefois au midi de la Gaule, et que son père Chlotaire II avait déjà réunies à la Neustrie. Dagobert se réserva aussi la haute autorité sur l'Austrasie, et il fut entendu que Pépin, qui demeurait investi de la mairie du palais de Metz, continuerait de résider à la cour de Paris. L'intendance du palais de Sigebert III fut confiée, avec le simple titre de duc, à un seigneur nommé Adalgisèle. Un autre seigneur, du nom d'Otton, qui était fils de Wer, ancien in-

<sup>1</sup> Anno XI regni..... Dagobertus Mettis urbem veniens. cum consilio Pontificum seu et Procerum, omnibusque Primatibus regni sui consentientibus Sigibertum filium suum in Auster regem sublimavit. sedemque Mettis civitatem habere permisit. (Fredeg., *Chron.*, c. 75.)

tendant de Dagobert, fut donné pour gouverneur au jeune roi. L'évêque de Cologne devait, comme par le passé, veiller sur l'administration générale du royaume.

Les Austrasiens, en retour de la faveur qui leur était accordée, promirent d'arrêter les incursions des Wenèdes. A la tête des Thuringiens, exposés les premiers aux attaques de ces barbares, Dagobert plaça un seigneur austrasien, aussi habile que brave, nommé Radulf, fils du duc Chamar, et probablement originaire des provinces voisines du Rhin.

Sous la domination des rois Francs, la capitale de l'Austrasie n'avait pas cessé de s'agrandir, et l'évêque Goëric venait d'ériger, près de l'église cathédrale et non loin du palais des rois, une basilique dédiée en l'honneur de saint Pierre, apôtre. Goëric, comme nous l'apprend son biographe, joignait aux vertus épiscopales le goût des arts et de la magnificence<sup>1</sup>. Le surnom de *majeur*, donné au nouvel édifice pour le distinguer de Saint-Pierre, hors des murs, témoigne qu'il était construit sur d'assez grandes proportions. La beauté intérieure du monument répondait à la majesté de l'architecture; on admirait sur les murs, aux voûtes et au pavé, un nombre considérable de peintures et de mosaïques de toute espèce<sup>2</sup>. La vaste

<sup>1</sup> *Vita S. Goërici*, Bolland., 19 sept., t. VI, p. 52.

<sup>2</sup> Cette église s'élevait sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'état-major, à l'extrémité nord de la place Napoléon. Elle portait aussi le nom de *Saint-Pierre-aux-Images* : *S. Petrus ad imagines*.

tranche de marbre, sur laquelle on comptait autrefois les tributs payés aux Romains, avait été donnée par Dagobert à l'évêque de Metz et servait de table au grand autel de la basilique<sup>1</sup>.

L'église de Saint-Pierre-le-Majeur, où l'art austrasien du septième siècle avait déployé toutes ses ressources et toutes ses richesses, s'était élevée au milieu des dernières agitations politiques du royaume. Mais l'avènement de Sigebert paraissait un gage assuré de retour à la paix publique ; l'évêque de Metz jugea l'occasion opportune pour faire la consécration de la nouvelle église, et le seizième jour de novembre il en célébra la dédicace en présence de Dagobert et des seigneurs

Ce nom lui venait apparemment des nombreuses peintures dont elle était ornée.

Le beau pavé de mosaïque découvert en 1755, sous le chœur de Saint-Pierre-le-Majeur, et dont les religieux bénédictins ont donné un dessin soigné dans l'*Histoire de Metz*, appartenait peut-être moins à un ancien temple de Diane qu'à l'église bâtie par l'évêque Goëric. L'extrémité demi-circulaire de cette mosaïque présente la forme d'une abside, et l'espace vide, marqué par un carré long dans l'intérieur de l'hémicycle, paraît dessiner la place non d'une base de statue, mais d'un autel chrétien. Le cerf couché que l'on voit dans un médaillon se rapporterait également bien à la décoration d'une basilique des premiers siècles. Le cerf, comme l'on sait, était l'une des images symboliques adoptées par l'Église primitive. Les croissants que l'on a remarqués dans les dessins accessoires ne sont produits que par l'intersection de plusieurs circonférences qui s'entrecoupent pour former un ornement géométrique. C'est avec réserve, toutefois, et sans rien affirmer d'absolu, que nous exprimons cette opinion sur l'origine de la mosaïque dont nous rappelons ici la découverte.

<sup>1</sup> Les chroniques en vers de la ville de Metz, au seizième siècle, rappellent le souvenir que la tradition attachait à la grande table de

réunis dans la cité pour le couronnement du roi Sigebert<sup>1</sup>.

Le fils aîné de Dagobert régnait en Austrasie depuis une année seulement, lorsque la reine Nanthilde donna le jour à un fils qui reçut le nom de Clovis (631). Les Neustriens, depuis longtemps rivaux de la puissance austrasienne, virent avec satisfaction un événement qui ôtait à Sigebert l'espoir de régner un jour sur les trois royaumes, et, sans attendre, ils donnèrent à leur monarque le conseil d'assurer d'avance à son second fils l'héritage du royaume de Paris uni à celui de Bourgogne.

Dagobert envoya aux grands et aux évêques d'Aus-

marbre de Saint-Pierre-le-Majeur. Ces chroniques la faisaient remonter jusqu'au temps de l'empereur Auguste.

Il (l'empereur Auguste) ordonna une maison  
A rendre par chascun an rayson  
Des tributs impérialles,  
Qu'à présan est nommés Romesalles.

Quand cest maison eut ordonnées  
Et ces aultres ordonnances données,  
Une riche table de marbre dorée  
Y fit mettre pour à table estre.  
Fut reprise celle pierre,  
Et en fut fait l'autel Saint Pierre.

(*Chronique en vers*, manusc. de la Bibliothèque de Metz, 99/103.)

Meurisse, dans son histoire des évêques de Metz, nous apprend que de son temps on voyait encore cette table antique, mais qu'elle ne servait plus aux usages sacrés, depuis que la chute accidentelle d'une pièce de bois l'avait brisée.

<sup>1</sup> Martyrolog. Metense, ad XVI novemb. (*Histoire de Metz* par les relig. bénéd., t. I, p. 387)

trasia l'ordre de se rendre, avec leur jeune roi, à Paris, pour régler le partage des deux frères. Dans une assemblée où étaient représentées les deux nations, il fut arrêté que la Neustrie et la Bourgogne deviendraient l'héritage de Clovis, et que Sigebert conserverait l'Austrasie, égale en étendue aux deux autres royaumes. A l'époque du partage effectif, l'Austrasie serait remise en possession de l'Auvergne et de la Provence que Chlotaire II en avait détachées.

Les grands et les évêques de Neustrie et de Bourgogne élevant la main jurèrent, au nom de Clovis qui leur fut présenté dans son berceau, la fidèle et scrupuleuse observation du traité. D'autre part, Pépin, Adeligisèle, Cunibert, Goëric, tous les grands et les évêques d'Austrasie firent le même serment sur la tête de Sigebert<sup>1</sup>.

Le prince continua de grandir sous la tutelle de l'évêque de Cologne. Il ne devait point rencontrer, dans la cour de Metz, les séductions que présentait celle de Neustrie. Le séjour de l'Austrasie avait quelque chose d'austère et qui pouvait mieux permettre aux leçons de Cunibert et de Goëric de rester toujours dans le cœur du monarque.

Parmi les seigneurs austrasiens qui alors commen-

<sup>1</sup> Austrasiorum omnes Primates. Pontifices cœterique leudes Sigiberti, manus eorum ponentes insuper, sacramentis firmaverunt ut Neptricum et Burgundia, solidato ordine, ad regnum Chlodovei. post Dagoberti discessum adspiceret. Auster verò, idemque ordine solidato, eò quòd de populo et spatio terræ esset cœæquans, ad regnum Sigiberti, in integritate deberet adspicere. (Fredeg., *Chron.*, c. 76.)

chèrent à remplir, au nom du roi Sigebert, les diverses charges du royaume, on distingua Grimoald, fils de Pépin, Chlodulf et Ansegise, fils d'Arnould. Chlodulf et Anségise s'étaient appliqués de bonne heure à l'étude des lois et de l'administration publique : c'était dans cette carrière qu'ils désiraient se rendre utiles à la cour. Chlodulf, l'aîné des deux frères, se faisait remarquer par l'étendue de ses connaissances littéraires, par la facilité et l'élégance de sa parole.

Une double alliance vint unir bientôt les fils d'Arnould à de nobles et puissantes familles de l'Austrasie. Chlodulf obtint la main d'Amalberthe, fille d'un seigneur de l'Ardenne nommé Carloman, et probablement allié à la famille de Pépin<sup>1</sup>. Anségise fut marié à Begga, fille de Pépin et sœur de Gertrude et de Grimoald. Nous pouvons croire que Grimoald forma aussi une alliance digne de son rang et de sa haute fortune.

Le rétablissement de la royauté parmi les Francs de l'Est sembla porter les fruits heureux que l'on s'en était promis. La rivalité des deux peuples était assoupie, et, au dehors, le duc Radulf, à la tête des guerriers de la Thuringe, refoulait vaillamment les Wenèdes et forçait l'orgueilleux Samon à demander

<sup>1</sup> Il faut remarquer, toutefois, que les auteurs les plus anciens n'ont point parlé du mariage de Chlodulf. Il n'est mentionné que par des écrivains d'une époque plus récente, et c'est ce qui a donné lieu à quelques doutes sur la réalité de ce mariage. Quelques historiens donnent à l'épouse de Chlodulf le nom de Marie à la place de celui d'Amalberthe.

la paix. Le bruit des exploits de Radulf se répandait chez les Francs et chez les Germains, et ses victoires, qui étaient dans toutes les bouches, faisaient sans doute l'objet des chants populaires des poètes et des harpeurs du Nord. Regardé comme le défenseur et le héros de sa nation, Radulf s'abandonnait aussi à un sentiment d'orgueil qui croissait dans la même mesure que sa haute renommée. Cet orgueil alla si loin que le duc de Thuringe prétendit bientôt dicter à la cour de Metz des ordres absolus.

Le duc Adalgisèle, que Dagobert avait investi du gouvernement du palais, n'entendit pas reconnaître de supérieur dans un égal, et il résista fermement au vainqueur de Samon. Otton, qui avait l'honneur de veiller sur l'enfance de Sigebert, se croyait lui-même investi du droit de parler en maître au nom du jeune monarque, et il étalait de son côté les prétentions les plus hautaines<sup>1</sup>.

Les trois seigneurs avaient chacun leur parti, mais la rivalité de Radulf et d'Adalgisèle éclata la première par de violentes altercations. Ainsi, l'Austrasie victorieuse au dehors n'était pas tranquille au dedans, et c'était à grande peine si la prudente fermeté de Cunibert pouvait maintenir un peu d'équilibre et empêcher une lutte qui menaçait d'avoir les plus malheureuses conséquences.

Telle était la situation de l'Austrasie, lorsqu'au printemps de l'année 635, Dagobert envoya à Metz l'ordre

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron.*, c. 77, c. 87.

d'amener son fils Sigebert au plaid général convoqué à Bigargium , près de Paris , pour les derniers jours de mai, saison favorable à un long voyage <sup>1</sup>.

Atteint alors d'une grave maladie , Dagobert venait de rédiger son testament , et il voulait le faire sanctionner , en présence de ses deux fils , par les leudes réunis des deux royaumes. Assis sur son trône , la couronne en tête , il donna lui-même lecture de l'acte important qui renfermait ses volontés dernières ; ensuite il ajouta : « Nous envoyons une copie de ce testament dans la ville de Lyon ; nous en plaçons une autre dans les archives de l'église de Paris ; nous en remettons une troisième au scigneur Abbon (Abbon était le surnom de Goëric) , pour être gardée dans l'église de Metz ; la quatrième , que nous tenons en main , sera placée dans notre trésor <sup>2</sup>. »

Le 19 janvier 638 , Dagobert termina ses jours à l'âge de trente-cinq ans et reçut la sépulture dans l'église de Saint-Denis , dont il avait été le principal bienfaiteur.

<sup>1</sup> Bigargium, aujourd'hui Garges, près de Versailles.

<sup>2</sup> Ex quibus unum Lugduno Galliae dirigimus, alterum verò Parisius in archivo ecclesiae commendamus, tertium Mettis ad custodiendum domno Abboni donamus, quartum autem quem et in manibus tenemus, in thesauro nostro reponi jubemus. (*Gesta Dagob. regis Franc.*, D. Bouquet, t. II, p. 591.)



---

## CHAPITRE IX.

---

**L'Austrasie reprend sa première indépendance (638). — Retour de Pépin dans le palais de Metz; élévation de Rémacle à la dignité de grand référendaire de la cour. — Mort de Pépin (640). — Prétentions d'Otton et de Grimoald à la mairie du palais. — Mort d'Arnould au Saint Mont, dans les Vosges (640); son corps est déposé dans l'église de Saint-Jean et des Saints-Apôtres, près des murs de la ville de Metz (641). — Révolte de Radulf, duc de Thuringe. — Grimoald, maire du palais d'Austrasie; son caractère et sa politique. — Retraite du chancelier Rémacle; Bonitus lui est donné pour successeur. — Mariage de Sigebert III et d'Himnechild. — Situation de la cour; esprit de la législation austrasienne. — Fondations pieuses de Sigebert III. — Voyage de Romaric en Austrasie; son entrevue la nuit avec Sigebert et Grimoald. — Mort de Sigebert III (636).**

Le royaume de l'Est avait depuis cinq ans un roi particulier, mais Dagobert, on s'en souvient, s'était toujours réservé la haute autorité sur ce royaume, dont Chlotaire II avait détaché les provinces accessoires qui se trouvaient situées au midi de la Gaule. L'Austrasie reprit toute son indépendance, et d'autre part, Clovis II fut proclamé roi de Neustrie et de Bourgogne, sous la tutelle de la reine Nanthilde, sa mère.

Pépin quitta aussitôt la cour de Paris et se rendit

dans le palais de Metz pour exercer auprès du roi Sigebert, la mairie dont il était revêtu depuis longtemps, mais qui n'avait été pour lui qu'un vain titre pendant les dix années de son séjour forcé à la cour de Neustrie. Les Austrasiens accueillirent son retour avec le plus grand bonheur, car ils le regardaient toujours comme le représentant le plus vrai et le plus respectable du caractère national. L'évêque de Cologne Cunibert, chargé pendant son absence de l'administration du royaume, fut heureux de retrouver ce vieil ami et de remettre l'autorité entre ses mains. Mais Pépin voulut la partager avec Cunibert, et les deux ministres s'occupèrent en premier lieu d'assurer l'observation rigoureuse du pacte solennel que les Neustriens et les Austrasiens avaient conclu quatre années auparavant.

Pépin et Cunibert se rendirent à la villa de Compiègne, et là, conformément aux dernières volontés de Dagobert, on leur remit la part qui revenait au roi d'Austrasie dans le trésor de son père. La cité de Marseille, ainsi que les provinces d'Auvergne, du Quercy et du Rouergue, qui se trouvaient détachées, depuis quinze ans, du royaume de l'Est, furent réintégrées sous la domination de Sigebert<sup>1</sup>.

Parmi les nouveaux sujets que la restitution des provinces méridionales donnait à Sigebert, était l'évêque

<sup>1</sup> Quidquid ad regnum Austrasiorum jam olim pertinuerat, hoc Sigibertus rex suae ditioni gerendum acciperet, et perpetuo dominandum haberet. (Fredeg., *Chron.*, c. 76.)

de Cahors, Désidérius, ancien trésorier de la cour de Neustrie. Il avait appris, sans doute par Goëric son ami, que Sigebert montrait une intelligence droite et précoce, un naturel bon et honnête. Mais il avait vu, par l'exemple de Dagobert, que l'on ne pouvait trop prémunir un jeune cœur contre les séductions de l'orgueil et les entraînements des mauvais conseils. Désidérius crut donc pouvoir, en offrant son hommage à Sigebert, lui faire entendre un avis sérieux, que le prince pourrait déjà comprendre, et qui serait de nature à produire dans son âme une impression durable. Il lui adressa l'exhortation suivante, aussi remarquable par sa simplicité que par sa force et sa douceur :

« Puisqu'il est arrivé à votre père, qui était notre maître, ce que vous ne désiriez point voir arriver sitôt, daignez recevoir de nous, qui sommes maintenant vos serviteurs, daignez recevoir de tous vos fidèles l'expression d'un parfait hommage. Nous espérons aussi que les hommes que votre père a gouvernés avec bonté, vous les soutiendrez par votre pouvoir avec la même justice. Dieu tout-puissant vous a, par sa clémence, affermi sur le trône, et il vous a donné ce grand esprit de prudence qui est en vous. Cependant nous osons vous exhorter à conserver toujours présente au fond de votre cœur la pensée de Celui qui vous protège. Pensez toujours à ce que vous serez après que vous aurez porté le sceptre; à la rémunération qui vous attend, suivant le caractère de vos œuvres. Pour abrégé notre lettre, nous vous donnons cet avis en

peu de mots. Dans toute action, dans toute affaire, dans tout jugement, faites de telle sorte que quand les mauvais rois seront condamnés avec les méchants, vous receviez pour l'excellence de vos œuvres la récompense éternelle. »<sup>1</sup>

Pépin, dans le palais de Metz, devait présider une seconde fois aux grands intérêts du royaume. Au nombre des dignitaires de la cour, on vit paraître en ce moment, avec le titre de référendaire, c'est-à-dire de chancelier de la couronne, un homme dont Pépin avait apprécié le mérite pendant son séjour en Neustrie<sup>2</sup>. Cet homme était Rémacle, fils d'Albutius et d'une noble famille gallo-romaine de la province<sup>3</sup> du Berri. Élevé dans les écoles de Bourges, sous la discipline de l'évêque Sulpice, devenu abbé du monastère de Solignac, fondé par Éloi, dans le territoire de Limoges, Rémacle avait été appelé ensuite à la cour de Dagobert; il avait formé alors des liens d'amitié avec Pépin, et, à sa prière, il s'était déterminé à le suivre en Austrasie<sup>3</sup>.

Promu à la dignité de grand chancelier du palais de Metz, l'ancien abbé de Solignac ne renonça point, pour

<sup>1</sup> *Epist. Desider. episc. Caturc. ad Sigib. regem.*, D. Bouquet, t. IV, p. 37.

<sup>2</sup> Tunc temporis in regis Francorum (Sigiberti) aulâ, præpollentis beatissimi Remacli, *Procuratoris quidem sacri scrinii palatii*..... excreverat opinio veneranda. (*Vita S. Bercharii*, Duchesne, *Script. Franc.*, t. I, p. 675.)

<sup>3</sup> *Vita S. Remacli episc. Tungr.*, Duchesne, *Script. Franc.*, t. I, p. 642.

cette raison, à la vie religieuse ; il aspirait même à recevoir le sacerdoce , et il se mit sous la direction de l'évêque de Metz Goëric , qui lui conféra les ordres sacrés.

Cependant Pépin ne survécut que deux années environ à son retour en Austrasie (640)<sup>1</sup>. Les hommes de l'Est, qui l'aimaient et le vénéraient depuis tant d'années, lui donnèrent, au témoignage de Frédégaire, les plus vifs et les plus sincères regrets. Ils reportèrent très-volontiers sur Grimoald, qui était alors dans la fleur de l'âge, l'affection qu'ils avaient eue pour son père. Mais Itta, veuve de Pépin, et Gertrude, sa fille, résolurent de quitter le monde ; elles se retirèrent dans la province de Brabant, et bâtirent, à Nivelles, un monastère où elles prirent le voile. Grimoald, que de hautes espérances retenaient dans la carrière politique, demeura avec Chlodulf et Anségise à la cour de Sigebert.

La mairie du palais était vacante, et au monarque appartenait, en premier lieu, le choix du successeur de Pépin. Mais depuis Chlotaire II surtout, l'opinion des seigneurs était consultée, et sous un roi mineur elle devait encore avoir plus de poids dans la balance.

<sup>1</sup> Pépin reçut la sépulture dans la villa de Landen, en Brabant. C'est pour cette raison que les historiens d'un âge postérieur l'ont désigné sous le nom de *Pépin de Landen*. Les modernes le nomment quelquefois aussi *Pépin l'ancien* ou *le vieux*, *Pippinus Senior*, pour le distinguer de ceux de ses descendants qui portent le même nom dans l'histoire.

Les suffrages se partagèrent entre Grimoald, fils de Pépin, et Otton, fils de Wer, gouverneur de Sigebert III. Grimoald avait de son côté les nombreux amis de son père, à la tête desquels se plaçaient l'évêque Cunibert et le duc Adalgisèle. Otton se sentait fort de l'amitié du jeune roi et de l'appui d'un certain nombre de courtisans. Dans cette lutte Grimoald obtint généralement l'avantage ; mais Otton ne laissa échapper aucune occasion de faire sentir sa haine et son mépris au fils de Pépin, et celui-ci, d'autre part, travailla sans relâche à détruire son rival.

Ces querelles intestines agitaient l'Austrasie lorsque, le seizième jour de juillet 640, l'ancien évêque de Metz Arnould, termina au Saint Mont son illustre carrière. L'année suivante, Goëric cédant au vœu général du peuple messin, alla en compagnie de Paul, évêque de Verdun, et de Théodefrède, évêque de Toul, prendre au Saint Mont le corps d'Arnould, qui fut déposé dans l'église des Saints-Apôtres, bâtie près des murs de la cité (641).

Des événements qu'il ne sera pas inutile de rappeler en quelques mots, se passaient vers la même époque dans le royaume de Neustrie. En l'année 640, le référendaire Audoën et le trésorier Éloi quittaient la cour de Paris pour échanger les devoirs du ministère séculier contre les devoirs du ministère sacré. Le même jour (14 mai 640), ils étaient revêtus des fonctions épiscopales, l'un dans la ville de Rouen, l'autre dans celle de Noyon.

Peu après, en 641, Ega, maire du palais de Neustrie,

finissait ses jours, et on lui donnait pour successeur Erchinoald, allié à la famille de Dagobert.

Cependant Radulf, duc de Thuringe, depuis longtemps rebelle à l'autorité du roi Sigebert, crut que le moment était venu de se déclarer indépendant. Ce seigneur prétendait rétablir à son profit l'ancienne royauté d'Hermanfred, et attirer dans son alliance les divers peuples d'Outre-Rhin soumis à la domination des Francs. Son ambition ne tendait à rien moins, comme l'on voit, qu'à ébranler la puissance austrasienne en Germanie. Peut-être la division qui régnait dans la cour de Metz lui semblait-elle une occasion favorable pour l'accomplissement de ses desseins. Radulf avait pris soin de se créer des amis ; il avait gagné à son parti plusieurs chefs puissants qui devaient l'aider de toutes leurs ressources, et obtenir ensuite les principaux honneurs à sa cour.

Grimoald ne se dissimula point le danger ; il convoqua, au nom de Sigebert, le ban et l'arrière-ban de l'armée austrasienne, et pour donner plus de solennité encore à l'expédition, il voulut que le roi, à peine âgé de douze ans, parut à la tête de ses guerriers.

Le rendez-vous des divers contingents eut lieu près de la forêt Buchonia, au delà du Rhin, sur le chemin de la Thuringe. On s'arrêta quelques moments pour faire la revue de cette nombreuse armée, et Grimoald, qui sans doute n'ignorait pas tout à fait les secrètes menées de Radulf, assembla les ducs et les comtes autour du pavillon royal. Là, en présence de Sigebert, les chefs se donnèrent la main, et après qu'il se furent

juré l'un à l'autre une inviolable fidélité, ils promirent de ne faire aucune grâce au duc de Thuringe.

Radulf, de son côté, avait appelé à lui tout ce qu'il avait pu trouver de guerriers braves et déterminés à le bien servir. Il avait placé son camp au sommet d'une montagne, sur les bords de l'Unstrutt, non loin du beau palais bâti par Dagobert. Dans ce retranchement, que protégeait une forte palissade de bois, Radulf s'enferma avec sa femme et ses enfants, et attendit l'armée franque avec une fière assurance.

Les Austrasiens enveloppèrent d'un cercle continu le camp de Radulf. Mais lorsqu'il fallut délibérer sur l'heure et sur le mode d'attaque, le roi, encore trop jeune pour donner un avis prépondérant, fut obligé de laisser aux chefs de son armée le soin de décider sur cette grave question. Par malheur, les hommes du conseil ne purent s'accorder entre eux : les uns voulaient combattre le jour même ; les autres voulaient attendre au lendemain. Peut-être la mésintelligence était-elle habilement excitée par les artifices secrets des partisans de Radulf.

Le premier avis ayant prévalu, le duc Bobbon à la tête des hommes de l'Auvergne, le comte Enovalaüs avec les guerriers du Suntgau, Tréculf comte du palais de Metz, et les autres généraux suivis de leurs corps de troupes s'avancent contre la porte principale du camp. Alors Radulf s'élanche hors de cette porte, et, secondé par les intelligences qu'il avait dans les rangs opposés, il fait parmi les assaillants un horrible carnage : Bobbon, Enovalaüs, Tréculf, tombent des

premiers. Sigebert à cheval au milieu de ses ministres, voyait ses braves guerriers renversés tour à tour dans leur sang. A cet affreux spectacle, le pauvre enfant se mit à pleurer à chaudes larmes : Grimoald et Adalgisèle, qui n'osaient le quitter, partageaient sa consternation et sa douleur. Ils n'entreprirent pas même de disputer à leur ennemi une victoire que de nouvelles trahisons paraissaient toutes prêtes à lui livrer ; ils auraient exposé sans fruit les jours du prince. Les deux chefs, prenant Sigebert avec eux, regagnèrent leurs tentes, et le vainqueur, de son côté, ne songea point à les poursuivre. Content de ce qu'il avait fait pour cette journée, il rentra plein de joie et d'orgueil dans son retranchement<sup>1</sup>.

Grimoald et Adalgisèle ayant délibéré pendant la nuit sur le parti qu'ils devaient prendre, se décidèrent à envoyer le matin demander à Radulf une trêve qui leur permit de regagner sûrement les bords du Rhin. Le duc de Thuringe consentit à la proposition, et jugeant, malgré son triomphe, qu'il serait préférable pour lui de ne pas continuer le rôle de sujet révolté, il se déclara disposé à renouveler ses serments de fidélité et d'hommage au roi d'Austrasie. Grimoald et Adalgisèle, par une condescendance qui leur parut sage ou nécessaire, furent d'avis d'accepter cette offre de soumission : le gouvernement de la Thuringe fut laissé entre les mains de Radulf comme le gage de sa ré-

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron.*, c. 87. — *Vita S. Sigib. reg. auctore Sigiberto*, apud Bolland, 1 febr.

conciliation avec la cour. Mais Frédégaire assure que la soumission de Radulf ne fut qu'apparente, et que ce seigneur affecta toujours depuis l'indépendance d'un véritable souverain<sup>1</sup>.

L'exemple de la Thuringe ne devait pas être sans effet chez les autres peuples; ainsi les ducs d'Alemannie et de Bavière commencèrent eux-mêmes à ne plus se croire assujettis à une entière obéissance. Mais il semble bien que cette tolérance du gouvernement d'Austrasie à l'égard des chefs d'Outre-Rhin fut aussi la récompense secrète de l'appui qu'ils prêtèrent à Grimoald pour affermir son pouvoir à la cour.

La paix était établie au dehors, et la guerre était toujours allumée dans le palais de Sigebert. Grimoald, malgré de nouveaux efforts, ne réussissait pas à expulser de ce palais Otton, son rival détesté, et, d'autre part, il ne voulait point se porter, sous les yeux mêmes de la cour, à un acte trop manifeste de violence. Otton, pour son malheur, avait encore un ennemi déclaré dans la personne de Leuther, duc des Allemands. Grimoald ne négligea rien pour enflammer les ressentiments de Leuther, et Otton ne tarda pas à périr sous les coups de ce puissant seigneur (642).

Grimoald n'avait, comme l'on voit, ni la douceur ni la modération de son père. Assuré désormais de la mairie du palais, il l'exerça d'une manière d'autant

<sup>1</sup> In verbis Sigiberto regimen non denegabat (Radulfus) sed in factis fortiter ejusdem resistebat dominationi. (Fredeg., *Chron.*, c. 88.)

plus absolue qu'il ne trouvait plus autour de lui la moindre résistance. Vers la fin de 644, Sigebert étant parvenu à sa quatorzième année, Grimoald voulut détruire tout ce qui avait été fait par les conseils et sous l'influence d'Otton pendant les premières années du prince, et il engagea Sigebert à déclarer nuls et sans effet les actes publics antérieurs à sa majorité. Toutes les faveurs accordées jusqu'à ce moment durent recevoir du roi et du maire du palais une sanction nouvelle<sup>1</sup>. Grimoald donna ainsi à la mairie le caractère d'une domination véritable, et il étendit sur le royaume entier un pouvoir que n'avait eu aucun de ses prédécesseurs.

L'ombrageuse susceptibilité de Grimoald se montrait en toute circonstance, et Wulfoleude, évêque métropolitain de Bourges, en eut bientôt lui-même une preuve. Wulfoleude avait convoqué dans une ville du midi relevant de l'Austrasie, une assemblée synodale : l'évêque n'avait point eu la pensée d'en avertir la cour de Metz, et Grimoald, blessé, empêcha Sigebert de permettre, pour le moment du moins, la tenue du synode<sup>2</sup>. Mais en prenant dans cette circonstance un air de sévérité, le jeune roi ne fit pas autre chose que de fléchir sous la volonté de son ministre. Aussi la puissance du maire devait être bientôt connue au

<sup>1</sup> *Diploma Sigib. reg. pro monaster. Stabul. et Malmundar.* D. Bouquet, t. IV, p. 655 et 656.

<sup>2</sup> *Epist. Sigib. reg. ad Vulfoleudum, episc. Bituric.*, D. Bouquet, t. IV, p. 47.

nord et au midi de la Gaule, et l'évêque de Cahors n'exprimait que la vérité quand il mettait pour suscription à ses lettres : *A l'illustre seigneur Grimoald, maire du palais, gouverneur de toute la cour ou plutôt du royaume* <sup>1</sup>.

Il paraît toutefois que Grimoald parvenu au faite de ce pouvoir sans exemple, montrait encore quelque déférence pour les anciens amis de son père. Ainsi, l'évêque Cunibert, dont le nom inspirait tant de respect aux grands et aux peuples de l'Austrasie, paraissait toujours le premier dans les conseils de la cour.

La paix n'était point généralement troublée au dehors. La Saxe, la Thuringe, l'Alemannie et la Bavière demeuraient tranquilles sous leurs chefs puissants, que la politique du maire prenait d'ailleurs soin de ménager. Les Frisons établis au delà des embouchures du Rhin et commandés par des chefs entièrement indépendants, pouvaient donner plus d'inquiétude. Mais, dès le temps de Chlotaire II, on avait eu la précaution d'établir vers leurs frontières un bon système de défense. Sous le règne de Sigebert, le duc Witger, neveu de Pépin, protégeait contre ces barbares le pays situé au nord de l'Ardenne. Il avait pour lieutenant le comte Odelard, gardien du château d'Anvers, et vaillant défenseur des bords de l'Escaut ainsi que des rivage de l'Océan <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Domino illustri, totius aulæ inòque regni Rectori, Grimoaldo Majori Domus. (*Epist. Desider. ad Grimoaldum apud. D. Bouquet, t. IV, p. 58.*)

<sup>2</sup> *Vita S. Berlendis, abb. Apud. D. Bouquet, t. III, p. 526.*

Le nom du duc Witger ne saurait se séparer de celui de Gudule sa fille, qui devait, comme Gertrude de Nivelles, laisser dans la province de Brabant d'illustres souvenirs<sup>1</sup>.

Cependant Grimoald jugea qu'il serait bon que le roi inaugurât sa majorité par un voyage en Austrasie. Sigebert visita successivement Verdun, Reims et Laon. Les villes de la Meuse et celles du Rhin, depuis Cologne jusqu'à Mayence, reçurent, à leur tour, le jeune monarque<sup>2</sup>. Pendant cette longue course, Sigebert fit un premier essai de l'autorité suprême. Dans l'appareil de la dignité royale, il rendait la justice aux peuples et accordait les grâces qui lui étaient demandées. Ce fut vers ce moment sans doute

<sup>1</sup> On sait que l'église cathédrale de Bruxelles est dédiée sous l'invocation de sainte Gudule, fille du comte Witger, et abbesse de Morzelle, dans la province de Brabant, au septième siècle.

<sup>2</sup> De conditione regis innotescimus. Nuper per Veredunum Remos pergit... Inde autem Lauduno accedit, et inde in Masao (in pago Mosæ), ac post, ripâ Reno pergit.

(*Epist. Pauli episc. Viridunens, ad Desider. episc. Cadurc. apud. D. Bouquet, t. IV, p. 46.*)

L'annotateur de D. Bouquet rapporte cette lettre à l'année 632 et suppose que le roi dont il y est parlé était Dagobert I. Il paraît beaucoup plus probable que l'évêque de Verdun fait mention ici d'un voyage de Sigebert III, à l'époque de sa majorité. Paul répond dans cette lettre à l'évêque de Cahors, Désidérius, qui l'avait prié de lui donner des nouvelles de ce prince. Nous avons en effet plusieurs lettres de l'évêque de Cahors qui témoignent de sa sollicitude pour Sigebert et dans lesquelles il demande qu'on l'informe avec soin de la situation de la cour d'Austrasie. (Voir D. Bouquet, t. IV, p. 36-49.)

que Sigebert prié par Désidérius de l'instruire de tout ce qui intéressait sa personne et son royaume, lui répondit : Les nations dont le gouvernement nous a été confié par la bonté divine nous rendent une pacifique obéissance : les nations barbares, nos voisines, vivent elles-mêmes avec nous dans une paix profonde <sup>1</sup>.

A cette époque l'évêque Goëric termina sa carrière, laissant de glorieux souvenirs dans son église (19 septembre 645). On lui donna pour successeur Godon, que l'on avait remarqué à cause de son mérite, mais dont nous ne connaissons point l'origine. Élevé à l'épiscopat de Metz, Godon devint, comme Goëric, un des intimes conseillers de Sigebert. Un document contemporain nous le montre délibérant avec le prince en compagnie de Grimoald, de Cunibert et des seigneurs de la cour <sup>2</sup>.

En visitant les provinces situées au nord de l'Austrasie, le monarque avait pu voir que si elles étaient naturellement fertiles, couvertes d'habitations nombreuses, peuplées d'hommes robustes et belliqueux, elles avaient toujours quelque chose de bien sauvage ; au milieu de ces contrées hérissées de forêts subsistaient encore des traces profondes de paganisme et de primitive barbarie.

<sup>1</sup> Gentes patriæ, nobis a Deo concessæ, pacifico ordine nobis obediunt; gentes etiam barbaræ pacatissimè nobis cohabitant. (*Epist. Sigib. reg. ad Desid. episc. Caturc.*, D. Bouquet, t. IV, p. 44.)

<sup>2</sup> Cum consilio magnificorum apostolicorum Cuniberti, Godonis, vel illustrium virorum Grimoaldi, Bobonis..... (*Præceptum Sigib. reg.*, D. Bouquet, t. IV, p. 634.)

Le chancelier Rémacle, qui désirait vivement de rentrer dans la vie cénobitique et de se bâtir à lui-même une retraite, jeta les yeux vers le nord de l'Austrasie et les forêts des Ardennes. Entre Bouillon et Chiny, au milieu de l'une de ces nombreuses sinuosités que forme le Semoy pour se rendre à la Meuse, on rencontrait une bourgade obscure, entourée de bois et de rochers, et qui portait le nom moitié latin, moitié gaulois de *Casæ-Gonguidunum*<sup>1</sup>. A la prière de Rémacle, Sigebert éleva dans ce lieu un monastère sous la règle mixte de saint Benoît et saint Colomban. Le chancelier en devint le premier abbé; mais pour trouver une solitude plus absolue encore, il creusa, dans un roc voisin, un petit oratoire; on montra longtemps dans la suite cette grotte artificielle où Rémacle aimait à se retirer et qu'il avait taillée de ses propres mains.

En prenant l'habit religieux, Rémacle avait laissé vacante la charge de référendaire du palais, et il fallait y pourvoir. L'homme de la cour qui passait alors pour le plus savant dans la science des lois était Bonitus, originaire de la ville de Clermont, en Auvergne, et qui avait commencé par remplir les fonctions de grand échanson du palais de Metz. Bonitus connaissait non-seulement la législation des Francs, mais encore le droit romain. Sigebert l'éleva aussitôt à la dignité de référendaire et mit dans

<sup>1</sup> Aujourd'hui Cougnon, sur le Semoy, dans le grand-duché de Luxembourg.

ses mains le sceau royal que Rémacle venait de déposer <sup>1</sup>.

Pendant que Bonitus entrait en possession de la chancellerie du palais, et qu'il traitait avec Sigebert et Grimoald des affaires de l'État, le solitaire du Semoy s'occupait d'explorer les contrées qui s'étendaient au nord de sa nouvelle demeure. Rémacle arriva ainsi dans un canton couvert de forêts que l'on désignait sous le nom de *Malmundarium*. Le nom de *Malmundarium*, d'où s'est formé celui de *Malmedi*, porte à croire que l'on avait célébré là, dans les temps anciens, quelque cérémonie en l'honneur de la Lune. On voyait à Malmundarium, sur les bords d'une fontaine appelée la *Warchinna*, de vieilles statues et des inscriptions votives consacrées à Diane, la grande divinité chasseresse des Gaulois et des Germains. Autour de ces débris se perpétuaient encore plusieurs pratiques d'origine païenne <sup>2</sup>.

Rémacle parcourut ensuite un autre canton nommé Stabulaüs ou Stavelot, éloigné de six mille pas de

<sup>1</sup> Bonitus arvernicae urbis oriundus fuit .. è Senatu duntaxat romano, nobili prosapia.

Grammaticorum imbutus initiis, necnon Theodosii edoctus decretis... Regis usque ad aulam processit, seque Sigiberti Principis ministerio tradidit. Cùmque ab eo obnixè diligeretur, principem eum esse pincernarum præcepit. Non multò post, annulo ex manu regis accepto, Referendarii officium adeptus est.

(*Ex vitâ. S. Boniti. episc. urvernens, inter acta SS ord S. Bened*, part. 1. Sæc. 5, p 90.)

<sup>2</sup> *Ex vitâ S. Remacii episc. Traject.* Apud. D. Bouquet, t. III, p. 545.

Malmundarium et que les bêtes fauves peuplaient en grand nombre. Malmundarium et Stabulaüs faisaient partie du domaine royal. L'ancien chancelier obtint de Sigebert le terrain nécessaire pour bâtir dans chacune de ces solitudes une église et quelques cellules de bois (648). Le maire du palais Grimoald se chargea des frais de construction, et ainsi s'élevèrent, au sein de l'Ardenne, Malmédi et Stavelot, dont le gouvernement fut confié à Rémaclé que le peuple de Maëstricht demanda, peu après, pour son évêque<sup>1</sup>.

Sigebert arrivait à sa vingtième année; il résolut de se choisir une épouse, et jeta les yeux sur Himnechild, appelée aussi Chinechilde, princesse bourguignonne d'origine, et qui était probablement issue de la famille de l'ancien roi Sigismond<sup>2</sup>. Les noces de

<sup>1</sup> *Vita S. Remacii episc. Traject.* Apud Duchesne, *script. Franc.*, t. I, p. 642. — *Diplom. Sigib. reg. pro monast. Stabul. et Malmund.* Apud D. Martène, *ampliss. collect.*, t. II, p. 6 et 7. — Malmédi est aujourd'hui une ville de la Prusse rhénane qui a une population de 4 000 habitants : ses fabriques de drap et de dentelle noire lui donnent le caractère d'une ville commerçante. — Stavelot, qui appartient à la Belgique, compte 3 500 habitants et n'est pas de beaucoup inférieur à Malmédi pour le commerce et l'industrie.

<sup>2</sup> L'église de Saint-Sigismond, dans le diocèse de Strasbourg, rapportait son origine à un roi du nom de Dagobert, dont la mère avait pour ancêtre le roi de Bourgogne, sous l'invocation duquel cette église était consacrée. « Insignem basilicam exædificavit Dagobertus Sigismundo Burgundionum regi et martyri, de cujus sanguine sanguinem per maternum genus trahebat. » (Coccius, c. 15.)

Les rois du nom de Dagobert ont été au nombre de trois. Mais la

Sigebert et d'Himnechild furent célébrées dans le palais de Metz , au milieu de la brillante assemblée des seigneurs austrasiens. L'alliance de Sigebert III avec Himnechild fut-elle chantée par un nouveau Fortunat ? On peut croire que le jeune roi d'Austrasie ne fut pas moins privilégié en cela que ses prédécesseurs, et que la poésie chercha quelques inspirations en l'honneur des deux époux.

Himnechild était digne du rang qu'elle devait occuper. Cette princesse mérite certainement une place dans notre histoire, car elle se distinguait par un esprit élevé et ferme qui la rendait capable de donner de sages avis pour le gouvernement du royaume. On ne trouvait point en elle le caractère hautain et violent de Brunehild , dont le règne avait laissé tout à la fois de grands et de malheureux souvenirs. Himnechild joignait aux qualités de l'intelligence une douceur qui ne pouvait que rendre son nom cher et vénérable aux Austrasiens.

Un fils et une fille naquirent à Sigebert ; on donna au prince, héritier du trône, le nom de Dagobert, porté par son aïeul paternel ; le nom de Blichild, qui était celui d'une reine d'Austrasie dont les Austrasiens gardaient avec respect la mémoire, fut donné à la sœur de Dagobert.

La cour de Metz brillait encore d'un éclat qui ne le cédait en rien aux anciens temps. Sous les auspices

tradition de l'église de Saint-Sigismond ne peut convenir qu'à Dagobert II, fils d'Himnechild.

du référendaire Bonitus, le droit romain y fleurissait toujours à côté de la loi salique et de la loi ripuaire<sup>1</sup>. Le référendaire qui avait fait du Code théodosien une longue étude, portait dans l'application des lois la modération et la douceur<sup>2</sup>. Le roi Sigebert montrait pour lui la plus haute estime, et c'était au jugement de Bonitus que l'on déférait toutes les affaires les plus importantes et les plus difficiles<sup>3</sup>.

La cour d'Austrasie accueillit donc sans peine un changement que l'esprit du droit romain et le sentiment naturel de la justice apportèrent dans ce temps à l'un des plus célèbres articles de la loi franque. Cette loi avait décidé qu'aux hommes seuls pourrait appartenir l'héritage des propriétés territoriales, parce que ces propriétés étaient le fruit de la conquête. Cette coutume, d'origine barbare, tendait alors à disparaître, même du sein de l'Austrasie. Parmi les formules de droit civil qui remontent à l'époque de Sigebert III, il en est une qui prête au père de famille ce langage, très-digne de remarque :

« Une coutume ancienne, mais injuste, est observée  
» parmi nous : elle veut que les sœurs n'aient point,

<sup>1</sup> *Vita S. Boniti episc. Arvernens.* Inter acta SS. Ord. S. Bened., pars I, sæc. 3, p. 90.

<sup>2</sup> Jam non ut judex (Bonitus), sed ut sacerdos. (*Vita S. Boniti*, inter acta SS. Ord. S. Bened., pars I, sæc. 3, p. 90.)

<sup>3</sup> Officium.... ita splendide sibi commissum peregit, ut, cunctis sibi palatii ministeriis traditis, principi et cunctis proceribus placens esset et carissimus..... Accepit a principe magnum honorem cum gratia. (*Ibid.*)

» avec leurs frères, une part de la terre paternelle.  
» Mais moi, considérant une telle injustice, et sachant  
» bien, mes chers enfants, que le Seigneur vous a  
» donnés à moi pour que je vous aime tous d'un amour  
» égal, je t'institue, toi, ma très-douce fille, mon  
» héritière légitime avec tes frères, afin que tu aies  
» dans ma terre et dans tous mes biens une part qui  
» ne soit pas moindre que la leur »<sup>1</sup>.

Cependant Grimoald et Bonitus n'étaient point, à la cour de Sigebert, les seuls hommes capables de diriger l'administration publique. Au-dessous d'eux Chlodulf et Anségise, formés à l'école d'Arnould, exerçaient l'intendance du domaine royal et déployaient dans cette fonction des talents qui pouvaient les élever eux-mêmes quelque jour au premier rang<sup>2</sup>.

Dans l'intérieur du palais, on admirait les richesses nouvelles que Dagobert avait léguées au roi d'Austrasie. Les jours de fête et aux grandes réceptions se déployaient tous ces magnifiques ouvrages d'orfèvrerie, entre lesquels on remarquait bien certainement plus d'un chef-d'œuvre sorti de la main d'Éloi.

Sigebert, toutefois, conservait au milieu des splen-

<sup>1</sup> Diuturna, sed impia inter nos consuetudo tenetur, ut de terrâ paternâ sorores cum fratribus portionem non habeant. Sed ego perpendens hanc impietatem..... per hanc epistolam te, dulcissima filia mea, contrâ germanos tuos, filios meos illos, in omni hæreditate meâ æqualem et legitimam esse constituo hæredem, ut tam *de alode paternâ* quàm de comparato..... æquâ lance cum filiis meis, germanis tuis, dividere, vel exæquare debeas. (*Marculf. monachi formul.*, lib. II, tit. 12.)

<sup>2</sup> *Vita S. Sigib. reg. auctore Sigiberto.* Apud Bolland., I. Febr.

deurs de la cour une grande simplicité de mœurs et d'habitudes ; il s'occupait avec un soin particulier de propager la vie cénobitique dans les provinces les plus sauvages de son royaume. Le religieux de Gemblours, son historien, et qui portait lui-même le nom de Sigebert, élève jusqu'à douze le nombre des monastères fondés par la munificence du prince dans les diverses provinces de l'Austrasie<sup>1</sup>. Sigebert embellit avec soin la basilique de Saint-Martin-des-Champs, située à l'occident de la ville de Metz, non loin des rives de la Moselle. Le monarque voulait faire de cette église le lieu d'une sépulture royale.

Dans ce temps, un jeune prêtre, nommé Liwin, de la race des anciens rois d'Écosse, semblait avoir répondu aux vœux de Sigebert, en quittant sa patrie pour évangéliser les peuples du nord de l'Austrasie, et en particulier la vaste province du Brabant. Exposé chaque jour aux plus grands périls, sentant parfois son courage défaillir, Liwin faisait de généreux efforts sur lui-même pour triompher de ses terreurs. Enfin, il subit le sort dont il s'était vu tant de fois menacé : en 653, des idolâtres se précipitèrent sur lui et assouvirent par sa mort leur cruelle fureur.

Le missionnaire martyr du Brabant avait cultivé la poésie. Il nous reste de lui quelques vers composés pendant le cours de ses prédications en Austrasie, et dans lesquels respire un caractère touchant de tristesse

<sup>1</sup> *Vita S. Sigib. reg. auctore Sigib. Gembl., apud D. Bouquet, t. II, p.*

et de résignation. Écrivant à Florbert, abbé de Saint-Pierre de Gand, qui lui donnait l'hospitalité et qui lui avait demandé un éloge en vers pour le tombeau de saint Bavon, Liwin s'excusait ainsi de ne pouvoir répondre que bien imparfaitement au désir de son hôte.

« Je ne crains pas de dire une chose incroyable : oui, j'ai vu le soleil sans lumière. Le jour sans lumière, n'est-ce pas le jour sans la paix ? Quand je vis ces peuples (ceux du Brabant), le soleil ne brilla plus à mes yeux de sa vive clarté : je ne vis plus que la nuit autour de moi. C'est dans ce lieu, en effet, que le brabançon se laisse emporter au mouvement de sa colère barbare, et qu'il me poursuit de ses fureurs sanguinaires. Dis-moi, brabançon, quel mal je t'ai fait ? lorsque je t'apporte la paix tu me declares la guerre. »

Liwin rappelle ensuite qu'il a été autrefois poète, mais que sa veine est tarie, et qu'il ne trouve plus d'inspirations. « Jadis, dans les études florissantes de ma jeunesse, j'étais regardé comme un poète, mais aujourd'hui mon génie n'a plus d'essor. On disait que je pouvais faire vibrer la lyre que le chantre de Dircée arrosait des eaux de Castalie, mais à présent les Muses ne me dictent plus que des vers dénués d'harmonie'. »

Audeo mira loqui, solem sine lumine vidi ;  
Est sine luce dies, sic sine pace dies.  
Hos postquàm populos conspexi, luce serenà  
Sol mihi non luxit, nox fuit una mihi  
Impia barbarico gens exagitata tumultu

En l'année 653, Sigebert visitait les provinces voisines du Rhin, lorsque Désidérius de Cahors, déjà courbé sous le poids des fatigues et des infirmités, traversa péniblement la Gaule pour arriver jusqu'au monarque et lui recommander les intérêts de sa province.

Pendant ce voyage, l'intendant Chlodulf reçut lui-même, dans sa demeure, l'évêque de Cahors qui avait été l'ami de son père. Les souvenirs que laissaient dans les esprits l'épiscopat et le ministère d'Arnould, firent sur Désidérius une impression plus vive que jamais. Nous en trouvons le brillant reflet dans une lettre que l'évêque adressait ensuite à Chlodulf. Après avoir remercié le fils d'Arnould des bienfaits qu'il avait reçus de lui, Désidérius ajoutait : « Puisqu'il est écrit que la race des justes sera en bénédiction, c'est à vous, homme très-illustre, de n'oublier jamais les bénédictions dont votre père est comblé, c'est à vous de garder toujours présents dans votre mémoire les avis qu'il vous a donnés, les actes de vertu que vous lui avez vu faire. Il y en a beaucoup que vous devez sans cesse vous faire redire, et si vous les retracez dans

Hic Brabantia fuit, meque cruenta petit.

.....  
Sic ego qui quondam studio florente videbar

Esse poëta, modo curro pedester ego.

Et qui Castalio dicebar fonte madentem

Diræo versu posse movere lyram,

Carmine nunc lacero dictant mihi verba Camæna.

*Vita S. Liwini episc. et martyr, inter acta SS. Ord. S. Bened., t. 1, p. 403-404.*

vos propres actions, si vous les méditez attentivement, votre père vous obtiendra par ses prières une faveur qui vous rendra ici-bas glorieux et puissant, et, à la suite d'une vie heureuse, la participation aux éternelles récompenses. »<sup>1</sup>

Cependant Grimoald ne pouvait modérer cette passion du pouvoir qui avait toujours dominé au fond de son âme. Vers la fin de l'année 653, et lorsque Sigebert était déjà revenu dans le palais de Metz, le maire fut informé tout à coup, pendant une nuit, que Romaric, abbé du Habend au Saint Mont, demandait avec une vive instance de faire entendre au roi et au ministre quelques avis importants. Grimoald, étonné de cette visite à cette heure, ordonna d'allumer sur-le-champ des flambeaux ; à la clarté de ces torches ardentes, il descendit la colline où s'élevait la demeure royale et vint recevoir le religieux qu'il conduisit avec honneur dans le palais de Sigebert : c'était dans ce même palais que Romaric avait vu, autrefois, se préparer la chute de Brunehild.

Romaric, au milieu du silence et du mystère, s'entretint avec Sigebert et Grimoald. Il fut naturel, sans doute, de ne point divulguer cette confidence ; ce qui est certain, c'est que l'abbé du Habend adressa au maire du palais quelques conseils destinés à tempérer son orgueil et sa dangereuse ambition. Le ministre parut les écouter et s'engagea hautement à

<sup>1</sup> *Epist. Desiderii episc. Caturc. ad Chlodulfum. — Ejusd. ad Modoald. episc. Trevir. Apud. D. Bouquet, t. IV, p. 39 et 38.*

les suivre'. Mais le souvenir des promesses que fit Grimoald, dans cette nuit mémorable, ne devait que trop tôt s'effacer de son esprit.

Peu après la visite de Romaric, un événement d'un autre genre vint occuper l'attention de Sigebert et de Grimoald. L'estime que l'on avait pour l'intendant Chlodulf ne faisait que s'accroître chaque jour davantage. Vers l'année 654, l'Église de Metz le choisit pour succéder à l'évêque Godon qui venait de terminer sa carrière. Chlodulf, à l'exemple d'Arnould, céda au vœu public et se fit revêtir du ministère épiscopal<sup>2</sup>.

Chlodulf, qui possédait à un haut degré la science du droit administratif, ne cessa pas d'être pour la cour d'Austrasie un guide éclairé. Il avait, sans doute, quelques liaisons d'amitié avec Landric, évêque de Paris, l'un des principaux conseillers de la cour de Neustrie; il paraît même que ce fut pour répondre à la prière commune de Landric et de Chlodulf que

<sup>1</sup> Romaricus.... ad Principis palatium properat, ut regi seu proceribus suis de periculo eorum, vel de casu venturo cavenda nuntiaret. Ubi, cum ventum fuisset, audito per internuncios, vir magnificus Grimoaldus subregulus, quòd noctis tempore accedere voluisset, surgens cum facibus accensis, intempestæ noctis tempore medio itinere ei obvius fuit, adspiciensque hominem Dei miræ magnitudinis, nescio quid tanquam angelicum seu cœleste signum se super eum vidisse contremuit.

Cum multâ reverentiâ complexus, muneribus allatis, se facturum quæ dicebantur pollicitus est. (*Vita S. Romarici abb. habend.* Inter act. SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 416.)

<sup>2</sup> *Vita S. Chlodulphi, episc. metens.* (Act. SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 1044.)

le savant moine Marculf recueillit, dans ce temps, les formules du droit civil et du droit ecclésiastique<sup>1</sup>.

Marculf ne nous a point fait savoir quelle était sa patrie, ni dans quel monastère il résidait. Il nous dit seulement qu'il était septuagénaire lorsqu'il entreprit ce travail important, qui devait offrir de bons modèles aux rédacteurs et servir de complément utile aux articles de la loi franque. Le recueil de Marculf comprend deux livres distincts : dans le premier sont réunies les formules des actes privés ; dans le second les formules des actes royaux. L'auteur avait appris de mémoire, dans sa jeunesse, un certain nombre de ces formules : il avait rédigé les autres tout exprès pour les transactions d'un ordre nouveau et pour les occasions que l'on pouvait prévoir.

Parmi les choses les plus intéressantes que nous offre le recueil de Marculf, nous avons déjà signalé l'abrogation, en fait, de l'article de la loi franque, qui excluait les femmes de l'héritage des biens territoriaux. Nous remarquerons encore l'intervention du pouvoir souverain dans les affranchissements ; la liberté accordée au serf par le denier jeté en l'air, pouvait lui être

<sup>1</sup> Un exemplaire des formules de Marculf portait en tête de la dédicace le nom de l'évêque Landric. Un autre exemplaire, connu sous le nom de *Manuscrit de Rheims* ou *Manuscrit de Pithou*, portait le nom de l'évêque *Glidulf*. Or, Glidulf est une des variantes du nom de Chlodulf, écrit quelquefois aussi sous la forme adoucie de Glodulf. C'est donc à tort, peut-être, que l'on a cru voir dans le nom de Glidulf celui d'Hlidulf, chorévêque de Trèves. (Voir D. Bouquet, t. IV, p. 465.)

garantie, à lui et à sa postérité, en vertu d'un diplôme royal<sup>1</sup>.

C'est avec intérêt aussi que nous retrouvons au sein des grandes villes, les municipalités dont l'origine remontait à l'époque romaine, et qui avaient encore leurs Curiales et leur Défenseur. Les donations et les testaments étaient confiés à ces magistrats qui les conservaient dans les archives de la cité<sup>2</sup>. Le cérémonial usité dans ces circonstances nous a été conservé par l'auteur des formules. Le testateur, ou son mandataire, se présentait devant l'assemblée de la curie, et disait : « Excellent Défenseur, honorables Curiales et vous tous magistrats du municipes, je vous prie de me faire ouvrir les registres publics, car je tiens en mes mains un acte pour lequel je désire la garantie de l'annexion aux archives. »

Le Défenseur et les Curiales répondaient : « Les registres publics vous sont ouverts : dites ce que vous désirez. »

Le testateur ayant fait connaître la nature particulière de l'acte pour lequel il réclamait l'insertion dans les registres de la cité, le Défenseur reprenait : « Il convient de faire une copie de cette pièce pour qu'elle soit déposée dans les archives à titre de sou-

<sup>1</sup> Marculf., *Formul.*, lib. I, cap. 22.

<sup>2</sup> In civitate illâ, adstante viro illo laudabili Defensore et omni curiâ illius civitatis, vir magnificus ille prosecutor dixit : Peto, optime Defensor, vosque laudabiles Curiales et municipes, ut mihi codices publicos patere jubeatis ; quædam enim in manibus habeo, quæ gestorum cupio alligatione roborari. — Defensor et Curiales dixerunt : Patent tibi codices publici, prosequere quæ optas. (Marculf., *Formul.*, l. II, c. 37.)

venir. Que le secrétaire du conseil transcrive ce texte et que les Curiales et autres magistrats de la cité y mettent leur signature. »

La sanction et la garde des actes les plus importants du droit civil n'étaient qu'une des attributions particulières du Défenseur et des Curiales. Élus par les habitants de la cité, ils étaient chargés de l'administration des intérêts locaux et devenaient, dans l'occasion, les interprètes naturels de leurs concitoyens auprès des pouvoirs supérieurs. Dans les villes du royaume de l'Est où les mœurs germaniques dominaient avec plus d'empire que dans celles du midi, se conservait encore, avec les restes antiques de l'institution municipale, quelque chose du libre mouvement de la vie civile<sup>1</sup>.

Mais le mot de *scabinus* (*échevin*) ne se trouve pas plus dans les formules de Marculf que dans la loi franque, ou dans tout autre monument écrit du septième siècle. Ce mot latinisé, mais qui paraît emprunté à la langue des Saxons, chez lesquels il était fort en usage pour désigner un magistrat, ne fut transporté peut-être dans la langue du droit gallo-franc que sous le règne de Charlemagne.

<sup>1</sup> Nous aurons l'occasion de citer plus tard l'acte de dotation de l'abbaye de Saint-Mihiel, dont la garde fut confiée au Défenseur et aux Curiales d'une ville de la Meuse, qui devait être celle de Verdun. Cet exemple nous autorise parfaitement à conclure que la cité de Metz et les principales villes de l'Austrasie avaient aussi leurs Curiales et leur Défenseur, auxquels devaient succéder les échevins vers l'époque de Charlemagne.

Telle était la situation de l'Austrasie à l'époque de Sigebert III. Au dehors, une tranquillité parfaite; au dedans, l'éclat des vertus royales, la supériorité des talents, les splendeurs d'une richesse inaccoutumée. La paix intérieure toutefois n'avait jamais été entièrement assurée à la cour de Sigebert. L'orgueilleuse domination de Grimoald excitait toujours d'ardentes rivalités, et il semblait que le plus doux et le plus honnête des princes eût été destiné à vivre, dès son enfance, au milieu d'une lutte perpétuelle. Mais pour lui cette lutte ne devait plus durer bien longtemps. Le premier jour du mois de février 656, Sigebert III termina, dans sa vingt-sixième année, une vie courte, il est vrai, mais qui devait laisser une mémoire vénérée parmi les hommes de l'Austrasie.





---

## CHAPITRE X.

---

*Usurpation de Grimoald ; il envoie secrètement Dagobert, fils de Sigebert III, en Écosse et déclare son propre fils Childebert, roi d'Austrasie ; chute de Grimoald et de Childebert. — Soumission passagère du royaume de l'Est à la Neustrie. — Childéric II reçoit la couronne d'Austrasie sous la tutelle de la reine Himnechild (660). — Childéric devient roi de Neustrie et de Bourgogne et quitte l'Austrasie dont il laisse le gouvernement à la reine Himnechild sa belle-mère (670). — Mort funeste de Childéric (673) ; Ebroïn, maire du palais de Neustrie, se saisit, par stratagème, de l'autorité en Austrasie. — La reine Himnechild est instruite de l'existence de son fils Dagobert et du lieu de son exil ; avec le secours de Wilfrid, évêque d'York, Dagobert est rétabli sur le trône (674). — Caractère de ce prince ; aspect nouveau de la cour d'Austrasie. — Élévation de Pépin, fils d'Ansegise, à la mairie du palais. — Ebroïn fait une guerre sanglante à Dagobert II pour lui ôter la couronne ; tentative homicide d'Ebroïn contre Wilfrid ; généreuse conduite du duc de Frise. — Passage de l'évêque Wilfrid en Austrasie ; honneurs qu'il reçoit à la cour. — Dagobert est assassiné dans la forêt de Scorzes, près de Stenay ; causes de sa mort. — Ebroïn domine pour la seconde fois en Austrasie ; Wilfrid est menacé encore une fois de la mort par les partisans d'Ebroïn ; noble fermeté de l'évêque d'York. — Honneurs religieux rendus à la mémoire de Dagobert.*

Suivant l'antique coutume du peuple franc, Dagobert, fils de Sigebert, devait hériter du trône. Comme ce prince n'était encore âgé que de cinq à six ans, c'était à la reine Himnechild, sa mère, qu'appartenait le soin de veiller sur sa jeunesse et de pourvoir, pendant sa minorité, à l'administration du royaume. Ainsi la reine Nanthilde avait gouverné pour Clovis II, son

filz encore enfant, le royaume de Neustrie. Mais Grimoald prévint que son autorité allait déchoir, et dans le temps même où l'on portait les restes mortels de Sigebert III dans l'église de Saint-Martin-des-Champs, que le monarque avait choisie pour sa sépulture, le maire du palais forma le projet audacieux d'élever sur le trône sa propre famille.

Grimoald avait un filz, dont le nom primitif ne nous est peut-être pas connu : il est douteux, en effet, que cet enfant ait porté d'abord le nom de Childebert, étranger à toute sa famille. Quoiqu'il en ait été, Sigebert, souscrivant aux désirs de son ministre, avait, par une adoption honorifique, donné à l'enfant le titre de *filz du roi*<sup>1</sup>. Hériger et le religieux de Gemblours ont pensé que Sigebert III, avant la naissance de Dagobert, adopta réellement pour son héritier le filz de Grimoald, et qu'il révoqua ensuite une adoption qui ne pouvait plus se concilier avec l'ordre naturel de la succession à la couronne<sup>2</sup>. Divers historiens ont déjà fait ressortir avec force l'in vraisemblance de cette supposition. Ce qui paraît vrai, toutefois, c'est que le monarque avait pris sous un illustre patronage le filz

<sup>1</sup> C'est ainsi que dans les leçons du bréviaire de Reims, sainte Beuve, abbesse de Saint-Pierre, au septième siècle, est appelée *fille adoptive du roi Sigebert*. *Bona a Sigiberto, rege metensi, in filiam adoptata*. (D. Bouquet, *Rerum Gallic. et Francic. Script.*, t. III, p. 543.)

<sup>2</sup> *Vita S. Sigib. reg.*, Apud. Bolland, 1 febr. — *Vita S. Ursuari, abb. Laud. auctore Herigero*. Inter acta SS. Ord. S. Bened., pars 2. sæc. 3. in Append., p. 610.

de son premier ministre ; rien n'empêche de croire que le maire du palais , en sollicitant cette distinction particulière, n'avait eu d'abord que la pensée d'augmenter la gloire de sa race et de lui assurer le premier rang au-dessous du trône. Mais après la mort de Sigebert III, le nom de fils adoptif du roi parut à Grimoald un titre précieux et qu'un habile artifice pouvait rendre utile à son ambition.

Au moment où la reine Himnechild devait réunir à Metz les leudes austrasiens et leur faire reconnaître Dagobert II comme l'héritier légitime de la couronne, Grimoald, par une adroite surprise, enleva le jeune roi à sa mère. Il lui fit couper la chevelure et le remit secrètement entre les mains de l'évêque de Poitiers, Didon, pour être conduit dans un monastère de l'Écosse<sup>1</sup>. Grimoald avait, à ce qu'il semble, confié de préférence cette mission à un homme qui vivait loin de l'Austrasie et auquel on pouvait persuader plus facilement que le roi Sigebert en avait lui-même ainsi ordonné<sup>2</sup>.

Le maire d'Austrasie crut qu'il fallait aussi prévenir

<sup>1</sup> Defuncto Sigiberto rege, Grimoaldus major domûs filium ejus parvulum, nomine Dagobertum totondit, et per Didonem, Pictavensis urbis episcopum, in Scotiam, ad peregrinandum eum dirigens, filium suum in regno constituit. (*Gesta regum Franc.*, Apud. D. Bouquet, t. II, p. 568.)

<sup>2</sup> On peut remarquer, en effet, que l'auteur des Gestes des rois francs, qui a parlé le premier de l'usurpation de Grimoald, et les plus anciens écrivains de l'histoire mérovingienne ne reprochent point à l'évêque Didon d'avoir servi par une complicité volontaire l'ambition du maire d'Austrasie.

les retours de faveur et d'espérance dont le fils de Sigebert pourrait devenir l'objet un peu plus tard. Après que Dagobert fut arrivé au lieu de son exil, Grimoald déclara que ce prince était mort et lui fit faire des funérailles publiques.

Tout porte à croire que le maire du palais attribua au malheur d'un naufrage la disparition du jeune Dagobert. Il eut été difficile, en effet, de persuader à tout un peuple que le fils d'un roi était mort sans que personne, dans le royaume, eût été admis à contempler ses restes mortels, sans que l'on connût le lieu de sa sépulture <sup>1</sup>. La fausse nouvelle de la mort de Dagobert fut racontée apparemment avec des détails capables d'accréditer le mensonge : Himnechild fut trompée elle-même sur le véritable sort de Dagobert ; elle crut avec tout le monde qu'une fin prématurée et fatale venait de lui enlever son enfant, et qu'elle n'avait plus désormais qu'à pleurer à la fois un fils et un époux.

Alors Grimoald déclara que Sigebert III voulant, par une sage précaution, assurer, à défaut d'héritier direct, la succession de sa couronne, avait adopté le fils de son premier ministre. Le maire du palais fit prendre

<sup>1</sup> Cette ruse fut employée quelques années plus tard par Ebroïn, maire de Neustrie. Ebroïn ayant résolu d'envoyer en exil l'évêque d'Autun, saint Léger, et de mettre fin à ses jours à force de cruautés et de mauvais traitements, imagina de faire croire que Léger avait péri dans un naufrage ; et pour mieux persuader son mensonge, il érigea un tombeau à la mémoire de l'évêque. (*Vita S. Leodeg. episc. et martyr. auctore anonymo et aquali*, D. Bouquet, t. II, p. 619.)

publiquement à ce prétendu successeur des princes mérovingiens le nom de Childebert, déjà porté par un roi d'Austrasie, fils lui-même d'un Sigebert, et que son oncle Gontran avait pris pour fils adoptif et pour successeur. L'usurpateur n'avait sans doute pas jugé inutile de donner aussi à l'élévation de son fils sur le trône l'à-propos de ces ressemblances. Quoiqu'il en ait été, Grimoald proclama son fils roi d'Austrasie sous le nom de Childebert III, et se hâta de répandre partout les grâces et les faveurs <sup>1</sup>.

Cependant Himnechild ne put se résoudre à la douleur de voir un étranger occuper le trône qui était destiné à son fils. Elle quitta le royaume de l'Est et se retira avec sa fille Blichild à la cour de Paris. Clovis II et la reine Bathilde accueillirent avec honneur la veuve et la fille de Sigebert.

Childebert portait depuis six ou sept mois seulement la couronne d'Austrasie, et Grimoald s'efforçait d'affermir par tous les moyens cette royauté naissante, lorsque la cour de Paris voulut mettre fin à l'usurpation et transférer au roi de Neustrie l'héritage de Sigebert III. Suivant l'auteur de la vie de saint Rémacle, on imagina, pour s'emparer de Grimoald et de Childebert, un stratagème dont l'invention semble bien appartenir à un homme encore peu célèbre alors, mais qui portait déjà au plus haut degré les raffine-

<sup>1</sup> Grimoaldus, major domûs, Domino suo Dagoberto, Sigiberti filio, attonso, et per Didonem Pictavensem episcopum in Scottiam directo, Hildebertum filium suum fecit regem Austrasiorum. (Sigeb. Gamblac. *Chron.*, ad ann. 656.)

ments de la ruse et de l'artifice : nous voulons parler d'Ebroïn, l'un des conseillers de la cour de Clovis. On invita Grimoald à venir, avec Childebert son fils, dans le palais du roi de Neustrie qui leur destinait, disait-on, de magnifiques présents <sup>1</sup>.

Grimoald se persuada qu'en effet la cour de Paris, pleine de bienveillance pour la nouvelle royauté, voulait former avec elle des liens d'amitié et lui en donner solennellement des gages assurés. Tout ébloui de cette flatteuse espérance, Grimoald se hâta d'aller avec Childebert recevoir les brillants témoignages d'estime qui leur étaient promis. Il était loin de se douter que dans cette cour de Neustrie se trouvait un homme d'une ambition au moins égale à la sienne, mais d'une habileté infiniment supérieure et qui, de loin, cachait des vues de domination politique sur les deux royaumes. Au moment où Grimoald, le cœur plein d'orgueil et de joie, pensait être présenté devant le roi Clovis II, des gens apostés le saisirent et le jetèrent dans une étroite prison. A Childebert, sans doute, on ouvrit l'asile d'un monastère, mais les historiens se taisent sur la destinée ultérieure du fils de Grimoald.

Suivant les Gestes des rois francs, ce ne fut point

<sup>1</sup> Grimoaldus, major domûs, sive Præfectus palatii, sub prætextu munerum accipiendorum, a Clodoveo fratre Sigeberti evocatus, illic retentus est, quòd filium domini sui Sigeberti, quem in fidem suam susceperat ut eum patri substitueret, clericum effecisset, sive totodisset, suum filium regem volens constituere. (*Vita S. Remacli episc. Traject.* Apud. Duchesne, Script. Franc., t. I, p. 642)

la ruse que l'on employa en Neustrie pour renverser Grimoald. On aurait soulevé contre lui les seigneurs austrasiens irrités de son audacieuse usurpation : Grimoald, arrêté et chargé de chaînes par ceux-mêmes auxquels il avait donné un roi, aurait été conduit devant le tribunal de Clovis II, pour être puni de sa perfidie<sup>1</sup>. Ce récit à peu de vraisemblance.

Tout porte à croire qu'Ébroïn ne goûta pas de repos qu'il n'eût, à force d'adresse ou de violence, arraché à Grimoald le secret de son entreprise sur la couronne d'Austrasie. S'il est vrai, comme l'affirme l'auteur des *Gestes des rois francs*, que Grimoald finit bientôt ses jours dans les tourments d'une affreuse captivité, l'existence du fils de Sigebert demeura pour tout le monde, à l'exception peut-être d'Ébroïn, un impénétrable mystère<sup>2</sup>.

L'Austrasie paraissait devenir naturellement l'héritage de Clovis II, frère de Sigebert. Mais la réunion de ce royaume à celui de Neustrie était peu conforme aux idées et au caractère des Austrasiens. Ceux-ci consentirent néanmoins à reconnaître la domination de Clovis ; ce prince avait plusieurs fils, et l'un d'eux pouvait être un jour donné pour roi à l'Austrasie. En attendant ce jour, la reine Himnechild représenterait

<sup>1</sup> *Franci itaque commoti atque vehementer indignati, Grimoaldo insidias præparant, eumque eximentes, ad condemnandum regi Francorum Chlodoveo deferunt. (Gesta reg. Franc., D. Bouquet, t. II, p. 568.)*

<sup>2</sup> *Parisiis civitate (Grimoaldus) in carcere mancipatus, vinculorum cruciatu constrictus..... morte vitam finivit. (Ibid.)*

dans la cour de Paris les intérêts du peuple de l'Est dont elle avait mérité l'estime et la confiance.

Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis la chute de Grimoald et de Childebert, lorsque Clovis II finit ses jours, laissant trois fils encore mineurs sous la régence de la reine Bathilde leur mère (636). Erchinoald le suivit de près dans la tombe, et ce fut Ebroïn qui devint maire du palais et premier ministre de la cour de Paris. Suivant une politique nouvelle, conseillée probablement par Ebroïn, on ne fit point de partage entre les enfants de Clovis : l'aîné des trois frères, nommé Chlotaire, réunit sous la même domination la Neustrie, la Bourgogne et l'Austrasie<sup>1</sup>.

Bathilde désirant attacher les Francs de l'Est au gouvernement de son fils Chlotaire III, chargea Bonitus et Chlodulf de l'administration des affaires en Austrasie. La régente signala encore par deux actes importants l'autorité que les derniers événements lui donnaient dans le royaume de Metz : elle abolit la capitation, c'est-à-dire l'impôt personnel qui pesait gravement sur la classe nombreuse des Gallo-romains<sup>2</sup>; une autre loi défendit la vente des esclaves dans toute l'étendue des trois royaumes<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Franci Chlotarium senem pucrum ex tribus sibi regem statuerunt. cum ipsâ reginâ (Bathilde) regnaturum. (*Gest. reg. Franc.* Apud. D. Bouquet, t. II, p. 569.)

<sup>2</sup> *Vita S. Balthildis reginæ Franc.* Inter act. SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 776.

<sup>3</sup> Captivos homines christianos ire prohibuit, deditque præceptiones per singulas regiones, ut nullus in regno Francorum captivum hominem penitus transmitteret. (*Ibid.*)

Cependant quelle que fût la douceur du gouvernement de Bathilde, les Francs de l'Est ne supportèrent pas longtemps l'autorité étrangère à laquelle ils s'étaient soumis. Après quatre années passées sous cette dépendance, ils envoyèrent prier Bathilde de leur donner un roi particulier. La demande des Austrasiens s'accordait peu avec les vues politiques du maire de Neustrie Ebroïn, qui désirait étendre le plus loin possible son ambitieuse domination. Mais le pouvoir d'Ebroïn était balancé alors par celui de l'évêque d'Autun, Léger, que la régente ne manquait jamais de consulter dans les affaires les plus importantes. Bathilde, suivant l'avis de l'évêque d'Autun, résolut de donner pour roi aux Austrasiens son second fils Childéric, âgé de neuf à dix ans. Elle confia la régence du royaume de Metz à la reine Himnechild, sa belle-sœur, et la mairie du palais de Metz à Wulfoald, seigneur de l'Austrasie (660)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Austrasii pacifico ordine, ordinante domnâ Balthilde, per consilium quidem seniorum receperunt Childericum filium ejus Regem Austri. (*Vita S. Balthildis reg. Franc.*)

Childericus..... in Austriâ cùm Vulfaldo duce, regnum suscipere perrexit. (*Gest. reg. Franc.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 569.)

La régence d'Himnechild en Austrasie, pendant la minorité de Childéric, est constatée par deux chartes authentiques où le nom de cette reine figure à côté de celui du jeune monarque. Un de ces diplômes fut donné à saint Amand, pour la terre de Barisi, près de Laon, en 662. Le second fut délivré à saint Rémacle, pour lui confirmer la donation de Stavelot et de Malmedi faite par le roi Sigebert III.

Ces deux chartes ont été insérées dans le Recueil des Historiens de France de D. Bouquet, t. IV, p. 645 et 650. La première a été

La minorité d'un roi était rarement exempte d'agitations et de troubles : celle de Childéric II, en Austrasie, devait faire à cette sorte de règle une heurcuse exception. Les Austrasiens aimaient et respectaient, dans la tutrice du jeune roi, la veuve de Sigebert, et il faut reconnaître que Himnechild possédait le don précieux de prévenir ou de calmer les rivalités politiques. Bonitus et Chlodulf partagèrent avec le maire du palais le gouvernement de l'état, et la régente ne permit point à Wulfoald de prendre une trop grande autorité<sup>1</sup>.

A mesure que Childéric II avançait en âge, Wulfoald, Chlodulf et Bonitus prenaient soin de l'initier à la connaissance des affaires<sup>2</sup>. Childéric montrait une disposition naturelle à la générosité et à la munificence,

reproduite également par D. Mabillon dans l'Appendice des actes des saints de l'ordre de Saint-Benoit, siècle 2, p. 1094. Dans cette dernière pièce la reine Himnechild est appelée Chinechild : c'est le même nom avec l'aspiration germanique. Ainsi de Chlovis on a fait Lovis ou Louis ; de Chlotaire on a fait Lothaire.

<sup>1</sup> Regalia negotia et palatinas curas cum fratre Anchise (Ansegiso) prævidens et procurans (Chlodulfus) animarum sibi commissarum et gregis sibi commissi sic officium implebat, ac si de altero ad eum non pertineret. (*Vita S. Chlodulfi episc. mett.* Inter act. SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 1047.)

<sup>2</sup> Au règne de Childéric II, en Austrasie, se rapportent les commencements de trois petites cités dont le nom mérite d'être rappelé. Vers 662, Truyen, disciple de Chlodulf, éleva dans la province de Haabanie, sa patrie, une église et une école semblable à celle de Saint-Étienne, de Metz. Cette église et cette école s'entourèrent bientôt d'habitations et formèrent le centre d'une ville qui est maintenant Saint-Truyen, dans la province belge du Limbourg, et qui compte

mais peut-être fallait-il déjà réprimer en lui une irritabilité de caractère qui lui donnait un nouveau trait de ressemblance avec Dagobert I, son aïeul.

Vers l'année 669, Childéric II, parvenu à sa majorité, prit pour épouse la princesse Blichild, fille de l'ancien roi Sigebert et d'Himnechild<sup>1</sup>. Les Austrasiens pouvaient croire ainsi l'indépendance nationale assurée pour l'avenir ; mais cette espérance ne dura pas longtemps. La mort de Chlotaire III, arrivée en 670, rendit vacante la couronne de Neustrie et de Bourgogne ; Chlotaire ne laissait point d'enfants : ses héritiers naturels étaient Childéric, roi d'Austrasie, et Thierry, qui ne possédait aucun apanage.

La sage et conciliante politique de Bathilde eut été fort nécessaire dans cette grave circonstance ; mais depuis quatre ans que cette princesse avait pris le

près de neuf mille habitants. (*Vita S. Trudonis*. Inter act. SS. Ord. S. Bened., sæc. 2. p. 1072.)

Vers le même temps, Gondelbert, évêque de Sens, éleva sur les rives du Rabodo, dans les montagnes des Vosges, un institut monastique qu'il appela du nom de *Senones*, en mémoire de sa première patrie. (D. Bouquet, t. III, p. 585.)

Quelques années plus tard, vers 669, Déodat, évêque de Nevers, bâtit une autre retraite près des sources de la Meurthe, à la rencontre de deux gorges sauvages nommées *les Jointures*, mais que Déodat appela le *Val-de-Galilée*, en souvenir de la Terre-Sainte qu'il avait peut-être visitée. La ville de Saint-Déodat, ou de Saint-Dié, qui a aujourd'hui une population de huit mille habitants, est le centre d'un pays industriel et commerçant. (V. Bolland., die IX junii.)

<sup>1</sup> *Præceptum Childerici reg. pro monast. Stab. et Malmund.* (Martenne. *Ampl. collect.*, col., 10.) — *Chron. Fredeg., Schol. continuat.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 450.

voile dans le monastère de Chelles, le pouvoir était tombé aux mains du maire Ebroïn, qui en usait avec la dernière violence. Ebroïn n'eut pas mieux demandé assurément que de voir le royaume de Metz uni à celui de Paris ; mais il connaissait le caractère de Childéric, et il prévoyait que si ce prince, formé à l'école politique d'Himnechild, devenait roi de Neustrie, il ne permettrait point qu'un maire du palais fût maître absolu du royaume. Thierry, au contraire, était encore un jeune enfant dont la volonté serait facile à gouverner.

Lorsqu'il fallut décider lequel de Childéric ou de Thierry serait appelé à la succession de Chlotaire III, Ebroïn ne convoqua point l'assemblée des hommes libres de la Neustrie et de la Bourgogne ; il donna, de sa propre autorité, le titre de roi à Thierry, et fit défendre aux seigneurs de se montrer, sous quelque prétexte que ce fût, dans le palais du nouveau monarque '.

Les grands de Neustrie et de Bourgogne se demandèrent, avec autant d'indignation que de surprise, ce qu'il faudrait craindre désormais de la part d'un homme qui osait attenter de cette manière aux droits les plus antiques et les plus respectés de la nation ; il leur parut évident que le maire du palais voulait régner seul et abattre sur-le-champ quiconque voudrait lui résister. Sans attendre plus longtemps, ils s'assemblèrent en armes et envoyèrent des députés à la cour

' *Vita S. Leodegy episc. Augustidun*, c. 3. Apud D. Bouquet, t. II, p. 615.

de Metz pour offrir à Childéric la couronne de Chlo-taire<sup>1</sup>. Ebroïn voyant sa liberté et sa vie même en danger, se réfugia dans l'asile d'une église et demanda pour toute grâce qu'il lui fût permis d'aller finir ses jours dans un monastère. L'évêque d'Autun intercêda en sa faveur, et l'ancien maire du palais de Neustrie alla prendre à Luxeuil l'habit religieux qui semblait devoir le dérober pour toujours aux ambitions de la terre<sup>2</sup>.

La nouvelle couronne donnée à Childéric avait pu flatter non-seulement ce jeune roi, mais aussi la reine Himnechild, sa tutrice et sa belle-mère. Les Austrasiens, toutefois, ne partagèrent point ce plaisir, et ce fut avec beaucoup de regret qu'ils virent Childéric quitter la cour de Metz pour celle de Paris. Ce prince consentit du moins à laisser à Himnechild le gouvernement de l'Austrasie, et promit que la mairie du palais, désormais unique pour les trois couronnes, appartiendrait à Wulfoald qui était depuis longtemps attaché aux intérêts du royaume de l'Est<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Inito in commune consilio, relicto eo (Theoderico) omnes expectant Hildericum ejus fratrem juniorem qui in Austro sortitus erat regnum. (*Vita S. Leodeg.*, *ibid.*)

Propter Childericum in Auster legationem mittunt. (*Chron. Fredeg.*, *Schol. continuat.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 450.)

<sup>2</sup> *Vita Leodeg. episc. Augustid.* — *Chron. Fredeg.*, *continuat.* — *Gesta reg. Franc.*

<sup>3</sup> Unà cum Wolfaldo duce venientem (Childericum) super cunctum regnum suscipiunt. (*Chron. Fredeg.*, *continuat.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 450.)

Un passage de la vie de saint Prix, évêque de Clermont, nous parle

Lorsque Childéric fut arrivé à Paris, les grands de Neustrie et de Bourgogne, réunis aux députés austrasiens, se rendirent près du monarque pour le prier de régler préalablement avec eux certaines conditions jugées nécessaires au maintien de la paix générale. L'évêque Léger, au nom des leudes, déclara qu'il convenait de laisser à chacun des trois peuples l'usage de ses lois et de ses coutumes, et de ne point permettre au maire du palais de prendre, comme l'avait fait Ebroïn, une autorité excessive qui lui permettrait d'opprimer les autres seigneurs. Lorsque le maire du palais sut que cette haute charge n'était donnée que pour un temps et qu'elle était transmissible à d'autres seigneurs, il n'aurait pas la pensée d'en abuser d'une manière tyrannique<sup>1</sup>.

Childéric souscrivit à cette double demande, et chacune des trois nations eut un représentant accrédité à la cour du monarque<sup>2</sup>.

Il n'y avait pas encore trois ans que la reine Himnechild gouvernait le royaume d'Austrasie pour Chil-

de l'autorité que la reine Himnechild exerça encore à cette époque dans le royaume de l'Est : « Vir Dei (Præjectus) respondit se causas Ecclesiæ Imnichildæ reginæ ditioni commendatas habere. » *Inter acta SS. Ord. S. Bened.*, sæc. 2, p. 640.

<sup>1</sup> Interea Hilderico regi expetunt universi, ut talia daret decreta per tria quæ obtinuerat regna, ut uniuscujusque patriæ legem vel consuetudinem observaret,..... .. Neque ullus ad instar Hebroïni tyrannidem assumeret. (*Vita S. Leodeg., episc.*, c. 4.)

<sup>2</sup> Wulfoald, maire du palais, représentait en même temps les intérêts austrasiens ; saint Léger représentait les intérêts de la Bourgogne.

déric II, son gendre, lorsque de tristes événements se passèrent dans les états de Neustrie et de Bourgogne. Childéric, qui avait d'abord montré de la déférence pour les conseils de l'évêque d'Autun, s'était laissé entraîner bientôt par les flatteries et les mauvais exemples de quelques jeunes courtisans. Ces nouveaux conseillers n'avaient pas eu de peine à soulever la colère du prince contre Léger qu'ils peignaient comme un censeur importun; ils persuadèrent même à Childéric que l'évêque d'Autun songeait à lui ôter la couronne. Le ressentiment du prince éclata par des menaces si violentes, que les amis de l'évêque, pour sauver ses jours menacés, ne trouvèrent pas de meilleur moyen que de conseiller à Childéric d'exiler à Luxeuil celui qui était devenu l'objet de sa haine et de ses défiances.

Après la retraite de l'évêque d'Autun, Childéric, affranchi de toute contrainte, augmenta considérablement les impôts; on murmura hautement, et un seigneur nommé Bodilon s'emporta même aux plaintes les plus hardies contre le roi. Childéric informé de la chose ordonna d'attacher Bodilon à un poteau et de le battre de verges comme un esclave.

Peu de temps après, lorsque Childéric, par un jour d'automne, chassait dans la forêt de Livry, en compagnie de sa famille, plusieurs conjurés, à la tête desquels était Bodilon, sortirent tout à coup d'une embuscade et assassinèrent le monarque, la reine Blichild, son épouse, et leur fils aîné, Dagobert. Wulfoald prenant aussitôt la fuite se retira en Austrasie, où

il apporta la première nouvelle de cet affreux événement<sup>1</sup>.

On se représente aisément l'effroi et la douleur d'Himnechild au récit d'une pareille catastrophe. Une surprise mêlée de terreur frappa également les leudes d'Austrasie, et ils attendaient avec anxiété les suites de l'événement, lorsqu'ils apprirent que les seigneurs de Neustrie et de Bourgogne, réunis autour de l'évêque d'Autun et du comte Guérin, son frère, avaient fait reconnaître Thierry comme le successeur de Childéric dans les trois royaumes. Léger donna la mairie du palais à Leudésius, fils d'Erchinoald, et les Austrasiens se soumirent à la domination de Thierry, après avoir obtenu sans doute, pour leurs intérêts nationaux, quelques garanties particulières<sup>2</sup>.

On pouvait croire la tranquillité rétablie, mais c'était une erreur. Pendant que Thierry III et Leudésius résidaient dans la villa royale de Noyon, située à peu de distance de la rive droite de l'Oise<sup>3</sup>, Ebroïn, sorti de Luxeuil, forma le projet hardi de s'emparer de la personne du prince et de ressaisir son ancienne puissance ; il se dirigea, avec un petit nombre d'hommes armés, vers la demeure où le nouveau monarque se proposait de passer en paix la saison

<sup>1</sup> Wulfoaldus quoque per fugam lapsus evasit, et in Auster reversus est. (*Chron. Fredeg., continuat.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 430.

<sup>2</sup> *Vita S. Leodeg., episc., Augustid.* — *Chron. Fredeg., continuat.* — *Gesta reg. Franc.* — *Chroniques de Saint-Denis*, liv. V, c. 23.

<sup>3</sup> Il faut distinguer cette villa mérovingienne de la ville de Picardie qui porte le même nom.

d'automne. Ebroïn n'avait, il est vrai, pour tenter ce coup de main difficile, qu'une faible escorte, et, d'autre part, le pont Sainte-Maixence, qui communiquait avec la villa de Thierry, était bien gardé.

L'auteur des Gestes des rois francs, avec sa tendance naturelle au romanesque, nous raconte qu'au pont Sainte-Maixence, Ebroïn éprouvant de l'embarras et de l'hésitation, envoya secrètement quelques-uns de ses compagnons demander conseil à l'évêque de Rouen, Audoën, son ami. Audoën, suivant le même chroniqueur, fit cette courte réponse : « Que de Frédégonde il te souviene. » Alors Ebroïn, comprenant qu'il fallait user de stratagème; surprit et massacra la garde du pont au milieu de la nuit<sup>1</sup>. Est-il nécessaire de faire ressortir l'in vraisemblance de cette fable? Ne faudrait-il pas aimer à se persuader des choses étranges, pour supposer qu'un homme qui en aurait remontré aux plus habiles dans l'art des stratagèmes, envoya jusqu'à Rouen demander à un pacifique et saint évêque son avis sur la meilleure manière d'attaquer un ennemi.

Ebroïn, après avoir franchi l'Oise pendant la nuit, **attaqua** à l'improviste Thierry et Leudésius, qui s'enfui**rent** précipitamment jusque dans le château fortifié de Crécy, au nord de la Somme. Ebroïn s'empara du **trésor** royal, dont il se servit pour rémunérer ses **compagnons** de guerre et en accroître le nombre. **T**outefois la lutte pouvait recommencer avec avan-

<sup>1</sup> *Gest. reg. Franc.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 569.

tage pour le maire du palais, car Leudésius comptait des serviteurs et des amis au nord de la Somme, où dominait sa puissante famille. Ebroïn recourut à un autre moyen que celui de la force : il envoya proposer à Leudésius de sortir du château pour traiter avec lui. Le maire accepta avec confiance, et fut mis à mort par l'ordre d'un ennemi cruel, aux yeux de qui les serments n'avaient rien de sacré.

Thierry échappait encore à Ebroïn, et il était nécessaire d'inventer contre lui un autre artifice. Possesseur d'une quantité considérable d'or et d'argent prise dans le trésor royal de Neustrie, Ebroïn se rendit chez les Austrasiens qui étaient, à la vérité, ses ennemis naturels, mais où il espérait se faire un parti nombreux en trompant les uns, en offrant aux autres de riches présents ou de brillantes promesses. Il déclara aux peuples de l'Est que Thierry III venait de mourir, et que de la famille de Mérovée il restait encore un enfant qui était fils de Chlotaire III. Après avoir accredité habilement ce récit mensonger, Ebroïn montra un enfant qu'il appela Clovis III, et le fit élever sur le bouclier<sup>1</sup>.

Clovis III fut établi dans le palais de Metz avec une cour composée des amis les plus zélés d'Ebroïn ; au

<sup>1</sup> Acceperunt quemdam puerum, quem Chlotarii fuisse sixerunt filium ; hunc in partibus Austri secum levantes in regnum. Quà de re multum collegerunt hostiliter populum, eò quòd verisimile cunctis videbatur esse. . . . . Quanti enim per hoc calliditatis figmentum, Theodoricum tunc defunctum, et Chlodoveum Chlotarii filium esse crediderunt. (*Vita Leodeg. episc. Augustid.*, c. 9.)

premier rang parurent Désidératus, ancien gouverneur de Châlon-sur-Saône, et Abbon, ancien gouverneur de Valence<sup>1</sup>. Cependant Ebroïn voyant en Austrasie de nombreux adversaires, exerça contre eux une violente persécution : la perte des dignités, la confiscation, l'exil, la mort, furent les châtimens infligés à ceux qui refusèrent de lui obéir<sup>2</sup>.

Dans ce moment de proscriptions et de fureurs sanguinaires, l'Austrasie fut témoin d'un crime affreux, d'un acte de la plus noire ingratitude. Anségise et Begga, son épouse, avaient recueilli autrefois un enfant du nom de Gondouin, qu'ils avaient élevé comme un fils, et Anségise avait même obtenu pour cet enfant adoptif les faveurs de la cour. Gondouin, entraîné par un odieux sentiment d'ambition, et sachant peut-être qu'Anségise était au nombre de ceux qu'Ebroïn poursuivait de sa haine, conçut la pensée d'ôter la vie à son bienfaiteur, pour se revêtir lui-même de ses dignités et de sa puissance<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> In nomine sui regis quem falsò fecerunt præcepta iudicibus dabant. . . . . Erant enim in hoc mendacium, primi et quasi rectores palatii, Desideratus qui in urbe Cabilone quondam habuerat principatum, necnon et ejus collega Abbo qui civitatem Valentiam habuerat in dominium. (*Ibid.*)

<sup>2</sup> In regnum intulerunt magnum malum et stragem depopulationis. in persecutione multorum. . . . . Tunc qui eis noluit acquiescere, aut jur potestatis amisit, aut, si non fugâ latenter discessit, gladii intereptione periit. (*Ibid.*)

<sup>3</sup> Ansigisilus a Gondouino, quem inventum et nutritum, de sacro fonte suscepit, et ad maximos honores militiæ provexerat, interceptus est. (Sigeb. Gemblac. *Chron.*)

Ansigus ab alumno suo, quem puerum fortè inventum, et sacro

Gondouin accomplit dans une partie de chasse son détestable projet ; mais il ne jouit pas longtemps du fruit qu'il en avait espéré : Pépin, fils de la victime, vengea sur le meurtrier la mort de son malheureux père<sup>1</sup>.

Ebroïn dominait, sous le nom de Clovis III, dans le royaume de l'Est ; son ambition n'était qu'à moitié satisfaite : il voulait exercer le même pouvoir dans les états de Neustrie et de Bourgogne. Sa première pensée fut alors de se saisir de l'évêque d'Autun, qu'il regardait comme son plus puissant rival et contre lequel il nourrissait une haine implacable. Léger s'était retiré, depuis quelque temps, dans sa ville épiscopale, résolu de se tenir désormais éloigné de la cour et de donner, sans partage, le reste de sa vie aux devoirs de son ministère. Mais Ebroïn le croyait toujours redoutable, et quoique Léger fût dans les états de Thierry III, il envoya hardiment sous les murs d'Autun le duc Waïmer, seigneur de la province de Champagne, et Désidératus, ministre de la cour de Clovis III. Waïmer et Désidératus devaient investir la ville d'Autun et

fonte susceptum aluit in filium et exaltavit, crudeliter in venatione interemptus est, propter appetitum honoris sui, quem tamen impius ille non est consecutus. (*Vita S. Modoaldi episc. Treviz autore Stephano.* Apud Ch. Lecointe, *Annal. eccles.*, t. III, p. 690.)

<sup>1</sup> *Annales Franc. metens.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 677. — Begga, après la mort d'Anségise, fonda, près de Maëstricht, le monastère d'Andenne, où elle prit le voile et où elle fit donner la sépulture à son époux. (*Chron.*, Sigeb. Gembl. — Lecointe, *Annal. eccles.*, ad ann. 675.)

forcer les habitants de livrer Léger entre leurs mains.

A la vue des dangers que la résistance pouvait attirer sur la cité, l'évêque résolut d'aller se remettre lui-même au pouvoir de ses ennemis. Ebroïn, qui ne se croyait point en sûreté tant que l'on supposerait Léger encore vivant, répandit le bruit de sa mort et le fit conduire dans une forêt sauvage pour qu'il y finit ses jours au milieu de l'abandon et de la misère<sup>1</sup>.

Malgré la captivité de Léger, la Neustrie et la Bourgogne ne cessaient pas de se montrer fidèles à Thierry III, et, d'autre part, il devait être impossible à Ebroïn de faire croire plus longtemps aux Austrasiens que ce prince était mort. Avec l'or et l'argent qu'il avait enlevé de la villa de Noyon ou qu'il avait recueilli dans le trésor public de l'Austrasie, Ebroïn gagna quelques-uns des principaux serviteurs de Thierry et fit demander au jeune roi de le rétablir dans la mairie du palais de Neustrie; il promettait, en retour, d'annuler l'élection de Clovis III et de réunir le royaume de l'Est à ceux de Neustrie et de Bourgogne. Ebroïn voyant sa proposition bien accueillie, déclara la nullité des droits de Clovis III et fit prendre à Thierry le titre nouveau de roi d'Austrasie.

Lorsqu'Ebroïn, avec une audace sans exemple, se jouait ainsi du peuple austrasien, des marchands écos-sais, qui faisaient le commerce avec le pays des Francs

<sup>1</sup> *Vita S. Leodeg. episc. Augustid.* Inter acta SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 680.

de l'Est, vinrent annoncer à Himnechild que son fils était vivant ; ils indiquèrent avec exactitude le lieu de sa retraite et donnèrent tous les renseignements qu'ils avaient pu recueillir . La joie d'Himnechild fut grande assurément lorsqu'elle retrouva un fils qu'elle croyait depuis longtemps perdu ; mais elle ne se promit pas seulement de le revoir, elle résolut aussi de lui faire rendre le trône de son père.

Ici une difficulté assez grave se présente à l'esprit. On comprend, sans doute, qu'Himnechild se soit persuadée autrefois que son fils avait réellement cessé de vivre ; mais on a peine à comprendre que Dagobert, qui ne devait pas ignorer le secret de sa naissance, n'ait pas, dans ce long intervalle de dix-huit ans, fait connaître la vérité à sa mère et dévoilé l'artifice de Grimold. On a recherché les causes possibles de cet oubli prolongé où vécut le fils de Sigebert : on a supposé que la cour de Paris s'étant portée héritière du royaume de l'Est, Himnechild n'avait pas osé rappeler son fils de la terre étrangère. Suivant la même opinion, Himnechild satisfaite de gouverner l'Austrasie au nom de Childéric et de donner à ce prince sa fille Blichild pour épouse, aurait eu moins de souci de revendiquer la couronne en faveur de Dagobert. Cette explication paraît un peu forcée ; mais nous reconnaissons qu'il

\* Post annorum circulum amici et propinqui ejus (Dagoberti), viventem et in perfectâ ætate florentem a navigantibus audientes, misère nuncios suos, etc. . . (*Vita S. Wilfridi, episc. Eborac. auctore Eddio Stephano Monach. ejus familiari et æquali. Inter acta SS. Ord. S. Bened., part. I, sæc. 4, in Append., p. 679.*)

serait peut-être difficile d'en trouver une qui fût de nature à éclaircir complètement le problème. Cependant un écrivain contemporain, témoin des événements, Eddius, affirme qu'Himnechild et toute sa famille avaient réellement ignoré le véritable sort de Dagobert.

Dès qu'Himnechild connut l'existence de son fils, elle chercha par quels moyens il pourrait recouvrer sa couronne. Wilfrid, évêque d'Yorck, avait eu l'occasion de faire quelques voyages dans la Gaule, et peut-être avait-il reçu l'hospitalité à la cour d'Austrasie. Himnechild lui envoya un message pour le supplier d'appeler près de lui le fils de Sigebert et de le renvoyer dans sa patrie<sup>1</sup>. L'évêque d'Yorck répondit volontiers à cette prière. Avec les dons de ses amis et avec ses propres ressources il pourvut généreusement aux besoins du prince et réunit, pour former son cortège, une élite de jeunes seigneurs de l'Angleterre<sup>2</sup>.

Quand tout fut prêt pour le départ, Wilfrid entretint une dernière fois le fils de Sigebert des devoirs de la royauté, et Dagobert promit à l'évêque d'Yorck de n'oublier jamais les conseils qui lui étaient donnés.

Vers le milieu de l'année 674, le vaisseau qui portait Dagobert et Melthilde, son épouse, princesse d'une noble famille anglo-saxonne, quitta sans bruit la côte

<sup>1</sup> Amici et propinqui ejus..... misère nuncios suos ad B. Wilfridum episcopum, petentes ut eum de Scottiâ et Hiberniâ ad se invitâsset et sibi ad (in) regem emisisset. (*Ibid.*)

<sup>2</sup> Sanctus Pontifex noster..... suscipiens eum de Hiberniâ (id est de Scotiâ) venientem, per omnia ditatum et de viribus sociorum elevatum, magnificè ad suam regionem emisit. (*Ibid.*)

de Northumberland pour traverser la Manche. On peut se représenter le moment où le prince descendit sur le rivage austrasien ; celui où la mère et le fils se retrouvèrent après une si longue absence. L'exilé qui venait ainsi redemander son trône et sa patrie était le fils de Sigebert ; une mère reconnaissait elle-même son enfant ; il n'y avait pas à craindre là une erreur ou un stratagème.

Les leudes austrasiens réunis à Metz, dans un Champ de Mars, firent monter Dagobert sur le bouclier, et cette nouvelle étonnante alla surprendre la cour de Neustrie qui n'avait rien soupçonné de l'événement. Ce qui peut surtout donner une haute idée de l'intelligence, du courage et de l'autorité morale de la reine Himnechild, c'est bien certainement la manière dont elle avait formé et conduit une pareille entreprise.

Dagobert était âgé d'environ vingt-trois ans quand il reçut la couronne de son père. Eddius, l'écrivain contemporain qui nous a parlé du retour de Dagobert II en Austrasie, nous représente ce prince comme doué à un haut degré du sentiment de la reconnaissance<sup>1</sup>. Ce sentiment était une preuve qu'il y avait, dans le fils de Sigebert III, de la noblesse d'âme et de la générosité. Éprouvé dès l'enfance par le malheur, Dagobert ne pouvait en oublier aisément les dures leçons. Il désirait donc s'attacher le cœur des Austrasiens et faire revivre en lui le caractère de Sigebert III, son père. La reine Himnechild, sa mère, l'aidait de

<sup>1</sup> Rex (Dagobertus) beneficiorum ejus (Wilfridi) memor erat. (*Ibid.*)

ses avis, et le titre de *vénérable*, donné à cette princesse dans un document de l'époque, semble n'avoir été que l'expression du respect général qui entourait toujours le nom de la veuve de Sigebert<sup>1</sup>.

Suivant les avis d'Himnechild, Dagobert rendit à Wulfoald la mairie du palais. Bonitus, ancien référendaire de la cour d'Austrasie, avait été élevé l'année précédente à la dignité de gouverneur de Marseille et de la Provence<sup>2</sup>. Un seigneur du nom de Turand le remplaça dans les fonctions de chancelier à la cour de Metz<sup>3</sup>. Chlodulf paraissait, comme autrefois, à la tête des conseils, et parmi les hommes qui eurent le plus de crédit à la cour, on distingua encore Pépin, fils d'Anségise, et son cousin Martin, élevé comme lui dans la science des armes.

Parmi les seigneurs du palais de Metz, on voyait aussi quelques jeunes gens de nobles familles d'Angleterre qui avaient accompagné Dagobert et s'étaient attachés à sa fortune; on les reconnaissait facilement au large manteau, orné de bandes de diverses couleurs, qui était de mode dans leur patrie<sup>4</sup>. La cour d'Aus-

<sup>1</sup> Privilegium Dagob. II reg. pro ecclesiâ Tullensi. Apud Mabillon, *Annal. Benedict.*, p. 553.

<sup>2</sup> *Vita S. Boniti, episc. Arvern.* loco jàm citato.

<sup>3</sup> Le nom du chancelier Turand se trouve dans un diplôme publié par Coccius, livre XV, et tiré d'un manuscrit de l'église de Strasbourg. Ce diplôme, qui a subi des altérations, a dû cependant conserver les noms propres tels qu'ils étaient dans l'original. Le chancelier Turand est appelé Durand dans la vie de saint Arbogaste, évêque de Strasbourg. C'est le même nom adouci dans la prononciation.

<sup>4</sup> Paul, diacre. *De Gest. Langob.*

trasié présenta ainsi une physionomie nouvelle, à demi étrangère pour ainsi dire ; elle fut le rendez-vous hospitalier des voyageurs de distinction qui passaient de la Grande-Bretagne sur le continent.

Il s'en fallait de beaucoup, malheureusement, que la situation du nouveau roi fût exempte de périls. Ebroïn ne se résignait point à l'idée de voir le royaume de l'Est affranchi de son pouvoir, et, les yeux toujours fixés sur la cour de Metz et sur le jeune monarque, il songeait au moyen de ressaisir l'Austrasie et d'exercer de terribles vengeances contre ceux qui avaient aidé le fils de Sigebert à monter sur le trône.

Les amis qu'Ebroïn s'étaient faits en Austrasie élevèrent bientôt des plaintes contre Dagobert. Ils l'accusèrent de ne pas gouverner par le conseil des seigneurs et de ne prendre que les avis des jeunes hommes de son royaume. Ce ne fut pas la seule chose dont ils surent lui faire un crime irrémissible. Dagobert avait trouvé, à son retour, le trésor royal épuisé par les dernières révolutions et par l'avarice d'Ebroïn ; il fallait pourvoir à de nouvelles ressources, et les ennemis du monarque s'écrièrent avec indignation qu'il accablait ses peuples sous le poids des impôts.

Dagobert était l'objet de ces attaques menaçantes, lorsque vers l'année 676 la mort de Wulfoald laissa vacante la mairie du palais. Le monarque lui donna pour successeur Pépin, fils d'Anségise, dont le caractère ferme et résolu était connu de tout le monde. Dagobert donnait ainsi une force nouvelle au parti

national contre les prétentions d'Ébroïn<sup>1</sup>. Mais, d'autre part, Ébroïn fut plus irrité que jamais, et comme il supposait bien que les ennemis nombreux qu'il avait en Neustrie et en Bourgogne tournaient déjà leurs pensées du côté de Dagobert, il redoubla contre eux sa haine et ses persécutions.

Les proscrits et les opprimés vinrent chercher un refuge en Austrasie. La cour de Metz les accueillit avec empressement, et malgré les réclamations menaçantes du maire de Neustrie, Dagobert et Pépin refusèrent de les livrer entre ses mains<sup>2</sup>.

L'année 676 n'était pas encore entièrement écoulée lorsque Dagobert et Pépin furent informés qu'Ébroïn, avec Thierry III, s'approchait en armes de la frontière méridionale de l'Austrasie. N'osant point compter sur les grands de Neustrie et de Bourgogne, Ébroïn avait recruté son armée parmi les hommes de la classe inférieure des villes et des campagnes. Attirés par de larges munificences auxquelles devaient s'ajouter encore les richesses que donne le pillage, ces hommes couraient à la guerre avec ardeur, prêts à donner sur le champ de bataille une attaque impétueuse, ou

<sup>1</sup> In Auster..... mortuo Vulfoaldo duce, Martinus dux et Pippinus..... dominabantur. (*Chron. Fredeg., continuat.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 451.)

<sup>2</sup> Eâ tempestate plurimi nobilium Francorum ob sævitiam prædicit tyranni (Ébroïni) Niwistriam relinquentes, in Austriam ad Pippinum confugiunt, supplices suam clementiam postulantes, ut sese de manibus crudelissimi hostis eriperet. Quos ille pietatis solitæ affectu comotus misericorditer excipiebat. (*Annal. Franc. mettenses.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 678.)

bien à faire jouer avec précision les ressorts d'un stratagème.

Le roi d'Austrasie, de son côté, ne pouvait pas manquer cette occasion de montrer sa valeur; il courut au devant de ses ennemis, et le territoire situé entre les villes de Langres et de Toul devint, comme d'ordinaire, le théâtre d'une lutte violente marquée par l'incendie et la ruine<sup>1</sup>. Ebroïn, cependant, ne réussit pas à rompre la barrière que lui opposa courageusement le roi d'Austrasie; il renonça, pour le moment, à ses ambitieuses tentatives, sans déposer toutefois ni sa haine contre Dagobert et Pépin, ni l'espérance d'obtenir quelque jour la victoire (677)<sup>2</sup>.

L'Austrasie se reposait depuis un an des malheurs de la guerre, lorsque l'évêque Wilfrid entreprit le voyage de Rome. L'évêque d'Yorck avait en Angleterre d'implacables ennemis qui ne cherchaient que les moyens de le perdre. Ce moment leur parut on ne peut plus favorable à leurs desseins. Supposant que Wilfrid, pour abrégér sa route, prendrait le chemin de la Neustrie, ils envoyèrent prier le roi Thierry et le maire Ebroïn d'arrêter le voyageur à son passage et de le retenir prisonnier; ils avaient pensé, avec raison, ne



<sup>1</sup> Civile bellum inter reges Francorum Theodericum et Dagobertum circa illos fines est actum; ibique vicinia quæque depopulata. (*Vita S. Salabergæ. abb. Laudun. Inter acta SS. Ord. S. Bened., sæc. 2. p. 423.*)

<sup>2</sup> Ce fut l'année suivante qu'Ebroïn, déchainant de nouveau sa fureur contre l'évêque Léger, le fit mettre à mort après de cruels tourments.

pouvoir mieux s'adresser qu'au maire de Neustrie qui se croirait trop heureux de saisir l'occasion de faire expier à Wilfrid le retour de Dagobert en Austrasie. Mais ces perfides calculs furent heureusement trompés. Soit qu'il eût été prévenu à temps, soit que pour tout autre raison il se fût décidé à prendre une autre voie, l'évêque d'Yorck se dirigea vers les côtes de Frise, où il aborda vers l'automne de l'année 678<sup>1</sup>.

Wilfrid se proposait de rester en Frise pendant la saison d'hiver et de traverser ensuite le royaume de Metz pour se rendre en Italie. Adalgise, duc des Frisons, consentit à recevoir dans son pays l'évêque d'Yorck ; il lui permit même de faire entendre à ses sujets idolâtres la parole évangélique et lui offrit l'hospitalité dans sa propre demeure. Wilfrid était accompagné de plusieurs clercs, parmi lesquels se trouvait Eddius, de qui nous tenons le récit de cet événement.

Ebroïn ayant été informé que Wilfrid était à la cour d'Adalgise, écrivit au prince frison pour le prier de lui envoyer l'évêque d'Yorck chargé de liens, ou de le mettre à mort et de faire porter sa tête à la cour de Neustrie. Pour prix de cette action, Ebroïn promettait à Adalgise un boisseau rempli de sous d'or<sup>2</sup>.

Wilfrid était dans le palais rustique du duc de Frise

<sup>1</sup> *Vita S. Wilfridi, auct. Eddio ejus famil.*, loco jam citato.

<sup>2</sup> Efruinus (Ebroïnus) dux Theodorici regis Francorum misit nuncios cum litteris ad Adalgilsum regem Freis (Frisiæ).... promettens et sub jurejurando modium plenum solidorum aureorum dare, si Wilfridum episcopum aut vivum deductum, aut caput ejus occisi sibi emisisset. (*Ibid.*)

au moment où arrivèrent les messagers dépêchés par Ebroïn. Adalgise, en présence de l'évêque, des seigneurs frisons et des envoyés neustriens, fit donner lecture du message. Quand il entendit ce qui lui était demandé, il arracha, avec un mouvement de vive indignation, la lettre des mains du lecteur, la déchira et en jeta les morceaux dans les flammes du foyer qui chauffait sa demeure<sup>1</sup>.

Wilfrid, sauvé des pièges d'Ebroïn, quitta la Frise vers le printemps de l'année 679 et entra dans le royaume de l'Est pour continuer sa marche du côté de l'Italie. Dagobert éprouva une grande joie en revoyant l'évêque d'Yorck. Dans la pensée de l'attacher à son royaume et de le garantir contre les persécutions dont il était l'objet en Angleterre, le monarque le pressa d'accepter la dignité épiscopale dans la ville de Strasbourg. Ce fait, énoncé très-simplement par le biographe de Wilfrid, devait prendre plus tard la forme d'une scène dramatique dont l'auteur est le religieux anglais Frigode qui, au commencement du neuvième siècle, mit en vers hexamètres les actes de l'évêque d'Yorck. Quoique l'imagination ait la part principale dans ce tableau poétique, il ne sera peut-être pas sans intérêt de le reproduire comme l'expression des souvenirs qui s'attachèrent en Grande-Bretagne aux deux noms de Wilfrid et de Dagobert. Suivant le versifica-

<sup>1</sup> Præsentibus nobis .... Rex (Adalgelus) legi litteras jussit : post lectam vero chartam, accipiens inter manus suas, cunctis videntibus, discedens dissipavit et in ignem coram se ardentem projecit (*Ibid.*)

teur anglais, Dagobert assembla une cour nombreuse pour retracer devant elle, de sa propre bouche, les malheurs de sa jeunesse, proclamer les bienfaits de Wilfrid et inviter le peuple austrasien à retenir près de lui cet ami généreux. « Vous le savez, dit-il, perdu par l'ambition d'un homme, je souffris dans un âge tendre de cruelles infortunes. Je montai sur un esquif tremblant et qui n'avait pas un grand nombre de rameurs. Chassé de ma patrie, j'allai tout jeune en exil chez les Écossais qui m'étaient inconnus. Vous voyez devant vous celui à qui j'ai dû le bonheur de vous être rendu. Par ma tête et par votre salut, braves guerriers, conservons avec nous un tel ami ' . »

Wilfrid refusa l'offre du monarque parce que, malgré toutes ses souffrances, il ne pouvait consentir à se séparer de son diocèse et de sa patrie ; mais lorsqu'il dut partir, Dagobert le combla de présents et pourvut généreusement aux frais de son voyage ' .

' Perditus, ut nostis, inquit, popularibus alis (auris?)  
Excepi mæstas tenero olim somate (corpore) erumnas.  
Ad scendi tremulum non multo remige lembum,  
Pulsus ad ignavos (ignotos?) adolescens exul Hibernos.  
En vobis cujus merui tutamine reddi,  
Per me, per que tuam, miles delecte, salutem,  
Si qua fides animo tantum servemus amicum.

(*Vita S. Wilfridi a Fridegodo monacho metricè scripta. Inter acta SS. Ord. S. Bened., part. 1, sæc. 3, p. 171.*)

' Rex beneficiorum ejus memor erat : diligenter poscens ut in regno suo episcopatum maximum ad civitatem *Streitburg* pertinentem susciperet. Et eum nolente maccipere cum muneribus et donis magnis..... ad apostolicam sedem emisit. (*Ibid.*)

Wilfrid laissait le roi d'Austrasie plein de santé et de jeunesse : il espérait le revoir et passer encore plusieurs jours près de lui lorsque, les affaires de Rome terminées, il retournerait en Angleterre. Dagobert se promettait aussi le bonheur de posséder de nouveau à sa cour, pendant quelques moments, l'homme qui avait eu sur sa destinée une si grande influence et qui lui inspirait tant de respect et d'affection. Telles étaient donc les espérances mutuelles de Dagobert et de Wilfrid quand le dernier prit le chemin de l'Italie.

Malheureusement le roi d'Austrasie avait toujours des ennemis implacables et dont la haine stimulée par Ebroïn ne faisait que s'enflammer chaque jour davantage ; mais de tous les ennemis de Dagobert le plus dangereux était bien certainement Ebroïn lui-même, et l'on avait eu lieu plus d'une fois de voir combien il fallait craindre les pièges homicides du maire de Neustrie. Mais souvent les natures honnêtes sont peu défiantes, et Dagobert paraît avoir été de ce nombre.

Le roi d'Austrasie avait résolu de passer la saison d'hiver dans sa villa de Stenay, située vers l'extrémité septentrionale de la grande forêt de Woivre, où il voulait prendre, cette année, le plaisir de la chasse. Il choisit pour cet exercice la partie de la forêt de Woivre qui portait le nom de *Scortiaë* ou *Scorzes*, entre Stenay et Montmédy. Le matin du 23 décembre le prince venait d'entrer dans la forêt de Scorzes, quand tout à coup des hommes placés en embuscade se précipitèrent sur lui et le tuèrent à

coups d'épées<sup>1</sup>. Quelques fidèles serviteurs recueillirent son corps, le portèrent à Saint-Remi de Stenay et le déposèrent dans un cercueil de pierre qu'ils descendirent sous les dalles de l'église<sup>2</sup>.

C'est dans le martyrologe de l'église de Saint-Laurent de Liège, écrit avant le douzième siècle, que nous trouvons l'indication du jour de la mort de Dagobert. Il nous fait savoir aussi que l'infortuné monarque se trouvait pour une partie de chasse dans la forêt de Scorzes, et que son filleul, nommé Jean, s'était mis à la tête des assassins. Eddius, auteur contemporain, disciple et ami de Wilfrid, ne mentionne point la circonstance de la chasse, qui d'ailleurs n'a rien d'in vraisemblable ; cet écrivain nous dit simplement que Dagobert II fut assassiné dans une embuscade par plusieurs seigneurs, et que quelques évêques, ceux bien certainement qu'Ébroïn avait établis autrefois en Austrasie, consentirent à la mort du prince<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Qui (Dagobertus) quâdam die, pergens venatum, in saltu Wavriensi, plenus spiritu sancto, in loco qui dicitur *Scortias*, tribus millibus distante a fisco Sathaniaco in quo ipse morabatur, à filiolo suo nomine Joanne. X Kalend. Januarii martyrisatus est. (*Martyrologium Adonis antè sæculum XII. Scriptum in monasterio S Laurentii Leodiensis*, apud Bolland, t. I, Martii, p. 19.)

<sup>2</sup> Qui ibi erant fideles, tollentes sanctum corpus et in sandapilâ ponentes transtulerunt illud in locum nunc Satanagus vocatum, et ibi sepelierunt in oratorio S. Remigii ubi diutino tempore mansit humatus in saxeo sarcophago, terrâ ubique cooperto. (*Ex vitâ, S. Dagoberti reg. et marty. auctore anonymo*. Apud Le Cointe, *Annal. eccles.*, t. IV, p. 547.)

<sup>3</sup> Dagoberto rege per dolum ducum, et consensu episcoporum,

Fridegode ne parle point, à son tour, de la chasse de Dagobert II dans la forêt de Scorzes<sup>1</sup>. C'était là, sans doute, un souvenir conservé par la tradition qui supplée ainsi quelquefois au silence de l'histoire.

Le récit du martyrologe de Liège, en ajoutant déjà quelques détails aux paroles concises d'Eddius et de Fridegode, présente encore une certaine simplicité. Mais il semble que les écrivains, à mesure qu'ils s'éloignent de l'époque de l'événement, se plaisent à augmenter l'intérêt du récit par des indications toujours plus précises. Ainsi, dans une biographie anonyme de Dagobert II, écrite au douzième siècle et gardée dans les archives de la ville de Stenay, on lisait que le roi d'Austrasie avait reçu la mort au moment où il se reposait des fatigues de la chasse, et que l'homme qui avait conduit les meurtriers était un serviteur de sa maison, nommé Grimoald, frison converti à la religion chrétienne, mais revenu ensuite à l'esprit de son paga-

quod absit! occiso. (*Inter acta. SS. Ord. S. Bened.*, part. 1, sac. 4, in append., p. 679.)

— Ut plures per fas nefasque sibi conciliaret (Ebröinus) episcopatus perversis hominibus tradidit, legitimis pastoribus ejectis. (D. Mabillon. *Annal. benedict.*, t. I, p. 552.)

<sup>1</sup> Fridegode traduisant, par une image tragique, les paroles d'Eddius, déclare seulement que « le prince Dagobert avait senti les mains meurtrières de ses sujets et le fer cruel plongé dans son flanc jusqu'à la garde. »

• Civiles etenim Dagobertus marchio dextras.

• Senserat, et rigidum capulo tenus inguine ferrum. •

(*Vita S. Wilfridi episc. Eborac. metricè scripta a Fridegodo monacho*, inter act. SS. Ord. S. Bened., part. 1, sac. 3, p. 171.)

nisme'. On montrait aussi au milieu de la forêt une petite plate-forme de terre qui passait pour avoir été le lieu de la mort de Dagobert <sup>1</sup>.

Enfin, l'auteur d'un manuscrit composé dans l'abbaye de Gorze ajoute encore quelque chose aux renseignements donnés par ses prédécesseurs. Il raconte que Dagobert se reposait au pied d'un chêne, près d'une fontaine appelée *Aphays*, quand il avait été surpris par les assassins <sup>3</sup>.

La tradition suivant laquelle le frison Grimoald, appelé aussi du nom de Jean, avait, par la plus noire des trahisons, guidé lui-même les meurtriers du roi d'Austrasie, était très-probablement l'écho des récits contemporains. Mais si le frison, comme l'on ne saurait guère en douter, ne fut point le premier coupable, jusqu'où fallait-il faire remonter le crime? qui l'avait commandé?

Quelques écrivains modernes ont supposé, sans l'appui d'aucun témoignage ancien, que Dagobert II périt victime de la faction de l'ancien maire du palais Grimoald, et, par une conséquence toute naturelle, ils

<sup>1</sup> *La Lorraine ancienne et moderne*, par Jean Mussey, prêtre, curé de Longwi, 1712.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Dans un manuscrit de l'abbaye de Gorze il est dit que Dagobert II fut tué, dans la forêt de Woivre, sous un chêne, près d'une fontaine nommée *Aphays*, dans le finage de Mouzay, par son filleul, nommé Grimoald, et qu'il fut enterré honorablement dans l'église de Saint-Remy de Stenay.

(*Nouvelle histoire de Metz*, manuscrit de la bibliothèque de cette ville,  $\frac{123}{15}$ , t. I, p. 57).

ont regardé le duc Pépin, neveu de Grimoald, comme le chef de cette faction. Si l'on veut faire attention aux circonstances, si l'on veut examiner de près quelques textes contemporains, on verra que cette conjecture est fort peu vraisemblable.

Il s'était écoulé près de vingt-quatre ans depuis que le maire Grimoald avait disparu de la scène du monde, et ceux de ses amis qui restaient encore ne pouvaient guère avoir conservé assez d'ardeur pour vouloir le venger dans le sang du monarque. D'un autre côté, le duc Pépin joue dans l'histoire le rôle d'un guerrier vaillant et d'un politique habile, mais non celui d'un conspirateur et d'un assassin. Remarquons aussi, car l'observation est très-importante, que Pépin, après la mort de Dagobert II, ne recueillit pas, le premier, l'autorité suprême en Austrasie. Ce fut Ebroïn qui se saisit, au nom de Thierry III, de la puissance arrachée par le meurtre au fils de Sigebert<sup>1</sup>.

Les soupçons que font naître la mort du roi d'Austrasie se portent donc naturellement, ou plutôt forcément, du côté de la Neustrie. Ebroïn avait toujours été l'ennemi mortel de Dagobert; il avait fait à ce prince une guerre sanglante pour lui ôter sa couronne, et, la force ouverte n'ayant point réussi, l'assassinat était devenu, comme d'ordinaire, la suprême ressource d'Ebroïn.

Le forfait accompli dans la forêt de Scorzes avait

<sup>1</sup> On trouvera dans la note d'une des pages suivantes un texte d'Eddius qui établit avec précision et clarté ce point si important de l'histoire austrasienne.

livré au maire de Neustrie un pouvoir absolu dans le royaume de l'Est, et la terreur devait maintenir quelque temps ce pouvoir. Que devint en ce moment la famille de Dagobert ? Par quel moyen parvint-elle à se mettre à l'abri de l'implacable haine d'Ebriin ? C'est ce que l'on ne saurait dire d'une manière certaine. La reine Melthilde et ses trois filles, Adéla, Irmina et Régentrude, cherchèrent-elles d'abord leur sécurité dans l'exil ? On pourrait le penser ; mais nous verrons que cet exil, du moins, ne devait pas durer toujours. Vers ce même temps la reine Himnechild ne paraît plus sur la scène ; nous ignorons si elle avait déjà fini ses jours ou si elle vécut assez longtemps pour pleurer ce nouveau malheur.

Au printemps de l'année 680, quelques mois seulement après la mort de Dagobert, l'évêque d'York repassa les monts pour retourner en Angleterre ; il se trouvait encore cette fois accompagné de plusieurs clercs, parmi lesquels était Eddius, témoin et narrateur fidèle de ces derniers événements. Wilfrid était déjà instruit, sans doute, de la catastrophe qui avait ensanglanté l'Austrasie ; il ne voulut pas moins traverser de nouveau ce royaume dont l'aspect ne pouvait que rendre sa douleur plus vive. Mais il n'avait pas prévu ce qui l'attendait lui-même sur cette terre de malheur. A peine en eut-il franchi les limites, qu'une troupe nombreuse d'hommes armés vint à sa rencontre avec l'intention de l'arrêter et de lui faire subir, au tribunal d'Ebriin, un jugement capital pour avoir favorisé le rétablissement de Dagobert sur le trône.

Un évêque de la création d'Ebroïn, l'un de ceux qui avaient consenti à la mort de Dagobert, était à la tête des hommes qui venaient se saisir de Wilfrid<sup>1</sup>. Il s'approcha de l'évêque d'Yorck et lui dit avec l'expression de la menace et de la colère : « Par quelle téméraire confiance osez-vous bien entrer dans le royaume des Francs, vous qui êtes digne de mort pour avoir tiré de l'exil ce roi qui est monté sur le trône par votre secours. Ce roi détruisait les cités, repoussait les conseils des seigneurs, et, à l'exemple de Roboam, fils de Salomon, accablait les peuples d'impôts ; il méprisait les églises de Dieu ainsi que leurs serviteurs ». En punition de tous ces maux il a été mis à mort par le glaive, et son corps est aujourd'hui gisant dans la tombe »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Eddius a passé son nom sous silence.

<sup>2</sup> Le reproche d'avoir détruit des cités faisait probablement allusion à la guerre que Dagobert II avait soutenue contre Thierry III et Ebroïn. En accusant le même prince d'avoir repoussé les avis des seigneurs et méprisé les ministres des églises, on signifiait que Dagobert avait écarté de ses conseils les hommes dévoués au parti d'Ebroïn.

<sup>3</sup> Ex quibus (episcopis qui consenserant neci Dagoberti) unus cum ingenti exercitu obviavit, cogitans impiè in corde suo insidias. . . . Atque pastorem nostrum (Wilfridum), anxiatum in custodiâ, usque ad Efruni (Ebroïni) iudicium reservare.

Interrogavitque cum episcopus dicens : Quâ fiduciâ tam temerariè per Francorum regionem pergis, qui dignus es morte quia nobis Regem subsidio tuo factum exilio emisisti. Dissipator erat urbium, consilia seniorum despiciens, populos ut Roboam filius Salomonis tributo humilians, ecclesias Dei cum præsulibus contemnens ; quorum malorum pœnas luens occisus (est?). Cadaver ejus humatum jacet.

Ce récit, dont la précision égale l'authenticité, vient répandre un

Surpris, comme l'on peut penser, d'un semblable discours, Wilfrid cependant ne perdit pas contenance. Prenant un langage modéré, mais ferme et plein d'adresse : « J'ai secouru, dit-il, j'ai élevé haut pour votre bien et non pour votre mal cet homme qui était

grand jour sur les causes véritables de la mort de Dagobert. Les hommes qui arrêtent Wilfrid ont résolu de le livrer au jugement d'Ebroïn ; il est bien clair alors qu'Ebroïn est reconnu comme juge suprême dans le royaume d'Austrasie. Le crime prétendu que l'on veut faire expier à Wilfrid est la part qu'il a prise au rétablissement de Dagobert II sur le trône. Le chef qui conduit la troupe armée est, d'après l'affirmation expresse d'Eddius, un de ceux qui ont consenti à la mort du roi d'Austrasie ; il le fait d'ailleurs assez bien voir lui-même par les accusations qu'il porte contre Dagobert et par la manière dont il justifie l'acte sanglant qui a mis fin aux jours de l'infortuné monarque. Les hommes envoyés à sa suite pour se saisir de Wilfrid sont eux-mêmes les approbateurs et, en partie peut-être, les complices de l'assassinat du roi d'Austrasie.

Comment supposer dès-lors que le parti qui a récemment trempé ses mains dans le sang de Dagobert, et qui appelle maintenant la vengeance d'Ebroïn contre Wilfrid, aurait obéi, dans l'accomplissement du premier de ces deux actes, à un autre ordre que celui du même Ebroïn ?

Quoiqu'il soit peu nécessaire d'ajouter à un témoignage aussi explicite une preuve nouvelle, nous dirons encore que quelques années plus tard, une des filles de Dagobert, nommée Adéla, fit avec le duc Pépin un échange de propriétés ; il serait difficile sans doute de se persuader qu'Adéla eût conclu la moindre transaction avec le meurtrier de son père. Nous aurons lieu de citer dans le chapitre suivant des paroles mêmes de la fille de Dagobert.

Il est désirable que ces témoignages si clairs et si véridiques soient examinés avec attention et qu'ils puissent servir à décharger la mémoire de Pépin de l'assertion erronée de quelques écrivains modernes qui l'accusent d'avoir conspiré la mort de Dagobert II, par la seule raison que Pépin était neveu de l'ancien maire du palais Grimoald.

exilé et qui vivait loin de sa patrie. Je l'ai élevé haut pour qu'il bâtit des cités et qu'il fût l'appui de ses sujets ; pour qu'il prit les conseils des seigneurs et la défense des églises de Dieu : il m'avait donné la promesse qu'il ferait ainsi.

» Mais, dites-moi, vous-même auriez-vous fait autre chose que ce que j'ai fait, au nom du Seigneur, si un exilé de notre race et du sang de nos rois était venu à vous pour réclamer votre secours ? »<sup>1</sup>

Ces paroles firent une certaine impression sur les ennemis de Wilfrid ; celui même qui venait de le traiter si durement ne put s'empêcher de s'adoucir ; une sorte de remords parut même dans cet instant remuer l'âme de l'évêque austrasien. « Plût à Dieu, dit-il, que je ne fusse point devenu prévaricateur ! Vous êtes plus juste que moi, dit-il à Wilfrid ; que Dieu garde votre entrée parmi nous ! » Wilfrid échappé à ce nouveau péril retourna tranquillement dans sa patrie.

Lorsqu'un des hommes les plus dévoués à Ebroïn ne pouvait dissimuler le reproche que lui adressait sa conscience, le sentiment public protestait d'autre part contre le crime qui avait ôté à Dagobert II la couronne et la vie. Le temps n'était pas éloigné où la voix religieuse des peuples honorerait dans le roi d'Austrasie comme dans l'évêque Léger la mort d'un martyr.

« En l'année 872, nous dit l'auteur de la nouvelle histoire manuscrite de Metz, qui emprunte ce renseignement à la chronique de Gorze, on leva du tombeau

<sup>1</sup> *Ibid.*

le corps du roi Dagobert II, on le déposa dans une belle châsse et on mit des chanoines dans cette église pour y faire le divin service ; mais en 1069 Godefroy de Bouillon en éloigna les chanoines pour y mettre des religieux bénédictins de Gorze. Tel est le commencement du prieuré de Saint-Dagobert de Stenay, où ce roi est honoré comme martyr. »

Cependant, malgré le témoignage de la tradition et l'autorité des documents écrits, on a discuté quelquefois, et d'une manière un peu subtile, la question de savoir si saint Dagobert de Stenay était bien le même que le prince qui régna en Austrasie sous le nom de Dagobert II, et qui fut assassiné dans la forêt de Scorzes. Un des principaux arguments produits en faveur de la négative, c'est que le duc Godefroy de Bouillon, dans le privilège par lequel il accorde le prieuré de Saint-Dagobert de Stenay aux religieux de Gorze, ne donne point au patron de cette église le titre de roi. Une raison aussi peu concluante ne saurait infirmer le double témoignage des écrivains et de la tradition qui nous présentent le martyr de Stenay comme le roi même qui souffrit une mort injuste dans la forêt de Scorzes.



---

---

## CHAPITRE XI.

---

**Pépin et Martin entreprennent d'affranchir l'Austrasie de la domination d'Ébroïn. — Défaite des Austrasiens à Locofao, près de Toul (680); généreuse conduite d'Anstrude, abbesse de Saint-Jean de Laon; Martin périt victime de la perfidie d'Ébroïn; noble fermeté d'Anstrude en présence du maire de Neustrie. — Mort tragique d'Ébroïn (684); Waratton, son successeur, conclut la paix avec Pépin; conditions de cette paix; situation politique de Pépin en Austrasie. — Nouvelles luttes de l'Austrasie et de la Neustrie; détails particuliers donnés par l'annaliste de Metz sur ces événements; victoire décisive de Pépin à Testry, sur les Neustriens (687).**

---

Lorsqu'Ébroïn commençait à faire sentir pour la seconde fois aux Austrasiens une autorité plus odieuse que jamais, Pépin et Martin résolurent d'en affranchir leur patrie; ils prirent le titre de princes des Francs et appelèrent autour d'eux le parti national.

Ébroïn, accompagné du roi Thierry III, se hâta de marcher contre ses rivaux; les trois chefs se rencontrèrent près d'un lieu que le deuxième continuateur de Frédégaire appelle *Locofao* et que l'on suppose avoir été ou Loixi, dans le comté de Laon, ou Lifou-le-Grand, dans le territoire de Toul, non loin des rives de la Moselle. L'opinion suivant laquelle l'ancien Locofao

serait le Lifou-le-Grand de nos jours, a certainement pour elle toutes les chances de vérité<sup>1</sup>. Ce fut, à ce qu'il paraît bien, dans la plaine de Toul que Pépin et Martin livrèrent à leur ennemi un combat dont les chances longtemps incertaines se décidèrent en faveur du maire de Neustrie. Ebroïn fut-il redevable de sa victoire à quelque stratagème assez bien imaginé pour déconcerter le courage et l'habileté de ses adversaires? On pourrait le croire sans trop d'in vraisemblance. Le chroniqueur, avec sa concision ordinaire, se contente de nous dire que la lutte fut sanglante et acharnée<sup>2</sup>.

Dans leur retraite précipitée, Pépin et Martin se séparèrent; Pépin se replia au centre de l'Austrasie; Martin, poursuivi par le vainqueur jusque près des murs de Laon, parvint à entrer dans cette ville qui

<sup>1</sup> Nous avons vu dans une des notes d'un chapitre précédent que Héric, auteur d'une histoire des évêques d'Auxerre, mentionne un lieu nommé Lufaus, situé dans le diocèse de Toul. Ce nom présente une analogie sensible avec celui de Locofao, qui ne paraît être lui-même qu'une variante de celui du bourg de Latofao, où Frédégaire place la bataille qui se livra en 697 entre les petits-fils de Brunehild et Chlotaire II, roi de Neustrie. L'annotateur de D. Bouquet a remarqué justement la ressemblance de ces diverses dénominations avec celle de Lifou, qui ne semble plus que la forme romane du Lufaus de la chronique d'Auxerre.

Ajoutons que c'était à cette limite, qui bornait l'Austrasie du côté du sud, que venaient presque toujours s'entre-choquer les peuples rivaux qui se partageaient la Gaule.

<sup>2</sup> *Commoto exercitu ad locum, cui vocabulum Locofao... Magno certamine dimicantes, plurima pars populi ex utrisque partibus corruit. Devicti cum sociis Martinus atque Pippinus in fugam lapsi sunt. (Fredeg., Chron., continuat., pars sec., c. 97.)*

passait depuis longtemps pour un asile inexpugnable. Mais il ne suffisait pas à Martin d'avoir placé entre ses ennemis et lui un obstacle matériel ; dans la détresse à laquelle il était réduit il avait grand besoin de trouver des amis sûrs et dévoués.

Anstrude, fille de l'austrasien Blandinus, était alors abbesse de Saint-Jean de la ville de Laon ; elle se distinguait également par l'élévation de son esprit, la noblesse et l'intrépidité calme de son caractère. Ajoutez cette circonstance que la famille maternelle d'Anstrude appartenait à ce même canton qui venait d'être témoin de la défaite des Austrasiens. Aussi l'abbesse de Saint-Jean avait-elle entendu parler des dangers dont la guerre menaçait continuellement la contrée qui s'étendait du plateau de Langres à la plaine de Toul ; c'était même dans la prévision de semblables malheurs que Salaberge, mère d'Anstrude, avait résolu d'élever sous la protection des murs de Laon le monastère qui était maintenant l'héritage de sa fille<sup>1</sup>.

La catastrophe de Locofao et l'infortune de Martin émurent en particulier la fille de Blandinus et lui inspirèrent une résolution généreuse. Elle donna aux vaincus de Locofao les secours dont elle pouvait disposer ; elle exhorta les habitants de la cité à défendre leurs murs et à sauver les fugitifs de la cruelle atteinte d'Ébroïn<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Regum limitibus hinc indè admixtis, periculi indicium futuris temporibus erat. (*Ex vitâ S. Salabergæ, abbatissæ Laudun.* Inter acta SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 423.)

<sup>2</sup> La généreuse initiative d'Anstrude, après le désastre de Locofao,

Cependant le maire de Neustrie n'essaya point de forcer les remparts de Laon ; il ne s'occupa que de trouver le moyen de gagner du temps, ce qui était à ses yeux la chose la plus importante. Arrivé au bourg d'Erchrecum , à peu de distance de la ville de Laon, Ebroïn manda près de lui Réolus, évêque de Reims, et Ægilbert, que l'on suppose avoir été l'évêque de Paris, bien que le continuateur de Frédégaire ne lui donne aucun titre particulier<sup>1</sup>. Le maire de Neustrie déclara à ces deux hommes qu'il désirait mettre fin le plus tôt possible à une guerre funeste, et il les pria de se rendre dans la ville de Laon pour inviter Martin à une entrevue avec le roi. Suivant les instructions qu'Ebroïn donna aux deux ambassadeurs, ceux-ci devaient jurer à Martin, sur les reliques des saints, l'entière inviolabilité de sa personne.

Réolus et Ægilbert se chargèrent volontiers d'une mission qui leur semblait devoir décider de la paix générale et du salut de leur patrie. Mais avant de remettre la châsse entre les mains des deux évêques Ebroïn en retira secrètement les reliques, pensant éviter par là le crime ou du moins l'accusation de parjure<sup>2</sup>.

ressort naturellement des reproches et des menaces de vengeance que lui adressa le vainqueur, lorsqu'il fut entré dans la ville de Laon. Cette remarque n'a point échappé à D. Mabillon, qui a pris soin de la consigner dans une de ses notes sur la vie de sainte Anstrude. (*Actes des Saints de l'ordre de Saint-Benoît*, siècle II, p. 976.)

<sup>1</sup> Erchrecum serait, suivant quelques-écrivains, Escheri-Launois, et suivant l'annotateur de D. Bouquet. Ecry-sur-l'Aisne, près de Château-Porcien, dans le diocèse de Reims.

<sup>2</sup> C'est l'opinion du savant et judicieux Mabillon que Réolus et

Martin devait connaître le maire de Neustrie, et il ne pouvait avoir oublié le sort de l'infortuné Leudésius. Mais le caractère sacré dont se trouvaient revêtus les deux ambassadeurs ; les espérances dont ils étaient eux-mêmes pénétrés ; le serment prêté sur les choses saintes ; enfin le désir si naturel à tout homme de sortir le plus tôt possible d'une situation critique, tout semblait se réunir pour inspirer au duc des Francs quelque sentiment de confiance. Martin se rendit à Erchrecum, qui était le lieu désigné pour l'entrevue ; mais à peine y fut-il arrivé que le maire de Neustrie le fit mettre à mort ainsi que les autres seigneurs austrasiens dont il était accompagné<sup>1</sup>.

Ebroïn et Thierry, à la tête de leurs guerriers, se firent ouvrir aussitôt les portes de Laon. Le vainqueur de Locofao n'avait pas tardé à savoir que l'abbesse de Saint-Jean avait donné quelque secours à son ennemi. Le cœur plein de colère, il se rendit aussitôt à la demeure d'Anstrude, et jetant sur l'abbesse des regards foudroyants, il jura que la vengeance ne se ferait pas attendre. L'abbesse, sans paraître émue, sans changer de visage, répondit en peu de mots qu'elle n'avait

Ægilbert prêtèrent de bonne foi leur ministère au dessein perfide d'Ebroïn. La réputation dont ils jouirent toute leur vie exclut en effet l'idée d'aucune espèce de complicité de leur part. Nous voyons de plus que Réolus fut maintenu sur son siège lorsque Pépin disposa de la suprême puissance en Austrasie.

<sup>1</sup> A Lugduno Clavato egressus (Martinus) cum sodalibus ac sociis, ad Erchrecum veniens, illuc cum suis omnibus interfectus est. (Fredeg., *Chron.*, pars sec., c. 97.)

point voulu offenser le maire de Neustrie et qu'elle ne pensait pas avoir lieu de craindre ses reproches ni ses menaces. A cet air de tranquillité confiante, à ces paroles pleines de douceur et de fermeté, la fureur d'Ebroïn fut comme déconcertée subitement ; il devint calme, respectueux même, et c'était cet homme pourtant qui depuis plusieurs années faisait trembler toute la Gaule<sup>1</sup>.

Pendant à la nouvelle du dernier forfait d'Ebroïn la consternation de Réolus et d'Ægilbert furent au comble, et dans tout le royaume de l'Est se répandit un profond sentiment de douleur et d'indignation. On ne parlait plus que du courageux dévouement de Martin à la cause austrasienne ; on déplorait sa fatale confiance et l'on ne faisait entendre partout que des paroles de malédiction contre le meurtrier.

Nul, sans doute, n'éprouvait ces sentiments à un plus haut degré que le duc Pépin ; il redoubla d'activité pour réparer le désastre de Locofao et venger les illustres victimes qu'Ebroïn venait d'immoler à sa perfidie. On accourut de tous côtés se ranger autour du vaillant fils d'Ansegise ; chacun était décidé à courir les derniers périls plutôt que de subir la cruelle domination qui menaçait de s'appesantir sur l'Austrasie.

<sup>1</sup> *Paucis ac lenissimis sermonibus respondebat (Anstrudis), ostendens patienter se non timere minas et temerariam objurgationem superbi tyranni. . . .*

*Confestim suam ferocitatem mutavit (Ebroïnus) in maximam lenitatem. (Ex vitâ S. Anstrudis, abbat. Laudun. Inter acta SS. Ord. S. Bened., sæc. 2, p. 976.)*

Ebroïn comprit alors que sa victoire n'était point encore achevée, et il jugea prudent de suspendre la lutte pour aller en Neustrie préparer de nouvelles forces.

On s'attendait à voir bientôt Ebroïn reparaitre en armes, et l'on se disposait à soutenir de nouveaux combats, lorsque l'on apprit tout à coup que le maire de Neustrie venait de finir ses jours d'une manière tragique. Un seigneur nommé Hermanfred, chargé de l'administration du trésor royal, avait été accusé d'infidélité dans l'exercice de ses fonctions et condamné par Ebroïn à perdre sa fortune. Menacé ensuite d'un châtiment plus rigoureux, Hermanfred voulut prévenir ce nouveau malheur. Un jour de dimanche, de grand matin, pendant qu'il faisait encore nuit, cet homme attendit le moment où Ebroïn devait sortir de sa maison pour se rendre à l'église, et le maire de Neustrie tomba mort sous les coups de l'ancien trésorier, à quelques pas seulement du seuil de sa demeure. Hermanfred s'enfuit sur-le-champ et vint chercher un asile en Austrasie (681) <sup>1</sup>.

Les Neustriens donnèrent pour successeur à Ebroïn un seigneur nommé Waratton ou Wert, homme de haute naissance, considéré à la cour et qui n'avait ni l'ambition ni le caractère cruel et perfide d'Ebroïn ; on pouvait donc espérer de voir mettre un terme à la lutte sanglante qu'Ebroïn avait engagée contre le peuple austrasien. En effet, à la nouvelle des derniers événe-

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron., continuat*, pars sec., c. 98. — *Gesta reg. Franc.*, c. 47. — *Vita S. Leodeg. episc. Augustid.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 621.

ments, l'évêque de Rouen Audoën (saint Ouën), alla offrir à Thierry et à Waratton de négocier avec Pépin et les chefs de l'Austrasie une paix si désirable pour les deux peuples. Muni du double consentement du roi et du nouveau maire, Audoën se rendit aussitôt près de Pépin, dans la ville de Cologne. Il fit savoir au duc des Francs que Thierry III était disposé à signer la paix avec lui, et à le maintenir dans le gouvernement général du royaume de l'Est s'il voulait reconnaître la haute autorité du monarque et lui envoyer des otages<sup>1</sup>. Pépin souscrivit aux conditions proposées par l'évêque de Rouen, et il conserva le titre de duc des Francs et celui de maire du palais d'Austrasie sous la dépendance de Thierry III<sup>2</sup>.

A la suite du traité de Cologne, le premier soin de Pépin fut de chercher activement les moyens d'effacer les derniers désastres de sa patrie. Il se fit un devoir de réparer d'abord, autant qu'il le pouvait, le malheur qui avait frappé la famille du dernier roi. La veuve et

<sup>1</sup> Orta est discordia inter gentem Francorum et Austrasiorum. . . . . Ad urbem Colonæ, veniens (Audoënus). . . . . pacis fœdere confirmato, prospera cuncta, ut gesserat, indicavit. Ergo inter utrosque pax ista aliquantum temporis fuit. (*Vita S. Audoëni, Rothomag. episc.* Apud Bolland, die 24 augusti.)

<sup>2</sup> Præfatus Warado obsides a Pipino Duce accipiens, pacem in invicem patravcrunt. (Fredeg., *Chron., continuat*, pars sec., c. 98.) — La charte donnée par Thierry III, en l'année 683, à Bercaire, abbé de Montier-en-Derf, en Champagne, est une preuve irrécusable qu'après le traité de Cologne, ce prince exerça la puissance royale en Austrasie, et que Pépin, avec le titre de maire du palais, reconnut son autorité. (Voir D. Bouquet, t. IV, p. 662.)

les filles de Dagobert II furent rappelées en Austrasie ; le maire du palais leur assigna sur les rives de la Moselle et de la Sure de riches domaines où elles vécurent tranquilles, entourées du respect qui était dû à leur rang et à leur infortune<sup>1</sup>.

Dans le même temps Pépin rétablissait Lambert sur le siège épiscopal de Maëstricht, d'où Ebroïn l'avait contraint de descendre sept années auparavant.

Mais lorsque le peuple austrasien commençait à respirer sous le paisible gouvernement du fils d'Ansegise, il se préparait dans la mairie du palais de Neustrie une révolution étrange qui devait faire ressentir jusque dans le royaume de l'Est ses effets malheureux.

Waratton avait un fils nommé Gislemar, jeune homme distingué par l'intelligence et qui paraissait capable de partager le poids d'une grande autorité. Mais Gislemar joignait aux brillantes qualités de l'esprit

<sup>1</sup> Adéla, une des trois filles de Dagobert II, fut mariée à un seigneur austrasien dont le nom n'est point arrivé jusqu'à nous. Cette princesse ayant perdu son époux embrassa la vie religieuse et bâtit le monastère de Palatiolum, à deux lieues au nord de la ville de Trèves, sur la Moselle. Adéla nous apprend elle-même qu'elle avait acquis Palatiolum par échange avec Pépin, maire du palais d'Austrasie. Il est donc infiniment probable qu'elle ne regardait pas le duc Pépin comme l'auteur de la mort du roi Dagobert II : elle se fût bien certainement abstenue même de conclure un simple marché avec le meurtrier de son père. (*Testamentum Adelæ abbat.* Apud D. Bouquet, t. III, p. 653.)

On attribue à Irmina, sœur d'Adéla, l'établissement du monastère d'Horreum, aujourd'hui Oeren, sous les murs de Trèves. Quant à Regentrude, troisième fille de Dagobert II, elle est seulement nommée dans l'acte testamentaire d'Adéla en faveur de Palatiolum.

une ambition démesurée<sup>1</sup>. Jaloux à l'excès de l'autorité que Pépin exerçait en Austrasie et même jusque dans la cour de Paris, Gislemar haïssait mortellement ce puissant rival, et ne désirait rien tant que de pouvoir reprendre contre lui les projets d'Ebriin.

Waratton, pressé peut-être par les instantes sollicitations de son fils, consentit à partager avec lui l'administration des affaires publiques. Mais Gislemar ne fut pas plutôt investi de cette portion d'autorité qu'il fit éclater au grand jour ses sentiments de fils ingrat et dénaturé. Il réunit autour de lui les anciens amis d'Ebriin, tous les partisans de la guerre contre l'Austrasie, tous les hommes avides de pillage et de récompenses. Appuyé sur ce parti, le fils de Waratton imputa comme un crime à son père la paix conclue avec les Austrasiens, et, après avoir fait déclarer sa déchéance, il se revêtit lui-même de la dignité de maire du palais de Neustrie<sup>2</sup>.

A cette nouvelle, si triste pour toutes les âmes honnêtes, Audoën accourut de nouveau à Paris, et quoiqu'il n'ignorât point la haine secrète que lui portait le fils de Waratton, il se hâta de lui adresser des remontrances sur sa conduite criminelle, et de l'exhorter à un prompt repentir<sup>3</sup>. Gislemar demeura entièrement sourd aux paroles de l'évêque, et ne s'occupa que de

<sup>1</sup> *Fredeg., Chron., continuat., pars sec., c. 98.*

<sup>2</sup> *Fredeg., Chron., ibid.*

<sup>3</sup> *Vita S. Audoeni Rothom. episc. Apud Bolland., die XXIV Aug.*

**réunir sur-le-champ les gens de guerre auxquels il avait promis les dépouilles de l'Austrasie '.**

**Malgré toutes les peines qu'il s'était données, le jeune usurpateur n'avait point, à ce qu'il semble, une armée bien nombreuse, si l'on considère surtout l'importance de l'expédition qu'il osait entreprendre : mais il comptait beaucoup sur le succès d'une politique dont il paraissait avoir fait l'étude à l'école d'Ébroïn. S'il n'osait pas tout à fait espérer de renverser la puissance de Pépin, il se promettait du moins de porter le pillage dans les villes et dans les cités les plus opulentes du royaume austrasien, de partager une partie de leurs richesses aux hommes qui s'étaient déjà rangés sous son commandement, et de tenir le reste en réserve pour accroître le nombre de ses amis.**

**Le fils de Waratton se porta rapidement vers les remparts du château de Namur, au confluent de la Meuse et de la Sambre. Les villas et les châteaux de l'Ardenne ou du Brabant passaient non sans raison pour renfermer les plus précieux trésors de la famille de Pépin. Un succès ou deux obtenus dans cette partie du royaume austrasien, les guerriers de Gislemar, c'était leur espoir du moins, revenaient chargés d'or et d'argent dans leur patrie.**

**De son côté Pépin observant la marche de son ennemi était venu se ranger avec l'élite de ses guerriers**

<sup>1</sup> Fuerunt igitur inter Pippinum et præfatum Gislemarum discordiæ multæ, bella civilia plurima. (Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec., c. 98.)

en avant de la forteresse. Lorsque Gislemar vit quelle était la supériorité des forces ennemies, il ne jugea pas pouvoir sans grand péril livrer ouvertement une bataille : il envoya dans le camp austrasien des hommes chargés de déclarer qu'il désirait la paix et de demander une entrevue avec le duc d'Austrasie pour en déterminer les conditions réciproques. Le duc d'Austrasie se persuada trop facilement peut être que Gislemar cédait à un sentiment de crainte qui lui faisait souhaiter réellement de conclure la paix avec le peuple austrasien : les guerriers de l'Est semblaient ne pouvoir soupçonner jamais les ruses dont un ennemi perfide savait user contre eux avec tant d'habileté.

Pépin ayant accepté les conditions qui lui étaient proposées, Gislemar prêta le serment solennel qui était exigé en pareille circonstance ; puis quand il vit les Austrasiens en repos et sans défiance, il les attaqua à l'improviste, peut-être à l'heure du sommeil, après avoir désigné les chefs et tous les guerriers les plus richement armés aux coups de ses Neustriens. Pépin échappa heureusement au péril ; mais un grand nombre d'austrasiens de haut rang trouvèrent dans la plaine de Namur une mort inattendue, et leurs dépouilles furent rapportées en triomphe dans le royaume de Neustrie<sup>1</sup>.

Cependant la sanglante surprise de Namur, toute

<sup>1</sup> Ad castrum Namuco (Namurco) contra hostem (id est exercitum) Pippini ducis Gislemarus consurgens, fraudulenter, falso juramento dato, quam plurimos eorum nobiles viros occidit. (*Ibid.*)

**funeste qu'elle pouvait être, n'avait rien de décisif, et à peine le fils de Waratton avait-il obtenu cette victoire déloyale qu'il termina ses jours dans la fleur de son âge (684)'**.

**Le parti dont Gislemar s'était fait le chef pour un moment se trouva déconcerté par ce coup imprévu, et Waratton, avec l'appui des principaux seigneurs, reprit la dignité de maire du palais de Neustrie. Le rétablissement de la paix avec l'Austrasie devint la conséquence naturelle du retour de Waratton au pouvoir; mais ce seigneur ne survécut que de deux années à Gislemar (686), et transmit à Berthaire, son gendre, la mairie du palais.**

**On a pu remarquer que depuis plusieurs années déjà la tranquillité du peuple austrasien n'avait rien que de précaire; elle dépendait toujours du caractère particulier des hommes que les circonstances élevaient à la direction suprême des affaires dans la cour de Neustrie. La promotion de Berthaire fut encore une vicissitude malheureuse pour le royaume de l'Est. Ce qui étonne, c'est de voir un monarque subir tranquillement toutes ces révolutions de palais, accepter tour à tour avec une sorte de résignation les maîtres qui s'imposent à la Neustrie et au prince lui-même.**

**Le continuateur de la chronique de Frédégaire nous a tracé d'une manière concise mais énergique le portrait du nouveau maire de Neustrie. « C'était, dit-il, un**

<sup>1</sup> *Ibid.*

en avant de la forte-  
 était la supérieur  
 pas pouvoir se  
 bataille : il  
 hommes  
 de dem  
 pour  
 d'A  
 G

esprit médiocre, emporté par  
 « Le parti de  
 hommes de condition inférieure  
 Ebroïn et Gislemar, reprit aussitôt  
 Les grands essayèrent de lutter contre ce  
 Berthaire leur déclara une guerre à ou-  
 hommes qui le servaient dans ce combat  
 d'autant plus d'ardeur qu'une  
 partie des biens confisqués sur les vaincus devenait la  
 récompense de leur zèle. Aux violences intérieures se  
 mêlait encore naturellement chez les amis de Berthaire  
 la pensée de porter de nouveau en Austrasie la dévas-  
 tation et le pillage.

Les seigneurs de Neustrie et de Bourgogne qui  
 avaient déjà souffert la proscription, ceux qui étaient  
 sur le point de la subir, jetèrent les yeux sur Pépin et  
 résolurent d'aller en Austrasie implorer son secours.  
 A leur tête se placèrent Auderan et Réolus, que leur  
 caractère, leur crédit, leurs griefs mettaient au premier  
 rang parmi les plus mortels ennemis de Berthaire<sup>2</sup>. Au  
 nombre des fugitifs qui se rendirent alors près du duc  
 d'Austrasie, on remarqua un jeune homme de haute  
 naissance et d'esprit distingué, nommé Ilubert, qui

<sup>1</sup> Erat staturâ parvus, intellectu modicus, levis atque citatus, Fran-  
 corum amicitiam et consilia sæpè contemnens. (*Ibid.*)

<sup>2</sup> Hæc indignantes Franci, Auderannus, Reolus et alii multi reli-  
 quentes Bercharium ad Pippinum per obsides conjunguntur. (*Fredég.,*  
*Chron., continuat.,* pars sec., c. 99.)

aussi la réputation d'être l'un des plus passionnés chasseurs de la Gaule<sup>1</sup>.

En Austrasie, les circonstances étaient favorables aux proscrits de la Neustrie et de la Bourgogne. Avec un génie infatigable, formé par de dures épreuves, Pépin avait travaillé sans repos à effacer les désastres de sa patrie ; il avait pris soin de mettre sur pied chaque année des forces militaires nombreuses et prêtes à marcher au premier signal.

Nous lisons dans les Annales franques et dans celles de Metz qu'en l'année 798, au mois de novembre, Charlemagne fit bâtir par son armée un camp sur les bords du Weser, et qu'il voulut que ce lieu fût appelé *Her stall*, c'est - à - dire *Station* ou *Campement de l'armée*<sup>2</sup>.

Ce fait donnerait lieu de croire, par analogie, que déjà un siècle auparavant, à l'époque du second Pépin, un château fortifié, bâti sur la cime d'un rocher, au bord de la Meuse et à quelques milles seulement de la ville de Liège, du côté du nord, devint le rendez-vous assigné de préférence aux guerriers de l'Austrasie, lorsque la proclamation du ban les appelait soit à entendre les ordres du chef, soit à défendre la patrie. Ce serait donc au pied des murs de cette villa que Pépin aurait convoqué plusieurs fois les leudes en

<sup>1</sup> Duchesne, t. I, *Script. Franc.*, p. 678.

<sup>2</sup> Novembrio mense mediante ad hibernandum cum exercitu Saxoniam intravit, positisque castris ad Wiseram fluvium, locum castrorum Heristalli vocari jussit. (*Annal. Franc.*, apud D. Bouquet, t. V, p. 22.)

armes. La villa témoin de ces solennités guerrières aurait reçu le nom de Herstatt qui n'est en effet connu que depuis ce moment dans notre histoire<sup>1</sup>. Une chose certaine, d'ailleurs, c'est que parmi toutes les villas qui formaient le domaine du second Pépin, celle d'Herstatt prend alors le premier rang.

Lorsque Pépin dirigeait de cette manière l'administration du royaume austrasien, il voyait croître près de lui deux fils qu'il formait à la politique et à la science des affaires. L'aîné, qui était âgé d'environ seize ans, portait le nom de Drogon ; le plus jeune se nommait Grimoald. Les fils de Pépin, dans la première fleur de l'adolescence, paraissaient déjà avec distinction au milieu des seigneurs austrasiens, et l'on pouvait espérer qu'ils marcheraient dignement sur les traces de leur père.

Telle était à peu près la situation de Pépin lorsque les illustres fugitifs de la Neustrie et de la Bourgogne vinrent lui exposer leurs griefs et le conjurer de prendre en main leur défense. Le maire d'Austrasie les accueillit avec empressement et les assura de son secours. Mais pour mettre de son côté la justice et la modération, il commença par envoyer prier le roi Thierry de rétablir les proscrits dans leurs biens et dans leurs honneurs.

<sup>1</sup> Saxon, le poète, nous rappelle dans un de ses vers cette étymologie tudesque du nom du château d'Herstatt.

..... in aulâ

Nomen Heristalli dederat cui barbara lingua.

(*Gest. Caroli Magni*, vers 317-318.)

Berthaire, peu disposé à entendre une semblable requête, reçut d'un air plein d'orgueil et de mépris les ambassadeurs austrasiens ; ensuite il dicta la réponse de son maître ; on y lisait à l'adresse de Pépin les paroles suivantes : « Vous avez, contre toute justice, reçu chez vous mes serviteurs ; je promets donc, sur ma parole, que d'ici à peu j'irai moi-même les reprendre en Austrasie »<sup>1</sup>.

Pépin résolut de prévenir l'accomplissement de cette menace, et aussitôt il marcha en armes du côté de la Neustrie. L'auteur anonyme des *Annales de Metz* raconte que Pépin, arrivé dans la forêt Carbonaria, qui séparait au sud-ouest le territoire austrasien de celui de la Neustrie, ordonna une halte et assembla les chefs de l'armée pour retracer de nouveau à leurs yeux les nobles motifs qui animaient le duc d'Austrasie dans cette circonstance<sup>2</sup>. L'annaliste de Metz, désireux sans doute d'imiter les écrivains de l'antiquité, qui prêtent volontiers des discours à leurs héros, suppose que le duc d'Austrasie prononça une petite harangue divisée en trois points et qui montre, dans le chroniqueur du moins, une certaine connaissance

<sup>1</sup> Hanc legationem Theodericus, suggerente Berthario, superbè recepit, suosque profugos servos, quos Pippinus contrà jus et legem susceperat, quandòque à se requirendos spondit. (*Annal. Franc. Mettenses*, ad ann. 686. Apud D. Bouquet, t. II, p. 678.)

<sup>2</sup> Les *Annales latines*, dites *Annales franques de Metz*, commencent à l'époque du second Pépin et finissent à l'année 904 : elles furent écrites par un religieux de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz, au dixième siècle.

des règles de la rhétorique. Pépin, suivant le récit de l'annaliste, commença par se défendre de toute pensée d'ambition personnelle et rappela à ses guerriers combien il était beau de combattre pour le triomphe des opprimés. Il fit voir ensuite que le roi Thierry et son conseiller Berthaire avaient seuls appelé cette guerre en se refusant aux justes demandes qui leur étaient faites. Pépin concluait enfin que les armes pouvaient seules décider de la question : la victoire suivrait une juste cause ; sur Thierry et sur Berthaire retomberaient les audacieuses menaces par lesquelles ils avaient répondu au message du peuple austrasien<sup>1</sup>.

Quand Pépin eut fini de parler, tous les hommes de l'armée répondirent par des acclamations en frappant de leurs épées et de leurs lances sur leurs boucliers<sup>2</sup>.

Sans admettre comme authentique la forme oratoire donnée par l'annaliste de Metz aux paroles de Pépin, on peut croire qu'en effet le maire d'Austrasie, au moment de passer la frontière neustrienne, voulut communiquer à ses leudes quelque chose des sentiments qui exaltaient son âme fière et généreuse. Il avait déjà fait de même, sans doute, en plusieurs circonstances, et c'était l'occasion aujourd'hui plus que jamais de rompre le silence.

Arrivé sur le territoire de Neustrie, Pépin rencontra

<sup>1</sup> *Annal. Franc. Mettenses*, ad ann. 687.

<sup>2</sup> His dictis universus populus roboratus, vocibus simul et armorum plausu sententiam Ducis firmaverunt. (*Annal. Franc. Mettenses*, ad ann. 687.)

**Thierry III et Berthaire près d'un lieu appelé Textricium, aujourd'hui Testry, entre Vermand et Péronne. Le nom de Textricium semble nous dire que ce lieu était déjà depuis longtemps habité par de paisibles tisseurs de toile. La petite rivière de Daumignon séparait les deux camps. Suivant l'annaliste de Metz, Pépin, avant d'en venir à un combat, envoya une nouvelle ambassade à Thierry pour l'inviter encore une fois à faire justice aux exilés. Le chroniqueur va même jusqu'à nous assurer que Pépin faisait dire à Thierry par ses ambassadeurs : « Je vous donnerai de grandes sommes d'or et d'argent, si vous consentez à une paix qui préviendrait le malheur d'une guerre civile, qui empêcherait de répandre dans une lutte violente et incertaine un noble sang, le sang de deux peuples unis par le lien d'une commune origine »<sup>1</sup>.**

L'annaliste de Metz semble avoir voulu ici pousser jusqu'à l'extrême la modération et la magnanimité de son héros. Que Pépin, dans cet instant suprême, ait résolu de faire une dernière tentative, cela ne peut paraître que naturel ; mais ce qui est invraisemblable, c'est que pour faire accepter la paix il ait offert beaucoup d'or et d'argent à ce même peuple qui venait de porter à diverses reprises la dévastation et le pillage au sein de l'Austrasie.

Berthaire ayant fait rejeter les dernières propositions de Pépin, il fallut en venir aux armes. Pépin

<sup>1</sup> Ne civile bellum existeret, in quo nobilissimus et cognatus sanguis Francorum sub incerto belli impetu funderetur. (*Ibid.*)

n'avait pas cette fois pour adversaire un Ebroïn ni un Gislemar ; cependant le souvenir de Locofao , de Laon et de Namur faisait aux Austrasiens une loi rigoureuse de la prudence. On eut lieu de voir bientôt que l'expérience du passé n'avait point été perdue pour Pépin, ni pour les hommes qui marchaient à sa suite.

Le continuateur de la chronique de Frédégaire , toujours sobre de détails, ne mentionne que très-sommairement cette rencontre de Testry, qui a cependant une si grande importance dans notre histoire. L'annaliste de Metz vient heureusement suppléer un peu à cette sécheresse ; il nous donne quelques détails empruntés, à ce qu'il semblerait, à l'un de ces poèmes latins qui , après une action d'éclat, étaient composés pour les hommes d'origine romaine, pendant que les poètes de la nation franque versifiaient de semblables récits dans leur idiome.

Le jour où la réponse de Thierry fut apportée à Pépin, on vit le duc d'Austrasie, dans une méditation profonde, réfléchir aux meilleurs moyens de s'assurer la victoire. Il avait remarqué à l'orient du camp ennemi une colline qui offrait un poste favorable pour une attaque. La difficulté était de s'en rendre maître : Pépin ne jugea point la chose impossible et résolut de tenter ce mouvement à la faveur de la nuit. Quand il eut ainsi combiné son plan de campagne, le duc d'Austrasie, avec l'accent inspiré et pénétrant d'un cœur brave, exhorta de nouveau ses compagnons d'armes. Aux paroles de leur chef les Austrasiens répondirent encore avec enthousiasme ; Pépin, tout

heureux de cette ardeur, prenait soin cependant de la régler par la discipline, et de ne s'écarter en rien des conseils de la prudence.

Avant le lever du jour, Pépin, à la tête de son armée, franchit la rivière dans le plus profond silence. Arrivé sur la colline, il distribua ses diverses colonnes sous le commandement de leurs chefs respectifs, en recommandant partout une patiente vigilance, une immobilité absolue jusqu'à l'apparition du jour. Les Austrasiens avaient le dos tourné aux rayons du soleil qui devaient au contraire frapper en face les yeux des Neustriens. Un plan aussi bien concerté révèle certainement chez Pépin un esprit de calcul et de discipline très-digne de remarque.

Pendant que Pépin combinait ces mesures que devaient soutenir le courage et la prudence de ses guerriers, une orgueilleuse confiance régnait dans le camp opposé. Thierry et Berthaire ne voyaient dans les Austrasiens qu'un ennemi timide à qui la crainte seule avait fait demander la paix ; ils ne cessaient de répéter d'un ton fastueux que Pépin et son armée étaient entre leurs mains<sup>1</sup>.

Aux premières lueurs du soleil levant, les sentinelles neustriennes n'apercevant plus les pavillons ennemis, envoyèrent prévenir le roi que les Austrasiens avaient abandonné leur camp et brûlé leurs tentes. Aussitôt Berthaire fait sonner de la trompette et ordonne de

<sup>1</sup> Theodericus. . . traditum jam sibi Pippinum cum universo exercitu suo manibus et verbis gloriabatur. (*Ibid.*)

poursuivre les Austrasiens. En ce moment Pépin s'élança de sa colline et attaqua de flanc les Neustriens qui dirigent leur marche vers un autre point. Cependant le choc est violent, et les Neustriens, quoique forcés de déranger leur ordre de bataille, soutiennent avec ardeur l'effort du vaillant duc d'Austrasie. Mais la victoire n'est point cette fois pour eux.

Thierry et Berthaire, à la vue de leurs guerriers qui tombent en grand nombre, s'enfuient précipitamment du champ de bataille ; bientôt les Neustriens, dont les rangs ont été éclaircis d'une terrible manière, cèdent le terrain et se dispersent de toutes parts (687) <sup>1</sup>.

Assuré d'une victoire décisive, Pépin se reposa dans le camp ennemi des fatigues de la bataille. Cependant les fugitifs de l'armée neustrienne s'attendaient à être poursuivis à outrance et prévoyaient, comme certaines, des vengeances sans miséricorde, s'ils avaient le malheur de tomber dans les mains des vainqueurs. Ils se dirigèrent vers les églises les plus voisines : la basilique de Saint-Quentin de Vermand en reçut un grand nombre ; d'autres se réfugièrent à Saint-Fursy de Péronne. Ce fut aux humbles habitants de ces demeures que les vaincus de Testry demandèrent une suprême assistance <sup>2</sup>.

Pendant que les guerriers de l'Est s'occupaient de recueillir dans le camp de Thierry de riches et nom-

<sup>1</sup> *Commissoque acerrimo prælio Theodericus cum consiliario suo Berthario in fugam versus, cunctos optimates in ore gladii interemptos dereliquit. (Ibid.)*

<sup>2</sup> *Annal. Franc. Mettenses, ad ann. 687.*

breuses dépouilles, dont quelques-unes pouvaient bien provenir de l'Austrasie, arrivèrent les abbés de Saint-Quentin et de Saint-Fursy qui venaient supplier Pépin de se montrer généreux dans la victoire. Pépin usa d'une douceur à laquelle on n'était guère accoutumé et qui surpassa de beaucoup les espérances des vaincus et de leurs intercesseurs. Il n'accorda pas seulement la liberté aux fugitifs, mais il les maintint aussi dans la possession de leurs biens, n'exigeant d'eux que le serment de ne plus porter les armes contre leurs frères de l'Austrasie<sup>1</sup>.

Cependant Pépin fut informé que Thierry avait dirigé sa fuite du côté de la Seine; et en effet le monarque était arrivé sans obstacle dans la ville de Paris, incertain toutefois du sort qui lui était réservé. La situation de Berthaire était moins connue. Berthaire ne sachant à qui demander secours, se voyait forcé d'errer, çà et là, sans trouver d'asile assuré. On apprit enfin que, dans sa détresse, il s'était confié à quelques misérables qu'il croyait ses amis parce qu'ils avaient été ses flatteurs, et que ces perfides ne voyant plus en lui qu'un homme tombé et proscrit l'avaient assassiné<sup>2</sup>.

Pépin entra dans Paris et se rendit maître de la personne de Thierry ainsi que de ses trésors. La politique et la générosité conseillaient également au duc d'Aus-

<sup>1</sup> Interventu abbatum locorum illorum mitissimus Princeps Pippinus acceptis ab his tantummòdò sacramentis vitam et hæreditatem donavit. (*Ibid.*)

<sup>2</sup> Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec., c. 99.

trasié de ménager les vaincus. Il ne se sentait pas moins obligé de prévenir les craintes jalouses que n'auraient pas manqué de concevoir les Austrasiens s'ils avaient vu leur chef s'établir, avec un pouvoir suprême, dans cette Neustrie qui savait si bien captiver ses maîtres et pour laquelle on avait vu déjà un Dagobert et un Childéric abandonner les palais du Rhin et de la Moselle.

Pépin laissa la couronne sur la tête de Thierry et lui conserva le double titre de roi de Neustrie et d'Austrasie<sup>1</sup>. Le monarque, d'autre part, consentit à réparer les injustices de Berthaire ; il rétablit les exilés dans leurs biens et leurs honneurs.

Pépin avait glorieusement accompli ses généreuses promesses : il ne se laissait point éblouir par le succès ; il montrait l'humanité la plus louable pour les vaincus, le respect le plus profond pour l'autorité royale. Cependant le héros de Testry voulait assurer d'une manière solide et durable son influence sur la Neustrie. Il éleva à la dignité de maire du palais, à la place de Berthaire, un homme qu'il choisit tout exprès pour être dans la cour de Paris le fidèle représentant de son autorité et de sa politique. Le nouveau maire de Neustrie fut un seigneur austrasien du nom de Norbert, parent de Pépin et tout dévoué à sa cause<sup>2</sup>. Il garda pour lui-

<sup>1</sup> Theodoricum quoque recipiens, ne tyrannidem videretur exercere, nomen illi regis inæstimabili pietate reservavit. (*Annal. Franc. Mettenses*, ad ann. 688.) — *Fredeg., Chron., continuat.*, pars sec., c. 100.

<sup>2</sup> Posthæc Pipinus cum Theuderico rege cœpit esse Princeps regi-

même le titre de maire du palais d'Austrasie, auquel il ajouta celui de prince des Francs, avec le privilège supérieur d'un ministère général dans l'étendue des deux royaumes<sup>1</sup>. Après avoir réglé de cette manière la situation politique de la Neustrie, Pépin retourna dans le royaume de l'Est, siège principal de sa puissance.

minis et major domûs. Nortbertum quemdam de suis cum rege reliquit. (*Gest. reg. Franc.*, c. 48.)

<sup>1</sup> Ipse verò (Pippinus) totius regni gubernacula..... retinuit. (*Annal. Franc. Mettenses*, ad ann. 688.) — Pippinus singularem Francorum obtinuit principatum (*Ibid.*) — Apud regnum Francorum tunc temporis Pippinus obtinebat principatum. (P. Diac., *De Gest. Langob.*, lib. 6.)





---

---

## CHAPITRE XII.

---

Conséquences de la victoire de Testry pour l'Austrasie ; puissance guerrière et politique de Pépin dans toute l'étendue de la monarchie franque ; nouvelle situation de la royauté ; Champs de Mars ; Pépin fait sanctionner des lois importantes. — Caractère héroïque de Pépin ; triomphe de ce prince sur les Frisons (690). — Réconciliation de Pépin avec Plectrude, sa légitime épouse ; récit de Nicolas de Liège. — Voyage de Pépin et de Plectrude dans le pays messin. — Mort de Thierry III (694) ; élévation de Clovis III et de Childebart III le Juste à la royauté. — Origine de la villa d'Heristall ; grandeur toute royale de Pépin ; épisode d'une chasse dans la forêt de Laon. — Nouvelle victoire de Pépin sur Radbode (695). — Élévation de la famille de Pépin ; Drogon, duc de Champagne et ensuite duc de Metz et de Bourgogne ; Grimoald, maire du palais de Neustrie (696).

---

Le rôle que Pépin doit remplir désormais à l'égard de la royauté et de la nation peut s'expliquer d'une manière naturelle par le caractère des événements et des circonstances. Une chose qu'il importe de remarquer d'abord, c'est que l'esprit guerrier qui avait distingué les anciens rois de la famille de Mérovée ne s'était point transmis à leurs derniers successeurs. Au commencement du septième siècle, on avait pu voir

encore un Chloaire II et un Dagobert I prendre l'épée et marcher contre l'ennemi à la tête de leurs guerriers. Mais rien de pareil ne s'était montré chez les princes qui avaient occupé le trône après Dagobert I. Ces princes avaient renfermé l'action de leur autorité propre et personnelle dans les soins de l'administration civile et de la justice. Cette abdication du caractère guerrier devint plus complète que jamais lorsque Pépin, par la victoire de Testry, eut définitivement établi son pouvoir sur la force des armes. Manier la lance et l'épée fut désormais une science tout à fait étrangère à celui qui portait la couronne.

Cependant la royauté ne sembla rien perdre d'abord de sa grandeur ni de ses prérogatives naturelles. Le monarque nommait, sur la présentation du maire, aux grandes fonctions de l'état. Patrices, ducs et comtes recevaient de sa main l'investiture de leur charge et lui prêtaient le serment de fidélité<sup>1</sup>. Comme autrefois encore, il présidait aux assemblées annuelles de la nation, et lorsque aux premiers jours du printemps, assis, la couronne en tête, sur un char attelé de bœufs, suivant l'antique usage, il traversait les villes et les provinces pour se rendre au champ de Mars, il ne faisait que suivre la coutume observée de temps immémorial par les chefs de la nation<sup>2</sup>. Le

<sup>1</sup> *Marculfi formul.*, lib. 1, tit. 8.

<sup>2</sup> Singulis verò annis in Kalendis martii generale cum omnibus Francis, secundum priscorum consuetudinem, concilium (Pipinus) agebat. In quo, ob regii nominis reverentiam, eum (regem) præsidere jubebat. (*Annal. Franc. Mettenses.*)

monarque se montrait alors dans le plus magnifique appareil de la dignité royale. Cette pompe solennelle, dont on prenait soin d'entourer sa personne, pouvait bien sans doute avoir pour but de dissimuler sous des formes brillantes sa faiblesse réelle ; mais c'était une marque, du moins, qu'aux yeux des Francs les descendants de Mérovée étaient encore les représentants de la souveraine puissance.

Avant de commencer les délibérations, les leudes venaient offrir des présents au roi, en signe d'amitié et de soumission. Le monarque, élevé sur son trône, ouvrait l'assemblée par quelques paroles simples et concises ; ensuite, le maire du palais, placé à côté de lui sur un siège inférieur, exposait les affaires sur lesquelles l'assemblée devait donner son avis. Quelques mots de l'annaliste de Metz, relatifs aux questions traitées dans le champ de Mars, sous les auspices de Pépin, semblent mériter une attention particulière. L'écrivain nous montre le duc d'Austrasie proposant à la nation des lois de sûreté publique. Ainsi, de nouveaux capitulaires contre l'incendie, le rapt et les diverses espèces de violence, furent sanctionnés par les soins de Pépin, qui remplissait déjà le rôle de législateur destiné à devenir héréditaire dans sa famille et à faire l'une des gloires du plus illustre de ses successeurs<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Verbo pro pace et defensione Ecclesiarum Dei, et pupillorum et viduarum facto, raptuque feminarum et incendio, solido decreto, interdicto. . . . (*Ibid.*)

Pépin terminait l'assemblée par une proclamation importante, à laquelle il ne manqua jamais pendant tout le temps de son ministère. Il avertissait les gens de guerre de se tenir prêts à marcher au premier ordre, vers le point qui leur serait indiqué<sup>1</sup>.

Après la clôture du champ de Mars, la cour allait passer le reste de l'année dans différentes villas où elle tenait encore des assemblées particulières et prononçait sur les causes soumises à son jugement. Nous sommes loin de posséder aujourd'hui la totalité des actes publics émanés des plaids royaux dans l'intervalle des grandes assemblées de la nation. Il nous en reste cependant un assez grand nombre pour être autorisés à croire que l'on a prêté aux derniers rois mérovingiens un caractère d'indolence un peu exagéré. Sans doute le luxe et les plaisirs au sein desquels vivaient ces princes devaient contribuer pour beaucoup à la décadence de leur pouvoir. Mais cette vie de luxe et de plaisirs n'était point une chose entièrement nouvelle, et il ne serait pas tout à fait exact de dire que la politique seule de Pépin en était la cause principale. La cour de Neustrie en avait depuis longtemps adopté l'habitude, et l'on sait quels développements elle avait déjà pris à l'époque du premier Dagobert.

Un écrivain anonyme, mais qui vivait sous les rois de la seconde dynastie, a retracé, le premier, en y attachant un sentiment de ridicule et de mépris, le

<sup>1</sup> Exercitui quoque præcepto dato, ut, quâcumque die illis denuntiaretur, parati essent in partem quam ipse disponeret proficisci. (*Ibid.*)

cérémonial si connu des promenades en char attelé de bœufs, ainsi que le rôle étudié et la fausse majesté du monarque dans les assemblées solennelles<sup>1</sup>. Ce même écrivain assure, d'autre part, que les derniers Mérovingiens avaient à peine de quoi subsister dans la petite villa qu'il plaisait au maire du palais de leur assigner. Un semblable état de gêne ne pouvait s'accorder avec cette vie d'amusements et de plaisirs où l'on a supposé que ces princes passaient le temps de leur règne. Les chartes qu'ils ont laissées nous attestent, au contraire, qu'ils habitaient les plus importantes villas du royaume<sup>2</sup>.

Notre poète Boileau a popularisé, dans quelques vers du Lutrin, les principaux traits de l'ancienne chronique latine :

- Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
- Où les rois s'honoraient du nom de fainéants,
- S'endormaient sur le trône, et, me servant sans honte,
- Laisaient leur sceptre aux mains ou d'un maire ou d'un comte,
- Aucun soin n'approchait de leur paisible cour,
- On reposait la nuit, on dormait tout le jour.
- Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines
- Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
- Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
- Promenaient dans Paris le monarque indolent. •

N'oublions pas que l'anonyme latin écrivait au temps de la seconde race, et qu'il s'est attaché à faire

<sup>1</sup> *Fragmentum historicum incerti auctoris*, D. Bouquet, t. II, p. 694.

<sup>2</sup> Compiègne, Nogent, aujourd'hui Saint-Cloud, Kiersy-sur-l'Oise, Valenciennes et d'autres encore, n'étaient pas des villas sans importance.

ressortir sous des couleurs aussi vives que possible la faiblesse des Mérovingiens déchus. Ainsi que nous l'avons remarqué, l'usage du char attelé de bœufs n'était point une chose nouvelle, et si de nos jours, comme déjà au huitième siècle, on peut trouver bizarre et puéril le soin que l'on prenait d'attacher une longue barbe au menton des jeunes rois quand ils devaient paraître en public, il est permis de croire que les Francs de l'époque, et surtout les Neustriens, regardaient cet insigne comme l'une des principales distinctions de la majesté royale.

Pépin, comme on vient de le voir, dirigeait avec un génie actif le gouvernement politique de la Gaule franque. Mais il comprenait aussi que pour ne point laisser échapper le pouvoir qui était dans ses mains, il devait retenir à lui le commandement supérieur de l'armée et avoir toujours à ses côtés un grand nombre de guerriers. Les raisons les plus sérieuses ne lui manquaient pas, d'ailleurs, pour donner à cette mesure le caractère de la nécessité. Sous les derniers règnes, les divers peuples soumis à la nation des Francs s'étaient affranchis de toute dépendance. Les Bretons comme les Aquitains ne rendaient plus d'hommage à la Neustrie ; les peuples d'Outre-Rhin, Bavaïois, Thuringiens, ne reconnaissaient plus l'autorité des Francs d'Austrasie. Ce n'était pas tout encore. On avait à craindre les Frisons, aux embouchures du Rhin ; les Saxons, sur le Weser, devenaient de jour en jour plus menaçants pour la Gaule. Pépin, dans cette situation, avait résolu fermement de rétablir partout la

domination franque et de dompter d'un bras non moins fort les peuples agresseurs '.

Ainsi, le petit-fils d'Arnould reprenait, à la fin du septième siècle, la mission guerrière des anciens rois, en même temps qu'il offrait dans sa personne le véritable type de l'héroïsme des vieux âges. Paul Diacre, dans son histoire des Lombards, nous rappelle en termes énergiques l'impression que faisaient sur l'esprit des peuples le nom et les exploits de Pépin '. Le passage de Paul Diacre semblerait même avoir été recueilli dans quelque chant guerrier composé en l'honneur du duc d'Austrasie et répété encore du temps de Charlemagne.

Telle était donc à peu près l'attitude politique et militaire du prince des Francs. La vigueur et la promptitude de l'action comptaient parmi ses qualités les plus brillantes, il les avait fait paraître à la journée de Testry; bientôt il en donna, sur les bords du Rhin, une preuve nouvelle.

' *Universi exercitūs dominationem propriæ facultatis jure retinuit. (Ibid.)*

*Ipsē vero (Pipinus) præinctus robore, . . . invictis armorum præsidiiis, auxiliante Domino, gubernabat. (Ibid.)*

*Invicto Principi certamen instabat contra Saxones, Frisiones, Alemannos, Bajowarios, Aquitanios, Wascones atque Brittones. Harum enim gentium Duces in contumaciam versi, a Francorum dominio, . . . iniquâ se præsumptione abstraxerant. (Ibid.)*

' *Fuit autem vir (Pippinus) miræ audaciæ, qui hostes suos, statim aggrediendo, conterebat. Nam supra suum quemdam adversarium, Rhenum transgressus, cum uno tantum satellite suo irruit, eumque in suo cubiculo residentem cum suis trucidavit. (P. Diac., *De Gest. Langob.*, lib. 6.)*

Radbode, fils d'Adelgise, commandait depuis quelques années au peuple frison. Guerrier entreprenant et plein d'orgueil, zélé défenseur des pratiques païennes de sa nation, Radbode avait profité des dernières luttes de l'Austrasie contre la Neustrie pour tenter une conquête dans les provinces septentrionales de la Gaule. Il avait brûlé l'église d'Utrecht, bâtie par Dagobert II, et s'était avancé, le fer et le feu à la main, jusqu'aux rives de l'Escaut. Nul n'avait pu tenir tête à l'invasion, et l'on avait vu le jeune et vaillant Eligard, fils d'Odélard, tomber les armes à la main en essayant de défendre son château d'Ask contre le flot irrésistible des guerriers de la Frise<sup>1</sup>. Dans l'ivresse de sa victoire le chef de ces barbares avait prétendu en établir sur le territoire franc un monument durable; il avait fait élever sur l'un des murs de la ville de Nimègue une grande pierre où était gravée une inscription ainsi conçue :

« C'est ici la limite de l'empire de Radbode. »<sup>2</sup>

Mais il paraissait bien évident que le duc des Frisons ne voudrait pas se renfermer toujours dans les limites qu'il avait fixées lui-même; il ne fallait pas attendre plus longtemps pour lui faire expier ses ravages et opposer un frein à son audace.

Pépin fit proclamer le ban de la guerre contre les Frisons, Radbode, de son côté, se trouvait à la tête

<sup>1</sup> Vita S. Berlendis abbat. *Inter acta SS. Ord. S. Bened.*, part. I. sæc. 3, p. 16.

<sup>2</sup> Eum esse terminum regni sui. (*Ubbo Emmius. rer. Frisonic.*, l. 3.)

d'une armée considérable : il comptait beaucoup sur le nombre et la valeur de ses guerriers, aussi bien que sur l'effet des sacrifices homicides qu'il avait offerts ou promis à Fosite, le dieu guerrier des Frisons <sup>1</sup>.

Lorsque Pépin eut donné l'élan aux Austrasiens, le choc fut, comme toujours, d'une extrême violence ; mais le courage et la discipline des Francs obtinrent l'avantage. Les Frisons furent taillés en pièces, et Radbode, forcé de demander la paix, ne l'obtint qu'à la condition de se reconnaître le tributaire de Pépin et de lui donner des otages.

Radbode subit l'humiliation que lui infligeait un ennemi supérieur ; mais, au fond de son âme, il ne sentit qu'une irritation plus vive de son orgueil. Retiré dans son palais de Staveren, il ne songea qu'aux moyens de venger sa défaite, redoublant de pratiques superstitieuses en l'honneur de Fosite pour obtenir la victoire.

Le duc d'Austrasie venait, par son triomphe sur Radbode, d'ajouter un nouvel éclat à sa gloire. L'admiration que l'on avait pour lui n'était malheureusement pas alors exempte de toute réserve. Depuis quelques années déjà Pépin avait répudié Plectrude pour élever à sa place une autre femme nommée

<sup>1</sup> C'est Alcuin qui, dans la vie de saint Willebrord, nous fait connaître le nom de ce dieu auquel les Frisons, et Radbode en particulier, rendaient les plus grands honneurs. Fosite avait son sanctuaire dans un lieu que l'on appelait Fositeland, sur les frontières de la Frise et du Danemarck.

Alpaïde, de la nation des Bavares<sup>1</sup>. Cependant le bruit des armes ou des affaires n'avait point sans doute affranchi le prince franc de quelques remords. Les hommes qui s'intéressaient à sa véritable gloire ne cessaient pas de l'exhorter à reprendre sa légitime épouse. Un écrivain du onzième siècle, Nicolas de Liège, rapporte à cette occasion un fait dont l'authenticité n'est point admise de tous les critiques, mais que nous pouvons reproduire d'après le chroniqueur, sans y attacher plus de valeur historique qu'il n'en paraît mériter.

Suivant l'écrivain liégeois du onzième siècle, un jour que Pépin, dans sa villa de Jopil-sur-Meuse, donnait un festin auquel il avait invité Lambert, évêque de Maëstricht, le prince, suivant l'usage du temps, présenta à l'évêque les coupes des convives pour qu'il les bénît. Lorsqu'il offrit celle d'Alpaïde, l'évêque refusa de lui donner la bénédiction demandée. Pépin ayant représenté la coupe avec instance, l'évêque de Maëstricht quitta la table et ne voulut plus reparaitre dans la demeure du prince tant que ce dernier n'aurait point consenti à rompre un lien illégitime<sup>2</sup>.

Quelque opinion que l'on ait du récit de Nicolas de Liège, ce qui est certain, c'est que le duc d'Austrasie, peu de temps après sa victoire sur les Frisons, se réconcilia avec Plectrude, dont le retour fut salué comme un événement heureux. Le monastère

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec., c. 105.

<sup>2</sup> D. Bouquet, t. III, p. 597, *in Notis.*

d'Orbium, en Brabant, offrit à Alpaïde un asile assuré<sup>1</sup>.

Pépin avait, de son mariage avec Alpaïde, deux fils, dont l'un portait le nom de Karl ou Charles, et l'autre celui de Childebrand. Suivant toute vraisemblance, Pépin les éloigna de sa cour et leur assigna quelque demeure particulière. Mais les noms seuls de ces deux enfants laissèrent à Plectrude un secret sentiment d'aversion et de crainte dont elle ne put jamais triompher.

Après sa réconciliation avec Plectrude, Pépin, accompagné de son épouse, se dirigea vers la cité de Metz et choisit pour son habitation d'hiver la villa d'Hielsium, située dans la partie de la grande forêt de Woivre qui était la plus voisine de la capitale austrasienne (691). Au milieu des affaires publiques ou des divertissements de la chasse, le souvenir d'Arnould occupait une place dans la pensée de Pépin : la donation de la belle villa de Nugaretum devint le témoignage de la respectueuse affection du prince franc pour la mémoire de son aïeul et pour l'église où elle était particulièrement honorée<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Divæus, dereb. Brabantiis*, lib. III. Apud Lecointe, *Annal. eccles. Franc.*

<sup>2</sup> *Ego Pippinus et uxor mea Plectrudis. . . . donavimus ac solidè tradidimus ad basilicam SS. Apostolorum, juxta urbem Metis constructam, ubi dominus et avus noster Arnulphus in corpore requiescit. . . . villam vocabulo Nugaretum sitam in pago Wabrinsi. . . .*

*Actum in villa Hielsio publicè, sub die X. Kalendas Martii, anno XII, regne Theodorici regis.*

La date de cette charte correspond au 18 février 691. — Nugaretum est aujourd'hui Norroy-le-Sec.

Il n'y avait pas bien longtemps encore que la cité de Metz était la demeure habituelle des rois d'Austrasie. Mais Pépin n'avait point adopté de résidence officielle. Il s'était fait un système de s'établir tour à tour dans les provinces dont les intérêts demandaient sa présence, et de choisir pour habitation d'hiver les villas qui offraient à une cour le plus de ressources<sup>1</sup>. Il paraîtrait toutefois que la villa d'Héristall eut le privilège d'être fréquemment visitée de son maître, qui avait pour elle une prédilection particulière. La ville de Cologne appelait souvent aussi le prince austrasien : elle était le quartier général d'une grande partie des forces militaires du royaume et le principal camp d'observation contre les peuples d'Outre-Rhin.

Quant au palais de Metz, devenu désert depuis la mort de l'infortuné Dagobert II, il recevait encore quelquefois le duc Pépin, lorsque les affaires de l'état l'amenaient vers les rives de la Moselle. Si l'antique capitale de l'Est ne voyait plus en ce moment l'éclat des pompes royales, une gloire d'un autre genre se répandait sur elle. C'était le souvenir d'Arnould, dont le nom commençait à devenir celui de la basilique où reposaient ses restes vénérés. La famille célèbre qui s'élevait déjà si haut dans l'empire des Francs était celle d'Arnould ; une pareille généalogie établissait un lien puissant, indissoluble, entre la race des Pépins et l'ancienne résidence des rois d'Austrasie.

<sup>1</sup> In opinatissimis regni sui sedibus cum suis fidelibus ad hiemandum locavit. (*Annales Franc. Mettens.*)

Les diverses provinces de l'Austrasie, souvent même celles de la Neustrie, avaient, comme nous venons de le dire, l'avantage de recevoir chez elles le prince des Francs avec sa cour. On le voyait déployer alors tout l'appareil de la grandeur. Son train de vie avait quelque chose de royal ; sa libéralité était toujours digne de sa fortune. L'auteur de la vie de saint Rigobert, évêque de Reims, raconte à ce sujet un épisode où l'on voit éclater à l'improviste un de ces mouvements de munificence dans lesquels se complaisait la générosité du duc d'Austrasie.

Pépin, avec les hommes de sa cour, faisait une chasse aux bêtes fauves dans une forêt voisine de la ville de Laon : une petite maison lui servait de couvert à lui et à ses compagnons d'amusement. On tua un magnifique sanglier qui fut, suivant la coutume, servi sur la table du prince. Le repas, naturellement joyeux et animé, n'était pas encore fini lorsque Pépin fut informé que Rigobert venait lui rendre une visite d'honneur. Après que l'évêque eut été introduit dans la salle du festin, Pépin dit aux seigneurs, ses convives : « Quel bien ferons-nous à cet évêque qui ne cesse pas de nous servir avec zèle ? »

Comme les seigneurs réfléchissaient en silence à la réponse qu'ils devaient faire, le maire d'Austrasie se tourna du côté de Rigobert et lui dit : « Je vous permets de me demander ce qu'il vous plaira ; je ne vous le refuserai point. » L'évêque répondit : « Donnez-moi seulement cette petite maison : elle me suffit. » — « Je vous donnerai, repartit Pépin, et cette petite

maison et un territoire à l'entour. Je vous accorde toutes les terres que vous choisirez et dont vous aurez pu faire le tour pendant le temps de mon sommeil de l'après-dinée. » Pépin avait entendu raconter que le roi Clovis I avait fait de même autrefois à l'égard de saint Remi, et la pensée lui était venue subitement de renouveler cet exemple.

Rigobert se retira, et quand il eut marqué les limites des champs dont il avait fait choix, il revint à la demeure de Pépin, et la donation suivit immédiatement le réveil du prince<sup>1</sup>.

Qu'il nous suffise de mentionner encore ici l'autel d'or et d'argent ciselé dont Plectrude fit présent à l'église de saint Truyen en Hasbanie<sup>2</sup>.

Pendant le cours de l'année dont Pépin avait passé l'hiver dans la villa d'Hielsium en Woivre, le roi Thierry III terminait, à l'âge de trente-neuf ans, une carrière marquée par de continuelles vicissitudes (691). On pourrait dire même qu'aucun prince de sa race n'en avait eu de plus multipliées ni de plus étranges. Dégradé de la royauté à l'âge de quinze ans, rétabli ensuite sur le trône, puis tour à tour esclave de l'ascendant tyrannique d'Ebroïn, de Gislemar et de Berthaire, il était tombé en dernier lieu sous la domination, à la vérité plus morale et plus respectueuse,

<sup>1</sup> *Ex vitâ S. Rigob. Remens. Archiep. Apud Bolland.. t. IV. januarii, p. 174.*

<sup>2</sup> *Ex vitâ S. Trudonis. Inter acta SS. Ord. S. Bened.. sæc. 2. p. 1072.*

du duc Pépin ; il avait dû même à cet événement la tranquillité des dernières années de sa vie.

Thierry laissait deux fils en bas âge. L'aîné, seulement âgé de douze ans, portait le nom de Clovis : il était le troisième roi que l'on devait appeler de ce nom, depuis le fondateur de la monarchie mérovingienne. Pépin fit élever sur le trône cet enfant dont la tutelle fut remise à sa mère Chlotilde et à Norbert.

Clovis III avait depuis environ quatre ans le titre de roi, lorsqu'en l'année 695 il finit ses jours à peine adolescent. Il ne pouvait laisser aucun souvenir, et il semblait que quand on lui avait donné le nom de Clovis, le sort avait voulu se jouer de sa faiblesse et de son obscurité.

Pépin, dans l'assemblée des Francs, donna pour successeur à Clovis III, son frère Childebert âgé d'environ quinze ans. Childebert devait être aussi le troisième roi du même nom ; mais une remarque plus importante et plus honorable pour le nouveau monarque, c'est que tout jeune encore il se distingua par la scrupuleuse et inflexible équité de ses jugements. L'administration de la justice était, en effet, comme le dernier privilège, la dernière gloire de la race mérovingienne. Childebert III devait exercer ce privilège d'une manière assez glorieuse pour que la voix publique lui décernât le surnom de Juste, associé désormais à son nom dans notre histoire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Quelques historiens modernes ont pensé que Childebert III n'avait dû le surnom de *Juste* qu'à la manière équitable avec laquelle il gou-

Pépin venait, pour la seconde fois, de placer un roi sur le trône. Mais, d'autre part, la pensée d'assurer la grandeur et l'autorité de sa propre famille occupait toujours fortement son esprit. Le prince Drogon, son fils aîné, qu'il avait instruit lui-même dans la science des affaires, était arrivé au moment de prendre à côté de lui un rang élevé. Dans le cours même de l'année où Childebert III reçut la couronne, Pépin donna à Drogon le gouvernement de la Champagne et des cantons de la Haute-Moselle<sup>1</sup>. C'était l'Austrasie du midi qui devenait ainsi le brillant apanage du fils de Pépin.

Le prince des Francs désirait aussi pour Drogon une alliance avantageuse, capable d'augmenter son crédit,

venait les personnes de sa maison. Mais il est bien évident qu'une vertu aussi ordinaire, exercée dans de si étroites limites, n'aurait pas eu l'éclat auquel s'attache la popularité. La réputation de Childebert repose sur les actes de justice qu'il exerçait en qualité de roi. Nous en trouvons une preuve très-digne de remarque dans le jugement que ce prince rendit en 697, au plaid de Compiègne, contre le prince Drogon, fils du duc Pépin. Childebert III donna dans cette circonstance, en particulier, une marque de cette impartialité rigoureuse que les considérations de rang et de fortune ne faisaient point fléchir. (D. Mabillon, *De re diplomat.*, p. 479. — D. Bouquet, t. IV, p. 676.)

<sup>1</sup> Drocus a Pipino genitore eruditus, Ducatum Campaniæ accepit. (Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec., c. 101.)

Que le fils aîné de Pépin ait obtenu avec la Champagne et la Bourgogne la ville de Metz et le territoire de la Haute-Moselle, nous en trouvons la preuve dans le séjour fréquent que Drogon fit dans la capitale de l'Austrasie où il reçut même la sépulture. Il nous reste de Drogon une charte par laquelle il donna à l'église de Saint-Arnould la villa de Mariolæ (Mari culles) située à trois lieues au sud de la ville de Metz. (*Gallia christ.*, t. XIII. — Meurisse, *Histoire des évêques de Metz.*)

non-seulement parmi les Austrasiens, mais encore chez les Francs de Neustrie dont il fallait se ménager l'amitié. Pépin envoya demander pour son fils aîné, par le symbole ordinaire de l'anneau et du sou d'or, la main d'Adaltrude, fille de Berthaire, ce maire du palais de Neustrie qui avait été vaincu par l'armée austrasienne à la journée de Testry<sup>1</sup>. On oublia de part et d'autre les luttes passées, et les deux familles conclurent une alliance qui semblait favorable au rapprochement des deux peuples.

Dès ce moment, le fils aîné de Pépin fut, pour l'Austrasie du midi et pour la Bourgogne, un véritable maire du palais. A l'exemple de son père, il allait visiter les peuples soumis à son gouvernement et traitait, pendant le temps d'un séjour plus ou moins prolongé, les affaires de la province. Mais la ville de Metz était sa principale résidence, et il y fit reparaitre quelque chose des antiques splendeurs dont le souvenir n'était point encore effacé<sup>2</sup>.

Au moment même où Pépin et Drogon se partageaient le gouvernement de l'Austrasie, la nouvelle

<sup>1</sup> L'auteur de la Chronique de Fontenelle suppose que l'épouse de Drogon, qu'il appelle Austrude, était la veuve de Berthaire, dernier maire du palais de Neustrie. Cette erreur, que l'annaliste de Metz a répété dans sa Chronique, se trouve rectifiée par une charte de l'année 697; Berthaire est nommé dans cette charte comme le beau-père du prince Drogon. « Intendebat Drocus quòd socer suus inluster vir Bercharius etc. . . . » (Mabillon, *De re diplomat.*, p. 479, et D. Bouquet, t. IV, p. 576 )

<sup>2</sup> On a vu dans une note précédente le don qu'il fit de la villa de Marieulles à l'église de Saint-Arnould.

arriva que le duc de Frise refusait de payer le tribut et qu'il s'avavançait avec une armée nombreuse vers les bords du Rhin. Pépin heureusement était toujours prêt à marcher. Arrivé, comme l'éclair, sur la rive droite du Rhin, il trouva son adversaire campé à Dorestadt, près des bords du Leck : il fondit subitement sur le camp de Dorestadt, et, pour la seconde fois, les hommes aux larges manteaux furent mis en pleine déroute<sup>1</sup>.

Telle était la manière dont Pépin assurait la supériorité des Francs sur leurs ennemis. Mais il ne voulait négliger aucune occasion d'élever en même temps le pouvoir de sa famille. En l'année 697, la mairie du palais de Neustrie étant devenue vacante par la mort du duc Norbert, Pépin revêtit de cette charge son second fils Grimoald, dont les anciens écrivains se plaisent à louer les qualités honnêtes et surtout l'extrême douceur<sup>2</sup>. Pépin, à cette occasion, changea l'ordre du premier partage. Suivant l'annaliste de Metz, il donna la Champagne en apanage particulier à Grimoald et investit Drogon du beau duché de Bourgogne qui avait formé autrefois un royaume<sup>3</sup>. Il paraîtrait aussi que le frère de Grimoald conserva la ville de Metz

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec., c. 102. — *Annales Franc. Mellens.*, ad ann. 695

<sup>2</sup> Grimoaldus junior cum Childeberto rege major domus super Francos electus est : fuitque vir mitissimus, omni bonitate et mansuetudine repletus. (*Ibid.*)

<sup>3</sup> Remorum verò, scilicet et Senonum cœterarumque urbium ad ipsum Ducatum pertinentium, Pippinus juniorem filium suum nomine Grimoaldum majorem domus cum Hildeberto rege constituit. . . .

et les provinces de la Haute-Moselle qui, du côté du sud, touchaient à la Bourgogne.

Les termes dans lesquels le continuateur de Frédégaire et l'annaliste de Metz nous parlent des fils de Pépin sont d'une extrême concision ; ils suffisent pour que nous puissions nous représenter Drogon et Grimoald faisant prévaloir, l'un sur les rives de la Moselle, de la Saône et du Rhône, l'autre dans les provinces neustriennes, les principes d'ordre public et de justice équitable qui leur avaient été enseignés par leur père'. Drogon et Grimoald ne devaient pas seulement s'acquitter de cette mission importante ; ils devenaient de plus les appuis de cette autorité d'un genre nouveau que Pépin établissait alors, sous le nom de *Principat*, entre la royauté et la nation.

Drogonem primogenitum suum posuit ducem Burgundionum.  
(*Annales Franc. Mettens.*)

On trouvait dans le cartulaire de Saint-Arnould, de Metz, d'anciennes chartes où Drogon et, après lui, son fils Arnould, prenaient le titre de ducs de Bourgogne. Ces chartes, reproduites dans la *Gallia christiana*, t. XIII, et dans le manuscrit de la Bibliothèque de Metz intitulé : *Antiquitates Arnulphinæ*  $\frac{62}{117}$ , paraissent avoir subi une rédaction moderne qui a changé le style primitif ; mais on peut croire que le fond n'a pas été altéré, et ainsi se trouverait confirmé le témoignage de l'annaliste de Metz qui attribue à Drogon le gouvernement de la Bourgogne.

Qui (Grimoaldus), ut à patre didicerat, Francos summâ vigilantîâ et pietate regebat. (*Annal. Franc. Mettens.*)

Le continuateur de Frédégaire, comme on l'a vu dans une note précédente, rend le même témoignage au fils aîné de Pépin : « Drocus a Pippino genitore eruditus etc. . . . »

---

1

2

3

4

5

6

---

## CHAPITRE XIII.

---

Pépin entreprend de replacer les nations d'Outre-Rhin sous la domination des Francs ; brillante réputation du duc d'Austrasie ; divers peuples recherchent son amitié et son alliance. — Prédications religieuses en Germanie. — Mort du prince Drogon, fils aîné de Pépin ; Grimoald devient l'héritier du titre de prince des Francs ; il est homme d'état plutôt que guerrier. — Charles, fils de Pépin et d'Alpaïde, acquiert une haute renommée de valeur dans les combats d'Outre-Rhin. — Grimoald est assassiné dans l'église de Saint-Lambert de Liège par Rantgaire, émissaire du duc de Frise (714). — Pépin déclare Théodoald, fils de Grimoald, maire du palais de Neustrie, avec la perspective du titre de prince des Francs ; mort de Pépin, à Jopil-sur-Meuse, 16 décembre 714.

Pépin, dans le partage des provinces de la Gaule, s'était réservé celles du nord avec le soin de dompter par son infatigable courage les peuples d'Outre-Rhin. Ce fut à partir de ce moment surtout que Pépin accomplit assidûment cette tâche difficile qui lui donnait lieu de se signaler par de nombreux exploits<sup>1</sup>. Sa renommée franchit bientôt les limites de la Gaule et de la Germanie<sup>2</sup>. Les Italiens, les Grecs, les Arabes même,

<sup>1</sup> Hinc, annis singulis, circumsitas gentes cum exercitu Pippinus fortiter proterit et suæ ditioni subigit. (*Annal. Franc. Mettens.*)

<sup>2</sup> Exierat fama victoriæ et triumphorum ejus in omnes gentes. . . . (*Ibid.*)

s'entretenaient de ses victoires ; les Slaves et les Huns en écoutaient avec admiration les récits merveilleux. Pour les barbares , Pépin était un grand guerrier toujours vainqueur de ses ennemis ; pour les peuples civilisés, il était le héros intelligent. « Aussi , nous dit l'annaliste de Metz , les ambassadeurs de tous les peuples voisins, Grecs, Romains, Lombards, Slaves, Huns et même Sarrasins, affluaient à la cour du prince ; de sorte que c'était avec bien de la raison que, pour son mérite et sa prudence , tous les peuples étrangers imploraient son amitié et lui offraient de magnifiques présents <sup>1</sup>.

» Pépin , à son tour, ne négligeait pas d'envoyer dans toutes les contrées, en temps opportun et pour les intérêts de l'empire, ses propres ambassadeurs, et il obtenait avec un extrême sentiment de faveur l'amitié de toutes les nations d'alentour. » <sup>2</sup>

On reconnaît dans ce tableau flatteur le style du panégyriste aussi bien que celui de l'historien ; mais si l'annaliste de Metz relève volontiers, par les ornements du langage, tout ce qui peut servir à la gloire de Pépin, on démêle néanmoins à travers ses brillantes narrations un fond de vérité précieux pour l'histoire.

La politique et la guerre n'étaient pas les seuls in-

<sup>1</sup> Confluebant ad eum circumsitaram gentium legationes. Græcorum Scilicet et Romanorum, Langobardorum Hunorum et Sclavorum atque Sarracenorum. . . . ut merito propter ejus virtutem et prudentiam cunctæ circumsita nationes amicitiam illius magnis oblatis muneribus implorarent. (*Ibid.*)

<sup>2</sup> *Ibid.*

térêts qui occupaient l'Europe centrale vers la fin du septième siècle. La Germanie, où les Francs portaient si fréquemment leurs armes, était aussi dans ce temps un objet de conquêtes d'une toute autre nature et que l'historien ne doit point passer sous silence.

Le christianisme avait déjà pénétré en Bavière, en Alemannie et en Thuringe : mais une grande partie de ces contrées était encore attachée au paganisme ; quant à la Saxe et à la Frise, c'était à peine si elles comptaient alors quelques familles chrétiennes.

Vers l'année où Pépin gagna la victoire de Testry, arriva d'Écosse sur le continent austrasien un prêtre appelé Killen, et dont le nom, par l'intermédiaire d'une transformation latine, est devenu celui de Kilian dans notre langue<sup>1</sup>. Killen allait évangéliser, en Alemannie, la tribu des Suèves, établie sur la rive méridionale du Mein<sup>2</sup>. C'était dans cette contrée que l'on voyait la grande forêt d'Odin ou de l'Othenwald, un des principaux sanctuaires de la religion guerrière des Germains. Une multitude d'idolâtres s'assemblaient chaque année sur la montagne où l'on célébrait le culte de la divinité à laquelle on attribuait particulièrement le pouvoir d'inspirer le courage et de donner la victoire.

Vers l'extrémité de la forêt d'Odin, du côté de l'Orient, s'étendait une campagne baignée par le Mein

<sup>1</sup> 687.

<sup>2</sup> On sait que Suève et Souabe ne font qu'un même nom prononcé d'une manière différente.

et d'une admirable beauté. Au milieu de cette contrée heureuse, et sur les rives du fleuve, s'élevait la ville de Wurtzbourg que l'on appelait en langue latine *Herbipolis*, c'est-à-dire la *ville aux vertes plantes*. Cette gracieuse dénomination était méritée, et aujourd'hui encore la campagne et les jardins de Wurtzbourg sont célèbres en Allemagne.

Après avoir évangélisé les peuples de l'Othenwald, Killen se rendit à Wurtzbourg, qui avait alors pour juge et gouverneur un seigneur nommé Gozbert, qui ne connaissait, comme la plupart des hommes de sa nation, que le culte d'Odin et des autres divinités de la Germanie. Gozbert, à la voix de Killen, se convertit à la religion chrétienne, et bientôt, par les soins du juge et du prêtre écossais, la cité *aux vertes plantes* fut en possession d'une église.

Malheureusement Gozbert, dans le temps où il était encore païen, avait épousé une femme nommée Geilana, qui avait avec lui une affinité de famille incompatible avec le mariage contracté sous les lois de l'Église. Le juge de Wurtzbourg consentit à rompre cette union : mais Geilana, transportée de fureur, envoya pendant la nuit des assassins qui pénétrèrent dans la demeure du missionnaire et le tuèrent à coups d'épée. Ce fut dans les premiers jours de juillet 689, après deux années environ d'apostolat, que Killen souffrit le martyre dans la ville de Wurtzbourg'. La tradition ajoutait que pour insulter encore à Killen

' *Vita S. Kiliani martyris*. Apud Bolland., die VIII julii.

après sa mort et empêcher qu'il ne fût rendu aucun honneur à sa cendre, Geilana avait ordonné de bâtir une étable de chevaux sur le lieu de sa sépulture. Cependant les restes mortels du missionnaire martyr ne devaient pas tarder à être découverts et inhumés glorieusement dans l'église de Wurtzbourg dont il était le fondateur.

La mission de Killen en Alemannie était encore toute récente, lorsqu'un prêtre anglais nommé Willebrord, originaire du Northumberland, résolut de continuer, en Frise, l'œuvre commencée autrefois par Wilfrid d'Yorck. En l'année 690, Willebrord, suivi de douze compagnons d'apostolat, remonta le Rhin jusqu'à la cité d'Utrecht, la plus voisine de la Frise du côté de la Gaule. Le duc Pépin venait, comme on l'a vu un peu plus haut, de gagner sur Radbode une première et brillante victoire. Radbode n'osa donc point s'opposer à la prédication de Willebrord, mais il se faisait une violence réelle et se promettait secrètement de détruire l'ouvrage des missionnaires chrétiens si le dieu Fosite lui rendait quelque jour l'avantage sur ses vainqueurs. On se rappelle aussi comment, à Dorestadt, les espérances de Radbode furent de nouveau trompées par une sanglante défaite (695). Willebrord, revêtu du pouvoir épiscopal, éleva une église dans la ville d'Utrecht, et poursuivit sa mission parmi les idolâtres de la Frise<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Vita S. Willibrordi, Traject. episc. ab Aleuino Scripta.* Inter acta SS. Ord. S. Bened., part. I, sæc. 3, p. 603.

A l'orient de la Frise, s'étendait une contrée non moins sauvage, non moins attachée aux vieilles superstitions de l'idolâtrie germanique : c'était la Saxe. Là, le dieu Irminsul avait, après Odin, les principaux honneurs et tenait à peu près le même rang que Fosite chez les Frisons.

A la suite de Willebrord et de ses douze compagnons étaient venus encore deux prêtres anglais qui, par une rencontre fortuite, portaient l'un et l'autre le nom d'Ewald : on les distinguait, en parlant d'eux, à la couleur de leurs cheveux : l'un était appelé Ewald le blanc et l'autre Ewald le noir. Ces deux missionnaires laissant Willebrord et ses compagnons dans la Frise, se dirigèrent du côté de la Saxe.

Le christianisme s'était-il déjà frayé quelque voie à travers ce pays que le dieu Irminsul tenait sous sa loi ? C'est ce que l'on ne pourrait dire avec assurance. Il semblerait toutefois que les deux Ewald furent les premiers à entreprendre cette tâche qui devait être plus difficile et plus longue que partout ailleurs. Entre tous les peuples du nord, c'étaient les Saxons qui montraient le caractère le plus opiniâtre, et ils ne pouvaient que déployer à maintenir leur idolâtrie ce violent esprit de résistance qui les faisait remarquer parmi les autres nations de la Germanie.

La disposition des esprits dans la Saxe était donc généralement peu favorable au projet d'une mission. Cependant quelques chefs de cantons accueillirent avec un certain respect les deux étrangers dont l'air et la parole faisaient sur eux une impression irré-

sisible, et ils les laissèrent libres d'accomplir leur ministère. Il arriva même que plusieurs de ces indomptables guerriers de la Saxe écoutèrent les enseignements des deux prêtres anglais et demandèrent le baptême. Mais il y en eut d'autres qui s'irritèrent de voir leurs compatriotes abandonner les rits païens de la nation, et ils se disaient entre eux, avec des transports de fureur, que si les deux étrangers demeuraient plus longtemps en Saxe, personne n'offrirait plus de sacrifices aux divinités de la patrie. Un jour les idolâtres se précipitèrent sur les deux hommes qui excitaient à un si haut point leur colère, et la mort des missionnaires anglais assouvit leur cruelle vengeance (696).

Les restes des deux Ewald, recueillis par les soins de Pépin, furent transportés à Cologne, et le prince austrasien érigea dans cette ville un tombeau monumental en l'honneur des martyrs de la Saxe<sup>1</sup>.

La Germanie du midi ne devait point demeurer étrangère à la prédication évangélique. Vers l'année où Willebrord élevait l'église épiscopale d'Utrecht, un évêque de Worms, nommé Rutupert, franc d'origine et allié par le sang à la famille des rois mérovingiens, entreprit la conversion de la Bavière, où le paganisme avait encore un empire étendu. Le duc Theudo commandait en ce moment à la nation bavaroise. Élevé dans les pratiques de l'idolâtrie et respirant la fierté naturelle à un chef puissant de la Germanie, Theudo se montra cependant bien disposé envers l'évêque de

<sup>1</sup> Beda, *Hist. eccles. angl.*, lib. 5, c. 11.

Worms. Il alla au devant de lui et l'amena avec honneur dans son palais de Ratisbonne, Pendant plusieurs jours, le duc de Bavière, assis aux côtés de Rulpert, écouta avec attention les enseignements qui lui étaient donnés et demanda à recevoir le baptême. Un grand nombre de familles bavaoises se convertirent comme lui à la religion chrétienne. Des églises s'élevèrent en Bavière et un siège épiscopal fut érigé dans la ville de Saltzbourg <sup>1</sup>.

Tels sont les principaux souvenirs que nous offre l'histoire religieuse de la Germanie à la fin du septième siècle. Le sang des missionnaires arrosa plus d'une fois la terre des idolâtres ; en Germanie, comme dans toutes les contrées du monde, l'histoire des conquêtes du christianisme se lie à celle des martyrs.

L'empire franc, dirigé par Pépin et par ses deux fils, continuait de reprendre chaque jour au dedans et au dehors une force imposante. L'âge ne semblait diminuer en rien l'activité du duc d'Austrasie. On le voyait toujours, dans les champs de Mars réglant les grands intérêts de la nation, et, sur les bords du Rhin forçant les barbares à l'obéissance.

Une remarque toutefois doit prendre ici sa place et nous montrer le côté regrettable du gouvernement de Pépin, d'ailleurs si ferme et si utile à la nation. Pépin, dans ses préoccupations militaires qui ne faisaient que s'accroître avec le temps, demandait aux églises elles-

<sup>1</sup> *Vita S. Rulperti episc. Wormat.* Inter acta SS. Ord. S. Bened., part. I. sæc. 5, p. 559.

mêmes de lui donner des guerriers. Le mouvement perpétuel des armes franques se communiquait ainsi aux hommes mêmes que leur condition en devait tenir éloignés. Des clercs, des évêques revêtirent avec ardeur l'armure du guerrier. Mais un pareil entraînement ne pouvait avoir que des effets malheureux. Les devoirs du ministère sacré furent oubliés en partie pour les soins de la guerre : on vit la discipline religieuse s'altérer gravement ; les études s'obscurcir chaque jour davantage, et les arts, à leur tour, descendre à un nouveau degré de faiblesse et de barbarie.

Cependant un terrible événement frappa tout à coup la famille de Pépin. Au printemps de l'année 708, une fièvre violente enleva le prince Drogon dans la force de l'âge<sup>1</sup>. Cette perte, qui jetait dans le cœur de Pépin une si grande douleur, venait ébranler aussi l'édifice de sa politique. Un seul fils lui restait désormais pour porter avec lui le poids des affaires et soutenir les espérances qu'il fondait sur l'avenir.

Drogon, dont la basilique de saint Arnould de Metz avait reçu la dépouille mortelle, laissait des enfants encore jeunes, auxquels on partagea son héritage. Suivant les indications qu'il nous a été possible de recueillir et dans lesquelles nous aurions voulu trouver plus de précision, Arnould fut créé duc de Bourgogne ; Pépin, à qui l'on avait donné le nom de son aïeul

<sup>1</sup> Drocus filius Pipini à validâ febre correptus, mortuus est, sepultus in basilicâ B. Arnulfi confessoris, Metis urbe. (Fredeg., *Chron.*, *continuat.*, pars sec, c. 102.)

paternel, eut en apanage le duché de Metz ; Godefroid obtint le duché de Champagne, qui avait appartenu primitivement à son père et que l'on détacha en sa faveur des états de Grimoald ; Hugues, l'ainé des fils de Drogon, se destinait au sacerdoce : il n'eut en partage que d'importantes propriétés<sup>1</sup>.

Grimoald devint l'héritier du titre de prince des Francs et le chef désigné de la famille sous la haute autorité de son père<sup>2</sup>. Il paraîtrait que Pépin voulait faire de ses descendants une aristocratie supérieure subordonnée à celui qui aurait la dignité de prince des Francs. Pour consacrer d'une manière encore plus sensible ce caractère de supériorité qui devait élever ses petits-fils aux yeux de la nation, il obligea les seigneurs de leur prêter le même serment de fidélité qu'ils lui faisaient à lui-même<sup>3</sup>.

Pépin avait fait de ses fils Drogon et Grimoald des politiques habiles mais non d'illustres capitaines. Le

<sup>1</sup> Les fils de Drogon se nomment eux-mêmes dans une charte donnée en faveur de saint Arnould et datée du 23 juin 715. Cette charte se trouve dans Meurisse (*Histoire des évêques de Metz*), dans la *Gallia christiana*, t. XIII, et dans Mabillon (*Ann. benedict.*, t. II, p. 449).

<sup>2</sup> C'est dans ce sens que paraissent naturellement s'expliquer les paroles de l'annaliste de Metz, lorsqu'il nous dit que Grimoald obtint le principat que son frère avait possédé. Le mot de principat désigne le pouvoir, et non l'héritage territorial, dont les fils de Drogon ne pouvaient être dépouillés.

<sup>3</sup> Et illud nobis inserendum placuit ut, ... constituant abbatem, in eâ ratione ut nobis vel filio nostro Grimoaldo et filiis suis (sic) vel filiis Drogonis, nepotibus nostris, in omnibus fidelis appareat, et sub

caractère d'extrême douceur attribué à Grimoald, son rôle pacifique dans la Neustrie semblent montrer, en effet, que s'il était capable d'administrer un état, il ne savait pas aussi bien tenir l'épée que son père avait portée avec tant de gloire. Pépin, aussi longtemps que sa volonté put faire violence à la faiblesse d'un âge déjà avancé, conduisit les leudes francs contre leurs ennemis ; mais il se vit obligé ensuite de remettre le commandement supérieur des armées aux généraux formés sous sa discipline. Ainsi, en l'année 711, un seigneur du nom de Walery fut chargé de combattre la révolte de Wilher, duc des Suèves<sup>1</sup>. L'année suivante, Annon, évêque de Cologne, marcha à la tête de l'armée austrasienne contre le duc des Suèves, révolté de nouveau contre ses dominateurs<sup>2</sup>.

Les princes Charles et Childebrand, qui arrivaient dans ce temps à l'âge de la jeunesse, mais auxquels Pépin ne destinait aucune part dans l'héritage de sa puissance politique, n'avaient pas à faire autre chose que d'apprendre à combattre un ennemi : les expéditions d'Outre-Rhin leur fournissaient l'occasion d'es-

nostro *mundiburdio*, et ipsius Grimoaldi filiorumque suorum (sic) et Drogonis filiorum, nepotum nostrorum defensione permanere debeat. (*Charta. Pippini princ. pro Suestrensi monasterio*. D. Martène, t. I. *Ampl. collect.*, col. 20.)

— Le *Mund-burd* des Francs correspondait à peu près à ce que nous appelons une *haute garantie*. Cette promesse, consignée dans un acte public, constituait l'engagement du protecteur envers le protégé.

<sup>1</sup> *Ex brevi chronico*. Apud D. Bouquet, t. II, p. 644.

<sup>2</sup> *Ibid.*, et in *annalibus Tilianis*. Apud D. Bouquet, t. II, p. 642.

sayer leurs talents et leur courage<sup>1</sup>. Charles se distinguait entre ses compagnons d'armes par sa valeur. Une beauté noble comme celle que l'imagination se plaît à prêter aux jeunes héros, une vive intelligence, une force et une adresse remarquables à manier la hache ou l'épée ; une audace extrême dans les périls, tout en lui excitait l'admiration des autres guerriers et lui faisait déjà une brillante renommée<sup>2</sup>.

Cependant Grimoald soutenait pour une grande part le poids des affaires publiques ; s'il ne paraissait point dans les expéditions guerrières, c'était lui qui, de concert avec Pépin, surveillait les mouvements des peuples étrangers : il n'avait point l'honneur de remporter des victoires, mais les triomphes des généraux francs devaient assurer l'action de sa puissante politique au delà du Rhin.

Ce ne fut point seulement une pensée de paix avec l'étranger, mais aussi l'espoir d'accroître l'autorité de Grimoald sur les nations de Germanie qui inspira Pépin, lorsqu'en l'année 711 il résolut de demander pour son fils, veuf d'une première épouse, la main de Teutsinde, fille du duc de Frise<sup>3</sup>. La crainte d'irriter

<sup>1</sup> Dans la charte de Susteren citée un peu plus haut, Charles et Childebrand ne figurent point à côté de Grimoald et des enfants de Drogon, qui doivent recevoir le serment de l'abbé Willebrord ou celui de ses successeurs.

<sup>2</sup> Crevit (Carlus) puer elegans atque egregius factus est. (Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec. c. 105.)

<sup>3</sup> Habelat tùm Grimoaldus uxorem in matrimonio nomine Teutsindam, filiam Ratbodi ducis gentilis. (*Gesta reg. Franc.*, c. 50.)

Pépin arracha à l'orgueilleux Radbode un consentement qui s'accordait peu avec ses sentiments et son caractère.

L'année où Grimoald formait cette alliance avec le duc des Frisons, Childebert III, le juste, termina sa carrière dans la fleur de l'âge (711). Childebert, à son tour, n'avait guère été que le témoin des événements accomplis pendant les seize années de son règne : mais du moins avait-il attaché à son nom le souvenir de l'une des plus belles vertus d'un roi. Son fils Dagobert III, enfant de douze ans, fut élevé sur le trône. Ainsi, les derniers rois mérovingiens étaient encore salués, tour à tour, des noms illustrés par leurs devanciers ; mais ces noms, désormais sans éclat, ne peuvent plus que s'imprimer faiblement dans l'esprit du lecteur.

Le mariage de Grimoald et de Teutsinde pouvait paraître un gage de paix entre deux nations puissantes et longtemps ennemies. Grimoald pensa trouver encore dans cette alliance un moyen d'exercer chez les Frisons une autorité qui aurait pour effet d'adoucir un peu leurs mœurs toutes barbares, et de les assimiler autant que possible aux habitants de la Gaule. Plusieurs familles de la Frise tournèrent bientôt leurs regards vers l'époux de Teutsinde, devenu pour eux un ami et un protecteur.

Cependant Radbode ne put voir d'un œil indifférent l'influence que le nom de Grimoald commençait à exercer parmi les Frisons. Cette espèce de partage qui s'établissait entre le gendre et le beau-père devait

irriter le duc de Frise avec d'autant plus de force, que les sentiments qui respiraient en lui étaient de tout point l'opposé de ceux de Pépin et de Grimoald. Les seigneurs frisons, soupçonnés ou convaincus d'attachement au genre de Radbode, subirent de violentes persécutions. Les proscrits cherchèrent un refuge près de Grimoald qui les accueillit avec empressement. Un ancien écrivain nous a transmis, en particulier, le nom et l'histoire de Wursing, l'un de ces fugitifs de haut rang qui vinrent demander à l'époux de Teutsinde asile et protection<sup>1</sup>. En vain Teutsinde essaya de réconcilier son père et son époux. La haine de Radbode pour Grimoald ne pouvait être désarmée, et il chargea un frison, encore païen, nommé Rantgaire, d'immoler le prince franc à sa vengeance.

Vers le commencement de l'année 714, Pépin, qui résidait en ce moment dans sa villa de Jopil-sur-Meuse, éprouva les atteintes d'une grave maladie. Grimoald, informé de cette nouvelle, se hâta d'aller rendre visite à son père. Comme il passait par la cité de Liège, il entra dans l'oratoire que l'on avait récemment élevé dans cette ville sous l'invocation de saint Lambert de Maëstricht, et se mit en prières devant la châsse du

<sup>1</sup> Wursingus, unâ cum conjuge suâ Adalgardâ et filio uno quem habebant Nothgrimo nomine et cum paucis domesticis suis, occulte fugiens, ad Ducem Francorum, nomine Grimoaldum, pervenit : qui benignè ab eodem duce susceptus habitavit in regione Francorum. (*Ex vitâ S. Liudgeri*. Inter acta SS. S. Bened., part. 1. sæc. 4. p. 19.)

martyr<sup>1</sup>. En ce moment Rantgaire et les autres assassins qui étaient sur la trace du prince franc se précipitèrent sur lui et le tuèrent à coups d'épées<sup>2</sup>.

Quelques écrivains modernes ont pensé que le prince Charles, excité par une ambition jalouse, avait peut-être soudoyé les meurtriers de Grimoald, qui devait hériter de toute la puissance de Pépin. Mais aucun fait, aucun témoignage ancien ne viennent à l'appui de cette opinion. On ne saurait aller sans preuve contre l'autorité de Sigebert de Gemblours, qui assure formellement que le frison Rantgaire fut l'instrument dont se servit Radbode pour immoler Grimoald<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> C'était en l'année 707 que l'évêque de Maëstricht avait été assassiné dans sa demeure par les émissaires du comte Dod ou Dodon, intendant des domaines du duc Pépin. Suivant Anselme de Laon, écrivain du douzième siècle, saint Lambert aurait été victime de la vengeance des parents d'Alpaïde irrités de ce qu'il avait déterminé Pépin à reprendre Plectrude, son épouse légitime. Mais il y avait déjà plus de quinze ans que Pépin était réconcilié avec Plectrude. Le plus ancien auteur de la vie de saint Lambert, Godescalk, diacre de l'église de Liège au huitième siècle, assigne à la mort de l'évêque un motif tout différent et beaucoup plus vraisemblable : elle aurait eu pour cause un débat élevé au sujet des propriétés de l'église de Liège. (Voir D. Bouquet, t. III, p. 597.) Saint Lambert eut pour successeur le comte Hubert, son disciple, qui était venu autrefois d'Aquitaine en Austrasie.

<sup>2</sup> Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec, c. 105. — *Gesta reg. Franc.*, c. 50. — *Annal. Franc. Mettens.*, ad ann. 714.

<sup>3</sup> Grimoaldus major domus Leodii ante altare S. Lamberti orans a Raingario satellite Rabodi ducis Fresonum perimitur. (Sigeberti Gemblac., *Chron.*, Apud D. Bouquet, t. III, p. 545.)

Le continuateur de Frédégaire et l'auteur des Gestes des rois francs ne font point, il est vrai, remonter jusqu'au duc de Frise le crime

Un nouveau coup était porté à la vieillesse de Pépin et achevait de déconcerter ses espérances. Cependant il essaya encore de réparer les suites de ce dernier malheur. Grimoald laissait, de son premier mariage, un fils nommé Théodoald, âgé de six ans. Les enfants de Drogon, quoique fort jeunes eux-mêmes, étaient, il est vrai, plus près de la majorité que le fils de Grimoald, et ils représentaient les droits du fils aîné de Pépin. Mais soit que Pépin et Plectrude aient eu pour Grimoald une tendresse particulière, soit que Plectrude ait espéré plus de soumission de la part d'un enfant en bas-âge, Théodoald, dans une assemblée tenue à Liège, fut élevé à la mairie du palais de Neustrie et désigné pour succéder à Pépin dans le gouvernement général des deux royaumes<sup>1</sup>.

Cette disposition singulière, qui plaçait à côté d'un roi à peine dans l'adolescence, un ministre âgé de six ans, a toujours frappé l'esprit des politiques et des historiens<sup>2</sup>. Pépin fut bien certainement le premier à

commis dans l'église de Saint-Lambert. Ils nomment seulement Rantgair comme l'auteur de la mort de Grimoald : mais ces deux auteurs écrivaient au temps des premiers successeurs de Radbode avec lesquels le peuple franc vivait en paix. La réticence des chroniqueurs pourrait ainsi s'expliquer naturellement. Sigebert de Gemblours, qui écrivait au douzième siècle, suppléa sans doute, d'après la tradition historique, au silence des chroniqueurs du huitième siècle.

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron.*, *continuat.*, pars sec. c. 103. — *Annal. Franc. Mettens*, ad ann. 714.

<sup>2</sup> Qui (Theodoaldus) etsi in Principatu successerat, minimè tamen dignè tantum regnum gubernare prævalebat. (*Annal. Franc. Mettens.*, ad ann. 715.)

comprendre tout ce qu'il y avait d'étrange dans une pareille situation et à prévoir les événements qui pouvaient en être la conséquence. Il avait sans doute parmi les Francs d'Austrasie des amis nombreux et dévoués auxquels il espérait confier la destinée de son petit-fils ; mais il fallait attendre une majorité bien éloignée encore, et les circonstances étaient peu favorables à une semblable attente. Pépin ne pouvait donc pas se faire d'illusion sur le sort futur du fils de Grimoald ; il livra aux chances de l'avenir la décision hardie qui chargeait un enfant d'un si grand pouvoir. Pépin ne survécut pas longtemps à ce dernier acte politique ; le seizième jour de décembre 714 il finit, dans la villa de Jopil-sur-Meuse, sa brillante carrière ; il avait gouverné le peuple franc pendant l'espace de vingt-sept ans. Le nom de la villa d'Heristal se trouve inséparablement uni au sien dans notre histoire.





---

## CHAPITRE XIV.

---

Les Neustriens, ligés sous Rainfroy, veulent s'affranchir de la domination austrasienne ; défaite de l'armée de Théodoald dans la forêt de Cuise (715). — Charles se fait reconnaître comme prince des Francs ; il triomphe des Neustriens et de leurs alliés ; Plectrude et Théodoald abdiquent le pouvoir en sa faveur (716-717). — Coalition de Rainfroy et d'Eudes contre Charles ; colloque de Charles et de Rigobert à la porte Baseille de Reims ; victoire du prince austrasien à Soissons (719) ; stratagème qu'il emploie pour obliger ses ennemis à faire la paix (720) ; Winfrid chez les Germains ; talents de Lul pour la poésie. — Nouvelle lutte de Charles et de Rainfroy ; deux fils de Drogon se déclarent contre Charles et sont jetés dans les fers : Charles traite avec Rainfroy et se réconcilie avec la famille de Drogon ; fin des guerres civiles (724).

---

Après que les Austrasiens eurent rendu à Pépin les derniers devoirs, Plectrude déclara Théodoald prince des Francs et maire du palais dans les deux royaumes. Les leudes qui avaient servi Pépin et Grimoald se montrèrent généralement bien disposés pour l'enfant que l'on avait appelé à recueillir leur héritage. Cependant il y eut au sein même du peuple austrasien un partage d'opinion qu'il fut difficile de ne point remarquer. Les plus jeunes guerriers tournaient leurs re-

gards du côté de Charles, qui s'était déjà fait un nom célèbre dans les expéditions de Germanie ; leur âge, le sentiment de l'admiration, le désir d'avoir à leur tête un prince dans la force de la jeunesse, les rapprochaient beaucoup plus de Charles que du fils de Grimoald.

Une des premières pensées de Plectrude fut de prévenir la division ; elle fit partir sur-le-champ des hommes dévoués et résolus pour se saisir de Charles et l'amener dans la prison publique de Cologne où il serait tenu sous bonne garde<sup>1</sup>. Dans le même temps, la veuve de Pépin envoya par toute l'Austrasie, au nom de Théodoald, les ordres les plus absolus ; les mêmes commandements furent portés en Neustrie, et Dagobert III sanctionna de son autorité royale les décisions qui lui furent transmises de l'Austrasie<sup>2</sup>.

Cependant depuis la journée de Testry les Neustriens n'avaient supporté qu'avec le plus vif sentiment de regret la domination étrangère. Après la mort de Pépin ils se crurent plus abaissés que jamais ; ce qui les irritait au plus haut degré, ce n'était pas seulement la

<sup>1</sup> *Carlus Dux à Plectrude sub custodiâ detentus.* (Fredeg., *Chron. continuat.*, pars sec. c. 104.) — *Plectrudis relicta Pipini vidua, incomparabili odio contra Karolum succensa, custodiâ eum publicâ observari jubet.* (*Annal. Franc. Mellens.*) — *Plectrude prendere Charles fist et mettre em prison en la cité de Couloigne.* (*Chron. de Saint-Denis*, liv. V, c. 25.)

<sup>2</sup> *Plectrudis suo consilio atque regimine cuncta agebat.* (Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec. c. 106.) — *Plectrudis cum nepotibus suis vel rege cuncta gubernabat sub discreto regimine.* (*Annal. Franc. Mellens.*)

honte de se voir placés sous l'autorité d'un ministre de six ans ; ils comprenaient aussi que ce ministre ne viendrait jamais résider au milieu d'eux , et que la mairie neustrienne, à laquelle Pépin lui-même n'avait pas osé porter atteinte, n'était plus qu'une vaine illusion. Suivant ce qu'ils se disaient à eux-mêmes, Théodoald demeurerait aux côtés de Plectrude ; Cologne, devenue le quartier général des forces militaires de l'Austrasie, Cologne, que Plectrude paraissait avoir choisie pour sa résidence favorite, serait désormais le siège unique du pouvoir qui gouvernerait la Neustrie, et une femme, au nom d'un enfant, exercerait la souveraine autorité.

Les Neustriens pensèrent que le moment était venu de reprendre leur indépendance ; ils se préparèrent à une grande lutte contre les Francs du Rhin et de la Moselle. Les Austrasiens étaient à la vérité de redoutables adversaires ; mais on pouvait armer contre eux les guerriers de la Frise ; il suffisait de persuader à ces barbares qu'une excellente occasion de se venger de leurs anciennes défaites se présentait à eux ; pour mieux faire encore, on leur promit une bonne part dans la dépouille des vaincus et on leur fit à l'avance quelques riches présents.

A cette nouvelle, Plectrude convoqua dans la ville de Cologne les leudes austrasiens ; elle leur présenta le petit-fils de Pépin et conjura tous les amis de leur ancien maître, tous les amis de Grimoald, de ne point abandonner le jeune prince qui était confié à leur fidélité ; on peut croire qu'elle n'oublia pas non plus de

rappeler la gloire des vainqueurs de Testry, dont plusieurs se trouvaient peut-être parmi ceux qui entouraient la veuve et le petit-fils de Pépin. L'assemblée répondit avec empressement à la prière de Plectrude, et il fut résolu que Théodoald serait conduit à la tête de l'armée.

Les Austrasiens avaient franchi déjà les frontières de la Neustrie, lorsqu'au milieu de la forêt de Cuise, près de la villa de Compiègne, ils rencontrèrent les Neustriens. Ceux-ci étaient en grand nombre et avaient pour chef un seigneur nommé Ragenfred ou Rainfroy, qui ne manquait point d'habileté. On engagea une lutte sanglante où beaucoup de guerriers tombèrent de part et d'autre ; mais l'avantage pencha du côté des Neustriens. Les hommes qui avaient pris Théodoald sous leur garde l'emmenèrent hors du théâtre de la bataille et le reconduisirent à Plectrude, dans la ville de Cologne (715) <sup>1</sup>.

Les Neustriens, quoique vainqueurs, retournèrent sur leurs pas, tout heureux de leur triomphe et persuadés que la journée de Cuise devenait pour eux ce que celle de Testry avait été pour Pépin ; ils élevèrent Rainfroy à la dignité de maire du palais. Sur les entrefaites Dagobert III finit ses jours, et les Neustriens se hâtèrent de lui chercher un successeur (715).

<sup>1</sup> Franci, commissâ acie in Coatiâ silva, contrâ Theudoaldum et leudes Pippini quondam et Grimoaldi inière certamen ; corruit ibi immodicus exercitus. Theudoaldus itaque a sodalibus suis per fugam lapsus (ereptus?) evasit. (Fredeg., *Chron.*, *continuat.*, pars sec. c. 105.)

Dagobert III avait laissé un fils nommé Thierry, encore enfant ; mais c'étaient toujours les rois enfants qui faisaient perdre à la Neustrie sa supériorité et son indépendance. Les seigneurs, dirigés par Rainfroy, pensèrent qu'il fallait placer sur le trône un prince capable de volonté, un roi dans l'âge de la raison et que l'on verrait marcher à la tête de ses guerriers pour affermir l'indépendance nationale.

On se souvint que dans un monastère vivait encore, sous le nom de frère Daniel, un prince mérovingien appelé autrefois du nom de Chilpéric, et fils de ce roi Childéric II que Bodilon avait assassiné, en 673, dans la forêt de Livri. Chilpéric, par sa mère Blichild, était petit-fils du roi Sigebert III dont les Austrasiens vénéraient toujours la mémoire ; les liens du sang le rattachaient ainsi aux deux peuples qui alors se faisaient une guerre à outrance. Les Neustriens élevèrent Chilpéric sur le pavois et fixèrent l'époque prochaine d'une invasion dans le royaume de l'Est<sup>1</sup>.

Les Austrasiens, de leur côté, se disposaient à réparer le désastre de Cuise. Réunis à Cologne autour de Plectrude et de Théodoald, ils combinèrent les moyens d'arrêter les succès d'un ennemi victorieux. On aurait lieu de penser que l'intention de Plectrude et de ses conseillers était de se tenir fortement re-

<sup>1</sup> Franci Danielem quondam clericum, cæsarie capitis crescente, in regnum stabiliunt atque Chilpericum nuncupant. (Fredeg., *Chron.*, *continuat.*, pars sec, c. 106.)

C'est par les chartes de Chilpéric II, et non par les historiens, que nous connaissons sûrement son origine et sa famille.

tranchés dans les murs de Cologne, en attendant les secours que l'on pouvait espérer des peuples tributaires d'Outre-Rhin, toujours appelés en pareille circonstance.

Cependant, à la vue de ces graves événements, les amis de Charles jugèrent que le moment était venu de placer à leur tête un prince dont la valeur et les talents déjà éprouvés étaient capables de sauver l'Austrasie en péril. Ils ménagèrent au prisonnier un moyen d'évasion ; Charles, devenu libre, accourut au milieu d'eux, et ils jurèrent sur sa tête de n'épargner ni leur fortune ni leur sang pour le triomphe de sa cause<sup>1</sup>. Charles toutefois ne vit point d'abord autour de lui un grand nombre de guerriers, et il ne faudrait pas prendre tout à fait à la lettre les paroles de l'annaliste de Metz, lorsque pour rehausser la gloire du héros il nous dit que Charles fut en ce moment aux yeux des Austrasiens le soleil qui reparait plus brillant après une éclipse. Charles n'avait point de trésors à sa disposition ; il n'avait sous sa dépendance ni villes ni provinces.

Les documents historiques ne nous disent point en quel lieu Charles alla se retrancher d'abord avec sa petite armée. On a toutefois quelque raison de croire

<sup>1</sup> Carlus Dux. . . . sub custodia detentus, Deo auxiliante liberatus est. (Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec. c. 106.)

— C'était par sa tête que Charles lui-même avait l'habitude de prêter serment. Karlus rex per caput suum jurans. . . . (*Vita S. Rigoberti Remens. episc.* Bolland., t. IV, p. 174.) Les capitulaires de Charlemagne défendirent de jurer par la tête du prince.

qu'il prit son poste vers les bords du Rhin, non loin de la cité de Cologne. Recruter promptement des guerriers, les déterminer à braver hardiment des périls extraordinaires, sans avoir à leur donner autre chose que de l'espérance et des promesses, concerter et soutenir plusieurs luttes à la fois, c'était là assurément une entreprise difficile. Mais Charles ne jugea rien impossible, et ses premiers compagnons de guerre le virent avec admiration déployer cette intelligence profonde qu'il avait déjà montrée plus d'une fois et à laquelle les circonstances imprimaient une activité et une force nouvelles.

L'Austrasie fut donc placée tout à coup dans une situation des plus compliquées et des plus étranges. Charles et Théodoald étaient à cette heure des rivaux déclarés ; Rainfroy, de son côté, se préparait à renverser à la fois Théodoald et Charles et à consolider sur leur ruine commune la domination politique de la Neustrie.

Rainfroy, en l'année 716, revint en Austrasie ; le roi Chilpéric II était avec lui à la tête des Neustriens. Chilpéric dépêcha des messagers à Radbode pour le prier de venir avec ses guerriers se joindre à ceux de la Neustrie sous les murs de Cologne ; le trésor de Pépin, renfermé dans cette ville, était la récompense séduisante qu'il faisait briller aux yeux des barbares. A la vérité une semblable politique ouvrait aux Frisons l'entrée de la Gaule, mais le désir d'assurer à la Neustrie le succès de la lutte faisait taire, en ce moment, tous les scrupules.

Pendant que les Neustriens s'avançaient du côté de

Cologne, Radbode et les Frisons entraient dans le Rhin avec une flotte nombreuse. On ne vit pas sans une vive impression de terreur ces guerriers robustes et à l'air martial, remontant sur leurs larges bateaux, à grands coups de rames, le cours du fleuve qui n'était ordinairement sillonné que par les paisibles embarcations des marchands. On reconnaissait les hommes de la Frise à leurs amples manteaux blancs, azurés ou vermeils et rayés de haut en bas de bandes d'or ou de couleur tranchante<sup>1</sup>. A leur tête paraissait, sur un bateau plus richement décoré que tous les autres, le fier Radbode entouré des principaux guerriers de sa cour.

Charles, placé entre deux ennemis redoutables, résolut de sortir de son camp, et quoiqu'il n'eût avec lui qu'une poignée de guerriers, il se porta hardiment contre les Frisons. Mais ni son habileté, ni la valeur de ses compagnons d'armes ne purent suppléer à l'infériorité du nombre. Charles se retira après avoir vu tomber autour de lui une grande partie de ses braves<sup>2</sup>. Ce premier et malheureux combat avait été livré pour la défense de l'Austrasie contre des envahisseurs barbares; le sang des vaincus venait de couler pour la cause nationale, et l'héroïque effort tenté contre l'in-

<sup>1</sup> *Description générale de l'Europe*, par P. Davity, seigneur de Montmartin. Paris, 1660. — *Monachus Sangallensis in vitâ Caroli magni*.

<sup>2</sup> *Contra quem (Radbodum) Carolus cum exercitu suo consurgens, certamen invicem inierunt. Sed ibidem non modicum perpressus est damnum de viris strenuis atque nobilibus.* (Fredeg., *Chron.*, *continuat.*, pars sec, c. 106.)

vasion étrangère fut encore mieux apprécié lorsque l'on vit Radbode porter le fer et la flamme sur les deux bords du Rhin, jusqu'aux remparts de Cologne. Charles avait cédé devant un ennemi trop supérieur par le nombre, mais il travaillait activement à réunir de vaillants guerriers, bien résolu de tenter de nouveau la fortune des armes.

Les Neustriens et les Frisons arrivèrent sans obstacle sous les murs de Cologne, et ils se disposaient à donner l'assaut lorsque Plectrude, craignant de hasarder contre eux le sort de Théodoald, ne prit pas d'autre parti que d'éloigner le danger présent ; elle envoya offrir à ses ennemis, comme prix de leur retraite, une partie du riche trésor que lui avait laissé Pépin. Rainfroy et le duc de Frise acceptèrent la rançon proposée et reprirent chacun le chemin de leur demeure respective, mais avec la pensée de revenir bientôt et d'achever la conquête de l'Austrasie<sup>1</sup>.

Rainfroy et ses leudes se retiraient vers la Neustrie, lorsque, par un brillant soleil de printemps, ils arrivèrent dans la riante plaine d'Amblef, arrosée par une petite rivière du même nom et dominée par une colline couverte de forêts. Les Neustriens, fatigués, s'arrêtèrent à cet endroit, déployèrent leurs tentes et, déposant leurs armes et leur bagage, se séparèrent par groupe et s'assirent pour prendre leur repas du milieu du jour. Charles, qui était sorti de son retranchement, les suivait avec sa petite troupe divisée en plu-

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec, c. 106.

sieurs corps ; il avait si bien caché sa marche à la faveur des bois et des chemins détournés, que sans être aperçu, il était arrivé avec cinq cents hommes d'élite sur la colline qui dominait le camp de l'ennemi. Le chef austro-sien jugea le moment favorable pour prendre sur les vainqueurs de la forêt de Cuise une première revanche, et l'annaliste de Metz nous raconte de la manière suivante les détails de cette mémorable journée :

« Charles considérant du haut de la colline le camp et l'armée des Neustriens avisait au dedans de lui-même, par de prudentes réflexions, comment il pourrait leur faire quelque dommage. L'armée ennemie était immense et couvrait toute la plaine où est située la villa d'Amblef. Or, c'était l'heure du dîner, et comme le temps était chaud, les guerriers de Chilpéric prenaient leur repas sous leurs tentes et sous les ombrages. Pendant que l'invincible prince, du haut de la colline, porte partout ses regards, un soldat de son armée s'approche de lui et le prie de lui permettre de jeter le trouble dans le camp des ennemis en se précipitant seul au milieu d'eux. Le soldat ayant à force de prières obtenu ce qu'il désirait, prend aussitôt sa course et s'élançait à travers les ennemis assis sur l'herbe ; tenant d'une main son bouclier, de l'autre son épée, il court en tout sens, immole tout ce qui se trouve sur son passage et crie de toutes ses forces que le prince Charles le suit '.

' Adfore illis Karolū maguis vocibus proclamat. (*Annal. Franc. Mettens.*)

» Les Neustriens accourent de divers côtés et tâchent de frapper cet ennemi déchainé et furieux ; mais lui se porte rapidement du côté de son fidèle maître, dont il attend le secours. Charles qui voit son brave soldat dans un si grand danger ne veut pas le laisser périr. Il ordonne sur-le-champ à ses compagnons de prendre leurs armes et court hardiment délivrer son serviteur en péril : il l'arrache des mains de ceux qui le poursuivent, renverse ses ennemis et met en fuite toute cette multitude. Plusieurs cherchèrent un asile dans l'église de la villa d'Amblef..... Le très - sérénissime Charles accorda la vie à ceux qui s'étaient réfugiés dans l'église, et leur permit de rejoindre, sans aucun mal, le roi Chilpéric qui fuyait à travers la plaine (716). »

La forme et le style de ce récit, que nous ne trouvons avec les mêmes détails dans aucun autre chroniqueur, donnent lieu de croire que le fond en était emprunté à quelque chant guerrier composé sur la victoire d'Amblef qui, en relevant les destinées de l'Austrasie, présageait à Charles sa grandeur future.

La victoire d'Amblef eut en effet un grand retentissement dans la Gaule, car le lieu qui en avait été le théâtre fut appelé dans la tradition populaire *le champ des bataillons*. Charles et ses compagnons sentirent leur courage s'exalter plus que jamais ; et de toutes parts d'autres guerriers vinrent augmenter les rangs de leur petite armée. Charles avait repris aux Neustriens, dans la journée d'Amblef, les richesses que leur avait livrées Plectrude ; cette bonne fortune lui permit de

récompenser une première fois les services de ceux qui s'étaient dévoués à sa cause.

Cependant Radbode, enorgueilli de la victoire qu'il avait remportée sur le fils de Pépin, se promettait de réunir bientôt une armée encore plus nombreuse que la première et de faire des conquêtes en Austrasie. En attendant ce jour il fit détruire les églises que Willebrord et ses compagnons avaient érigées dans la Frise ; il ordonna de relever à la place les temples de Fosite et des autres idoles qui étaient en honneur chez les Frisons ; la prédication de l'Évangile fut interdite dans la Frise sous peine de mort.

Au moment où Radbode déclarait aux chrétiens de ses états une guerre implacable et menaçait l'Austrasie de ses armes, on vit paraître sur la frontière rhénane de la Frise un religieux anglais nommé Winfrid, originaire de la ville de Korton dans le Devonshire. Winfrid, par un mérite éminent, avait acquis une haute réputation dans sa patrie où il avait professé la rhétorique, l'histoire et la théologie. Mais alors une irrésistible impulsion le conduisait à son tour sur la terre des Germains. Le religieux du Devonshire était doué de cette faculté puissante qui embrasse des horizons étendus et forme de vastes plans ; il s'était donc fait l'idée d'une mission universelle chez les peuples d'Outre-Rhin, et il venait s'associer à Willebrord pour achever en premier lieu la conversion de la Frise.

L'inflexible opposition de Radbode força Winfrid de porter pour le moment ses vues sur un autre point, et la Germanie du midi s'offrit alors à son esprit. Mais

toujours dominé par la pensée d'un apostolat général parmi les tribus nombreuses qui parlaient la langue tudesque, il résolut d'aller à Rome demander au pape Grégoire II le plein pouvoir d'annoncer la foi aux différents peuples de la Germanie.

Pendant que Winfrid s'occupait de réaliser ce grand dessein, le maire du palais d'Austrasie redoublait d'efforts pour triompher des ennemis qui le menaçaient toujours. Il crut qu'il devait, avant toute chose, poursuivre contre Chilpéric et Rainfroy l'offensive commencée à Amblef avec tant de succès.

Dans les premiers jours du printemps de l'année 717, à la tête de ses guerriers qu'il formait à une nouvelle discipline, le fils de Pépin entra dans la Neustrie. Chilpéric et Rainfroy se hâtèrent d'arrêter sa marche, et pour opposer à leur adversaire des forces nombreuses ils enrôlèrent, avec le ban et l'arrière-ban des seigneurs, les habitants des villes et des campagnes.

Les deux armées se trouvèrent en présence près de **Vinciæcum**, aujourd'hui Vincy, entre Cambray et Péronne. L'auteur des annales de Metz suppose que Charles, se conformant à l'exemple de Pépin et à la coutume héréditaire dans sa famille, voulut tenter d'abord la voie des négociations et qu'il y déploya même certaines formes oratoires et solennelles. Des députés austrasiens allèrent porter à Chilpéric un message dans lequel Charles s'exprimait de la manière suivante : « Que le sang des nobles Francs ne coule pas une seconde fois. Rendez-moi le commandement que je tiens de mon père. Il est une chose que per-

sonne n'ignore, c'est que Pépin a gouverné autrefois avec justice et bonté les Francs de la Neustrie. Hé bien, je ne demande pas autre chose que d'avoir à mon tour l'autorité sur les mêmes hommes auxquels Pépin mon père a commandé avec une équitable autorité »<sup>1</sup>.

Chilpéric et Rainfroy entendant ces paroles furent remplis d'indignation. Ils répondirent qu'une pareille obéissance n'était pas faite pour eux, et qu'ils allaient encore ôter à Charles ce que Pépin lui avait laissé, même en Austrasie. En conséquence ils l'avertissaient de se préparer au combat pour le lendemain<sup>2</sup>.

Charles ayant rapporté cette réponse aux chefs de son armée, tous se disposèrent à livrer bataille.

On engagea le combat le 21 mars, qui était le second dimanche avant la fête de Pâques. Comme de coutume, la lutte fut meurtrière et quelque temps indécise ; l'habileté de Charles l'emporta à la fin ; Chilpéric et Rainfroy, séparés l'un de l'autre dans le désordre général, se retirèrent du côté de la Seine<sup>3</sup>. Rainfroy fuyait à pied. Arrivé près de la petite ville de Noyon, voisine des Andelys, il aperçut un cheval qui broutait tranquillement l'herbe dans un pré ; il s'élança promptement sur l'animal et s'enfuit au galop jusqu'à ce qu'il fut hors de toute atteinte<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Annal. Franc. Mettens.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec, c 106. — *Gesta reg. Franc.*, c. 55.

<sup>4</sup> Equum quem ibi in pasto constitutum reperit, extemplo assumpsit. . . . (*Chron. Fontanel. d'Achery*, t. III, spicil., p. 188.)

Charles poursuivit les vaincus jusque sous les murs de Paris ; mais il ne voulut pas aller au delà, jugeant sans doute qu'il ne serait pas prudent de s'engager trop loin dans un pays ennemi et qui avait toujours de grandes ressources. Il aima mieux assurer d'abord son pouvoir dans toute l'étendue de l'Austrasie. Il retourna vers le Rhin avec son armée victorieuse et se fit ouvrir les portes de Cologne. Plectrude, n'ayant plus rien à espérer, déposa l'autorité entre les mains de Charles et lui livra ce qui restait des trésors de Pépin<sup>1</sup>. Suivant l'annaliste de Metz, Théodoald ne survécut que peu de temps à ses revers. Mais le deuxième continuateur de Frédégaire, qui était contemporain des événements, ne parle point de la mort de Théodoald. Il est donc probable que ce jeune prince, sur lequel les historiens gardent désormais le silence, trouva un asile dans quelque monastère.

Plectrude demanda qu'il lui fût permis d'habiter la maison royale de Cologne ; cette riche demeure, construite sur un lieu élevé, était appelée le Capitole. Charles ne refusa pas la faveur qui lui était demandée ; il fit même à Plectrude une part dans le trésor qu'elle avait remis entre ses mains. Plectrude bâtit près du Capitole un monastère qui communiquait avec sa demeure, et elle en confia le gouvernement à Noëdburge, sa nièce, dont la pieuse amitié consolait ses chagrins.

<sup>1</sup> Deinde Coloniam urbem reversus (Carolus) ipsam civitatem cepit reseratam. Plechtrudis thesauros patris sui ei reddidit, et cuncta dominio suo restituit. (Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec. c. 107.)

Ce fut dans cette retraite que la veuve de Pépin, déjà avancée en âge, alla oublier pour toujours ses grands et ses disgrâces.

Après l'abdication de Plectrude et de Théodoald, Charles fut proclamé prince des Francs et maire du palais dans toute l'étendue de la monarchie. Mais il ne faudrait pas croire que son autorité, en ce moment, s'étendit même sur l'Austrasie tout entière. Les fils de Drogon ne se conformèrent point à l'acte de cession de Plectrude en faveur de Charles ; et tout porte à croire qu'ils continuèrent de reconnaître l'autorité de Chilpéric II, qui n'était pas d'ailleurs étranger à l'Austrasie, puisque le roi Sigebert III, son aïeul, avait porté la couronne dans ce royaume. Nous voyons en effet que, même après la bataille de Vincy, le duché de Metz et la Champagne demeurèrent soumis au roi de Neustrie<sup>1</sup>.

Les Neustriens, pour combattre plus sûrement la puissance de Théodoald et celle de Charles, s'étaient donné un roi dans la force de l'âge, et Rainfroy appuyait sur l'autorité de ce monarque sa propre autorité. Charles ne demeura pas en arrière de la politique de

<sup>1</sup> La domination de Chilpéric II, sur la ville de Metz, se trouve établie par un diplôme daté du 8 juin 717, et en vertu duquel ce prince donne la terre de Marville au monastère de Saint-Arnould.

Les quatre fils de Drogon font eux-mêmes à Saint-Arnould la donation de Vigy, en mémoire de leur père. « Ego Hugo... et germanus meus dux Arnulphus, necnon Pippinus et Godefridus... Vigiacum ad Basilicam SS. Apost. visi fuimus concessisse. (Meurisse, *Hist. des évêques de Metz*. — *Gallia christ.*, t. XIII.)

Rainfroy. Voulant donner à son pouvoir une consécration nouvelle et gouverner au nom d'un roi, il fit élever sur le bouclier un prince mérovingien du nom de Chlotaire <sup>1</sup>. Les historiens ne nous disent pas de qui était fils ou descendant ce Chlotaire IV que Charles faisait roi à la place de Chilpéric <sup>2</sup>.

Cependant Chilpéric et Rainfroy se préparaient activement à tenter contre le maire d'Austrasie un effort suprême ; ils prirent le parti d'enrôler avec eux les peuples du midi de la Gaule, restés jusque-là étrangers à la grande lutte qui armait les Francs occidentaux contre ceux du Rhin et de la Moselle. La province d'Aquitaine avait alors pour gouverneur un duc nommé Eudes, qui exerçait une autorité à peu près absolue, surtout depuis le commencement des guerres dont la Gaule du centre et du nord était devenue le théâtre. Chilpéric et Rainfroy demandèrent à Eudes son secours et lui offrirent en échange de riches présents ; le plus magnifique était une couronne d'or qui signifiait que le duc d'Aquitaine, pour prix de ses services, serait désormais considéré comme le chef souverain de sa province <sup>3</sup>. Eudes, charmé d'une occasion si belle, fit armer les Aquitains sans oublier les belliqueux montagnards de la Gascogne ; il se mit à leur tête, et depuis

<sup>1</sup> Régeni sibi constituit (Carolus) nomine Chlotarium. (Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec, c. 107.)

<sup>2</sup> Le père Pagi, conjecture que Chlotaire IV, créé roi en 717, était un fils de Dagobert II, assassiné, en 679, dans la forêt de Scorzes.

<sup>3</sup> Chilpericus et Raganfridus legationem ad Eudonem dirigunt, ejus auxilium postulantes rogant, regnum et munera tradunt. (*Ibid.*)

les Pyrénées jusqu'à la Seine, tout se prépara pour une lutte générale contre les Francs de l'Austrasie<sup>1</sup>.

Les adversaires de Charles désirant s'assurer le mieux possible l'avantage de la victoire, employèrent encore un moyen dont ils avaient déjà usé récemment, et qui pouvait jeter un poids considérable dans la balance : c'était de mettre en mouvement les peuples barbares du nord aussi bien que les peuples civilisés du midi. Radbode, qui ne demandait qu'une occasion de ce genre, donna aux Frisons l'ordre de se préparer à la guerre et de se réunir en grand nombre<sup>2</sup>. Les Saxons coururent aux armes encore plus promptement que les Frisons ; après avoir fait leurs sacrifices ordinaires à Odin, ils prirent les devants et se dirigèrent du côté de l'Austrasie avec leurs lourdes haches et leurs épées.

Depuis Dagobert I, aucun prince franc n'avait combattu contre les Saxons qui, non contents d'avoir recouvré leur indépendance, commençaient à s'ébranler de nouveau pour attaquer la Gaule. Charles ne voulut pas leur donner le temps d'arriver jusqu'à la frontière. Il y eut entre le chef austrasien et les chefs saxons des rencontres meurtrières ; mais Charles refoula les barbares jusqu'au delà du Wésér et leur inspira la terreur en portant le fer et le feu sur leur territoire<sup>3</sup> (718).

<sup>1</sup> *Ibid*

<sup>2</sup> Cæpit adunare (Radbodus) turbas gentilium exercitumque valde copiosum, cupiens irrumperè in Francorum terras. (*Vita S. Erminonis, abb.* Inter acta SS. Ord. S. Bened., part. I, sæc. 5, p. 366.)

<sup>3</sup> Fuit autem tunc prius Karolus in Saxoniâ et vastavit eam plagâ

On apprit alors que Radbode atteint, au milieu de ses préparatifs, d'une grave maladie, ne pouvait donner suite à son projet ; Charles était donc sans crainte du côté du nord. Mais dès le mois de mars 719, Chilpéric, Rainfroy et Eudes, à la tête de leurs nombreuses colonnes, s'avancèrent rapidement du côté de la Champagne. Charles ne voulut point les attendre sur les bords de la Meuse et se hâta d'aller au devant d'eux, en prenant son chemin par la Champagne qui était toujours au pouvoir de Chilpéric. Le chef austrasien pensait se rendre maître, sans trop de peine, de l'importante cité de Reims, dont la garde était confiée en ce moment à l'évêque Rigobert, ancien ami de Pépin et qui avait tenu le prince Charles sur les fonts sacrés. Cependant Charles trouva les portes de la ville fermées, et comme il ne voulait point recourir à la force ni perdre de temps à faire un siège, il s'approcha du rempart au-dessus duquel s'élevaient une cellule et un oratoire que l'évêque s'était fait bâtir à côté de l'église de Notre-Dame. Charles, du bas du mur, appela Rigobert à haute voix, le priant de lui faire ouvrir la porte Baseilles, parce qu'il désirait, disait-il, visiter l'église de Notre-Dame. L'évêque, ne se méprenant point sur son intention réelle, ne fit point de réponse. Mais Charles ayant répété l'invitation jusqu'à trois fois, Rigobert vint à sa fenêtre et déclara au prince qu'il ne pouvait accéder à sa prière. Charles,

magnâ usque ad Wiseram. (*Annal. Petaviani*, ad ann. 718. Apud D. Bouquet, t. II, p. 641.)

à cette réponse, éprouva un transport de fureur et s'écria : « Je jure sur ma tête que si je reviens vainqueur, vous ne pourrez plus demeurer en ce lieu. »<sup>1</sup> Il se retira, le cœur tout ulcéré, mais se promettant d'obtenir bientôt par la force l'importante cité que n'avait pu lui livrer son stratagème.

Les Austrasiens poursuivant leur marche, rencontrèrent leurs adversaires près de la ville de Soissons qui était toujours regardée comme le cœur de la Neustrie. La victoire fut encore disputée longtemps entre les deux partis. Cependant l'armée coalisée, quoique fort supérieure en nombre à celle des Francs de l'Est, ne tint pas contre la discipline que Charles avait donnée à ses guerriers ; Chilpéric, Rainfroy et Eudes firent une retraite précipitée. Il importait que Chilpéric ne tombât point à la merci du vainqueur. Le duc d'Aquitaine prit le monarque sous sa sauvegarde, et la rapide cavalerie des Basques emporta Chilpéric et Eudes jusqu'à la Loire. Charles, de son côté, avait un si grand désir de voir les trois chefs ennemis prisonniers entre ses mains qu'il poursuivit Eudes et Chilpéric jusque dans Orléans ; sa course fut même si prompte que Chilpéric et le duc d'Aquitaine venaient seulement de quitter Orléans quand Charles et les Austrasiens arrivèrent sous les murs de la cité. Charles, qui manquait de ressources suffisantes pour récompenser les services

<sup>1</sup> Ad hæc Karlus, per caput suum jurans, et furibundè intentans, si reversus, ait, *fuero victor in pace, non ultra tutus manebis in hac civitate.* (*Vita S. Rigoberti Remens. Archiep.* Apud Bolland., 4<sup>a</sup> januar., p. 174.)

de ses guerriers, avait espéré du moins se rendre maître des trésors de Chilpéric ; cet espoir lui-même fut trompé : le roi de Neustrie avait eu la précaution d'emporter avec lui son trésor<sup>1</sup>.

Chilpéric, Rainfroy et Eudes, réfugiés au delà de la Loire, se concertaient de nouveau pour réparer leur défaite, lorsque, vers la fin de l'année 719, Chlotaire IV finit ses jours. Charles résolut alors de traiter avec ses ennemis, et, chose bien remarquable, ce fut à Eudes qu'il envoya en premier lieu des ambassadeurs. Charles offrait de reconnaître Chilpéric II comme roi, à condition que Chilpéric, de son côté, reconnaîtrait Charles comme maire du palais dans les trois royaumes. La paix fut signée à cette condition, et la monarchie franque parut se reposer enfin de ses longs déchirements<sup>2</sup>.

C'était Chilpéric II qui devait jouir le moins longtemps de ce repos acheté par tant de combats. Vers la fin de l'année 720, ce prince mourut dans la villa d'Atigny, où il était venu respirer un peu de ses longues agitations et de ses cruelles vicissitudes. Charles et les Neustriens s'accordèrent pour élever à sa place un fils de Dagobert III, nommé Thierry, et qui était élevé dans le monastère de Chelles. Les Neustriens s'étaient fait une loi naguère d'élever sur le trône un prince dans la vigueur de la raison et de l'âge. Cependant Thierry IV

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron., continuat.*, pars sec, c. 107. — *Gest. reg. Franc.*, c. 53. — *Annal. Franc. Mettens.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

n'avait guère que de sept à huit ans ; peut-être était-il le seul rejeton survivant de la race de Mérovée , ou celui du moins qui comptait le plus grand nombre d'années. Peut-être Charles avait-il vu dans cette minorité une circonstance favorable à ses vues politiques. Que l'élévation de Thierry de Chelles ait été ou non l'effet d'une nécessité , ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'un roi mineur était encore une fois sur le trône.

Charles, investi de la mairie du palais dans toute l'étendue de la monarchie, devenait aussi le tuteur du nouveau roi ; son premier soin fut de l'enlever au séjour et à l'influence morale de la Neustrie. Une chose, en effet, très-digne d'attention et dont nous trouvons la preuve dans les chartes successivement émanées de Thierry IV, c'est que le monarque résida fréquemment dans les provinces du nord et de l'est de la Gaule ; c'est ainsi que nous le rencontrons tour à tour à Coblentz, à Valenciennes, à Metz, à Pontion dans la Champagne, à Gondreville sur les bords de la Moselle. S'il allait établir parfois sa cour au château de Kiersy-sur-l'Oise, cette résidence toute limitrophe ne l'éloignait point du royaume de l'Est. Thierry IV sembla donc appartenir à l'Austrasie bien plus qu'à la Neustrie.

Pendant le cours des derniers événements, les Frisons avaient changé de maître. Radbode était mort l'année précédente (719), et sa puissance avait passé aux mains de ses petits-fils encore dans leur première enfance. Le danger qui menaçait l'Austrasie du côté du nord n'était plus aussi grand, et la persécution al-

lumée par Radbode contre les chrétiens de ses états commençait à s'apaiser. Winfrid, qui venait de passer deux années en Bavière et en Thuringe, reprit le chemin de la Frise où il rencontra Willebrord ; il demeura environ trois ans parmi les Frisons et entra ensuite dans la Saxe, déjà visitée par les deux Ewald, à la fin du siècle précédent. En 723, le pape Grégoire II l'appela à Rome, le sacra évêque et le recommanda particulièrement au prince Charles, dont la puissance s'étendait sur une portion de la Germanie. Grégoire voulut aussi que Winfrid prît un nom romain, et il lui donna celui de Bonifacius, conforme à son ministère. Charles, tout guerrier qu'il était, sut lui-même apprécier Winfrid ; il nous reste encore un acte authentique dans lequel le prince austrasien déclare qu'il prend le missionnaire anglais sous sa protection spéciale<sup>1</sup>.

Boniface fit venir de la Grande-Bretagne un nombre considérable de prêtres et de religieux pour l'aider dans une œuvre qui devait être si longue et si difficile ; la Gaule et l'Italie même lui donnèrent de zélés coopérateurs, et il n'y eut guère de contrées dans toute la Germanie où il n'alla point faire entendre sa parole. Un autre soin occupait aussi la pensée de Boniface : c'était d'élever au milieu des peuples barbares d'Outre-Rhin des instituts religieux destinés à former autant de foyers d'études et de lumières ; il devait en conséquence ériger, dans les solitudes de la Germanie, de

<sup>1</sup> Sirmond, t. I, *Concilior. Gallie*, p. 517.

savants monastères qui, sous la règle de saint Benoît, deviendraient aussi des écoles d'agriculture, d'administration civile et d'ordre social.

Les historiens de la vie de saint Boniface nous ont retracé d'une manière générale la suite de ses travaux apostoliques ; mais leur récit ne nous offre bien certainement qu'un tableau imparfait de la vérité. Une simple et courte narration est loin de donner une idée complète des difficultés inouïes, des travaux sans nombre, de toutes les alternatives et de toutes les souffrances d'une pareille mission.

La correspondance de Boniface, que nous n'avons peut-être pas tout entière, nous révèle aussi quelque chose de la vie si pleine et si active de l'apôtre des Germains. Dans ces confidences intimes nous rencontrons, à côté des sérieuses pensées de la prédication évangélique, des détails pleins de candeur et de simplicité touchante. Après l'annonce des plus importantes nouvelles, le missionnaire anglais et ses amis se donnent l'assurance affectueuse des vœux qu'ils font l'un pour l'autre ; ils remercient des présents qu'on leur a fait parvenir ; ils en envoient à leur tour quelques autres, qui ont aussi plus ou moins de prix, mais qui peuvent être utiles, et qui toujours viennent du cœur. C'est une chasuble dans laquelle il y a de la soie ; ce sont quelques onces d'encens, de storax et de cinnamome pour le service de l'église. C'est quelquefois un petit volume, un style d'argent pour écrire, une clochette de métal ; ce sont encore des couteaux à la façon d'Angleterre, des couvertures de

poils de chèvre, des capes de peau de loutres pour la mauvaise saison, des manteaux comme on les fabrique dans la Frise <sup>1</sup>.

Au nombre des amis les plus dévoués que l'Austrasie offrit à Boniface, on remarqua Sigebaud, homme de naissance illustre, qui occupait alors, dans l'église de Metz, le siège d'Arnould et de Chlodulf. Les centuriateurs de Magdebourg nous ont conservé la mention d'une lettre où l'évêque de Metz informait Boniface qu'il avait fait inscrire son nom dans les diptyques de son église cathédrale <sup>2</sup>.

Pendant les courts intervalles de repos, ce n'est pas seulement une lettre que l'on écrit, un cadeau que

<sup>1</sup> *Epistol. S. Bonif. episc. Mogunt. in Maximâ biblioth. veterum Patrum*, t. XIII, passim.

<sup>2</sup> *Epistola ejus (Sigibaldi) nobis visa est, in quâ indicat se nomen Bonifacii in Missarum catalogo adscripsisse. (Centuria VIII, c. 10, p. 767.)*

— Sigebaud, suivant une opinion généralement admise, était frère de Ségolène, abbesse de Troclar, près d'Albi, dans la province d'Aquitaine. Il ne succéda point immédiatement à Chlodulf : trois évêques, Abbon, Aptat et Félix II, avaient occupé, après Chlodulf, le siège de Metz, sans laisser de souvenirs particuliers.

L'épiscopat de Chlodulf, d'après le calcul des auteurs de l'Histoire de Metz, aurait fini en l'année 690 : mais il faudrait le prolonger jusque vers 694, si l'élévation de saint Arnould sur le siège de Metz doit être reculée de quelques années après l'époque marquée par les mêmes écrivains. Pour la même raison l'avènement de Sigebaud, fixé par l'Histoire de Metz à la fin de l'année 707, devrait être retardé jusque vers l'année 712. La fondation de Saint-Mihiel, sur laquelle les écrivains cités plus haut appuient en partie la date de 707, n'eut lieu au plus tôt qu'après l'année 730, comme nous aurons lieu de la constater plus tard.

l'on prépare. Les souvenirs littéraires se réveillent à leur tour et viennent sourire quelques instants à l'esprit du missionnaire fatigué. On lit dans le silence de la cellule, ou bien à l'ombre d'un arbre séculaire, les poésies latines envoyées par un ami ; on cherche soi-même une inspiration ; le langage mesuré prête ses formes à quelque pensée morale où se mêle naturellement une réminiscence classique. C'était de cette manière que Lul, compagnon de Boniface et anglais de naissance, trouvait au milieu de ses voyages, comme autrefois Colomban et Libwin, quelques accents poétiques. Il ne nous reste de Lul qu'un petit nombre de vers, mais qui nous donnent, jusqu'à un certain point, une idée de son talent. On reconnaîtra, peut-être, que les vers de Lul, surtout pour le temps où il vivait, ont encore une certaine harmonie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Dans une pièce très-courte et qui rappelle un peu la manière d'Ovide, Lul exhorte l'homme pauvre, devenu riche, à conserver l'amour de la simplicité, et, à cette occasion, il cite avec à-propos l'exemple d'un ancien roi de Sicile :

« Fama est fictilibus cœnâsse Agathoclea regem,  
Atque abacum Samio scœpè onerâsse luto.  
Fercula gemmatis cùm poneret aurea vasis,  
Et misceret opes pauperiemque simul,  
Quœrenti causam respondit : Rex ego qui sum,  
Sicaniā figulo sum genitore satus.  
Fortunam reverenter habe, quicumque repentè  
Dives ab exiguo progredièrè loco. »

(*Epist. Lullæ ad Dealunum, in Maximâ biblioth. veterum Patrum, t. XIII, p. 72.*)

« On raconte que le roi Agathoclès mangeait dans de la vaisselle  
» de terre cuite, et que bien souvent il faisait charger son buffet de  
» l'argile pétrie à Samos. Comme il ordonnait de placer en même

Cependant Charles n'avait pas cessé de trouver des ennemis au dedans et au dehors de la Gaule. Rainfroy ne lui pardonnait pas l'humiliation où il l'avait réduit, et il travaillait secrètement à faire éclater de nouveau, contre l'héritier de Pépin, la haine toujours vivante des hommes de la Neustrie. Plusieurs d'entre eux répondirent à sa voix ; il paraît qu'il sut faire entrer aussi dans ses projets le duc de Bourgogne Arnould et son frère Godefroid, auquel nous avons donné par conjecture le titre de duc de Champagne.

C'était en 723 que se passaient ces nouveaux événements. Charles en fut instruit, et, soit de force, soit par l'effet de quelque habile stratagème, il fit saisir Arnould et Godefroid, qui furent chargés de liens et jetés dans une prison. L'infortuné Godefroid ne survécut que très-peu de temps à son malheur, et ce fut dans les fers qu'il termina ses jours<sup>1</sup>.

Cependant Charles tomba gravement malade dans la ville de Trèves, et, en ce moment peut-être, il voulut se réconcilier avec la famille de Drogon : il mit Arnould en liberté et le maintint dans le gouvernement de la Bourgogne. Ce fut probablement aussi pour

- temps sur des bassins d'or des vases enrichis de pierres précieuses, et mariait ainsi la richesse à la pauvreté, on lui demanda
- la cause de ce qu'il faisait. Il répondit : Moi qui suis roi, j'ai eu
- pour père un potier de la Sicile. Usez modestement de la fortune,
- vous qui, d'un humble rang, vous serez élevé tout à coup au faite
- de l'opulence. •

<sup>1</sup> Anno DCCXXIII. duo filii Drogonis ligati, Arnoldus et unus mortuus. (*Annal. Nazariani*, apud D. Bouquet, t. II, p. 640.)

donner à la famille de Drogon la preuve d'un retour sincère que Charles éleva Hugues à la dignité d'abbé dans le monastère de Fontenelle en Neustrie.

Mais Charles ne montra point partout la même modération. En apprenant la tentative de Rainfroy, il avait senti renaître ses anciens ressentiments contre l'évêque Rigobert, et il ne sut point leur imposer silence. Rigobert fut exilé; Charles réunit le siège épiscopal de Reims à celui de Trèves en faveur de Milon, qui servait avec zèle les intérêts temporels du fils de Pépin. On a condamné sévèrement, et avec justice, la rigueur de Charles envers un prélat vertueux, qui n'avait eu d'autre tort que de se trouver placé entre deux puissants rivaux, dont la cause et les droits pouvaient jeter dans beaucoup de consciences un doute fort digne d'excuse<sup>1</sup>.

Charles voulait en finir avec Rainfroy qui s'était cantonné dans la ville d'Angers où il espérait recevoir facilement les secours du duc d'Aquitaine. Les Austrasiens forcèrent Rainfroy dans son retranchement, et, soit générosité, soit politique, Charles traita avec le vaincu et lui accorda le gouvernement du comté d'Anjou. Mais, comme garantie de la fidélité de Rainfroy, le prince austrasien exigea que le fils de ce seigneur lui fût donné en otage.

Les luttes intérieures de l'Austrasie semblaient toucher à leur terme : Rainfroy et les fils de Drogon n'étaient plus pour Charles des rivaux dangereux.

<sup>1</sup> *Vita S. Rigob. episc.*, ubi supra.

**Arnould et Pépin**, en survivant à Godefroid leur frère, disparaissent néanmoins de la scène politique, et il ne reste plus désormais que Charles pour occuper une place dans l'histoire. La descendance d'Arnould et de Pépin, destinée à obéir, ne doit plus garder de sa première origine que le privilège d'occuper un rang élevé parmi les seigneurs de la Bourgogne et de l'Austrasie.

A peine Charles eût-il affermi son pouvoir au dedans de la Gaule, que d'autres ennemis vinrent mettre à l'épreuve son activité et son courage. En l'année 725, la Bavière, quelque temps partagée entre plusieurs princes, s'était rangée sous la puissance d'un duc brave et entreprenant nommé Hugobert. Ce seigneur prétendit alors marcher l'égal du prince franc et ne plus reconnaître de dépendance. Hugobert comptait aussi, selon toute apparence, sur l'appui de son voisin le duc Lantfrid, prince des Souabes et des Allemands. Charles, à la tête d'une armée nombreuse et aguerrie, traversa la Souabe et l'Alemannie, et pénétra en Bavière, forçant les peuples de plier sous sa puissance. La Bavière était riche : le prince franc y trouva, à sa grande satisfaction, beaucoup d'or et d'argent, et il sembla réaliser en ce moment l'histoire poétique du guerrier Sigefrid, qui, dans la conquête du pays des Nibelungen, avait tué, disait-on, un dragon auquel était confiée la garde d'immenses trésors. Mais Charles ne songeait pas à imiter en tout Sigefrid, qui avait, d'après la même légende, enseveli prudemment l'or fatal du monstre sous les eaux du Rhin.

Le duc de Bavière voyant ses états exposés à une ruine funeste, jugea que le meilleur parti était la soumission. Charles avait perdu depuis peu son épouse Rotrude, mère de Carloman et de Pépin. Hugobert, en demandant la paix au vainqueur, lui donna une rançon considérable avec la main de Sonechild, princesse d'un noble sang, et probablement issue de la puissante famille des Agilolfinges (725).

Pendant que Charles exerçait sa valeur contre les nations d'Outre-Rhin, les peuples de la Gaule méridionale ne voyaient dans la perpétuelle insurrection de la Germanie qu'une circonstance favorable à leur propre indépendance. En l'année 731, Eudes, persuadé que le moment était venu de s'affranchir de la domination austrasienne, leva hautement l'étendard de la révolte. Mais aussitôt Charles franchit la Loire et traversa rapidement l'Aquitaine, livrant aux Austrasiens les dépouilles de cette riche et belle contrée, comme il leur avait livré naguère celles de l'Alemannie et de la Bavière. Eudes, refoulé jusqu'au pied des Pyrénées, se soumit à son vainqueur<sup>1</sup>.

Charles, placé en face de tant d'ennemis, augmentait de jour en jour le nombre de ses guerriers. Mais les dépouilles des vaincus ne suffisaient pas toujours à récompenser les services des vainqueurs. Ce fut alors que le prince franc donna en usufruit, pour un temps, aux chefs de son armée, plusieurs propriétés ecclésiastiques. Ces bénéfices nouveaux, désignés sous le

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron., contin.*, pars. sec.

**NOM de précaires**, devaient, après quelques années, retourner à leurs anciens possesseurs. Cette clause importante montre que dans l'esprit de Charles n'entraîtrait point la pensée d'une spoliation violente et absolue.

Si, au milieu des événements qui se succédaient au dedans et au dehors de la Gaule, nous reportons un instant nos regards vers la royauté, nous ne trouverons point Thierry IV tout à fait endormi sur le trône. Ce serait assurément vouloir tomber dans le paradoxe que d'attribuer à Thierry de Chelles des qualités et un mérite d'un ordre un peu élevé. Cependant les voyages de ce prince dans les diverses parties du royaume austrasien, témoignent d'une certaine activité à laquelle il faut rendre justice. Thierry semblait même conserver quelque sentiment de sa supériorité comme roi ; et s'il ne pouvait lui donner une entière réalité, il s'efforçait du moins de la maintenir aussi bien que possible dans le style de sa chancellerie. C'est ainsi qu'il nous montre Charles, son maire du palais, venant le prier d'accueillir avec bonté les requêtes déposées au pied du trône<sup>1</sup>. Il paraît aussi que Charles, satisfait du pouvoir effectif qui était dans ses mains, ne s'opposait pas trop à l'emploi de ces formules officielles où il jouait le rôle d'un ministre, humble sujet du monarque.

<sup>1</sup> . . . . Missa petitione per illustri viro Carlo, Majorem domus nostro (sic). Clementiæ regni nostri reddiderunt. . . . (*Præceptum Theoderici IV, pro monast. S. Dionisii*, apud D. Bouquet, t. IV, p. 702.)

En l'année 724, Thierry vint établir sa résidence temporaire dans la ville de Metz, où depuis près d'un demi-siècle on avait cessé de voir des rois avec leur cour. Thierry convoqua tour à tour, dans la grande salle du palais et dans le parvis de l'église de Saint-Arnould, les assemblées au milieu desquelles il devait prononcer sur les affaires publiques<sup>1</sup>.

C'est ici l'occasion de parler d'un homme qui devait laisser des souvenirs dans le royaume de l'Est et dont Walafride Strabon et Raban Maur ont célébré les louanges. Cet homme, qui portait le nom de Pirmin, était étranger comme Boniface; mais tout porte à croire qu'il était venu de l'Écosse ou de la Grande-Bretagne. Thierry reçut à Metz des lettres par lesquelles le pape Grégoire II l'informait qu'il avait confié à Pirmin le soin de réformer la discipline ecclésiastique dans les provinces de Germanie. Thierry accueillit Pirmin avec honneur et lui assura les moyens d'accomplir la mission dont il était chargé. Pirmin passa avec le titre d'évêque régional en Alemannie, où la célèbre abbaye de Richenaw, sur le lac de Constance, lui dut sa première origine. Mais l'hostilité toujours croissante des ducs allemands contre les Francs de la Gaule devait lui imposer de dures épreuves.

Il semblait qu'il fût dans la destinée de Charles de ne se reposer jamais. Il y avait douze ans déjà que la Gaule, exposée à tant de périls, se trouvait encore menacée du côté du midi par des ennemis d'un genre

<sup>1</sup> *Præceptum Theoderici IV, pro cellâ Leobardinâ*, ibid. p. 705.

nouveau et qui ne lui avaient pas été connus jusqu'alors. Les Arabes musulmans, établis en Espagne depuis l'année 711, avaient entrepris, en 720, d'étendre leurs conquêtes au nord des Pyrénées, et le succès avait même couronné leur première tentative : ils s'étaient rendus maîtres de Narbonne dont ils avaient fait leur principal point de communication avec la Péninsule.

Les Musulmans continuaient de lancer leurs cavaliers vers les provinces de la Gaule, et, en 725, la ville d'Autun était tombée entre leurs mains, En 732 ils passèrent la Garonne sous le commandement de l'émir Abdérame et s'avancèrent jusqu'à Poitiers, dont ils réduisirent en cendres les principaux monuments.

Eudes, effrayé, envoya demander le secours de Charles. Eudes et Charles, Aquitains et Francs unirent leurs armes contre le péril commun. Les deux chefs de la Gaule se joignirent dans la plaine de Poitiers où l'émir venait de déployer son armée, et couvrait de ses tentes une étendue immense de territoire.

Chose étrange, les chroniqueurs contemporains ne mentionnent que par quelques mots un si grand événement. L'évêque portugais Isidore de Bédia, dans une narration un peu moins concise que les autres, nous a fait connaître du moins la tactique habile que Charles déploya contre des ennemis avec lesquels il ne s'était point encore mesuré. On était dans la saison d'automne. Pendant huit jours Charles et Abdérame se livrèrent des combats, sans pouvoir se déterminer à une grande bataille. Enfin, un samedi du mois d'octobre 732, les adversaires engagèrent une lutte gé-

nérale. Nous essayerons de reproduire ici les expressions figurées de l'évêque de Béïa, dont le récit, quoique très-court, ne manque pas de couleur poétique :

« Dans l'espace de temps d'un clin d'œil, les hommes du septentrion sont devenus immobiles comme une muraille : serrés les uns contre les autres comme une zone de glace qu'un froid rigoureux a durcie, ils font bientôt sentir aux Arabes l'atteinte mortelle de leurs glaives. Pendant que les hommes de l'Austrasie, forts de la masse solide de leurs membres, portent d'une main de fer de terribles coups contre les hautes poitrines, ils rencontrent le roi des Infidèles et lui font mordre la poussière. La nuit étant venue suspendre le combat, ils ne font plus vibrer leurs épées dans les airs, mais en jetant les yeux sur le camp immense de leurs ennemis, ils se préparent pour le jour suivant à un nouveau combat. »<sup>1</sup>

La journée avait été sanglante, mais entièrement favorable aux Chrétiens. Le lendemain, dès le point du jour, Charles envoya des éclaireurs qui vinrent lui faire savoir que toutes les tentes des Arabes se trou-

<sup>1</sup> Un copiste ignorant a fort maltraité en quelques endroits le texte d'Isidore de Béïa. Nous avons placé dans des parenthèses les corrections, assez faciles d'ailleurs, que réclame la partie de ce texte que nous allons citer :

« Gentes septentrionales in ictu oculi, ut paries immobiles permanentes, sicut et zona rigoris manent adstricti : Arabes gladio enecant. Sed ubi gens Austriæ molle (mole) membrorum prævalida, et ferrâ (ferreâ) manu perardua pectorabiliter (pectora terribiliter) ferientes, Regem inventum examinant (exanimant). » (*Isidorus Pœncensis episc.*, apud Duchesne, t. 1, *Script. francic.*, p. 785.)

vaient abandonnées. Le chef austrasien ne voulut point poursuivre l'ennemi, dans la crainte de quelque piège : il s'occupa de recueillir et de partager le butin qui était fort riche, et le signal de la retraite fut ensuite donné aux vainqueurs.

Le style lyrique et enthousiaste d'Isidore de Béïa s'accorde avec l'usage de ces temps pour nous faire penser que la victoire de Poitiers fut chantée en Espagne comme dans la Gaule. Paul Diacre, qui écrivait un demi-siècle environ après l'événement, a porté à trois cent soixante-quinze mille le nombre des Arabes qui étaient morts dans la bataille de Poitiers<sup>1</sup>. C'est avec raison que ce chiffre a paru dépasser de beaucoup la réalité ; mais la victoire de Charles, à Poitiers, avait sauvé la Gaule d'un péril sérieux, et il est bien certain que dans l'Aquitaine et dans la Neustrie, comme sur les bords de la Meuse et du Rhin, elle fut célébrée avec enthousiasme. On a pensé que les Francs donnèrent en ce temps à Charles le surnom de Martel, par comparaison avec le marteau qui écrase le fer. Il est vrai que l'on ne trouve pas le nom de Martel donné à Charles dans les écrivains du huitième siècle ; mais il est possible que cette appellation se soit répandue dès le premier moment dans le langage du peuple et dans celui des gens de guerre ; il est possible qu'elle ait figuré déjà dans les chants nationaux et populaires composés en l'honneur de Charles<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Suivant le même écrivain, la perte n'aurait été que de quinze cents hommes du côté des Francs.

<sup>2</sup> Un écrivain du neuvième siècle, Adrevald, religieux de Fleury-

Les Musulmans, vaincus à Poitiers, s'étaient repliés jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Mais Charles avait compris qu'une bataille gagnée sur ces redoutables conquérants ne suffisait pas à l'entière sécurité de sa patrie, et il résolut de détruire entièrement la puissance que l'islamisme essayait d'établir au nord des Pyrénées. Le prince franc visita la Bourgogne et la Provence, et, après avoir fortifié Lyon et Marseille, il confia la garde des deux cités et des deux provinces à quelques leudes fidèles, formés sous sa discipline. Défendre le pays au dehors, maintenir au dedans la soumission des peuples, telle était la double tâche imposée à ces hommes d'élite, en l'absence de Charles.

Lorsque le prince austrasien était occupé, au midi, de ces soins importants, la nation frisonne, un moment tranquille, mais *toujours intraitable*, suivant l'expression d'un chroniqueur, donnait au peuple franc de nouvelles alarmes. Le duc Poppon, qui exerçait alors le pouvoir souverain dans la Frise, avait cru sans doute que les circonstances étaient favorables pour reprendre la politique offensive de Radbode à l'égard du peuple franc. Charles forma contre la Frise un plan de campagne nouveau et dans lequel se révélait, une fois de plus, la hardiesse inventive de son génie. En 734 il équipa une flotte militaire, la plus considérable

sur-Loire, nous apprend que le vainqueur de Poitiers avait reçu depuis longtemps déjà le surnom de Martel.

• Diu à posteris *Tudites*, ab actu rerum scilicet, agnomen indeptus est. Tudites enim mallei dicuntur fabrorum, quorum ictibus cuncta atteritur durities. (Apud D. Bouquet, t. III, p. 672.)

que les Francs aient possédée jusqu'alors, et prenant son chemin par l'Océan, comme autrefois Germanicus, il pénétra jusqu'au cœur même de la Frise. Retranché avec ses guerriers sur les rives de la Bordina, pendant que sa flotte lui assurait la mer du Zuyderzée et les canaux de la Frise, il défit, dans une grande et décisive bataille, le duc Poppon qui trouva la mort en disputant la victoire.

Charles, devenu le maître absolu de la Frise, fit briser les idoles et brûler les temples païens que Radbode et Poppon avaient relevés. Il donna aux Frisons un duc tributaire, et apporta, suivant toute vraisemblance, quelques modifications dans les lois civiles et politiques du même peuple.

Charles avait repris le chemin de l'Austrasie, lorsqu'en l'année 735 il fut informé de la mort du duc d'Aquitaine. Le prince franc parut bientôt sur les rives de la Garonne, et entra dans les citadelles de Blaye et de Bordeaux avec un grand appareil de guerre. Les Aquitains parurent disposés à la soumission. Charles, de son côté, crut pouvoir ménager un peuple que naguère il avait traité avec tant de rigueur : il se contenta de demander un serment à Hunald, fils aîné d'Eudes, et voulut bien à ce prix lui laisser le gouvernement de l'Aquitaine.

Cependant Charles n'avait point encore achevé la tâche nouvelle qu'il avait heureusement commencée à la bataille de Poitiers. Les Musulmans, qui s'étaient retirés vers les rivages de la Méditerranée, avaient encore de la puissance ; l'émir Jousef Abderraman, avec

les forces nouvelles qu'il avait reçues d'Espagne, venait de franchir le Rhône et de pénétrer dans la Provence. Arles, Nîmes, Avignon, étaient tombées entre ses mains, et il paraissait malheureusement trop vrai que la défection de quelques seigneurs, qui voulaient échapper à la domination du prince franc, était venue en aide aux envahisseurs<sup>1</sup>. En l'année 737 Charles résolut de porter une seconde fois ses armes contre les redoutables ennemis de l'Europe chrétienne. Mais quelque ardeur qu'il eût d'aller en personne mettre la dernière main à son œuvre, il se vit forcé de confier, d'abord à son frère, le commandement de l'armée ; une circonstance grave ne permettait point à Charles de quitter, en ce moment, le nord de la Gaule.

Au mois d'avril de cette année était mort le roi Thierry IV, de Chelles. Ce prince, obéissant aux volontés de Charles, avait fréquemment résidé en Austrasie, et les Neustriens avaient bien senti l'effet de cette politique nouvelle qui tendait à placer le monarque sous l'influence exclusive du fils de Pépin. L'élection d'un nouveau roi ne pouvait donc manquer de faire éclater une lutte sérieuse : Charles jugea en conséquence que le parti le plus sûr était de ne point donner à Thierry IV de successeur. Par là encore, il allait faire une épreuve décisive de son autorité, il verrait quels seraient les sentiments des peuples quand il n'y aurait plus de roi mérovingien assis sur le trône.

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron., continuat.* ; pars tertia, auctore anonymo, qui jussu Childebrandi comitis scripsit. D. Bouquet, t. II, p. 456 et 457.

Les Austrasiens ne devaient pas être bien opposés à ce changement ; c'étaient les Neustriens surtout qu'il fallait accoutumer à regarder la famille de Pépin comme la maîtresse véritable de l'empire des Francs. Charles déclara que les circonstances commandaient de différer l'élection ; et, comme il avait sous la main des forces considérables, les Neustriens gardèrent le silence.

Lorsqu'il eut, par cette politique hardie, préparé le trône à sa famille, Charles alla rejoindre en Provence le comte Childebrand. Les deux frères s'efforçaient d'anéantir par des moyens extrêmes la puissance musulmane au midi de la Gaule, lorsque Charles reçut la nouvelle qu'une révolution politique venait d'éclater en Neustrie. Cet événement n'est point raconté dans les chroniques toujours trop concises du temps, mais il se trouve mentionné dans un diplôme authentique donné à l'abbaye de Saint-Denis quinze ans plus tard. Essayons de remettre un peu au jour un fait qui, pour avoir été omis dans nos histoires, ne manque cependant pas d'importance.

La vacance du trône mérovingien avait été, comme on pouvait le penser d'ailleurs, fort mal accueillie des Neustriens ; pour échapper à la domination austrasienne et rétablir la royauté, les Neustriens avaient profité de l'éloignement de Charles qu'une guerre difficile pouvait retenir encore longtemps aux extrémités méridionales de la Gaule. Suivant le rédacteur du diplôme cité plus haut, une femme d'un rang élevé, et qui portait le nom de Soanachilde, fut, par son ambition, le premier mobile de cette lutte. Soanachilde,

qui joue ici le rôle d'héroïne politique, n'est pas autre, à ce qu'il semble, que Sonechilde, seconde épouse de Charles Martel<sup>1</sup>. Mère d'un fils nommé Griffon, elle désirait pour lui une fortune brillante et ne pouvait pardonner à Charles le sentiment de préférence qui lui faisait placer dans ses fils aînés, Carloman et Pépin, toutes les grandeurs et toutes les espérances de l'avenir. Sonechilde était une de ces âmes passionnées et actives qui ne se résignent point à des regrets ; la pensée lui vint de faire élever sur le trône un roi qui accorderait à Griffon ce que lui refusait son père.

Les Neustriens, dans un intérêt national, suivirent avec empressement l'impulsion donnée par l'épouse de Charles, et pour accomplir cette révolution importante, ils placèrent Gerfroy à leur tête. Le premier acte politique du comte de Paris fut de déclarer la déchéance de Charles dans le royaume de Neustrie.

Cependant Charles avait bientôt repris le chemin du nord, et, comme de coutume, il sortit vainqueur de la lutte. Le ressentiment qui devait l'animer contre Sonechilde ne l'empêcha point de se réconcilier avec elle ; mais il fit sentir plus que jamais aux Neustriens la pesanteur de son pouvoir.

<sup>1</sup> Nous reproduirons ici, avec son style barbare, le passage de la charte de Saint-Denis où se trouve rappelée la révolution qui *chassa* le prince Charles de la Neustrie :

• Et hoc dicebant (Fulradus abbas et monachi S. Dionysii) quod antè hos annos, quandò Carlus fuit ejectus per Soanachilde cupiditate (cupiditatem) et Gairefredo Comite Parisiis insidiante, etc. . . . » (Apud D. Bouquet, t. V, p. 700.)

Après tant de fatigues supportées sans intervalle, les forces de Charles se trouvèrent épuisées, et il demeura tout à coup dans un repos absolu. Un annaliste du temps a caractérisé en termes aussi simples que vrais l'année 740. « Aucune guerre n'eut lieu pendant le cours de cette année. » Charles, déjà atteint par la maladie, était retiré dans la villa de Kiersy-sur-Oise, demandant à la tranquillité de ce séjour et à la pureté de l'air le rétablissement de cette vigueur physique que tant de soucis, tant de travaux et de combats avaient brisée.

Cependant une affaire sérieuse vint occuper en ce moment son esprit. Le pape Grégoire III se voyait menacé depuis quelque temps par deux ennemis puissants. Léon l'Isaurien, empereur d'Orient et surnommé *l'Iconoclaste*, voulait reprendre la ville de Rome qui s'était affranchie, en 725, de sa domination. D'un autre côté, le roi des Lombards, Luitprand, semblait se préparer à la conquête du territoire de Rome dont il voulait faire une dépendance nouvelle de sa couronne. Le Pontife envoya deux ambassades à Charles pour le prier de prendre Rome sous sa protection ; il lui faisait remettre les clefs du tombeau de saint Pierre, et lui offrait, au nom du peuple romain, le titre de consul, en retour de ses services.

Charles accueillit favorablement la prière de Grégoire III et des Romains. Il envoya aussitôt en Italie Sigebert, religieux de Saint-Denis, et Grimon, abbé de Corbie, pour assurer le Pontife de sa protection. Les deux députés eurent avec Luitprand une entrevue

qui inspira au prince lombard des dispositions plus pacifiques ; et ainsi commencèrent les premières relations intimes de la famille de Pépin avec le Saint-Siège.

Dans le temps où il s'occupait de ces graves intérêts, Charles voulut régler sa succession au titre de prince des Francs. Il convoqua une assemblée dans l'abbaye de Saint-Denis, qui avait élevé la jeunesse de ses fils Pépin et Carloman. A Carloman, Charles assigna le gouvernement de l'Austrasie et des provinces d'Outre-Rhin : à Pépin, la Neustrie, la Provence et la Bourgogne. Griffon, fils de Sonechilde, avait à réclamer aussi une part d'héritage. En vain Sonechilde supplia son époux de donner à Griffon, dans le gouvernement de la Gaule, une part égale à celle de ses frères. Charles se disait que c'était déjà trop que de partager en deux moitiés la Gaule menacée de tant de périls ; il ne s'était même rassuré sur l'avenir de l'empire franc que par la pensée de l'étroite amitié qui unissait Carloman et Pépin. Donner à cet empire trois maîtres également puissants, c'était, selon lui, vouloir l'affaiblir et l'exposer à de grands malheurs. Cette crainte était d'autant mieux fondée qu'il paraissait difficile que Griffon, à peine âgé de quinze ans, et né d'un second mariage, se trouvât uni avec ses frères dans une parfaite communauté de sentiments et d'intérêts. Griffon ne reçut que quelques comtés enclavés dans les provinces dont Charles avait fait le partage entre Pépin et Carloman.

<sup>1</sup> *Chron.*, Fontanellense, c. XI. — *Annal. Franc. Mettenses.*

Au mois de septembre 741, Charles, toujours malade, se fit porter de nouveau dans la basilique de Saint-Denis, à laquelle il donna la villa de Clichy en souvenir de sa piété et de sa munificence. Il revint ensuite au château de Kiersy, et ce fut dans cette villa que, le 21 octobre de la même année, il finit ses jours, à l'âge de cinquante-deux ans. Il fut inhumé sous le parvis de l'église de Saint-Denis qu'il avait choisie pour le lieu de sa sépulture.





---

## CHAPITRE XV.

---

**Complot de Sonechilde et de Griffon contre les fils aînés de Charles Martel.**  
— Élévation de Childéric III sur le trône (742). — Expédition de Carloman et de Pépin contre Hunald, duc d'Aquitaine ; ligue générale des peuples d'Outre-Rhin contre les fils de Charles Martel. — Carloman et Pépin résident quelque temps dans le palais de Metz. — Victoire des deux princes francs sur Odilon, duc de Bavière, chef de la ligue d'Outre-Rhin ; Hiltrude, épouse d'Odilon et sœur des princes francs, obtient la paix des vainqueurs. — Voyage de Childéric III en Austrasie ; munificence de Carloman. — Expéditions dans la Saxe ; Gérold et Gewilieb. — Carloman prend l'habit religieux au Mont-Cassin, en Italie (747).

---

Dès que le prince austrasien eut fermé les yeux, Sonechilde résolut de briser de force ses dernières volontés. Elle avait inspiré de bonne heure à son fils l'ambition qui l'animait elle-même, et tout jeune qu'il était encore, Griffon sentait son âme s'exalter à la pensée du pouvoir. Il fallait lui trouver des partisans : Sonechilde les chercha dans la Gaule même et au delà du Rhin ; elle espérait beaucoup de la nation bavaoise, où elle avait du crédit et de l'influence. L'occasion paraissait favorable : un jeune et fier seigneur, nommé Odilon, venait de remplacer Hugobert à la tête des Bavaois.

Charles avait laissé, de son premier mariage, une

filie nommée Hiltrude, qui était en bas-âge à l'époque où elle avait perdu Rotrude sa mère. Sonechilde avait donc pris un ascendant facile sur cette enfant et l'avait accoutumée à lui obéir comme à sa propre mère. La veuve de Charles Martel appela en secret Hiltrude et lui parla du grand honneur qu'il y aurait pour elle à devenir l'épouse d'un prince aussi noble et aussi généreux que l'était le nouveau duc de Bavière. Alors Sonechilde envoya proposer à Odilon la main d'Hiltrude, lui promettant de plus que Griffon, une fois mis en possession de sa part légitime, serait pour lui un ami dévoué et un soutien puissant parmi les Francs de la Gaule.

Il n'en fallait pas tant pour déterminer Odilon, et il accepta très-volontiers pour épouse la fille de Charles Martel. Mais comme Hiltrude savait bien que ses frères ne voudraient point consentir à son mariage avec le duc de Bavière, elle quitta furtivement l'Austrasie et se rendit dans le palais de Ratisbonne où la fête de ses noces était préparée : Carloman et Pépin apprirent ensuite que leur sœur était devenue l'épouse d'Odilon sans que le prince bavarois l'eût fait demander par l'anneau et le sou d'or, suivant l'antique usage<sup>1</sup>.

Pendant que Hiltrude recevait à Ratisbonne le titre de duchesse de Bavière, Sonechilde, en Austrasie, appelait à la guerre pour la cause de Griffon tous ceux que pouvaient entraîner ses promesses brillantes ou

<sup>1</sup> Fredeg., *Chron., continuat.*; pars tertia, auctore austrasio anonymo qui jussu Childebrandi comitis scripsit. Apud D. Bouquet. t. II, p. 458.

qui avaient quelque motif de haine contre Pépin et Carloman. La citadelle de Laon fut choisie pour être le quartier principal du parti armé en faveur du dernier fils de Charles <sup>1</sup>.

Jamais l'union n'avait été plus nécessaire aux deux frères qui se partageaient en ce moment l'empire de la Gaule ; ils n'eurent point de peine à le comprendre, et sans tarder ils allèrent investir Sonechilde et son fils dans la redoutable forteresse où les rebelles avaient compté trouver l'assurance infaillible de leur triomphe.

Les assiégés essayèrent d'abord de se défendre ; mais ils reconnurent bientôt que tout espoir de succès devait être abandonné ; Sonechilde et Griffon demandèrent à capituler et vinrent se soumettre au pouvoir des vainqueurs. Le monastère de Chelles, fondé par la reine Bathilde, reçut la veuve de Charles ; Griffon trouva une captivité honorable dans la forteresse de Neuchâtel en Ardenne <sup>2</sup>.

Dans le gouvernement des états qu'ils avaient reçus de leur père et dont ils venaient de maintenir l'intégrité entre leurs mains, Carloman et Pépin se proposaient surtout de porter quelque remède aux abus, de faire rentrer dans l'ordre habituel ce qui en était

<sup>1</sup> Grifo, qui ceteris minor natu erat, matrem habuit nomine Suanihildem, neptim Odilonis Ducis Bāioariorum. Hæc illum ad spem totius regni concitavit in tantum ut sine dilatione Laudunum civitatem occuparet ac bellum fratribus indiceret. (Eginhardi *Annal.*, ad ann. 741.)

<sup>2</sup> *Ibid.*

sorti durant l'époque toute militaire de Pépin d'Héristall et de Charles Martel. Aussitôt que la paix intérieure fut rétablie, les deux frères, d'un commun accord, firent aux églises la restitution d'une partie des biens aliénés sous le nom de *précaires* en faveur des guerriers de Charles.

Le moment paraissait venu aussi de travailler à la réforme de la discipline ecclésiastique. Depuis plus d'un demi-siècle, en effet, les règles canoniques étaient tombées dans l'oubli; la vie mondaine, les habitudes séculières en avaient usurpé la place dans plusieurs églises. Mais il faut reconnaître que si le mal avait fait des progrès, il n'était pas devenu tellement universel qu'il fût impossible de lui opposer de nombreuses exceptions. Si l'église de Reims, encore florissante au temps de Rigobert, si les églises de Trèves, de Mayence, de Cologne, avaient, dans les derniers temps, perdu sous le gouvernement d'évêques guerriers une partie de leur antique splendeur, Sigebaud à Metz, Volchise à Verdun, Godon à Toul, Hubert à Maëstricht et à Liège, Willebrord à Utrecht, avaient répandu sur leur siège épiscopal l'éclat de leurs vertus et de leur zèle pour la conservation de la discipline.

Vers la fin de l'année 742, Carloman eut une entrevue avec Boniface, et il fut résolu qu'une assemblée des évêques de la Germanie et de la Gaule austrasienne serait convoquée, pour le 21 avril 743, près des bords du Rhin, probablement dans la ville de Cologne<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Ex vitâ S. Bonif. ab Othlono Scriptâ. Inter actâ SS. Ord.*

Carloman parut dans l'assemblée avec le cortège des seigneurs de sa cour. On distinguait à leur tête Chrodegang, le savant référendaire de Charles Martel, et aussi l'un des principaux conseillers de la cour de son fils Carloman. L'assemblée déclara déchus de leurs fonctions pastorales ceux qui lui parurent n'en être point dignes ; elle prescrivit l'observation rigoureuse des lois canoniques, défendit aux ecclésiastiques de porter les armes dans les combats et de nourrir des chiens ou des faucons pour la chasse. Les pratiques païennes qui subsistaient encore dans certaines contrées furent de nouveau interdites ; un synode ou concile national devait être désormais réuni chaque année pour le maintien de la discipline.

On pourrait croire que dans cette même assemblée Carloman et Boniface s'occupèrent déjà de pourvoir au siège épiscopal de Metz que laissait vacant la mort de l'évêque Sigebaud, arrivée au mois d'octobre de l'année précédente<sup>1</sup>. Carloman et Boniface auraient, dans cette pensée, jeté les yeux sur Chrodegang, dont le mérite était connu de tous. En effet, quelques mois plus tard, Chrodegang fut élevé sur le siège de Metz avec la mission de continuer l'œuvre de son prédécesseur. Animé du zèle apostolique le plus ardent et le plus pur, il était en même temps un négociateur éloquent, habile, plein d'expérience. La cité de Metz,

S. Bened., sæc. 3, part. III, p. 28. — *Epist. S. Bonif. ad Zachariam Papam*. Apud D. Bouquet, t. IV, p. 94.

<sup>1</sup> Baluze, *Capitul. reg. Franc.*, t. I, p. 145 et seq.

d'autre part, conservait toujours les traditions de la science politique et administrative, et, pour cette raison, nul, mieux que Chrodegang, ne semblait convenir à l'antique capitale de l'Austrasie. Devenu évêque de Metz, il ne devait pas cesser d'occuper le premier rang dans les conseils de la cour<sup>1</sup>.

Vers le temps où le soin pacifique des affaires religieuses arrêtaient Carloman et Boniface sur les bords du Rhin, Hunald, fils d'Eudes, proclamait en Aquitaine son indépendance et menaçait de ses armes les rives de la Loire. On eût dit même que les peuples les plus éloignés de l'Aquitaine s'étaient entendus avec Hunald pour resserrer ou détruire la domination du peuple franc. En effet, les chefs tributaires d'Outre-Rhin, Bavares, Allemands, Saxons, faisaient, en ce moment, publier le ban de la guerre contre les fils de Charles.

Entourés tout à coup d'un si grand nombre d'ennemis, Carloman et Pépin jugèrent que l'affermissement de leur pouvoir, aussi bien que l'antique usage de la nation, demandait le rétablissement de la royauté. Depuis qu'il n'y avait plus de monarque, chacun pouvait se croire le droit de s'ériger en maître et de refuser l'obéissance à des hommes qui portaient, il est vrai, le titre de prince, mais dont l'autorité manquait de l'appui et de la sanction d'un pouvoir supérieur. A l'ombre de la puissance royale, l'Austrasie et la Neus-

<sup>1</sup> Vir egregius et omnibus præconiis efferendus Chrodegangus. Antistes eligitur. (P. Diaire, *De gest. episc. Mettens.*)

trie, si longtemps ennemies l'une de l'autre, pourraient oublier plus facilement leur ancienne rivalité.

Vers le mois de mai 742, Carloman et Pépin élevèrent solennellement le mérovingien Childéric sur le trône <sup>1</sup>.

De qui était fils le roi Childéric III ? C'est ce que ne nous disent point les écrivains du huitième siècle. On a supposé qu'il était fils de Chilpéric Daniel. Cette filiation s'accorderait avec le titre de cousin de Dagobert III, que le monarque se donne lui-même dans plusieurs diplômes ; ce qui est certain, d'ailleurs, c'est que Childéric était un prince dans la force de l'âge.

On a souvent attribué à Pépin en particulier la pensée de mettre fin à l'interrègne. On voit cependant que c'était Carloman qui avait, comme fils aîné de Charles, la principale initiative dans les affaires <sup>2</sup>. Mais la preuve la plus certaine que l'élévation du prince mérovingien sur le trône fut principalement l'ouvrage de Carloman, c'est le témoignage de Childéric lui-même <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Pippini Principis capitulare Suessionense datum anno Christi 744*, apud Baluze, *Capitul. reg. Franc.*, t. I, p. 155. — *Præceptum Childerici III regis pro monast. Stabulensi*, apud D. Bouquet, t. IV, p. 711.

<sup>2</sup> Ad nutum Carolomanni, qui majoris ætatis erat, omnia paterni regni jura disponebantur. (*Vita S. Bonifacii ab Othlono scripta*, apud D. Bouquet, t. III, p. 667.)

<sup>3</sup> Hildricus Rex Francorum, viro inclyto Karlomanno, Majoridomûs, rectori palatio nostro, qui nos in solium regni instituit. (*Præceptum Childerici III regis pro monast. Stabul.* Apud D. Bouquet, t. IV, p. 711.)

Si nous avons lieu de croire que Childéric était alors dans la maturité de la jeunesse, rien, d'autre part, ne nous donne l'idée de son caractère personnel. Comme les rois ses prédécesseurs, il tint des cours plénières et prononça des jugements sur quelques intérêts particuliers de l'ordre civil et administratif ; mais pas plus que les rois qui s'étaient succédé depuis la bataille de Testry, Childéric III ne prit l'épée pour conduire les Francs à la guerre.

L'interrègne avait cessé, mais Hunald ne crut pas devoir pour cela se soumettre à l'autorité de Childéric et du maire du palais de Neustrie. L'apparition subite des Francs au delà de la Loire intimida Hunald, qui fut trop heureux alors d'obtenir la paix : dès la saison d'automne, Pépin et Carloman étaient de retour sur les bords du Rhin.

Les deux frères allèrent se reposer de leur longue course dans le palais de Metz : leur intention était vraisemblablement de s'entretenir des intérêts de l'État avec Chrodegang, qui venait d'être élevé sur le siège épiscopal de la cité. On vit alors Pépin traiter, à Metz, les affaires de la Neustrie et de la Bourgogne, comme s'il eût été à Kiersy ou à Compiègne<sup>1</sup>.

Cependant Odilon, en Bavière, reprenait confiance et bravait de nouveau la puissance des Francs ; il

<sup>1</sup> *Præceptum Pippini majoris domûs pro Matisconensi eccles. S. Vincentii.* Apud Le Cointe, *Annal. eccles. Franc.*, t. V, p. 77. — Ce diplôme, donné à Metz le 1<sup>er</sup> janvier 743, porte cette formule finale : Actum Kalend. Januarii, in anno secundo Principatûs Pippini ejusdem, in civitate Metis, in *Palatio regio.*

formait avec les Allemands et les Saxons du Wésér une vaste confédération dans laquelle il avait fait entrer aussi les Slaves voisins de la Bavière. Les peuples germains ligués autour d'Odilon ne paraissaient pas disposés seulement à combattre pour leur indépendance. Confiants dans leur valeur et dans leur nombre, ils ne se promettaient rien moins cette fois que de franchir le Rhin et de déborder sur la Gaule.

Carloman, aussi bien que Pépin, ne cessait pas un instant de porter un regard attentif sur les frontières austrasiennes. Dans les conseils où il réunissait les seigneurs de sa cour, il parlait fréquemment d'une situation qui était pleine de périls. « Les peuples étrangers, s'écriait-il avec autant d'énergie que de vérité, les peuples étrangers sont conjurés contre nous ! » La défense du royaume exigeait des ressources que n'avait point Carloman ; mais ce que l'emprunt public ferait trouver de nos jours, Carloman résolut de le demander aux églises de l'Austrasie.

Un nouveau concile devait s'assembler au mois de mars 743, dans la ville royale de Leptines, en Hainaut, pour achever l'ouvrage de la réforme disciplinaire commencé, l'année précédente, sur les bords du Rhin. L'assemblée répondant à la demande de Carloman, décida que les églises d'Austrasie engageraient entre les mains du prince, sous le nom déjà connu de *précaires*, le dixième de leurs revenus. Une partie de ces avances serait rendue à la fin de chaque année. Le concile dispensait les églises

pauvres de l'obligation de subvenir aux besoins du trésor<sup>1</sup>.

Après la clôture du concile de Leptines, Carloman et Pépin, à la tête d'une armée où ils avaient convoqué le ban et l'arrière-ban des forces militaires de la nation, s'avancèrent jusqu'aux rives du Leck qui sépare l'Alemannie de la Bavière. Le fleuve était profond, et Odilon avait encore eu le soin de fortifier la rive opposée où il se tenait retranché avec l'élite de ses guerriers. Les Francs ne pouvaient passer le fleuve, et pendant quinze jours ils essuyèrent les sarcasmes des Bavaois. Les Francs, irrités, se décidèrent alors à une entreprise périlleuse. Le Leck formait, à quelque distance, une espèce d'étang marécageux où personne n'osait s'engager. Carloman et Pépin le franchirent au milieu de la nuit et tombèrent à l'improviste sur les Bavaois qui, après un long et sanglant combat, se retirèrent derrière le fleuve de l'Inn<sup>2</sup>.

La Bavière, qui avait déjà livré à Charles Martel de précieux trésors, était toujours la contrée la plus riche

<sup>1</sup> Statuimus quoque cum consilio servorum Dei et populi christiani, propter imminentia bella et persecutiones cæterarum gentium quæ in circuitu nostro sunt, ut sub precario et censu aliquam partem ecclesialis pecuniæ, in adiutorium exercitûs nostri retineamus. . . . (*Carlomanni Principis capitulare secundum, datum anno Christi 743. Apud Liptinas.*) Baluze, *Capitul. reg. Franc.*, t. I, p. 149.

<sup>2</sup> Provocati (Franci) irrisionibus gentis illius, indignatione commoti, periculo se dederunt per loca deserta et palustria. . . nocteque irruentes, divisus exercitibus, eos improvisos occupaverunt. (*Chron. Fredeg., continuat.*, pars tertia, c. 112.)

de la Germanie. Pendant cinquante-deux jours, les vainqueurs la parcoururent et y recueillirent beaucoup d'or et d'argent.

Hiltrude ne devait pas oublier en ce moment qu'elle était devenue pour une part la cause de cette guerre malheureuse. Un écrivain bavarois du dix-septième siècle, qui nous a laissé une savante histoire de sa patrie, nous raconte que l'épouse d'Odilon entreprit alors, avec dévouement et courage, la réconciliation des Francs et des Bavaois. Prenant dans ses bras son fils Tassilon, la princesse franque alla se jeter aux pieds de ses frères, en les suppliant d'apaiser leur colère et de ne point prolonger davantage une lutte si funeste. Ses deux frères, disait-elle, pouvaient tourner toute leur colère contre une sœur qui était la seule cause de la discorde; mais ils ne devaient point tourner leurs armes contre son époux qui voulait vivre en paix avec eux. Ils devaient se demander à eux-mêmes lequel leur serait plus glorieux ou de retourner à de sanglants combats et de souiller du sang des innocents ce lien conjugal heureusement formé, ou bien de pardonner à une sœur qui n'avait rien fait qui fût indigne de sa naissance. Hiltrude les conjurait aussi d'abaisser leurs regards sur son fils Tassilon, né depuis peu d'un mariage honorable; son innocence ne pouvait exciter la haine de ses oncles, et cependant lui resterait-il un espoir de salut s'il voyait périr son père?

La duchesse de Bavière s'efforçait de fléchir, d'autre part, la fierté de son époux et de lui persuader de

faire la paix à des conditions qui ne flétriraient point sa gloire<sup>1</sup>.

Il ne faut pas sans doute tenir trop de compte de ce discours que le savant du dix-septième siècle a imité de Tite-Live, et dans lequel l'épouse du duc de Bavière semble jouer un peu le rôle des Sabines s'interposant entre leurs pères et leurs époux ; mais il est permis de croire toutefois que Hiltrude parvint, à force de prières et d'instances, à rétablir la paix entre Odilon et les princes Francs. Odilon renouvela son serment d'obéissance, et le maire d'Austrasie ne vit plus en lui qu'un frère et un fidèle serviteur.

La tranquillité paraissait assurée pour longtemps au sein de la Germanie, et Carloman pensa qu'il pouvait tourner son attention vers d'autres soins. Doué de cette activité infatigable qui faisait le caractère distinctif de sa famille, il profita du temps de repos qui s'offrait à lui pour examiner de nouveau la situation de ses états et prescrire les réformes qui lui sembleraient les plus utiles.

Ce fut probablement alors que le frère de Pépin détermina Childéric III à visiter l'Austrasie. Metz et les grandes cités du royaume de l'Est reçurent, sans doute, le monarque entouré de sa cour. La présence de Childéric au milieu des Austrasiens semblait signifier qu'il les estimait à l'égal des Neustriens : Carloman était aussi de sa part l'objet des plus glorieuses déférences : en tête des diplômes qu'il délivrait à son passage dans

<sup>1</sup> *Joannes Adlzreitter Rerum Boïcarum*, pars 1, lib. 7.

les cités et les villas du royaume de l'Est, Childéric faisait mettre cette mention expresse qu'il devait à Carloman l'honneur d'être monté sur le trône<sup>1</sup>.

Ainsi Carloman, comme Pépin d'Héristall son aïeul, voulait conserver à la royauté le caractère d'un pouvoir supérieur au nom duquel le maire du palais, sous le nom de prince, commandait à la nation ; le roi offrait l'image de l'autorité suprême, le maire en avait l'action réelle.

Carloman se montrait encore l'imitateur de Pépin d'Héristall par sa munificence. Pendant l'automne de l'année 743, il se trouvait dans la ville de Liège, lorsque le 3 novembre, qui était un jour de dimanche, le corps de l'évêque Hubert fut tiré de l'oratoire où il reposait depuis seize ans, pour être transporté dans l'église principale de la cité. Un écrivain contemporain nous a décrit la cérémonie de cette translation, qui fut le premier hommage public rendu à l'illustre évêque des Ardennes. A la tête des peuples accourus de toutes les parties de la province, paraissait Carloman, ayant à ses côtés son épouse et les personnages de sa cour. Après que l'on fut arrivé au lieu de la nouvelle sépulture, le prince déposa sur l'autel, à titre d'offrande, plusieurs vases d'argent massif et de riches étoffes brodées en or par les artistes de la Grèce ou de l'Italie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Præceptum Childerici III regis pro monast. Stabulensi et Mal-mundario.* Apud D. Bouquet, t. IV, p. 711.

<sup>2</sup> *Maxima munera devovit (Carlomannus) atque attribuit, vasa sci-*

Lorsque Pépin et Carloman reprenaient le cours des affaires intérieures, souvent interrompu par le bruit des armes, Hiltrude ne négligeait rien pour maintenir la bonne intelligence entre ses frères et son époux. De son côté, Odilon déployait ses éminentes qualités à réparer les derniers malheurs de sa patrie ; il observait fidèlement la paix qu'il avait jurée à Carloman et n'omettait aucune occasion de donner aux chefs de la nation franque des marques de sa déférence.

Les anciens alliés d'Odilon n'avaient malheureusement point les mêmes dispositions envers les maîtres de la Gaule. Théodoric, chef des Saxons du Wésér, faisait armer ses guerriers, pendant que le duc des Allemands, Théodebald, s'apprêtait à envahir le territoire franc du côté des Vosges. Hunald devait, de concert avec les deux chefs d'Outre-Rhin, faire soulever dans le même temps l'Aquitaine et la Gascogne.

Théodebald exerça un premier acte d'hostilité contre les fils de Charles Martel en obligeant l'évêque régionaliste Pirmin de quitter la retraite qu'il s'était faite sur les bords du lac de Constance. Pirmin vint en Austrasie demander aux princes francs leur protection et un asile, Carloman et Pépin accueillirent l'exilé d'autant plus volontiers, qu'il avait possédé l'amitié de Charles leur père, et que c'était à cause d'eux qu'il souffrait aujourd'hui les rigueurs de la proscription.

licet argentea et pallia peregrino opere elaborata. (*Ex vitâ S. Huberti episc. Leod. Apud Surium, die 3 novemb.*)

Dans cette partie de l'Austrasie que baigne le cours de la Sarre, on voyait, à peu de distance l'une de l'autre, deux villas qui portaient le nom de *Gamundiæ*. Cette commune dénomination avait sans doute pour cause l'analogie de leur situation géographique. L'une était bâtie au point de rencontre de la Sarre et de la Blise ; l'autre s'élevait un peu plus au nord-est, sur une pointe de terre formée par la réunion de deux ruisseaux que l'on appelait la Frualba et la Sualba. La première des *Gamundiæ* se distinguait de l'autre par le nom de la rivière qui arrosait ses murs ; des deux noms réunis est venu celui que porte de nos jours la ville de *Sarreguemines*. La seconde *Gamundiæ* avait aussi sa distinction : elle était désignée le plus souvent par l'appellation de *Hornbach*, en langue germanique, *Ruisseaux de la Corne*.

Carloman confia à Pirmin la direction du monastère de Hornbach, bâti sur les ruisseaux de la Corne par Pépin d'Héristall. Hornbach devenait ainsi le Richenaw de l'Austrasie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Vita S. Pirminii episc. et abb.* — *Histoire de Metz* par des religieux bénédictins, t. I, p. 442, 443, 444. — Bucelinus, *Germania sacra*, pars 2.

Nous avons cru devoir placer l'arrivée de Pirmin en Austrasie vers l'année 744, qui fut celle de la révolte du duc Théodebald contre la domination de Carloman.

Un riche seigneur du nom de Wernher a été regardé comme le fondateur de Hornbach ; cependant Charlemagne, dans une chartre citée par les religieux bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, attribuait à ses ancêtres la construction de ce monastère. A l'époque de Pirmin, Wernher avait donné de grands biens à l'église de Horn-

Là, comme en Alemannie, le nom de Pirmin devait laisser une mémoire durable que la tradition populaire elle-même a conservée. Dans un angle du versant occidental des Vosges on voit encore un bourg appelé *Pirmasens* ou *Pirminhausen*, c'est-à-dire *maisons de Pirmin*. On désigna longtemps sous le nom de *sentier de Pirmin* la voie qui allait de Hornbach à Wissembourg<sup>1</sup>.

Carloman et Pépin s'étaient préparés à faire face aux ennemis qui les menaçaient en Saxe et en Alemannie ; mais ils se séparèrent cette fois : Pépin prit le chemin des Vosges alsaciennes<sup>2</sup> et Carloman celui du Wésér. Les deux expéditions demandaient de la prudence et du courage ; mais la plus périlleuse était celle, peut-être, dont le maire du palais d'Austrasie avait voulu se charger. En marchant contre les Saxons, Carloman animait son courage et ses espérances par le souvenir de son père ; on chantait dans les rangs des bardits de guerre, et, parmi les hommes qui suivaient le fils de Charles, il s'en trouvait bien certainement plusieurs qui avaient pris une part glorieuse à la victoire dont le héros austrasien avait illustré ses derniers jours sur les bords du Wésér.

Au nombre des chefs de l'armée se trouvait Gérold qui, après avoir brillé du vivant de Charles parmi les guerriers les plus vaillants, était devenu évêque de

bach, et ce fut pour cette raison peut-être qu'il passa ensuite pour en avoir été le fondateur.

<sup>1</sup> Bucelinus, ubi suprâ.

Mayence. Il est vrai que les conciles de Germanie et de Leptines venaient d'interdire sévèrement aux ecclésiastiques de porter les armes, et l'on a lieu de s'étonner que la défense n'ait point été observée en ce moment à l'égard de Gérold. Mais la crainte qu'inspiraient les Saxons, dont les colonnes victorieuses, déjà répandues dans la Thuringe, menaçaient d'envahir la Gaule, avait fait croire sans doute à Carloman que la règle pouvait, dans la circonstance, souffrir une exception. L'habileté et la valeur de l'ancien guerrier de Charles semblaient devoir donner au succès une chance plus assurée, et Gérold avait reçu l'ordre de se joindre aux autres chefs de l'expédition qui était dirigée sur les bords du Wésér.

Lorsque les Francs et les Saxons se furent rencontrés, il y eut, comme de coutume, un choc des plus terribles. Au milieu de cette sanglante mêlée, Gérold sentant se réveiller en lui toute l'ardeur d'un soldat de Charles Martel, s'élança au plus fort de la bataille et tomba frappé d'un coup mortel parmi la foule des guerriers francs ou saxons qui jonchaient les rives du fleuve<sup>1</sup>.

La victoire demeura aux Francs ; mais Théodoric avait fait sa retraite en bon ordre et Carloman ne pouvait se flatter d'un triomphe décisif sur ce peuple indomptable qui, pendant bien longtemps encore, devait opposer aux Francs la plus opiniâtre des résistances.

Le combat de Théodoric et de Carloman fit un grand

<sup>1</sup> *Ex vitâ S. Bonif. ab Othlono monacho scriptâ.*

bruit des deux côtés du Rhin, et parmi tous les chefs austrasiens qui avaient payé la victoire de leur vie, aucun n'émut les esprits autant que l'évêque Gérold.

Il y avait un homme qui, plus que tous les autres, devait ressentir cette perte. Gérold, marié avant que d'être élevé à sa dignité, laissait un fils nommé Gewilib, qui était attaché à la cour du maire du palais d'Austrasie. Carloman, touché de la vive douleur de Gewilib, voulut lui offrir quelque dédommagement et ne crut pouvoir mieux faire que de lui donner le siège épiscopal de Mayence que Gérold avait occupé. Mais Gewilib conserva toujours au fond du cœur un ineffaçable ressentiment contre le meurtrier inconnu qui avait rougi sa main du sang de son père.

Carloman n'en avait point fini avec les Saxons, et dès l'année suivante (745) il lui fallut se mesurer de nouveau contre Théodoric. Malgré l'événement fatal qui avait signalé la première expédition, Gewilib, soit volontairement, soit qu'il en ait reçu l'ordre, suivit Carloman sur les bords du Wésér. Les habitudes de la vie séculière n'étaient point encore effacées chez le jeune évêque de Mayence, et la mort toute récente d'un père chéri entretenait dans son âme un sentiment qui allait être mis à une terrible épreuve.

Lorsque le fils de Gérold aperçut les Saxons en armes sur la rive opposée du Wésér, la pensée lui vint que parmi eux se trouvait, peut-être, le meurtrier de son père. Il ne sentit plus alors en lui que l'empressement d'un guerrier germain, pour qui le sang versé appelait le sang, pour qui la vengeance était un

besoin et un devoir. Tout entier à cette pensée, Gewilieb appela un de ses serviteurs, lui commanda de passer le fleuve et de chercher par d'adroites informations à connaître celui qui, l'année précédente, en ce même lieu, avait plongé son épée dans le sein de Gérold. Un saxon répondit au serviteur de Gewilieb : Cet homme n'est pas loin de vous. — Dites - lui donc, répartit le serviteur, qu'il vienne sans retard, parce que mon maître veut lui parler.

L'homme que l'on cherchait s'étant avancé à cheval au milieu du Wésér, Gewilieb en fit autant de son côté ; mais au lieu d'adresser à son ennemi de pacifiques paroles, il le renversa mort, de son épée, en lui disant : Reçois ce coup par lequel je venge mon père <sup>1</sup>.

A cette vue les deux armées poussèrent de grands cris et engagèrent un combat furieux ; les Francs, à la fin, demeurèrent vainqueurs, et Théodoric, prisonnier, fut amené en Austrasie.

Les poètes francs chantèrent avec enthousiasme le nouveau triomphe de Carloman sur les Saxons. On

<sup>1</sup> Consistentibus autem utriusque populi exercitibus, cis citraque ripam fluminis Wisaraha, præcepit Gewilieb puerum suum inter hostes pergere, illicque nomen ejus qui patrem suum occiderat diligenter inquirere. Cùmque puero jussa complenti responderetur à quodam, proximum adesse quem quæreret, *venire rogate*, inquit, *eum huc quantocius, quæ secum sermocinari senior appetit meus.*

Quo veniente, et utrimque alterius adventu denunciato, mox præparatis equis ab utroque itur, et in medio amne occurrentibus, atque colloquentibus, ait Gewilieb episcopus : *Accipe jam ferrum quo patrem vindico carum.* Hæc igitur dicens gladio mox perfodit illum. (*Othlonus*, ubi suprâ.)

célébra aussi en vers latins cette grande victoire ; il paraît même que l'un des principaux épisodes de ces récits populaires fut celui où Gewilieb était représenté frappant le guerrier saxon au milieu du Wésér<sup>1</sup>. On s'entretenait partout de cet événement extraordinaire et presque personne ne songeait à faire à Gewilieb un crime de l'acte sanglant qui venait de souiller le caractère sacré dont il était revêtu.

Cependant une voix puissante s'éleva bientôt contre l'évêque homicide. Boniface déclara en plein synode qu'un prêtre qui avait répandu volontairement le sang humain ne pouvait plus exercer le ministère<sup>2</sup>. Gewilieb, déposé de son siège épiscopal, reconnut sa faute et ne chercha point à la justifier ; Carloman lui-même souscrivit à la condamnation qui sanctionnait par un effet réel les lois de l'Église.

Le maire du palais d'Austrasie avait manifesté, depuis quelque temps déjà, le désir de voir s'élever près des bords du Rhin une métropole religieuse qui réunirait sous la même autorité les églises de Germanie et celles de l'Austrasie du nord qui s'en rapprochaient davantage. Carloman jugea que la ville de Mayence,

<sup>1</sup> Othlon, qui a emprunté son récit au poème latin, nous en a conservé ces deux vers :

Accipe jam ferrum quo patrem vindico carum,  
Hæc igitur dicens gladio mox perfodit illum.

<sup>2</sup> At sanctus Præsul Bonifacius inter cætera correctionis colloquia, hæc pariter in conventu synodali protulit, attestans nullum homicidii reatu pollutum debere episcopali sacerdotio fungi. (*Othlonus*, ubi supra.)

située à peu près à égale distance de la Frise et de la Bavière, convenait à une pareille destination. Après la déposition de Gewilib, Boniface fut élevé à l'épiscopat de Mayence (745) avec le titre de légat du Saint-Siège en Gaule et en Germanie <sup>1</sup>.

Vers cette même époque l'évêque Chrodegang, suivant les inspirations de Boniface, bâtissait autour de l'église cathédrale de Metz un vaste cloître et soumettait le clergé de Saint-Étienne à la vie commune sous la règle de saint Benoît <sup>2</sup>. Chrodegang désirait aussi ériger un institut semblable à celui de la Fulda <sup>3</sup>. Il avait remarqué, au sud-est de la cité de Metz, à une distance d'environ douze milles, un lieu qui paraissait favorable à son dessein. Là s'échappait d'une vallée

<sup>1</sup> Le pape Zacharie, d'après le vœu de Carloman et de Pépin, soumit à l'autorité du nouvel évêque de Mayence les églises de la Frise, de la Thuringe, de la Hesse, de l'Alemannie et de la Bavière. Spire, Worms, Cologne, Maëstricht, Utrecht, dépendirent également pour le spirituel de la même juridiction. (*Epist. Zachariæ Papæ ad Bonifacium*. . . t. I. Conciliorum Galliæ, p. 581. — *Vita S. Bonif. episc. Mogunt.* ab Othlono monacho Script.)

<sup>2</sup> Paul Diacre nous apprend que l'évêque Chrodegang fit reconstruire le chœur de l'église de Saint-Étienne et qu'il l'entoura d'arcades élégantes et majestueuses. Le même écrivain mentionne parmi les embellissements les plus remarquables dont Saint-Étienne fut encore redevable à Chrodegang, un magnifique ciboire élevé au-dessus du grand autel, un ambon, ou tribune, orné de plaques d'or ciselées, et une grille de fer d'un riche travail destinée à fermer le sanctuaire. (P. Diac., *De gest. episc. Metens.*)

<sup>3</sup> Ce monastère avait été bâti au commencement de l'année 744, près des bords de la Fulda, à l'extrémité orientale de la forêt Buchonia, ou forêt *des Hêtres*, par Sturm, disciple de Boniface.

formée de roches vives et ombragée de forêts une petite rivière beaucoup moins considérable que la Fulda, mais limpide et d'une extrême fraîcheur. Ses sources tombant en nappes abondantes et à gros bouillons avaient alimenté autrefois un aqueduc romain, porté au milieu de son cours sur une majestueuse arcade dont les restes embellissent aujourd'hui de leurs ruines pittoresques le riant bassin de la Moselle. Ce ruisseau était appelé du nom de Gorzia, et la tradition racontait que près de ses bords l'évêque Saint-Clément, arrivant de Rome, avait fait entendre aux Médiomatriciens ses premiers enseignements. Un antique oratoire, qui rappelait le souvenir de Clément, s'élevait au-dessous des cascades de la Gorzia : ce fut là que Chrodegang résolut de bâtir un monastère.

Cette vie tranquille et pure des cénobites faisait, depuis quelque temps déjà, dans l'âme de Carloman de vives impressions. La pensée lui venait souvent d'embrasser la vie religieuse ; mais à cette pensée se mêlaient toujours les soins de l'administration intérieure et de la guerre contre les ennemis du dehors. Carloman se vit forcé de porter de nouveau ses armes contre l'indomptable Hunald d'Aquitaine (745) et de retourner ensuite contre les Allemands insurgés pour la troisième fois sous le commandement de leur duc Théodebald ; c'étaient là du moins les dernières épreuves de Carloman dans la vie guerrière et politique. Un jour qu'il se trouvait avec Pépin il lui dit : « Mon frère, le désir m'est venu d'embrasser la vie religieuse. Ne pourriez-vous point vous charger du

gouvernement de mes états et du soin de mon fils Drogon. » Le prince austrasien fit savoir également à son frère qu'il se proposait d'aller vivre au lieu même où saint Benoît avait donné la règle nouvelle qui devait se répandre dans toutes les parties du monde chrétien. Ce lieu était le célèbre monastère du Mont-Cassin, entre Rome et Naples.

En 747 Carloman déposa en faveur de son fils Drogon les titres de duc et de maire du palais d'Austrasie, et, après avoir confié à Pépin la régence des états du jeune prince<sup>1</sup>, il alla recevoir des mains du pape Zacharie la tonsure et l'habit des frères de saint Benoît au Mont-Cassin. Avant de partir, Carloman, voulant effacer toute trace des anciennes divisions de famille, avait demandé à Pépin de remettre Griffon en liberté. Pépin se conforma aux désirs de son frère et inaugura sa nouvelle puissance en ordonnant d'ouvrir au fils de Sonechilde les portes de Neufchâtel où il était prisonnier depuis six ans.

Au mois de mai de l'année 749 Pépin, accompagné de Griffon et de l'évêque de Metz Chrodegang, se rendit au château de Dürren, dans le comté actuel de Juliers, pour tenir les plaids généraux de la nation. Le prince alla ensuite résider quelques jours dans le célèbre

<sup>1</sup> L'autorité de Drogon, fils de Carloman, comme maire du palais d'Austrasie, se trouve mentionnée dans la lettre d'un prêtre austrasien à Andunus son ami. • Indica nobis aliquid de episcopo nostro, an ad synodum ducis occidentalium provinciarum (id est Pippini) perrexisset, an ad filium Carlomanni. (*Recueil des lettres de saint Boniface*, lettre 4<sup>o</sup>.)

château royal d'Andernach sur le Rhin, et ce fut là que, le vingtième jour de mai, l'évêque de Metz donna, en présence de Pépin, une charte de dotation pour l'abbaye de Gorze qui sortait en ce moment de la main des architectes et des ouvriers<sup>1</sup>. Mais pendant que Pépin, avec Chrodegang et d'autres conseillers, traitait les affaires publiques, Griffon s'échappa en secret et alla donner sur la rive droite du Rhin le signal de la guerre civile.

Pépin réprima aussitôt les tentatives de Griffon en Saxe et en Bavière. Alors Boniface, que le spectacle de ces luttes affligeait jusqu'au fond de l'âme, négocia la paix entre les deux frères; Pépin aurait pu n'écouter que les conseils de la rigueur; mais il aima mieux s'en abstenir, et pour gage de sa réconciliation avec le fils de Sonechilde, il lui donna le comté du Mans avec douze autres comtés enclavés dans les diverses provinces du royaume.

Griffon n'était pas homme à se contenter de la nouvelle part qui venait de lui être faite dans les anciens états de Charles Martel; il quitta bientôt le nord de la Gaule et alla solliciter l'appui de Waifre, fils de Hunald et nouveau duc d'Aquitaine.

Pendant le cours des années 750 et 751, la paix ne fut point généralement troublée au dedans ni au dehors du royaume. C'était là une rare exception, et Pépin résolut d'en profiter pour obtenir des Francs le titre de roi.

<sup>1</sup> *Gallia christ.*, t. XII, inter instrumenta.

On s'est demandé s'il y avait eu en cela une usurpation ou bien si, en vertu d'un droit électif, le peuple franc avait pu disposer de la couronne en faveur de Pépin. Nous n'entreprendrons point de discuter cette question et encore moins de la résoudre. Nous exposerons tout simplement les faits et les circonstances qui amenèrent cette révolution politique par laquelle finit la domination des princes mérovingiens dans la Gaule.

Les deux caractères qui constituent la royauté, le pouvoir et le titre, se trouvaient partagés : le maire du palais avait le pouvoir, le roi avait le titre. Le commandement militaire formait la partie la plus considérable du pouvoir, et la guerre sans cesse présente avait pour effet d'imprimer de plus en plus le caractère de roi à celui qui remportait continuellement des victoires et sauvait la patrie.

Charles Martel avait laissé la royauté vacante, et l'on se souvient des motifs qui avaient déterminé Carloman à faire cesser l'interrègne en élevant Childéric III sur le trône. Childéric fit-il paraître une faiblesse d'intelligence qui avilit plus que jamais aux yeux des peuples le nom de mérovingien ? Les écrivains de la seconde dynastie en ont ainsi jugé : mais on comprend que leur témoignage ne saurait être admis sans réserve. Du reste il n'est nullement nécessaire de recourir à l'imbécillité personnelle de Childéric pour expliquer les événements qui allaient mettre fin à son règne.

C'était Carloman qui avait eu l'initiative dans l'élé-

vation de Childéric à la royauté, et Pépin n'avait fait que se conformer aux vues de son frère qui exerçait la principale autorité. Demeuré seul à la tête des Francs, et gagné peu à peu par le sentiment de l'ambition, Pépin s'était de plus en plus rapproché des idées de Charles Martel à l'égard des derniers descendants de Mérovée. D'un autre côté il s'était assimilé dès sa jeunesse l'esprit et le caractère de la Neustrie ; investi de la faveur de cette nation, il avait fait un grand pas vers le trône.

Après s'être assuré de l'assentiment des grands, surtout dans le royaume de Neustrie, Pépin consulta deux hommes d'une grande autorité, Boniface et Fulrade, abbé de Saint-Denis. Ils engagèrent Pépin à demander l'avis du chef de l'Église. Le prince envoya aussitôt à Rome Fulrade et Burchard, évêque de Würzburg, que lui avait sans doute désigné Boniface. Les deux ambassadeurs étaient chargés de soumettre au pape Zacharie la question suivante, restée si célèbre dans notre histoire : « Quel est le plus digne de régner, ou de celui qui, sans avoir le titre de roi, en remplit tous les devoirs pour le bien de l'état, ou de celui qui, avec le titre de roi, ne fait rien pour l'utilité du royaume? »

Zacharie répondit que celui-là était mieux appelé roi, entre les mains duquel résidait la souveraine puissance (751)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Il lum melius vocari regem apud quem summa potestas consistet. (Ex chronic. jussu Nibelungi comitis scripto.)*

Sur la réponse du Saint-Siège, Pépin convoqua, pour le mois de mars 752, une assemblée générale des Franes dans la ville de Soissons. L'assemblée prononça la déposition de Childéric III et conféra à Pépin le titre de roi. Suivant l'antique usagé, le nouveau monarque était élevé sur le bouclier. A l'inauguration guerrière Pépin substitua la cérémonie religieuse du sacre dont le peuple hébreu avait offert le premier exemple. En présence de toute l'armée, Boniface donna l'onction royale à Pépin qui alla ensuite s'asseoir sur le trône.

Childéric III, dépouillé de la longue chevelure des rois, fut revêtu de l'habit religieux dans le monastère de Sithiu ou de Saint-Omer, dont il était le principal bienfaiteur.

La mairie du palais n'était plus, dès ce moment, une magistrature nécessaire dans le royaume : Pépin en connaissait trop bien d'ailleurs les dangers, et elle devenait d'autant moins possible que depuis de longues années elle n'était qu'un appui donné à la faiblesse. Drogon, fils de Carloman, fut donc obligé de renoncer au titre de maire du palais d'Austrasie ; mais la déchéance de Drogon devait laisser des regrets aux amis que Carloman avait conservés dans l'ancien royaume de l'Est.

Pépin ne posséda pas d'abord sans inquiétude la couronne qui venait d'être mise sur sa tête. Il avait toujours dans Griffon un ennemi infatigable et qui, en dépit de ses revers, était encore prêt à tout oser. Informé que Pépin venait de donner l'ordre à Waïfre

de le remettre entre ses mains , il prit le chemin de l'Italie dans l'espérance d'armer Astolphe , roi des Lombards , contre le chef des Francs. Il était accompagné de ces jeunes seigneurs qui s'étaient attachés à sa fortune et qui , sans doute , recrutés encore d'un certain nombre d'aquitains , lui formaient une petite armée.

Arrivé à Saint-Jean-de-Maurienne , Griffon trouva le passage des Alpes gardé par les braves comtes de Vienne et de Bourgogne transjurane. Le fils de Sonechilde ne voulut point reculer devant cet obstacle : il livra à ses adversaires un combat désespéré où il perdit la vie , aussi bien que les deux seigneurs qui s'étaient dévoués à la cause de Pépin (753).

Quelque temps après ce funeste événement Pépin reçut du pape Étienne II , successeur de Zacharie , une lettre par laquelle le Pontife implorait son secours contre le roi des Lombards qui voulait s'emparer de la ville de Rome. Étienne II exprimait en même temps le désir de faire connaître en personne au roi des Francs la situation critique du Saint-Siège. Pépin envoya aussitôt à Rome l'évêque de Metz Chrodegang et le duc Auger pour amener le Pontife à sa cour. Dès les premiers jours du mois de janvier 754 , Étienne se trouvait en présence du monarque <sup>1</sup>.

Le départ d'Étienne pour la Gaule avait éveillé chez Astolphe une vive inquiétude : mais alors une idée se présenta à son esprit. Le Mont-Cassin , où Carloman

<sup>1</sup> *Anastasius biblioth. in vitâ Stephani II, Pontif.*

portait l'habit de saint Benoît, dépendait du royaume de Lombardie. Astolphe donna l'ordre à l'abbé du Mont-Cassin de députer Carloman vers Pépin, avec la mission expresse de combattre de tout son pouvoir les prières que le pape Étienne faisait au roi des Francs.

Tenu à l'obéissance envers son abbé, Carloman fut obligé de s'imposer la plus affreuse violence ; il serait difficile de donner l'idée d'une pareille torture : elle était faite pour briser une existence. Carloman s'acquitta malgré lui de sa douloureuse mission<sup>1</sup> ; il n'eut pas, il est vrai, le nouveau chagrin d'obtenir gain de cause ; mais il tomba malade et ne put recouvrer les forces vitales qu'une semblable épreuve avait épuisées. Pépin de son côté ne voulut point permettre à son frère de retourner en Italie ; il lui assigna dans la Gaule un monastère de la ville de Vienne pour sa nouvelle demeure.

Pendant que le roi des Francs essayait de ramener Astolphe à des sentiments de paix envers le Saint-Siège, il jugea qu'il devait profiter de la présence du Pontife pour donner à son autorité naissante une nouvelle sanction. Le 8 juillet de la même année (754), Étienne II, dans l'église de Saint-Denis, sacra de sa propre main le roi Pépin, la reine Bertrade et les deux fils du monarque Charles et Carloman. Étienne conféra ensuite le titre glorieux de Patrices romains à Pépin et à ses deux enfants.

Pépin eût été très-heureux d'apprendre bientôt que

<sup>1</sup> Carlomannus iuvitus hoc fecisse putatur. (*Annal. Lauresham.*)

ses négociations avec Astolphe avaient été couronnées de succès. Mais il en fut tout autrement. Loin de se rendre aux prières de Pépin, Astolphe, le 1<sup>er</sup> janvier de l'année 755, vint mettre le siège devant Rome. Le prince franc passa les Alpes à la tête d'une armée : à son approche Astolphe montra moins de fierté ; il se soumit et confirma par des serments le traité de paix conclu avec Pépin en faveur du Saint-Siège.

Pendant l'expédition de Pépin en Lombardie, Carloman finit ses jours, laissant chez les Italiens comme chez les Francs une mémoire vénérée. Mais il paraît que sa présence dans la Gaule avait réveillé chez un certain nombre de seigneurs austrasiens le regret de n'avoir point vu son fils Drogon décoré du titre de roi. C'est ici, en effet, que l'on peut placer un événement assez grave dont les chroniqueurs n'ont pas fait mention, mais qui ne saurait laisser de doute, puisque c'est le roi Pépin lui-même qui nous en a transmis le souvenir.

Dans le temps où Pépin était en Italie, il se forma chez les Austrasiens un parti qui eut pour chef le comte Wulfoald, appelé aussi quelquefois Wolfand, seigneur de la forteresse du Castellion, bâtie sur une montagne, au bord de la Marsoupe, un des affluents de la Meuse. Wulfoald ne se montre à nous que sous un demi-jour, mais qui suffit toutefois pour nous révéler quelque chose de son caractère et du rôle qu'il devait jouer dans les derniers temps du royaume d'Austrasie. La famille de Wulfoald était puissante : il avait eu pour père Sislaramé, un des plus riches seigneurs de l'Est ;

Albert, père d'Adalsinde son épouse, avait occupé lui-même un rang élevé.

Ce double avantage n'était pas resté sans fruit pour le seigneur du Castellion. Il nous apprend lui-même qu'il jouissait d'une immense fortune dont il usait avec une extrême générosité<sup>1</sup>. Suivant son propre témoignage encore, il avait formé des liaisons avec un grand nombre de seigneurs austrasiens<sup>2</sup>; de son château, qui était probablement une ancienne forteresse romaine, il dominait au loin sur les deux rives de la Meuse.

Le comte Wulfoald avait-il été l'un des amis les plus dévoués de Carloman? se proposait-il de mettre le jeune Drogon, fils de Carloman, en possession de la souveraineté austrasienne? Cela est fort vraisemblable, et la mesure dont Pépin usa ensuite à l'égard de Drogon et de son frère en serait au moins une preuve indirecte. Ce qui est certain, c'est que Wulfoald s'occupa très-activement de fortifier par de nouveaux ouvrages de défense son château du Castellion qui devait servir de principal camp retranché aux adversaires que la domination de Pépin rencontrait dans l'ancien royaume d'Austrasie.

Mais le secret de l'entreprise ne fut pas tellement gardé que Pépin, à son retour, n'eût lieu d'en

<sup>1</sup> Wolfandus (Wulfoaldus) filius Sislaramii..... et conjux mea Adalsinda, filia Alberti..... *donatores rerum multarum*. (Præceptum donationis pro monast. S. Michaelis. Apud Wassebourg, *Hist. eccles. virdunensis*.)

<sup>2</sup> Facta est hæc donatio *conventu multorum bonorum hominum*... . (*Ibid.*)

savoir quelque chose. Il se saisit à l'improviste du comte Wulfoald et le fit comparaître devant le tribunal des Francs. Quels étaient ces juges qui furent appelés à prononcer sur le sort du seigneur du Castellion ? Ce furent probablement des Francs neustriens. Wulfoald fut condamné à perdre la vie comme traître et rebelle ; mais pendant qu'il était dans sa prison, les fers aux pieds et aux mains, Fulrade intercéda pour lui. Pépin fit grâce de la vie à Wulfoald, à condition qu'il livrerait sa forteresse du Castellion entre les mains du roi.

Pépin avait déconcerté les projets de ses ennemis ; cela ne lui suffit point encore : pour ôter aux fils de Carloman tout espoir d'occuper un trône, il leur fit couper la chevelure et leur ouvrit sans doute, comme à Childéric III, une retraite dans quelque monastère (755)<sup>1</sup>.

Après la remise du Castellion entre ses mains, Pépin donna à l'abbaye de Saint-Denis le monastère de Saint-Michel ou de Saint-Mihiel que Wulfoald avait bâti dans sa forteresse vingt années auparavant. Pépin ordonna de consigner de la manière la plus expresse, dans l'acte de donation, le complot de Wulfoald, la sentence prononcée contre lui et le pardon accordé par le monarque<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Stephanus Papa venit in Franciam et Carolomannus post eum, et filii ejus tonsi sunt. (*Annales Petaviani.*)

<sup>2</sup> Ce document précieux vient rétablir ainsi un fait important de notre histoire. Nous reproduirons dans toute son étendue ce passage

En épargnant les jours de Wulfoald, Pépin avait bien peut-être cédé aussi à la voix de sa conscience : il avait fait un acte de sagesse autant que d'humanité. Il prit le plus grand soin de ménager les leudes d'Austrasie qui, de leur côté, finirent par ne plus voir dans Pépin que le fils de Charles Martel, et s'accoutumèrent au commandement d'un prince valeureux qui marchait glorieusement sur les traces de son père.

Si nous détachons maintenant nos regards des luttes intérieures, nous les porterons du côté de la Frise qui devient alors le théâtre d'une douloureuse et sanglante catastrophe que l'on ne saurait passer sous silence.

de la charte, avec la latinité barbare qui lui donne un degré nouveau d'authenticité :

« Loco aleco (aliquo) in pago Virdunense quæ (qui) appellatur ad Muntem (Montem) Sancto Michaëlo Archangelo, super fluvio Marsupix, quem Wulfoaldus quondam pro vitâ suâ dedit pro eo quod illo castello ibidem volebat ædificare ad nostros inimicos recipiendum, sicut comprobatum est ad Francorum judicium : propter hoc missus fuit ad caulas ; sed Folleradus abbas, vel ipsa congregatio S. Dionysio nobis deprecata sunt pro eo et suam vitam illi perdonavimus (perdonavimus). » — (Dom Felibien, *Inter probationes historiæ S. Dionysii*, p. 25. — D. Bouquet, t. V, p. 702.)

Ce n'est point en 709, comme l'on voit, mais beaucoup plus tard, que Wulfoald avait fondé le monastère de Saint-Mihiel. Il nous apprend qu'il n'avait pas oublié de confier l'acte de dotation aux archives d'une municipalité voisine de son château. » *Nec sine gestorum alligatione.* » (Wassebourg, *Hist. eccles. Virdun.*) Nous avons remarqué dans un chapitre précédent que cette municipalité devait être celle de Verdun.

Au neuvième siècle l'église de Saint-Mihiel fut rebâtie à quelque distance du château et au lieu où s'élève aujourd'hui la ville qui porte le même nom.

En l'année 754, Boniface s'était démis de l'archevêché de Mayence et avait obtenu qu'on lui donnât pour successeur Lul, le plus distingué de ses disciples. Libre des soins de l'épiscopat, il avait repris ses courses apostoliques pour la conversion des infidèles de la Frise. Le 5 juin de l'année 755, qui était la veille de la Pentecôte, Boniface devait administrer la confirmation à des néophytes dont le nombre était trop grand pour tenir dans une église. Il fit dresser des tentes dans la plaine de Dokkum, près des rives de la Bordina, à six lieues de Leevarden.

Au lever du soleil, et lorsque l'on attendait la réunion des néophytes, une troupe de Frisons païens apparut tout à coup sur les bords de la rivière et fondit en armes sur ce camp de chrétiens paisibles que les barbares croyaient possesseurs de grandes richesses. Boniface reçut la mort avec plusieurs de ses compagnons d'apostolat : il était âgé de soixante-et-quinze ans ; il y en avait quarante qu'il évangélisait la Germanie<sup>1</sup>.

Cependant Astolphe n'avait point tardé à violer ses serments. Pépin retourna en Italie, et le roi des Lombards, pour obtenir la paix, céda au Saint-Siège l'Exarchat avec la ville de Ravenne qui en était la capitale (756).

Les affaires d'Italie, où les Grecs avaient encore des intérêts politiques, amenèrent l'année suivante, à

<sup>1</sup> Vita S. Bonifacii episc. a Willibaldo scripta. (*Inter acta SS Ord. S. Bened.*, sæc. 5, part. 2.)

Compiègne, les ambassadeurs de l'empereur d'Orient Constantin Copronyme : ils étaient chargés d'offrir à Pépin plusieurs présents magnifiques, au nombre desquels était un orgue, merveilleux instrument que les Orientaux avaient inventé depuis plusieurs siècles, mais qui était resté jusqu'alors inconnu dans la Gaule (757).

Pendant qu'il s'occupait, avec les Grecs, des intérêts mutuels des deux nations, Pépin songeait aussi à une entreprise qui devait être l'un de ses principaux titres de gloire : il voulait achever l'œuvre de Charles Martel, en expulsant de la Gaule le dernier des Musulmans. Ce n'était point une chose facile, sans doute, mais Pépin n'avait pas moins de persévérance que de courage. Il ne craignit pas de soutenir une lutte de trois années pour entrer victorieusement dans Narbonne, dernier camp retranché de l'islamisme au nord des Pyrénées.

Cette expédition terminée, une autre la suivit immédiatement. Waïfre, fils d'Hunald et duc d'Aquitaine, était, comme ses prédécesseurs, l'ennemi mortel des Francs du nord. Fier de sa généalogie qu'il faisait remonter à Charibert, frère de Dagobert I, il se regardait comme le dernier mérovingien de la Gaule. A cette prétention personnelle ajoutons la haine qui divisait les deux peuples, haine fondée en grande partie sur la différence d'intérêts, de mœurs et de civilisation. Nous pourrions nous expliquer ainsi le caractère de cette lutte depuis longtemps commencée, mais qui devait se terminer au milieu des plus extrêmes violences.

Une occasion pour prendre les armes de part et d'autre ne se fit pas longtemps attendre. Waïfre ayant dépouillé de leurs biens plusieurs églises d'Aquitaine, Pépin lui ordonna de remettre ces églises en possession de ce qu'il leur avait fait perdre. Waïfre répondit par un refus et se prépara à la guerre. Le défi était jeté : Pépin résolut de ne point s'arrêter qu'il ne fût maître de l'Aquitaine<sup>1</sup>.

Pendant le cours de huit années, à chaque printemps, le prince franc envoya ou conduisit en personne, au delà de la Loire, une armée nombreuse qui portait la dévastation dans les villes et dans les campagnes. On ne saurait que déplorer cette manière sauvage de combattre un ennemi. La huitième année de la guerre, Waïfre périt assassiné par ses propres officiers. On a fait remonter ce meurtre jusqu'à Pépin : l'accusation, il est vrai, a pu venir de l'Aquitaine, mais elle existe et on ne saurait la dissimuler. Il faut dire cependant qu'elle n'a pas été appuyée sur des preuves et qu'un doute légitime existe en faveur du roi des Francs.

La mort de Waïfre décida de la soumission de l'Aquitaine. Mais Pépin ne survécut pas longtemps à son rival : il finit ses jours la même année (768) dans l'église de Saint-Denis, à l'âge de cinquante-quatre ans.

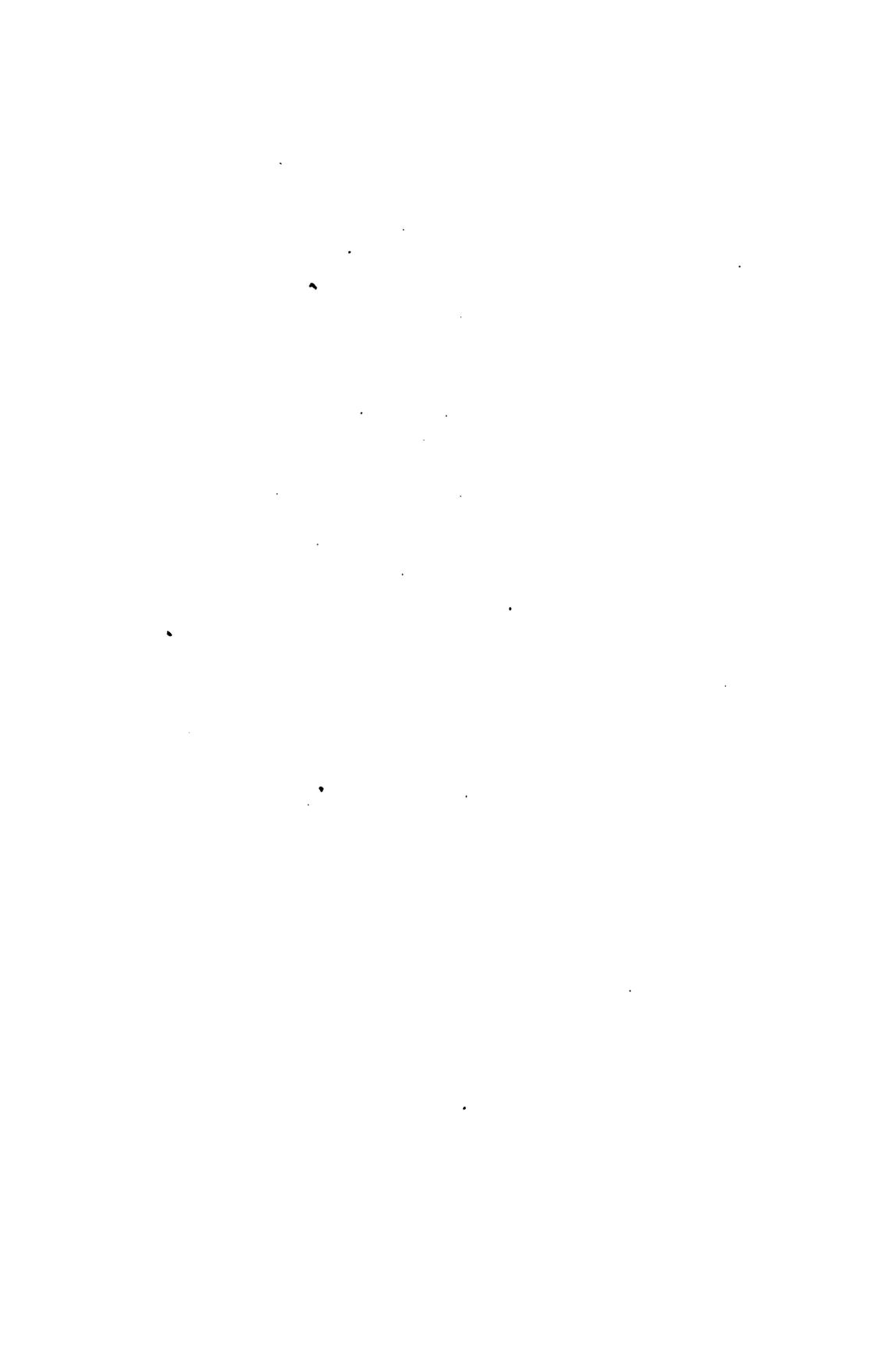
L'histoire, adoptant la tradition populaire, a distingué Pépin des autres princes du même nom par la

<sup>1</sup> *Annal. Franc. Mettens. — Chronic. jussu Nibelungi comitis scriptum.*

brièveté de sa taille. Mais de ce qui était une sorte de défaut pour les hommes du temps, un ingénieux écrivain a tiré le sujet d'une anecdote héroïque, dont l'originalité hardie nous dédommage de la vérité qui lui manque. La fable qui nous montre le roi de petite taille répondant aux plaisanteries des seigneurs en abattant de son épée un lion et un taureau qui luttent dans une arène, a été lue bien des fois, et elle le sera toujours, parce qu'elle présente une idée morale sous une de ces formes poétiques dont l'imagination se saisit toujours avec un secret plaisir.

L'avènement d'une dynastie nouvelle dans la personne de Pépin le Bref venait de mettre fin au royaume mérovingien d'Austrasie. Ce royaume avait glorieusement vécu de sa vie propre durant l'espace de deux cent quarante-un ans, et il devait tenir une place dans les antiques souvenirs de notre histoire.

FIN.



---

## NOTES FINALES.

### Note A (page 249).

Si nous comparons quelques lois pénales contenues dans les *Institutes* et dans le *Digeste*, avec les décrets promulgués par Childebert II, sous la direction de la reine Brunehild sa mère, ce rapprochement pourra jeter un peu de jour sur la législation austrasienne à la fin du sixième siècle. La loi romaine se montrera à nous comme la source des dispositions rigoureuses que Childebert II et Brunehild opposèrent à certains genres de crimes que la loi salique permettait de racheter au moyen du *widregeld* et de la *composition*, c'est-à-dire, d'une amende et d'une indemnité en argent payée à l'offensé ou à sa famille.

On lit dans les *Institutes* le passage suivant sur la loi Cornélia qui est relative à l'homicide :

• Item lex Cornelia de sicariis quæ homicidas ultore ferro persequitur, vel eos qui, hominis occidendi causâ, cum telo ambulat. » (*Instit.*, tit. XVIII, de publicis judiciis.)

Le V<sup>e</sup> article du décret promulgué en 595 par le roi Childebert II s'exprime ainsi à l'égard du crime d'homicide : « De homicidio verò ità jussimus observari, ut quicumque ausu temerario alium, sine causâ occiderit, vitæ periculo feriatur et nullo pretio redemptionis se redimat. »

Dans le *Digeste* nous trouvons une loi ainsi formulée contre les voleurs à main armée : « Grassatores qui prædæ causâ id faciunt, proximi latronibus habentur, et si cum ferro aggredi et spoliare instituerunt, capite puniuntur, utique si sæpius atque in itineribus hoc admiserunt. »

L'article VII du décret de Childebert II prononce la même peine contre les voleurs et les malfaiteurs : « De furibus et malefactoribus ita decrevimus ut si quinque aut septem bonæ fidei homines, absque inimicitia interposita criminosum, cum sacramenti interpositione esse dixerint, quomodo sine lege involavit, sine lege moriatur. »

La loi romaine contre le rapt est conçue en ces termes : « Sin autem per vim raptus virginis, vel viduæ, vel sanctimonialis, vel alterius fuerit perpetratus, tunc et peccatores et ii qui opem flagitio dederunt, capite puniuntur. Sin autem post tam detestabile crimen aut potentatu se defendere, aut fugâ evadere potuerit..... viri clarissimi rectores provinciarum, nec non alii cujuslibet ordinis iudices, qui in illis locis inventi fuerint, simile studium cum magnâ sollicitudine adhibeant, ut eos possint comprehendere, et comprehensos in tali crimine post legitimas et juri cognitatas probationes..... mortis condemnent supplicio. »

Childebert II s'inspire plus évidemment que jamais des lois du Digeste dans son décret contre les ravisseurs : « Convenit ut quicumque admodum raptum facere præsumperit,.... vitæ periculo feriat, et nullus de Optimatibus nostris de tam turpissimo vitio præsumat pro ipso deprecare. Qui verò edictum nostrum ausus fuerit contemnere, in cujuslibet Judicis pago primitus admissum fuerit, ille Judex solatio collecto (id est virorum armatorum auxilio) ipsum raptorem occidat et jaceat forbattutus. Et si in Ecclesiam confugium fecerit,.... sine ullâ precatatione indè separetur. » (Baluze, *Capitul. reg. Franc.*, t. I, p. 18. — D. Bouquet, t. IV, pages 111 et 112.)

**Note B (page 457).**

En 1856, on a trouvé à Metz, sur l'emplacement du quai Saint-Pierre, un bas-relief qui fait maintenant partie du musée des antiques de la même ville. Ce bas-relief représente une scène dans laquelle un roi à cheval, placé de profil, est arrêté sur son passage par deux cavaliers armés et lancés au galop, l'épée à la main. Un d'eux a saisi déjà le monarque par sa chevelure et lui a fait incliner fortement la tête, pendant qu'il tient de l'autre main le glaive dont il va le frapper. La lame de l'épée a été détruite par le temps, mais la garde que tient l'assassin est parfaitement conservée. Derrière la

victime est un prêtre à cheval comme les autres personnages, et vêtu de son surplis qu'il tient relevé devant ses yeux avec un douloureux sentiment d'horreur.

Le monarque porte la chlamyde agrafée sur une épaule ; l'écharpe royale tombe de son cou en forme d'étole. Sa barbe terminée en pointe, sa chevelure d'une extrême longueur, sont les autres insignes de sa dignité. Le vêtement des divers personnages, les chaussures et les étriers allongés font reconnaître le costume de la fin du onzième ou du commencement du douzième siècle.

Pendant la seconde moitié du onzième et vers l'époque où Godefroy de Bouillon établit à Saint-Dagobert de Stenay un certain nombre de religieux bénédictins de Gorze, cette abbaye eut dans la ville de Metz un établissement appelé la cour d'Apremont et qui était, suivant Paul Ferry, situé près des moulins de Moselle, c'est-à-dire sur le terrain qui a servi à former le quai Saint-Pierre actuel. (Paul Ferry, *Observations séculaires*, t. III, p. 1559. Bibliothèque de la ville de Metz.)

Si l'on pense maintenant que saint Dagobert de Stenay était devenu l'un des patrons de l'abbaye de Gorze, et que les images qui retraçaient son martyre devaient se trouver dans les églises et les oratoires dépendants de cette abbaye, ne serait-on point autorisé à regarder le bas-relief trouvé sur le quai Saint-Pierre comme une décoration religieuse qui proviendrait de l'ancienne cour d'Apremont et représenterait la mort du roi Dagobert II, sur le chemin de la forêt de Scorzes ?

L'image du prêtre qui accompagne le monarque et qui est le témoin de sa mort avait pour objet de faire comprendre d'une manière sensible la piété et l'innocence de la victime, et de protester contre le crime odieux qui mit fin à ses jours. Ainsi auraient été traduites les paroles de l'écrivain de Liège : « *Plenus Spiritu sancto martyrizatus est.* »

Dans la composition de son œuvre, l'artiste se serait conformé à la simplicité du plus ancien récit, suivant lequel, Dagobert fut assassiné sur la route et non dans l'intérieur même de la forêt, *pergens venatum.*

Si le bas-relief que nous venons de mentionner retraçait en effet la mort du roi Dagobert II, ce monument, quoique postérieur de quatre siècles à l'événement qu'il représente, offrirait encore beaucoup d'intérêt à l'histoire.

**Note C (page 603).**

Le palais mérovingien de la ville de Metz avait cessé d'être habité par des rois, depuis la mort de Dagobert II, en 679. Vers la fin du même siècle il était devenu la demeure de Drogon, fils de Pépin d'Héristall. Charles Martel et son fils Carloman, qui fut après lui maire du palais en Austrasie, s'arrêtèrent probablement quelquefois dans cette antique demeure, et l'on a vu, au chapitre XV, qu'en l'année 743 quelques affaires publiques y furent encore traitées par Carloman et par son frère Pépin le Bref, alors simple maire de Neustrie.

Sous le règne de Charlemagne, fils de Pépin le Bref, l'ancien palais des rois d'Austrasie fut définitivement abandonné. Mais un édifice de cette importance ne pouvait se conserver dans son état d'intégrité et de grandeur, s'il n'était habité, au moins quelquefois, par des souverains capables de l'entretenir et de le réparer.

Dans les temps de désordre et de faiblesse qui suivirent le règne de Charlemagne, l'ancien palais des rois d'Austrasie ne sembla plus autre chose qu'un vaste et solitaire assemblage de pierres, de marbres et de colonnes ; une sorte de carrière qui mettait à la portée de la main des matériaux tout préparés pour construire et orner d'autres monuments.

C'est vraisemblablement au neuvième et au dixième siècle que *la maison dorée*, bâtie sous la domination romaine, occupée ensuite par les rois de Metz, fut en grande partie détruite et n'offrit plus que des ruines. Après l'année 936, Otton 1<sup>er</sup>, roi de Germanie, donna à l'abbaye de Gorze le territoire où s'étendaient ces ruines : une habitation spacieuse y fut élevée par les soins de l'abbaye et remplaça *la maison dorée* dont elle reçut le nom pompeux qui était consacré par la tradition. Deux actes publics, l'un de 959, l'autre de 943, confirmèrent à l'abbaye de Gorze la possession de *la maison dorée bâtie dans la ville de Metz sur l'ancien mont de Jupiter*. « Mansum, infra Mettis, quod dicitur Aureu, in monte Jovis. » (Cartulaire de Gorze, manuscrit vélin de la bibliothèque de Metz, 76.)

Cet établissement, que l'on appela aussi, par altération, la Cour d'Orme, fut la principale maison de l'abbaye de Gorze à Metz, jusqu'en l'année 1361. Dans un manuscrit de la bibliothèque de Metz,

intitulé : *Miscellanea Mettensia*, et inscrit sous le n° 74 ; nous lisons, tome II, page 212, le passage suivant qui ne manque pas d'intérêt :

• Depuis 1532 les Trinitaires n'ayant aucune demeure fixe, il plut à Monseigneur Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz et abbé de Gorze, de leur donner la maison qu'ils occupent encore à présent, dépendante autrefois de l'abbaye de Gorze dont elle était l'hôtel principal et que l'on nomme la cour Dorée ou d'Orme, située rue, place et haut de Sainte-Croix. L'acte de cette donation, dont on a encore l'original, est daté du 23 février 1561.

• L'église fut rebâtie en 1720, et le corps de logis quelques années après. Dans la construction de tous ces bâtiments on a découvert des fondations anciennes et des restes de murs construits et cimentés comme l'aqueduc de Jouy-aux-Arches, et comme les restes que l'on découvre au palais épiscopal et à l'abbaye de Sainte-Marie, et que l'on dit être des vestiges de bâtiments romains. •

Des habitations particulières couvrent aujourd'hui l'emplacement de l'ancien palais de Metz. Au temps de sa splendeur il occupait une partie considérable de la colline Sainte-Croix : il est très-probable qu'il avait aussi des cours et des jardins qui descendaient en pente vers les bords de la Moselle. Ainsi le palais des Thermes de Paris, dont la construction se rapproche beaucoup, pour la date, de celle du palais Doré de Metz, avait lui-même de vastes jardins qui s'étendaient jusqu'à la Seine.

FIN DES NOTES.



---

---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

	Pag.
CHAPITRE I. — Première origine du nom des Francs. — Émigration de la tribu salienne vers les embouchures du Rhin ; caractère propre de cette tribu, ses premiers établissements dans la Gaule romaine. — Époque de la première publication de la loi salique. — Rapides succès de Clovis dans la Gaule ; il associe son fils aîné Thierry à ses conquêtes.....	1
CHAPITRE II. — Établissement du royaume d'Austrasie ; son étendue et ses limites. — Situation particulière de la ville de Metz. — Règnes de Thierry I et de Théodebert ; mairie de Kunda en Austrasie ; expéditions des Francs au delà des Alpes. — Avènement de Théodebald ; régence de Théodechild. — Fin de la guerre d'Italie.....	41
CHAPITRE III. — Élévation de Chlotaire I à la royauté d'Austrasie ; premières guerres des Saxons contre les Francs de l'Est. — Avènement de Sigebert I (561) ; invasion des Awares dans la Germanie. — Arrivée du poète Fortunat à la cour de Metz. — Mariage de Sigebert et de Brunehild. — Suite du règne de Sigebert ; sa mort. — Exil de la reine. — Avènement de Childebert II (575). — Retour de Brunehild en Austrasie...	97
CHAPITRE IV. — Premières années du règne de Childebert II en Austrasie ; traité du Pont-de-Pierre (577). — Politique des tuteurs de Childebert ; première victoire du parti de Brunehild. — Tentative de Gondovald dans la Gaule (584-585). — Nouvelle puissance de Brunehild ; administration civile ; travaux publics ; beaux-arts.....	151
CHAPITRE V. — Expédition de Childebert en Italie (586). — Complots contre la Cour de Metz. — Traité d'Andelot (587). — Rapports de la cour de Metz avec l'empire d'Orient ; guerres de Childebert II contre les Lombards d'Italie. — Réunion de la Bourgogne au royaume d'Austrasie (593). — Mort de Childebert ; partage de son royaume (596).....	199

**CHAPITRE VI.** — Brunehild, après le partage des états de Chil-  
debert, demeure à la cour de Metz. — Tentative de Frédégonde  
contre les royaumes d'Austrasie et de Bourgogne. — Exil de  
la reine Brunehild qui se retire près de Thierry II. — Lutte  
de Thierry contre les Austrasiens; défaite de Théodebert. —  
Thierry, roi d'Austrasie et de Bourgogne; puissance de Brune-  
child dans les deux royaumes. — Mort de Thierry; Brunehild  
fait proclamer Sigebert fils de ce prince; les Austrasiens et  
les Bourguignons ne veulent plus souffrir la domination de  
Brunehild; ils appellent Chlotaire, roi de Neustrie; chute du  
jeune Sigebert; mort tragique de Brunehild; sa sépulture. . . 263

**CHAPITRE VII.** — Chlotaire est proclamé roi de Bourgogne; il  
reçoit à Metz le titre de roi d'Austrasie. — Élévation d'Arnould  
sur le siège épiscopal de Metz. — Assemblée générale de Paris  
(614). — Chlotaire II donne pour roi aux Austrasiens son fils  
Dagobert (622); puissance d'Arnould et de Pépin dans le  
royaume de l'Est. — Mort de Chlotaire (628); Dagobert réunit  
les trois royaumes sous sa puissance. . . . . 319

**CHAPITRE VIII.** — Voyages de Dagobert en Bourgogne et en  
Austrasie; révision de la loi des Ripuaires, des Allemands et  
des Bavares. — Dagobert établit sa résidence à Paris; chan-  
gement malheureux dans la conduite de ce prince; situation  
difficile de Pépin à la cour de Neustrie. — Première origine de  
la généalogie troyenne des Francs. — Samon et les Wenèdes;  
défaite des Austrasiens à Wogastibourg; lutte de Dagobert  
contre les Austrasiens; captivité et délivrance de Sérénus. —  
Réconciliation de Dagobert avec les Francs de l'Est; élévation  
de Sigebert III à la royauté austrasienne (633); premiers évé-  
nements du règne de Sigebert III; mort de Dagobert (638).. 359

**CHAPITRE IX.** — L'Austrasie reprend sa première indépendance  
(638). — Retour de Pépin dans le palais de Metz; élévation  
de Rémacle à la dignité de grand référendaire de la cour. —  
Mort de Pépin (640). — Prétentions d'Otton et de Grimoald  
à la mairie du palais. — Mort d'Arnould au Saint Mont, dans  
les Vosges (640); son corps est déposé dans l'église de Saint-  
Jean et des Saints-Apôtres, près des murs de la ville de Metz  
(641). — Révolte de Radulf, duc de Thuringe. — Grimoald,  
mair du palais d'Austrasie; son caractère et sa politique. —  
Retraite du chancelier Rémacle; Bonitus lui est donné pour  
successeur. — Mariage de Sigebert III et d'Himnechild. —  
Situation de la cour; esprit de la législation austrasienne.

- Fondations pieuses de Sigebert III. — Voyage de Romaric en Austrasie ; son entrevue la nuit avec Sigebert et Grimoald.  
— Mort de Sigebert III (656)... 387

CHAPITRE X. — Usurpation de Grimoald ; il envoie secrètement Dagobert, fils de Sigebert III, en Écosse et déclare son propre fils Childebert, roi d'Austrasie ; chute de Grimoald et de Childebert. — Soumission passagère du royaume de l'Est à la Neustrie. — Childéric II reçoit la couronne d'Austrasie sous la tutelle de la reine Himnechild (660). — Childéric devient roi de Neustrie et de Bourgogne et quitte l'Austrasie dont il laisse le gouvernement à la reine Himnechild sa belle-mère (670). — Mort funeste de Childéric (673) ; Ébroïn, maire du palais de Neustrie, se saisit, par stratagème, de l'autorité en Austrasie. — La reine Himnechild est instruite de l'existence de son fils Dagobert et du lieu de son exil ; avec le secours de Wilfrid, évêque d'York, Dagobert est rétabli sur le trône (674). — Caractère de ce prince ; aspect nouveau de la cour d'Austrasie. — Élévation de Pépin, fils d'Ansgise, à la mairie du palais. — Ébroïn fait une guerre sanglante à Dagobert II pour lui ôter la couronne ; tentative homicide d'Ébroïn contre Wilfrid ; généreuse conduite du duc de Frise. — Passage de l'évêque Wilfrid en Austrasie ; honneurs qu'il reçoit à la cour. — Dagobert est assassiné dans la forêt de Scorzes, près de Stenay ; causes de sa mort. — Ébroïn domine pour la seconde fois en Austrasie ; Wilfrid est menacé encore une fois de la mort par les partisans d'Ébroïn ; noble fermeté de l'évêque d'York. — Honneurs religieux rendus à la mémoire de Dagobert.. 417

CHAPITRE XI. — Pépin et Martin entreprennent d'affranchir l'Austrasie de la domination d'Ébroïn. — Défaite des Austrasiens à Locofao, près de Toul (680) ; généreuse conduite d'Anstrude, abbesse de Saint-Jean de Laon ; Martin périt victime de la perfidie d'Ébroïn ; noble fermeté d'Anstrude en présence du maire de Neustrie. — Mort tragique d'Ébroïn (681) ; Waratton, son successeur, conclut la paix avec Pépin ; conditions de cette paix ; situation politique de Pépin en Austrasie. — Nouvelles luttes de l'Austrasie et de la Neustrie ; détails particuliers donnés par l'annaliste de Metz sur ces événements ; victoire décisive de Pépin à Testry, sur les Neustriens (687).. 459

CHAPITRE XII. — Conséquences de la victoire de Testry pour l'Austrasie ; puissance guerrière et politique de Pépin dans

toute l'étendue de la monarchie franque; nouvelle situation de la royauté; Champs de Mars; Pépin fait sanctionner des lois importantes. — Caractère héroïque de Pépin; triomphe de ce prince sur les Frisons (690). — Réconciliation de Pépin avec Plectrude, sa légitime épouse; récit de Nicolas de Liège. — Voyage de Pépin et de Plectrude dans le pays messin. — Mort de Thierry III (691); élévation de Clovis III et de Childébert III le Juste à la royauté. — Origine de la villa d'Heristall; grandeur toute royale de Pépin; épisode d'une chasse dans la forêt de Laon. — Nouvelle victoire de Pépin sur Radbode (695). — Élévation de la famille de Pépin; Drogon, duc de Champagne et ensuite duc de Metz et de Bourgogne; Grimoald, maire du palais de Neustrie (696)..... 485

CHAPITRE XIII. — Pépin entreprend de replacer les nations d'Outre-Rhin sous la domination des Francs; brillante réputation du duc d'Austrasie; divers peuples recherchent son amitié et son alliance. — Prédications religieuses en Germanie. — Mort du prince Drogon, fils aîné de Pépin; Grimoald devient l'héritier du titre de prince des Francs; il est homme d'état plutôt que guerrier. — Charles, fils de Pépin et d'Alpaïde, acquiert une haute renommée de valeur dans les combats d'Outre-Rhin. — Grimoald est assassiné dans l'église de Saint-Lambert de Liège par Rantgaire, émissaire du duc de Frise (714). — Pépin déclare Théodoald, fils de Grimoald, maire du palais de Neustrie, avec la perspective du titre de prince des Francs; mort de Pépin, à Jopil-sur-Meuse, 16 décembre 714..... 505

CHAPITRE XIV. — Les Neustriens, ligués sous Rainfroy, veulent s'affranchir de la domination austrasienne; défaite de l'armée de Théodoald dans la forêt de Cuise (715). — Charles se fait reconnaître comme prince des Francs; il triomphe des Neustriens et de leurs alliés; Plectrude et Théodoald abdiquent le pouvoir en sa faveur (716-717). — Coalition de Rainfroy et d'Eudes contre Charles; colloque de Charles et de Rigobert à la porte Baselle de Reims; victoire du prince austrasien à Soissons (719); stratagème qu'il emploie pour obliger ses ennemis à faire la paix (720); Winfrid chez les Germains; talents de Lul pour la poésie. — Nouvelle lutte de Charles et de Rainfroy; deux fils de Drogon se déclarent contre Charles et sont jetés dans les fers: Charles traite avec Rainfroy et se réconcilie avec la famille de Drogon; fin des guerres civiles (724)..... 523

CHAPITRE XV. — Complot de Sonechilde et de Griffon contre les  
fils aînés de Charles Martel. — Élévation de Childéric III sur  
le trône (742). — Expédition de Carloman et de Pépin contre  
Hunald, duc d'Aquitaine; ligue générale des peuples d'Outre-  
Rhin contre les fils de Charles Martel. — Carloman et Pépin  
résident quelque temps dans le palais de Metz. — Victoire des  
deux princes francs sur Odilon, duc de Bavière, chef de la  
ligue d'Outre-Rhin; Hiltrude, épouse d'Odilon et sœur des  
princes francs, obtient la paix des vainqueurs. — Voyage de  
Childéric III en Austrasie; munificence de Carloman. — Expé-  
ditions dans la Saxe; Gérold et Gewilieb. — Carloman prend  
l'habit religieux au Mont-Cassin, en Italie (747). — Drogon  
fils de Carloman, maire du palais d'Austrasie. — Avènement  
de Pépin à la royauté (752); déchéance de Drogon comme  
duc d'Austrasie. — Mort de Griffon. — Affaires d'Italie;  
ambassade de Carloman à la cour de Pépin. — Tentative de  
Wulfoald en Austrasie. — Suite des principaux événements du  
règne de Pépin (768)..... 567

---

NOTE A ..... 605  
— B..... 606  
— C..... 608

**FIN DU VOLUME.**





